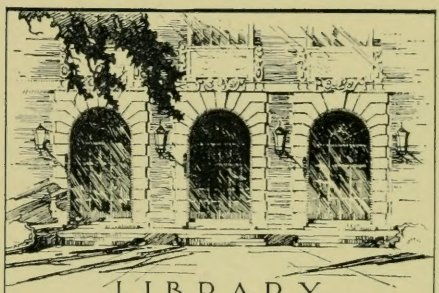

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

From the Library of
Professor Henry F. Wickham
University of Iowa
Presented in 1942

595.76
B64m
v.1

NATURAL HISTORY
DEC 22 1942

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME DIXIÈME

—

Partie supplémentaire.

FAMILLE DES EUCNÉMIDES

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 52 (Faub. St-Germain).

—

1871

Annonces d'ouvrages entomologiques (suite).

8° *Otiorhynchiden* S. Str. von G. Seidlitz; brochure in-8°. Prix : 5 fr.

9° *Coleopterologische Hefte*, nouvelle revue entomologique publiée par M. de Harold. Ouvrage in-8° paraissant par cahiers du prix de 3 fr. chacun. Ajouter 25 c. par cahier pour l'envoi *franco* par la poste. (Les six premiers cahiers sont en vente.)

10° *Étude monographique sur les Staphylins européens de la tribu des* Tachyporini *Erichson* (Extrait des Annales de la Société entomologique de France), par M. L. pandellé. Prix : 3 fr.; ajouter 25 c. pour la recevoir franco par la poste.

11° *Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe*, par M. H. Lucas ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 sujets peints d'après nature. Prix : 25 fr.

12° *Histoire naturelle des Lépidoptères exotiques*, par M. H. Lucas ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 dessins peints d'après nature. Prix : 25 fr.

13° *La chasse aux Coléoptères*, par M. Leprieur. Brochure in-8° de 112 pages, prix *franco* pour la France : 2 fr. 25.

14° *Revision der Tenebrioniden der alten Welt* (avec des tableaux synoptiques et des diagnoses en latin), von Dr G. Kraatz; 1 vol. in-8°, Berlin, 1864. Prix : 9 fr.

15° *Catalogue des Coléoptères de France et Matériaux pour servir à la faune de France*, , par M. le Dr A. Grenier ; 1er et 2e cahiers. Prix : 7 fr. 50 *franco*.

16° *Traduction en français*, par M. Stierlin, du travail de M Herrich-Schæffer sur le genre *Timarcha* (extrait de la Fauna Insectorum Germanica) ; une feuille in-4° autographiée, avec planche noire. Prix : 1 fr.

17° *Monographie des Otiorhynchus*, par M. Stierlin. Prix : 6 fr. 50.

18° *Revue iconographique des Tettigonides*, par M. V. Signoret; avec planches coloriées. Prix : 15 fr.

19° *Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie*, par M. de Marseul ; nouvelle édition, 1863, 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

20° *Catalogus Coleopterorum Europæ et confinium* (1866), par M. de Marseul. Prix : 1 fr. 50

21° *Essai monographique sur la famille des Histérides*, par M. de Marseul (extrait des Annales de la Société entomologique de France); un fort volume, avec 25 planches noires. Prix : 50 fr. — *Supplément* au même ouvrage ; 1 vol. in-8°, avec 13 planches noires. Prix : 20 fr.

22° *Essai monographique sur les Clérites*, par M. le marquis Max. Spinola ; 2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées. Prix : 60 fr.

(*Suite des Annonces à la 3e page de la couverture.*)

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME DIXIÈME

—

Partie supplémentaire.

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 52 (Faub. St-Germain).

—

1870

ARTICLE 32 DU RÈGLEMENT. *Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

PARIS. — Typographie FÉLIX MALTESTE ET Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

595.76
B611m
v.1

MONOGRAPHIE

DE LA FAMILLE DES

EUCNÉMIDES

Par M. le vicomte Henry de Bonvouloir.

(Séance du 23 Mars 1870.)

6 My.42 g HF Wickam

195358

AVANT-PROPOS.

Le bienveillant accueil que les entomologistes ont fait à mon travail sur les Throscides m'a encouragé à en entreprendre un plus considérable sur la famille des Eucnémides, et c'est le résultat de ces recherches que je viens offrir aujourd'hui à tous mes confrères en entomologie.

J'ai choisi cette famille de préférence à toute autre, comme étant pour ainsi dire la suite naturelle de celle des Throscides et dans l'espoir de combler une lacune, en faisant connaître les insectes qui relient les Buprestides aux Élatérides. Je me trouvais dans les conditions les plus favorables pour me livrer à l'étude des Eucnémides, puisque j'étais devenu possesseur de cette partie de la collection de M. le marquis de La Ferté, qui, ayant eu lui-même l'intention de faire la monographie de cette famille, avait rassemblé des matériaux qu'on chercherait en vain ailleurs. Ce savant auteur avait déjà pris bon nombre de notes intéressantes à ce sujet et il avait même dressé un tableau de classification, qu'il a bien voulu me donner. Très-bon pour les espèces alors connues, ce tableau, dont j'avais voulu d'abord me servir, est devenu insuffisant par suite des dernières découvertes, et j'ai dû renoncer à mon projet.

En commençant mon travail avec des matériaux relativement très-nombreux, je me figurais avoir une idée à peu près exacte de son étendue et j'étais bien loin de prévoir jusqu'où m'entraînerait cette petite famille. Je n'ai pas, du reste, le droit de m'en étonner, car, après tout, je n'ai fait que subir ici la loi commune, et chacun sait que, dans les travaux qui ne

se limitent pas à une collection ou à une faune spéciale, on voit presque toujours le champ s'agrandir à mesure qu'on avance. Grâce à l'extrême obligeance et à la libéralité de mes collègues, ma collection ne tarda pas à s'accroître d'une manière considérable; mais ce fut bien autre chose lorsque je reçus les nombreuses espèces rapportées des Amazones par M. Bates et quelque temps après les riches récoltes du célèbre voyageur anglais M. Wallace. Une augmentation aussi inattendue (1) entraîna de grandes modifications dans mon plan et il me fallut, à mon grand regret, retarder la publication de cette monographie, qui sans cela serait terminée depuis longtemps.

Les insectes qui rentrent actuellement dans la famille des Eucnémides sont en général peu connus, fort rares dans les collections et n'ont été l'objet d'aucun travail spécial dans ces derniers temps. Depuis la Revue monographique publiée par M. Guérin dans les Annales de notre Société, en 1847, je ne vois à mentionner que des descriptions isolées, et ce n'est que dans ces dernières années que les travaux de MM. Leconte, de Kiesenwetter, Jacquelin Duval, Lacordaire et Schiödte sont venus tirer ces insectes de l'oubli dans lequel ils semblaient tombés.

J'avais d'abord pensé qu'il ne serait pas inutile d'exposer ce qui a été fait usqu'ici sur cette famille et de donner en même temps une idée des diverses classifications proposées par les auteurs qui s'en sont occupés; mais, en y réfléchissant mûrement, il m'a semblé au moins superflu de relater ici les résultats auxquels sont arrivés les divers auteurs qui ont étudié cette famille. En effet, j'ai pu me convaincre que toutes ces classifications, très-convenables pour le petit nombre d'espèces sur lesquelles elles étaient basées, deviendraient presque inutiles ou tout au moins insuffisantes lorsqu'il s'agirait de les appliquer à l'ensemble de toutes celles que nous avons pu réunir. Ainsi, par exemple, M. Leconte, pour sa Faune de l'Amérique du Nord, et M. Lacordaire, dans son Genera, sont arrivés certainement à un résultat très-heureux, mais qui devient aujourd'hui insuffisant pour moi. Ceci du reste est bien facile à comprendre si l'on réfléchit que M. Lacordaire n'a mentionné comme espèces connues jusqu'alors que 70 environ, que M. Leconte s'est borné à une faune assez restreinte et que j'ai eu sous les yeux près de 450 espèces.

L'étude sérieuse des nombreux caractères distinctifs que ces insectes nous présentent m'a entraîné à créer beaucoup de genres nouveaux. La

(1) Le chiffre des espèces connues se trouvait triplé.

proportion de ces genres, relativement aux espèces, paraîtra sans doute énorme au premier abord, et on m'accusera d'avoir exagéré l'importance générique de certains caractères. Mais il ne faut pas oublier que les genres sont toujours beaucoup plus nombreux dans toutes les familles de transition et que, dans celle-ci en particulier, le nombre des espèces est destiné à s'accroître dans une proportion beaucoup plus grande que dans la plupart des autres familles qui sont connues depuis longtemps. J'ajouterai, pour mon excuse, que je me suis constamment tenu en garde contre cette exagération et que je n'ai établi aucun genre nouveau, surtout lorsqu'il n'est encore représenté que par une seule espèce, sans qu'il m'offrit des caractères trop tranchés pour qu'il fût possible de le faire rentrer dans aucune des coupes génériques déjà existantes.

Si mon travail n'a d'autre mérite, il aura toujours celui d'avoir rassemblé des matériaux jadis épars, d'avoir passé en revue un nombre d'individus relativement très-considérable et d'avoir donné la description de la majeure partie des espèces, d'après les types mêmes des auteurs.

Pour faciliter l'étude et éviter des recherches souvent longues, j'ai dressé en commençant un tableau général des genres, d'après la méthode dichotomique, qui m'a semblé la plus simple et celle qui permet d'arriver le plus promptement à la détermination exacte. En tête de chaque genre j'ai fait avec le plus grand soin, toujours d'après la même méthode, le tableau des espèces qu'il renferme, m'attachant surtout à mettre en relief les caractères les plus tranchés et les plus faciles à constater. De plus, dans les cas où la valeur des caractères devient difficile à saisir, si l'on n'a point sous les yeux de termes de comparaison, j'ai placé la même espèce dans plusieurs divisions de mon tableau pour que l'on puisse arriver ainsi à une détermination certaine. Grâce à l'habile crayon de M. J. Migneaux, qui a eu l'extrême obligeance de faire une exception pour moi en dessinant les insectes qui font l'objet de ce travail, j'ai pu reproduire ici la figure de presque toutes les espèces.

Mon savant ami M. Perris a bien voulu aussi me prêter son concours en décrivant les divers états du *Farsus unicolor* et de l'*Eucnemis capucinus* et en traitant, avec le talent qu'on lui connaît, la question si intéressante des larves d'Eucnémides, relativement aux classifications modernes. Qu'il reçoive donc ici l'expression de toute ma reconnaissance.

Je dois encore offrir mes plus sincères remercîments à toutes les personnes qui me sont venues en aide et dont l'obligeance pour moi a été sans limites. C'est un devoir que je suis d'autant plus heureux de remplir

ici que j'y trouve l'occasion de constater quelle bienveillance ceux qui travaillent rencontrent partout dans notre science, et avec quel empressement chacun se met pour ainsi dire à leur service. Ainsi, un des plus savants auteurs de l'Amérique du Nord, M. le docteur Leconte, faisant passer avant tout l'intérêt de la science, n'a pas craint d'exposer ses types les plus précieux aux chances d'un long voyage et s'est montré envers moi d'une générosité dont je ne lui témoignerai jamais assez de gratitude. Par une faveur toute spéciale, M. le docteur Gemminger m'a envoyé en communication les types décrits par M. Perty, qui font aujourd'hui partie du musée de Munich; M. Pictet a bien voulu mettre à ma disposition les Eucnémides de la collection Melly, actuellement au musée de Genève; M. Stâl m'a communiqué les espèces du musée de Stockholm, M. Preudhomme de Borre celles du musée de Bruxelles, et M. le comte Ferrari m'a envoyé tout dernièrement quelques types du musée de Vienne décrits l'année dernière par M. Redtenbacher. De plus, MM. Lucas et Boulard ont été assez aimables pour me mettre à même d'examiner tout ce que la collection du musée de Paris pouvait contenir d'Eucnémides.

J'ai trouvé aussi une bienveillance extrême chez mes confrères de la Société entomologique, dont les riches collections m'ont été ouvertes avec un empressement dont je ne puis asssez les remercier, et je tiens absolument, avant de passer outre, à donner un souvenir de reconnaissance toute spéciale à MM. Ch. de Barneville, Bates, de Baulny, Bischoff-Ehinger, vom Bruck, le comte de Castelnau, Chevrolat, le professeur Costa (de Naples), Dohrn, Fairmaire, Fauvel, de Friwaldsky, de Gautard, Graells, le docteur Grenier, Guérin-Méneville, le docteur Haag, le docteur Hampe, le baron von Heyden, Janson, Javet, de Marseul, le comte de Mnizech, Murray, Pandellé, Perroud, Peyron, Reiche, Rouget, Sallé, le docteur Schaufuss et Weyers.

Qu'il me soit permis de remercier encore ici d'une manière toute spéciale MM. Picart pour l'extrême obligeance avec laquelle ils ont bien voulu m'offrir le secours de leur expérience pour surveiller l'exécution des planches qu'ils ont gravées avec tant de soin et de talent.

Je ne puis terminer ces quelques lignes sans jeter un regard en arrière et déplorer les pertes que l'entomologie a éprouvées depuis l'époque où j'ai entrepris ce travail. La première est celle d'un de nos entomologistes français les plus distingués, Jacquelin Duval, enlevé à la science bien jeune encore et dans toute la plénitude de son intelligence. Tous ceux qui étudient sérieusement ont justement apprécié ses travaux et compris tout le vide qu'il devait laisser après lui. Quant à moi je regarde comme un

devoir de rendre ici un dernier hommage à la mémoire d'un homme qui fut mon maître et mon ami et sous les auspices duquel ce travail a été commencé. Depuis nous avons encore eu la douleur de perdre sept savants des plus distingués : le docteur Schaum, le docteur Moufflet, Hamlet Clark, le docteur Ch. Coquerel, le professeur Bohemann, le docteur Aubé et M. Doué. Ils ont tous été pour moi d'une bonté si parfaite, d'une générosité si grande que leur souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Quelque porté qu'on soit à se faire illusion sur la valeur de son travail, malgré tous les soins que l'on peut y avoir apportés, je crains beaucoup d'être resté bien au-dessous de mon sujet, et certes ce sera tout à fait de ma faute, car, grâce à l'obligeance de tous mes confrères, l'immense majorité des matériaux existants actuellement dans les collections a passé sous mes yeux. Mon but principal a été de réunir et de coordonner le moins mal possible tout ce que nous pouvons connaître aujourd'hui sur les Eucnémides, comptant bien que plus tard quelqu'un viendra avec un esprit plus sûr compléter ce que je n'aurai fait qu'ébaucher.

Je prie donc les entomologistes de vouloir bien me tenir compte de mes efforts et me conserver la bienveillance à laquelle ils m'ont habitué jusqu'ici.

Aperçu chronologique des travaux antérieurs.

Les insectes dont nous nous occupons ici sont relativement peu nombreux ; mais leurs affinités multiples avec plusieurs familles les ayant fait classer très-diversement par les auteurs, il en est résulté dans leur histoire une confusion au milieu de laquelle il est assez difficile de se retrouver. Nous allons nous borner ici à donner un aperçu général de ce qui a été fait sur eux jusqu'à ce jour, en mentionnant les travaux les plus importants.

1767. Linné (System. Natur., 13e éd., t. I, part. 2, p. 656) décrit l'*Elater buprestoides*.

1785. Fourcroy (Entom. Par., p. 34) appelle *Cucujus dentatus* l'insecte indiqué par Geoffroy (Hist. abr. Ins., t. I) sous le nom de *Richard noir chagriné*, qui n'est autre que l'*Elater buprestoides* de Linné.

1790. Olivier (Entom., t. II, n° 30, pl. 1) donne une description et une figure de cet insecte et crée pour lui le genre *Melasis*.

1796. Latreille (1) (Précis des caract. gén. des Ins.) fait rentrer ce genre dans sa famille n° 16. — Voir p. 16.

1800. Paykull (Faun. Suec., t. III, p. 42) décrit deux espèces nouvelles : les *Elater pygmæus* et *corticalis*.

1801. Fabricius (System. Eleut., t. II, p. 246) décrit ce dernier insecte sous le nom d'*Elater abiet*, qui, bien que postérieur, est adopté par tous les entomologistes, et de plus fait connaître les *Elater filum* (*Nematodes*) et *spinicornis* (*Cryptostoma*).

1804. Latreille (Hist. nat. des Crust. et des Ins.) crée sa famille des *Sternoxes*. — Voir p. 17.

(1) J'ai pensé inutile de donner ici plus de détails sur les ouvrages de Latreille, me contentant de renvoyer aux généralités, p. 16.

1808. Gyllenhal (Ins. Suec., t. I, p. 435) donne la description de l'*Elater cruentatus* (*Hylochares*).

1809. Latreille (Gen. Crust. et Ins., t. IV) décrit le genre *Cerophytum*.

1812. Ahrens (Beiträge zur Kenntniss Deutsch. Käfer) fait le genre *Eucnemis* et constate la faculté de sauter de cet insecte.

1817. Latreille (Règne anim. de Cuvier, t. III, p. 225) change ses *Sternoxes* en *Serricornes*. — Voir p. 17.

1823. Mannerheim (Eucnemis Ins. gen. Monogr. tract.) publie une monographie du genre *Eucnemis*, dans laquelle il décrit et figure dix espèces, dont cinq nouvelles. Bien que cet auteur ait fait rentrer toutes ces espèces dans le genre *Eucnemis*, il avait cependant parfaitement saisi les grandes divisions de la famille. Sa première section est ainsi formulée : *Laminæ pectorales fere rectæ, truncatæ, ad conniventiam integræ, nec in apicem productæ*. Elle renferme les *cruentatus* (*Hylochares*) et *alni* (*Xylobius*) et correspond à la tribu actuelle des *Hylocharites*. Sa seconde section : *Laminæ pectorales ad conniventiam in apicem productæ; femora aut tota aut quoad maximam partem subtegentes*, correspond à celle de nos *Eucnémites* propres, en exceptant le *nigriceps*, qui rentre dans nos *Mélasites*. De plus ses deux subdivisions correspondent aux nôtres. La première : *Thoracis margine pro receptione antennarum inflexo*, renferme les *sericatus* (*Fornax*), *capucinus* (*Eucnemis*) et *monilicornis* (*Dromæolus?*). La seconde : *Thorace subtus pro receptione antennarum canaliculato*, contient les *pygmæus, Sahlbergi* (*Microrhagus*), *procerulus* (*Hypocœlus*), *filum* (*Nematodes*) et *nigriceps* (*Tharops*).

1825. Latreille (Familles natur. du Règne anim., p. 348) fonde les genres *Nematodes* et *Cryptostoma*.

1829. Eschscholtz (Arch. Ent. de Thom., t. II, p. 31) fait plusieurs coupes dans le genre *Elater* de Linné, qu'il trouve trop nombreux, et arrive à grouper ensemble les *Eucnémides* à la fin des *Elatérides*.

1830. Perty (Delect. Anim. art. in Brasil coll., p. 23) décrit deux genres nouveaux : *Piestocera, Ceratogonys*.

1834. Latreille (Distr. méth. et nat. des genres de la fam. des Serricornes, ouvrage posthume, Ann. Soc. Ent., 1834, p. 113) donne une nouvelle classification des *Serricornes*. Il divise ces insectes

en cinq tribus : *Buprestides, Eucnémides, Cérophytides, Élatérides* et *Cébrionides*. Celle des *Eucnémides* ne me paraît pas caractérisée d'une manière satisfaisante et celle des *Cérophytides* encore moins, puisqu'il trouve moyen d'y réunir les genres *Throscus, Chelonarium* (qui rentre dans les *Byrrhides*), *Cryptostoma* et *Cerophytum*.

1835. CASTELNAU (DE) (Rev. Ent. Silb., t. III, p. 167) publie un travail sur les *Sternoxes*, dans lequel il donne une nouvelle classification des *Eucnémides*, dont il sépare les *Cérophytides*; classification basée sur l'examen des caractères que peuvent lui fournir les antennes et les tarses.

1836. ESCHSCHOLTZ (Classific. des Elatér. Silb., Rev. ent., t. IV, p. 4), dans une œuvre posthume publiée par M. de Castelnau, nous donne une classification meilleure, ayant pour base l'examen des tarses.

1839. WESTWOOD (Intr. to the mod. classific., t. I, p. 233) est le premier qui ait considéré les *Eucnémides* comme une famille spéciale, en y adjoignant avec raison les *Cérophytides*.

1843. WESTWOOD (Guérin, Spec. et Icon. Anim., art. n° 8), sur une nouvelle espèce, crée le genre *Basodonta*, qui, à mon avis, doit rentrer dans le genre *Cryptostoma*.

1843. GUÉRIN-MÉNEVILLE (Ann. Soc. Ent., 1843, p. 163) publie une revue critique très-bien étudiée des travaux antérieurs et décrit deux genres nouveaux : *Calyptocerus, Gastraulacus*.

1853. LECONTE (Revis. of the Elateridæ of the Unit. Stat., Trans. Amer. Philos. Soc., t. X, p. 410) complète un premier travail paru en 1852 (Proceed. of the Acad. of Nat. Sc. of Philad., t. VI, p. 45). Son tableau, excellent certainement pour les espèces de sa faune, deviendrait insuffisant si l'on voulait y faire rentrer tout ce que nous connaissons des autres régions.

1857. LACORDAIRE (Gen. des Col., t. IV, p. 95) forme avec nos insectes une famille spéciale, faisant très-bien ressortir les caractères qui les éloignent des *Throscides* et des *Élatérides*. Je ne lui fais qu'un seul reproche, c'est d'éloigner le genre *Cerophytum* de la famille qui nous occupe.

1858. REDTENBACHER (Fauna Austriaca, 2e éd., p. 482) place les *Eucnémides* au commencement des *Élatérides*, sans même en faire une

tribu spéciale, et fait rentrer le genre *Phyllocerus* dans les *Cébrionides.*

1861. Kiesenwetter (de) (Naturg. der Ins. Deut., t. IV, p. 173) considère les *Eucnémides* comme une famille distincte, en y comprenant les *Throscides.*

1861. Jacquelin Duval (Gen. des Col. Eur., t. III, p. 112) établit une classification dont je ne parlerai pas ici, puisque c'est elle que j'adopte entièrement.

1854. Thomson (Skandin. Coléopt., t. VI, p. 44) maintient également la famille, en lui donnant le nom de *Melasidæ*; mais, à l'exemple de M. de Kiesenwetter, il y fait rentrer les *Throscides.*

1865. Schiödte (Danmarks Buprestes og Elateres) (1) supprime la famille des *Eucnémides* pour en faire la première section de ses *Élatérides;* il termine cette première section par le genre *Throscus,* qui fait suite aux *Microrhagus*, et en éloigne le genre *Lissomus,* qu'il trouve mieux placé dans sa tribu des *Élatérides,* entre les genres *Lacon* et *Adelocera.*

1866. Coquerel (Annales Soc. Ent. de France, 4e série, t. VI, p. 320), dans sa Faune de Bourbon, décrit deux espèces rentrant dans le genre nouveau *Plesiofornax.*

1867. Leconte (Addit. to the Coleopt. Faun. of the United States) fait connaître six espèces nouvelles, plus le genre nouveau *Stethon.*

1867. Chevrolat, dans ses Coléoptères de Cuba (Annales Soc. Ent. de France, 4e série, t. VII, p. 591), donne la description de dix espèces, dont six nouvelles.

1868. Redtenbacher, dans le second volume du Voyage de la frégate *Novara,* décrit cinq espèces nouvelles.

1869. Ferrari décrit, dans le Recueil de la Société zoologique et botanique de Vienne (p. 193), une espèce nouvelle de *Phyllocerus* (*longipennis*).

1) Cet ouvrage a été traduit en anglais (The Ann. and Mag. of Nat. Hist., t. XVIII nº 105, p. 173).

Généralités.

Avant de donner les caractères du groupe d'insectes que nous réunissons sous le nom d'Eucnémides, il me paraît indispensable d'exposer ici d'une manière nette et précise les diverses raisons qui nous ont déterminé à considérer comme familles spéciales un certain nombre de genres placés par tous les auteurs entre les Buprestides et les Élatérides.

Ceci paraît bien simple au premier abord, et pourtant si l'on se reporte aux travaux des entomologistes qui ont étudié la question avant nous, il est facile de se convaincre qu'il n'en est pas ainsi.

Prenons quelques exemples : Latreille, dont les nombreux travaux justement appréciés sont encore aujourd'hui si souvent cités, Latreille lui-même n'avait pas des idées bien nettes sur la classification de ces insectes, puisque (comme on peut le voir par l'extrait qui suit) dans tous ses ouvrages il émet à ce sujet une opinion différente. De si nombreuses variations dans ses idées témoignent assez de l'embarras dans lequel il se trouvait pour classer d'une manière satisfaisante les insectes en question.

Dans son premier travail en 1796 (1), sa famille n° 16 comprend quatre genres : *Buprestis, Melasis, Elater* et *Throscus,* augmentée dans ses additions des *Serropalpus* placés par lui dans sa famille n° 11, entre les *Cerocomes* et les *Lagries.*

Plus tard, en 1804 (2), il crée la famille des Sternoxes, comprenant les Taupins, les Throsques, les Buprestes et les Mélasis. Deux ans après (3) il fait rentrer dans ses Sternoxes le genre *Cebrio* à la place des Throsques, qu'il rejette parmi ses Byrrhides.

(1) Précis des caractères génériques des Insectes disposés dans un ordre naturel.

(2) Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et des Insectes (Suites à Buffon de Sonnini).

(3) Genera Crustaceorum et Insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita, t. I, p. 242.

En 1809 (1) il ajoute le genre *Cerophytum*, qu'il place avant les *Melasis*.

Dans le Règne animal de Cuvier, publié en 1817 (2), nous trouvons un long travail de lui rédigé par A.-G. Desmarest. Ici les Sternoxes deviennent les Serricornes, qu'il divise en sept tribus : Buprestides (où il fait rentrer les *Melasis* et les *Cerophytum*), Élatérides, Cébrionides, Lampyrides, Mélyrides, Ptiniores et Lime-bois. De même que dans ses ouvrages précédents les *Throscus* sont rejetés dans les Clavicornes, entre les *Anthrenus* et les *Dermestes*.

Longtemps après, en 1825 (3), tout en conservant sa famille des Serricornes, il la divise en Sternoxes et Malacodermes. Les Sternoxes sont partagés à leur tour en deux tribus : les Buprestides, dans lesquels il place les *Galba*, les *Melasis* et les *Cerophytum*, les Élatérides, qui comprennent les *Lissodes*, *Cryptostoma*, *Nematodes*, *Eucnemis* et *Throscus*. Les Malacodermes sont groupés dans six tribus différentes : les Cébrionides (où nous trouvons le genre *Anelastes*), les Lampyrides, les Mélyrides, les Clairons, les Lime-bois et les Ptiniores.

Enfin, dans son dernier travail, qui ne fut livré à la publicité dans nos Annales qu'en 1834, après sa mort, ses Serricornes sont partagés en deux sections : Sternoxes et Rhipicérides. Les Sternoxes sont divisés à leur tour en cinq tribus, qui sont les Buprestides, les Eucnémides, les Cérophytides, les Élatérides et les Cébrionides.

Nous constatons par ce qui précède combien Latreille a rencontré de difficultés pour arriver à classer les Eucnémides. Voyons maintenant si les auteurs récents ont été plus d'accord dans leurs classifications, eux qui ont dû profiter de tous les travaux antérieurs.

MM. Lacordaire, en 1857, Jacquelin Duval, en 1859, Kiesenwetter, en 1861, tout en admettant en principe la validité de la famille des Eucnémides, ne la constituent pas de même. Kiesenwetter y fait rentrer les Throscides, qui, chez les deux autres, forment une famille à part, et de plus Lacordaire place après les Cébrionides le genre *Cerophytum*, pour lequel il crée les Cérophytides.

Leconte, en 1853, et plus tard, en 1867, fait des Eucnémides le premier groupe de ses Élatérides, et, dans cette dernière année, place entre

(1) Genera Crustaceorum et Insectorum, t. IV, p. 375.
(2) Id., t. III, p. 225.
(3) Familles naturelles du Règne animal, p. 248.

les Buprestides et les Élatérides les Throscides, en leur donnant la même valeur de famille, quoique, en 1853, ces mêmes Throscides aient été placés par lui entre les Byrrhides et les Histérides.

Schiödte, en 1865, fait également des Eucnémides le premier groupe des Élatérides; mais il y fait rentrer le genre *Throscus* et rejette les *Lissomus* dans le second groupe, les Élatérides vrais.

La conclusion de cet examen, c'est qu'aujourd'hui les hommes les plus éminents que nous ayons en entomologie ne sont pas d'accord sur la valeur de ce groupe comme famille et pas même sur sa composition. Tout ce que nous avons gagné, c'est que, comme famille ou sous-famille, nos insectes en grande partie paraissent invariablement placés par les auteurs récents entre les Buprestides et les Élatérides.

Voilà un fait acquis. Maintenant nos insectes doivent-ils former une famille spéciale ou n'être qu'une annexe des Élatérides?

Tous ceux qui ne veulent pas les séparer des Élatérides sont obligés d'en faire une section différente de ce qu'ils appellent les Élatérides purs. Nous n'avons donc qu'à expliquer pourquoi, contrairement à l'opinion d'Eschscholtz et surtout de MM. Leconte et Schiödte, nous disons que les Eucnémides sont une famille au même titre que les Buprestides et les Élatérides.

Tout d'abord avouons une chose : c'est qu'en fait de classification, ainsi qu'on a pu le voir par l'étude comparative à laquelle nous venons de nous livrer, on est à peu près sûr d'être toujours en deçà ou au delà de la vérité. Pourquoi? c'est que le plus souvent il nous manque une foule d'éléments que le temps seul peut mettre à notre disposition. Nous sommes donc bien loin d'avoir la prétention de juger en dernier ressort, tant s'en faut, et même nous sommes convaincus que dans un temps plus ou moins rapproché il nous arrivera de nouveaux matériaux qui pourront modifier nos idées actuelles. En attendant, souhaitons que ce travail puisse contribuer à diminuer les divergences d'appréciations qui existent aujourd'hui.

M. Leconte (1), tout en considérant les Eucnémides comme des Élatérides, reconnaît lui-même qu'il est nécessaire de les séparer de ces derniers et établit sur eux sa sous-famille Eucnémides, qu'il caractérise ainsi : « *Antennes insérées dans un sinus, un peu rapprochées. Épistome élargi antérieurement,* » tandis que sa seconde section Élatérides est ainsi

(1) Leconte, Revision of the Elater. of the United States (Amer. Philos. Transact., t. X, p. 408).

formulée : « *Antennes insérées contre le bord des yeux, au-dessous du front, qui n'est ni élargi en avant, ni rétréci au milieu.* »

De plus, parmi les caractères propres aux Eucnémides nous trouvons : « *Labre indistinct. Prosternum sans mentonnière en avant.* »

La sous-famille de M. Leconte ainsi caractérisée se rapporte très-bien aux Eucnémides tels que nous les comprenons, en ajoutant cependant que chez ces insectes l'épistome continue directement la courbure du front, tandis que chez les Élatérides l'épistome est sur un plan inférieur au front. L'auteur américain n'a pu se servir de ce dernier caractère, auquel nous attribuons une grande importance, parce qu'il faisait rentrer le genre *Perothops* (1) dans les Cérophytites, qui forment la troisième tribu de ses Eucnémides, et que ce dernier genre offre un épistome sur un plan inférieur au front comme chez les Élatérides. Du reste, M. Leconte (2), sans séparer encore entièrement les *Perothops*, en a fait depuis un sous-groupe spécial, qu'il a placé à la fin des Eucnémides.

A vrai dire, nous ne sommes en désaccord avec lui que pour une question d'appréciation de valeur. Nous regardons comme devant former une famille distincte des Élatérides les insectes, qu'il considère simplement comme une section de ces derniers; bien plus, nous adoptons même parfaitement les trois groupes établis par lui, les *Melasini, Eucnemini, Cerophytini*, en éliminant, bien entendu, le genre *Perothops*, qu'il est impossible de faire rentrer dans aucune division connue, mais qui doit former une famille dont la place sera peut-être tout aussi bien après qu'avant les Élatérides.

Depuis l'ouvrage de M. Lacordaire et peu de temps avant la dernière édition de M. Leconte, M. le docteur Schiödte a publié sous le titre de *Danmarks Buprestes og Elateres* (1865) un travail très-remarquable, où il arrive au même résultat que M. Leconte, en se servant de caractères jusqu'alors négligés ou même tout à fait nouveaux.

Je regarde le travail de M. Schiödte comme une œuvre trop sérieuse pour ne pas en parler ici avec quelques détails, quoique je ne puisse cependant être d'accord avec lui sur bien des points.

Après avoir passé en revue ce qui a été fait jusqu'ici sur les classifications des Buprestides et des Élatérides, et exposé les diverses opinions émises à ce sujet, le savant auteur danois cherche à démontrer que pour

(1) Leconte, Revis. of the Elat., p. 421.

(2) Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., p. 441 (Smiths. Miscell. Collec., 1866).

arriver à une classification tant soit peu naturelle l'on doit tenir compte, non-seulement des caractères tirés de la structure externe de l'insecte, mais aussi de ses caractères biologiques, et que souvent certaines modifications d'une étude difficile ont été par cela seul regardées comme de peu de valeur, quoique ce fût cependant un excellent moyen d'arriver à de véritables analogies naturelles. Pour cela il a eu recours à l'étude des larves et ne s'est pas même arrêté à la structure externe. Il a appelé l'attention de tous sur la conformation des mandibules, dont personne n'avait guère pensé à se servir avant lui; enfin il a insisté d'une manière toute spéciale sur ce prolongement thoracique qui donne à ces insectes la faculté de sauter.

Voici quels sont les caractères textuels des deux sections de ses Élatérides :

SECTIO PRIMA (*Melasini, Eucnemidini*). — *Mandibulæ fimbriis carentes. — Scrobiculi antennarii genis impressi. — Prosternum procursu labiali nullo.*

SECTIO SECUNDA (*Elaterini*). — *Mandibulæ fimbriatæ. — Scrobiculi antennarii capitis nulli. — Prosternum procursu labiali manifesto, ab epimeris incisura acuta utrinque discreto.*

J'admets parfaitement avec lui que l'on doive attacher une certaine valeur aux caractères tirés des mandibules, mais je ne puis être de son avis lorsqu'il veut les faire prédominer, comme on vient de le voir par les deux formules que nous venons de citer. Le second caractère employé me paraît avoir moins de valeur que le précédent, car si les *scrobiculi antennarii* sont parfaitement distincts chez les *Xylobius*, ils le sont beaucoup moins chez le *Melasis*, encore un peu visibles chez le *Drapetes* et très-distincts chez le *Lacon*, qui est un Élatéride.

Or M. Schiödte place dans sa première section les genres *Melasis*, *Xylobius*, *Eucnemis*, *Microrhagus* et *Throscus*, et dans sa seconde le genre *Lissomus*, qu'il met entre les *Lacon* et les *Adelocera*.

Le caractère tiré de l'absence de la mentonnière nous a également servi pour caractériser nos Eucnémides, tout en faisant remarquer qu'elle existe chez le *Cerophytum*, dont nous avons fait un groupe à part.

Mais ce ne sont pas là les seules raisons qui ont déterminé M. Schiödte à réunir nos insectes aux Élatérides. L'argument sur lequel il insiste pendant plusieurs pages s'appuie tout entier sur l'examen des larves et sur-

tout sur celle du *Melasis*, qu'il a pu le plus facilement étudier et dont il nous a donné une excellente description comparative.

D'après lui la ressemblance de cette larve avec celle des Buprestides aurait été la seule raison mise en avant par ceux qui veulent faire du *Melasis* un passage entre ces insectes et les Élatérides. Or cette ressemblance ne serait que purement extérieure et ne pourrait contrebalancer les résultats de l'étude de sa structure interne. La larve du *Melasis*, comme celle des Élatérides, a un tube digestif de la longueur du corps, tandis qu'il est trois fois plus long chez les Buprestides. Joignez à cela les différences buccales et vous aurez les principaux arguments sur lesquels M. Schiödte se base pour conclure que cette larve est nécessairement carnassière et ne peut pas être autre chose. Malgré l'autorité de M. Schiödte il nous est bien difficile d'admettre ses conclusions, et pour peu que l'on veuille parcourir l'excellent mémoire de M. Perris (notre Réaumur de Mont-de-Marsan, comme l'a si bien dit M. Mulsant), on pourra se convaincre que cette larve, quoique ne pouvant pas ronger le bois, ainsi que l'indique l'organisation de sa bouche, peut cependant l'attaquer et le détruire par un frottement continu et par conséquent s'en nourrir. Elle vit donc de bois désagrégé comme celles des Buprestides et fait elle-même les galeries dans lesquelles on la trouve; galeries qu'il est impossible de confondre avec aucune autre, soit pour la direction, soit pour la forme. Dès lors le principal argument de M. Schiödte n'existe plus, et sous ce rapport notre famille est plus voisine des Buprestides que des Élatérides. On ne doit donc plus penser à la réunir à ces derniers, et comme, d'après l'avis de tous, les mœurs doivent avoir une grande influence pour l'établissement d'une classification naturelle, il faut bien se garder de mettre sous la même dénomination des insectes de goûts si différents.

Le caractère tiré du bord interne des mandibules est-il meilleur ? Au premier abord il paraît très-bien distinguer les Élatérides purs des Eucnémides et des Buprestides. Ceci est vrai; mais quand on arrive de cette manière à séparer deux genres qui sont reconnus par tous comme appartenant à la même famille, le genre *Throscus*, qu'il place dans ses *Eucnemidini* et les *Lissomus* dans ses *Elaterini*, on doit, ce me semble, arriver nécessairement à conclure que les mandibules ne peuvent servir d'une manière valable à caractériser un groupe, surtout quand on retrouve dans une famille essentiellement naturelle, les Longicornes, les deux modifications dont nous venons de parler.

Il est un autre caractère regardé par M. Schiödte comme fondamental du type Élatéride, qu'il s'étonne de voir jusqu'ici si peu mis en valeur :

c'est la propriété de sauter caractérisée chez tous ces insectes par une modification de la saillie prosternale, qu'il appelle *mucro saltatorius*. Pour lui son *mucro saltatorius* n'est pas ce que nous avions pensé jusqu'ici, il faut bien l'avouer; car nous avions toujours cru que c'était la saillie prosternale, dont la pointe, venant s'arc-bouter dans une petite fossette qui se trouve tout à fait en avant du sillon mésosternal si profond en arrière, donnait à l'insecte par sa détente la possibilité de sauter. Or, d'après M. Schiödte, cette saillie prosternale n'est que le support de son *mucro saltatorius*. Maintenant, après l'examen consciencieux de tous les genres cités dans son ouvrage, il nous paraît bien difficile de trouver la ligne de démarcation entre la saillie prosternale et le *mucro saltatorius*. Cette ligne de démarcation ne doit pas toujours exister, puisque lui-même dit, en passant en revue les diverses modifications de cet organe dans sa *Tribus Elaterini* : « *Prosterni processus posticus in mucronem saltatorium sensim transiens* (1). » Dès lors, si l'on ne connaissait pas cette modification de la saillie prosternale dans les Eucnémides, où en effet le *mucro saltatorius* est très-distinct et forme comme un étage supérieur, on ne pourrait la reconnaître dans les Élatérides.

Pour nous le *mucro saltatorius* ne serait vraiment bien développé que chez les Eucnémides, qui sautent beaucoup moins que les Élatérides, et n'existerait qu'à l'état rudimentaire chez ces derniers. En définitive le *mucro saltatorius* serait plutôt un modérateur du saut, caractère qui donnerait plus de valeur encore à la séparation que nous voulons faire. Du reste ce *mucro saltatorius*, comme l'a fort bien fait observer M. Kiesenwetter, ne peut avoir de valeur pour le saut qu'à une condition, c'est que le prothorax ait une grande mobilité; aussi voyons-nous que les Buprestides, qui tous ont une saillie prosternale distincte, souvent très-développée, ne peuvent pas sauter malgré cela, parce que leur prosternum est immédiatement appliqué contre le mésosternum. Les Throscides, chez lesquels le prothorax commence à être mobile et où le *mucro saltatorius* est cependant bien développé, ne doivent pas sauter malgré cela, parce que le sillon mésosternal ne possède pas la petite fossette qui doit servir de point d'appui.

(1) Dans le même genre *Corymbites* nous trouvons chez le *latus* l'extrémité de la saillie prosternale présentant assez brusquement une apparence de *mucro saltatorius*, tandis que, chez l'*æruginosus*, la saillie prosternale paraît complétement simple. Mais, chose remarquable, dans les *Chrysobothrys affinis*, *Melanophila cyanea* et *Anthaxia manca*, nous trouvons un *mucro saltatorius* peut-être mieux développé que celui du *Corymbites latus*.

Chez les Eucnémides, où le saut commence à paraître, mais où je ne crois pas qu'il soit général, il y a mobilité plus grande du prothorax, un *mucro saltatorius* bien développé, plus saillant en arrière que la saillie prosternale ; mais dans quelques genres le sillon mésosternal n'offre plus à son bord antérieur la petite fossette caractéristique.

Chez les Élatérides la mobilité du prothorax est très-grande, le *mucro saltatorius* n'existe plus ou à peine en trouve-t-on des traces, et toujours à la partie antérieure du sillon mésosternal on voit cette petite fossette qui sert de point d'appui pour la détente et produit le saut.

La conclusion de tout ce qui précède doit naturellement être que tous les genres compris entre les Buprestides et les Élatérides forment une ou plusieurs familles de transition. On n'aura donc pas lieu de s'étonner si l'on retrouve exceptionnellement quelques exemples des caractères constitutifs des familles voisines. Or qui dit transition doit nécessairement dire ressemblance comme dissemblance avec ce qui suit ou précède ; dissemblance qui se fera souvent remarquer par des caractères tout à fait exceptionnels. Pour n'en citer qu'un exemple pris sur un genre que l'on trouve très-communément, l'antenne du *Throscus* ne doit-elle pas paraître une monstruosité pour un Sternoxe ?

Devons-nous faire une ou plusieurs familles ? La réponse à cette question je l'ai déjà faite en partie en publiant les Throscides, famille admise déjà par MM. Lacordaire, Leconte et Jacquelin Duval. Pour nous il y a donc deux familles ou plutôt trois : la première composée ainsi qu'il a été dit (Throscides) ; la seconde, beaucoup plus nombreuse, comprenant les Eucnémides, et enfin une troisième, où je ne vois jusqu'ici que le seul genre *Perothops,* renfermant seulement deux ou trois espèces, mais que personne n'a pu faire rentrer d'une manière un peu rationnelle dans un groupe plutôt que dans un autre. Suivant M. Lacordaire il en faudrait une quatrième, celle des Cérophytides, établie sur le seul genre *Cerophytum.* Tout en convenant que nous avons affaire là à une forme aberrante, nous ne croyons pas que les différences soient assez fondamentales pour motiver cette séparation. Les caractères tirés de l'insertion des antennes, sur lesquels M. Lacordaire insiste, sont plutôt apparents que réels, et quant à la structure des hanches postérieures dont le bord postérieur ne présente pas de gouttière, tout cela ne me paraît pas assez important pour contrebalancer l'ensemble des autres caractères.

M. Schiödte s'est beaucoup occupé de la bouche des Eucnémides, et nous devons à son beau talent iconographique tout ce qui concerne les genres *Melasis*, *Xylobius*, *Eucnemis* et *Microrhagus*. L'étude de ces

organes faite sur un plus grand nombre de genres pourrait-elle servir à mieux séparer les Eucnémides des Élatérides ? je ne le sais, et il me paraît impossible de le décider actuellement. D'ailleurs cette étude offre tant de difficultés, elle comprend des organes si délicats et encore plus réduits ici que chez les Élatérides, qu'on peut la déclarer souvent impossible, surtout en réfléchissant qu'elle ne peut se faire qu'en sacrifiant l'insecte. Or, lorsqu'on a affaire à un individu unique qui souvent ne nous appartient pas, on avouera qu'il faut bien s'arrêter devant de pareils obstacles.

Aujourd'hui il me semble que l'on reconnaîtra toujours un Eucnémide à la forme de l'épistome, qui est plus ou moins rétréci à la base et continuant la courbure du front, aux antennes insérées assez loin des yeux sous un petit rebord du front, à l'absence du labre, qui ne se rencontre ici que très-exceptionnellement (*Pterotarsus* et *Thylacosternus*); à la mentonnière, qui manque chez tous, excepté chez le *Cerophytum*, enfin aux larves, dont la forme a l'apparence de celles des Buprestides, et de plus au *mucro saltatorius* bien développé.

Les différences qui distinguent les Throscides sont l'immobité du *mucro saltatorius* dans le mésopectus, les trochanters postérieurs coupés obliquement et ne faisant aucune saillie en dedans, les antennes insérées plus près des yeux, et le prosternum, toujours muni d'une mentonnière.

Quant aux Buprestides, avec lesquels on peut leur trouver certains rapports de forme, ils s'éloignent de nos insectes par l'immobilité du prothorax, par la présence de trochantins visibles aux hanches antérieures et intermédiaires. Je ne parle pas du faciès, qui est tellement différent que personne ne pourra jamais s'y tromper.

On ne peut également pas les confondre avec les Cébrionides, qui ont des pattes fouisseuses, des jambes comprimées et dilatées vers l'extrémité, ainsi que des éperons terminaux bien développés.

Voilà donc, ce me semble, la validité de notre famille suffisamment établie quant à présent. Cherchons maintenant par l'examen des principaux caractères de nos insectes, comparativement avec ceux des Buprestides, des Throscides et des Élatérides, si là encore nous trouverons de nouvelles preuves pour asseoir plus solidement notre opinion.

Étude comparative des Caractères généraux.

Les Eucnémides sont, en général, des insectes de forme oblongue ou allongée, assez souvent cylindrique ou même quelquefois un peu conique, rappelant par leur faciès tantôt quelques Élatérides ou Buprestides, et tantôt, mais plus rarement, certains Cébrionides. Malgré cela, la position verticale de leur tête, qui est assez enfoncée dans le prothorax, leur donne un faciès spécial qui permet de les reconnaître facilement. Leur taille, en général assez petite ou moyenne, arrive rarement à des proportions assez considérables (30 mill.), sans jamais atteindre les grands développements que l'on observe dans les familles voisines. Leur couleur, le plus souvent assez sombre et uniforme, devient quelquefois claire et même forme des dessins variés, mais ne prend que très-rarement les teintes métalliques. Il n'en est pas de même chez les Buprestides, où les couleurs métalliques sont tellement dominantes qu'on les désigne chez nous sous le nom vulgaire de *Richards*, dénomination que l'on retrouve à peu près identique dans divers autres pays.

La tête, toujours fortement verticale chez les Mélasites et les Eucnémides, paraît l'être un peu moins chez les Cérophytites, mais cependant l'est encore bien plus notablement que chez les Élatérides, qui l'ont seulement penchée. Ils se rapprochent donc davantage, sous ce rapport, des Buprestides et des Throscides, et s'éloignent par conséquent des Pérothopides.

L'épistome, toujours assez grand et infléchi, est rétréci à sa base par les cavités antennaires ; le plus souvent, il est trapéziforme et quelquefois un peu transverse (*Soleniscus mutabilis*). Chez les Buprestides, Throscides et Élatérides, nous voyons cet organe tantôt pas sensiblement rétréci par les cavités antennaires (*Throscus*), et tantôt, au contraire, très-notable-

ment (*Drapetes*, *Lissomus*). Le genre *Cerophytum* rentre dans cette dernière catégorie, ce qui, pour nous, est une raison de plus de le laisser dans les Eucnémides. Nous voyons aussi l'épistome varier de forme dans les familles dont nous venons de parler, tandis qu'ici ce n'est qu'exceptionnellement qu'il n'est pas trapézoïdal.

De plus, ce qui nous paraît très-important à noter, c'est que, chez nos insectes, l'épistome continue directement la courbure du front ; caractère qui se retrouve chez un grand nombre de Buprestides, chez les Throscides, tandis que chez les Élatérides et les *Perothops* cette courbure ne se continue plus directement sur l'épistome, mais se trouve sur un plan inférieur.

En règle générale, on peut dire que le labre fait défaut dans les Eucnémides, puisqu'il ne se rencontre que très-exceptionnellement dans les genres *Pterotarsus* et *Thylacosternus*, tandis qu'il existe toujours chez les Buprestides, les Throscides et les Élatérides.

Le mode d'insertion des antennes est un caractère trop important dans cette famille pour ne pas le mentionner ici. En effet, ces organes, chez les Eucnémides, sont insérées assez loin des yeux sous un petit rebord du front, ainsi que cela a lieu également chez les *Perothops*, tandis que chez les Throscides et les Élatérides elles sont insérées près du bord antérieur des yeux. Je ne parle pas des Buprestides, chez lesquels le mode d'insertion varie.

Elles affectent à peu près les mêmes formes que chez les Élatérides et offrent aussi les mêmes modifications.

Le prothorax librement articulé, et par conséquent ne portant point exactement contre le mésothorax, le distingue par cela seul des Throscides et des Buprestides, chez lesquels le prothorax est fortement appliqué contre l'arrière-corps et porte exactement en dessous contre le bord antérieur du mésosternum, rendant dès lors tout saut impossible. Par cela même ils se rapprochent des Élatérides, chez lesquels, pourtant, la mobilité du prothorax est beaucoup plus grande.

Presque toujours le prosternum est tronqué en avant, car, à proprement parler, nous ne le voyons se prolonger en mentonnière que dans le seul genre *Cerophytum*, bien que nous en trouvions déjà un vestige dans les genres *Ceratogonys* et *Anelastes*. Tous les auteurs, jusqu'ici, ont été d'accord pour considérer ces deux derniers genres comme des Eucnémides. Or, chez ces insectes nous trouvons dans la structure du bord antérieur du prosternum tout à fait le passage à la mentonnière du *Cero-*

phytum, et dès lors ce caractère seul ne nous paraît pas pouvoir être invoqué pour séparer ce dernier genre de notre famille des Eucnémides. Il faudrait alors séparer les Campylites des Élatérides, puisque ceux-ci n'offrent plus de mentonnière.

Si nous prenons maintenant la partie postérieure du prosternum, nous la verrons prolongée en arrière par une saillie plus ou moins forte qui se trouve dans les quatre familles dont nous parlons. Chez les Buprestides elle est logée dans un sillon du mésosternum, juste assez grand pour la contenir, de même que chez les Throscides, au lieu que chez les Eucnémides et les Élatérides ce sillon devient à sa partie postérieure une fossette assez profonde pour permettre à la saillie prosternale d'y jouer librement. Notre famille actuelle se distingue facilement de celle des Élatérides par cette saillie pour ainsi dire partagée en deux parties, l'une inférieure concolore au reste du prosternum, l'autre supérieure plus ou moins dirigée en arrière et en haut, d'une couleur ordinairement moins foncée (*mucro saltatorius*). Remarquons, à ce sujet, que chez les Élatérides, qui sautent beaucoup mieux que les Eucnémides, ce *mucro* n'existe plus, ou du moins ne se présente parfois qu'à l'état rudimentaire.

Chez les insectes qui nous occupent le propectus nous offre le plus souvent des sillons antennaires de deux ordres distincts : l'un en dedans, tantôt formé par les sutures prosternales excavées, tantôt juxta-sutural ; l'autre, en dehors, plus ou moins rapproché du bord externe des propleures. Dans les Buprestides ces sillons ne se présentent que tout à fait exceptionnellement chez quelques Agrilides et Trachydes; ils existent constamment chez les Throscides connus jusqu'ici, et enfin, chez les Élatérides, nous les retrouvons encore dans quelques groupes.

De même que les Élatérides et les Throscides, nos insectes ont l'abdomen composé de cinq segments parfaitement distincts, dont les deux premiers ne sont pas soudés ensemble, comme cela a lieu chez les Buprestides.

Nous retrouvons chez ces derniers des trochantins très-apparents aux hanches antérieures et intermédiaires qui sont globuleuses ; tandis que chez les Throscides, les Eucnémides et les Élatérides, ces trochantins ne sont plus apparents, bien que les hanches affectent la même forme.

Les hanches postérieures des Eucnémides possèdent des lames supérieures pouvant recouvrir les cuisses au repos. En général, ces lames sont bien plus développées que chez les Élatérides, en exceptant cependant le genre *Cerophytum*, qui en est tout à fait dépourvu. Les mêmes modifica-

tions se retrouvent chez les Buprestides et les Throscides, et nous pouvons constater chez eux le même développement et presque les mêmes formes.

Les tarses ne nous présentent pas de caractères bien spéciaux ; mais pourtant il est à remarquer que les lamelles, qui ne paraissent faire défaut dans les Buprestides que très-exceptionnellement dans le groupe des Chrysobothrydes et des Agrilides, existent toujours chez les Throscides et très-souvent chez les Élatérides, mais ne se présentent que peu fréquemment chez les Eucnémides.

Les espèces décrites jusqu'ici sont peu nombreuses relativement à celles qui existent dans les collections et ont été réparties dans trente-deux genres distincts.

Ces insectes sont, en général, fort rares, et cela se comprend ou du moins s'explique en admettant, ce qui est très-probable, que la plupart sont nocturnes, et toujours, par cela même, très-difficiles à trouver, de sorte qu'on ne peut dire actuellement la contrée qui est réellement la plus riche. A en juger d'après ce que renferment les collections, le plus grand nombre proviendrait d'Amérique, d'Australie et de l'Archipel Indien, et l'Afrique ainsi que l'Europe ne fourniraient que la minorité.

Mœurs.

L'habitat des Eucnémides paraît assez varié. On en trouve un certain nombre dans les parties cariées des arbres, sous les écorces, et d'autres se rencontrent en battant les bois ou même en fauchant.

Leurs premiers états sont encore peu connus, et les seules larves décrites sont celles du *Melasis flabellicornis* et des *Fornax madagascariensis, badius* et *orchesides*.

Sous le titre d'*Histoire des métamorphoses du Farsus unicolor*, M. Perris vient de m'envoyer un mémoire des plus intéressants qu'il veut bien me permettre d'insérer ici. Ce travail, auquel il a joint des dessins de la plus grande exactitude, ne se borne pas à donner la description détaillée des divers états de cet insecte; il renferme encore une étude comparative des autres larves d'Eucnémides connues jusqu'ici, ainsi que les détails les plus curieux sur leur manière de vivre; mémoire d'autant plus important à consulter, qu'il vient après un travail de M. Schiödte sur le même sujet. De plus, M. Éd. Perris a bien voulu ajouter à ce travail la description des premiers états de l'*Eucnemis capucinus* et du *Xylobius humeralis*.

HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES

DU

FARSUS UNICOLOR Latr., de l'EUCNEMIS CAPUCINUS Ahr. et du XYLOBIUS HUMERALIS Duf.

Par M. Édouard PERRIS.

—

Dans le mois de mai 1832 je trouvai, aux environs de Mont-de-Marsan, sous l'épaisse écorce d'un vieux chêne mort, plusieurs cadavres de l'insecte, bien rare alors, appelé *Farsus unicolor*. Ils provenaient probablement de l'arbre que j'explorais ; mais j'y cherchai vainement des traces de larves ou un individu vivant, et je fis même, depuis cette époque, des recherches inutiles sur les chênes morts qui me tombaient sous la main.

Plus de vingt ans après, en 1852, M. Bauduer, jeune entomophile plein d'ardeur, habitant la ville de Sos (Lot-et-Garonne), m'envoya un fragment presque pourri d'un tronc de chêne, criblé de trous et de galeries que je crus d'abord être l'œuvre du *Platypus cylindrus*, mais qui, observées avec quelque soin, me laissèrent voir dans un grand nombre d'entre elles un cadavre de *Farsus*. Sans me préoccuper de l'événement qui avait fait périr cette génération avant sa naissance, je m'en réjouis à un certain point de vue, puisqu'il me permettrait de résoudre de la manière la plus certaine la question de l'habitat des larves de cet insecte.

L'année suivante, M. Bauduer fut encore plus heureux ; il eut la chance de rencontrer un tronc de chêne depuis longtemps gisant sur le sol et en partie réduit à l'état presque spongieux, dans lequel il recueillit plus de 300 *Farsus ;* tant il est vrai qu'il n'y a peut-être pas d'insecte rare, et que, lorsqu'on découvre sa manière de vivre ou son berceau, on peut se le procurer en quantité, comme je l'ai éprouvé bien des fois. M. Bauduer se hâta de m'envoyer des tronçons assez volumineux de cet arbre si productif, et, en les explorant, j'y trouvai des *Farsus* éclos, des nymphes, quelques larves dont la forme répondait bien à l'idée que je m'en étais faite, et beaucoup d'autres larves très-différentes de forme et qui piquèrent

vivement ma curiosité. Au premier aspect je les pris pour des larves d'un Hyménoptère parasite. Leur surface très-lisse, la petitesse de leur tête, la simplicité et la conformation des organes de la bouche semblaient justifier cette opinion ; mais elle se trouvait contredite par le nombre des segments et par la position des stigmates. J'étais donc fort intrigué. Je signalai ces larves à M. Bauduer, en l'invitant à ne rien négliger pour en suivre les métamorphoses, et je me promis d'en faire autant de mon côté. N'ayant pas alors le temps de les étudier, j'en mis plusieurs dans l'alcool, comme je l'avais déjà fait pour les larves et nymphes reconnues appartenir au *Farsus*, afin de les examiner plus tard.

Ceci se passait au mois de juillet 1863. Depuis lors rien ne naquit de mes bois jusqu'en juillet de l'année suivante, et à cette époque je n'en vis sortir que des *Farsus*. En désespoir de cause je me mis à dépecer ces bois, et je n'y trouvai plus une seule de ces larves dont j'étais si préoccupé. M. Bauduer n'en avait pas appris plus que moi. Sur ma demande, il m'envoya un nouveau tronçon de chêne ; j'y retrouvai les deux sortes de larves déjà observées, vivant pêle-mêle dans des cellules ou galeries séparées, sans que l'une pût être parasite de l'autre. En les étudiant alors avec attention, je leur trouvai, malgré des différences de forme bien tranchées et de grandes dissemblances de structure du côté de la tête, des points de rapprochement qui me persuadèrent que la larve, en apparence d'Hyménoptère, n'était qu'un premier état de la larve du *Farsus*. Pour contrôler cette supposition, je suivis assidûment leur développement, en découvrant de temps en temps quelqu'une d'entre elles, et je finis par constater que les larves objet de tant de doutes et de préoccupations prenaient la forme de celles dont j'étais parfaitement sûr.

Donnons maintenant la description de ces deux larves :

PREMIÈRE FORME DE LA LARVE DU **Farsus.**

Longueur maximum : 7 millim. — Elliptique, très-ventrue, apode, d'un blanc presque mat, charnue, assez ferme, parfaitement glabre et lisse, même au microscope.

Tête très-petite, enchâssée dans le prothorax, un peu plus longue que large, peu convexe, blanche comme le reste du corps, marquée de trois

lignes rousses subcornées se réunissant un peu au-dessus du milieu; les deux inférieures arquées, formant par leur réunion une demi-ellipse, la supérieure bifurquée vers le vertex. Ces lignes s'épaississent un peu à leur point de réunion, où les inférieures semblent, à une très-forte loupe, former une sorte de lame tranchante, enclosant en partie un petit mamelon charnu qui paraît surmonté de tubercules subcornés. C'est dans cet état de simplicité que se présentent, même à un fort grossissement, les organes qui composent la bouche; mais au microscope on voit autre chose. Cet instrument montre, en effet, que le mamelon précité supporte une languette conique et bifide à l'extrémité, et à droite et à gauche de cette languette un petit appendice un peu moins long, beaucoup plus grêle, simulant un palpe uniarticulé et en ayant probablement les fonctions.

Le corps, très-ventru, ainsi que je l'ai dit, mais un peu déprimé, est composé de douze segments, dont trois pour le thorax et neuf pour l'abdomen. Tous ces segments sont égaux ou à peu près en longueur; mais il va sans dire, vu la forme de la larve, qu'il est loin d'en être de même pour la largeur. Le dernier segment est régulièrement arrondi, sans la moindre inégalité, le moindre pli. Les côtés n'ont pas de bourrelet ambulatoire rétractile, mais ils sont festonnés par la saillie des segments. Sur le milieu de chaque segment, tant en dessus qu'en dessous, à part cependant le prothorax et le dernier segment abdominal, on aperçoit une toute petite plaque ou aréole roussâtre, comme subcornée, du moins sur son périmètre, en ellipse transversale, nullement rétractile et stigmatiforme. On serait, en effet, tenté de prendre ces aréoles pour des stigmates, malgré l'anomalie de leur nombre (dix paires) et de leur position sur tous les segments, sauf le premier et le dernier, si l'on n'était frappé par la vue des vrais stigmates, très-apparents le long des flancs. Ils sont roussâtres aussi, circulaires, à péritrème bien marqué, au nombre de neuf paires, dont une près du bord antérieur du mésothorax et une près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Avec cette régularité de formes et de détails, et le peu d'apparence des organes de la tête, il serait difficile de dire, au premier coup d'œil, où sont le dessus et le dessous de cette larve, puisque ces deux faces se ressemblent parfaitement. Si on la considère de côté, on remarque que, d'une part, elle est assez fortement bombée, et de l'autre très-peu convexe et un peu sinueuse. Tout naturellement on serait porté à croire que le côté convexe est celui du dos, et ce serait une erreur, car c'est précisément celui du ventre. On le reconnaît à l'anus qui se trouve sur cette face, très-près de la base du dernier segment. Il se présente sous la forme d'un mamelon déprimé, à peu près semi-discoïdal, avec un pli médian.

Seconde forme de la Larve.

Si l'on regarde la figure que je donne de cette seconde larve et qu'on la compare à celle de la première, on ne pourra s'empêcher de penser qu'elles appartiennent à deux insectes très-différents ; et plus on s'appesantira sur cette comparaison, plus on se confirmera dans cette conviction, car les détails ne sont pas moins disparates que l'ensemble. Elles n'ont de commun que : 1° l'absence de pattes; 2° le nombre des segments, qui est de douze, caractère insignifiant pour les larves de Coléoptères, mais qui m'a conduit cependant à cette conclusion que la larve ventrue n'était pas de la classe des Hyménoptères parasites dont les larves, qui me sont connues, ont treize segments; 3° le nombre, la position et la forme des stigmates ; 4° les petites aréoles elliptiques placées, tant en dessus qu'en dessous, sur le milieu de tous les segments, sauf les deux extrêmes. Cette dernière particularité, dont la larve du *Farsus* m'offrait le premier exemple, et qui doit être fort rare, me parut avoir une grande importance, et c'est elle qui devint le motif déterminant d'un rapprochement que l'observation a plus tard confirmé.

Voyons maintenant quelles modifications a subies la première larve pour devenir la seconde.

Sa taille maximum de 7 millim. a pu atteindre celle de 10 à 11 millim. Sa forme, elliptico-ventrue et déprimée du côté du dos, est devenue allongée, presque cylindrique, avec un rétrécissement sensible et assez brusque antérieurement, et une diminution progressive de diamètre vers l'extrémité postérieure. Le corps est demeuré glabre, mais sa surface, autrefois parfaitement lisse, même au microscope, s'est couverte d'aspérités spiniliformes très-petites, extrêmement serrées et inclinées en arrière. Il s'est produit de plus, tant en dessus qu'en dessous des segments abdominaux, des rides inégales, onduleuses, se dirigeant obliquement vers la base ou les côtés. Sa tête charnue, convexe, très-petite et peu apparente, marquée des traits roussâtres dont j'ai parlé, avec les organes de la bouche à peine visibles et non saillants, sauf les palpes, s'est changée en une sorte de prisme ou de groin ferrugineux, solidement corné, tout d'une pièce, convexe d'un côté avec quelques inégalités peu apparentes, concave de l'autre avec une fine arête au milieu, quelques stries longitudinales raccourcies,

et à la base deux élévations, deux apophyses triangulaires qui augmentent la concavité. Le bord antérieur est profondément découpé en six dents, séparées en deux groupes de trois, dont la médiane, qui est la plus longue, large et un peu obliquement tronquée, et les deux autres triangulaires. Les lignes rousses de la tête ont complétement disparu, et elles se sont transportées sur le premier segment, où elles forment, tant en dessus qu'en dessous, un V renversé à branches un peu arquées et légèrement enfoncées. Entre ces deux branches, du côté où la tête est concave, surgit un assez gros mamelon charnu, un peu rétractile et obsolétement bilobé.

J'ai dit les difficultés que j'ai éprouvées pour reconnaître le dos et le ventre de la première larve. Pour la seconde, j'ai cru pouvoir me prononcer sans hésitation. Évidemment, me suis-je dit, la région ventrale est du côté où la tête est concave. La larve, en effet, se nourrissant de bois, il est tout naturel de penser qu'elle pioche ou ratèle le tissu ligneux, en agissant de haut en bas à l'aide de l'instrument que la nature lui a donné, et que dès lors la face inférieure de la tête soit la face concave ; car c'est de ce côté seulement que l'instrument semble pouvoir fonctionner avec quelque énergie comme pioche ou comme rateau. J'ai voulu néanmoins vérifier la chose, et ce n'est pas sans une grande surprise que j'ai rencontré l'anus sur le côté où la tête est convexe. Mais l'anus se trouvait-il exceptionnellement du côté du dos ? Rien n'était impossible avec une larve qui présentait d'autres dérogations aux règles ordinaires. Je me suis mis alors à explorer la tête avec le plus grand soin et avec le secours d'une très-forte loupe. Sur la face concave, je n'ai trouvé que ce que j'ai déjà dit, et par conséquent rien qui pût éclairer la question. Sur la face convexe, au contraire, j'ai remarqué distinctement, dans la profonde échancrure laissée par les deux groupes de dents, une petite pièce en rectangle transversal, suivie d'une autre pièce plus petite encore et antérieurement subarrondie. Voilà, me suis-je écrié, un épistome et un labre ; donc c'est là le dessus : c'est le dessous, m'ont dit tout aussitôt trois petits appendices surmontant la seconde pièce, laquelle devenait, dès lors, à mes yeux, l'analogue de celle que j'avais déjà observée dans la première larve. Je devais, en effet, voir dans ces organes non plus un épistome et un labre, mais un menton, une lèvre, une languette et des palpes que je ne puis bonnement considérer comme placés sur le front.

La moralité de ces hésitations, de ces hypothèses et de ces solutions définitives, c'est qu'il faut pouvoir disposer d'un assez grand nombre d'individus pour voir dans l'un ce que l'autre vous cache et pour contrôler ce qu'on a vu ou cru voir une première fois, et qu'il y a toujours des

inconvénients à étudier des sujets morts dont les organes ne sont pas en mouvement, et, qui pis est, conservés dans l'alcool, qui contracte ces organes et empêche souvent d'en bien voir la composition et la structure.

Mes investigations m'ont révélé autre chose. Sur la même face convexe de la tête, au-dessous de l'angle qui sépare, de chaque côté, la dent conique externe de la large dent tronquée, existe une cavité oblongue. Dans cette cavité se montre, à un très-fort grossissement, un organe membrano-charnu et tuberculiforme, mais composé au moins de deux articles rétractiles, dont le second est surmonté de deux petites pointes. Que sont ces organes ? S'ils étaient beaucoup plus rapprochés des palpes déjà signalés et qui sont des palpes labiaux puisqu'ils sont implantés sur une lèvre, je les qualifierais de palpes maxillaires; mais évidemment ils ne font pas partie des accessoires de la bouche, et dès lors je les appelle des antennes. Elles ne sont pas, il est vrai, insérées comme à l'ordinaire aux angles latéraux de la tête; mais est-ce que cette anomalie a quelque chose de bien étonnant dans une larve qui en offre tant d'autres?

Arrêtons-nous maintenant un instant sur les faits qui précèdent.

Mon ami M. Fabre, d'Avignon, dont je déplore vivement, dans l'intérêt de la science, le mutisme entomologique, a publié dans les Annales des Sciences naturelles, avec un admirable talent d'observation et un style descriptif des plus attrayants, les surprenantes transfigurations que subit la larve du *Sitaris muralis*. Nous savons aussi, par le même auteur, que les larves des *Meloe* sont soumises aux mêmes lois, et M. Giraud, dans son remarquable et consciencieux travail sur les insectes de la ronce (Soc. ent., 1866, p. 443), justifiant les suppositions de M. Fabre, a démontré que les larves de *Zonitis* ont une destinée analogue. Il est plus que probable qu'il en est ainsi également de celles des *Mylabris*, des *Cantharis* et autres genres du même groupe. Sans doute il y a très-loin de l'hypermétamorphose des larves de la famille des Méloïdes à celle de la larve du *Farsus* ; mais, en dehors de cette famille, quelle est la larve qui éprouve les changements observés dans celle de l'Eucnémide dont il s'agit? Je n'en connais aucune, ni par moi-même, ni par les auteurs que j'ai pu consulter. Et ces changements ne sont pas, comme on a pu le voir, de faible importance, puisqu'il ne reste, en définitive, de commun aux deux formes qu'un ou deux caractères en apparence futiles. C'est là un fait très-piquant à la fois et très-intéressant, et qui cessera d'être unique le jour où un observateur assidu, patient, portant ses recherches sur les premiers âges des larves, et servi par le hasard ou averti par la découverte que des

circonstances, fortuites aussi, m'ont permis de faire, arrivera à constater des choses plus surprenantes encore peut-être.

Les changements que j'ai signalés se manifestent nécessairement à la suite d'une mue, comme pour les larves des Méloïdes, et je suis convaincu qu'ils se produisent brusquement, sans passer par une autre forme transitoire. Dès que j'ai cessé de trouver des larves de la première forme, je n'ai plus rencontré que des larves de la seconde.

J'ai dit que celles-ci atteignent une longueur de 10 à 11 millim.; mais cette taille est celle du plus petit nombre. La plupart ne dépassent pas 7 à 8 millim., et il y en a qui descendent, même à l'état adulte, à 3 millim.

Les larves d'Eucnémides déjà connues se réduisent à deux : celle du *Melasis buprestoïdes*, décrite par Erichson (Arch. de Wiegm., 1841, I, p. 84); par M. Guérin (Soc. ent., 1843, p. 163); par moi-même (Soc. ent., 1847, p. 541), et par M. Nordlinger (Ent. Zeit. Stettin, 1848, p. 226), et celle du *Fornax madagascariensis*, publiée par Ch. Coquerel (Soc. ent., 1856, p. 511). Ces deux larves et celle du *Farsus*, toutes apodes, il est vrai, aveugles et presque inertes, diffèrent tellement entre elles qu'on ne les croirait pas de la même famille. Celle du *Melasis* est en forme de pilon aplati, charnue, assez molle, souple; celle du *Fornax* linéaire, très-déprimée, d'une consistance et d'une rigidité remarquables; l'une et l'autre, surtout la seconde, beaucoup plus longues que l'insecte parfait, tandis que celle du *Farsus*, assez ferme, du reste, est presque cylindrique et à très peu de chose près de la longueur de l'insecte qui doit en sortir. Ce sont là tout simplement des différences génériques comme on en trouve, pour ne citer que quelques exemples, entre les larves de *Dyschirius*, de *Zabrus*, d'*Omophron* et de *Bembidium*, celles de *Dytiscus*, de *Colymbetes*, d'*Hydroporus* et de *Gyrinus*, celles d'*Athous*, d'*Agriotes* et de *Cryptohypnus*, celles de *Chrysobothris* et d'*Agrilus*, de *Mordellistena* et d'*Anaspis*, de *Rhagium*, de *Saperda* et d'*Agapanthia*, de *Coccinella*, de *Thea*, d'*Exochomus*, de *Novius*, de *Scymnus*, etc...; mais ce n'est pas aux formes extérieures qu'il faut exclusivement s'en rapporter; il importe surtout de vérifier les organes essentiellement caractéristiques.

Or, si je compare sous ce rapport les larves de *Melasis* et de *Farsus*, et j'aime ces sortes de comparaisons parce qu'elles aident à fonder la véritable philosophie de la science, je constate que leur tête est constituée, à peu de chose près, de la même manière. Certaines parties de la tête cornée de la larve du *Melasis* sont assemblées, il est vrai, par des sutures membra-

neuses, mais la soudure de ces organes est beaucoup plus intime que je ne l'ai dit dans ma description faite il y a plus de vingt ans, et le jeu horizontal des mandibules est si peu sensible qu'on peut le considérer comme nul. On n'y remarque qu'un semblant d'épistome et de labre, qu'une apparence de menton et de lèvre inférieure, avec une languette terminée pa trois pointes. Le rateau céphalique de cette larve ressemble donc à celui de la larve du *Farsus*, sauf que ce rateau se compose de quatre dents arquées en dehors, au lieu de six dirigées en avant, et que les antennes sont insérées aux angles de la tête, au lieu d'être placées en dessous (1).

(1) Je joins à cette notice deux nouvelles figures plus exactes de la tête de la larve du *Melasis*, et en voici une description rectificative de celle de 1847, qui pèche notamment sur ce point important, que ce que j'avais pris pour le dessus est en réalité le dessous et réciproquement.

Cette tête, enchatonnée dans le prothorax, est en forme de losange transversal. Elle est comme divisée en deux parties, une basilaire et une antérieure, de couleur et de consistance différentes. La partie basilaire est circonscrite, tant en dessus qu'en dessous, par deux sillons qui partent, un de chaque côté, du milieu des bords latéraux, et se dirigent, en décrivant un arc, jusque près du bord postérieur. Ils sont réunis, au milieu de la tête, par un autre sillon transversal et arqué, bien plus court en dessus, parce que les sillons convergents y sont beaucoup plus rapprochés. Les parties limitées par ces sillons sont un peu convexes, testacées et subcornées, sauf antérieurieurement, où elles sont plus pâles et membraneuses.

La portion antérieure de la tête est constituée en dessus par une plaque cornée et d'un brun ferrugineux, ayant à peu près la forme d'un losange transversal, avec le bord antérieur arrondi. Cette plaque est parcourue, dans toute sa largeur médiane, par une fine crête transversale à cinq lobes obtus, sauf celui du milieu, qui est conique et plus avancé. Un peu au-dessous de cette crête on en voit une autre plus fine et un peu arquée en arrière. Ces crêtes sont, à mes yeux, les limites, les sutures de l'épistome et du labre, ordinairement libres dans les larves des Coléoptères, et intimement soudées dans celle-ci. La plaque dont il s'agit recouvre en partie deux mandibules noires, robustes, cornées, profondément bidentées et sensiblement arquées en dehors.

En dessous, la plaque antérieure a beaucoup moins la forme d'un losange à cause de l'écartement des sillons convergents; mais, comme celle de dessus, elle est luisante, cornée, d'un brun ferrugineux et munie de fines crêtes transversales. Il y en a une assez près de la base, une autre au milieu, dentée à chaque extrémité, une troisième un peu plus en avant, légèrement concave. Le bord antérieur est arrondi. Ces crêtes seraient, selon moi, l'indication du menton et de la lèvre inférieure. Il n'y a pas de traces de mâchoires et de palpes; mais ces organes sont remplacés par un autre que l'on remarque entre les mandibules : il consiste en une languette cornéo-membraneuse et roussâtre, marquée de deux sillons longitudinaux et terminée

On trouve en outre des lignes rousses et subcornées sur le prothorax, et l'on observe sur les deux antépénultièmes segments de l'abdomen des traces de ces petites aréoles elliptiques que la larve du *Farsus* offre en plus grand nombre; double caractère qui semble propre à la famille des Eucnémides.

Quant à la larve du *Fornax*, que je ne connais pas *de visu*, il n'y qu'à lire la description et à voir la figure que M. Coquerel en donne pour admettre son affinité avec celles dont je viens de parler. Ici encore la tête est un rateau corné, mais à quatorze dents, au lieu de quatre ou de six, et toutes les parties qui le composent sont intimement soudées. Le prothorax a deux taches d'un noir brunâtre; les stigmates sont placés près du bord antérieur du mésothorax et des segments de l'abdomen, moins le dernier; enfin, chacun de ces segments porte une petite tache ovalaire plus foncée que le fond. Après tout cela, je n'ai pas besoin de la forme du corps pour admettre que cette larve est de la même famille que les deux autres.

J'ai pourtant deux remarques à faire à M. Coquerel. Mon savant collègue n'a vu ni menton, ni lèvre, ni palpes, ni antennes. Je m'étonne peu de cette lacune dans ses observations vis-à-vis d'une larve peut-être unique et conservée dans l'alcool; mais je suis convaincu qu'il y a quelque chose d'analogue à ce qui existe dans ses similaires, car je ne connais pas une seule larve, même de Diptère, qui n'ait un organe buccal quelconque. D'un autre côté, M. Coquerel déclare que la larve du *Fornax* est divisée en douze segments, *y compris le premier anneau buccal*, ce qui ne laisserait plus pour le corps que onze segments, dont trois pour le thorax et huit pour l'abdomen. Il y aurait cette autre conséquence que cette larve ne posséderait que huit paires de stigmates, dont une paire sur le mésothorax et une sur chacun des sept premiers segments abdominaux, car M. Coquerel reconnaît que le dernier en est dépourvu.

Il y a là une anomalie tellement extraordinaire à mes yeux, puisque je ne l'ai jamais observée, qu'elle fait naître en moi plus que des doutes.

Cette notice était déjà entre les mains de M. de Bonvouloir lorsque j'ai

par trois pointes, dont la médiane porte deux appendices ciliformes à peine visibles au microscope. Cette languette est un peu rétractile et sa base est engagée dans une sorte de fourreau de même nature qu'elle.

De chaque côté de la tête, un peu au dessous du sillon, surgit une antenne courte et presque entièrement rétractile, formée de trois articles : le premier court et gros, en forme de mamelon, les deux autres un peu allongés et cylindriques, avec cette différence que le dernier est un peu plus étroit et un peu plus long que le précédent et que son extrémité est un peu frangée et comme déchiquetée.

eu la douleur d'apprendre le décès de M. Coquerel. Bien d'autres déploreront comme moi la mort prématurée d'un habile entomologiste qui avait déjà enrichi la science d'observations précieuses et qui lui en promettait bien d'autres. Ce n'est plus de lui que nous devons attendre une vérification et une rectification au sujet de la composition segmentaire de la larve du *Fornax* ; mais M. de Bonvouloir m'a assuré qu'il avait lui-même reconnu son erreur.

Mon ami vient en outre de me communiquer, d'une part, le premier volume des Proceedings of the Entomological Society of Philadelphia, contenant, pages 112 et 113, les descriptions de deux autres larves de *Fornax* américains, le *badius* Mels. et l'*orchesides* Newm., avec figures par M. Osten-Saken ; d'autre part, la traduction anglaise, dans The Annals and Magazine of Natural History of London, vol. XVIII, n° 105, septembre 1866, p. 173, d'un travail de M. Schiödte sur la classification des Buprestides et des Elatérides, travail comprenant aussi les Eucnémides.

Les larves de M. Osten-Saken ont les plus grands rapports avec celle du *F. madagascariensis* ; mais il leur donne douze segments, et il pense que c'est par erreur que Coquerel n'en a compté que onze à la sienne. Leur tête est dentelée antérieurement, plate et cornée, et tout d'une pièce ; e prothorax a des taches cornées et en partie striées ; les autres segments, sauf le dernier, ont, en dessus et en dessous, une petite plaque cornée ou veloutée ; elles présentent enfin, y compris les stries du corps que j'a signalées dans la larve du *Farsus*, les caractères particuliers qui semblent propres aux larves d'Eucnémides.

M. Osten-Saken mentionne quelque chose de plus et vient confirmer mes prévisions sur les résultats qu'on aurait obtenus d'un examen plus minutieux ou fait dans de meilleures conditions, de la larve du *F. madagascariensis*, au sujet des organes de la bouche. Il y a vu, en effet, saillir de chaque côté des dents médianes, et inséré en dessous, un très-petit appendice bi-articulé et rétractile, accompagné intérieurement d'un autre plus court et uni-articulé. Il considère les premiers comme des palpes maxillaires, et les seconds comme les lobes des mâchoires, tandis que j'ai regardé comme palpes labiaux, vu leur position et leur insertion, les deux appendices bi-articulés qu'offrent les larves de *Melasis* et de *Farsus*. Quant aux antennes, il n'en a pas vu de traces.

M. Osten-Saken est porté à croire que les larves de *Fornax* sont carnivores, comme certaines larves d'Élatérides, et détruisent d'autres larves xylophages.

Ces derniers mots me ramènent au travail de M. Schiödte. Je ne con-

naissais ce savant que de nom; mais depuis que j'ai lu le mémoire mentionné plus haut et ses *Observationes de Metamorphosi Eleutheratorum*, qu'il a bien voulu m'envoyer, je le tiens pour un entomologiste de premier ordre, doué d'un grand esprit philosophique, d'une grande sagacité et d'une remarquable habileté d'appréciation et de discussion, et, de plus, d'un tel talent iconographique, que je ne connais guère rien de comparable aux figures de ses larves. Rien n'y manque : pas un poil, une dentelure, un pli, une ride; ce qui démontre aussi une surprenante clairvoyance.

M. Schiödte, cependant, a subi la loi commune à tous ceux qui, voulant juger sur des analogies trompeuses sans avoir personnellement observé les faits, s'exposent à tomber dans l'erreur. C'est en effet ce qui, selon moi du moins, lui est arrivé relativement à la larve du *Melasis*.

Dans ses considérations comparatives, il critique l'assimilation que l'on a faite de cette larve avec celles des Buprestides, dont elle a la forme générale et dont elle aurait aussi les goûts, d'après les auteurs qu'il combat. Il pense, au contraire, qu'il faut l'assimiler aux larves d'Élatérides, dont elle présente les caractères essentiels, y compris la forme dentée du neuvième segment abdominal. On a vu plus haut que je suis, sur ce point, de l'avis de M. Schiödte; je ne m'en éloigne que relativement à ce qu'il dit de la forme du dernier segment de l'abdomen. Je viens d'y regarder encore avec le plus grand soin, et pas plus aujourd'hui qu'antérieurement je n'y vois de bord denté. Cela est d'ailleurs sans importance, car M. Schiödte doit savoir aussi bien que moi que, si le bord de ce segment est fortement denté dans les larves d'*Athous*, de *Corymbites*, d'*Adelocera*, de *Lacon*, il est sinué dans celles de *Melanotus*; simple, avec une épine apicale, dans celles d'*Elater*, de *Megapenthes* et d'*Agriotes*, et entièrement lisse dans celles de *Ludius* et de *Cryptohypnus*.

Or, de ce que la larve du *Melasis* se rapporte à celles des Élatérides, il conclut qu'à l'instar de celles-ci elle se nourrit de substances animales. Bien plus, il affirme qu'elle ne peut pas se nourrir d'autre chose et qu'elle est incapable d'absorber des matières ligneuses et de creuser une galerie dans le bois.

Ainsi, d'une part, M. Schiödte blâme les naturalistes qui ont parlé de la larve du *Melasis* d'avoir obéi à un préjugé, en la considérant comme xylophage parce qu'ils lui trouvaient des rapports de ressemblance avec celles des Buprestides, et, d'autre part, sans s'apercevoir qu'il peut lui-même être dupe d'un préjugé, il la déclare exclusivement carnassière à cause de son analogie avec celle des Élatérides. La partie est donc égale, et il vaut

la peine d'élucider la question. Je vais l'examiner sans le moindre parti pris, et, ce qui vaut mieux que toutes les hypothèses, toutes les déductions, pièces en main.

Et d'abord, les larves d'Élatérides sont-elles si essentiellement carnivores qu'elles ne puissent vivre que de proie? Voici ce que j'ai dit à leur sujet dans mon travail sur les Insectes du Pin maritime : « De quoi se « nourrissent les larves d'Élatérides? Les savants qui les ont le mieux « étudiées disent qu'elles sont carnassières; MM. Ratzeburg et Léon Dufour « les ont vues dévorer diverses larves et même des larves de leur propre « espèce. Je suis en mesure de confirmer ce fait, dont j'ai été bien des « fois témoin de la part des larves à l'état de liberté et de celles que « j'élevais dans mes bocaux, et que j'alimentais en partie de larves de « Longicornes. Mais elles n'ont pas toujours une pareille proie à leur « portée, et elles seraient condamnées à de bien longs jeûnes si elles n'y « pouvaient suppléer. Par bonheur, à défaut de victimes, elles peuvent se « nourrir de matières animalisées, excréments et dépouilles qu'elles trou- « vent en abondance dans les vermoulures où elles serpentent. Il est à « remarquer, en effet, que la plupart ne se trouvent que dans ces condi- « tions, ce qui les place, sous le rapport de leurs goûts, dans la même « catégorie que les larves de *Temnochila,* d'*Aulonium* et autres dont j'ai « déjà parlé. Il en résulte que, lorsqu'on veut les élever avec succès, ce « n'est pas dans la sciure de bois, mais bien dans la vermoulure qu'il faut « les installer, et qu'on aura plus de chances de réussir en y introduisant » de temps en temps quelques larves destinées à leur servir de pâture. »

« Certaines larves cependant, celles des *Agriotes,* par exemple, parais- « sent être essentiellement phytophages. Celle de l'*A. segetis* a été par- « ticulièrement signalée comme causant de grands dommages aux légumes « des jardins, aux céréales, aux fourrages racines et à plusieurs autres « plantes. M. Dagonet (Annales de la Soc. d'Agric. de la Marne, 1841) a « constaté les ravages faits dans un champ de froment par les larves des « *A. gilvellus* Fab. et *gallicus* Dej., et j'ai souvent moi-même trouvé des « larves d'*Agriotes* en fouillant à la racine de très-jeunes pieds de maïs « qui se flétrissaient peu de jours après leur apparition, et dont elles « dévoraient le grain. Ces larves, enfermées dans un bocal avec des grains « de maïs, ne tardent pas à les perforer, et finissent pas s'y loger presque « entièrement. »

Je n'ai absolument rien à changer à ces observations, dont j'ai eu plus d'une occasion de vérifier l'exactitude ; de sorte qu'il est avéré pour moi que les larves d'Élatérides peuvent traverser les tissus végétaux d'une mé-

diocre résistance, et qu'elles peuvent se nourrir de substances azotées, telles que des grains, ou de déjections d'autres larves.

En second lieu, faut-il conclure, comme le veut M. Schiödte, de ce que la larve du *Melasis* a les mêmes caractères que celles des Élatérides, et de ce qu'on n'aperçoit pas sa cavité buccale, qu'elle n'est organisée que pour déchirer et percer des substances molles, telles que la peau des larves et des nymphes xylophages, et qu'elle doit se nourrir en buvant?

J'admets, je le répète, que la larve du *Melasis* a des points d'analogie avec celles des Élatérides; mais on doit convenir aussi qu'il faut un certain effort d'attention et même de déduction logique pour assimiler une larve en pilon subdéprimé, charnue, molle, apode, à tête très-petite et enchâssée, avec des antennes presque invisibles et les organes de la bouche incomplets et la plupart soudés à une autre larve cylindrique, dure, cornée, pourvue de pattes robustes et d'une tête bien saillante, amplement munie de tous les organes qu'on retrouve dans les larves convenablement douées. Faut-il maintenant pousser l'assimilation jusqu'à dire qu'elles doivent avoir les mêmes appétits, et qu'il est impossible qu'il en soit autrement? C'est s'avancer un peu trop, ce me semble, et l'on n'a le droit d'être aussi affirmatif, aussi absolu, que lorsqu'on a vu et qu'on a la conviction d'avoir bien vu. Certes, il y a bien plus de rapports entre les larves d'*Aulonium* et de *Colydium* et celles d'*Olibrus* et de *Brachypterus* qu'entre celles de *Melasis* et d'*Elater;* et cependant, si les premières sont carnassières, les secondes sont essentiellement phytophages. Bien plus, dans la même famille des Nitidulaires, les larves de certaines *Epuræa* et *Soronia* vivent de la séve des arbres malades ou récemment abattus, tandis que celles des *Pria*, des *Meligethes* se nourrissent des organes floraux des plantes, et que celles du *Carpophilus hemipterus* se repaissent peut-être de larves se développant avec elles dans certaines matières fermentescibles. Je pourrais multiplier ces comparaisons; je n'en ferai qu'une autre. Beaucoup de larves de Muscides vivent dans des larves, des chenilles, des liquides putrescibles où elles boivent plus qu'elles ne mangent, et d'autres, qui leur ressemblent tellement, même par leurs organes essentiels, qu'on a de la peine à les distinguer, déchirent et consomment le parenchyme des feuilles, se nourrissent de la substance des galles dont elles ont provoqué la formation, des capitules des fleurs synanthérées, ou bien creusent de longues galeries dans les tiges des plantes. Comment donc pourrait-on affirmer *a priori,* et à plus forte raison contre la déclaration de ceux qui disent avoir vu que telle larve vit nécessairement de telle manière? Cela ne serait pas toujours illogique, j'en conviens! mais cela serait imprudent, parce que la nature

donne souvent des démentis aux déductions les plus rationnelles en apparence.

Mais, dit M. Schiödte, la cavité buccale de la larve du *Melasis* présente une ouverture si petite qu'on ne peut l'apercevoir qu'avec la plus grande difficulté. Qu'est-ce que cela prouve? Qu'elle doit boire, comme il le pense, et non manger? Mais, franchement, quelle différence présentent dans leur cavité buccale la larve d'*Epuræa*, buveuse de séve, et celle de *Cis*, qui triture les champignons les plus durs; celle de *Hister* et celle d'*Antaxia*, celle d'*Elater* et celle de *Dircæa?* Sait-on quelles sont les dimensions relatives du pharynx dans les larves de *Tachina*, d'*Eristalis*, de *Teichomyza*, qui se nourrissent de matières liquides, et dans les larves phytophages, mycétophages et gallicoles de *Lipara*, de *Helomyza*, de *Lonchæa*, d'*Agromyza;* dans la larve d'*Ichneumonide*, buvant le sang d'une chenille, et celle de *Cerceris*, broyant les dures carapaces de Charançons et de Bupreste? A-t-on calculé ce qu'il faut d'espace pour introduire dans l'œsophage cet atome que détache du bois le rateau de la larve du *Melasis?*

Mais, dit encore M. Schiödte, la larve du *Melasis* n'est organisée que pour dévorer les larves xylophages; elle n'est pas conformée de manière à percer le bois : elle est donc impuissante à le faire. M. Schiödte, qui connaît les larves des Diptères du genre *Laphria*, puisqu'il les compare sous certains rapports à celle du *Melasis*, m'accordera certainement qu'elles ont la tête organisée à peu près comme cette dernière. Elles sont carnassières, je le sais, et s'attaquent aux larves lignivores; mais je m'inscrirais en faux contre quiconque voudrait soutenir qu'elles ne percent pas les bois, même les plus durs. C'est pour elles une véritable nécessité, parce qu'une larve ne leur suffisant pas, il faut qu'elles puissent passer dans la galerie d'une autre, et que, lorsqu'après avoir dévoré leur dernière victime dans les profondeurs du tissu ligneux, elles veulent, avant leur métamorphose en nymphes, se rapprocher de la surface pour que l'insecte parfait puisse prendre son essor, elles doivent nécessairement se faire un chemin à travers les couches ligneuses. C'est ce que j'ai constaté bien des fois pour les larves des *Laphria atra* et *gilva*, qui, dans les souches très-résistantes des vieux pins, font la chasse aux larves du *Criocephalus rusticus* et du *Spondylis buprestoïdes*. Je pourrais montrer une galerie de sept centimètres de longueur creusée par une larve de *Laphria gilva* dans un fragment noueux d'une souche de pin, et l'on serait étonné de la quantité de sciure et surtout de paillettes détachées par cette larve, jugée si impuissante.

De tout cela je puis conclure, sans trop de présomption, je crois, qu'il

n'est pas impossible que la larve du *Melasis* ronge le bois de l'aune même récemment mort, et par conséquent assez dur. Il me reste à prouver qu'elle le ronge réellement.

Je ne dirai pas, comme M. Nordlinger, que j'ai trouvé des femelles du *Melasis* sur l'aune, et un insecte parfait engagé dans un trou de sortie, ou, comme M. Guérin, que j'ai reçu d'un ami la larve et le morceau de bois où elle a vécu; j'ai beaucoup mieux que cela. J'affirmerai que plus d'une fois j'ai trouvé de hautes souches d'aunes morts renfermant des centaines de larves de *Melasis* de tout âge, chacune dans sa galerie caractéristique, c'est-à-dire telle qu'aucune autre larve ne la pratique, sans qu'il y eût, parmi ces galeries ou dans les environs, une seule galerie, une seule larve d'une autre espèce. Je ferais plus, je montrerais, car j'ai l'habitude de faire collection des bois, des écorces, des feuilles même rongés par les larves, je montrerais des fragments d'aune criblés de ces galeries que l'on ne saurait confondre avec aucune autre et qui débouchent au dehors par un trou parfaitement rond. Nierait-on que les larves de *Melasis* en fussent les auteurs? Je ne puis le croire, lorsque j'affirme que j'ai vu bien des fois dans ces galeries des larves de *Melasis* très-jeunes, puis adultes, puis des nymphes, enfin des insectes parfaits, et que j'ai suivi pour ainsi dire leur marche dans l'épaisseur du bois et leur développement.

J'ai dit dans ma notice de 1847, et je viens de répéter ici que ces galeries sont caractéristiques. M. Schiödte trouve, au contraire, d'après ma description même, qu'elles ressemblent à celles des autres larves lignivores, et il croit d'autant plus à une erreur de ma part. Je vais donc reprendre ma description, en la rendant le plus claire possible. Ce sont des cavités creusées horizontalement, et par conséquent perpendiculairement aux fibres du bois, ayant en largeur une fois et demie celle du prothorax, près de trois fois celle de l'abdomen, et guère plus d'un millimètre de hauteur. Les parois inférieure et supérieure sont planes et parallèles, et nullement concaves comme celles des autres larves qui me sont connues, et l'on dirait qu'elles ont été faites par un ciseau très-tranchant de cinq millimètres de largeur et d'un millimètre d'épaisseur, plongeant horizontalement dans le bois jusqu'à une profondeur de deux à cinq centimètres. Il y a cependant une différence entre l'effet que produirait le ciseau et la réalité : c'est l'existence sur ces parois de petites stries arquées et transversales visibles à la loupe, et qui font naturellement présumer que la larve détruit le bois par un mouvement horizontal de la tête.

Je donne de mon mieux un dessin de ces galeries, qui ont, je ne saurais trop le redire, un cachet tout particulier et véritablement exceptionnel.

J'ajoute que les échantillons d'aune que j'ai sous les yeux sont parfaitement sains, comme du bois mort depuis quelques mois seulement, et nullement altérés ou ramollis. Il est vrai de dire que le bois d'aune a la fibre plus fine et plus tendre que celui de chêne.

Je puis, je crois, me flatter maintenant d'avoir prouvé non-seulement qu'il n'est pas impossible que la larve du *Melasis* creuse des galeries dans le bois, mais qu'en outre il est certain qu'elle le fait. Ce n'est pourtant pas tout : il faut prouver aussi que ces galeries ne sont pas des chemins pratiqués vers des larves ou des nymphes dont elle doit faire sa proie.

Cette preuve est parfaitement inutile pour quiconque réfléchit à la direction des galeries. Si elles avaient pour objet la chasse aux larves environnantes, elles seraient indifféremment transversales, obliques, longitudinales; mais elles sont toutes, uniformément ou bien peu s'en faut, horizontales; il est donc naturel de croire qu'elles ne sont pas creusées dans un but de recherches. Au surplus, j'affirme, pièces en main : 1° que les galeries sont en partie remplies de déjections pulvérulentes, de crottins très-fins et tassés, de couleur un peu plus foncée que celle du bois, et étant évidemment, comme la poussière qui encombre habituellement les galeries des larves xylophages, les résidus de la digestion du bois; 2° qu'il n'existe pas dans les fragments en ma possession, renfermant de nombreuses traces des larves du *Melasis* et s'étendant au delà de leurs limites, le moindre vestige d'une autre larve, pas même des parties cornées qui n'auraient pu être détruites par une larve n'ayant que la propriété d'absorber des liquides; 3° que des tronçons d'aune, ainsi attaqués, renfermés dans un sac, ne m'ont donné que des *Melasis*.

Il est vrai que les souches d'aune sont envahies par les larves du *Dorcus parallelipipedus*, du *Trichius fasciatus*, de la *Melandrya caraboïdes*, de la *Strangalia aurulenta*; mais ces larves, dont les déjections nourrissent celles de la belle Tipulaire *Ctenophora atrata* et celles de l'*Eryx ater*, et qui deviennent elles-mêmes les victimes des larves de l'*Athous rhombeus* et de l'*Elater sanguineus*, n'arrivent que lorsque le bois commence à être ramolli par le temps. Le *Melasis* devance tous les autres; c'est pourquoi là où vit sa larve on ne trouve qu'elle.

Que dirai-je maintenant, sur le même sujet, de la larve du *Farsus*? Rien de plus, mais aussi rien de moins, si ce n'est que ses galeries sont cylindriques comme son corps, et dès lors sans caractère spécial, et qu'elle aime le bois mou et spongieux, parce que sans doute le chêne qui la nourrit est beaucoup plus dur que l'aune? Ici encore on voit des galeries perpendiculaires aux fibres du bois plus ou moins remplies de déjections

pulvérulentes, et absence complète de vestiges de larves de toute autre espèce. Des fragments de chêne enfermés dans un sac m'ont donné de nombreux *Farsus*, et rien de plus.

Donc, j'ose le dire, les larves du *Melasis* et du *Farsus* sont lignivores. Pour surcroît de démonstration, j'ajouterai un simple raisonnement aux preuves matérielles que j'ai données.

Les larves carnassières qui ne naissent pas à portée de leur proie, comme beaucoup de larves parasites ou zoophages d'Hyménoptères et de Diptères, sont douées d'une certaine activité et ont des moyens plus ou moins puissants de locomotion, tels que des pattes, des bourrelets, des mamelons, lorsque surtout elles sont appelées à traverser des milieux résistants. Voyez les larves d'*Elater*, qui pourtant ne vivent pas nécessairement de proies vivantes; elles sont munies de pattes robustes, d'un mamelon anal énergique. Voyez celles des *Laphria*, qui probablement aussi ne sont pas exclusivement carnassières. Quel luxe de puissants mamelons pour mouvoir leur corps revêtu d'une peau coriace toute couverte de stries et d'aspérités! Les larves de *Thereva* elles-mêmes, qui pourtant ne vivent que sous terre ou dans les détritus pulvérulents, ont pour elles leur museau presque en crochet, leur corps filiforme, lisse, subcorné, remarquable de souplesse et d'agilité. Quant aux larves du *Melasis* et du *Farsus*, elles sont, je l'ai déjà dit, molles, charnues, presque entièrement dépourvues d'organes de locomotion, même élémentaires, et d'une inertie, d'une impuissance telles, la seconde surtout dans son premier état, que, retirées de leurs galeries, elles demeurent à peu près immobiles. La raison seule dit qu'elles ne peuvent être des larves chasseresses.

Et les larves de *Fornax*, qu'en dirai-je? Absolument rien, parce que je ne les connais pas et que je n'ai pas sur leur compte des observations précises. Tout ce que nous savons, c'est que les larves trouvées par MM. Coquerel et Osten-Saken vivaient dans des bois mous, arrivés à l'état de pourriture sèche. Ce dernier savant est porté à croire qu'elles sont carnivores; mais il n'a sur ce point que des présomptions, et il ne peut se prévaloir d'aucune observation directe, d'aucun fait positif. Il est donc possible que les larves de *Fornax* vivent de bois ou du moins de déjections animales, et j'admets volontiers, comme je l'admettrai pour celles du *Melasis* et du *Farsus*, qu'elles ne respecteraient pas une larve qui se trouverait sur leur chemin. Je n'oublie pas, en effet, que j'ai vu plus d'une fois, non dans des bocaux, ce qui ne serait pas étonnant, mais à l'état de liberté, des larves lignivores, par exemple de *Rhagium* et de *Dorcus*, dévorer leurs semblables ou des nymphes de leur espèce. Il reste

donc encore à constater de quelle nature sont les appétits des larves de *Fornax*. Quant à ceux des larves qui font spécialement l'objet de cette discussion, je les ai déterminés non avec la présomptueuse certitude d'avoir échappé à toute erreur, mais avec la conviction d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour être vrai.

On a placé les Eucnémides entre les Buprestides et les Élatérides. J'en suis enchanté, et si j'eusse été dans l'ignorance de ce fait, et que l'on m'eût demandé quelle place j'assignerais à cette famille d'après la structure des larves, j'aurais immédiatement signalé celle qu'on lui a donnée.

Je n'ai aucune raison de contester que les Buprestides doivent être installés avant les Élatérides, et j'ai fait ressortir, dans mon travail sur les Insectes du Pin maritime, combien cette nécessité de classification des insectes parfaits crée de difficultés peut-être insolubles pour le classement méthodique des larves de Buprestides, tellement différentes de celles des Élatérides qu'elles n'ont pour ainsi dire aucun point de contact; mais une fois les Buprestides casés, je trouve que les larves d'Eucnémides, qui ont avec celles des Buprestides des relations évidentes, quoique moins bien douées encore, du moins en apparence, sous le rapport des organes buccaux, en ont plus encore avec celles des Élatérides, à cause de l'absence du treizième segment anal, de la consistance du corps, de la tête cornée et de certaines soudures caractéristiques.

Nous avons, depuis un moment, perdu de vue la larve du *Farsus*; revenons-y pour dire comment elle vit.

Celle du *Melasis* affectionne le bois d'aune assez récemment mort, et elle y creuse des galeries déprimées, taillées avec une netteté remarquable. Celle du *Fornax madagascariensis* se développe, d'après M. Coquerel, dans le bois pourri, et c'est aussi dans le bois pourri, presque spongieux du chêne, que la femelle du *Farsus unicolor* aime à pondre ses œufs. C'est sans doute dans le courant du mois de juillet ou du mois d'août que s'effectue la ponte, car c'est à ces époques qu'éclosent les insectes parfaits. Les œufs produisent des larves de la première forme; et comme la substance dont elles vivent doit être peu nourrissante et que leur inertie et la faiblesse de leurs instruments de trituration ne leur permettent pas une grande consommation, elles mettent plus d'une année à atteindre, en ne creusant qu'une courte galerie, le maximum du développement que cette larve comporte. On trouve toujours, en effet, dans le bois, au mois de juillet, des *Farsus* transformés, des nymphes et quelques larves de la deuxième forme; tout le reste est des larves de la première forme, qui ne

passeront que plus tard à la deuxième et qui n'accompliront leurs dernières évolutions que l'année suivante, après avoir creusé dans l'épaisseur du bois des galeries parfaitement cylindriques et très-peu sinueuses de 4 ou 5 centimètres de longueur, perpendiculaires aux fibres ou à peu près, où elles laissent plus ou moins de déjections. Comme toutes, sans doute, n'ont pas trouvé une veine bien substantielle, il en est qui n'atteignent qu'un développement de 3 ou 4 millimètres, ainsi que je l'ai déjà dit. Les larves de *Farsus* ont donc une existence de deux années. On conçoit que, durant ce temps, n'ayant que cela à faire, elles puissent, malgré l'imperfection des instruments que la nature leur a donnés, cheminer dans le bois pourri qui les nourrit. Elles viendraient certainement à bout d'un bois plus dur encore, témoin les larves des *Melasis*, et, qui plus est, celles des Diptères du genre *Laphria*, lesquelles produisent, dans des bois très-résistants, tels que le chêne, le châtaignier et le pin, et avec des instruments analogues, des effets vraiment surprenants.

Nous savons que les larves de *Farsus* sont apodes, et nous avons vu qu'elles n'ont ni pseudopodes, ni de ces bourrelets que présentent tant de larves lignivores. Il ne leur faut pas, on en conviendra, des organes de locomotion bien énergiques pour parcourir en deux ans une galerie de 4 centimètres de longueur; mais il est nécessaire pourtant qu'afin de lutter contre la résistance des bois qu'elles doivent désagréger et triturer, elles puissent s'affermir et avoir de solides points d'appui. La nature ne leur en a pas refusé les moyens, et je les vois bien évidents dans ces petites plaques ou aréoles à bordure subcornée que portent les segments en dessus et en dessous, dans la forme ventrue et dilatable du corps des larves de la première forme; et pour celles de la deuxième, dans le mamelon charnu extractile qui se trouve à la face dorsale du premier segment, et surtout dans les innombrables aspérités, inclinées en arrière, dont leur corps est couvert. Lorsqu'elles le veulent, leur corps ridé se dilate, il s'accroche de toutes parts aux parois lisses de la galerie, et le mamelon prothoracique sert sans doute de point d'appui spécial au rateau qui travaille et de secours à l'action de ce levier. Quelle simplicité et quelle efficacité de combinaisons! Quelle sollicitude pour cette larve, en apparence si déshéritée, qui travaille dans l'ombre près de deux années et ne doit jamais voir le jour!

C'est dans leurs galeries mêmes que les larves de *Farsus* se transforment en nymphes.

NYMPHE.

Elle est nue, c'est-à-dire non enveloppée d'une coque, et elle présente, emmaillottées comme de coutume, toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. La figure que j'en donne me dispense de toute description. Je dirai seulement qu'elle porte quelques poils extrêmement fins sur le prothorax, le long des flancs et au bord postérieur des derniers segments de l'abdomen, et que sa taille varie de 3 à 10 millimètres.

L'insecte sort par un trou parfaitement rond.

C'est à la demande de mon excellent ami M. de Bonvouloir que j'ai rédigé cette notice, destinée à trouver place dans son travail monographique sur la famille des Eucnémides. Je lui laisse donc le soin de décrire l'insecte parfait, me bornant à dire que, lorsqu'on le met sur le dos, il saute à la façon des Élatérides, mais bien moins vigoureusement, et que j'en possède d'une taille décroissante de 10 millimètres à 2 1/2.

Eucnemis capucina.

C'est en 1868 que j'écrivais ce qui précède, ne m'attendant à y rien ajouter, si ce n'est le signalement de la larve du *Xylobius*, que mon ami M. de Bonvouloir demandait à tous les sapins morts qu'il rencontrait dans les Pyrénées; mais je comptais sans l'activité et la chance de M. Bauduer. Il m'avait déjà fait connaître et mis à même d'élever la larve du *Farsus*, et c'est à lui que je dois de pouvoir publier celle de l'*Eucnemis capucina*. Au mois de juillet 1869, en furetant dans le tronc d'un orme mort depuis longtemps et feuilleté par la pourriture, il rencontra plusieurs individus de l'*Eucnemis*, et, pensant à moi, il fit ce que tous les entomologistes devraient faire en pensant à la science : il recueillit et mit dans un tube

contenant de l'alcool quatre larves et deux nymphes trouvées au même lieu, et eut la bonté de me les apporter. La forme de ces larves ne permettait pas le moindre doute; elles étaient évidemment de la famille des Eucnémides, et, puisqu'elles avaient été trouvées avec l'*Eucnemis*, elles appartenaient sans conteste à cet insecte; ce qui me faisait d'autant plus de plaisir que j'avais ainsi la larve du genre qui a donné le nom à ce groupe. En voici la description :

LARVE.

Long. 14-15 millim.; larg. 1 2/3 millim. — Linéaire, subdéprimée, roussâtre, subcornée, glabre et assez luisante. Tête ferrugineuse, très-plate en dessus et en dessous, formée par une sorte de lame cornée, semi-elliptique, lisse, très-luisante, plus épaisse à la base, s'amincissant d'arrière en avant, tout d'une pièce, sans trace de sutures, marquée de quelques points très-épars, carénée au milieu en dessus et en dessous dans sa moitié postérieure, avec une dépression longitudinale de chaque côté de la carène. Bords creusés d'une profonde entaille vers le milieu de leur longueur, et, à partir de cette entaille, très-visiblement dentelés sur tout le pourtour antérieur. Dents au nombre de sept de chaque côté : la première, venant après l'entaille, plus petite que toutes les autres, très-émoussée et munie en dessous d'une petite soie qu'on aperçoit au microscope à travers l'entaille; la seconde, en remontant, plus grande, subtriangulaire, émoussée aussi; les quatre suivantes en dents de scie, avec cette particularité que l'intervalle qui sépare la cinquième dent de la sixième est beaucoup plus grand que les autres, et que, sur cet intervalle, le microscope montre deux très-petits tubercules, dont le plus extérieur est surmonté d'une soie fine et très-courte. Quelquefois ce dernier tubercule est seul visible et ne se révèle que par la petite soie, ce qui semblerait indiquer un organe rétractile. La septième dent est double ou formée de deux parties, la plus externe triangulaire, l'autre tronquée. La ligne qui réunit cette dent à sa correspondante et qui forme le milieu antérieur de la tête est droite et semble être le bord antérieur d'un labre. Vis-à-vis l'intervalle qui sépare la septième dent de la sixième, se montre, de chaque côté, une ligne foncée, indice d'une pièce interne, visible seulement par transparence. Il ne faut me demander ni des ocelles, il n'en existe pas, ni des palpes et des antennes, je ne les ai

pas vus. Si les larves eussent été vivantes, j'aurais sans doute aperçu quelque chose; mais, sous l'action de l'alcool, les larves contractent ou font rentrer certains organes, qu'il est ensuite impossible de mettre en relief comme durant la vie. Je me persuade cependant que le tubercule piligère, accompagné d'un autre tubercule sans poil qui surgit ordinairement, et quelquefois d'un seul côté seulement, entre la cinquième et la sixième dent, est l'analogue de ce que M. Osten-Saken a vu dans les larves de *Fornax*, et qu'il considère comme un palpe maxillaire et son lobe. En tout cas, la circonstance qu'il disparaît parfois prouve qu'il n'est pas inhérent au bord antérieur de la tête et qu'il constitue un organe indépendant et rétractile.

Corps de douze segments, les trois thoraciques un peu plus courts que les autres. Prothorax profondément échancré au bord antérieur, s'élargissant d'avant en arrière, ayant à droite et à gauche de la ligne médiane, tant en dessus qu'en dessous, un espace triangulaire plus corné, de la couleur de la tête, marqué de points bien visibles, mais très-épars, et au bord antérieur une lisière veloutée. Mésothorax et métathorax n'offrant d'autre particularité que l'existence au bord antérieur, tant en dessus qu'en dessous, d'une lisière veloutée, semblable à celle du prothorax, mais un petit peu plus étendue, sans atteindre les côtés; et sur ce dernier, du moins en dessous et au tiers postérieur, une toute petite aréole elliptique et transversale.

Huit premiers segments abdominaux égaux, ayant très-près du bord antérieur, en dessus comme en dessous, une petite plaque subarrondie, mate et comme veloutée, et au quart postérieur une petite aréole transversalement elliptique. Dernier segment un peu plus large que les précédents, orbiculaire, plus foncé, plus corné et assez fortement, mais éparsement ponctué à sa face postérieure, muni en dessous d'une plaque arrondie mate et veloutée, et en dessous d'un groupe aussi étendu d'aspérités rousses.

Stigmates grands, très-apparents, à péritrème corné et ferrugineux, au nombre de neuf paires; la première au bord antérieur du mésothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

J'ai dit que la larve est glabre; cependant, quand on l'examine au microscope, on voit que le dernier segment est pourvu postérieurement de petits poils, et on constate aussi l'existence, sur les côtés de chaque segment abdominal, de deux, trois et même quatre soies très-fines et très-courtes.

La larve dont il s'agit n'a pas de pattes, et cependant elle n'est pas dépourvue d'organes de locomotion. La tête, en effet, est parfaitement organisée pour lui servir de point d'appui quand elle veut se hisser en avant, et un autre point d'appui lui est fourni par les aspérités que le dernier segment porte en dessous; mais, ce qui doit singulièrement favoriser ses mouvements de reptation, très-lents du reste, ce sont ces lisières et ces plaques veloutées dont j'ai parlé et dont elle a été si généreusement pourvue. Examinées à la plus forte loupe, ces plaques n'ont qu'une apparence veloutée; mais, sous le microscope, elles se présentent comme des brosses de spinules extrêmement serrées et inclinées en arrière, et on conçoit, sans qu'il soit utile de l'expliquer, de quel secours elles sont pour les mouvements de la larve. Enfin, celle-ci porte, mais seulement le long des flancs, de fines stries longitudinales, comme celles des larves de *Farsus*.

J'ai déjà dit que la larve de l'*Eucnemis capucina* a été trouvée entre les feuillets d'un orme dont le bois avait été décomposé par la pourriture sèche, et où elle avait vécu de substances et de détritus appropriés à son organisation. M. Bauduer, que j'ai consulté à ce sujet, m'a affirmé n'avoir pas trouvé d'autre larve avec elle, ce qui exclut, comme pour les larves de *Melasis* et de *Farsus*, l'idée d'appétits exclusivement carnassiers. Ce fait vient encore à l'appui de l'opinion, contraire à celle de M. Schiödte, que j'ai développée antérieurement. Il n'a pas non plus observé deux états dans cette larve; de sorte que, jusqu'ici, celle du *Farsus* serait la seule qui jouisse de ce privilége.

La larve de l'*Eucnemis capucina*, par sa forme, sa couleur, sa consistance, a de tels rapports avec celles d'*Elater*, qu'au premier coup d'œil on pourrait se méprendre; mais la structure de la tête et du dernier segment ne peut que rendre cette méprise fort peu durable. On voit donc qu'elle diffère beaucoup des larves de *Melasis* et de *Farsus*, à corps charnu et tête beaucoup plus courte, plus massive et plus robuste; mais elle ressemble tellement à celles de *Fornax* que Ch. Coquerel et M. Osten-Saken nous ont fait connaître, qu'on dirait, si on ne connaissait l'insecte parfait, qu'elles appartiennent à ce genre. Physionomie et couleur générales, forme de la tête, plaques veloutées et aréoles elliptiques, conformation, ponctuation postérieure et aspérités du dernier segment, tout leur est commun, et on ne trouve guère, pour les distinguer, que de légères différences dans les dentelures du segment céphalique et une plus grande parcimonie de stries longitudinales dans la larve de l'*Eucnemis*.

Nymphe.

Cette larve se transforme aux lieux mêmes où elle a vécu. Sa nymphe, dont je m'abstiens de donner la figure, n'offre absolument rien de particulier; elle présente, emmaillottées comme à l'ordinaire, toutes les parties de l'insecte parfait, et porte quelques poils fins sur la tête, sur le thorax et même sur les élytres.

L'insecte parfait naît ici vers la fin de juin ou au commencement de juillet.

Xylobius humeralis Dufour.

J'ai dit plus haut, au début de l'article relatif à l'*Eucnemis capucina*, que j'espérais joindre à ce travail sur les métamorphoses de quelques Eucnémides la description de la larve du *Xylobius*. Cet espoir a failli être déçu, et je pensais bien qu'il le serait lorsque j'ai vu les planches gravées, l'impression n'attendant que le bon à tirer, sans que cette larve tant désirée et tant cherchée eût été découverte. Vainement M. de Bonvouloir avait fouillé les sapins morts et pourris dans lesquels il avait trouvé des insectes parfaits; vainement il m'en avait envoyé des tronçons, que j'avais soumis au plus minutieux examen; vainement il m'avait communiqué toutes les larves par lui rencontrées; vainement aussi je venais de passer deux jours avec lui et l'ami M. Abeille de Perrrin (18 et 19 juillet 1870) dans les vastes forêts pyrénéennes de Payole, abattant et réduisant en paillettes des sapins qui, l'année dernière, avaient donné des *Xylobius*, ou qui en recélaient, cette fois, des individus beaucoup trop rares, hélas ! la larve demeurait introuvable. J'allais donc quitter Bagnères-de-Bigorre avec

cette déception sur le cœur, lorsque, examinant par désœuvrement un tube où se trouvaient trois larves avec cette étiquette : *Sapins pourris, Payole, septembre* 1869, je constatai avec autant de stupéfaction que de joie que ces larves étaient d'Eucnémide, ce dont il n'était pas permis de douter, et que, par conséquent, elles appartenaient au *Xylobius humeralis*. Cette conséquence était rigoureuse et infaillible, car Payole est une des patries du *Xylobius*, et cet Eucnémide est le seul que fournisse le sapin des Pyrénées. Il ne peut donc s'élever à cet égard aucune contestation, et c'est avec une entière sécurité, je dirai plus, avec une certitude absolue, que j'attribue à cet insecte la larve dont voici la description :

LARVE.

Longueur : 9-10 millim.; largeur : 1 1/3 millim. — Linéaire, subdéprimée, d'un blanc roussâtre, subcornée, glabre et assez luisante. Tête ferrugineuse, très-plate en dessus et en dessous, formée par une sorte de lame cornée, semi-elliptique, lisse, très-luisante, plus épaisse à la base, s'amincissant d'arrière en avant, tout d'une pièce, sans trace de sutures, marquée de quelques points très-épars et à peine visibles, carénée en dessus sur les deux tiers postérieurs, et en dessous creusée, sur la même étendue, d'une dépression divisée antérieurement par une carène longitudinale. Bords très-fortement sinués, à partir de la base jusque vers le milieu, puis très-visiblement dentelés sur tout le pourtour antérieur. Dents au nombre de quatre de chaque côté, subtriangulaires, émoussées, non arquées ; la première plus petite que la seconde, qui est moindre que la troisième ; celle-ci à peu près égale à la quatrième, dont le bord antérieur est un peu sinueux, et qui est réunie à sa correspondante par une petite échancrure. De chacune de ces deux dents antérieures semble faire partie une sorte d'apophyse verticale et à troncature bilobée, analogue à celle que l'on observe dans la larve de l'*Eucnemis*, où elle fait, ainsi que je viens de le vérifier de nouveau, partie intégrante de cette dent; mais, examinées à une très-forte loupe, ces apophyses, un peu moins cornées que le reste, paraissent dépendre d'une pièce cornéo-membraneuse qui les unit. Cette pièce, à bord antérieur un peu convexe, a la forme d'un labre; mais sa position, un peu inférieure au plan supérieur de la tête, doit la faire considérer comme une lèvre, et les apophyses pourraient bien être

les représentants des palpes labiaux. Au bord antérieur de la troisième dent et d'une toute petite cavité creusée dans son épaisseur, surgissent deux papilles adossées, un peu inclinées en dehors, et dont l'extérieure, à peine plus longue que l'autre, est surmontée d'un très-petit poil. Ces papilles, parfaitement visibles dans une des trois larves, moins dans une autre, et cachées dans la troisième, sont évidemment des organes rétractiles, et je les considère comme des palpes maxillaires munis de leur lobe.

Cette observation confirme ce que j'ai vu dans la larve de l'*Eucnemis*, et me permet d'assigner avec plus de certitude la même destination aux deux tubercules que j'ai signalés au bord antérieur de chacune des cinquièmes dents. Elle m'entraîne aussi à rectifier l'opinion que j'ai exprimée au sujet des mêmes organes dans la larve du *Farsus* et du *Melasis*, et à qualifier de palpes maxillaires ce que j'ai pris d'abord, avec plus ou moins de doute, pour des antennes. Seulement, il faut admettre alors que, dans ce groupe, les mâchoires sont placées bien plus loin de la ligne médiane de la tête que dans les autres larves.

Corps de douze segments, les trois thoraciques un peu plus courts que les autres. Prothorax profondément échancré au bord antérieur, et plus en dessous qu'en dessus ; sinué latéralement, ayant à droite et à gauche de la ligne médiane, tant en dessus qu'en dessous, une sorte de plaque en ellipse étroite et allongée, cornée, de la couleur de la tête, et marquée de quelques stries longitudinales bien visibles et inégales. L'espace compris entre ces plaques est mat et paraît, à une forte loupe, très-finement granulé. Mésothorax et métathorax ayant antérieurement et sur leurs deux faces une assez large bande mate et granulée, s'atténuant vers les côtés, qu'elle n'atteint pas tout à fait ; munis, en outre, aux deux cinquièmes de leur longueur, d'une petite aréole roussâtre et transversalement elliptique, mais presque invisible sur le premier.

Huit premiers segments abdominaux égaux, ayant très-près du bord antérieur, et sur leurs deux faces, une bande transversale subelliptique, presque mate et granulée, un peu plus raccourcie sur les côtés que celles des deux derniers segments thoraciques, et aussitôt après, vers le milieu de leur longueur, une aréole géminée. Je dois dire cependant que ces aréoles ne sont géminées ni en dessous sur aucun segment, ni en dessus sur le huitième abdominal, et même parfois sur le septième. Dernier segment un peu plus étroit et un peu plus court que le précédent, semi-elliptique, lisse en dessus, avec deux fossettes longitudinales subobsolètes, un peu plus foncé et plus corné au bord postérieur, qui est vaguement et imperceptiblement ridé, muni extérieurement de petits poils très-courts,

visibles au microscope, et ayant en dessous, lors de la rétraction du mamelon anal, une dépression transversalement subtriangulaire et couverte d'aspérités rousses disposées en lignes sinueuses et symétriques.

Stigmates très-apparents, circulaires, roussâtres, à péritrème corné et ferrugineux, au nombre de neuf paires, la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La larve est apode; toutefois, pas plus que les précédentes, elle n'est privée d'organes de locomotion. La tête et les aspérités du dernier segment lui servent de points d'appui ; mais ce qui doit le plus favoriser sa marche, assurément fort lente, du reste, ce sont ces bandes mates et comme granulées que j'ai signalées sur deux faces de tous les segments, sauf le dernier. Sous les verres amplifiants du microscope, ces bandes ne sont autre chose que des brosses ou des cardes de spinules très-fines et très-courtes, extrêmement serrées et un peu inclinées en arrière.

Ainsi qu'on peut le voir par la figure que j'en donne, la larve du *Xylobius* a de grands rapports avec celle de l'*Eucnemis*, dont elle diffère néanmoins par des caractères nombreux et tranchés. Ainsi, sa tête n'a que quatre dents de chaque côté, au lieu de sept, et la profonde entaille latérale est remplacée par une large échancrure d'où surgit une soie assez épaisse; les côtés du prothorax sont antérieurement sinueux, et ses plaques cornées sont plus étroites, plus courtes et striées ; aux plaques veloutées subarrondies des segments abdominaux sont substituées des bandes transversales plus étendues ; les aréoles dorsales sont géminées, sauf la dernière, et situées, comme les aréoles ventrales, au milieu des segments, et non au quart postérieur ; enfin, le dernier segment, au lieu d'être plus large que le précédent et orbiculaire, est plus étroit et semi-elliptique.

Jusqu'à présent les larves qui s'éloignent le plus de la forme et de la consistance propre aux larves dont je m'occupe ici sont celle du *Melasis*, qui a la physionomie d'une larve de Buprestide, et celle du *Farsus*, trapue et assez molle, et présentant en outre le phénomène, unique jusqu'ici dans ce groupe, d'une sorte d'hypermétamorphose. Dans tous les cas, et au milieu de toutes les dissemblances, dominent deux caractères qui se retrouveront, je n'en doute pas, dans toutes les larves d'Eucnémides, savoir : une tête cornée à parties intimement soudées et à bord antérieur dentelé, et les brosses spinuleuses, ainsi que ce que j'ai appelé les aréoles, car tout cela se voit même dans la larve charnue du *Melasis*.

La femelle du *Xylobius humeralis* pond ses œufs sur les sapins debout ou abattus, morts depuis longtemps, dépouillés ou non de leur écorce, à bois ramolli par les intempéries et en voie de décomposition. Les larves s'y nourrissent en creusant des galeries transversales et cylindriques, qui ne paraissent pas acquérir une grande longueur. C'est à l'extrémité un peu élargie de ces galeries qu'elles se transforment en nymphes, car c'est dans ces conditions que nous avons trouvé des insectes parfaits récemment éclos. Rien, absolument rien ne me permet de supposer que ces larves soient forcément carnassières; mais, pour être vrai, je dois dire que, dans les sapins où elles vivent, j'ai rencontré des larves du *Melanotus castanipes*, d'un *Elater* nouveau, voisin du *balteatus*, du *Dictyopterus sanguineus*, de l'*Eros rubens*, de la *Zilora ferruginea*, et probablement du *Serropalpus striatus*, du *Rhyncolus chloropus*, des *Rhagium bifasciatum* et *inquisitor*, des *Leptura testacea* et *cincta*, d'un Diptère du genre *Laphria* et d'un autre nommé *Heteroneura albimana*.

Nymphe.

Elle m'est inconnue.

EXPLICATION DES FIGURES

Planche 1re.

Métamorphoses du FARSUS UNICOLOR.

Fig. 1. Larve de la première forme, vue en dessus.
2. Mesure de sa grandeur naturelle au maximum.
3. La même larve vue posée sur le côté droit, de sorte que le dos est à droite et le ventre à gauche.
4. Tête vue de face.
5. Lèvre, languette et palpes.
6. Dernier segment en dessous pour montrer l'anus.
7. Larve de la deuxième forme.

Fig. 8. Mesure de sa grandeur maximum.
9. Tête vue en dessous.
10. Tête vue en dessus.
11. Tête vue de trois quarts.
12. Antenne.
13. Dernier segment en dessous.
14. Spinules qui recouvrent le corps.
15. Nymphe.
16. Fragment de bois travaillé par les larves.

Métamorphoses du MELASIS BUPRESTOIDES.

Fig. 17. Tête et prothorax de la larve en dessus,
18. Id. id. en dessous.
19. Fragments de bois d'aune criblé de galeries de larves de *Melasis buprestoides.*

—

PLANCHE 2.

Métamorphoses de l'EUCNEMIS CAPUCINA.

Fig. 1. Larve.
1 *a.* Mesure de sa grandeur.
2. Tête très-grossie.

Métamorphoses du XYLOBIUS HUMERALIS.

Fig. 3. Larve.
3 *a.* Mesure de sa grandeur.
3 *b.* Tête très-grossie.

EXPLICATION DE DIVERS TERMES EMPLOYÉS DANS CE TRAVAIL.

Avant de transcrire ici le tableau des genres, il m'a paru nécessaire de donner quelques explications au sujet d'un certain nombre de termes dont je me suis servi pour désigner telle ou telle partie de l'insecte, et de bien faire saisir en même temps la valeur que j'attache à certaines modifications.

Chez un assez grand nombre d'espèces nous voyons à la base de l'épistome une petite carène transverse, allant d'un œil à l'autre et souvent plus ou moins interrompue au milieu; je l'ai appelée *carène interoculaire*.

Les mandibules, vues en dessous, nous présentent deux types bien distincts :

Dans le premier, lorsqu'elles sont fermées, nous voyons leur tranche externe fortement dilatée en arrière en une large surface rugueuse un peu arrondie postérieurement (*Fornax tumidicollis*, pl. 3, fig. 7).

Lorsqu'elles sont ouvertes, leur base est toujours fort large, et alors elles sont très-inégalement et obtusément *bidentées* à leur sommet (*Nematodes aculeatus*, pl. 2, fig. 9), c'est-à-dire avec leur dent apicale, dépassant très-notablement l'interne.

Quelquefois elles sont de plus *bifides* (*Microrhagus pygmæus*), c'est-à-dire avec leur dent apicale elle-même divisée en deux pointes.

Dans le second, les mandibules, toujours vues en dessous, lorsqu'elles sont fermées, présentent leur tranche externe étroite et allongée, nullement dilatée en arrière; lorsqu'elles sont ouvertes, elles sont fortement courbées en avant avec leur pointe *simple* (*Anclastes Druryi*, pl. 2, fig. 6).

J'ai donné le nom de *carène supplémentaire antérieure du pronotum* à la carène qui se détache du bord antérieur de ce dernier, de chaque côté, pour se diriger en arrière (*Microrhagus*); de même que celui de *carène supplémentaire postérieure du pronotum* à celle qui part du bord inférieur

de l'angle postérieur et se détache de la carène inférieure pour se diriger en avant (*Microrhagus*).

De plus, j'ai donné le nom de *carène préscutellaire* à une petite carène qui se trouve au milieu de la base du pronotum, et par conséquent devant l'écusson (*Microrhagus pygmæus*).

Pour moi, le nom de *propectus* s'applique à toute la partie inférieure du prothorax, et celui de *prosternum* à la partie médiane limitée de chaque côté par une suture longitudinale que je nomme *suture prosternale*. Toute la partie qui se trouve en dehors de ces sutures est indiquée sous le nom de *propleures*.

Les sutures prosternales sont dites *simples* quand elles sont bien distinctes dans toute leur étendue et qu'elles ne sont ni élargies ni excavées (*Tachycnemis niger*, pl. 2, fig. 3).

Elles sont dites *fermées en avant* lorsqu'elles viennent se joindre intimement, soit à la carène du bord antérieur du propectus, soit à celle du bord interne du sillon marginal, sans les traverser distinctement (*Dromæolus Barnabita*, pl. 3, fig. 4).

Elles sont dites *ouvertes en avant* lorsqu'elles traversent distinctement la carène antérieure du propectus ou l'interne du sillon marginal, et qu'elles se prolongent en avant en s'élargissant plus ou moins (*Dromæolus fornacoides*, etc.).

Elles sont dites *excavées* lorsqu'elles sont creusées très-profondément, de manière à pouvoir recevoir les antennes au repos (*Pterotarsus tuberculatus*, pl. 2, fig. 7).

Sous le nom de *sillon juxta-sutural*, j'entends le large sillon longitudinal, plus ou moins déprimé, partant du bord externe des hanches antérieures et se terminant au bord antérieur du propectus, limité en dedans par le bord interne de ce dernier, et en dehors par la carène infléchie qui part des angles postérieurs du prothorax (*Microrhagus pygmæus*, pl. 2, fig. 4).

Il ne faut pas confondre ce sillon avec les sutures excavées dont je viens de parler. En effet, ces dernières, partant d'un point plus interne que les hanches antérieures, sont très-fortement obliques en dehors, tandis que notre sillon juxta-sutural part du bord externe de ces dernières et est à peu près droit.

Le *sillon marginal du propectus* est ce sillon longitudinal limité en dehors par le bord externe du prothorax, et en dedans par le bord externe du triangle des propleures (pl. 3, fig. 2, 4 et 7).

Je me suis servi du nom de *triangle des propleures* pour désigner cette partie des propleures, en général plus ou moins triangulaire, comprise entre la suture prosternale et le sillon marginal, et limitée en arrière par la partie excavée du prosternum destinée à recevoir les cuisses antérieures au repos (pl. 3, fig. 2, 4 et 7).

La *saillie prosternale* est toute la partie postérieure du propectus comprise entre les hanches et se prolongeant plus ou moins en arrière (*Melasis flabellicornis*, pl. 3, fig. 6).

Il ne faut pas confondre avec cette dernière l'épine qui produit le saut (appelée *mucro saltatorius* par M. le docteur Schiödte), qui est au-dessus d'elle et se trouve presque toujours cachée pour peu que le prothorax soit incliné.

Les divers caractères que nous fournit le *métasternum* ont une grande importance dans la famille qui nous occupe, et méritent ici une mention toute spéciale :

Dans le premier cas, nous voyons un sillon assez profond et assez large partir de l'épaule et atteindre le bord externe de la hanche intermédiaire, puis se courber en arrière et se réduire à une ligne profonde qui se prolonge jusqu'au bord postérieur du métasternum (*Gastraulacus, Temnillus*). Dans ce cas, nous voyons de chaque côté sur l'abdomen un sillon tarsal longitudinal (*Temnillus Leprieuri*, pl. 3, fig. 2).

Dans le second cas, le sillon partant de l'épaule est moins profond, et la ligne enfoncée qui se prolonge en arrière est bien moins profonde et n'arrive pas au bord postérieur du métasternum (*Eucnemis capucina*, pl. 3, fig. 3).

Dans le troisième cas, le sillon partant de l'épaule n'existe plus, et nous n'avons qu'un sillon profond partant du bord externe de la hanche intermédiaire et dirigé en arrière, mais n'atteignant pas le bord postérieur du métasternum (*Dendrocharis*).

Dans le quatrième cas, le sillon partant de l'épaule n'existe plus, et il ne reste qu'un petit sillon assez nettement limité, qui se trouve derrière le bord externe des hanches intermédiaires ; mais, comme il est assez court, il se trouve souvent masqué par la cuisse (*Idiotarsus*).

Au sujet du métasternum, je dois faire remarquer ici que j'ai pris à la lettre le mot d'*épisternum*, sans comprendre sous ce même nom, ainsi qu'on le fait souvent, l'épisternum et l'épimère.

Pour terminer, il me semble presque inutile de donner une explication au sujet des lames des hanches postérieures, puisque ces parties, se trouvant juste entre l'abdomen et le métasternum, ne peuvent être confondues avec aucune autre.

Enfin, pour rendre toute confusion impossible, je crois utile de dire que, dans les espèces où je me sers de la longueur relative du second article de l'antenne, je n'entends jamais parler que de la partie que l'on voit en dedans lorsque l'antenne est repliée le long du corps, partie qui se trouve alors recouverte plus ou moins par le premier article.

FAMILLE DES EUCNÉMIDES.

Eucnemidæ Westw., Intr. to the Mod. Class., I, p. 232. — Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deut., IV, p. 173. — *Eucnémides* Lacord., Gener. des Col., IV, p. 95. — Jacquelin du Val, Gener. des Col., III, p. 112. — *Cérophytides* Lacord., Gener. des Col., IV, p, 244. — *Melasidæ* Thoms., Skand. Col., VI, p. 44.

Tête verticale, plus ou moins enfoncée dans le prothorax. Epistome grand, infléchi, rétréci à la base par les cavités antennaires, le plus souvent trapéziforme, continuant directement la courbure du front. Labre nul ou indistinct (1). Mâchoires à deux lobes petits; l'externe manquant parfois. Palpes maxillaires de quatre articles; les labiaux de trois. Languette membraneuse. Paraglosses nulles. Antennes insérées assez loin des yeux, sous un petit rebord du front; de onze articles, assez variables, le plus souvent subfiliformes, dentées, pectinées ou même flabellées. Prothorax librement articulé, ne portant point exactement en dessous contre la partie antérieure du mésothorax. Prosternum presque toujours tronqué en avant et dépourvu de mentonnière (2); terminé postérieurement par une saillie plus ou moins forte ayant au-dessus d'elle un petit prolongement pouvant pénétrer librement dans une cavité antérieure du mésosternum. Abdomen offrant inférieurement cinq segments apparents distincts, dont le dernier est en général le plus grand. Hanches antérieures globuleuses, sans trochantins apparents, avec leurs cavités cotyloïdes librement ouvertes en arrière; les postérieures en lames transverses variables, sillonnées postérieurement. Pattes non fouisseuses. Tarses de cinq articles. Corps oblong ou subcylindrique, quelquefois très-allongé.

(1) Quelquefois visible chez les *Pterotarsus*.
(2) Excepté *Cerophytum* et *Ceratogonys*.

Tableau des Genres.

—

1. Hanches postérieures complétement enfouies dans leurs cavités cotyloïdes, n'ayant pas de prolongement en forme de lame (groupe des *Cérophytites*). (Pl. 3, fig. 1.). . . . . *Cerophytum.*

— Hanches postérieures prolongées en une lame transverse pouvant recouvrir entièrement ou seulement une partie de la cuisse (groupe des *Eucnémites*). . . . . 2.

2. Carènes marginales du pronotum parallèles aux sutures prosternales (groupe secondaire des *Mélasites*. (Pl. 3, fig. 5.). . . . . 3.

— Carènes marginales du pronotum et sutures prosternales convergentes en avant (groupe secondaire des *Eucnémites propres*). (Pl. 3, fig. 4.). . 4.

3. Pattes et tarses robustes, larges, comprimés. . . . *Melasis.*

— Pattes et tarses assez grêles. Tarses longs, étroits, filiformes . . . . . *Tharops.*

4. Sillons longitudinaux sur l'abdomen pour les tarses postérieurs. (Pl. 3, fig. 2.) . . . . . 5.

— Pas de sillons longitudinaux sur l'abdomen pour recevoir les tarses. . . . . 7.

5. Lames des hanches postérieures transversales, assez étroites, subparallèles, brusquement dilatées au milieu de leur base. Sutures prosternales nulles. *Potergus.*

— Lames des hanches postérieures transversales assez larges, obliques, très-notablement rétrécies au milieu de leur base. Sutures prosternales bien distinctes . . . . . 6.

6. Yeux intègres. . . . . *Gastraulacus.*

— Yeux divisés. . . . . *Temnillus.*

7. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes, mais pouvant avoir un sillon juxta-sutural . . . . . 8.

— Sutures prosternales fortement et profondément excavées pour recevoir les antennes, n'offrant jamais de sillon juxta-sutural. (Pl. 2, fig. 7.). . 85.

8. Tarses sans lamelles en dessous. . . . . 9.

— Tarses avec plusieurs articles munis en dessous au sommet d'une longue lamelle. (Pl. 2, fig. 10). . 83.

9. Lames des hanches postérieures plus ou moins fortement rétrécies en dehors, très-rarement presque parallèles, mais alors métasternum marqué d'une ligne oblique partant du dedans de l'épaule ou avec le prothorax offrant deux carènes marginales. . . . . 10.

— Lames des hanches postérieures parallèles ou même dilatées en dehors. Métasternum sans ligne oblique partant du dedans de l'épaule. Carène marginale du prothorax simple. (Pl. 2, fig. 7.). . . . 73.

10. Sillon marginal du propectus plus ou moins marqué . . . . . 11.

— Point de sillon marginal. . . . . 47.

11. Sutures prosternales fortement arquées. . . . . *Stethon.*

— Sutures prosternales plus ou moins obliques, mais toujours droites. . . . . 12.

12. Premier arceau ventral de l'abdomen avec son bord externe s'emboîtant sur le bord des élytres. . . *Diomus.*

— Premier arceau ventral de l'abdomen avec son bord externe ne s'emboîtant pas sur le bord des élytres. . . . . 13.

13. Métasternum offrant de chaque côté à sa base, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, un sillon distinct, nettement limité par deux lignes. (Pl. 3, fig. 3.). . . . . 14.

— Métasternum n'offrant aucune trace de sillon. (Pl. 3, fig. 7.). . . . . 19.

14. Métasternum sans ligne oblique partant du dedans de l'épaule . . . . . 15.

— Métasternum avec une ligne oblique partant du dedans de l'épaule. (Pl. 3, fig. 3.). . . . . 18.

15. Tarses postérieurs à premier article pas plus long ou à peine que tous les autres ensemble. . . . 16.

— Tarses postérieurs à premier article beaucoup plus long que tous les autres ensemble. . . . . *Idiotarsus.*

16. Tarses à quatrième article excavé échancré en dessus. Angles postérieurs du pronotum subacuminés . . . . . *Arisus.*

— Tarses à quatrième article simple. . . . . 17.

17. Angles postérieurs du pronotum fortement arrondis. *Euryostus.*

— Angles postérieurs du pronotum subacuminés. . . *Lamprotrichus.*

18. Sillon marginal ne se continuant pas directement sur la tête, où il est resserré par les yeux. Propleures beaucoup moins longues que larges à la base. . . . . *Pœcilochrus.*

— Sillon marginal se continuant largement et directement sur la tête. Propleures aussi longues que larges à la base. . . . . *Eucnemis.*

19. Sillon marginal se continuant directement sur la tête et n'étant nullement rétréci par le bord interne des yeux. (Pl. 3, fig. 4.). . . . . 20.

— Sillon marginal ne se continuant pas directement sur la tête, mais toujours rétréci par le bord nférieur interne des yeux. (Pl. 3, fig. 7.). . . 29.

20. Sutures prosternales nulles. . . . . *Arganus.*

— Sutures prosternales toujours distinctes et assez longues . . . . . 21.

21. Sillon marginal limité en dehors par le bord externe du pronotum . . . . . 22.

— Sillon marginal distinctement séparé en dehors du bord externe du pronotum par un espace bien visible. . . . . *Diacretus.*

22. Sillon marginal aussi large ou au plus presque moitié moins large que le triangle des propleures. . 23.

— Sillon marginal toujours plus de moitié plus étroit que le triangle des propleures. . . . . 24.

23. Sillon marginal élargi en arrière . . . . . *Deltometopus.*

— Sillon marginal élargi en avant . . . . . *Anabotus.*

24. Bord postérieur du triangle des propleures aussi long ou quelquefois même plus long que l'externe . . . . . 25.

— Bord postérieur du triangle des propleures toujours notablement moins long que l'externe. . . 27.

25. Triangle des propleures avec son bord postérieur égal à l'interne. . . . . 26.

— Triangle des propleures avec son bord postérieur deux fois plus long que l'interne. . . . . *Entomosatopus.*

26. Bord interne du sillon marginal atteignant distinctement au sommet de la suture prosternale. . . *Thambus.*

— Bord interne du sillon marginal n'atteignant qu'au quart antérieur de la suture prosternale. . . . *Phaenochraeus.*

27. Antennes à troisième article subégal au deuxième et moitié plus court que le quatrième. . . . . *Diacerus.*

— Antennes à troisième article plus grand que le deuxième, plus long que le quatrième ou tout au moins subégal à ce dernier. . . . . 28.

28. Tarses filiformes. Ongles simples. . . . . *Dromæolus.*

— Tarses fortement épaissis. Ongles dentés à la base. *Bermillus.*

29. Épimères métathoraciques invisibles. . . . . 30.

— Épimères métathoraciques visibles. (Pl. 3, fig. 8.). *Melanocoleus.*

30. Sillon marginal plus ou moins profond et distinctement séparé du triangle des propleures (1). Dernier segment abdominal très-rarement pointu. . . . . 31.

— Sillon marginal peu profond, nullement limité en dedans et confondu avec les propleures (1). Dernier segment abdominal toujours terminé en pointe. . . . . *Scython.*

31. Bord externe du triangle des propleures formé par une ligne élevée ou fin rebord, ou au moins très-nettement limité dans toute son étendue. . . . 32.

— Bord externe du triangle des propleures sans ligne élevée ou fin rebord, mais toujours bien distinct (2). . . . . 42.

32. Quatrième article des tarses ni excavé ni échancré en dessus. . . . . *Phœnocerus.*

— Quatrième article des tarses excavé échancré en dessus. . . . . 33.

33. Antennes à article 4-10 variables, mais jamais prolongés en deux rameaux distincts. . . . . 34.

— Antennes à article 4-10 prolongés chacun en deux petits rameaux bien distincts. . . . . *Dicladus.*

(1) Le *Plesiofornax ligniperda* fait seul exception par son sillon antennaire, qui n'est pas distinctement séparé des propleures et son abdomen, qui est arrondi au bout, tandis que dans la division opposée (*Scython*) il est fortement terminé en pointe.

(2) Légèrement limité par un petit rebord chez l'*Eucalodemas antiquum;* mais alors les épipleures des élytres couvrent en entier les épisternums métathoraciques, ce qui n'arrive jamais dans la division opposée.

34. Antennes épaisses, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum ; à articles 4-10 bien moins longs que larges. . . . . *Lacus.*

— Antennes grêles, dépassant, le plus souvent sensiblement, les angles postérieurs du pronotum ; à articles 4-10 bien plus longs que larges. . . . . 35.

35. Dernier article des tarses postérieurs bien moins long que tous les suivants réunis. . . . . 36.

— Dernier article des tarses postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis. . . . . 37.

36. Troisième article antennaire près de deux fois plus long que le deuxième, subégal au quatrième. . *Cyrtosthetus.*

— Troisième article antennaire égal au deuxième ; ces deux articles réunis pas plus longs que le quatrième. . . . . *Hodocerus.*

37. Prosternum jamais notablement relevé entre les hanches ni fortement excavé en avant. . . . . 38.

— Prosternum fortement relevé entre les hanches et excavé en avant. . . . . *Cladus.*

38. Sillon marginal jamais aussi large que le triangle des propleures à sa base. . . . . 39.

— Sillon marginal beaucoup plus large que le triangle des propleures à sa base. . . . . *Galbodema.*

39. Antennes à articles deuxième et troisième réunis égaux au quatrième. . . . . *Ceratus.*

— Antennes à articles deuxième et troisième réunis plus longs que le quatrième. . . . . 40.

40. Antennes filiformes, quelquefois dentées, nullement ou à peine comprimées (1). . . . . *Fornax.*

— Antennes plus ou moins fortement comprimées. . 41.

— Antennes très-fortement pectinées. . . . . *Euryaulacus.*

(1) Jamais les épipleures des élytres ne sont deux fois aussi larges que les épisternums métathoraciques dans leur milieu.

41. Épipleures des élytres à peine atténuées, deux fois plus larges au milieu de leur longueur que les épisternums métathoraciques. . . . . *Eucalosoma.*

— Épipleures des élytres notablement atténuées en arrière, n'égalant pas, au milieu de leur longueur, deux fois la largeur des épisternums métathoraciques . . . . . *Piestoccra.*

42. Sillon marginal très-peu profond. . . . . 43.

— Sillon marginal très-profond. . . . . 46.

43. Sillon marginal terminé par un bord élevé, tranchant, continuant le bord postérieur du triangle des propleures. . . . . 44.

— Sillon marginal sans bord élevé tranchant continuant le bord postérieur du triangle des propleures . . . . . 45.

44. Sillon marginal limité en dedans seulement par son fond lisse. (Pl. 2, fig. 3.). . . . . *Tachycnemis.*

— Sillon marginal limité dans sa moitié antérieure par un petit rebord. . . . . *Dromæocnemis.*

45. Antennes à troisième article toujours bien plus long que le second. . . . . *Plesiofornax.*

— Antennes à troisième article subégal au second. . *Accdax.*

46. Sillon marginal au moins aussi large que le triangle des propleures à la base. . . . . *Microtrigonus.*

— Sillon marginal deux fois moins large que le triangle des propleures à la base. . . . . *Eucalodemas.*

47. Prothorax offrant toujours latéralement deux carènes marginales et souvent une troisième très-courte (1). . . . . 48.

(1) L'une part des angles antérieurs infléchis, se dirige en arrière et limite le sillon juxta-sutural ; l'autre part des angles postérieurs infléchis pour se diriger en

— Prothorax n'offrant latéralement qu'une seule carène marginale (1). . . . . 54.

48. Propleures fortement et obliquement excavées dans toute leur surface. . . . . *Macraulacus.*

— Propleures jamais largement ni profondément excavées. . . . . 49.

49. Propectus offrant un sillon juxta-sutural nettement limité. (Pl. 2, fig. 4.). . . . . 50.

— Propectus sans sillon, mais seulement avec une légère dépression ou impression à limites plus ou moins indistinctes. (Pl. 2, fig. 5.). . . . . 52.

50. Articles deuxième et troisième de l'antenne moins longs, réunis, que le quatrième. . . . . *Entomophtalmus.*

— Articles deuxième et troisième de l'antenne beaucoup plus longs, réunis, que le quatrième. . . . 51.

51. Base du sillon juxta-sutural touchant la hanche. . *Microrhagus.*

— Base du sillon juxta-sutural éloigné de la hanche. . *Balistica.*

52. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. . . . . *Adelothyreus.*

— Tarses postérieurs à premier article aussi long que les trois suivants réunis. . . . . 53.

53. Carène marginale inférieure partant de l'angle antérieur du pronotum bien distincte en arrière. . *Farsus.*

— Carène marginale inférieure partant de l'angle antérieur du pronotum effacée en arrière. . . . . *Arrhipis.*

avant ; la troisième part du bord antérieur au-dessus des autres, se courbe en arrière et est en général assez courte. Dans le genre *Arrhipis* il ne reste plus de la carène marginale inférieure du bord antérieur du pronotum qu'un rudiment tout à fait en avant.

(1) Très-rarement (*Nematodes mexicanus*) avec un commencement de seconde carène marginale partant du bord antérieur ; mais alors dernier segment de l'abdomen prolongé en pointe en arrière.

54. Mandibules offrant extérieurement une large surface inégale ou rugueuse faisant saillie en arrière. (Pl. 2, fig. 9.). . . . . 55.

— Mandibules n'offrant en dehors qu'une surface étroite, moins rugueuse et sans saillie postérieure. (Pl. 2, fig. 6.). . . . . 60.

55. Dernier arceau ventral de l'abdomen prolongé au sommet en une pointe aiguë plus ou moins notable . . . . . 56.

— Dernier arceau ventral de l'abdomen distinctement atténué au sommet, mais obtus au bout avec le dernier arceau dorsal prolongé en triangle aigu. Antennes flabellées. . . . . *Hylotastes.*

— Dernier arceau ventral de l'abdomen simple et arrondi en arrière, avec le dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant. Antennes pas même dentées . . . . . *Hypocœlus.*

56. Tarses à quatrième article entier. . . . . 57.

— Tarses à quatrième article plus ou moins excavé, échancré en dessus. . . . . 58.

57. Antennes épaisses, très-courtes, n'atteignant pas aux angles postérieurs du pronotum. . . . . *Henecoccrus.*

— Antennes filiformes, dépassant très-notablement les angles postérieurs du pronotum. . . . . *Emathion.*

58. Antennes filiformes, plus ou moins renflées vers le sommet, mais nullement pectinées. . . . . 59.

— Antennes filiformes, fortement pectinées. . . . . *Compsocnemis.*

59. Épisternums métathoraciques parallèles. Dernier segment dorsal de l'abdomen caché en dessus. . *Nematodes.*

— Épisternums métathoraciques rétrécis en avant. Dernier segment dorsal de l'abdomen visible en dessus. . . . . *Trigonopleurus.*

60. Bord antérieur de l'épistome arrondi. . . . . 61.

— Bord antérieur de l'épistome fortement échancré de chaque côté. . . . . *Schizophilus.*

— Bord antérieur de l'épistome échancré dans son milieu en avant. . . . . *Cephalodendron.*

61. Lames des hanches postérieures très-brusquement rétrécies en dehors à partir du tiers interne, souvent même à angle droit. . . . . 62.

— Lames des hanches postérieures plus ou moins notablement rétrécies en dehors, mais graduellement et à partir de leur milieu. . . . . 64.

62. Sutures prosternales droites. . . . . 63.

— Sutures prosternales sensiblement arquées. . . . . *Anelastes.*

63. Antennes à articles 4-10 plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité . . . . . *Anelastidius.*

— Antennes à articles 4-7 très-petits, pas plus longs que larges, subégaux, les suivants plus de deux fois plus longs que ces derniers. . . . . *Epiphanis.*

64. Antennes à articles 4 et 5 réunis à peine plus longs que le suivant. . . . . *Namobius.*

— Antennes à articles 4 et 5 réunis notablement plus longs que le suivant. . . . . 65.

65. Antennes à articles 4 à 8 très-courts et transverses, à peine plus longs réunis que le neuvième. . . *Dyscolocerus.*

— Antennes à articles 4 à 8 de longueur variable, mais, réunis, très-notablement plus longs que le neuvième. . . . . 66.

66. Tarses à quatrième article simple. . . . . 68.

— Tarses à quatrième article fortement excavé, échancré en dessus. . . . . 67.

67. Antennes filiformes, avec leurs trois derniers articles à peine plus longs que les précédents. . . *Eumenes.*

— Antennes filiformes, avec leurs trois derniers articles plus de deux fois plus longs que les précédents, renflés ou dentés en scie. . . . . *Phlegon.*

68. Épimères métathoraciques invisibles. . . . . 69.

— Épimères métathoraciques bien distinctes. . . . . *Phyllocerus.*

69. Antennes très-notablement flabellées . . . . . *OEsocerus.*

— Antennes subfiliformes ou légèrement dentées. . . 70.

70. Épistome très-peu rétréci à la base, au plus aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. . . 71.

— Épistome assez rétréci à la base, toujours notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . 72.

71. Propleures larges, peu rétrécies en avant. . . . . *Eudorus.*

— Propleures triangulaires, très-fortement rétrécies en avant . . . . . *Lycaon.*

72. Propleures notablement et graduellement rétrécies en avant. . . . . *Cryptostoma.*

— Propleures notablement dilatées, arrondies en dehors dans leur milieu. . . . . *Orodotes.*

73. Sillon marginal du propectus nul ou très-rarement marqué seulement en avant (1). . . . . 74.

— Sillon marginal du propectus assez profond et bien limité . . . . . 79.

74. Épimères métathoraciques entièrement cachées sous les épipleures des élytres. . . . . 75.

— Épimères métathoraciques formant un petit triangle distinctement à découvert. . . . . *Calyptocerus.*

(1) Dans le genre *Cafolus* seulement, qui se distingue facilement par le bord antérieur de son pronotum offrant de chaque côté une petite carène oblique en arrière.

75. Antennes filiformes ou obsolétement et très-obtusément dentées. Tarses postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis. . 76.

— Antennes fortement dentées en scie ou pectinées. . 77.

76. Antennes épaisses, filiformes, à troisième article petit, à peine égal au deuxième et plus petit que le quatrième. . . . . *Xylobius.*

— Antennes non dentées ou très-faiblement, à troisième article moitié plus long au moins que le deuxième et plus long que le quatrième. . . . *Hylochares.*

77. Bord antérieur du pronotum simple dans toute sa longueur . . . . . 78.

— Bord antérieur du pronotum offrant de chaque côté une petite carène obliquement dirigée en arrière. . . . . *Cafolus.*

78. Antennes à troisième article très-petit, subégal au deuxième . . . . . *Otho.*

— Antennes à troisième article beaucoup plus grand que le deuxième. . . . . *Sarpedon.*

79. Épimères métathoraciques formant un petit triangle distinctement à découvert. . . . . *Semnodema.*

— Épimères métathoraciques entièrement recouvertes. 80.

80. Épipleures des élytres laissant à découvert les épisternum métathoraciques. . . . . 81.

— Épipleures des élytres couvrant presque en entier les épisternums métathoraciques. . . . . *Mesogenus.*

81. Antennes filiformes, légèrement dentées ou fortement flabellées . . . . . 82.

— Antennes très-distinctement atténuées en avant : à articles 3-10 petits, courts et plus ou moins transverses . . . . . *Heterotaxis.*

82. Tarses postérieurs sensiblement plus longs que le tibia; à quatrième article déprimé, élargi, subcordiforme et excavé en dessus. Triangle des propleures notablement plus long que large. . . *Diapodius.*

— Tarses postérieurs sensiblement plus courts que le tibia, cylindriques, légèrement atténués vers le sommet; à quatrième article très-petit et légèrement excavé. Triangle des propleures pas plus long que large. . . . . *Vitellius.*

83. Métasternum offrant de chaque côté, à sa base, un petit sillon partant du bord interne de la hanche . . . . . *Dendrocharis.*

— Métasternum sans sillon. . . . . 84.

84. Antennes robustes, à articles 4-7 un peu transverses, les suivants plus courts et très-obtusément dentés. . . . . *Agastocerus.*

— Antennes assez grêles, très-fortement pectinées ou flabellées . . . . . *Galba.*

85. Sutures prosternales très-fortement obliques en dedans et terminées notablement avant les hanches antérieures . . . . . *Soleniscus.*

— Sutures prosternales bien moins obliques en dedans, se terminant contre les hanches antérieures. . . . . 86.

86. Bord infléchi de l'élytre fortement oblique en dedans, brusquement rétréci en arrière, se confondant avec le bord externe un peu avant l'extrémité des épisternums. . . . . *Pterotarsus.*

— Bord infléchi de l'élytre seulement un peu arqué en dedans, se rétrécissant graduellement en arrière, se confondant avec le bord externe bien au dessous des épisternums. . . . . *Thylacosternus.*

Groupe 1^er^. CÉROPHYTITES.

Front fortement gibbeux en avant. Antennes très-rapprochées à leur base, insérées sur la gibbosité frontale de chaque coté. Prosternum muni d'une mentonnière en avant. Hanches postérieures complétement enfouies dans leurs cavités cotyloïdes, planes, sans aucune lame supérieure.

Les caractères extrêmement remarquables que présente ce groupe l'ont fait éloigner des Eucnémides par quelques auteurs, et dernièrement M. Lacordaire, dans son Genera des Coléoptères, en a fait une famille spéciale sous le nom de Cérophytides, qu'il place entre les Cébrionides et les Rhipicérides.

Les caractères sur lesquels s'appuie M. Lacordaire sont la gibbosité frontale, l'insertion des antennes et surtout la structure des hanches postérieures, qui sont réduites à de simples lames enfouies dans leurs cavités cotyloïdes, au niveau des segments de l'abdomen. Les deux premiers caractères dont se sert M. Lacordaire ne me paraissent pas assez importants pour motiver la création d'une famille nouvelle, d'autant plus que le reste de la tête est conformé comme chez les Eucnémides, si bien qu'il fait remarquer lui-même combien les insectes en question se rapprochent des Eucnémides par la réduction de leurs organes buccaux et par l'absence du labre. Quant à celui tiré de la forme des hanches postérieures, il est, en effet, des plus exceptionnels, et paraît devoir éloigner les Cérophytides des Eucnémides, et même des Élatérides; mais, comme l'a très-bien fait remarquer M. von Kiesenwetter (Naturg. des Ins. Deuts., IV, 188), et après lui Jacquelin du Val (Gener. des Col. d'Eur., III, p. 113), cette structure n'est pas aussi anormale qu'elle en a l'air au premier abord. Ce n'est point, à proprement parler, la hanche elle-même qui a changé de forme, mais seulement la lame supérieure qui la recouvre qui a disparu, et par conséquent a annulé également le large sillon postérieur. Nous voyons dans les Eucnémides les nombreuses modifications que cette lame supérieure peut subir, et dans les Élatérides on peut le constater d'une manière beaucoup plus frappante, puisqu'elle arrive à disparaître presqu'en entier chez la *Dima elateroides*.

Ce groupe ne renferme jusqu'ici qu'un seul genre.

Genre 1. **Cerophytum** Latr.

(κέρας, corne; φυτὸν, plante.)

Latr., Gen. Crust. et Ins., IV, 375. — Lacord., Gen. des Col., IV, 245. — Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deut., IV, 137. — Jacquelin du Val, Gener. des Col.. III, 113. — *Chorea* Hald., Proceed of the Acad. of Philad., III, 150. — *Ceratophytum* Leach.

Corps oblong, légèrement convexe. Tête à peine convexe en arrière sur le vertex, petite, peu fortement enfoncée dans le prothorax. Épistome fortement renversé à sa base, dilaté ensuite en avant, où il est très-légèrement arrondi, relevé dans son milieu en une carène longitudinale plus ou moins marquée. Mandibules fortement arquées et fortement croisées au repos, simples sur leur bord externe apparent, en pointe simple au sommet. Palpes maxillaires à dernier article robuste sécuriforme. Antennes longues, assez robustes, à premier article gros et assez long, deuxième très-petit, troisième un peu plus long que les suivants et subcylindrique ou triangulaire chez les femelles, muni chez les mâles, dans sa moitié basilaire, d'un rameau interne plus long que lui ou quelquefois subtriangulaire fortement et obtusément denté en dedans; les suivants plus ou moins obtusément dentés en dedans chez les femelles; munis chacun à leur base, chez les mâles, d'un rameau interne sensiblement plus long ou même deux fois plus long que l'article lui-même; à dernier article simple, ovale oblong chez les femelles, plus allongé chez les mâles. Pronotum court, transverse, assez convexe, arrondi sur les côtés en avant, avec ses angles postérieurs très-courts, légèrement relevés, aigus et saillants. Écusson subtriangulaire. Sutures prosternales simples, subparallèles, très-légèrement arquées en dehors, ne formant point de sillon pour recevoir l'antenne. Hanches postérieures graduellement mais notablement élargies en dehors. Trochanters des pattes antérieures peu allongés, ceux des pattes intermédiaires obconiques presque aussi longs que la moitié de la cuisse, les postérieurs, également obconiques, plus longs que

la moitié de celle-ci. Cuisses antérieures marquées sur leur tranche interne de deux carènes longitudinales, dont l'inférieure borde le sillon destiné à recevoir la jambe au repos et l'autre limite sa tranche supérieure. Tarses peu allongés avec leur premier article un peu plus long que le second, quatrième excavé échancré en dessus; crochets des tarses pectinés intérieurement dans leur moitié basilaire.

Les espèces qui composent ce genre sont encore peu nombreuses et paraissent propres à l'Europe et à l'Amérique. On les trouve sous les écorces ou au pied des vieux arbres, et j'ai pris le *C. elateroides*, au printemps, en battant des saules marceaux.

En décrivant le *C. pulsator*, M. Haldemann fait la remarque suivante : cet insecte, en rapprochant les pattes antérieures du prothorax, puis en les débandant d'une manière subite, se trouve lancé à une plus ou moins grande hauteur. L'observation de M. Haldemann est parfaitement exacte, et j'ai pu la vérifier sur notre espèce d'Europe, qui saute également mais un peu moins qu'un *Elater*.

Tableau des espèces du genre CEROPHYTUM.

1. Pronotum sinué sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs assez saillants en dehors. . . . 2.
— Pronotum droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs nullement saillants en dehors. 4.

2. ♂. Angle antérieur interne du troisième article de l'antenne prolongé en un rameau semblable à celui du quatrième. . . . . 3.
— ♂. Angle antérieur interne du troisième article de l'antenne obtusément proéminent, mais nullement prolongé en rameau comme le quatrième. . . . . 3. *convexicolle.*

3. Épistome à carène forte dans son milieu. Ponctuation du pronotum forte et rugueuse. Ce dernier sans carène longitudinale en avant chez la ♀. . . 1. *elateroides.*
— Épistome à carène obtuse. Ponctuation du pronotum médiocre et nullement rugueuse. Ce dernier

relevé en carène dans son milieu antérieur chez la ♀. . . . . 2. *pulsator.*

4. Pronotum fortement rugueux. Saillie prosternale terminée en arrière en une petite pointe très-courte. 4. *fuscicorne.*

— Pronotum à peine rugueux. Saillie prosternale terminée en arrière en une petite pointe très-longue. 5. *cayennense.*

1. C. ELATEROIDES Latr.

(Pl. 4, fig. 1.)

Supra nigro-piceum, subtus brunneo piceum vel postice ferrugineum, pube subtile griseo flavescente vestitum; capite dense punctato-rugoso, clypeo sat fortiter carinato, carina usque in frontem extensa; pronoto brevi, lateribus antice rotundato, postice sinuato, angulis posticis acutis prominulis, crebre fortiter punctato rugoso; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter sat crebre punctulatis; lobo prosternali basi utrinque angulato, dein attenuato, apice subacuminato; pedibus ferrugineis.

Long. 6 à 7 1/2 mill.

Latr., Gen. Crust. et Ins., IV, 375. — Guérin, Iconogr. du Règne anim., 41, pl. 12, fig. 6. — Redtenbacher, Faun. Austr., édit. II, 525. — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deut., IV, 187. — Jacquelin du Val, Gener. des Col., III, pl. 27, fig. 131. — (*Morio* Sturm, Cat., 1843, p. 64.)

Corps oblong, légèrement convexe, d'un noir de poix en dessus ou d'un brun noirâtre, revêtu supérieurement d'une pubescence grise très-fine, assez courte et médiocrement serrée. Tête un peu brunâtre tout à fait en avant, très-densément ponctuée, rugueuse. Carène longitudinale médiane de l'épistome assez forte, se continuant en arrière sur le front entre les yeux. Antennes ferrugineuses. Chez la femelle, le troisième article est cylindrique, allongé, notablement plus long que les suivants, qui sont

subtriangulaires et dentés en dedans, à peu près subégaux entre eux ; chez le mâle, le troisième est subégal aux suivants et muni d'un rameau interne un peu moins allongé que celui des suivants, qui devient graduellement plus long vers le sommet. Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, arrondi sur les côtés en avant, sinué de chaque côté en arrière au-dessus des angles postérieurs, qui sont petits, assez aigus et saillants en dehors ; fortement convexe dans son milieu, à ponctuation assez forte et très-dense, principalement sur les côtés, et par suite quelquefois un peu rugueuse ; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une assez large dépression oblique en dedans mais légère ; faiblement déprimé transversalement au milieu de sa base. Élytres oblongues, obtuses au sommet, un peu plus larges que le pronotum à leur base, subparallèles, à peine sinuées de chaque côté au-dessous de l'épaule, puis très-légèrement élargies en arrière ; à stries toutes bien marquées, un peu plus fortes au sommet, densément et assez notablement ponctuées ; intervalles faiblement convexes, à ponctuation très-fine et assez serrée. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou même quelquefois ferrugineux dans sa moitié postérieure ; revêtu d'une fine pubescence jaunâtre couchée, médiocrement serrée. Saillie prosternale faiblement convexe, assez fortement élargie entre les hanches, puis se rétrécissant brusquement derrière celles-ci, pour se terminer en pointe courte et peu aiguë. Cuisses antérieures peu robustes, à peine élargies au sommet, ce qui les rend très-faiblement sinuées. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce paraît répandue dans une grande partie de l'Europe. Elle se prend en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Savoie, et n'est pas rare aux environs de Paris.

Je l'ai prise sur le saule marceau, mais elle se trouve également sur le peuplier (Chevrolat-Chevrier).

2. C. PULSATOR Hald.

Nigro-piceum, pube subtili grisea parum dense vestitum ; capite dense punctato-rugoso, clypeo longitudinaliter obtuse carinato ; fronte non carinata ; antennarum articulo tertio ♂ quarto subæquali, articulis 3-10 ♀ *intus fortiter dentatis ; pronoto brevi, lateribus antice rotundato, postice sinuato,*

angulis posticis valde prominulis, antice in medio longitudinaliter subcarinato, mediocriter non rugose punctato; elytris fortiter punctato-striatis, interstitiis transversim rugulosis; lobo prosternali basi lato, obtuse angulato, apice subsensim attenuato; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 mill.

Chorea pulsator Haldeman, Proceed of the Acad. of Philad., III, 150.

Cerophytum pulsator Leconte, Proceed. of the Acad. of Nat. Sc. of Philad., VI, 230. — Leconte, Revision of the Elateridæ of the United States from the Americ. Philosophic. Transactions, X, 1853, p. 421.

Même forme que le précédent, d'un noir de poix, revêtu supérieurement d'une pubescence grisâtre très-fine et peu serrée. Tête très-densément ponctuée, rugueuse. Épistome offrant dans son milieu une carène longitudinale peu marquée, disparaissant sur le front en avant entre les yeux. Antennes à premier article d'un noir de poix; les suivants d'un brun noirâtre, chez la femelle comme chez le *C. elateroides,* mais les articles 3-10 plus longuement dentés en dedans; chez le mâle, fortement prolongées en dedans en un rameau allongé à partir du troisième article, ce dernier subégal au suivant. Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, arrondi sur les côtés en avant, fortement sinué de chaque côté en arrière au-dessus des angles postérieurs, qui sont assez petits, aigus et notablement saillants en dehors; très-fortement convexe dans son milieu, et même relevé en une carène longitudinale partant du milieu de sa longeur et prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur; à ponctuation médiocre et très-dense, mais nullement rugueuse; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une petite dépression très-légère; faiblement déprimé transversalement au milieu de sa base. Élytres oblongues, obtuses au sommet, un peu plus larges que le pronotum à leur base, presque parallèles, très-légèrement renflées derrière le milieu, à stries larges et fortes, densément et notablement ponctuées, intervalles faiblement convexes, à ponctuation très-fine, très-serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix. Saillie prosternale faiblement convexe, assez fortement élargie entre les hanches, obtusément angulée derrière celles-ci, puis se terminant graduellement en arrière en une pointe courte. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre foncé. Cuisses antérieures un peu plus robustes que les autres seulement, et faiblement sinuées en dedans un peu avant le sommet. Tarses ferrugineux.

Le *C. pulsator*, bien que très-voisin de notre espèce d'Europe, s'en distingue néanmoins facilement par la carène de son épistome moins notable, par ses antennes plus longuement dentées chez la femelle, les angles postérieurs du pronotum un peu plus saillants, par la convexité de ce dernier, beaucoup plus notable en avant, sa ponctuation non rugueuse, les stries des élytres plus fortes, etc.

Je dois à la générosité de M. Leconte un exemplaire femelle de cette espèce, provenant de Pensylvanie.

3. C. CONVEXICOLLE Leconte.

Præcedenti simillimum, sed antennarum maris articulo tertio triangulari intus nullo modo longe ramoso, facile dignoscendum.

Long. 6 1/2 mill.

Cerophytum convexicolle Leconte, Additions to the Coleopterous Fauna of the United States (Proceed of the Acad. of Nat. Sc. of Philad., 1867, p. 388).

Même forme que les deux précédents, et également d'un noir de poix. Épistome légèrement relevé dans son milieu en une carène longitudinale peu notable disparaissant sur le front, entre les yeux. Antennes ferrugineuses à premier article noir. Chez le mâle, le troisième article est subtriangulaire, plus long que le suivant, avec son angle antérieur interne un peu proéminent seulement, ce qui le rend obtusément denté ; le quatrième ainsi que les suivants sont prolongés chacun en un rameau interne plus long que l'article lui-même, et augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum à peu près comme celui du *C. elateroides*, mais un peu plus dilaté-arrondi en avant, nullement relevé en carène dans son milieu en avant, très-densément ponctué et très-légèrement rugueux. Élytres à intervalles plans et non rugueux transversalement, les stries beaucoup moins fortes que celles du *pulsator*.

Comme on le voit par cette description, notre insecte est extrêmement voisin des deux précédents, et au premier abord en offre entièrement le

faciès. La structure de son troisième article antennaire le distingue également bien de ces deux espèces, puisque chez le *pulsator* (Leconte, loc. cit.) le troisième article est prolongé intérieurement en un rameau allongé semblable au suivant, caractère qui se reproduit également chez le *C. elateroides.*

M. Leconte a décrit cette espèce sur un exemplaire ♂ pris par feu le docteur Schaum à Sacramento (Californie).

Je possède l'exemplaire qui faisait partie de la collection de cet auteur.

4. C. FUSCICORNE.

(Pl. 4, fig. 3.)

Nigro-piceum, abdominis apice obscure ferruginea; pube subtili grisea vestitum; capite dense punctato rugoso; clypeo longitudinaliter carinato, carina in fronte subtili; pronoto breviore, transverso, lateribus antice angulatim rotundato, postice paululum angustato, angulis posticis rectis, haud prominulis, creberrime fortiterque punctato-rugoso; elytris fortiter striatis, striis distincte subcrenatis, interstitiis elevatis, convexis, sparsim subtilissime punctulatis transversimque rugulosis; lobo prosternali lato, postice fortiter sensim ampliato, pone coxas late truncato, apice mucrone minuto brevi instructo; pedibus ferrugineis.

Var. *Capite pronoto antennisque ferrugineis; elytris ferrugineo-castaneis cum scutello suturaque brunneis; pedibus testaceis.*

Long. 6 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, très-épais et convexe, en entier d'un noir de poix, revêtu supérieurement d'une pubescence grisâtre très-fine, courte et peu serrée. Tête très-densément ponctuée, rugueuse. Carène longitudinale de l'épistome prolongée en arrière sur le front. Yeux gros, globuleux, saillants. Antennes d'un ferrugineux obscur, rembrunies à la base, à troisième article comprimé, subtriangulaire, les suivants notablement comprimés, larges et fortement dentés en scie aiguë intérieurement chez la femelle.

Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, anguleusement arrondi sur les côtés en avant, faiblement rétréci en arrière, non sinué, avec ses angles postérieurs droits et point saillants en dehors; très-fortement convexe dans son milieu en avant, à ponctuation forte très-serrée et rugueuse, offrant de chaque côté, au-dessus de ses angles postérieurs, une légère dépression; légèrement déprimé au milieu, en arrière. Élytres ovales-oblongues, obtuses au sommet, sensiblement plus larges que le pronotum à leur base, subparallèles dans leurs deux tiers antérieurs, et comprimées au-dessous de l'épaule, graduellement et légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur; à stries toutes fortes et profondes, densément marquées de points enfoncés qui les rendent légèrement crénelées. Intervalles assez étroits, très-relevés, marqués de petits points extrêmement fins et très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, un peu ferrugineux vers le sommet de l'abdomen, revêtu d'une fine pubescence déprimée d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Saillie prosternale large, à peine convexe à la base, plane et plus large en arrière, fortement tronquée au niveau du bord postérieur des hanches, avec une toute petite pointe médiane très-courte placée sur un plan inférieur. Pattes ferrugineuses. Cuisses antérieures sensiblement plus robustes que les autres, distinctement élargies vers le sommet, où elles sont obliquement et notablement arrondies, avec une sinuosité très-marquée sur leur dos au-dessous de celui-ci.

Var. Tête et prothorax ferrugineux. Antennes ferrugineuses. Élytres d'un châtain ferrugineux, avec l'écusson et la suture d'un brun obscur. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, avec l'abdomen d'un fauve testacé. Pattes testacées, avec les cuisses antérieures ferrugineuses.

Cette espèce se distingue facilement des précédentes par sa forme plus courte. Son pronotum beaucoup plus anguleux en avant, ses cuisses antérieures plus robustes, la forme triangulaire du troisième article des antennes chez la femelle, les intervalles de ses élytres plus relevés, et enfin la forme de sa saillie prosternale.

J'ai vu trois individus ♀ de cette espèce dans les collections de M. le comte de Mniszech, de M. Chevrolat et du docteur Haag, qui a bien voulu me sacrifier son unique exemplaire.

On trouve cette espèce au Mexique et à Carthagène.

5. C. CAYENNENSE.

(Pl. 4, fig. 2.)

Castaneo-ferrugineum antice obscurior, subtus antice fuscum, medio brunneo-ferrugineum in abdomine ferrugineo-castaneum; pube subtili grisco flavescenti vestitum; capite dense punctato rugoso: clypeo longitudinaliter carinato, carina in fronte obsoleta; pronoto brevi, transverso, lateribus antice rotundato, basi leviter attenuato, lateribus recto, angulis posticis obtusis, nullo modo prominulis, crebre sat fortiter punctato rugoso; elytris fortiter striatis, striis distincte crenatis, interstitiis leviter convexis, subtilissime sparsim punctulatis; lobo prosternali latiore, postice elevato gibboso, dein recurvo atque apice in spinam longam subito prolongato; pedibus ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps oblong, légèrement convexe, d'un châtain ferrugineux supérieurement, plus obscur sur la tête et le pronotum, revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, très-fine, assez courte et médiocrement serrée. Tête très-densément ponctuée-rugueuse, avec la carène longitudinale de l'épistome obsolète en arrière sur le front. Yeux gros et saillants. Antennes d'un testacé ferrugineux, à troisième article en cône renversé, les suivants dentés en scie aiguë chez la femelle. Pronotum beaucoup moins long que large, transverse, arrondi sur les côtés en avant, légèrement atténué en arrière et nullement sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs tout à fait mousses, obtus et nullement saillants en dehors; très-fortement convexe dans son milieu et presque globuleux, à ponctuation assez forte et très-dense, principalement sur les côtés, et par suite rugueuse; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une toute petite et très-faible impression, un peu déclive transversalement à sa base; marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale assez légère. Élytres oblongues, obtuses au sommet, un peu plus larges que le pronotum à leur base, à peine subcomprimées de chaque côté au-dessous des épaules, puis faiblement élargies et atténuées tout à fait en arrière; à stries toutes fortes et très-profondes dans toute leur longueur, densément

marquées de points qui les rendent crénelées sensiblement ; intervalles assez convexes, à ponctuation extrêmement fine, très-peu serrée et peu marquée. Dessous du corps d'un brun obscur en avant, d'un ferrugineux brunâtre sur le métapectus et d'un châtain clair sur l'abdomen ; revêtu d'une très-fine pubescence jaunâtre couchée, médiocrement serrée. Saillie prosternale graduellement et fortement élevée d'avant en arrière jusqu'à la partie postérieure des hanches, et très-large, puis brusquement recourbée et très-fortement resserrée en une pointe placée sur un plan inférieur, très-longue, un peu courbe et aiguë. Pattes d'un ferrugineux testacé. Cuisses antérieures légèrement plus robustes que les autres, graduellement un peu épaissies vers le sommet, où elles sont obliquement arrondies; à peine sinuées en dedans et en dehors, au-dessous de celui-ci.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa couleur, son pronotum moins fortement rugueux, les stries de ses élytres beaucoup plus enfoncées et la structure de sa saillie prosternale.

L'unique exemplaire ♀ que j'ai vu m'a été obligeamment communiqué par M. Chevrolat, et venait de Cayenne.

Groupe 2. **EUCNÉMITES.**

Front déprimé ou simplement convexe. Antennes insérées de chaque côté de la base de l'épistome. Celui-ci continuant directement la courbure du front, ou même formant un angle très-obtus avec ce dernier, et par suite toujours plus ou moins défléchi. Bouche tout à fait inférieure. Prosternum tronqué en avant, sans mentonnière. Hanches postérieures munies d'une lame transverse supérieure, ce qui les rend largement sillonnées en arrière.

Ce groupe comprend tout le reste de la famille, et peut à son tour se

subdiviser en trois groupes secondaires qui me paraissent assez naturels : les *Mélasites*, qui se distinguent facilement par les carènes marginales du pronotum, parallèles aux sutures prosternales, tandis qu'elles sont toujours convergentes en avant chez les autres; les *Eucnémites propres* et les *Hylocharites*, qui se distinguent par la forme des lames des hanches postérieures.

I. GROUPE SECONDAIRE DES MÉLASITES.

Carènes marginales du pronotum subparallèles aux sutures prosternales et largement distantes les unes des autres. Sutures prosternales toujours simples. Lames des hanches postérieures brusquement et fortement dilatées en dehors.

On ne connaît jusqu'ici que deux genres qui doivent rentrer dans ce groupe.

Genre 2. **Melasis** Oliv.

(μέλας, noir.)

Olivier, Entom., II, 30. — Lacord., Gen. des Col., IV, 99. — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 190. — Jacquelin Duval, Gen. des Col., II, 113. — Thom., Skand. Col., VI, 46.

Corps étroit, allongé, plus ou moins cylindrique. Tête grande, peu convexe, très-profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome faiblement rétréci à sa base, avec son bord antérieur échancré au milieu et sinué de chaque côté. Front plan. Mandibules arquées, en pointe simple, offrant sur leur dos, vers leur base, une petite surface déprimée, extérieurement apparente, finement rugueuse et pubescente. Dernier article des palpes maxillaires ovalaire. Antennes médiocrement allongées (♂) ou assez

courtes (♀), à premier article assez long, un peu arqué, deuxième petit, troisième également petit (♀) ou un peu plus grand et triangulaire (♂), les suivants transversalement prolongés en dedans, à prolongements graduellement plus longs vers le sommet, obtus et assez courts (♀), aigus et deux fois plus longs (♂). Pronotum moins long que large, subcylindrique, graduellement rétréci en arrière, avec ses angles postérieurs aigus et saillants. Sutures prosternales simples, nullement excavées. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans, brusquement et fortement rétrécies en dehors. Pattes robustes, larges, comprimées principalement chez les mâles. Tarses de même, fortement atténués vers le sommet, à premier article aussi long que les deux suivants réunis. Crochets des tarses simples.

La forme allongée cylindrique et subparallèle des *Melasis* les rend très-faciles à reconnaître. Leurs espèces sont jusqu'ici peu nombreuses et paraissent propres à l'Europe et à l'Amérique.

On les trouve dans l'intérieur du bois, et la larve du *M. buprestoides* seule est connue.

Tableau des espèces du genre MELASIS.

1. Front sans carène au-dessus de l'insertion des antennes . . . . . 2.
— Front avec une petite carène au-dessus de l'insertion des antennes. . . . . 3. *rufipalpis.*
2. ♂. Pronotum plus court, plus large à la base, et offrant au-dessus des angles postérieurs une petite sinuosité bien distincte (1). . . . . 1. *buprestoides.*
— ♂. Pronotum moins court, moins large à la base, et sans sinuosité distincte au-dessus des angles postérieurs (1) . . . . . 2. *pectinicornis.*

(1) Les ♀ de ces deux dernières espèces sont tellement voisines que je n'ai pu les faire rentrer dans ce tableau et j'ai préféré renvoyer pour la détermination à leurs descriptions respectives.

1. M. BUPRESTOIDES Lin.

(Pl. 4, fig. 4.)

Nigro-picea, opaca, pube brevi griseo-flavescenti subtiliter vestita; capite punctato-rugoso, fronte media sulco lævi plus minusve distincto longitudinaliter notata, pone oculos transversim subcarinata; pronoto latitudine breviore, postice distincte sat fortiter attenuato, angulis posticis acutis, divergentibus atque productis, anticis non carinatis (♂); supra crebre asperato lineaque media longitudinali basali plus (♂) vel minus (♀) elongata; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter granulatis atque crenulatis; lobo prosternali sat lato, postice subsensim attenuato; pedibus brunneo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Var. *Capite postice longitudinaliter carinata.*

Long. 5 à 10 mill.

Elater buprestoides Lin., System. Nat., édit. XIII, vol. I, pars II, 656 (1767). — Fabr., Mant. Ins., 175 (1787).

Le Richard noir chagriné Geoffroy, Hist. abrégée des Ins., édit. I (1764).

Cucujus dentatus Fourcroy, Entom. Parisiensis, 34 (1785).

Melasis buprestoides Oliv., Entom., II, n° 30, pl. 1 (1790). — Illiger, Käf. Preuss., 348 (1798). — Latr., Gen. Crust. et Ins., I, 247 (1806). — Gyllenhal, Ins. Suec., I, 437 (1808). — Curtis, Brit. Ent., II, 55. — Redtenb., Faun. aust., édit. II, 482. — Kiesenw., Naturg. Ins. Deut., IV, 192 (1863). — Thoms., Skand. Col., VI (1864).

Hispa flabellicornis Fabr., Syst. Entom., 70 (1775).

Elater flabellicornis Lin., Syst. Natur., édit. Gmel., I, p. IV, 1734 (1788).

Melasis flabellicornis Fabr., Ent. Syst., I, 244 (1792). — Herbst, Nat.

Col., V, 49 (1793). — Payk., Faun. Suec., I, 320 (1798). — Illig., Mag., V, 226 (1806). — Panzer, Faun. Ins. Germ., III, fig. 9.

Ptilinus flabellicornis Kugel., Schneid. Mag., 491 (1792).

Var. ♂ *M. elateroides* Ill., Mag., V, 227 (1806). — Gyl., Ins. Suec., IV, 366 (1827). — Thoms., Skand. Col., VI, 47 (1854).

Corps allongé, subcylindrique, en entier d'un noir de poix et mat; revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre ou même jaunâtre, très-fine et très-courte, assez serrée. Tête couverte d'une ponctuation assez forte, très-serrée et un peu rugueuse. Front offrant dans son milieu un léger sillon longitudinal plus ou moins marqué, et de plus, en général, marqué, derrière la base des antennes, d'une petite ligne élevée transverse qui s'efface presque entièrement chez certains individus. Antennes ferrugineuses, à premier article un peu rembruni, à articles 4-10 transversalement prolongés en dedans en un lobe obtus au bout chez la ♀; plus longuement et plus aiguëment prolongés chez le ♂ à partir du sixième. Pronotum moins long que large, graduellement et assez fortement rétréci en arrière, très-obsolètement sinué (♂) ou droit au-dessus des angles postérieurs, qui sont un peu divergents en arrière et notablement saillants; le ♂ avec son bord antérieur largement et peu fortement échancré, ses angles antérieurs étant peu proéminents, largement arrondis et nullement relevés en une carène crénelée; la ♀ avec son bord antérieur plus fortement échancré, ses angles antérieurs, par suite, plus saillants et munis d'une ligne élevée crénelée bien distincte suivant leur contour; médiocrement convexe dans son milieu; couvert en dessus de quelques points visibles au milieu et de fortes granulations élevées, aiguës et serrées, plus fortes et plus denses sur les côtés; assez notablement et un peu brusquement défléchi à la base, où il est profondément bisinué; marqué au milieu de cette dernière d'une ligne longitudinale ne dépassant guère le milieu chez la ♀, plus longue chez le ♂ et atteignant souvent le bord antérieur. Élytres allongées, cylindriques, arrondies chacune à la base, légèrement rétrécies en arrière, un peu obtuses ensemble au sommet; à stries toutes bien marquées, bien distinctement ponctuées, leurs intervalles faiblement convexes, densément et finement granulés, rugueux. Saillie prosternale assez large, légèrement et subgraduellement rétrécie en arrière. Pattes ferrugineuses en entier ou avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Les jambes postérieures et les tarses garnies en dedans de longs poils chez le ♂. Tarses plus clairs, à dernier article testacé.

Var. *a*. Tête marquée sur le vertex d'une petite ligne élevée lisse plus ou moins longue.

Var. *b*. Élytres d'un ferrugineux rougeâtre ; dessous du corps rougeâtre.

Le *M. buprestoides* est certainement l'un des Eucnémides les plus répandus dans les collections et dont l'habitat est le plus étendu, car on le trouve pour ainsi dire dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Sicile. Il n'est pas rare aux environs de Paris, et se trouve dans le courant de juin sur le hêtre, le saule, le bouleau, l'aune et le chêne. Il est déjà métamorphosé en hiver, et on le prend quelquefois à cette époque enfoncé très-profondément dans le bois.

La larve de cette espèce est connue depuis longtemps, et M. Perris a bien voulu en donner une nouvelle description comparative au commencement de ce travail.

2. M. PECTINICORNIS Melsh.

(Pl. 4, fig. 5.)

Nigro-picea opaca, pube brevi flavescenti subtiliter vestita ; capite punctato-rugoso ; fronte media depressione longitudinali notata, antice transversim haud carinata ; pronoto latitudine breviore, postice sensim leviter attenuato, angulis posticis acutis non divergentibus atque vix productis (♂) ; supra angulos posticos fortiter angustato, illis productis divergentibus (♀) ; supra crebre asperato lineaque media longitudinali leviter sulcata ; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter granulatis ; lobo prosternali angusto, postice fortiter attenuato ; pedibus brunneo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Var. *Elytris rufo-brunneis.*

Long. 6 à 7 1/2 mill.

Melasis pectinicornis Melsheimer, Proceed. of the Acad. of Philad., II.

148. — Leconte, Proceed. of the Acad. of Philad., VI, 46.— Leconte, Revision of the Elateridæ of the United States (from the Americ Philosoph. Transact., X, 411).

Corps allongé, subcylindrique, en entier d'un noir de poix et mat, revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre, très-fine, courte. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Front déprimé longitudinalement dans son milieu, sans trace de ligne transverse au-dessus de la base des antennes. Yeux assez petits, nullement saillants. Antennes ferrugineuses à premier article plus foncé, 4-10 pectinés chez la ♀, plus longuement et plus aiguëment prolongés chez le ♂. Pronotum moins long que large, très-légèrement rétréci en arrière chez le ♂, non sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, qui sont aigus mais très-courts et à peine divergents; chez la ♀ le bord antérieur est fortement échancré, les côtés sont légèrement et graduellement rétrécis en arrière, distinctement et brusquement étranglés tout à fait au-dessus des angles postérieurs, qui sont saillants et notablement divergents ; enfin les angles antérieurs sont relevés en une carène crénelée ; médiocrement convexe dans son milieu, couvert en dessus de points serrés et de granulations élevées, aiguës, plus fortes et plus denses sur les côtés, fortement et brusquement défléchi à la base, où il est faiblement bisinué ; marqué dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale enfoncée plus ou moins distincte (♂) ou un peu oblitérée en avant (♀). Élytres allongées, cylindriques, arrondies chacune à leur base, légèrement rétrécies en arrière, un peu moins obtuses ensemble au sommet que chez le précédent ; à stries toutes bien marquées et distinctement ponctuées, leurs intervalles faiblement convexes, densément et finement granulés et rugueux. Saillie prosternale un peu moins large à la base, subgraduellement rétrécie en arrière. Pattes d'un ferrugineux brunâtre avec les cuisses plus ou moins foncées. Tarses de même couleur, à dernier article testacé.

Var. Élytres d'un brun rougeâtre.

Très-voisine du *M. buprestoides;* cette espèce s'en distingue cependant assez facilement par son pronotum moins rétréci en arrière et ses angles postérieurs moins saillants chez le ♂, de même que par ses côtés plus étranglés au-dessus des angles postérieurs chez la ♀, qui sont un peu plus saillants et plus divergents, enfin par la saillie prosternale qui est un peu plus étroite à la base.

Cet insecte se trouve en Pensylvanie (Melsheimer, Leconte) et dans l'Ohio (docteur Schaum).

3. M. RUFIPALPIS Chevr.

(Pl. 4, fig. 6.)

Nigro-picea, opaca, pube brevi grisco-flavescenti quam subtiliter vestita; capite punctato-rugoso, antice late depresso; fronte pone oculos transversim distincte carinata; antennis infuscatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, postice vix attenuato, angulis posticis productis sed apice obtusis, dense fortiterque asperato, basi linea media longitudinali, antice late deleta, notato; elytris punctato-striatis, interstitiis distincte granulatis; lobo prosternali parum lato, postice sensim attenuato; pedibus brunneo-ferrugineis; femoribus infuscatis.

Long. 9 1/2 mill.

Melasis rufipalpis Chevrol., Col. du Mexique cent., II, n° 193.

Corps allongé, subcylindrique, en entier d'un noir de poix et mat, revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre extrêmement fine et très-courte. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Épistome longitudinalement déprimé dans son milieu, la dépression limitée en arrière derrière les yeux par une petite carène transverse très-distincte. Antennes d'un brun rougeâtre, à premier article d'un noir de poix, du reste conformées comme chez le précédent. Pronotum moins long que large, à peine rétréci en arrière, nullement sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs un peu prolongés en arrière, non divergents et légèrement arrondis au bout; assez convexe dans son milieu; couvert en dessus de points assez serrés, nullement enfoncés, tout à fait superficiels, et de granulations aiguës assez fortes, plus denses sur les côtés; assez notablement défléchi à la base, où il est notablement bisinué, marqué d'une ligne enfoncée longitudinale médiane bien distincte à la base, s'effaçant bientôt en avant et ne dépassant guère le milieu. Pronotum de la ♀ un peu plus élargi en avant, avec ses angles antérieurs, par suite, en apparence plus saillants et munis d'une légère ligne élevée crénelée, un peu arquée suivant leur contour antérieur. Élytres allongées, cylindriques, arrondies chacune

à la base, légèrement rétrécies en arrière, un peu obtuses ensemble au sommet, à stries toutes bien marquées, finement ponctuées, leurs intervalles légèrement convexes, densément et distinctement granulés et rugueux. Saillie prosternale médiocrement large, graduellement mais sensiblement rétrécie en arrière. Pattes d'un ferrugineux brunâtre, avec les cuisses plus obscures.

Cette espèce se distingue des deux précédentes par son pronotum presque droit sur les côtés, à peine rétréci en arrière, par ses angles postérieurs, arrondis au bout quoique saillants, et par la dépression de la base de l'épistome.

J'ai dû la communication de cet insecte à l'obligeance de MM. Chevrolat et Guérin-Méneville.

Il provient du Mexique.

M. Lacordaire (Gen. des Coléopt., IV, 100) fait rentrer dans le genre *Melasis* l'*Eucnemis quadricollis* de Say, et cite à cette occasion les deux opinions émises par les auteurs au sujet de cet insecte. Celle de Melsheimer (Cat. of the describ. Coleopt. of the United States, 67), qui place cette espèce dans les *Nematodes,* et celle de M. Leconte (Revis. of the Elateridæ of the United States. — Am. Philosoph. Trans., X, 411), qui la range provisoirement dans les *Melasis.*

Depuis cette époque M. Leconte a pu voir le type de l'insecte en question, et a reconnu qu'il n'appartenait nullement à la famille des Eucnémides, mais devait être classé dans les Élatérides, et a établi sur lui (List of the Coleoptera of North America, pars I, 48) son genre *Bladus,* qui se place auprès des *Athous.*

Genre 3. **Tharops** de Cast.

(θάρρος, courage; ὤψ, aspect.)

De Casteln. in Silberm., Rev. Entom., III, 168. — Lacord., Gen. des Col., IV, 100.— Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 193. — Jacquelin Duval, Gen. des Col., III, 114. — *Isorhipis* Lac. Faun. env. Paris,

I, 622. — *Nematodes* Redt., Quæd. Gen. et Spec. Archid. Aust., 9. — *Melasis* Say, Journ. Acad. Nat. Sc., III, p. 166 (ex parte).

Corps allongé, subcylindrique, plus ou moins atténué postérieurement. Tête grande, convexe. Épistome notablement rétréci à sa base, avec son bord antérieur légèrement arrondi au milieu, et ses côtés tranchants se confondant avec les joues. Mandibules robustes mais assez courtes et peu fortement croisées au repos, subtrigones avec une surface externe antérieure mate et subtriangulaire. Dernier article des palpes maxillaires ovalaire. Antennes assez allongées, à premier article long, un peu courbe, deuxième petit, troisième le double plus long, subobconique, les suivants généralement prolongés en dedans, et par suite pectinés ou dentés (♀), ou petits et très-longuement flabellés (♂), à rameaux subégaux. Pronotum cylindrique, avec ses angles postérieurs plus ou moins courts mais aigus et saillants. Sutures prosternales simples, nullement excavées. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans en une lame subquadrangulaire, brusquement et fortement rétrécies en dehors. Pattes assez grêles. Tarses longs et étroits, filiformes, à premier article aussi long environ que tous les suivants réunis, le quatrième très-petit, entier. Crochets des tarses simples.

Ce genre ne renferme jusqu'ici qu'un nombre d'espèces assez restreint propres à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE THAROPS.

1. Élytres assez densément revêtues d'une fine et courte pubescence déprimée, jaunâtre, ne formant aucune espèce de dessins. . . . . 2.

— Élytres densément revêtues d'une fine pubescence soyeuse, cendrée, formant des dessins très-distincts . . . . . 8. *nubila*.

2. Sillon longitudinal médian du pronotum entier. . 3.

— Sillon longitudinal médian du pronotum n'arrivant qu'au milieu. . . . . 5.

3. Lobe basilaire médian du pronotum fortement échancré en arrière. Antennes et pattes ferrugineuses. . . . . 1. *melasoides.*

— Lobe basilaire médian du pronotum plus court et à peine sinué en arrière. . . . . 4.

4. Antennes et pattes ferrugineuses. Élytres presque en entier d'un châtain clair. . . . . 2. *Marmottani.*

— Antennes et pattes d'un noir brun ainsi que tout le dessus du corps. Les deux derniers articles des tarses testacés. . . . . 3. *obscuricornis.*

5. Écusson allongé-oblong. Pronotum moins long que large . . . . . 5. *nigriceps.*

— Écusson moins allongé. Pronotum aussi long ou un peu plus long que large. . . . . 6.

6. Élytres unicolores . . . . . 4. *Picteti.*

— Élytres marquées d'une large bande longitudinale commune d'un noir ferrugineux dépassant le milieu en arrière. Sillon du pronotum brusquement terminé en avant. . . . . 6. *obliqua.*

— Élytres d'un châtain clair avec les épaules noires. Sillon du pronotum s'effaçant avant le milieu. . 7. *ruficornis.*

1. Th. melasoides de Cast.

(Pl. 4, fig. 7.)

Nigro-picea, pube subtili grisco-flavescente sat dense vestita; antennis ferrugineis, pectinatis (♀) (pl. 4, fig. 7, *a*), *vel longe flabellatis* (♂); *pronoto latitudine paulo longiore, antice vix attenuato, angulis posticis acutis, lateri productis, medio linea impressa longitudinali sat lata integra notato, subtiliter plus minusve dense punctato; elytris subtiliter punctato-*

striatis, striis extus plus minusve deletis, interstitiis subtiliter, dense granulatis. Pedibus ferrugineis vel brunneo-ferrugineis.

Var. a. *Antennarum basi pedibusque infuscatis.*

Var. b. *Elytris abdomine pedibusque rufo-ferrugineis* (*flavescens* Dej., Cat.).

Long. 6 mill. à 10 mill.

Trichrops melasoides de Cast., Rev. Ent. de Silberm., III, 169.—Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 194. — Jacquelin Duval, Gen. Col. Eur., III, pl. 27, fig. 133. — Redtenb., Faun. Austr., édit. II, p. 482.

Isôrhipis Lepaigei Lac., Faune ent. Env. Paris, 623.

Nematodes strepens Redtenb., Quæd. Gen. et Spec. Archid. Austriæ nondum descript.

(*Lesofskyi* Sturm, Cat., 1843, p. 64.)

Corps allongé, subcylindrique, assez atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, revêtu en dessus d'une pubescence couchée d'un gris jaunâtre, fine, assez courte et assez dense. Tête densément ponctuée, rugueuse. Front offrant une dépression transverse légère en avant à la base de l'épistome. Antennes ferrugineuses à premier article plus ou moins rembruni, très-fortement flabellées à partir du quatrième article chez les mâles, pectinées chez les femelles (pl. 4, fig. 7 *a*). Pronotum un peu plus long que large, à côtés presque parallèles ou à peine atténués en avant avec ses angles postérieurs aigus et assez saillants; fortement bisinué à la base, avec un lobe médian bien marqué, échancré dans son milieu; marqué dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale médiane enfoncée, bien marquée et assez large, surtout en arrière; couvert d'une ponctuation assez fine, devenant un peu rugueuse vers les angles postérieurs et plus ou moins serrée. Écusson subovalaire. Élytres allongées, subcylindriques, atténuées vers l'extrémité; à stries assez fines plus ou moins effacées, sauf la juxta-suturale au sommet, finement ponctuées, à intervalles couverts de petits grains assez serrés, plus fins et plus denses vers l'extrémité. Pattes ferrugineuses ou d'un ferrugineux brunâtre.

Var. *a*. Base des antennes et pattes rembrunies.

Var. *b.* Élytres d'un rouge ferrugineux, avec l'abdomen et les pattes de la même couleur.

Cet insecte se trouve surtout dans le centre de l'Europe. Il n'est pas très-rare aux environs de Paris, notamment à Compiègne et à Fontainebleau, et se prend assez communément dans certaines contrées de l'Allemagne. M. de Heyden l'a pris en nombre, aux environs de Francfort-sur-le-Mein, sur le hêtre, et l'a également capturé à Darmstadt sur des peupliers.

Les premiers états de cet insecte sont encore inconnus. D'après M. Klingelhöffer (Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV. 194), sa larve vivrait dans le bois de hêtre.

2. Th. Marmottani.

Nigro-picea, elytris castaneis, humeris lateribus apiceque plus minusve nigro infuscatis; pube subtili flavescenti sat dense vestita; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato, leviter obtuse dentatis (♀); *pronoto latitudine paululum longiore, antice vix attenuato, angulis posticis acutis rectis, medio linea longitudinali impressa notato, sat fortiter, densius punctato rugoso; scutello obovato; elytris subtiliter punctato-striatis, striis apice distinctis, interstitiis subtiliter dense granulatis; pedibus dilute ferrugineis, femoribus infuscatis.*

Long. 5 à 7 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez densément revêtu en dessus, surtout sur les élytres, d'une pubescence couchée d'un jaune doré, fine et assez courte. Tête noire, densément ponctuée-rugueuse. Front offrant une dépression légère en avant, à la base de l'épistome. Yeux médiocres, peu saillants. Antennes ferrugineuses à premier article un peu rembruni; faiblement et très-obtusément dentées à partir du quatrième article chez les femelles. Pronotum d'un noir de poix un peu plus long que large, à côtés presque parallèles ou à peine atténués en avant, avec ses angles postérieurs aigus et un peu saillants; fortement bisinué à la base, avec son lobe médian assez court et obtus, légèrement sinué; marqué dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale médiane enfoncée bien dis-

tincte ; couvert d'une ponctuation assez forte, presque confluente et très-rugueuse ; offrant de chaque côté, vers le milieu, une dépression oblique en avant assez légère. Écusson d'un noir de poix, subovalaire. Élytres d'un ferrugineux rougeâtre, offrant de chaque côté de l'épaule, en dehors, une tache d'un brun foncé ; plus ou moins rembrunies en dehors et dans leur tiers postérieur ; allongées, subcylindriques, un peu atténuées vers l'extrémité ; à stries assez fines toutes bien marquées, même en arrière, finement ponctuées ; à intervalles couverts de petits grains serrés, un peu plus denses vers l'extrémité. Dessous du corps en entier d'un noir de poix. Pattes d'un ferrugineux clair, avec les cuisses rembrunies.

Bien que cette espèce ressemble extrêmement au premier abord à la variété à élytres rougeâtres du *M. melasoides*, on peut cependant facilement la reconnaître à ses antennes peu fortement et obtusément dentées, à la ponctuation de son pronotum plus serrée et fortement rugueuse, et même à la coloration de ses élytres, ainsi qu'à la couleur du dessous du corps, qui est entièrement noire, tandis que l'abdomen est ferrugineux chez les variétés du *melasoides* à élytres rougeâtres. Elle s'éloigne également du *Th. nigriceps* par son pronotum entièrement noir, parallèle sur les côtés avec ses angles postérieurs non dirigés en dehors, sa ponctuation rugueuse et très-serrée, ainsi que par la coloration de ses élytres et du dessous du corps.

L'on doit la découverte de ce joli *Tharops* à MM. le docteur Marmottan et Charles Brisout de Barneville, qui l'ont pris au mois de juin à Fontainebleau sur des bûches de chêne, et à M. Gambey, qui l'a trouvé dans cette même localité sur des charmes.

On n'a pris jusqu'ici que des exemplaires femelles.

J'ai dédié ce joli insecte à mon excellent ami le docteur Marmottan, chasseur aussi intelligent qu'intrépide, auquel l'entomologie doit déjà de belles et nombreuses découvertes.

3. TH. OBSCURICORNIS.

(Pl. 4, fig. 8.)

Nigro-picea, pube subtili grisco-flavescente sat dense vestita ; antennis fusco-brunneis, dorso articuloque apicali ferrugineis ; pronoto latitudine

vix breviore, lateribus recto, antice rotundatim leviter attenuato, angulis posticis acutis, leviter productis, medio linea impressa longitudinali sat lata, antice delcta, notato, dense punctato ; elytris sat fortiter punctato striatis, striis apice summo distinctis, interstitiis subtiliter dense granulatis ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis apice testaceis.

Long. 6 mill.

Corps allongé, subcylindrique, sensiblement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, fine, assez courte et assez dense. Tête très-densément ponctuée-rugueuse. Front égal, sans dépression sensible en avant à la base de l'épistome. Antennes fortement flabellées à partir du quatrième article chez le mâle, d'un brun noirâtre, avec le second article, la base des articles flabellés, et le dernier tout entier, d'un ferrugineux brunâtre. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés, très-légèrement atténué-arrondi en avant, avec ses angles postérieurs aigus et à peine saillants, fortement bisinué à la base, avec un lobe médian extrêmement court, à peine sinué au milieu; marqué d'une ligne longitudinale enfoncée assez profonde partant du milieu de la base et n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, devenant un peu rugueuse vers les angles postérieurs. Écusson subovale oblong. Élytres allongées, subcylindriques, notablement et graduellement atténuées en arrière, à stries assez profondes, bien marquées, à peine un peu effacées tout à fait au bout, très-distinctement ponctuées, à intervalles couverts de petits grains serrés, plus fins mais plus denses vers l'extrémité. Pattes d'un noir brun, avec leurs articulations d'un brun rougeâtre et les deux derniers articles des tarses testacés vers le sommet.

La forme, la couleur et le sillon du pronotum de cette espèce la rapprochent du *melasoides*, dont elle est néanmoins bien distincte par la couleur des antennes et des pattes, ainsi que par le lobe postérieur du pronotum bien plus court, et les stries des élytres, beaucoup plus fortes.

Le seul exemplaire ♂ que je possède m'avait été obligeamment communiqué par feu Hamlet Clark.

Cet insecte avait été trouvé à Constantia (États-Unis).

4. TH. PICTETI.

Præcedenti valde affinis, sed antennis (articulo primo excepto) dilute ferrugineis pronoti linea impressa breviori medium non attingente, differre videtur.

Long. 6 mill.

Cette espèce se rapproche tellement de notre *obscuricornis* qu'il me paraît tout à fait inutile d'en donner une longue description. Je vais donc me borner à mentionner ici ses caractères différentiels.

Antennes du ♂ d'un testacé ferrugineux à premier article seulement un peu rembruni. Ligne longitudinale du pronotum ne dépassant pas le milieu en avant, mais assez brusquement interrompu. Les tibias des pattes antérieures sont ferrugineux dans leur tranche inférieure, et les tarses sont en entier d'un testacé ferrugineux.

L'insecte qui nous occupe me paraît si voisin du précédent que j'ai longtemps hésité à le décrire.

Je crois cependant qu'on doit le considérer comme une espèce réelle, bien distincte de l'*obscuricornis* par la ligne enfoncée de son pronotum, beaucoup plus courte, caractère que je n'ai vu varier jusqu'ici dans aucune des autres espèces du genre.

De plus, le *Th. obscuricornis* provient de Constantia, dans les États-Unis, et le *Pictoti* de la Nouvelle-Fribourg, dans le Brésil.

J'ai dédié cet insecte à M. le professeur Pictet, comme une bien faible marque de gratitude de ma part pour toutes les bontés qu'il a bien voulu avoir pour moi. Grâce à son extrême obligeance, j'ai pu avoir en communication les Eucnémides du Musée de Genève.

J'ai fait cette description sur l'unique exemplaire ♂ de la collection du Musée.

5. Th. nigriceps Mann.

(Pl. 4, fig. 9.)

Supra nigra, macula humerali plus minusve dictincta, antennis pedibusque testaceo ferrugineis (♂), *vel tota testaceo ferruginea cum capite nigro* (♀), *pube subtili flavescente sat dense vestita; antennis longe flabellatis* (♂) *vel tantum dentatis* (♀) (pl. 4, fig. 9 *a*); *pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter* (♂), *vel fortius* (♀) *attenuato, angulis posticis acutis, parum productis* (♂), *paulo divergentibus* (♀), *medio linea longitudinali postica distincte impressa notato, utrinque ad medium transversim impresso, subtiliter dense punctato; scutello elongato-oblongo; elytris subtiliter punctato-striatis, striis apice summo vix deletis; interstitiis subtiliter dense granulatis; subtus rufo-ferruginea brunneoque variegata* (♀), *vel tota nigra* (♂); *pedibus rufo-ferrugineis* (♀), *vel brunneis cum tibiis tarsisque ferrugineis* (♂).

Long. 5 à 9 mill.

Eucnemis nigriceps Mann., Eucnem. Ins. Gen. Mon., 35.

Tharops nigriceps Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 195.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière, assez densément revêtu en dessus, principalement sur les élytres, d'une pubescence couchée d'un jaune doré, fine et assez courte. Tête noire, densément ponctuée-rugueuse. Front offrant une dépression très-légère, souvent même indistincte en avant à la base de l'épistome. Antennes fortement flabellées chez les mâles à partir du quatrième article, dentées implement chez les femelles (pl. 4, fig. 9 *a*), d'un ferrugineux testacé. Pronotum du mâle noir, guère moins long que large, légèrement rétréci en avant, non sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs aigus et légèrement saillants: fortement bisinué à la base, avec un lobe médian assez court, sinué aussi dans son milieu, marqué d'une petite ligne longitudi-

nale enfoncée, bien distincte, partant de la base et ne dépassant pas le milieu en avant; marqué de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une dépression transverse légèrement oblique en avant, plus ou moins grande mais bien distincte, quelquefois même assez profonde; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée, un peu plus dense et un peu rugueuse vers les angles postérieurs. Pronotum de la femelle d'un roux ferrugineux, quelquefois un peu rembruni, un peu plus court, moins graduellement rétréci en avant, plus sensiblement à partir du milieu, avec ses angles postérieurs un peu divergents; le reste comme chez le mâle. Écusson allongé oblong, sensiblement plus long que celui des précédents. Élytres d'un châtain clair (♀), ou d'un noir de poix avec une tache ferrugineuse obsolète et très-vague dans le tiers antérieur (♂); subcylindriques, un peu atténués vers l'extrémité, à stries assez fines, à peine un peu effacées ou confuses tout à fait au bout, finement ponctuées, à intervalles couverts de très-petits grains serrés. Dessous du corps d'un roux ferrugineux plus ou moins varié de brun obscur, principalement sur la poitrine (♀), ou en entier d'un noir de poix (♂). Pattes d'un roux ferrugineux (♀), ou brunâtre avec une partie des jambes et les tarses ferrugineux (♂).

Var. *a*. Élytres du ♂ de la couleur de celles de la ♀.

La femelle de cette espèce se distingue très-facilement de celle du *Th. melasoides* par son système de coloration, ses antennes simplement dentées, la structure de son pronotum et la forme plus allongée de son écusson. Le mâle en paraît plus voisin, mais est pourtant bien facile à reconnaître à son écusson plus long, son pronotum un peu plus court avec sa ligne médiane longitudinale étroite et marquée seulement en arrière, et de plus, de chaque côté, à sa dépression transverse, plus marquée.

Le *Th. nigriceps* est encore assez peu répandu dans les collections. Il a été décrit de la Géorgie asiatique par M. Mannerheim; mais tous les exemplaires que je possède proviennent de Slavonie et m'ont été envoyés par mon ami et collègue M. le docteur Em. de Friwaldsky.

6. Th. OBLIQUA Say.

(Pl. 5, fig. 1.)

Nigro-picea, in elytrorum basi, vitta lata communi dilute ferruginea, postice plus minusve extensa, ornata; pube subtili flavescenti sat dense vestita; antennis rufo-ferrugineis feminæ dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus antice leviter rotundato, postice recto, angulis posticis acutis satque productis, medio longitudinaliter leviter sulcato, postice subito linea profunde impressa notato, dense punctato; scutello ovato; elytris punctato-striatis, striis apice summo vix delctis, interstitiis dense subtiliter granulatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 8 mill.

Eucnemis obliquus Say, Trans. of the Amer. Phil. Soc., new. ser., VI, 187.

Tharops obliquus Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, p. 412.

Corps allongé, subcylindrique, peu atténué en arrière, d'un noir de poix, densément revêtu d'une pubescence couchée jaunâtre, fine et courte. Tête très-densément ponctuée-rugueuse. Front offrant en avant, à la base de l'épistome, une dépression transverse bien marquée. Antennes d'un roux ferrugineux clair, dentées chez la femelle à partir du quatrième article. Pronotum à peu près aussi long que large, subcylindrique, légèrement arrondi sur les côtés en avant, avec ceux-ci droits en arrière, ses angles postérieurs aigus et assez saillants, et même un peu divergents; fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-court, à peine sinué au milieu, marqué d'un léger sillon longitudinal médian formant dans sa moitié postérieure une ligne fine mais brusquement tranchée et fortement enfoncée; couvert d'une ponctuation bien marquée et très-serrée, distinctement rugueuse vers les angles postérieurs. Écusson subovale, sensiblement plus court que celui du *nigriceps*. Élytres noires avec

une large bande médiane commune d'un roux ferrugineux, partant de la base et dépassant plus ou moins le milieu, plus claires chez quelques-uns, la bande médiane devenant jaunâtre et les parties noires moins étendues d'un brun roux; allongées, subcylindriques, peu atténuées vers l'extrémité; à stries toutes bien marquées, à peine un peu effacées tout à fait au bout; distinctement et densément ponctuées, à intervalles couverts de petits grains très-serrés et rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes d'un roux ferrugineux, avec les cuisses brunâtres.

Le *Th. obliqua* se distingue de toutes les autres espèces du genre par son système de coloration et la ligne médiane de son pronotum. Son mâle m'est resté inconnu.

Cet insecte se trouve aux environs de New-York, dans l'Ohio et dans le New-Hampshire.

J'ai dû la communication de quelques exemplaires à l'obligeance de M. vom Bruck et du docteur Haag.

7. TH. RUFICORNIS Say.

(Pl. 5, fig. 2.)

Nigro-picea cum elytrorum tertia parte antica, humeris exceptis, dilute castanea; pube subtili flavescenti sat dense vestita; antennis testaceis, articulo primo infuscato, feminæ dentatis; pronoto longitudinis latitudine, basi lateribus non attenuato, in tertia parte antica tantum distincte attenuato, angulis posticis acutis, parum productis, media parte postica linea longitudinali angusta distincte impressa, antice post medium deleta, dense punctato; scutello subovato, elytris punctato-striatis, striis apice summo vix deletis, interstitiis dense rugose punctatis; pedibus testaceo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 5 1/2 mill.

Melasis ruficornis Say, Journ. Acad. Nat. Sc., III, p. 166.

Eucnemis (*Nematodes*) *ruficornis* Say, Trans. Amer. Philos. Soc., VI, 187.

Tharops ruficornis Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, p. 411.

(*Nematodes semivittatus* Harris, Dej., Catal., édit. 3, p. 96.)

Corps très-étroit, allongé, subcylindrique, peu atténué en arrière, d'un noir de poix; densément revêtu d'une pubescence couchée jaunâtre, fine et courte. Tête très-densément ponctuée, rugueuse. Front n'offrant pas de dépression distincte en avant à la base de l'épistome. Antennes à premier article d'un ferrugineux brunâtre, les suivants d'un testacé un peu roussâtre, dentées à partir du quatrième article chez la femelle. Pronotum au moins aussi long que large, subcylindrique, nullement rétréci dans ses deux tiers basilaires, mais plutôt un peu dilaté, distinctement rétréci à partir de son tiers antérieur, assez notablement impressionné transversalement de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, ce qui le fait paraître très-légèrement sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs aigus et légèrement saillants; fortement bisinué à la base, avec un lobe médian assez court et visiblement échancré dans son milieu; marqué dans sa moitié postérieure d'une ligne enfoncée longitudinale médiane très-fine mais profonde à sa base et s'atténuant en avant, où elle disparaît un peu après le milieu; couvert d'une ponctuation bien marquée et serrée, devenant rugueuse vers les angles postérieurs. Écusson subovalaire. Élytres d'un châtain clair dans leur tiers antérieur, d'un noir de poix dans le reste de leur surface, avec les épaules sensiblement rembrunies, allongées, subcylindriques, légèrement atténuées vers l'extrémité; à stries toutes bien marquées, un peu effacées tout à fait au bout, distinctement ponctuées, à intervalles couverts d'une ponctuation serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes d'un roux ferrugineux, avec les cuisses brunâtres.

Cette espèce est assez voisine de la précédente, mais se reconnaît néanmoins assez facilement à sa forme plus étroite, son pronotum atténué seulement dans son tiers antérieur et à la ligne médiane de ce dernier, beaucoup plus longue et s'atténuant graduellement pour s'effacer. Le mâle m'est resté inconnu.

Le *Th. ruficornis* se trouve dans le Missouri, près Bonneville.

8. TH. NUBILA.

(Pl. 5, fig. 3.)

Nigra, pube subtili grisco-cinerea densius vestita et variegata; antennis basi rufo-testaceis; pronoto longitudinis latitudine, supra convexiore, angulis, posticis acutis parum productis, antice pube cinerea bi-annulata, basi media linea longitudinali impressa angusta post medium evanescente notato, densius subtiliter punctato; scutello subovato, sat magno; elytris dense cinereo-sericeis, basi media obscurioribus, postice vitta transversali apiceque intus nigris, subtiliter punctato-striatis, interstitiis coriaceis, basi quam subtiliter granulatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

(*Isorhipis rufipes* Dej., Cat., édit. 3, p. 95.)

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière, noir en entier, très-densément revêtu d'une pubescence couchée d'un gris cendré, fine, courte, et formant des dessins distincts supérieurement. Tête ponctuée-rugueuse. Front n'offrant point de dépression bien distincte en avant. Antennes à premier article d'un testacé roussâtre. Pronotum au moins aussi long que large, très-convexe supérieurement, orné dans sa moitié antérieure de deux grands anneaux cendrés assez marqués, formés par la pubescence, très-légèrement arrondi sur les côtés tout à fait en avant, droit dans le reste de ceux-ci, avec ses angles postérieurs aigus et légèrement saillants; assez fortement bisinué à sa base, avec son lobe médian très-court et subéchancré à son tour dans son milieu; marqué au milieu, dans sa moitié postérieure, d'une fine ligne médiane enfoncée longitudinale, distincte; couvert d'une ponctuation fine et très-serrée. Écusson plus grand que chez le précédent, subovalaire. Élytres assez allongées, subparallèles, atténuées seulement vers l'extrémité, couvertes d'une pubescence d'un gris cendré un peu argenté très-serrée, laissant à découvert, de manière à faire tache, toute la partie basilaire, de plus une large bande transverse au-dessous du milieu et leur extrémité dans sa

partie médiane ; à stries assez marquées, finement ponctuées, à intervalles très-finement granulés vers la base, subtilement rugueux dans le reste de leur étendue. Dessous du corps noir en entier, avec la partie interne des lames des hanches postérieures un peu ferrugineuse. Pattes ferrugineuses.

Les dessins formés par la pubescence donnent à cet insecte un faciès tout particulier, qui ne permet point de le confondre avec aucun des précédents. Il provient également de l'Amérique du Nord.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description était inscrit dans la collection Dejean sous le nom inédit de *rufipes*, nom que j'ai pensé préférable de changer, puisqu'il se trouve déjà employé par Melsheimer pour une autre espèce d'Eucnémide.

II. Groupe secondaire des **EUCNÉMITES PROPRES.**

Carènes marginales du pronotum et sutures prosternales plus ou moins convergentes ou même réunies vers le même point en avant ; parfois peu notablement, mais les sutures prosternales alors excavées et comprises entre deux lignes. — Lames des hanches postérieures rétrécies en dehors, très-rarement subparallèles, mais alors métasternum avec une ligne oblique partant de l'épaule, ou avec la carène marginale du pronotum dédoublée.

Ce groupe secondaire est de beaucoup le plus considérable de la famille, et, malgré quelques genres qui semblent au premier abord faire exception, il me paraît bien homogène et très-distinct des deux autres. Dans les *Euryostus, Arisus, Idiotarsus, Pœcilochrus* et *Eucnemis*, chez lesquels les lames des hanches postérieures sont moins rétrécies en dehors que chez les autres genres du groupe, le métasternum offre en arrière des hanches intermédiaires un commencement de sillon ou une ligne oblique partant de l'épaule, caractère que nous ne retrouvons plus chez les Hylo-

charites; de même que chez les *Microrhagus Langsbergi*, *meticulosus*, *interpositus* et *humeralis*, dont les lames des hanches postérieures sont presque parallèles, nous voyons sur les côtés du pronotum des carènes marginales supplémentaires, tandis qu'elles sont simples chez les Hylocharites.

Le groupe secondaire peut encore se diviser ainsi :

A. *Tarses postérieurs et intermédiaires reçus dans de profonds sillons situés pour les premiers sur les segments abdominaux, et pour les seconds sur la longueur du métasternum.* (Genres *Potergus* à *Temnillus*.)

Genre 4. **Potergus.**

Corps très-étroit, peu épais, presque parallèle. Tête assez grande, assez convexe, peu notablement enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu resserré à la base, médiocrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près coupé droit, non sinué. Yeux assez gros. Front sans fossette profonde de chaque côté au-dessus de la cavité antennaire. Mandibules assez notablement croisées au repos, rugueuses sur leur tranche externe. Antennes subfiliformes, pas sensiblement renflées vers le sommet, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; à premier article court, épais, à peine de la longueur des deux suivants réunis, les suivants plus étroits, le second un peu plus long que large, subégal aux suivants, qui deviennent graduellement un peu plus longs vers le sommet, les articles 9, 10 et 11 chacun deux fois aussi longs que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, graduellement atténué de la base au sommet, avec sa carène marginale distinctement dédoublée dans sa moitié antérieure. Sutures prosternales nulles. Sillon marginal du propectus assez profond, non fermé en arrière, se continuant à peu près directement sur la tête, où il est limité par un rebord du cadre buccal et par le bord interne des yeux. Pronotum assez grand, un peu moins long que large, plan, avec sa saillie postérieure sur le même plan. Lames des hanches postérieures brusquement dilatées tout à fait à leur base interne, de

manière à former ensemble une espèce de gros lobe obtus, puis brusquement rétrécies en dehors et subparallèles. Métasternum offrant de chaque côté, derrière les hanches intermédiaires, un sillon longitudinal pour recevoir les tarses au repos. Abdomen ayant de chaque côté un sillon longitudinal destiné à recevoir les tarses au repos. Pattes à peine comprimées. Tarses filiformes, les postérieures à premier article aussi long que les trois suivants réunis, quatrième entier. Ongles simples.

L'insecte sur lequel j'ai fait ce genre est tellement différent de tout ce que nous connaissons jusqu'ici qu'à vrai dire sa place dans la classification est assez difficile à trouver. Sa forme étroite et allongée le rapproche des *Tharops*, et ses sillons métathoraciques et abdominaux, destinés à recevoir les tarses, lui donnent quelque analogie avec les *Gastraulacus*. Aussi ai-je pensé que sa place devait être entre ces deux genres, dont il établit un peu le passage.

P. FILIFORMIS.

Elongatus, angustus, subparallelus, niger, opacus, supra pube cinereo-grisea sat dense vestitus; capite sat fortiter parum dense punctato, longitudinaliter carinato; antennis ferrugineis subfiliformibus; pronoto latitudine longitudine, antice sensim attenuato; elytris fortiter striato-punctatis, interstitiis subcoriaceis; pedibus fusco ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps très-allongé, étroit et parallèle, en entier d'un noir mat, assez densément recouvert d'une pubescence grisâtre. Tête à ponctuation assez notable et peu serrée; marquée dans son milieu d'une carène longitudinale assez notable, qui s'étend du bord antérieur de l'épistome jusqu'au bord antérieur du pronotum. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum un peu plus long que large, graduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs aigus, un peu prolongés en arrière; assez notablement sinué de chaque côté à la base, mais avec sa partie médiane peu avancée, seulement légèrement arquée en arrière; couvert d'une ponctuation assez notable mais peu serrée, surtout au milieu, non rugueuse. Écusson petit et très-court. Élytres très-allongées, subparallèles, subarrondies ensemble au sommet, bien distinctement striées dans

toute leur étendue, à stries assez notablement ponctuées, à intervalles nullement convexes très-finement chagrinés, propleures couverts d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Saillie prosternale assez large, nullement rétrécie en arrière, arrondie au bout. Dessous du corps d'un noir de poix, assez notablement et peu densément ponctué, dernier segment ventral de l'abdomen marqué de deux dépressions un peu obliques, tout à fait obsolètes; largement arrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux plus ou moins rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette remarquable espèce a été trouvée à Dorey (Nouvelle-Guinée) par M. Wallace. On n'en connaît jusqu'ici qu'un seul exemplaire.

Genre 5. **Gastraulacus** Guérin.

(γαστὴρ, ventre; αὔλαξ, sillon.)

Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 188. — Lacord., Gen. des Col., IV, 107. — *Galba* Latr., Ann. Soc. ent., 1834, p. 132.

Corps oblong, épais, cylindrique. Tête grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu resserré à la base, assez fortement infléchi en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peine sinué au milieu. Yeux intègres. Front offrant de chaque côté, au-dessus de la cavité antennaire, une fossette profonde, semi-lunaire, partant du côté interne de l'œil et dirigée en dedans et en arrière. Mandibules assez fortement arquées et notablement croisées au repos, en pointe simple mais peu aiguë au sommet, offrant vers leur base une petite surface externe rugueuse. Palpes maxillaires à dernier article suboblong, fortement comprimé, assez mince. Antennes médiocrement allongées, à premier article assez long à peine arqué en arrière, deuxième petit, troisième un peu plus long que le suivant, cylindrique; quatrième subovalaire, cinquième un peu arrondi, sixième à dixième graduellement un peu plus courts, mais un peu plus larges et obtusément dentés en dedans d'une manière graduellement plus forte; dernier sensiblement plus grand, en fer de hache dirigé en avant. Pronotum moins long que large, cylindrique, distinctement rétréci dans son tiers antérieur. Sutures prosternales

simples, mais formant une ligne enfoncée très-marquée. Sillon marginal du propectus très-profond et fermé en arrière, se continuant à peu près directement sur la tête, où il est limité par un rebord du cadre buccal et par le bord interne des yeux. Triangle des propleures excavé, un peu moins long que large, son bord postérieur étant un peu plus long que l'interne. Prosternum large et court, égal, avec sa saillie sur le même plan. Métasternum offrant de chaque côté, derrière les hanches intermédiaires, un sillon longitudinal pour recevoir les tarses au repos. Lames des hanches postérieures larges, un peu anguleuses dans leur tiers interne, à peine rétrécies en dehors. Abdomen ayant de chaque côté un sillon longitudinal destiné à recevoir les tarses au repos. Pattes légèrement comprimées. Tarses filiformes, à premier article des postérieurs aussi long que tous les suivants réunis, un peu moins long chez les intermédiaires, avec le premier article des antérieurs cylindrique, subégal en longueur aux trois suivants réunis ; quatrième entier. Ongles simples.

Ce genre, créé par M. Guérin-Méneville sur le *Galba bisulcatus* Latr., et décrit de nouveau par lui sous le nom d'*atratus*, est certainement l'un des plus remarquables de la famille, tant par sa forme générale que par sa structure, et paraît, ainsi que le suivant, s'éloigner d'une manière notable de toutes les autres coupes génériques d'Eucnémides. Ses sillons métathoraciques et abdominaux le rapprochent évidemment du précédent, et sa forme cylindrique offre une grande analogie avec celle des genres suivants.

G. BISULCATUS Latr.

(Pl. 5, fig. 4.)

Subcylindricus, niger, nitidus, supra glaber ; capite parum dense punctato, longitudinaliter medio leviter sulcato ; antennis obscure ferrugineis, articulo primo infuscato ; pronoto longitudine breviore, antice attenuato ; postice subrecto, angulis posticis late rotundatis, basi leviter bisinuato, parum dense transversim rugose punctato ; scutello lævi ; elytris leviter striatis, interstitiis subconvexis, parum crebre punctatis atque trans-

versim subtilissime strigosis; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis, tarsis dilutioribus.

Long. 8 1/2 mill. à 10 mill.

Galba bisulcatus Latr., Ann. Soc. ent., 1834, p. 132.

Gastraulacus atratus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 188.

Corps oblong, épais, en entier d'un noir luisant, entièrement glabre supérieurement. Tête à ponctuation bien distincte et peu serrée. Front offrant un léger sillon longitudinal se continuant sur l'épistome. Antennes à premier article d'un brun obscur, les suivants d'un ferrugineux brunâtre. Pronotum moins long que large, assez notablement rétréci dans son tiers antérieur, à peu près droit sur les côtés en arrière, largement arrondi à ses angles postérieurs, légèrement bisinué à la base, couvert d'une ponctuation bien marquée, peu serrée, mais toutefois un peu rugueuse transversalement, avec une ligne longitudinale médiane lisse. Écusson assez grand, lisse. Élytres oblongues, cylindriques, subacuminées ensemble au sommet, légèrement striées, à stries point distinctement ponctuées, sauf la juxta-suturale en arrière; à intervalles légèrement convexes, couverts de points subocellés, peu serrés, mais plus denses sur les côtés et entremêlés de toute part de très-fines lignes imprimées transverses. Triangle des propleures couvert d'une pubescence dorée dans son excavation. Saillie prosternale acuminée en arrière. Dessous du corps noir, fortement et assez densément ponctué, marqué sur le dernier segment ventral de deux fossettes longitudinales obliques faisant suite au sillon abdominal, avec leur partie intermédiaire subélevée et en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses ou rembrunies, avec les cuisses antérieures plus ou moins noirâtres.

Cet insecte se trouve au Mexique et au Brésil.

J'ai fait prévaloir le nom de *bisulcatus* Latr. comme étant antérieur à celui d'*atratus* Guérin. La seule raison qui pût faire douter de l'identité de ces deux espèces était la localité Brésil indiquée par Latreille pour son *bisulcatus;* mais, comme je possède actuellement des exemplaires provenant de ce même pays en tout parfaitement semblables à ceux du Mexique, j'ai considéré ces deux noms comme synonymes.

Genre 6. **Temnillus.**

Gastrautacus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 189.

— Lacord., Gen. des Col., 1857, IV, 107.

Ce genre est si voisin du précédent que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels. Tête bien moins convexe. Épistome avec son bord antérieur bisinué. Yeux divisés par un fort prolongement ou sorte de canthus épais, partant des côtés du bord antérieur du front et se dirigeant transversalement en dehors, sans atteindre néanmoins leur bord externe, avec leur partie supérieure un peu plus petite. Front n'offrant aucune trace de fossette au-dessus de la cavité antennaire. Mandibules très-épaisses, formant vers leur sommet une lame bidentée, avec leur partie basilaire externe ponctuée et sétuleuse. Antennes à premier article légèrement arqué en arrière, muni en dedans, vers le sommet, d'une dent aiguë bien marquée, second très-court transverse, trois à dix assez courts, en carrés transversaux, un peu moniliformes, subégaux entre eux ; dernier sensiblement plus grand, très-obliquement et fortement tronqué au sommet, de sorte que son angle postérieur externe est terminé en pointe. Triangle des propleures égal, nullement excavé. Lames des hanches postérieures assez larges, formant un angle aigu très-notable postérieurement vers leur tiers interne ; sensiblement rétrécies à partir du sommet de l'angle en dehors. Tarses antérieurs à premier article élargi, environ aussi grand que les trois suivants réunis, très-obliquement coupé au sommet et prolongé en pointe extérieurement ; quatrième entier.

La forme extérieure du *Temnillus* paraît au premier abord tellement semblable à celle du genre précédent, qu'il semble impossible de la faire rentrer dans une autre coupe générique. Mais, si l'on étudie un peu cet insecte, on verra bientôt que sa structure, tout en paraissant faite sur le même plan que celle des *Gastrautacus*, présente des modifications trop nombreuses et d'une importance trop grande (surtout dans cette famille) pour pouvoir être maintenu dans ce dernier genre.

T. LEPRIEURI Guérin-Méneville.

(Pl. 5, fig. 5.)

Niger, nitidus, supra glaber, capite sat dense rugosuleque punctato, fronte media, antice depressa; antennis obscure ferrugineis vel brunneis, articulo primo picco; pronoto longitudine multum breviore, antice, attenuato, postice subrecto, angulis posticis subrotundatis, basi utrinque sinuato, medio subrecto, sat dense punctato leviterque rugoso; scutello punctulato; elytris obsolete subtiliterque striatis, striis extus distinctioribus, interstitiis vix convexis, distincte sat crebre punctatis basi subrugosis; pedibus ferrugineis, femoribus anticis plus minusve infuscatis.

Long. 7 à 8 mill.

Gastraulacus Leprieuri Guérin-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 189.

Corps ovale-oblong, en entier d'un noir de poix luisant, glabre supérieurement. Tête à ponctuation bien distincte, assez serrée et un peu rugueuse. Front marqué en avant, entre les yeux, d'une dépression assez notable. Antennes à premier article d'un noir brun, les suivants d'un ferrugineux obscur ou brunâtres. Pronotum bien moins long que large, notablement et assez brusquement rétréci dans son quart antérieur, insensiblement élargi ensuite sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs mousses au sommet; à peu près droit au milieu de sa base, et notablement sinué en dehors de chaque côté, avec une petite impression assez forte dans son milieu en arrière; couvert entièrement d'une ponctuation bien marquée, assez serrée et un peu rugueuse. Écusson assez grand, distinctement pointillé dans son milieu. Élytres ovales-oblongues, cylindriques, subacuminées ensemble au sommet; à stries fines et très-légères sur le dos, plus marquées en dehors, avec la plus externe forte et distinctement ponctuée à l'extrémité, leurs intervalles très-légèrement convexes, couverts d'une ponctuation assez serrée et devenant légèrement rugueuse à la base. Saillie prosternale à peine rétrécie en arrière, arrondie au bout. Dessous du corps noir, assez densément ponctué, marqué sur le

dernier segment ventral, en arrière des sillons abdominaux, de deux fossettes un peu obliques qui n'atteignent pas tout à fait au sommet, avec leur partie intermédiaire simplement convexe. Pattes ferrugineuses; les postérieures dilatées, avec les cuisses antérieures plus ou moins rembrunies. Tarses plus clairs.

Cette espèce, indiquée de Cayenne, se retrouve aussi en Colombie.

AA. *Abdomen sans sillons longitudinaux pour recevoir les tarses au repos.*

Je fais rentrer dans cette division tout le reste du groupe secondaire des Eucnémites propres, qui se compose actuellement d'un nombre de genres très-considérable. Dans l'espoir de faciliter l'étude, j'ai pensé utile d'établir encore les quelques divisions qui suivent, évitant ainsi de répéter à chaque genre le caractère commun à tous ceux de la même subdivision.

B. *Sillon marginal du propectus plus ou moins marqué, limité en dedans, le plus souvent, par une ligne élevée distincte ou seulement par le bord externe convexe du triangle des propleures* (1).

Ce groupe se compose de tous les genres qui suivent, jusqu'au genre *Melanocoleus* inclusivement. Il peut se subdiviser à son tour de la manière suivante :

C. *Métasternum offrant de chaque côté, à sa base, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, un sillon souvent extrêmement court et assez étroit, mais bien distinct et nettement limité par deux lignes.* (Genres *Diomus* à *Eucnemis.*)

(1) Très-rarement : non ou à peine visiblement limité en dedans *(Seython)*.

D. *Premier arceau ventral de l'abdomen, avec son bord externe s'emboîtant sur le bord des élytres.* (Genre *Diomus.*)

Genre 7. **Diomus.**

Corps allongé, épais, cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome à peine rétréci à sa base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur droit, nullement sinué. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et non angulée en arrière. Antennes à premier article assez grand, élargi vers le sommet, légèrement courbe en dehors, deuxième petit, caché en partie par le premier (1). Pronotum notablement moins long que large, convexe, atténué en avant, bisinué à la base, avec son lobe médian très-large, très-court et à peine marqué, ses angles postérieurs très-largement arrondis. Prosternum très-court, assez notablement déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale à peu près droite en arrière. Sillon marginal du propectus très-profond et très-nettement limité en dedans par une ligne élevée. Métasternum offrant de chaque côté, à sa base, un peu en dehors du bord externe des hanches intermédiaires, un sillon très-court, assez étroit, mais bien nettement limité par deux lignes. Lames des hanches postérieures larges, assez dilatées en dedans, puis peu rétrécies en dehors, avec leur bord postérieur légèrement sinué extérieurement. Premier arceau ventral de l'abdomen avec son bord externe s'emboîtant sur le bord des élytres. Jambes assez élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous. Ongles simples, nullement dilatés à la base.

Les divers caractères que ce genre nous présente rendent sa place très-difficile à définir d'une manière précise dans la classification. Il me semble cependant que le commencement du sillon de son métasternum le rap-

(1) Les autres manquent dans l'exemplaire unique que je possède.

proche un peu des *Euryostus* et des genres suivants, et, d'autre part, que sa forme cylindrique peut faire assez bien le passage du *Gastraulacus* à ces derniers.

Jusqu'ici on n'en connaît qu'une espèce.

D. SINGULARIS.

(Pl. 25, fig. 6.)

Elongatus, cylindricus, supra nigro-piceus, pube grisco-flavescente dense vestitus, capite dense rugoseque punctato, fronte media antice impressa; pronoto latitudine multum breviore antice attenuato, lateribus postice recto, angulis posticis late rotundatis, basi media linea longitudinali et utrinque ad medium puncto impresso notato, parum dense, lateribus densius rugoseque punctato; elytris postice vix attenuatis profundius punctato-striatis, interstitiis convexis, leviter, dense rugulosis; subtus nigro-piceus; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps allongé, cylindrique, fortement convexe supérieurement, en entier d'un brun noirâtre; couvert d'une pubescence assez longue et serrée, un peu lanugineuse, d'un gris légèrement jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant. Pronotum beaucoup moins long que large, droit sur les côtés, assez brusquement rétréci dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs largement arrondis, très-convexe dans son milieu et comme gibbeux de chaque côté de la ligne médiane, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée atteignant presque le bord antérieur en avant; de plus, offrant à la base, sur les côtés, une dépression longitudinale oblique en dehors, et enfin avec un point enfoncé bien distinct de chaque côté du milieu en avant de la gibbosité médiane; couvert d'une ponctuation médiocre, pas très-serrée au milieu de la base mais beaucoup plus dense et granuleuse sur les côtés. Élytres subparallèles, cylindriques, à peine atténuées seulement tout à fait en arrière, très-fortement et largement striées, les stries marquées d'une série de points assez rapprochés

et très-gros; leurs intervalles assez convexes, assez finement mais très-densément granuleux. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne fortement oblique en dehors, mais nullement sinué. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le prosternum un peu brunâtre; ce dernier finement et assez densément ponctué, non rugueux, avec la saillie prosternale subgraduellement rétrécie en arrière. Métasternum et abdomen finement rugueux; ce dernier avec son pénultième segment dorsal prolongé en dehors, à son angle postérieur externe, en une dent distincte; le segment apical terminé en pointe en arrière. Jambes d'un brun rougeâtre foncé. Tarses ferrugineux.

Le seul exemplaire de cette espèce que je possède faisait partie de la collection de M. le marquis de La Ferté, et était indiqué du Brésil.

DD. *Premier arceau ventral de l'abdomen, contigu seulement par son bord externe à celui des élytres.* (Genres *Lamprotrichus* à *Eucnemis.*)

Genre 8. **Lamprotrichus.**

(λαμπρὸς, brillant ; θρὶξ, poil.)

Galbodema Blanch., d'Orbigny, Voy. Amér. mérid., Ent., p. 146.

Corps allongé, épais, cylindrique. Tête grande, peu convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-peu rétréci à sa base, faiblement déclive en avant, sans trace de carène longitudinale médiane, ni même sur les côtés. Pronotum moins long que large, presque droit sur les côtés, assez notablement rétréci tout à fait en avant, avec son lobe médian assez court et ses angles postérieurs subacuminés. Sutures prosternales distinctement sillonnées. Sillons marginaux du propectus assez larges, se continuant à peu près directement sur la tête, où ils sont un peu resserrés par les yeux. Métasternum sans sillon oblique partant de l'épaule, mais avec un sillon limité par deux lignes partant du dehors de

la hanche intermédiaire et se prolongeant distinctement en arrière. Lames des hanches postérieures larges et anguleuses en dedans, faiblement rétrécies en dehors. Pattes médiocres et légèrement comprimées, Tarses filiformes, à articles simples. Ongles simples.

L'espèce sur laquelle j'établis ce genre est certainement l'une des plus curieuses de la famille, et ne peut rentrer dans le genre *Galbodema*, tel que je le comprends, à cause de son petit sillon métasternal. Elle offre à la fois une partie des caractères du genre *Euryostus* (la ligne des hanches intermédiaires prolongées en arrière) et en même temps se rapproche des *Arisus* par les angles postérieurs du pronotum acuminés. Du reste, son faciès semble également la rapprocher de ces genres et établir assez bien le passage au genre *Diomus*. Quant aux *Dendrocharis*, avec lesquels on peut lui trouver quelques analogies de faciès, elle s'en distingue essentiellement par ses tarses non lamellés, la forme des lames des hanches postérieures, et enfin par son sillon métasternal partant du bord externe de la hanche intermédiaire.

L. FASCIATUS Blanch.

Elongatus, cylindricus, niger, pube aurea densius vestitus; capite dense sat leviter punctato, non carinato; antennarum articulo primo infuscato, secundo ferrugineo; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, basi utrinque late denudato, cum spatiis quatuor rotundatis glabris lævibusque; elytris vix striatis; striis postice profundioribus pube aurea dense vestitis, vittis duabus transversis, denudatis, nigris, prima ante medium, altera postice notatis; pedibus brunneo ferrugineis.

Long. 15 mill.

Galbodema fasciata Blanch., d'Orbigny, Voy. Amér. mérid., Ent., p. 146.

Corps allongé, cylindrique, à peine atténué tout à fait à l'extrémité, en entier d'un noir profond en dessus, recouvert d'une pubescence très-serrée et dorée, laissant certaines parties à découvert de manière à former des dessins distincts. Tête à ponctuation peu notable, très-serrée et légèrement rugueuse; entièrement recouverte d'une pubescence dorée uniforme, très-serrée. Épistome sans carène longitudinale, mais au contraire légère-

ment déprimé longitudinalement dans son milieu. Front à peine déprimé au milieu, sans carène sur le vertex. Antennes à premier article d'un brun noirâtre, le suivant très-petit, ferrugineux (1). Pronotum moins long que large, presque droit sur les côtés vu en dessus, assez brusquement rétréci dans son quart antérieur, ses angles postérieurs subacuminés; fortement gibbeux dans son milieu, transversalement; marqué au milieu de sa base d'une petite carène longitudinale qui atteint le milieu, puis offrant, à partir de cet endroit, un sillon médian n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur, qui se relève un peu en bourrelet transverse; fortement déclive à sa base, très-densément rugueux et couvert d'une pubescence dorée très-serrée, avec un grand espace subarrondi de chaque côté de la base, plus quatre espaces arrondis moins grands, placés, l'un au-dessus du milieu, en dehors, et l'autre tout près du bord antérieur, un peu plus en dedans, dénudés et lisses, d'un noir profond, offrant sur les côtés quelques dépressions obliques. Écusson un peu transverse, entièrement recouvert de pubescence dorée. Élytres subcylindriques, à peine atténuées tout à fait au bout, à peine striées au milieu; les stries plus distinctes à la base et au sommet, très-finement et très-densément ponctuées, recouvertes d'une pubescence dorée très-serrée, qui laisse à découvert une bande transverse un peu au-dessus du milieu, et, de plus, vers le tiers postérieur de chaque côté de la suture, une bande un peu arquée et oblique en dehors en avant. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, très-densément et finement ponctué. Pattes d'un brun ferrugineux. Dernier segment abdominal prolongé en pointe en arrière.

Le seul exemplaire existant actuellement est le type même de M. Blanchard, et fait partie de la collection du Muséum de Paris.

Genre 9. **Euryostus.**

Corps oblong, épais, subcylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome très-peu rétréci à la base, faiblement déclive en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peine sinué dans son milieu, marqué dans toute sa

(1) Les suivants manquent dans l'exemplaire unique que j'ai sous les yeux.

longueur d'une carène médiane prolongée sur la tête jusqu'au sommet du vertex, offrant de plus, de chaque côté en avant, en dedans de son rebord latéral, une carène bien marquée, assez courte. Mandibules allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant dans leur moitié basilaire une surface externe assez étroite, légèrement excavée, finement rugueuse et pubescente. Antennes médiocrement allongées, dentées ou pectinées. Pronotum moins long que large, notablement convexe, plus ou moins rétréci dans sa moitié antérieure, largement bisinué à la base, avec son lobe médian très-court, ses angles postérieurs arrondis. Sutures prosternales assez distinctement sillonnées. Sillons marginaux du propectus assez larges et très-profonds, fermés en arrière, se continuant à peu près directement sur la tête, où ils sont toutefois un peu resserrés par les yeux. Triangle des propleures beaucoup plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe. Prosternum très-large et très-court, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum n'offrant point de ligne oblique partant de l'épaule pour se diriger obliquement en arrière et limitant un commencement de sillon tarsal, mais offrant de chaque côté, en arrière des hanches intermédiaires, un petit sillon très-étroit se prolongeant en arrière, bien distinct et limité par deux lignes. Lames des hanches postérieures larges et plus ou moins fortement anguleuses en dedans, plus ou moins rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Premier arceau ventral de l'abdomen contigu seulement par son bord externe à celui des élytres. Pattes peu robustes et très-légèrement comprimées. Tarses filiformes, à articles tous simples et tronqués au sommet; les postérieures à premier article subégal en longueur à tous les autres ensemble. Ongles simples.

On ne connaît jusqu'ici que trois espèces qui rentrent dans ce genre.

Tableau des espèces du genre EURYOSTUS.

1. Antennes à articles 4-10 fortement dentés.	2.
— Antennes à articles 4-10 très-longuement pectinés.	3. *inopinatus.*
2. Corps peu atténué en arrière.	1. *Reichei.*
— Corps sensiblement atténué en arrière. Antennes plus fortement dentées.	2. *hypocrita.*

1. E. REICHEI (La Ferté).

(Pl. 5, fig. 6.)

Elongatus, subcylindricus, fusco-brunneus, opacus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite dense punctato; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato, acute serratis (♂), vel obtuse dentatis (♀); pronoto latitudine breviore, antice attenuato, medio postice linea longitudinali impressa instructo; angulis posticis late rotundatis; scutello quadrato, dense punctato; elytris leviter striatis, striis apice fortioribus, interstitiis subconvexis; distincte sat crebre punctatis; pedibus ferrugineis,

Long. 9 à 14 mill.

Corps allongé, un peu cylindrique, en entier d'un brun obscur; revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, fine, très-courte et assez dense. Tête à ponctuation assez forte, serrée et légèrement rugueuse. Antennes à premier article long, un peu arqué, coupé obliquement en arrière au sommet, deuxième très-petit, troisième grand, un peu plus long que les deux suivants réunis, comprimé, en triangle allongé, avec son angle apical interne en forme de dent; les suivants diminuant graduellement de grosseur vers l'extrémité, comprimés, notablement prolongés chacun en une large dent interne obtuse au bout (♀) ou acuminée (♂). Pronotum moins long que large, distinctement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, marqué de chaque côté, vers le milieu de la partie défléchie, d'une petite dépression allongée plus ou moins obsolète, avec ses angles postérieurs très-largement arrondis; marqué dans son milieu, en arrière, d'un fin sillon s'effaçant graduellement en avant et atteignant à peine le milieu du disque; couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse. Écusson quadrangulaire, plus ou moins déprimé transversalement dans son milieu, densément ponctué. Élytres oblongues, subcylindriques, sensiblement atténuées en arrière, subacuminées au sommet, légèrement striées, à stries plus fortes au sommet, où elles offrent quelques gros points irréguliers; intervalles faiblement convexes, à ponctuation bien marquée, serrée et un peu rugueuse, surtout vers les épaules. Dessous du corps d'un brun foncé, revêtu d'une fine pubescence déprimée jaunâtre, assez serrée, à ponctuation médiocre et assez dense. Saillie proster-

nale subgraduellement rétrécie en arrière et acuminée. Métasternum offrant sur les côtés une large ligne longitudinale lisse pour recevoir les tarses au repos, ainsi que l'abdomen sur les trois premiers segments. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se trouve à Java, et a été reprise dans la presqu'île des Malais par M. le comte de Castelnau, et à Singapour par M. Wallace.

Elle varie de taille d'une manière très-considérable, car j'en possède un exemplaire ♂ qui ne dépasse pas 9 mill., et j'ai vu dans la collection du comte de Mniszech un exemplaire provenant de Java, qui avait au moins 15 mill. Chez ce dernier individu la forme était un peu plus atténuée en arrière et le pronotum plus grossièrement rugueux; mais comme tous les autres caractères étaient parfaitement identiques à ceux du *Reichei*, ce n'était évidemment qu'une variété de l'espèce.

2. E. HYPOCRITA.

Elongatus, convexus, postice fortiter sensim attenuatus; antennarum articulo tertio et quarto antice sinuatis intusque productis; pronoti angulis posticis angulatim rotundatis; elytris fortius striatis, postice valde attenuatis.

Cette espèce est si voisine de la précédente que je me bornerai à mentionner ici ses caractères différentiels. De la taille des petits individus de l'*E. Reichei* (10 mill.). Corps très-notablement et graduellement atténué en arrière. Antennes à troisième article beaucoup plus fortement denté intérieurement, le quatrième également bien plus fortement prolongé et fortement sinué en avant, tandis que chez l'*E. Reichei* son bord antérieur est coupé presque droit. Angles postérieurs du pronotum un peu plus anguleusement arrondis. Élytres beaucoup plus atténuées en arrière et plus profondément striées.

Un exemplaire, pris à Malacca par M. le comte de Castelnau.

3. E. INOPINATUS.

Oblongus, subcylindricus, postice attenuatus, niger, opacus, pube subtili flavescente-grisea vestitus ; capite dense rugoseque punctato, antennis ferrugineis, articulo primo nigro, 4-10 longe pectinatis; pronoto latitudine paululum breviore, antice attenuato, basi media linea longitudinali notato, angulis posticis rotundatis ; scutello postice subrotundato ; elytris profunde striatis, striis fortiter punctatis, interstitiis dense rugulosis ; pedibus obscure ferrugineis ; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps oblong, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, d'un noir profond mat, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris légèrement jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et rugueuse ; distinctement carénée longitudinalement dans son milieu, la carène n'atteignant pas le bord antérieur de l'épistome; ce dernier notablement plus atténué à la base, pas plus large à cet endroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre, assez long, légèrement arqué; second très-petit, troisième assez grand, subtriangulaire, un peu plus long que le suivant; quatrième à dixième très-longuement pectinés intérieurement. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure ; ses angles postérieurs beaucoup moins largement arrondis à l'extrémité; marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale peu enfoncée, qui dépasse à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse. Écusson nullement quadrangulaire, mais atténué en s'arrondissant en arrière. Élytres convexes, subcylindriques, légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; très-fortement striées, les stries marquées de points assez notables et rapprochés, intervalles finement et rugueusement ponctués. Dessous du corps entièrement noir, revêtu d'une pubescence grisâtre; sans trace sur le métasternum et l'abdomen de lignes lisses pour recevoir les tarses au repos; assez finement et assez densément ponctué. Lames des hanches postérieures larges, mais moins fortement anguleuses en dedans, peu rétrécies en dehors. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre, surtout les cuisses. Tarses ferrugineux.

Cette espèce ne peut être confondue avec les précédentes, dont elle diffère par la structure de ses antennes, les angles postérieurs de son pronotum, les stries enfoncées de ses élytres, etc.

Je n'en possède qu'un seul exemplaire pris à Singapour par M. Wallace.

Genre 10. **Arisus**.

Corps oblong, assez allongé, subcylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, faiblement déclive en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur largement arrondi dans son milieu et sinué de chaque côté. Front légèrement caréné ou même sans aucune trace de carène, et marqué d'une ligne longitudinale médiane imprimée très-obsolète. Mandibules assez larges, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant dans leur moitié basilaire une surface externe médiocre, égale, finement rugueuse et pubescente. Antennes médiocres, à premier article assez long, à peine arqué, coupé obliquement en arrière au sommet; deuxième assez petit, caché à moitié par le premier; troisième subcomprimé, nullement denté, simple, moitié plus long que le suivant seulement; quatrième à dixième à peine insensiblement plus petits, triangulaires, dentés en scie aiguë intérieurement ou filiformes; le dernier un peu plus grand et suboblong. Pronotum moins long que large, fortement convexe, atténué dans son tiers antérieur, à peu près droit sur le reste des côtés, largement bisinué à la base, avec son lobe médian court et fortement tronqué, ses angles postérieurs prolongés en arrière et subacuminés. Sutures prosternales simples, droites. Sillons marginaux du propectus très-profonds et fermés en arrière, se continuant largement et directement sur la tête. Triangle des propleures beaucoup plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe. Prosternum large et court, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum n'offrant point de ligne oblique partant de l'épaule pour se diriger obliquement en arrière et limitant un commencement de sillon tarsal, mais offrant de chaque côté, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, un sillon très-court, nettement limité par deux lignes. Abdomen à premier arceau ventral contigu seulement au bord des élytres, sans

lignes lisses pour les tarses. Lames des hanches postérieures assez larges, obtusément et médiocrement anguleuses en dedans, très-légèrement ou faiblement rétrécies en dehors. Pattes peu robustes et à peine subcomprimées. Tarses filiformes, à quatrième article sensiblement excavé, échancré en dessus au sommet, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article subégal en longueur à tous les autres ensemble. Ongles simples.

Au premier abord ce genre offre tellement le faciès du précédent que j'avais été tenté de l'y réunir; mais les caractères différentiels nombreux et importants qu'il présente m'ont forcé à le maintenir.

Il en diffère surtout par la partie externe des mandibules plane; par la tête non carénée ou légèrement seulement, et alors presque obsolétement sur le front; par les angles postérieurs du pronotum aigus, et enfin surtout par le quatrième article des tarses, sensiblement échancré en dessus au sommet.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE ARISUS.

1. Carène longitudinale commençant sur l'épistome, prolongé jusqu'au sommet du vertex, plus ou moins obsolète sur le front. . . . . 2.

— Carène longitudinale distincte seulement au sommet du vertex. . . . . 3.

2. Pronotum marqué à la base d'une petite ligne enfoncée bien distincte, offrant de plus une dépression longitudinale très-visible faisant suite à celle-ci. Saillie prosternale très-fortement atténuée en arrière. . . . . 1. *carinulatus.*

— Pronotum n'offrant point de ligne enfoncée ni de dépression longitudinale. Saillie prosternale un peu atténuée seulement dans sa moitié basilaire. 2. *adjunctus.*

3. Élytres striées. . . . . 4.

— Élytres non striées. . . . . 6. *depressus.*

4. Pronotum entièrement couvert de rides assez rapprochées et régulières . . . . . 3. *Castelnaui.*
— Pronotum couvert de rugosités assez fines et irrégulières . . . . . 5.

5. Pronotum ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur . . . . . 4. *Wicardi.*
— Pronotum ayant sa plus grande largeur en arrière. . 5. *orientalis.*

1. A. CARINULATUS.

Supra obscure brunneus, opacus, pube subtili flavescente dense vestitus; clypeo, basi tantum, longitudinaliter carinato; pronoto longitudine paulo breviore, antice attenuato, convexo, postice fortiter declivi, basi media linea impressa brevi, antice in sulcum longitudinalem prolongata notato, angulis posticis acute productis, basi bisinuato, crebre ruguloseque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis vix convexis, dense subtiliterque rugosis; lobo prosternali postice fortiter attenuato, apice acuto; pedibus ferrugineis.

Long. 12 à 14 mill.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun très-obscur, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Épistome distinctement caréné longitudinalement au milieu de sa base, la carène ne dépassant pas la moitié en avant, prolongée en arrière sur le front, où elle devient tout à fait obsolète pour reparaître distinctement tout à fait en arrière sur le vertex; de plus marqué sur les côtés, à la base, d'une carène longitudinale assez distincte. Antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre. Pronotum moins long que large, très-légèrement rétréci dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite en avant, avec ses angles postérieurs aigus et prolongés en arrière; marqué sur les côtés, défléchis vers le milieu, d'une légère impression plus ou moins obsolète, un peu oblique; fortement convexe, puis assez brusquement et notablement déclive dans son tiers postérieur, et fortement bisinué à la base; offrant au milieu de celle-ci une petite ligne enfoncée très-courte,

mais bien marquée, qui se prolonge en un sillon longitudinal médian distinct, se terminant avant le bord antérieur; très-densément ponctué et transversalement rugueux. Écusson presque carré, un peu transverse et subcaréné dans son milieu; finement ponctué. Élytres suboblongues, sensiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées dans toute leur étendue, les stries assez fines et très-légèrement ponctuées, leurs intervalles à peine convexes, assez finement mais très-densément rugueux. Dessous du corps d'un brun obscur, assez densément et assez finement ponctué, surtout sur l'abdomen. Saillie prosternale graduellement et très-notablement rétrécie en arrière, où elle se termine en pointe. Dernier segment ventral de l'abdomen un peu pointu en arrière. Lames des hanches postérieures à peine rétrécies en dehors, non angulées à la base. Pattes ferrugineuses.

Au premier coup d'œil cette espèce paraît très-voisine des *B. Castelnaui* et *Wicardi*; mais, sans parler de la structure de son épistome, qui la fait facilement reconnaître, elle se distingue du premier par les rugosités de son pronotum plus serrées et moins fortes, par celles des intervalles des élytres beaucoup plus fortes, et du second par la ligne médiane de son pronotum fortement enfoncée tout à fait à la base, ainsi que par les intervalles des élytres à peine convexes.

Cette espèce paraît avoir un habitat assez étendu. M. C. Dorhn me l'a communiquée de Sarawak. Elle est indiquée de Java dans la collection du Musée de Bruxelles, et M. Wallace l'a prise dans la Nouvelle-Guinée.

2. A. ADJUNCTUS.

Supra obscure brunneus, opacus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; clypeo medio longitudinaliter fortiter carinato; pronoto latitudine breviore, postice minus declivi, in basi media linea nulla, sed tuberculo medio parvulo et utrinque depressione cæcus obliqua notato; angulis posticis acute productis, crebre rugoseque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis subplanis, dense, subtiliter rugosis; lobo prosternali basi vix attenuato, apice tantum fortius; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un

brun foncé ; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non ou à peine rugueuse. Épistome fortement caréné longitudinalement dans son milieu, la carène prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur, se continuant en arrière sur le front, où elle est remplacée par un espace lisse, bien distincte ensuite et prolongée en arrière sur le vertex ; de plus, marqué de chaque côté, à la base, d'une carène latérale bien distincte. Antennes d'un brun obscur à la base, ferrugineuses à partir du quatrième article. Pronotum moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié basilaire, puis plus fortement dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs aigus et prolongés en arrière ; marqué sur les côtés défléchis, vers le milieu, d'une légère impression obsolète ; moins convexe que le précédent, et par conséquent moins déclive dans son tiers postérieur et assez fortement bisinué à la base ; n'offrant au milieu de celle-ci aucune trace de ligne enfoncée, mais une petite saillie comme un petit rudiment de carène, et, de chaque côté de celle-ci, une impression un peu oblique. Écusson presque carré, bien moins large que chez le précédent, finement ponctué. Élytres suboblongues, sensiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées dans toute leur étendue, les stries finement ponctuées, leurs intervalles nullement convexes, assez finement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun obscur, à ponctuation médiocre, plus fine sur l'abdomen. Saillie prosternale très-peu rétrécie dans sa moitié basilaire, plus sensiblement ensuite, et terminée en pointe à l'extrémité. Dernier segment ventral de l'abdomen subarrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Lames des hanches postérieures sensiblement rétrécies en dedans, un peu angulées en arrière intérieurement.

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par la carène de son épistome plus marquée, son pronotum nullement impressionné longitudinalement dans son milieu, sa saillie prosternale bien moins atténuée en arrière, le dernier segment de son abdomen aussi plus arrondi, et enfin par les lames de ses hanches postérieures plus sensiblement atténuées en dehors et plus angulées intérieurement.

L'on doit encore la découverte de cette espèce à M. Wallace, qui l'a prise à Sarawak.

J'ai sous les yeux un individu de Java, qui vient de la collection du Musée de Bruxelles, ne différant uniquement du type que par sa taille plus grande (12 mill.), sa carène frontale un peu moins notable au milieu, et qui me paraît devoir se rapporter à cette espèce.

3. A. CASTELNAUI.

Supra brunneus, subnitidus, postice attenuatus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat dense punctato, parum rugoso; clypeo medio non carinato; pronoto longitudine paulo breviore, basi leviter, post medium sat fortiter, attenuato; postice declivi, basi media puncto oblongo impresso lineaque longitudinali depressa antice evanescente lineisque duabus extus obliquis, notato, angulis posticis acutis atque valde productis, sat crebre, longitudinalite rruguloso; scutello transversim quadrato; elytris distincte striatis, interstitiis planis, dense subtilius punctatis, antice vix rugulosis; pedibus brunneo-ferrugineis.

Long. 17 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière, en entier d'un brun obscur assez luisant; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation assez serrée et assez fine, les points se réunissant et formant des petites lignes enfoncées irrégulières, très-rapprochées les unes des autres, ce qui leur donne un aspect un peu rugueux. Epistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale médiane; marqué de chaque côté, à la base, d'une carène latérale assez élevée, qui se prolonge jusqu'au bord antérieur, offrant au milieu de sa base une petite dépression obsolète en forme de V très-ouvert. Front marqué dans son milieu d'une petite dépression longitudinale très-légère, et derrière, sur le vertex, offrant une petite carène longitudinale distincte. Antennes ferrugineuses, un peu rembrunies à la base, dentées en scie aiguë comme les précédentes. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, plus fortement ensuite, avec ses angles postérieurs aigus et notablement prolongés en arrière; assez notablement comprimé de chaque côté, en avant de ceux-ci, et marqué d'une dépression assez légère un peu arquée en dedans; assez convexe dans sa moitié antérieure, marqué de chaque côté, vers le milieu, d'une petite gibbosité au devant de laquelle se trouve une dépression transverse; puis notablement déclive dans sa moitié postérieure, et assez fortement bisinué à la base; offrant au milieu de cette base un sillon longitudinal qui s'arrête aux trois quarts antérieurs de sa longueur environ et se dédouble en arrière en interceptant au devant de l'écusson un petit

espace triangulaire saillant et lisse, qui est creusé lui-même d'une fossette oblongue à bords lisses et très-distincts; de plus, offrant de chaque côté de ce tubercule un sillon oblique en dehors qui ne dépasse pas le milieu de la longueur en avant; couvert sur son disque de rides longitudinales assez notables et très-rapprochées, légèrement obliques en dehors, un peu moins fortes et subtransverses sur les côtés défléchis, et souvent confluentes. Écusson en carré transverse, finement ponctué, légèrement caréné dans son milieu. Élytres oblongues, notablement et subgraduellement atténuées en arrière, distinctement striées, les stries très-fines et très-légèrement ponctuées; leurs intervalles nullement convexes, très-finement et densément ponctués, à peine rugueux seulement dans leur tiers antérieur. Dessous du corps d'un brun foncé, densément et finement ponctué, surtout sur l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Sans parler de l'aspect brillant qu'offre le *Castelnaui*, il se distingue facilement des autres espèces de ce genre par la forme et la sculpture de son pronotum, ainsi que par l'absence presque totale de rugosités sur les élytres et par leurs intervalles tout à fait planes.

Cette intéressante espèce a été prise dans la presqu'île des Malais par mon ami le comte de Castelnau, auquel je suis heureux de pouvoir la dédier.

4. A. Wicardi de Cast.

(Pl. 5, fig. 7.)

Supra obscure brunneus, postice parum attenuatus, opacus; pube subtili grisea dense vestitus; capite dense punctato, rugoso; clypeo medio non carinato; pronoto longitudine breviore, ante medium leviter dilatato, apice attenuato, postice declivi, basi media linea elevata, obtusa, brevi, instructo, angulis posticis acutis, crebre rugulose punctato; scutello transversim quadrato; elytris distincte striatis, interstitiis convexis, crebre subtiliterque rugosis; pedibus brunneo-ferrugineis.

Long. 14 à 15 mill.

Galba Wicardi de Cast., Silberm., Rev. Ent., III, 173.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun très-obscur, mat; couvert en dessus d'une pubescence d'un gris un

peu rougeâtre, fine, très-courte et dense. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale médiane; ayant de chaque côté, à la base, une carène assez légère qui n'atteint point le bord antérieur; un peu déprimé à sa base. Front légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu, se terminant en arrière, sur le vertex, par une petite carène plus ou moins marquée. Antennes ferrugineuses, rembrunies à la base. Pronotum sensiblement moins long que large, à peu près droit sur les côtés à la base, et même très-légèrement dilaté au-devant du milieu, rétréci ensuite assez notablement en avant, avec les angles postérieurs aigus, mais moins prolongés en arrière; marqué sur les côtés défléchis, vers le milieu, d'une légère impression arquée en dessus, offrant dans son milieu en avant un petit sillon longitudinal partant du bord antérieur, se dédoublant pour entourer un espace oblong convexe, et s'effaçant tout à fait en arrière; assez notablement déclive dans son tiers postérieur, et assez fortement bisinué à la base; sans trace de ligne enfoncée dans son milieu postérieurement, mais offrant au milieu de sa base un commencement de carène longitudinale; très-densément rugueux. Écusson en carré transverse, finement ponctué et légèrement caréné au milieu. Élytres oblongues, notablement atténuées en arrière, distinctement striées, les stries fines et très-légèrement ponctuées; leurs intervalles légèrement convexes, finement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun obscur, densément et finement ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre obscur. Tarses plus clairs.

Le *B. Wicardi* se trouve à Java.

5. A. ORIENTALIS de Cast.

(Pl. 5, fig. 8.)

Præcedente affinis, sed differre videtur statura minore, pube magis flavescente, pronoto paululum longiore, a basi ad tertiam partem anticam sensim leviter attenuato, dein antice magis attenuato, leviter subangulato, scutelloque minus transversali, subquadrato.

Long. 10 1/2 à 11 mill.

Galba orientalis de Cast., Silberm. Rev. Ent., III, 173.
— de Cast., Hist. Nat. Ins. Col., I, 226.

Corps oblong, un peu cylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun foncé, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, fine, assez courte et dense. Tête à ponctuation serrée et rugueuse. Épistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale dans son milieu, mais de chaque côté, à la base, marqué d'une carène longitudinale qui atteint le bord antérieur. Front déprimé en avant et légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu, puis un peu caréné tout à fait en arrière, sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni. Pronotum moins long que large, subgraduellement et légèrement rétréci en avant, à partir de la base, plus notablement et assez brusquement dans son quart antérieur, de manière à former un petit angle, avec ses angles postérieurs aigus et prolongés en arrière, très-légèrement et plus ou moins dirigés en dedans de manière à former sur les côtés un petit angle très-léger; marqué sur les côtés défléchis d'une impression plus ou moins distincte; notablement déclive dans son tiers postérieur, et assez fortement bisinué à la base; offrant au milieu de celle-ci un point enfoncé un peu allongé plus ou moins marqué, sans trace de sillon longitudinal médian distinct; très-densément ponctué-rugueux. Écusson en carré un peu transverse, finement ponctué. Élytres oblongues, sensiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées; les stries assez fines et légèrement ponctuées, leurs intervalles faiblement convexes, finement et assez densément rugueux. Dessous du corps d'un brun foncé, densément et finement ponctué. Pattes ferrugineuses.

Malgré sa taille beaucoup plus petite, cette espèce est très-voisine de la précédente; elle en diffère néanmoins par sa pubescence plus jaune et un peu moins courte, par la forme de son pronotum, qui, au lieu d'être un peu renflé aux deux tiers antérieurs, est graduellement rétréci de la base à cet endroit, et ensuite plus notablement atténué; enfin, il n'existe plus au milieu de vestiges de la partie oblongue convexe.

Cet insecte se trouve à Java. Il m'a été communiqué par M. de Motschulsky, sous le nom inédit de *Galba javanica*. Je possède un exemplaire pris à Myzol par M. Wallace, qui ne diffère du type que par un sillon longitudinal médian sur le pronotum, extrêmement léger mais visible sous un certain jour.

6. A. DEPRESSUS.

Oblongus, subdepressus, postice vix attenuatus, rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; clypei carinis lateralibus postice confluentibus carinaque frontali adjunctis; antennis filiformibus; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus basi leviter, antice magis attenuato, basi media linea longitudinali brevi notato, sat dense punctato, lateribus paululum rugoso; elytris non striatis tenuiter granulosis; pedibus ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, presque pas atténué en arrière, subdéprimé, d'un brun un peu rougeâtre, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez serrée et un peu rugueuse. Épistome n'offrant aucune trace de carène longitudinale dans son milieu, mais avec ses deux carènes interoculaires obliques en dedans et réunies en arrière au milieu de sa base pour former la carène longitudinale médiane du front. Antennes filiformes, nullement dentées, à premier article assez long, le second assez petit, le troisième notablement plus long que les suivants, qui sont subégaux entre eux; dernier un peu plus allongé. Pronotum moins long que large, très-légèrement atténué dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite en avant, nullement sinué au-dessus des angles postérieurs, qui sont aigus et légèrement prolongés en arrière; très-légèrement convexe dans sa moitié antérieure, un peu déclive en arrière, largement bisinué à la base, sans traces de dépression sur les côtés, marqué seulement au milieu de sa base d'une petite dépression transverse et d'une ligne longitudinale très-légère qui atteint à peine le milieu en avant; assez densément ponctué, non rugueux au milieu, mais un peu sur les côtés. Écusson un peu subtriangulaire. Élytres oblongues, très-faiblement atténuées en arrière, presque subarrondies ensemble au sommet; sans traces de stries distinctes, sauf la juxta-suturale; couvertes d'une petite granulation assez fine et médiocrement serrée. Dessous du corps d'un brun foncé, assez finement et peu densément ponctué sur le prosternum; plus densément sur le métasternum, et surtout sur l'abdomen; à dernier segment ventral beaucoup plus court que chez les espèces

précédentes, et subarrondi en arrière. Lames des hanches postérieures plus sensiblement atténuées en dehors. Pattes ferrugineuses.

La forme déprimée de cet insecte lui donne un aspect assez différent des précédents, et le rend facile à reconnaître au premier coup d'œil. Du reste, la structure de ses antennes, la disposition des carènes de son épistome, ainsi que sa ponctuation générale, sont bien différentes; mais, malgré cela, je crois que l'on doit encore le laisser dans ce genre.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire pris à Melbourne par M. le comte de Castelnau.

Genre 11. **Idiotarsus.**

(ἴδιος, particulier; ταρσὸς, tarse.)

Ce genre se rapproche tellement du précédent que je ne mentionne ici que ses caractères différentiels :

Tête marquée dans toute sa longueur d'une carène médiane prolongée jusqu'au sommet du vertex. Mandibules assez allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant extérieurement une surface étroite légèrement excavée et rugueuse. Antennes médiocres, plus ou moins notablement atténuées vers le sommet; à premier article aussi long que les trois ou les deux suivants réunis, un peu arqué, coupé obliquement en arrière au sommet; deuxième assez petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, notablement plus long que le suivant; quatrième sensiblement plus long que large ou au moins aussi long que large, cinquième subquadrangulaire ou même sensiblement plus court, sixième à dixième graduellement plus petits; submoniliformes très-obtusément prolongés en dedans, à dernier article ovale-oblong. Pronotum à angles postérieurs un peu prolongés en arrière, presque toujours mousses ou même largement arrondis. Sutures prosternales simples, mais formant une ligne enfoncée bien marquée. Sillons marginaux du propectus profonds et fermés en arrière, ne se continuant point directement sur la tête, mais distinctement resserrés par les yeux en arrière. Lames des hanches postérieures assez larges, plus ou moins anguleuses en dedans et plus ou moins sensiblement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Tarses

filiformes, grêles, avec leurs deux pénultièmes articles excavés échancrés en dessus au sommet, et par suite prolongés en dessous ; les postérieurs à premier article beaucoup plus long que tous les autres ensemble, et dernier notablement plus court que les trois intermédiaires réunis, et plus ou moins épaissi en dessous. Ongles très-petits et simples.

Comme on le voit par les caractères qui précèdent, ce genre se distingue facilement des deux précédents par la structure toute particulière de ses antennes et de ses tarses, par ses sutures prosternales formant une ligne enfoncée distincte, etc.

Jusqu'ici les espèces qu'il renferme paraissent propres à l'Amérique du Sud.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE IDIOTARSUS.

1. Épistome largement arrondi en avant, sans carènes obliques partant de la médiane . . . . . 2.

— Épistome tronqué en avant. . . . . 4.

2. Pronotum marqué à la base seulement d'un petit sillon longitudinal très-court. . . . . 3.

— Pronotum sillonné dans toute sa longueur. . . . . 2. *sulcicollis.*

3. Cuisses postérieures non dentées au sommet. . . . 1. *vestitus.*

— Cuisses postérieures fortement dentées au sommet. 3. *concretus.*

4. Épistome sans carènes obliques partant de la carène médiane . . . . . 4. *muticus.*

— Épistome marqué de chaque côté d'une carène oblique en dehors partant du milieu de la carène médiane . . . . . 5. *tricarinatus.*

I. *Épistome largement arrondi dans son milieu en avant, sans trace de carènes obliques supplémentaires partant de la médiane.*

1. I. VESTITUS.

(Pl. 5, fig. 9.)

Supra fusco-brunneus, pube subtili, depressa, subsericea, cinereo-flavescente, densius vestitus; pronoto latitudinis longitudine, dimidia parte antica sensim leviter attenuato, postice transversim depresso, basi media linea impressa brevi instructo, angulis posticis parum productis, rotundatis, supra subtilius sat dense punctato; scutello semi-circulari; elytris leviter striatis, interstitiis vix convexis, subtiliter punctato-rugulosis; coxis posticis latis extusque leviter attenuatis; femoribus apice muticis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière, en entier d'un brun foncé, couvert en dessus d'une pubescence déprimée d'un gris un peu jaunâtre, fine, assez courte sur les élytres, plus longue sur la tête et le pronotum, très-dense et un peu soyeuse. Tête à ponctuation fine et serrée. Antennes ferrugineuses, faiblement comprimées, devenant graduellement plus étroites vers le sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, un peu arrondi en avant, à peu près droit sur le reste de ses côtés, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et arrondis au bout ; fortement bisinué et déprimé à la base, et offrant au milieu de celle-ci une petite ligne longitudinale imprimée, lisse, assez courte; très-finement et assez densément ponctué. Écusson semi-circulaire. Élytres oblongues, faiblement atténuées en arrière, assez légèrement striées, avec la strie juxta-suturale fine, mais imprimée et mieux marquée; intervalles à peine convexes, finement et assez densément ponctués, un peu ruguleux. Lames des hanches postérieures larges, rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle interne.

Cuisses postérieures non dentées à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun rougeâtre brillant, assez densément et finement ponctué. Pattes ferrugineuses.

L'*Idiotarsus vestitus* a été découvert à San Paulo par M. Bates.

2. I. SULCICOLLIS.

Præcedenti valde affinis sed statura minore, corpore subparallelo, postice minus angustato; pronoto antice minus angustato, linea impressa longitudinali a basi media usque ad marginem anticam prolongata notato; elytrorum interstitiis convexioribus differre videtur.

Long. 6 1/2 mill.

Corps allongé, subparallèle, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un brun rouge, couvert en dessus d'une pubescence déprimée d'un gris jaunâtre, assez courte sur les élytres, un peu plus longue sur la tête et le pronotum, dense et un peu soyeuse. Tête à ponctuation assez fine et très-serrée. Antennes ferrugineuses. Pronotum aussi long que large, très-légèrement dilaté de chaque côté un peu au-dessus du milieu, puis atténué, arrondi seulement tout à fait en avant, à peine visiblement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; ces derniers peu prolongés en arrière et largement arrondis au bout; fortement bisinué et déprimé à la base, marqué au milieu de celle-ci d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, qui se prolonge en avant jusqu'au bord antérieur en un petit sillon longitudinal moins notable, mais cependant bien visible, assez finement mais densément et rugueusement ponctué. Écusson un peu moins long que large, légèrement arrondi en arrière. Élytres allongées, subparallèles, atténuées seulement tout à fait en arrière, légèrement mais bien distinctement striées, avec la strie juxta-suturale fine et mieux marquée, les intervalles légèrement convexes, finement et densément ponctués, rugueux. Lames des hanches postérieures larges, notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle interne. Cuisses postérieures non dentées à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun rouge brillant, assez densément et finement ponctué. Pattes ferrugineuses.

Bien que très-voisin de l'espèce précédente, l'*Id. sulcicollis* se reconnaît facilement à sa taille plus petite, sa forme plus parallèle, son pronotum moins atténué en avant et le sillon longitudinal de ce dernier se prolongeant jusqu'au bord antérieur. De plus, les intervalles des stries des élytres sont plus convexes, et la ponctuation du dessus du corps est un peu plus rugueuse.

L'unique exemplaire que j'ai vu fait partie de la collection du Musée de Stockholm, où il est indiqué comme provenant de Rio-Janeiro. J'ai dû sa communication à l'extrême obligeance de M. le professeur Stâl.

3. I. CONCRETUS.

(Pl. 6, fig. 1.)

Præcedentibus affinis, sed pube subtili depressa aurata minus densa, capite minus dense punctato, elytris minus rugulosis, coxis posticis sat latis, extus fortiter attenuatis, femoribusque posticis apice fortiter dentatis differt.

Long. 8 à 12 mill.

Corps oblong, subcylindrique, atténué en arrière, en entier d'un brun foncé assez brillant, couvert en dessus d'une pubescence déprimée dorée, fine, courte et médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez fine, le plus souvent peu serrée. Antennes ferrugineuses, rougeâtres à la base, plus étroites et notablement plus rétrécies vers le sommet que chez le *vestitus*. Pronotum presque aussi long que large, très-légèrement atténué en avant, à peu près droit sur le reste de ses côtés, avec ses angles postérieurs un peu prolongés en arrière, mais largement arrondis; fortement bisinué à la base, transversalement déprimé au-dessus de celle-ci; offrant au milieu, en dessus, une petite ligne enfoncée longitudinale, assez courte; très-finement et assez densément ponctué. Écusson semi-circulaire. Élytres oblongues, sensiblement atténuées en arrière, très-légèrement striées, avec la strie juxta-suturale bien marquée; intervalles à peine convexes, finement et assez densément ponctués, à peine subruguleux. Lames des hanches postérieures notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de

l'angle de la dilatation interne. Cuisses postérieures fortement dentées au sommet. Le sillon qui part du bord externe des hanches intermédiaires est bien marqué à la base et nettement limité par une ligne interne qui se dirige en arrière en s'atténuant, mais ne dépasse guère la moitié de la longueur des métapleures. Dessous du corps d'un brun rougeâtre brillant, plus ou moins foncé, finement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

Cet insecte, bien qu'assez voisin des précédents, malgré cela m'en paraît bien distinct par les caractères suivants : sa pubescence est moins dense, plus courte et beaucoup plus dorée ; la ponctuation de sa tête est un peu plus écartée, et celle des élytres est un peu moins rugueuse ; de plus, les lames des hanches postérieures sont un peu plus notablement rétrécies en dehors, et enfin les cuisses sont fortement dentées au sommet.

Le *concretus* se trouve au Brésil, à Sainte-Catherine et à Nova-Friburgo.

M. de Heyden m'a communiqué un exemplaire de cette espèce d'une taille de beaucoup supérieure à ceux que j'avais vus jusqu'alors (12 mill.), mais en tout parfaitement semblable aux individus ordinaires, et qui n'est qu'un développement de taille intéressant à constater.

II. *Épistome subtronqué dans son milieu en avant.*

a. *Épistome n'offrant point de carènes supplémentaires obliques en dehors partant de la carène médiane.*

4. I. MUTICUS.

Ab Id. concreto, *clypei lateribus carinatis, metapleurarum sulco postice longius prolongato, coxis posticis extus fortius attenuatis, femoribusque posticis muticis, facile dignoscendus.*

Long. 6 à 8 mill.

La forme et la coloration de cette espèce sont en tout semblables à celles de l'*Id. concretus*. La ponctuation de la tête est un peu plus forte et géné-

ralement plus serrée, la carène longitudinale médiane est plus notable, surtout entre les yeux, et nullement atténuée tout à fait en avant. L'épistome est relevé de chaque côté, le long de son bord externe, en une carène distincte. Le sillon qui part du bord externe des hanches intermédiaires est plus profond et très-nettement limité en dedans par une ligne enfoncée, qui se prolonge en arrière jusqu'à l'extrémité des métapleures. Les lames des hanches postérieures sont plus notablement rétrécies en dehors et plus fortement angulées en dedans; enfin les cuisses postérieures ne sont nullement dentées.

Les deux exemplaires que j'ai sous les yeux font partie du Musée de Stockholm, et m'ont été obligeament communiqués par mon ami M. le professeur Stål. Ils proviennent de Rio-Janeiro.

aa. *Épistome marqué de chaque côté d'une petite carène oblique en dehors partant du milieu de la carène médiane.*

5. I. TRICARINATUS.

(Pl. 6, fig. 2.)

Supra nigro-brunneus, pube subtili, depressa, flavescente, sat dense vestitus; pronoto latitudinis fere longitudine, antice fortius attenuato, postice transversim depresso, basi media linea lævi longitudinali instructo, angulis posticis productis, apice paululum subrotundatis, supra dense sat fortiter punctato; scutello subtransversali; elytris obsolete substriatis, distincte punctatis; coxis posticis extus fortiter attenuatis; pedibus ferrugineis.

Long. 7 à 8 mill.

Corps oblong, subcylindrique, atténué en arrière, en entier d'un noir brun brillant, couvert en dessus d'une pubescence déprimée jaunâtre, fine, assez courte et assez serrée. Tête à ponctuation fine et peu serrée. Carènes frontales plus élevées. Épistome plus fortement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, brunâtres à la base, notablement comprimées, assez brus-

quement rétrécies vers le sommet à partir de leur milieu, à premier article un peu caréné en dessus. Pronotum à peu près aussi long que large, graduellement rétréci de la base au sommet, mais plus sensiblement dans sa moitié antérieure; son bord antérieur plus fortement sinué de chaque côté, avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais moins largement arrondis que chez le précédent; fortement bisinué à la base, transversalement déprimé au-dessus de celle-ci, offrant en dessus, dans sa moitié postérieure au moins, une petite ligne médiane longitudinale lisse, ayant quelque tendance à se relever en carène, surtout à la base; assez densément et assez fortement ponctué. Écusson en carré transverse. Élytres oblongues, faiblement atténuées en arrière, tout à fait obsolétement et indistinctement striées, avec la strie juxta-suturale bien marquée; distinctement et assez densément ponctués, avec leur pubescence offrant une tendance plus ou moins marquée à être disposée en séries longitudinales. Lames des hanches postérieures fortement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle de la dilatation interne. Dessous du corps d'un brun foncé, finement et densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

L'*I. tricarinatus* provient de Cayenne. J'en ai vu un exemplaire dans la collection de M. de Gautard, indiqué de Caravellas, dans le Brésil.

Bien que le faciès de cette espèce soit tout à fait celui de la précédente, elle s'en éloigne néanmoins d'une manière très-notable par la forme de son épistome et les carènes de ce dernier.

Genre 12. **Stethon** Leconte.

(στῆθος, poitrine.)

Leconte, Proceed. of the Acad. of Natur. Sc. of Philadelphie. Addit. to the Col. Fauna of the United States, p. 386 (1866).

Corps allongé, cylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-large et très-court, légèrement rétréci à la base, avec son bord antérieur sub-

tronqué et même plutôt très-légèrement et très-largement arqué en arrière dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, médiocrement larges, offrant presque toute leur surface externe déprimée et rugueuse. Antennes notablement distantes l'une de l'autre à la base, à premier article assez long, de la longueur des trois suivants réunis, à peine arqué, coupé un peu obliquement en arrière au sommet; le second petit, caché en partie par le premier; le troisième plus long que large, sensiblement plus long que le suivant; le quatrième à peine aussi long que large, un peu quadrangulaire; les suivants devenant graduellement plus courts et plus transverses, et très-légèrement rétrécis intérieurement; le dernier ovalaire. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, à peine bisinué à la base. Sutures prosternales fortement arquées en dehors. Sillons marginaux du propectus très-profonds et fermés en arrière, se continuant directement et largement sur la tête. Triangle des propleures bien moins long que large, son bord postérieur étant égal à l'externe. Prosternum large et court, avec sa saillie très-légèrement relevée à la base entre les hanches. Métasternum sans ligne oblique partant de l'épaule, mais avec un commencement de sillon très-court, limité par deux lignes partant derrière le bord externe des hanches intermédiaires. Lames des hanches postérieures assez larges et notablement rétrécies en dehors. Abdomen à premier arceau ventral contigu seulement au bord des élytres. Pattes assez courtes, assez robustes et très-légèrement subcomprimées. Tarses filiformes, nullement lobés en dessous et à quatrième article simple; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Cette nouvelle coupe générique, créée par M. Leconte (loc. cit.), est sans contredit l'une des plus remarquables de la famille, s'éloignant de toutes celles qui existent aujourd'hui par la réunion des caractères les plus opposés, de telle sorte qu'on est fort embarrassé de savoir quelle place on doit lui assigner.

Si l'on voulait ne s'en rapporter qu'au faciès, sa place serait peut-être mieux auprès des genres *Hylochares*, *Otho* ou *Dendrocharis*; mais une simple analogie de forme peut-elle nous permettre de ne tenir aucun compte de certaines différences ou affinités qui nous aident beaucoup dans la classification générale et sont d'une grande importance dans cette famille ?

Nous ne pouvons donc pas placer le genre *Stethon* auprès des *Hylochares* et *Otho*, chez lesquels les sillons marginaux du propectus n'existent plus

et où les lames des hanches postérieures ne sont pas rétrécies en dehors. Il en est de même des *Dendrocharis*, dont il diffère essentiellement par la présence d'une petite ligne enfoncée partant du bord externe de la hanche intermédiaire, tandis que le petit sillon que l'on remarque chez ces derniers part du bord interne de la hanche intermédiaire; de plus, les lames des hanches postérieures rétrécies en dehors, les tarses simples sans lamelles, et enfin les sutures prosternales courbes l'en éloignent complétement.

Je ne crois pas utile d'énoncer ici ses différences avec les *Anclastes*, auxquels les stries prosternales courbes seules peuvent faire penser.

La place que je lui ai assignée entre les *Idiotarsus* et les *Pœcilochrus* est celle qui me paraît réunir le plus d'avantages. Le *Stethon* a de commun avec les genres de cette division cette petite ligne métasternale partant du bord externe de la hanche intermédiaire, caractère que nous ne trouvons plus chez les autres Eucnémides; et, en exceptant ses sutures prosternales arquées (caractère pour ainsi dire unique dans la famille), nous retrouvons chez lui les plus grandes analogies de structure avec les genres voisins.

On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce.

Les nombreux renseignements que M. le docteur Leconte avait bien voulu me fournir lui-même m'avaient déjà permis d'assigner à ce genre la place qu'il doit occuper dans mon travail, et d'en donner une description sommaire; mais M. le professeur Stål ayant bien voulu, tout dernièrement, m'en communiquer un exemplaire appartenant au Musée de Stockholm, je me trouve à même de la décrire ici d'une manière plus détaillée.

Enfin, tout récemment, M. Leconte ayant eu la générosité de m'en envoyer un exemplaire, j'ai pu donner une bonne figure de ce remarquable insecte.

S. PECTOROSUS Leconte.

(Pl. 6, fig. 5.)

Supra rufo-brunneus, haud nitidus, subcylindricus, postice tantum leviter attenuatus, pube brevissima subtili parum dense vestitus; capite

dense rugoseque punctato; clypeo basi lato, medio subimpresso; pronoto latitudine paulo breviore, antice tantum sat fortiter attenuato; basi media vix depresso; linea longitudinali media levi a basi ad apicem notato, angulis posticis vix productis, dense rugoseque punctato; elytris sat profunde striatis, interstitiis subconvexis, dense rugoseque punctatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 8 mill.

Leconte, loc. cit., p. 386.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière, en entier d'un brun rouge mat plus ou moins foncé, couvert en dessus de quelques petits poils dorés extrêmement courts et peu serrés. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Épistome marqué au milieu de sa base d'une petite dépression longitudinale très-légère, faisant suite à une petite ligne enfoncée, tout à fait obsolète, qui se prolonge en arrière sur le front ou même disparaît presque entièrement; sans trace de carène sur les côtés. Antennes d'un brun rouge, un peu ferrugineuses vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement et brusquement rétréci en avant, un peu au-dessus du milieu; avec ses angles postérieurs à peine obliques, prolongés en arrière, à pointe mousse; n'offrant sur les côtés défléchis qu'une dépression très-légère suivant le bord externe; assez notablement convexe en dessus, n'ayant seulement qu'une toute petite dépression transverse au milieu de la base, et une ligne longitudinale lisse au moins à la base, partant du milieu de celle-ci et atteignant quelquefois le bord antérieur; très-densément ponctué rugueux. Écusson moins long que large, un peu subtronqué en arrière, nullement caréné dans son milieu, assez finement ponctué. Élytres subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur environ; fortement striées; leurs intervalles convexes, densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un brun rouge moins foncé, assez notablement et assez densément ponctué, mais non rugueux. Saillie prosternale assez large, nullement rétrécie à la base, puis brusquement atténuée en arrière à partir du bord postérieur des hanches antérieures, et acuminée à l'extrémité. Dernier segment abdominal légèrement comprimé de chaque côté en arrière, pour se terminer en pointe mousse en arrière. Lames des hanches postérieures notablement rétrécies en dehors et fortement anguleuses en dedans. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce a été découverte dans l'Illinois central par M. Schüster. L'individu de la collection du Musée de Stockholm qui m'a été communiqué vient également du même pays.

Genre 13. **Pœcilochrus.**

(ποικίλος, varié ; χρὼς, corps.)

Corps oblong, subcylindrique. Tête assez grande, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome non ou à peine rétréci à la base, à peine déclive par rapport à la tête, avec son bord antérieur faiblement sinué au milieu. Mandibules un peu étroites, assez allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple, offrant extérieurement une surface assez étroite, un peu excavée et rugueuse. Antennes médiocres, à premier article allongé et arqué, coupé obliquement en arrière au sommet ; deuxième petit, caché en partie par le premier ; troisième assez grand, moitié plus long que le suivant ; quatrième à dixième de forme variable, mais bien distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, assez fortement convexe, assez atténué dans son tiers antérieur, droit sur les côtés, largement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué large et court, ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis. Sutures prosternales simples, mais formant une ligne enfoncée bien marquée. Sillon marginal du propectus très-profond, paraissant ouvert en arrière, ne se continuant point directement sur la tête, où il est subtriangulaire et resserré fortement par les yeux en arrière. Triangle des propleures beaucoup plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe, notablement excavé. Prosternum large et court, distinctement bisinué à son bord antérieur, longé par un sillon très-profond, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum offrant une ligne oblique partant du dedans de l'épaule, se dirigeant obliquement en arrière vers son milieu, et limitant un commencement de sillon tarsal léger, mais distinct, marqué de plus à la base d'une ligne élevée transverse bien distincte. Lames des hanches postérieures assez larges, un peu anguleuses en dedans et notablement

rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes peu robustes, à peine subcomprimées. Tarses filiformes, à articles tous simples et tronqués au sommet ; les postérieures à premier article subégal en longueur à tous les autres ensemble. Ongles simples.

Le faciès de ce genre est tout à fait semblable à celui du précédent, mais la structure de son métasternum et de ses tarses ne permet point de l'y réunir. Il se rapproche au contraire bien davantage du genre *Eucnemis*, dont il n'offre nullement le faciès, mais dont il est aussi bien distinct par son sillon antennaire ne se prolongeant pas directement sur la tête, où il est resserré par les yeux, son prosternum plus court, le triangle de ses propleures beaucoup plus large que long, et enfin par les angles postérieurs de son pronotum, fortement arrondis.

On n'en connaît jusqu'ici que quatre espèces.

Tableau des espèces du genre POECILOCHRUS.

1. Épistome sans trace de carène longitudinale médiane. . . . . 2.
— Épistome marqué d'une carène longitudinale médiane. . . . . 3.

2. Dessus du corps revêtu d'une pubescence uniforme ne formant pas de dessins distincts. . . . . *grossicollis*. . 2
— Dessus du corps revêtu d'une pubescence formant des dessins bien distincts. . . . . *vittatus* . . . 1.

3. Pronotum marqué d'une ligne longitudinale médiane lisse. . . . . *piceus*. . . . 3.
— Pronotum sans ligne lisse. . . . . *exiguus*. . . 4.

I. *Épistome sans trace de carène longitudinale.*

1. P. VITTATUS.

(Pl. 6, fig. 3.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili depressa grisco-flavescente et rufo-brunnea sat dense vestitus et variegatus; pronoto longitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, lateribus late pube grisco-flavescente tecto, in medio linea longitudinali grisco-flavescente, et utrinque vitta longitudinali rufo-castanea notato, supra leviter densius punctato; scutello semi-circulari; elytris distincte striatis, striis externis fortiter punctatis, interstitiis vix convexis, subtiliter rugulosis, basi media late, lateribusque vitta longitudinali pube rufo-castanea notatis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, subcylindrique, à peine atténué, sauf tout à fait en arrière; d'un rouge brunâtre en dessus, couvert d'une pubescence déprimée, fine, assez courte et très-serrée, formant des dessins supérieurement. Tête plus foncée, d'un noir brun, devenant d'un ferrugineux obscur en avant, recouverte d'une pubescence assez serrée d'un gris jaunâtre, à ponctuation fine et assez dense. Épistome très-légèrement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses à quatrième article subtriangulaire, plus court et plus large que le précédent; le cinquième subégal, mais un peu plus large. Pronotum un peu moins long que large, assez fortement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis; fortement bisinué à la base, transversalement mais légèrement déprimé au-dessus de celle-ci dans le milieu; couvert d'une pubescence très-serrée d'un gris jaunâtre, et de plus revêtu d'une pubescence analogue d'un marron rougeâtre sur une large bande longitudinale médiane, sinueuse sur ses côtés et divisée en deux par une ligne longitudinale de poils de la couleur foncière; finement et très-den-

sément ponctué. Écusson subarrondi en arrière, tronqué à la base. Élytres oblongues, à peine atténuées tout à fait en arrière, distinctement striées, à stries externes fortement ponctuées à partir de la sixième, les autres lisses; intervalles à peine convexes, très-finement et densément ponctués, subruguleux; revêtues d'une pubescence d'un gris jaunâtre, serrée; puis, au milieu de leur base, couvertes d'une fine pubescence d'un marron rougeâtre, et enfin offrant de chaque côté une étroite bande longitudinale partant de l'épaule, n'atteignant point tout à fait à l'extrémité, enclosant les sixième et septième stries, formée par une pubescence serrée d'un rouge brique foncé. Dessous du corps d'un brun noirâtre, finement et densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

Cette jolie espèce a été prise à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. H. Bates.

2. P. GROSSICOLLIS.

Supra nigro-piceus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite linea longitudinali media impressa notato; pronoto latitudine multum breviore, antice tantum fortiter attenuato, basi media linea longitudinali lævi medium attingente notato, leviter sat dense punctato; scutello transversim quadrato; elytris sat fortiter striatis, interstitiis leviter convexis, subtiliter rugulosis; pedibus rufo-brunneis.

Long. 14 mill.

Corps oblong, cylindrique, à peine rétréci en arrière dans sa moitié postérieure, d'un noir de poix, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée, fine et assez dense. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse; traversée dans toute son étendue, depuis le vertex, par une ligne enfoncée très-distincte qui n'atteint pas le bord antérieur de l'épistome. Ce dernier sans carène médiane ni latérale; un peu déprimé au milieu de sa base, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre à la base, plus claires vers le sommet, où elles deviennent ferrugineuses; à premier article allongé, de la taille des deux suivants réunis; second assez petit, court; troisième deux fois plus long, quatrième, cinquième et sixième subtransverses, moins longs que

larges, non dentés en dedans; les derniers (7 à 11) un peu plus courts et assez aiguëment dentés en dedans. Pronotum bien moins long que large, nullement rétréci dans ses deux tiers basilaires, puis fortement atténué ensuite; notablement comprimé vers le milieu de ses côtés, ce qui le rend sinué vu en dessus, avec ses angles postérieurs un peu obtus; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale lisse, qui ne dépasse guère le milieu en avant; sans trace de carène; assez densément ponctué, mais non rugueux; légèrement déclive à la base, où il est assez bisinué. Écusson en carré un peu transverse, non caréné dans son milieu. Élytres allongées, subcylindriques, légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; fortement striées, avec les intervalles un peu convexes, finement et densément ponctués, et rugueux. Dessous du corps d'un noir luisant, assez finement ponctué, non rugueux. Pattes d'un brun rougeâtre obscur. Tarses plus clairs, à articles simples.

Cet insecte provient de Madagascar, et est inscrit dans la collection du Muséum sous le nom d'*Eucalosoma grossicollis*.

On ne peut le confondre avec le précédent, à cause de sa pubescence uniforme, de son pronotum plus court, de la forme de son écusson, etc., et il se distingue des suivants par son épistome non caréné.

II. *Épistome marqué dans toute sa longueur d'une carène médiane prolongée sur la tête jusqu'au sommet du vertex.*

3. P. piceus.

Supra nigro-piceus, subnitidus, pube subtili grisea parum dense vestitus; pronoto longitudine paulo breviore, antice sat fortiter attenuato, basi media utrinque paulum depresso, supra leviter dense punctato, linea media longitudinali, lævi, post medium evanescente, notato; scutello subquadrato; elytris perquam leviter striatis, interstitiis planis, leviter sat dense punctatis; pedibus brunneo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 10 mill.

Corps oblong-allongé, subcylindrique, assez atténué en arrière, d'un

noir de poix assez brillant, couvert en dessus d'une pubescence grisâtre un peu jaunâtre, très-courte et peu dense. Tête à ponctuation bien marquée et assez serrée. Épistome nullement rétréci à la base, droit sur les côtés. Antennes brunâtres à la base, ferrugineuses à partir du quatrième article; ce dernier notablement plus large que le troisième, et un peu subtriangulaire; le cinquième un peu plus court et un peu moins large; le sixième très-notablement plus étroit et plus petit, ainsi que les suivants, qui deviennent graduellement plus petits vers le sommet; dernier étroit, allongé, presque aussi long que les trois précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, assez fortement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis; fortement bisinué à la base, où il est légèrement déprimé de chaque côté; assez finement et assez densément ponctué, un peu rugueux sur les côtés, offrant au milieu une ligne longitudinale lisse assez étroite partant de la base et dépassant un peu le milieu en avant. Écusson en carré un peu transverse. Élytres oblongues, distinctement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, très-légèrement striées; intervalles nullement convexes, très-finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

L'unique exemplaire que je possède a été rapporté de Sarawak par M. Wallace.

4. P. EXIGUUS.

Supra rufo-ferrugineus, pube subtili grisco-flavescente sat dense vestitus; pronoto longitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, postice vix depresso, angulis posticis productis, late rotundatis, supra leviter dense punctato, linea lævi nulla notato; scutello subtriangulari; elytris distincte striatis, interstitiis leviter sat dense rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 6 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement et presque graduellement atténué en arrière, d'un ferrugineux un peu rougeâtre, couvert en dessus

d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez courte et assez dense. Tête à ponctuation bien marquée et assez serrée. Antennes en entier d'un ferrugineux un peu testacé ; à quatrième article subtriangulaire, notablement plus élargi que le précédent ; le cinquième un peu plus petit seulement ; septième à dixième notablement plus petits et plus étroits, subégaux entre eux ; dernier étroit, allongé, de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, moins fortement atténué dans son tiers antérieur, avec les angles postérieurs prolongés en arrière, mais largement arrondis ; fortement bisinué à la base, très-légèrement déprimé au-dessus de celle-ci, finement et densément ponctué, sans ligne longitudinale bien distincte. Écusson subtriangulaire. Élytres oblongues, légèrement et presque graduellement atténuées en arrière, bien distinctement striées ; intervalles peu convexes, finement et densément ponctués, légèrement rugueux. Dessous du corps ferrugineux. Pattes d'un ferrugineux plus clair, ainsi que les tarses.

Le *P. exiguus* se reconnaît facilement à sa taille très-petite, à sa couleur ferrugineuse ainsi qu'à l'absence de ligne longitudinale lisse sur le pronotum, à la forme subtriangulaire de son écusson et à la ponctuation un peu rugueuse des intervalles des stries des élytres.

Il a été trouvé à Sarawak par M. Wallace.

Genre 14. **Eucnemis.**

(εὖ, bien ; κνημίς, botte.)

Ahrens, Neue Schrift. der Nat. Gesell. Halle, II, 2, 40. — Lacordaire, Gen. des Col., IV, 108. — Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deuts., IV, 195. — Jacquelin Duval, Gen. des Col., III, 114. — Thomson, Skand. Col., VI, 51. — Schiödte, Danmarks Bupr. og. Elat., 55.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement. Tête assez grande, fortement convexe, comme globuleuse en avant, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, infléchi par

rapport à la tête, avec son bord antérieur notablement et largement sinué dans son milieu, presque échancré, marqué dans toute sa longueur d'une carène médiane prolongée sur la tête jusqu'au sommet du vertex. Mandibules assez étroites et allongées, très-inégalement bifides, avec leur longue division en pointe simple au sommet; offrant extérieurement une surface déprimée assez étroite et rugueuse. Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme. Antennes médiocrement allongées, à premier article gros, assez long, subcylindrique; deuxième très-petit, troisième plus long que les suivants, subobconique; ceux-ci distinctement mais obtusément dentés intérieurement, graduellement un peu plus petits et plus aigus en dedans; dernier oblong, dirigé en dedans. Pronotum un peu moins long que large à la base, fortement convexe, assez notablement atténué dans sa moitié antérieure, très-légèrement mais largement bisinué à la base, sans lobe médian distinct, les angles postérieurs prolongés en arrière et embrassant la base des élytres. Sutures prosternales simples, mais formant une ligne enfoncée bien distincte. Sillon marginal du propectus très-profond, paraissant ouvert en arrière, se continuant largement et directement sur la tête. Triangle des propleures à peu près aussi long que large, un peu déprimé au milieu. Prosternum médiocrement court, avec sa saillie à peu près sur le même plan. Métasternum offrant une ligne oblique partant du dedans de l'épaule, se dirigeant obliquement en arrière vers son milieu, et limitant un commencement de sillon tarsal léger mais distinct, sans ligne transverse complète à la base. Lames des hanches postérieures grandes, triangulairement dilatées en dedans, notablement rétrécies en dehors, où elles sont toutefois encore assez larges; atteignant le bord des élytres et présentant une petite dent terminale externe sur leur bord postérieur. Pattes assez courtes. Tarses grêles, à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis, surtout aux postérieurs; le quatrième entier. Ongles simples.

Ce genre paraît jusqu'ici propre à l'Europe, et ne comprend qu'une seule espèce.

Le sillon oblique de son métasternum empêche de le confondre avec aucun des suivants, et nous avons déjà dit en quoi il différait des *Pœcilochrus*.

E. CAPUCINA Ahrens.

(Pl. 6, fig. 4.)

Nigro-picea, nitida, pube subtili grisea sparsim vestita; pronoto latitudine paululum breviore, antice fortius attenuato, supra basin transversim depresso, angulis posticis productis, apice obtusis, sat dense punctato; elytris obsolete striatis, stria juxta-suturali distincta, interstitiis sat fortiter dense punctatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 5 à 7 mill.

Eucnemis capucina Ahrens, Neue Schrift. der Nat. Gesell. Halle, II, 2, 40. — Mannerheim, Euc. Ins. Gen., 23. — Gyllenhal, Ins. Suec., IV, 362. — Guérin Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 187, pl. 6, fig. 47-49. — Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Deuts., IV, 195. — Cussac, Ann. Soc. ent., 1857, Bullet., p. LXXIV. — Jacquelin Duval, Gen. des Col., III, pl. 27, fig. 134. — Redtenb., Faun. austr., édit. II, p. 483. — Thomson, Skand. Col., 1864, VI, 52. — Schiödte, Danmarks Bupr. og. Elat., p. 79.

Cucujus ater Fourcroy, Ent. Paris., p. 34.

Elater macrotis Becker, Beytr., p. 18, 25.

Elater carinatus Billb., Enumer., p. 21.

Eucnemis deflexicollis (Mégerle), Dej., Cat.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence grisâtre très-fine, très-courte et épaisse, altérant à peine la couleur foncière. Tête à ponctuation serrée. Antennes d'un brun ferrugineux, avec le premier article d'un brun foncé. Pronotum un peu moins long que large à la base, graduellement rétréci de la base au sommet, mais plus sensiblement en avant; avec ses angles postérieurs prolongés en arrière, mais mousses; légèrement bisinué à la base, transversalement

mais étroitement sillonné au-dessus de celle-ci ; offrant quelquefois, au milieu de la base, un petit commencement de ligne longitudinale, et de plus marqué sur son disque de deux petites fossettes très-légères, qui disparaissent entièrement chez certains individus : assez densément ponctué. Écusson plus ou moins subtriangulaire. Élytres oblongues, faiblement atténuées en arrière, obsolètement striées, avec la strie juxta-suturale fine, mais bien distincte ; leurs intervalles assez densément et assez finement ponctués. Dessous du corps d'un noir de poix, très-densément ponctué, rugueux, à ponctuation double, avec l'angle externe du métapectus et une petite place de chaque côté du milieu sur le troisième segment ventral à peu près lisse. Cuisses très-foncées, un peu rougeâtres. Jambes et tarses d'un ferrugineux rougeâtre.

Cette espèce paraît répandue dans une grande partie de l'Europe, car elle est indiquée de Suède, de Danemark, de Varsovie, d'Autriche et d'Allemagne, et n'est pas très-rare aux environs de Paris.

D'après les nombreuses observations des auteurs, elle vivrait sur un assez grand nombre d'arbres d'essences différentes.

Ahrens (Beitr. zur Kennt. Deutsch. Käfer, Band. II, Heft. II, p. 38, 1812) et de Mannenheim (Euc. Ins., 23) l'indiquent comme se trouvant dans le chêne carié. M. von Heyden l'a trouvée à Francfort-sur-le-Mein, en avril et en mai, sur le hêtre, le peuplier et le tilleul. M. Fairmaire (An. Soc. ent., 1846, p. LV) l'a prise aux environs de Paris sur des hêtres et des ormes pourris ; et enfin M. Cussac (An. Soc. ent., 1857, Bull., p. LXXIV) donne la description de la nymphe de l'*E. capucina* comme l'ayant trouvée, au mois de mai, dans l'intérieur d'un *Populus alba*.

D'après les observations de M. Ahrens, l'*E. capucina* pourrait sauter comme un Élatéride, mais beaucoup moins fortement.

CC. *Métasternum n'offrant de chaque côté, à sa base, derrière le bord externe des hanches intermédiaires, aucune trace de sillon, même court; marqué très-rarement d'une fine ligne oblique ou même de deux lignes écartées l'une de l'autre, mais ne limitant jamais de sillon.*

D. *Sillon marginal du propectus toujours profond ou nettement limité, se continuant directement et parallèlement sur la tête, et n'étant nullement rétréci par le bord interne un peu en saillie de l'œil.* (*Arganus* à *Bermillus.*)

E. *Sutures prosternales tout à fait effacées et indistinctes.* (*Arganus.*)

Genre 15. **Arganus.**

Corps oblong, peu convexe supérieurement. Tête assez grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près droit, sans trace de carène longitudinale médiane. Mandibules très-inégalement bifides, assez allongées, rugueuses sur leur surface externe. Antennes de longueur variable, à premier article long et arqué, deuxième assez petit, troisième sensiblement plus grand que le suivant, dernier allongé. Pronotum presque aussi long que large, assez notablement atténué en avant, droit sur ses côtés en arrière, fortement bisinué à la base, avec ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon antennaire du propectus profond et bien marqué dans toute son étendue. Triangle des propleures représenté par une petite et assez notable excavation triangulaire placée de chaque côté en dehors des hanches. Prosternum médiocre. Lames des hanches postérieures étroites, très-obtusément anguleuses en dedans et légèrement rétrécies en dehors. Pattes assez courtes. Tarses grêles, filiformes, à quatrième article petit, échancré en dessus au sommet, et par suite légère-

ment prolongé en dessous; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis.

Ce genre est extrêmement remarquable par l'absence de suture prosternale, et s'éloigne par cela même de tous ceux de cette division. Je l'ai placé au commencement, comme établissant assez bien le passage des *Eucnemis* aux genres suivants.

A. DISTINCTUS.

Nigro-piceus, pube subtili grisea depressa sparsim vestitus; antennis brunneo ferrugineis, dimidio corporis paululum brevioribus, nullo modo dentatis (♀), *vel multo longioribus atque intus leviter dentatis* (♂); *pronoto longitudinis fere latitudine, antice sat fortiter attenuato, angulis posticis fortiter productis acutis, sat fortiter denseque punctato; elytris postice subsensim attenuatis non striatis, stria juxta-suturali subtili basi deleta tantum notatis, crebre sat fortiter punctato-rugulosis; sublus pube grisea vestitus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 3 1/2 mill.

Corps oblong, peu convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grise, déprimée, très-écartée, un peu plus serrée à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation forte, assez serrée, offrant sur le front et le vertex une petite carène assez légère. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, filiformes; de la longueur des deux tiers du corps chez le mâle, à articles quatrième à dixième un peu plus longs que larges, augmentant très-légèrement mais graduellement de longueur vers le sommet, et très-faiblement dentés en dedans; chez la femelle elles sont beaucoup plus courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, à articles quatrième à dixième presque carrés, nullement dentés en dedans. Pronotum presque aussi long que large, assez légèrement atténué dans sa moitié basilaire, puis plus notablement en avant chez le mâle; ou graduellement de la base au sommet chez la femelle; assez notablement et assez densément ponctué. Élytres oblongues, assez légèrement et presque graduellement atténuées en arrière, n'offrant aucune trace de stries, sauf la

juxta-suturale, fine et distincte, mais effacée tout à fait en avant; assez notablement et densément ponctuées, et même légèrement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix, recouvert d'une pubescence grisâtre; assez notablement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce a été prise par M. Wallace à Ceram et à Myzol.

EE. *Sutures prosternales plus ou moins marquées, mais toujours distinctes et assez longues.* (*Thambus* à *Bermillus.*)

Genre 16. **Thambus.**

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement. Tête grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement ou à peine sinué au milieu, sans trace de carène longitudinale médiane. Mandibules fortement mais brièvement bifides au sommet, offrant extérieurement une surface déprimée, assez large et rugueuse. Antennes de longueur variable, à premier article assez long, épaissi et arqué; deuxième petit, caché en partie par le premier; troisième à peine plus long que le suivant, obconique; quatrième à dixième notablement plus longs que larges, ou seulement aussi longs que larges, en général distinctement dentés intérieurement, mais parfois submoniliformes; dernier oblong. Pronotum un peu moins long que large à la base, assez fortement convexe, très-sensiblement atténué de la base au sommet, fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples, parfaitement fermées antérieurement contre l'angle du prosternum. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, peu profond, fermé en arrière par une fine ligne oblique. Triangle des propleures pas sensiblement ou à peine plus long que large à la base, son bord postérieur étant subégal à l'interne. Prosternum marqué de chaque côté d'une fossette oblongue, généralement bien marquée, parfois très-légère, mais encore

sensible. Lames des hanches postérieures assez étroites, anguleusement dilatées en dedans et notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes assez courtes. Jambes subcomprimées, sensiblement élargies vers le sommet. Tarses antérieurs très-courts, sensiblement élargis et subdéprimés; les autres allongés et filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet, et par suite un peu prolongé en dessous; les postérieurs à premier article au moins aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre est très-singulier en ce sens qu'il renferme en même temps diverses espèces du Mexique et une espèce nouvelle d'Europe. Il offre quelque analogie par sa forme avec les genres *Eucnemis* et *Dromæolus*, mais il se distingue du premier par l'absence de sillon sur le métasternum en dehors des hanches, et du second par la structure de ses antennes et le triangle de ses propleures beaucoup plus court. Ce dernier caractère l'éloigne des *Deltometopus*, lesquels ont en outre le sillon antennaire fermé en arrière par une ligne transverse. Ajoutons enfin que les fossettes latérales de son pronotum ne se retrouvent dans aucun des genres voisins.

Tableau des espèces du genre THAMBUS.

1. Fossettes du prosternum toujours bien marquées. . 2.

— Fossettes du prosternum très-légères et assez vagues . . . . . 5.

2. Sillon marginal profond, moins large que le triangle des propleures dans le milieu de sa longueur. . 3.

— Sillon marginal peu profond, au moins aussi large que le triangle des propleures vers le milieu de sa longueur. . . . . *Friwaldszkyi*. 4.

3. Tête marquée d'une fine ligne longitudinale médiane lisse . . . . . *agilis* . . . .

— Tête dépourvue de ligne longitudinale lisse. . . . . 4.

4. Élytres sans trace de stries. . . . . *inexspectus* . 2.
— Élytres marquées de stries longitudinales fines. . . *pusillus*. . . 3.

5. Pronotum très-distinctement sinué sur les côtés. . . *Deyrollei* . . 5.
— Pronotum nullement sinué sur les côtés . . . . . *diversus*. . . 6.

I. *Antennes distinctement dentées intérieurement. Fossettes du prosternum toujours bien marquées.*

A. *Sillon marginal du propectus profond, moins large que le triangle des propleures dans le milieu de sa longueur. Celui-ci avec son bord externe sensiblement un peu plus long que le basilaire.*

1. TH. AGILIS.

(Pl. 6, fig. 6.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim dense vestitus; capite linea media longitudinali notato; antennis nigro-piceis, dimidio corporis æqualibus; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem fortius attenuato; supra dense punctato; elytris basi subtiliter striatis, stria juxta-suturali integra, crebre sat fortiter rugoseque punctatis; prosterno utrinque impressione lata punctata notato, sat fortiter crebre punctato; pedibus nigro-brunneis vel rufescentibus; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix un peu mat; couvert en dessus d'une pubescence d'un gris légèrement jaunâtre, déprimée, assez fine, mais bien visible et serrée, plus apparente et plus dense sur la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier.

Tête à ponctuation assez notable et très-serrée, marquée d'une fine ligne longitudinale médiane, élevée, lisse, abrégée en avant sur le front et en arrière sur le vertex. Antennes de la longueur de la moitié du corps, assez robustes, à articles un peu plus longs que larges, en entier d'un noir de poix et densément revêtues d'une fine pubescence grise, distinctement dentées en dedans à partir du quatrième article. Pronotum sensiblement moins long que large, très-fortement et graduellement rétréci de la base au sommet, sans trace d'impression oblique distincte en dessus des angles postérieurs, couvert d'une ponctuation bien marquée et très-serrée. Écusson assez rétréci en arrière, où il est subtronqué. Élytres ovales, oblongues, légèrement et graduellement atténuées en arrière, assez sensiblement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules; marquées de stries longitudinales, distinctes seulement en avant, avec la strie juxta-suturale bien marquée et entière; leurs intervalles très-densément et un peu rugueusement ponctués, ce qui leur donne un aspect mat. Dessous du corps à ponctuation assez forte et dense sur le triangle des propleures et sur le prosternum, principalement en arrière; moins notable mais très-serrée et très-légèrement rugueuse sur le reste. Prosternum marqué de chaque côté d'une large et forte impression qui se prolonge en dedans en le comprimant faiblement et dont le fond est distinctement ponctué. Pattes d'un brun noirâtre ou quelquefois rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par la longueur et la coloration de ses antennes, par son pronotum bien plus fortement rétréci en avant, sa tête marquée d'une fine ligne élevée médiane et ses larges fossettes prosternales.

Elle provient de Cordova (Mexique), où M. Sallé l'a trouvée en juin et juillet, courant avec agilité sur les feuilles d'une plante de la famille des Amomées.

2. Th. inexspectus.

(Pl. 6, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim sat dense vestitus; capite linea nulla notato; antennis ferrugineis, medio subinfuscatis, dimidio corporis brevioribus; pronoto

latitudine paululum breviore, antice minus attenuato; supra modice crebre punctato; elytris haud distincte striatis, stria juxta-suturali subtili integra, parum crebre vix rugose punctatis; prosterno utrinque impressione profunda lævi notato, sparsim subtiliter punctato; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix légèrement brillant, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, déprimée, assez fine et médiocrement serrée, plus apparente sur la base des élytres, sur celle du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable et assez dense, très-légèrement rugueuse sur le milieu du front en avant, sans trace de ligne élevée, lisse, longitudinale. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, à articles quatrième à dixième aussi longs que larges, assez notablement dentés en dedans; entièrement ferrugineuses ou un peu rembrunies au milieu. Pronotum un peu moins long que large à la base, sensiblement rétréci en avant, sans traces d'impression oblique au-dessus des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation bien marquée, mais moins serrée que chez le précédent. Écusson subarrondi en arrière. Élytres ovales-oblongues, très-légèrement et graduellement atténuées en arrière, à peine ou indistinctement comprimées au-dessous des épaules, n'offrant aucune trace de stries, sauf la juxta-suturale, qui est fine et bien marquée; légèrement et peu densément ponctuées, à peine rugueuses, assez brillantes. Dessous du corps à ponctuation large et varioleuse sur le triangle des propleures, assez fine et peu serrée sur le prosternum, surtout en avant, plus fine et plus serrée sur le reste. Prosternum offrant de chaque côté une profonde et assez large impression qui le comprime à peine et dont le fond est lisse. Pattes ferrugineuses avec les cuisses rembrunies, sauf sur leur tranche dorsale. Tarses plus clairs.

Le *T. inexspectus* a été pris par M. Salle à Cordova, dans le Mexique, en même temps que l'espèce précédente, dont celle-ci offre les mœurs. Elle en est néanmoins très-distincte par la forme du pronotum, les antennes et la ponctuation du dessus du corps moins serrée et bien moins rugueuse.

3. Th. pusillus.

(Pl. 6, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim sat dense vestitus; capite in fronte antice subdeplanato; antennis ferrugineis, dimidio corpore brevioribus, pronoto latitudine paululum breviore, a basi ad apicem sensim fortius attenuato, supra dense punctato, subruguloso; scutello postice attenuato, subtruncato; elytris subtiliter striatis, striis extus apiceque deletis, interstitiis sat crebre ruguloso-punctatis; prosterno utrinque impressione sat profunda subovali, cum margine externa lævi notato, crebre sat fortiter punctato; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 3 1/2 à 3 7/10 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, déprimée, fine et médiocrement serrée, un peu plus apparente sur la base des élytres, sur celle du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable, assez dense et un peu rugueuse sur le front en avant, où de plus elle est marquée d'un léger sillon médian longitudinal, court ou tout à fait obsolète. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses en entier, à articles quatrième à dixième légèrement plus longs que larges, distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large à la base, notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, sans traces d'impression oblique au-dessus des angles postérieurs, couvert d'une ponctuation assez dense et légèrement rugueuse. Écusson rétréci en arrière, où il est légèrement tronqué. Élytres ovales-oblongues, très-légèrement et graduellement atténuées en arrière, assez notablement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules; marquées de stries longitudinales fines, effacées en dehors et vers le sommet, sauf la juxtasuturale, qui est entière; leurs intervalles assez densément et un peu rugueusement ponctués. Dessous du corps à ponctuation forte et un peu

varioleuse sur le triangle des propleures, moins forte mais dense sur le prosternum, plus fine, serrée et très-légèrement rugueuse sur le reste. Prosternum offrant de chaque côté une assez profonde impression subovalaire, qui présente un étroit espace latéral externe lisse. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses rembrunies. Tarses plus clairs.

Se distingue facilement de l'*inexspectus* par sa taille plus petite, par ses élytres finement striées, par sa ponctuation plus rugueuse et par ses fossettes prosternales.

Elle a été trouvée par M. Sallé, en même temps que les deux précédentes, à Cordova, dans le Mexique.

AA. *Sillon marginal du propectus assez ou peu profond, mais au moins aussi large que le triangle des propleures vers le milieu de sa longueur. Celui-ci médiocre, avec son bord externe non ou guère plus long que le basilaire.*

4. TH. FRIWALDSZKYI.

(Pl. 6, fig. 9.)

Supra nigro-piceus, pube subtili flavescente in pronoti elytrorumque basi præsertim sat dense vestitus; capite antice in fronte media sulco brevi longitudinali notato; antennis dilute ferrugineis, dimidio corporis valde brevioribus; pronoto latitudine paululum breviore, antice attenuato, basi media utrinque depresso, lineaque depressa extus obliqua notato, supra sat dense punctato; scutello postice subrotundato; elytris subtiliter striatis, striis apice obsoletis, interstitiis sat crebre punctatis, vix rugulosis; prosterno utrinque impressione distincta suboblonga punctata notato, crebre punctato; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 7/10 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, peu atténué en

arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, déprimée, fine, courte et médiocrement serrée, un peu plus apparente sur la base des élytres et sur celle du pronotum. Tête à ponctuation médiocre, assez dense, marquée sur le front en avant d'un sillon court, assez large et bien distinct. Antennes ne dépassant point les angles postérieurs du pronotum, en entier d'un ferrugineux clair, à articles quatrième à dixième pas plus longs que larges, distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large à la base, sensiblement rétréci en ligne un peu courbe de celle-ci vers le sommet, mais moins notablement et moins graduellement que chez le précédent; marqué d'une étroite et légère impression oblique de chaque côté au-dessus de ses angles postérieurs, et assez distinctement déprimé à la base de chaque côté de son lobe médian; couvert d'une ponctuation médiocre, assez dense et non rugueuse. Écusson subarrondi en arrière. Élytres ovales-oblongues, à peine atténuées dans leur moitié basilaire, plus sensiblement ensuite; faiblement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules, marquées de stries longitudinales fines, un peu effacées seulement au sommet; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, à peine ruguleux. Dessous du corps à ponctuation peu profonde, mais varioleuse et serrée sur le triangle des propleures, bien distincte et assez serrée sur le prosternum; ce dernier très-fortement et transversalement déprimé à son bord antérieur, offrant de chaque côté une impression oblongue, assez étroite, très-marquée, et dont le fond est ponctué. Pattes d'un beau ferrugineux clair.

Le *Th. Friwaldszkyi* offre une certaine analogie de forme avec l'*inexspectus*, mais en est bien distinct, ainsi que des précédents, par ses sillons antennaires plus larges, son prosternum plus fortement déprimé en avant et ses antennes plus courtes.

Je l'ai reçu de Slavonie de M. de Friwaldszky, auquel je suis heureux de le dédier. Il est très-curieux de voir figurer une espèce d'Europe dans un genre qui paraissait jusqu'ici appartenir exclusivement à l'Amérique.

II. *Antennes non ou très-obtusément dentées en dedans. Fossettes prosternum très-légères et assez vagues.*

5. TH. DEYROLLEI.

(Pl. 7, fig. 1.)

Supra nigro-piceus, postice sat fortiter attenuatus, pube subtili flavescente grisea vestitus; capite antice in fronte media depressione obsoleta notato; antennis fusco-ferrugineis, articulis 4-10 obtuse triangularibus; pronoto latitudine vix breviore, antice sensim fortiter attenuato, lateribus distincte sinuato, supra mediocriter parum dense, lateribus densius, punctato; scutello fere subquadrato; elytris non striatis, sat crebre punctatis; prosterno utrinque impressione obsoleta punctata notato, sat crebre punctato; sulco antennali profundo angustiore; pedibus ferrugineis, femoribus subinfuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, assez notablement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix brillant, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, déprimée, fine, courte et médiocrement serrée, plus apparente sur la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation médiocre, assez dense, marquée sur le front en avant d'une dépression très-légère et un peu transverse. Antennes d'un brun ferrugineux, à articles obtusément triangulaires à partir du quatrième, ce qui les rend très-obtusément dentées en dedans. Pronotum à peine moins long que large à la base, notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, et bien distinctement sinué de chaque côté vers le milieu de sa longueur, sans trace d'impression oblique au-dessus de ses angles postérieurs; couvert d'une ponctuation médiocre et peu serrée, plus dense sur les côtés, nullement rugueuse. Écusson à peu près carré. Élytres suboblongues, assez notablement atténuées en arrière, très-

légèrement comprimées de chaque côté en dessous des épaules, sans traces de stries longitudinales distinctes, sauf la juxta-suturale; assez densément ponctuées. Dessous du corps à ponctuation assez forte sur le triangle des propleures, un peu moins forte sur le prosternum; ce dernier offrant de chaque côté une petite impression très-légère et même assez vague, dont le fond est ponctué. Sillon marginal du propectus profond, moins large que le triangle des propleures dans le milieu de sa longueur. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses légèrement rembrunies. Tarses plus clairs.

Le *T. Deyrollei* est facile à reconnaître à ses antennes à peine et très-obtusément dentées en dedans, à son pronotum notablement atténué en avant et notablement sinué sur les côtés.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai fait cette description provient du Brésil, et m'a été obligeamment communiqué par feu Achille Deyrolle. En lui dédiant cette espèce, j'ai voulu rendre hommage à la mémoire d'un homme que j'ai toujours profondément estimé.

6. Th. diversus.

(Pl. 7, fig. 2.)

Supra nigro-piceus subparallelus, postice tantum attenuatus, pube subtil fusca sparsim vestitus; capite antice fronte media sulco brevi longitudinali notato; antennis ferrugineis, basi infuscatis, articulis 4-10 subtriangularibus, perquam obtuse dentatis; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter attenuato, lateribus recto, supra sat fortiter dense punctato; scutello subquadrato; elytris obsolete striatis, striis basi tantum distinctis, interstitiis sat crebre punctatis; prosterno utrinque impressione obsoleta punctata notato, crebre sat fortiter punctato; sulco antennali parum profundo lato; pedibus ferrugineis; femoribus subinfuscatis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, subparallèle, un

peu atténué seulement tout à fait au sommet, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une pubescence un peu grisâtre, fine, courte et peu serrée, n'altérant en rien la couleur du fond. Tête à ponctuation assez forte, rugueuse et très-dense; marquée sur le front en avant d'un sillon longitudinal médian, assez profond, court et assez large. Antennes à premier article d'un brun rougeâtre, les suivants ferrugineux, le second plus petit que le quatrième, le troisième presque aussi long que les deux suivants réunis, le quatrième plus court, à peine renflé; le cinquième sensiblement plus court et plus renflé, les suivants grossissant graduellement vers le sommet; ces articles, étant plus ou moins subarrondis, donnent aux antennes un aspect moniliforme. Pronotum moins long que large, légèrement atténué en avant, à côtés non sinués au-dessus des angles postérieurs, largement arrondi en avant, marqué d'une très-légère impression oblique de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée. Écusson à peu près carré. Élytres ovales-oblongues, subparallèles, à peine atténuées dans leur tiers postérieur, très-légèrement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules, marquées à la base seulement de stries longitudinales qui deviennent plus ou moins obsolètes en arrière, sauf la juxta-suturale, qui est bien marquée dans toute son étendue; assez notablement et densément ponctuées. Dessous du corps entièrement noir, recouvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée mais bien distincte. Triangle des propleures à ponctuation forte et assez serrée, moins notable sur le prosternum, plus dense sur l'abdomen. Prosternum offrant de chaque côté une petite impression très-légère et même assez vague, dont le fond est ponctué. Sillon marginal du propectus peu profond, mais aussi large que le triangle des propleures vers le milieu de sa longueur. Pattes d'un ferrugineux clair, avec les cuisses légèrement rembrunies.

Je n'ai eu sous les yeux qu'un seul exemplaire de cette espèce, provenant de Petropolis (Petersburg-États-Unis), obligeamment communiqué par feu Hamlet Clark.

Cet insecte se distingue facilement par sa forme plus large, bien moins atténué en arrière, les côtés de son pronotum droits, ses antennes, et sa ponctuation plus forte et plus serrée.

Genre 17. **Deltometopus.**

(δέλτα, delta ; μέτωπον, front.)

Corps subobblong, assez allongé, médiocrement convexe supérieurement. Tête grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement sinué dans son milieu, sans carène longitudinale médiane ou avec une faible trace en avant seulement. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, assez large et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires comprimé, de forme subovalaire, mais obliquement tronqué au sommet. Antennes assez allongées (♂), plus courtes (♀), à premier article assez gros, médiocrement allongé, arqué; deuxième petit, caché en partie par le premier; troisième médiocre, moitié plus long que le suivant, subobconique (♀), en triangle allongé (♂); quatrième au dixième ou au moins cinquième au dixième courts et obtusément mais assez fortement dentés intérieurement (♀); ou assez longs et munis chacun au sommet en dedans d'un rameau étroit, graduellement plus longs vers le sommet (♂); dernier oblong (♀); ou très-allongé, étroit, courbe et dirigé en dedans (♂). Pronotum aussi long que large, ou à peine plus court, plus ou moins légèrement atténué au sommet, fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court; ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples, parfaitement fermées antérieurement contre l'angle du prosternum. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, presque aussi large que le triangle des propleures, légèrement mais sensiblement élargi en arrière, visiblement rugueux intérieurement dans son fond, transversalement terminé et fermé postérieurement par un fin rebord légèrement oblique, faisant suite à son bord postérieur. Triangle des propleures beaucoup plus long que large à sa base, son bord postérieur étant moitié moins long au moins que chacun des deux autres, qui sont subégaux. Prosternum n'offrant aucune trace de fossette latérale. Lames des hanches postérieures assez étroites, un peu anguleuses en dedans et distinctement retrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes assez courtes;

jambes linéaires; tarses grêles, filiformes, les antérieurs assez courts, mais à peine ou guère plus épais; tous à pénultième article excavé échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article variant un peu de longueur. Ongles simples.

Ce genre renferme quelques petites espèces américaines rappelant un peu par leur faciès et la structure de leurs antennes diverses espèces de *Microrhagus*, mais voisines par leurs caractères des coupes génériques précédentes.

J'ai conservé le nom inédit de *Deltometopus* donné à ces insectes par M. de La Ferté dans sa collection.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE DELTOMETOPUS.

1. Antennes dépassant notablement la moitié du corps en arrière; à articles 3-10 très-allongés, deux fois au moins plus longs que larges.	*fallax*.	1.
— Antennes plus ou moins longues, mais n'atteignant pas la moitié du corps en arrière; à articles 3-10 plus ou moins allongés, mais jamais deux fois plus longs que larges. . . .		2.
2. Carène interoculaire, entière au milieu, sur la base de l'épistome, qui est distinctement caréné.	*Stălii*.	2.
— Carène interoculaire toujours distinctement interrompue au milieu sur la base de l'épistome, qui n'est pas caréné.		3.
3. Front marqué en avant d'une fine ligne élevée longitudinale bien distincte, effacée avant le vertex.		4.
— Front égal ou fovéolé, mais sans trace de ligne élevée longitudinale.		6.
4. Antennes et pattes d'un brun foncé; carènes partant du bord interne de l'œil, prolongées sur la base de l'épistome.	*fuscipes*.	3.

— Antennes et pattes d'un ferrugineux testacé ; carènes partant du bord interne de l'œil, non prolongées sur la base de l'épistome. . . . . 5.

5. Pronotum sans fossette distincte de chaque côté du lobe basilaire. . . . . *similis* . . . . . 4.

— Pronotum marqué au milieu de sa base de deux fossettes bien distinctes, obliques en dehors. . . . . *fulvicornis*. . . . 5.

6. Antennes à articles 5 et 6 ou 7 à 11 prolongés chacun en un rameau notablement plus long que l'article lui-même (♂). . . . . 7.

— Antennes simplement dentées en scie ou même submoniliformes (♀). . . . . 12.

7. Antennes pectinées à partir du septième article. . . . . *indocilis* . . . . 11.

— Antennes pectinées avant le septième article. 8.

8. Pronotum offrant de chaque côté, contre le bord latéral, un sillon partant de l'angle postérieur et n'atteignant pas l'angle antérieur. . 9.

— Pronotum sans sillon latéral . . . . . 10.

9. Antennes pectinées à partir du sixième article. . . . . *alacer* . . . . . 6.

— Antennes pectinées à partir du cinquième article. . . . . *foveolatus* (♂). . 10.

10. Antennes pectinées à partir du cinquième article. . . . . 11.

— Antennes pectinées à partir du sixième article. . . . . *creptus*. . . . . 9.

11. Saillie prosternale carénée au milieu dans toute son étendue. . . . . *constrictus* (♂). . 8.

— Saillie prosternale carénée seulement tout à fait à l'extrémité. . . . . *amœnicornis* (♂) . 7.

12. Pronotum marqué de deux fossettes distinctes dans sa moitié antérieure chez la femelle. . *foveolatus* (♀). . 10.

— Pronotum sans trace de fossettes dans sa moitié antérieure chez la femelle. . . . . 13.

13. Épistome seulement un peu plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. *amœnicornis* (♀). 7.

— Épistome deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *constrictus* (♀) . . 8.

1. D. FALLAX.

Supra nigro-piceus, pube fulvo-aurea sat dense vestitus; carina interoculari medio late sejuncta; fronte antice longitudinaliter non carinata; antennis longioribus, filiformibus, vix dentatis, obscure brunneis, articulo secundo ferrugineo; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem fortiter attenuato, lateribus postice recto, sat fortiter rugoseque punctulo; elytris basi ad apicem leviter sensim attenuatis; propleurarum triangulo cum linea externa obliqua non sinuata; pedibus ferrugineis; tarsis testaceis.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, légèrement mais graduellement atténué en arrière dans ses deux tiers postérieurs; d'un noir de poix, assez densément couvert en dessus d'une pubescence bien apparente, mais assez fine, d'un fauve un peu doré. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse, n'offrant point sur le front, en avant, de ligne longitudinale élevée distincte et sans fossette apparente. Carène interoculaire largement séparée au milieu sur la base de l'épistome. Celui-ci assez notablement rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, à second article ferrugineux, très-allongées, dépassant sensiblement la moitié du corps en arrière, filiformes, à peine dentées intérieurement, leurs articles très-allongés, le troisième sensiblement plus long que les suivants, quatrième à dixième devenant graduellement plus allongés et plus grêles vers le sommet, le dernier une fois et demie aussi long que le

quatrième. Pronotum sensiblement moins long que large, assez notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, nullement sinué sur les côtés en arrière, avec son lobe médian court et fortement enfoncé et ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière ; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse, sans trace de ligne longitudinale élevée au milieu de sa base. Élytres assez légèrement mais graduellement atténuées de la base à l'extrémité ; marquées de stries longitudinales assez légères, peu distinctes, en arrière, assez notablement et densément ponctuées, leurs points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont assez notables, serrés et rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, excepté les mandibules, qui sont rougeâtres ; à ponctuation assez forte, légèrement rugueuse et un peu varioleuse sur le propectus. Triangle des propleures régulièrement et graduellement atténué de la base au sommet, avec sa ligne externe oblique parfaitement droite. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées. Pattes ferrugineuses. Tarses testacés.

Les antennes de cette espèce sont très-remarquables en ce sens qu'elles offrent la plus grande analogie avec celles des *Thambus* et qu'elles sont bien distinctes de toutes celles des *Deltometopus*. Le *D. fallax* offrant tous les caractères de ce dernier genre, il n'est pas douteux pour moi qu'il doive y rentrer ; aussi l'ai-je placé en tête comme établissant assez bien une sorte de passage entre les espèces de ces deux genres.

Le seul exemplaire que je possède vient du Brésil.

2. D. Stâlii.

Supra nigro-piceus, pube subtili fulvo-aurea parum dense vestitus ; carina interoculari integra ; fronte antice depressione longitudinali notata ; antennis brevioribus, dilute ferrugineis, non dentatis ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice non sinuato, a basi ad apicem fere sensim attenuato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato ; elytris in dimidia parte postica sat attenuatis ; propleurarum triangulo antice sensim attenuato, linea externa recta ; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong allongé, médiocrement convexe supérieurement, légère-

ment atténué dans sa moitié postérieure; d'un noir de poix; couvert en dessus d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre, avec un reflet doré. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, mais nullement rugueuse, marquée au milieu du front, en avant, d'une dépression longitudinale qui se prolonge en arrière sur le vertex; carène interoculaire bien marquée, nullement interrompue au milieu, sur la base de l'épistome, qui lui-même est distinctement caréné en cet endroit. Antennes entièrement d'un ferrugineux clair, notablement plus courtes que la moitié du corps, nullement dentées (1); à troisième article assez allongé, mais n'égalant pas pourtant les deux suivants réunis; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, non dentés en dedans, mais devenant graduellement un peu plus épais vers le sommet; dernier oblong, de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum bien moins long que large, légèrement convexe, assez notablement et presque graduellement rétréci de la base au sommet, non sinué sur les côtés en arrière, avec son lobe médian postérieur assez court et assez enfoncé et ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière; couvert d'une ponctuation moins forte et surtout moins serrée que chez le *D. fallax* et nullement rugueuse; marqué dans son milieu, tout à fait à la base, d'une petite ligne élevée longitudinale très-courte, et de plus, vers le milieu de sa longueur, offrant une petite fossette longitudinale bien distincte. Élytres peu atténuées en arrière dans leur moitié basilaire, plus notablement ensuite; marquées de quelques vestiges de stries à la base intérieurement; peu fortement et densément ponctuées, non ou à peine visiblement rugueuses transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec l'extrémité des lames des hanches postérieures un peu rougeâtre; à ponctuation assez fine et serrée, non rugueuse, plus notable sur le propectus. Triangle des propleures régulièrement et graduellement atténué de la base au sommet, presque deux fois aussi large à la base que le sillon marginal, avec son bord externe non sinué. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Il est facile de reconnaître cette espèce à sa carène interoculaire entière et à son épistome caréné à la base; en outre, ses antennes, bien moins longues et d'un ferrugineux clair, ne permettent pas de la confondre avec le *D. fallax*, et son pronotum, bien plus rétréci en avant, la couleur de ses antennes et de ses pattes la distinguent également du *D. fuscipes*.

L'unique exemplaire sur lequel j'ai fait cette description provient de

(1) Du moins dans l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux.

Rio-Janeiro. Il est au musée de Stockholm et m'a été obligeamment communiqué par M. le professeur Stål, auquel je me fais un devoir de le dédier.

3. D. FUSCIPES.

(Pl. 7, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea sparsim obsoleteque vestitus; carina interoculari subtili, medio anguste sejuncta; fronte longitudinaliter subtiliterque medio carinata; antennis brevioribus, nigro-brunneis, articulo secundo ferrugineo, distincte dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus postice recto, antice leviter attenuato, mediocriter sat dense non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis; propleurarum triangulo apice tantum fortiter attenuato cum linea externa postice sinuata, antice intus recurva; pedibus nigro piceis; tarsis ferrugineis.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence à peine grisâtre, écartée et peu apparente. Tête à ponctuation médiocre et serrée, marquée au milieu du front, en avant, d'une fine ligne longitudinale élevée bien distincte, s'effaçant avant le vertex en arrière et atteignant en avant la base de l'épistome; carène interoculaire assez fine, à peine visiblement interrompue au milieu. Épistome plus notablement rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, à second article ferrugineux, sensiblement plus courtes que la moitié du corps, assez aiguëment dentées chez la femelle, à troisième article assez allongé, égal aux deux suivants réunis; quatrième à dixième assez courts, subtriangulaires, à peine plus longs que larges, subégaux entre eux; dernier ovale oblong. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière, un peu atténué en avant, avec son lobe médian postérieur court et fortement enfoncé et ses angles postérieurs assez prolongés en arrière; couvert d'une ponctuation bien moins forte et moins serrée que celle du *D. fallax*, nullement rugueuse;

marqué dans son milieu, en arrière, d'une petite ligne longitudinale élevée assez fine et très-courte. Élytres légèrement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales légères, mais assez distinctes, moins en arrière, peu fortement mais densément ponctuées, leurs points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont serrés et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez forte et distinctement varioleuse sur le propectus, mais non rugueuse. Triangle des propleures s'atténuant légèrement en avant dans sa moitié basilaire, plus fortement rétréci dans son tiers antérieur, avec sa ligne externe faiblement sinuée en arrière et sensiblement arquée en dedans en avant. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées. Pattes noirâtres. Tarses d'un ferrugineux obscur.

L'insecte sur lequel j'ai fait cette description faisait partie de la collection de M. le marquis de La Ferté et était indiqué de Colombie.

J'ai rapporté également à cette espèce un exemplaire mâle qui m'a été communiqué par M. Sallé comme provenant de Caracas, sous le nom inédit d'*attenuatus* La Ferté. Cet insecte m'a paru en tout parfaitement semblable au *fuscipes* femelle et ne s'en distingue que par sa forme plus allongée et plus rétrécie en arrière (caractère essentiellement sexuel dans ce genre) et par sa ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée. D'ailleurs, n'en ayant vu jusqu'ici qu'un seul exemplaire, j'ai pensé préférable de le considérer comme le mâle de cette espèce.

4. D. SIMILIS.

Præcedenti affinis sed frontis carina longitudinali minus distincta, carina interoculari medio latius sejuncta, antennis pedibusque ferrugineis facile distinctus.

Long. 5 1/2 mill.

Forme un peu moins atténuée en arrière. Ligne longitudinale élevée du front moins marquée et n'atteignant pas en avant la base de l'épistome. Carène interoculaire nullement prolongée sur la base de l'épistome et par conséquent très-largement séparée au milieu. Antennes entièrement ferrugineuses, ainsi que les mandibules. Pronotum très-légèrement sinué sur

les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors et la ligne longitudinale lisse du milieu de sa base un peu plus élevée. Pattes ferrugineuses.

Bien que cette espèce paraisse au premier abord extrêmement voisine de la précédente, je la crois néanmoins bien distincte, et les caractères que je viens d'indiquer me semblent suffisants pour motiver mon opinion à cet égard.

L'unique exemplaire que je possède vient du Brésil.

5. D. FULVICORNIS Guérin-Méneville.

(Pl. 7, fig. 4.)

Supra nigro-piceus, pube subtili fusco grisea vestitus; carina interoculari in medio late sejuncta; fronte longitudinaliter distincte carinata; antennis ferrugineis, articulo quarto non dentato, sequentibus dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus recto, antice paulum attenuato, basi media foveis duabus notato, linea longitudinali lævi nulla, dense non rugose punctato; elytris propleurarumque triangulo ut in fuscipes; pedibus ferrugineis.

Long. 3 4/5 mill.

Eucnemis fulvicornis Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 187.

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, assez notablement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence d'un gris jaunâtre et peu apparente, un peu plus dense et plus visible vers la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation assez fine et serrée, marquée sur le front d'une fine ligne élevée longitudinale bien distincte, s'effaçant en arrière avant le vertex; carène interoculaire largement séparée au milieu. Épistome un peu moins rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum, à troisième article allongé, subégal aux deux suivants réunis; quatrième seulement un peu plus long que large,

nullement denté, les suivants pas plus longs que larges, subtriangulaires, assez notablement dentés en dedans; dernier oblong, de la longueur des deux suivants réunis. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière, un peu atténué dans son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur court, mais un peu élevé en arrière, et de chaque côté de ce dernier marqué d'une fossette assez profonde, oblique en dehors, couvert d'une ponctuation médiocre, mais dense, principalement sur les côtés et nullement rugueuse; n'offrant point de trace de ligne longitudinale élevée au-dessus du lobe postérieur. Élytres notablement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales assez légères, plus distinctes en avant, densément ponctuées, mais avec leurs points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont assez serrés et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation assez forte et distinctement varioleuse sur le propectus, mais non rugueuse. Triangle des propleures s'atténuant assez notablement en avant dans sa moitié postérieure et plus fortement dans son tiers antérieur, avec sa ligne externe à peine sinuée en arrière et légèrement arquée en dedans en avant. Épipleures des élytres à peine sillonnées. Pattes ferrugineuses.

Le *D. fulvicornis* se distingue facilement du *fuscipes* par sa taille plus petite, sa forme plus atténuée en arrière, sa carène frontale transverse plus largement interrompue au milieu, la couleur de ses antennes et de ses pattes et les deux fossettes obliques du milieu de la base du pronotum; du *similis*, également par sa taille sensiblement plus petite et sa forme beaucoup plus atténuée postérieurement; de plus par le quatrième article de l'antenne nullement denté, par la carène longitudinale du front beaucoup plus marquée et par l'absence de ligne longitudinale lisse au-dessus du milieu de la base du pronotum.

Cette espèce, dont je n'ai connu que la femelle, provient de Cayenne.

6. D. ALAGER.

(Pl. 7, fig. 6.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; fronte haud foveolata; carina interoculari in medio sejuncta; elytris basi fortiter attenuatis;

antennis nigro-brunneis articulo secundo ferrugineo, quarto triangulari intus leviter dentato, quinto subæquali sed fortius dentato, sexto-decimo longe ramosis, ramis articulis sesquilongioribus; pronoto longitudinis fere latitudine, antice sensim attenuato, lateribus recto; elytris postice sensim attenuatis; propleurarum triangulo basi leviter, apice fortius attenuato, linea externa subrecta ad apicem intus recurva; pedibus ferrugineis.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, notablement et graduellement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence grisâtre peu apparente. Tête à ponctuation assez fine et assez serrée, nullement rugueuse, sans ligne longitudinale élevée ni fossette distincte sur le front. Carène interoculaire assez notablement interrompue au milieu sur la base de l'épistome, où elle est coudée brusquement en avant de chaque côté, pour se prolonger sur la surface de ce dernier. Épistome assez fortement rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, à second article ferrugineux; chez le mâle le quatrième article est à peine plus long que large, subtriangulaire et denté intérieurement; le cinquième n'est pas plus allongé, mais plus fortement denté; les suivants sont prolongés chacun dans leur moitié antérieure en un rameau interne une fois et demie plus long que l'article lui-même; les suivants augmentent graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière, qui sont légèrement relevés; faiblement atténué vers le sommet, avec son lobe médian postérieur court et fortement enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'un petit commencement de carène longitudinale; couvert d'une ponctuation assez forte, très-dense, principalement sur les côtés, mais non rugueuse. Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez légères, plus distinctes en avant, densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont serrés, bien marqués et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation assez forte, varioleuse et très-dense sur le propectus. Triangle des propleures faiblement rétréci en avant dans ses deux tiers basilaires, plus atténué tout à fait au sommet, avec sa ligne externe à peu près droite, mais sensiblement courbée en dedans à l'extrémité. Épipleures des élytres très-légèrement sillonnées vers leur base. Cuisses d'un brun rougeâtre; ambes ferrugineuses; tarses un peu plus clairs.

Le *D. alacer*, dont le mâle seul m'est connu, se distingue facilement des espèces précédentes par son front nullement caréné longitudinalement. Il se rapproche davantage du suivant, mais est facile à reconnaître aux côtés de son pronotum droits en arrière, et au cinquième article antennaire un peu plus longuement denté que le précédent et non prolongé en rameau comme les suivants; de plus, le triangle de ses propleures est moins régulièrement atténué en avant.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description portait le nom que je lui ai conservé dans la collection de M. de La Ferté et était indiqué de Sainte-Catherine.

7. D. AMÆNICORNIS Say.

(Pl. 7, fig. 5, ♀; fig. 8, ♂.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; fronte antice distincte foveolata; carina interoculari nulla (♀), *vel subtili* (♂), *in medio late sejuncta; clypeo basi paulo* (♀), *vel fortius* (♂) *attenuato; antennis obscure brunneis, articulis secundo et tertio ferrugineis* (♂), *vel totis ferrugineis* (♀), *articulo quarto* (♂) *præcedenti fortius dentato, quinto-decimo longius ramosis, ramis articulis duplo longioribus; articulis quarto-decimo* (♀) *æqualibus, intus tantum serratis; pronoto latitudine vix longiore, antice sensim sat fortiter attenuato, lateribus postice leviter sinuato* (♂), *vel antice subdilatato lateribusque fortius sinuato* (♀), *dense punctato; elytris apice tantum leviter* (♀), *vel sensim fortiterque* (♂) *attenuatis; propleurarum triangulo a basi ad apicem sensim fortiter attenuato, linea externa subrecta; lobo prosternali non, vel apice tantum obsolete carinato; pedibus ferrugineis.*

Long. 3 1/10 à 4 1/10 mill.

(♂) *Eucnemis amænicornis* Say, Trans. Amer. Philos. Soc., VI, 189. — Leconte, Revision of the Elateridæ of the United States (Amer. Philos. Soc., X, 418), 1853.

(♀) *Elater clypeatus* Say, Ann. Lyc. of New-York, I, 266.

Eucnemis clypeatus Leconte, Revis. of the Elater. of the Unit. States (Am. Phil. Soc., X, 417), 1853.

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière (♀), ou notablement et graduellement rétréci postérieurement (♂), en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence jaunâtre ou d'un gris jaunâtre peu apparente, plus visible et plus dense sur la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, quelquefois un peu rugueuse en arrière, marquée sur le front, en avant, d'une fossette assez large et plus ou moins profonde, mais en général bien distincte. Carène interoculaire légère chez le mâle, mais distincte, toujours assez largement séparée au milieu sur la base de l'épistome, où elle est plus ou moins distinctement angulée en dehors et prolongée sur ce dernier; chez la femelle la carène interoculaire n'existe plus. Épistome assez rétréci à la base, notablement (♂), ou seulement un peu (♀) plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun obscur, avec les articles deuxième et troisième ferrugineux (♂), ou entièrement ferrugineuses (♀); chez le mâle le quatrième article est un peu moins long que large, subtriangulaire, fortement denté intérieurement, le cinquième prolongé dans sa moitié antérieure en un rameau interne une fois et demie environ aussi long que lui, les suivants également prolongés, mais leurs rameaux au moins deux fois aussi longs que les articles et augmentant graduellement de longueur vers le sommet; chez la femelle les articles quatrième à dixième ne sont pas plus longs que larges, subégaux, dentés en scie intérieurement. Pronotum du mâle au moins aussi long que large, assez légèrement sinué sur les côtés en arrière et assez notablement atténué en avant; chez la femelle, nullement atténué en avant, mais au contraire légèrement renflé dans son tiers antérieur et plus notablement sinué sur les côtés, couvert d'une ponctuation assez forte et serrée, avec une fine ligne tout à fait obsolète au milieu de sa base disparaissant même quelquefois en entier; offrant de plus chez quelques-uns une légère dépression de chaque côté du milieu de la base. Élytres assez fortement et graduellement rétrécies en arrière (♂) ou très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure (♀); marquées de stries longitudinales assez profondes, surtout en avant, densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont bien distincts et rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation assez forte et légèrement varioleuse sur le propectus. Triangle des propleures subgraduelle-

ment et plus fortement atténué de la base au sommet, avec son bord externe le plus souvent droit ou à peine sinué, très-légèrement courbé en dedans tout à fait à l'extrémité. Saillie prosternale sans carène longitudinale ou tout au plus avec un vestige à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées à leur base. Pattes ferrugineuses. Tarses testacés.

Cette espèce se fait remarquer par la gracilité et la longueur de ses rameaux antennaires à partir du cinquième article chez les mâles et par l'absence de carène transverse sur le bord antérieur du front chez la femelle. Elle est répandue dans les collections et paraît avoir un habitat assez étendu, car d'après M. Leconte elle est commune dans les États-Unis du sud et du centre. Du reste je l'ai vue de Géorgie, de Pensylvanie (coll. vom Bruck et Musée de Stockholm), de Canandaigua (Coll. de Marseul), de l'Illinois (coll. du Musée de Stockholm), de New-York (coll. von Heyden), de Tennessée (coll. Schaum et La Ferté). Dans la collection de ce dernier se trouvait un exemplaire (♀) en tout parfaitement semblable au type de l'*amænicornis* (♀), qui était indiqué de Sainte-Catherine. Il est probable qu'il y a eu là erreur de localité.

J'ai dû à l'extrême obligeance de M. Leconte le type de l'*Eucn. clypeatus* Say, qui n'est autre chose, comme il me l'a fort bien fait remarquer, que la femelle du *D. amænicornis*.

8. D. CONSTRICTUS.

Præcedenti simillimus, attamen differre videtur : clypeo (♂) basi fortius constricto, antennarum articulo primo ferrugineo; fronte (♀) antice transversim distincte carinata, clypeo basi angustiore; atque lobo prosternali in utroque sexu longitudinaliter distincte carinato.

Long. 4 1/2 mill.

Extrêmement voisin de l'espèce précédente, dont il diffère par les caractères suivants : épistome chez le mâle beaucoup plus notablement rétréci, trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes à premier article entièrement ferrugineux. Saillie prosternale longitudinalement carénée au milieu dans toute son étendue. Épistome chez la femelle

assez rétréci à la base, environ deux fois aussi étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front transversalement caréné à son bord antérieur, la carène se prolongeant un peu sur la base de l'épistome, mais néanmoins distinctement séparée de l'opposée.

Bien que cette espèce ressemble extrêmement à l'*amœnicornis*, je l'en crois néanmoins distincte par les caractères que je viens de mentionner et qui se reproduisent chez trois exemplaires mâles et une femelle que j'ai sous les yeux.

Il provient du Brésil. J'en possède un individu de la Nova-Friburgo, et j'en ai vu un autre indiqué de Rio-Janeiro dans la collection du Musée de Stockholm.

9. D. ereptus.

Amœnicorni *affinis*; *sed carinis interocularibus longioribus pronoti marginem anticam attingentibus*; *antennarum articulo quinto triangulari*; *pronoto lateribus postice non distincte sinuato, et lobo prosternali postice carinato facile dignoscendus*; constricto *subsimilis, sed clypeo basi minus constricto distinctus.*

Long. 4 mill.

Même forme que l'*amœnicornis*. Tête de même, avec la fossette du front un peu moins accusée et les carènes interoculaires bien plus marquées, assez largement séparées sur la base de l'épistome, fortement angulées et se prolongeant longitudinalement de chaque côté sur l'épistome, un peu en dedans du bord externe et atteignant le bord antérieur. Antennes du mâle pectinées à partir du sixième article; d'un brun obscur, avec l'extrémité supérieure et toute la partie inférieure du premier article, le second, le troisième, le quatrième et la base du cinquième ferrugineux; le quatrième article plus long que large, distinctement denté en dedans; le cinquième à peu près aussi long que large, subtriangulaire, fortement denté intérieurement; le sixième prolongé en un rameau interne près de deux fois aussi long que l'article lui-même : les suivants à rameaux environ deux fois aussi longs que les articles et augmentant graduellement de longueur vers le sommet, mais un peu moins

longs cependant que ceux de l'*amænicornis*. Pronotum du mâle à peine plus long que large, pas distinctement sinué sur les côtés en arrière, assez notablement et subgraduellement atténué de la base au sommet; couvert d'une ponctuation assez forte et serrée; avec une fine ligne enfoncée au milieu de sa base, assez courte, mais bien distincte. Élytres comme chez l'*amænicornis*. Dessous du corps à ponctuation assez forte, légèrement varioleuse et très-serrée sur le propectus. Triangle des propleures comme chez l'*amænicornis*, avec le bord externe droit. Saillie prosternale marquée dans sa moitié postérieure d'une petite carène longitudinale distincte. Pour le reste, semblable à l'*amænicornis*.

L'unique exemplaire que j'ai vu m'a été communiqué par M. Sallé, qui l'a reçu de la Louisiane.

Comme on vient de le voir, cette espèce est facile à distinguer de l'*amænicornis* et ne peut également être confondue avec le *constrictus*, dont elle s'éloigne par le cinquième article de l'antenne simplement triangulaire, l'épistome bien moins rétréci à la base et les carènes interoculaires bien moins largement séparées au milieu.

10. D. FOVEOLATUS Guérin-Méneville.

(Pl. 7, fig. 7, ♀; fig. 9, ♂.)

Supra nigro-piceus, postice plus (♂) *minusve* (♀) *attenuatus; pube subtili flavo grisea vestitus; fronte antice non foveolata; carina interoculari medio late sejuncta; clypeo plus* (♂) *minusve* (♀) *basi coarctato; antennis* (♂) *nigrò brunneis, articulo secundo ferrugineo, articulis quarto et quinto subtriangularibus, intus tantum dentatis, sequentibus ramosis, ramis articulis vix longioribus;* (♀) *nigro brunneis vel ferrugineis, articulis quarto-decimo intus serratis; pronoto latitudine distincte longiore lateribus postice sat fortiter sinuato, ad medium* (♀) *foveis duabus subtransversis notato; elytris postice sat* (♀), *vel fortiter* (♂) *attenuatis; propleurarum triangulo angusto, ad apicem attenuato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 3 3/5 à 4 mill.

Eucnemis foveolatus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 187.

Corps allongé, étroit, assez convexe supérieurement, très-fortement atténué en arrière (♂), ou moins étroit et moins atténué postérieurement (♀), en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, un peu plus marquée sur la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocre, non ou à peine rugueuse, sans fossette distincte sur le front. Carène interoculaire toujours bien distinctement séparée au milieu. Épistome assez notablement rétréci à la base, beaucoup (♂) ou seulement un peu (♀) plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes des mâles d'un brun noirâtre, avec le second article ferrugineux, les quatrième et cinquième subtriangulaires, subégaux et dentés à leur angle antérieur interne, le sixième beaucoup plus longuement denté, les suivants prolongés chacun intérieurement en un rameau assez épais, mais une fois et demie plus long que l'article lui-même; chez la femelle la couleur est la même ou entièrement ferrugineuse, et les quatrième à dixième articles sont subégaux entre eux, subtriangulaires, mais distinctement dentés en scie. Pronotum plus long que large, fortement convexe, à peine atténué en avant, visiblement dilaté sur les côtés au-dessus du milieu, assez fortement sinué sur les côtés en arrière et par suite légèrement dilaté à ses angles postérieurs; couvert en dessus d'une ponctuation assez notable très-serrée, non ou à peine rugueuse, avec une fine ligne longitudinale partant du milieu de la base et dépassant le milieu en avant, réduite quelquefois à une simple ride; marqué de plus chez la femelle, de chaque coté, au-dessus du milieu, d'une fossette transverse bien distincte. Élytres très-fortement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez profondes (♂); un peu moins atténuées en arrière et à stries moins profondes (♀): assez densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont bien marqués et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation forte et varioleuse sur le propectus. Triangle des propleures très-étroit, atténué de la base au sommet, avec sa ligne externe graduellement et légèrement arquée en avant. Épipleures des élytres légèrement ou à peine sillonnées à la base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Le mâle se fait remarquer par sa forme plus allongée, plus étroite et fortement atténuée en arrière, ainsi que par la longueur de son pronotum, qui, du reste, est à peu près construit comme chez le *D. amœnicornis*, mais est plus fortement sinué sur les côtés. Quant à la femelle, outre la forme également plus longue de son pronotum, elle est très-facile

à reconnaître aux deux petites fossettes transverses qu'elle présente dans la moitié antérieure de ce dernier.

M. Guérin-Méneville a décrit cet insecte sur un exemplaire mâle provenant de Cayenne. M. Chevrolat m'a communiqué deux individus mâles pris à Teapa et je possède deux mâles et une femelle venant de Bogota.

11. D. INDOCILIS.

Supra nigro-piceus, subparallelus, postice vix attenuatus, pube subtili flavo grisea vestitus; fronte antice foveolata; carina interoculari in medio late sejuncta; antennis ferrugineis, articulo primo nigro infuscato, articulis quarto-septimo intus dentatis, sequentibus ramosis, ramis articulis longioribus; pronoto latitudine longiore, lateribus antice vix ampliato, postice perquam leviter sinuato; elytris postice vix attenuatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps assez allongé, légèrement convexe supérieurement, subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, non rugueuse, offrant une petite fossette bien distincte, en avant, au milieu du front. Carène interoculaire bien distinctement séparée au milieu. Épistome assez rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes des mâles d'un ferrugineux clair, avec le premier article noirâtre, le quatrième subtriangulaire, à peine denté en dedans, les cinquième à septième de même forme, graduellement plus longuement dentés, les huitième à dixième prolongés chacun en un rameau interne plus long que l'article lui-même. Pronotum un peu plus long que large, assez convexe, à peine atténué tout à fait en avant, mais très-légèrement dilaté sur les côtés, au-dessus du milieu, et faiblement sinué sur les côtés, en arrière; couvert en dessus d'une ponctuation plus notable, bien moins serrée et non rugueuse, sans trace de ligne longitudinale distincte au milieu de la base et n'offrant point de fossette distincte de chaque côté au-dessus du milieu. Élytres subparallèles, très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, à

stries assez profondes, surtout à la base, assez densément ponctuées, les points se confondant avec ceux des intervalles, qui sont bien marqués et un peu rugueux transversalement. Dessous du corps à ponctuation médiocre, profonde, varioleuse et peu serrée sur le prosternum. Triangle des propleures étroit, atténué tout à fait au sommet, avec sa ligne externe graduellement arquée en avant. Saillie prosternale longitudinalement carénée dans son milieu. Épipleures non sillonnées à la base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce, dont je ne possède qu'un exemplaire mâle, s'éloigne de toutes celles du genre par sa forme parallèle à peine atténuée en arrière, son pronotum nullement atténué en avant, ainsi que par la structure de ses antennes.

Elle se trouve au Brésil.

Genre 18. **Diacerus.**

(διά, à cause de; κέρας, antenne.)

Corps plus ou moins allongé, médiocrement convexe supérieurement. Tête assez grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement sinueux, n'offrant point de carène longitudinale médiane distincte. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, ponctuée, rugueuse, assez large et arrondie en arrière. Antennes de longueur variable, à premier article un peu épais, allongé, légèrement arqué, de la longueur environ des trois suivants réunis; deuxième très-petit, presque entièrement caché par le premier; troisième également très-petit, très-court, subtransverse et serré, les deux réunis n'égalant pas en longueur le quatrième, celui-ci assez grand, un peu plus long que le cinquième, les suivants graduellement un peu plus longs, le dernier allongé-oblong, assez étroit. Pronotum au moins aussi long que large, subparallèle, à peine atténué tout à fait au sommet, assez fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples, parfaitement fermées antérieurement contre l'angle

du prosternum. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, beaucoup plus étroit que le triangle des propleures, très-profond, point sensiblement élargi en arrière, lisse dans son fond, terminé postérieurement par un fin rebord très-oblique, infléchi et faisant suite à son bord interne. Triangle des propleures plus long que large à sa base, son bord postérieur étant sensiblement moins long que chacun des deux autres, qui sont subégaux. Prosternum n'offrant aucune trace de fossette latérale. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-obtusément anguleuses en dedans et légèrement rétrécies en dehors. Pattes très-courtes. Jambes très-légèrement élargies vers le sommet. Tarses peu grêles, les antérieurs courts, faiblement déprimés, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

J'ai établi ce genre sur deux espèces du Mexique offrant plusieurs caractères remarquables qui ne me semblent point permettre de les faire rentrer dans les autres coupes génériques voisines. Il se distingue des *Deltometopus* qui précèdent par son sillon antennaire beaucoup plus étroit et nullement élargi en arrière, ainsi que par les articles deuxième et troisième des antennes très-petits et subégaux, et des *Dromæolus* qui suivent, également par la structure de ses antennes.

1. D. ANTENNATUS.

(Pl. 8, fig. 1.)

Supra niger, pube subtili grisea parum vestitus; capite linea media longitudinali subtili elevata notato; antennis elongatis nigris, articulis quarto-decimo dentatis; pronoto latitudinis longitudine, disco convexo, lateribus recto, antice vix attenuato, crebre rugose punctato, basi media sulco longitudinali brevi, et utrinque fovcola rotundata notato; elytris postice leviter attenuatis, anguste sed profunde striatis; interstitiis convexiusculis, sat crebre punctatis; pedibus obscure nigro brunneis, tarsis plus minusve ferrugineis.

Long. 4 7/10 mill.

Corps assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement

et subgraduellement rétréci en arrière, en entier d'un noir mat, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence grisâtre, médiocrement serrée, plus apparente sur la base des élytres et le long des bords latéraux du pronotum. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et un peu rugueuse, marquée sur le front d'une fine ligne élevée, longitudinale, médiane, qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes longues, subcomprimées, assez robustes, un peu plus longues que la moitié du corps, noires en entier; à articles deuxième et troisième extrêmement petits, notablement plus courts réunis que le suivant; quatrième à dixième assez grands, en triangle très-allongé, notablement plus longs que larges, assez notablement dentés en dedans. Pronotum au moins aussi long que large, notablement convexe sur son disque, parallèle sur les côtés, à peine atténué tout à fait en avant, couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse, principalement sur les côtés; marqué, au milieu de la base, d'un étroit mais profond sillon longitudinal, abrégé notablement avant le milieu et accompagné, de chaque côté de la base, d'une petite fossette arrondie. Écusson très-obtusément subtriangulaire. Élytres assez légèrement et graduellement atténuées de la base au sommet, marquées de stries longitudinales étroites, mais profondes, avec leurs intervalles étroits, légèrement convexes, assez densément ponctués et un peu rugueux, avec les troisième et cinquième plus élevés, fortement convergents en arrière et enclosant le quatrième, qui est abrégé derrière le milieu. Dessous du corps noir, densément et finement ponctué, mais assez fortement rugueux sur le propectus. Pattes d'un noir brun, avec toutes leurs articulations, une ligne dorsale sur les cuisses et les tarses en plus ou moins grande partie ferrugineux.

J'ai décrit cette espèce sur deux exemplaires trouvés en octobre à Toxpam (Mexique) par M. Sallé.

2. D. GRISESCENS.

(Pl. 8, fig. 2.)

Supra niger, pube subtili grisea parum dense, in pronoto toto vel tantum in basi lateribusque, elytrorumque in tertia parte antica multo den-

sius, vestitus; capite linea media longitudinali subtili vel subobsoleta notato; antennis brevioribus nigris, articulis quarto-decimo subquadratis, nullo modo dentatis; pronoto latitudine paululum longiore, disco convexo, lateribus recto, antice non attenuato, crebre rugose punctato, postice sulco medio longitudinali ante medium evanescente et in basi utrinque fovcola rotundata notato; elytris postice tantum leviter attenuatis, profunde striatis; interstitiis convexiusculis, sat crebre punctatis; pedibus obscure brunneis; tarsis plus minusve ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 7 mill.

Corps assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement rétréci seulement tout à fait en arrière, en entier d'un noir presque mat, couvert en dessus d'une très-fine et très-courte pubescence grisâtre médiocrement serrée, beaucoup plus dense et très-apparente sur le tiers antérieur des élytres et sur tout le pronotum, ou seulement sur la base et les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et un peu rugueuse, marquée sur le front d'une fine ligne longitudinale médiane très-légère et plus ou moins distincte qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes comprimées, assez robustes, un peu moins longues que la moitié du corps, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, noires en entier; à articles deuxième et troisième très-petits, transverses, un peu plus courts réunis que le suivant, le quatrième en carré allongé, les suivants subquadrangulaires, nullement dentés en dedans. Pronotum un peu plus long que large, notablement convexe sur son disque, parallèle sur les côtés, très-légèrement dilaté arrondi au-dessus du milieu et à peine atténué tout à fait en avant; couvert d'une ponctuation très-serrée et un peu rugueuse, principalement sur les côtés; marqué, au milieu de la base, d'un étroit mais profond sillon longitudinal bien distinct terminé en avant, un peu avant le milieu, et accompagné de chaque côté à sa base d'une petite fossette arrondie. Écusson presque en carré, mais un peu atténué en arrière. Élytres légèrement atténuées tout à fait en arrière, marquées de stries longitudinales étroites, mais profondes, avec leurs intervalles étroits, légèrement convexes, assez densément ponctués et un peu rugueux, le troisième et le cinquième convergents en arrière et enclosant le quatrième, qui est terminé derrière le milieu. Dessous du corps noir, densément et finement ponctué, mais assez fortement rugueux sur le prosternum. Pattes d'un noir brun, avec toutes

leurs articulations et les tarses en plus ou moins grande partie ferrugineux.

Cette espèce se reconnaît très-facilement à la structure toute particulière de ses antennes.

Elle a été prise par M. Sallé, en juillet, sur des bois coupés, à Toxpam (Mexique).

Genre 19. **Dromæolus** Ksw.

(δρομαῖος, courant.)

Kiesenwetter, Naturg der Ins. Deutsch., IV, p. 197. — Jacquelin Duval, Gen. des Col. d'Europe, III, p. 115.

Corps oblong, plus ou moins allongé et en général médiocrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Front transversalement élevé chez les uns, simple chez les autres. Épistome plus ou moins fortement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près droit ou sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, large et légèrement arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires comprimé, fortement sécuriforme. Antennes médiocres, filiformes, quelquefois un peu obtusément dentées ou même épaissies vers le sommet; à premier article assez épais ou subcylindrique, allongé, légèrement arqué, aussi long que les deuxième, troisième ou quatrième suivants réunis; deuxième tantôt très-petit, caché en partie par le premier, tantôt subégal au quatrième; les suivants subégaux en longueur ou augmentant graduellement vers le sommet, subcylindriques ou légèrement moniliformes; dernier oblong ou ovale oblong. Pronotum de forme variable, mais en général un peu moins long que large et un peu atténué en avant; fortement bisinué à la base, avec un lobe médian subtronqué, assez large et court, ses angles postérieurs plus ou moins prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples et parfaitement fermées antérieurement

contre l'angle du prosternum chez les uns, très-finement mais distinctement sillonnées et visiblement ouvertes en avant où leur bord interne s'éloigne un peu de l'angle du prosternum chez les autres. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, beaucoup plus étroit que le triangle des propleures, point ou rarement (1) un peu élargi en arrière, lisse dans son fond, terminé postérieurement par une fine ligne ou rebord très-oblique faisant suite à son bord interne et ne le fermant pas en arrière. Triangle des propleures beaucoup plus long que large. Prosternum sans traces de fossettes latérales. Lames des hanches postérieures assez étroites, plus ou moins anguleusement dilatées en dedans et plus ou moins rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes médiocres. Jambes sublinéaires, à peine ou légèrement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs assez courts et un peu plus épais, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article de longueur variable. Ongles simples.

Le genre *Dromæolus*, créé par M. de Kiesenwetter sur notre espèce d'Europe, l'*Eucnemis barnabita* de Villa, se trouve aujourd'hui représenté par un nombre d'espèces relativement considérable chez lesquelles on remarque des variations assez notables, soit dans la vestiture de leurs téguments, soit même dans leur forme générale, ce qui leur donne parfois un faciès assez différent.

Tout d'abord j'avais attribué une trop grande valeur à certaines modifications, et je voulais considérer le *barnabita* comme devant former à lui seul le genre *Dromæolus*, me basant sur les caractères tirés des sutures prosternales et du triangle des propleures; mais depuis, l'examen d'un assez grand nombre d'espèces, qui m'étaient alors inconnues, a modifié singulièrement mes idées à cet endroit, et j'ai pu constater que certaines différences n'étaient pas aussi tranchées que je l'avais cru dans le principe; aussi ai-je pensé bien préférable de ne me servir de ces caractères que comme simples divisions facilitant l'étude des espèces.

(1) *Fastidiosus, exul.*

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE DROMÆOLUS.

1. Sutures prosternales très-légères, nullement sillonnées.	*barnabita*	1.
— Sutures prosternales très-finement mais visiblement sillonnées.		2.
2. Sutures prosternales fermées en avant contre l'angle du prosternum.		3.
— Sutures prosternales ouvertes en avant. . . .		29.
3. Carène interoculaire bisinueuse entière. . . .		4.
— Carène interoculaire arquée interrompue sur la base de l'épistome.		25.
4. Épistome caréniforme à la base ou au moins avec une carène longitudinale à la base. .		5.
— Épistome caréniforme plus ou moins rétréci à la base, mais nullement caréné.		16.
5. Pubescence des élytres ne formant pas de dessin distinct et ne donnant pas à leur extrémité une couleur différente de la couleur foncière.		6.
— Pubescence des élytres formant un dessin distinct et donnant à leur extrémité une couleur différente de la couleur foncière. . . .		15.
6. Pattes et antennes entièrement ferrugineuses.		7.
— Pattes et antennes jamais ferrugineuses en entier.		9.
7. Pronotum atténué en avant au moins à partir du milieu. Antennes à deuxième article plus petit que le quatrième.		8.

— Pronotum parallèle, arrondi seulement aux angles antérieurs. Antennes à deuxième article égal au quatrième. . . . . *dignoscendus*. . . 6.

8. Antennes à premier article ferrugineux comme les suivants ; le troisième article égal au quatrième. . . . . *dilutipes*. . . . . 4.

— Antennes à premier article noirâtre, les autres ferrugineux ; le troisième article un peu plus long que le quatrième. . . . . *ferruginipes* . . . 5.

Pattes noires en entier ou avec les tarses seulement ferrugineux. Les antennes d'un brun noirâtre en tout ou en partie. . . . . 11.

— Pattes noires avec les tibias (au moins les antérieurs) et les tarses ferrugineux. Les antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre . . . . . 10.

10. Antennes à troisième article subégal au quatrième. . . . . *congener*. . . . . 9.

— Antennes à troisième article notablement plus long que le quatrième. . . . . *tibialis* . . . . . 10.

11. Antennes à deuxième article assez grand, subégal au quatrième. . . . . 12.

— Antennes à deuxième article notablement plus court que le quatrième. . . . . 13.

12. Antennes à troisième article subégal au quatrième . . . . . *ampedoides*. . . . 7.

— Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. . . . . *litigiosus* . . . . 11.

13. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant. . . . . *fuliginosus*. . . . 2.

— Front nullement déprimé dans son milieu en avant. . . . . 14.

14. Carène interoculaire surmontée dans son milieu d'une carène courte et assez forte. . . *punctipennis* . . . 8.

— Carène interoculaire nullement surmontée d'une carène. . . . . *murinus* . . . . . 3.

15. Carène longitudinale au dessus du bord antérieur du front nulle. . . . . *bellus* . . . . . 12.

— Carène longitudinale au-dessus du bord antérieur du front bien distincte. . . . . *insignis* . . . . . 13.

16. Pubescence des élytres d'un gris clair un peu jaunâtre, formant des dessins très-apparents . . . . . 17.

— Pubescence des élytres ne formant point de dessins. . . . . 18.

17. Élytres sans pubescence grise le long de la suture. Intervalles des stries non rugueux. . *Sallei* . . . . . 14.

— Élytres avec une pubescence suturale cendrée faisant tache. Intervalles des stries rugueux. . . . . *variegatus*. . . . 15.

18. Pattes et antennes ferrugineuses. Sillon marginal distinctement élargi en arrière chez le mâle. . . . . *fastidiosus*. . . . 19.

— Pattes et antennes non ferrugineuses : l'un ou l'autre de ces organes pouvant être isolément de cette couleur, mais jamais ensemble. Sillon marginal non élargi chez le mâle . . . . . 19.

19. Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. . . . . 20.

— Antennes à troisième article subégal au quatrième . . . . . 24.

20. Pronotum sans ligne enfoncée distincte au milieu de sa base. . . . . 21.

— Pronotum avec une ligne enfoncée bien distincte au milieu de sa base. . . . . 23.

21. Pronotum presque droit sur les côtés et notablement rétréci seulement dans son tiers antérieur. . . . . *tristis*. . . . . 16.

— Pronotum graduellement rétréci de la base au sommet. . . . . 22.

22. Pronotum bien distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs. Vertex caréné à la base. . . . . *ignotus* . . . . . 18.

— Pronotum nullement sinué sur les côtés. Vertex non caréné. . . . . *cinerascens* . . . 17.

23. Front marqué dans son milieu en avant d'une carène longitudinale qui se prolonge en arrière jusqu'au milieu des yeux. . . . . *australasiæ* . . . 23.

— Front sans trace de carène. . . . . *opacus*. . . . . 20.

24. Élytres assez profondément striées; toutes les stries bien distinctes. . . . . *amicus*. . . . . 21.

— Élytres légèrement striées; les stries très-fines et tout à fait obsolètes sur les côtés. . . . . *indicus* . . . . . 22.

25. Dessus du corps à couleur foncière d'un brun ferrugineux; revêtu d'une pubescence flave très-serrée . . . . . 26.

— Dessus du corps à couleur foncière noire; revêtu plus ou moins densément d'une pubescence grisâtre. . . . . 27.

26. Épistome quatre fois plus étroit à la base qu'au sommet . . . . . *angustus*. . . . . 24.

— Épistome deux fois seulement plus étroit à la base qu'au sommet. . . . . *Pradieri*. . . . . 25.

27. Tête, pronotum et base des élytres recouverts d'une pubescence grise si serrée qu'elle

cache la couleur foncière, qui est noire. Deuxième article de l'antenne un peu plus petit que le quatrième. . . . . *semigriseus* . . . 28.

— Corps recouvert en dessus d'une pubescence peu serrée, un peu plus dense sur la base du pronotum et des élytres. Deuxième article de l'antenne subégal au quatrième. . 28.

28. Antennes à troisième article subégal au quatrième . . . . . *modestus* . . . . 26.

— Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. . . . . *Funckii*. . . . . 27.

29. Carène interoculaire entière. . . . . 30.

— Carène interoculaire distinctement séparée au milieu sur la base de l'épistome. . . . . 33.

30. Élytres noires, à pubescence grisâtre. . . . . 31.

— Élytres d'un brun clair, à pubescence dorée soyeuse. . . . . *fornacoides* . . . 44.

31. Abdomen terminé en pointe. Pronotum sensiblement plus long que large. . . . . *Bohemanni* . . . 41.

— Abdomen non terminé en pointe. Pronotum moins long ou au plus presque aussi long que large. . . . . 32.

32. Antennes à articles sixième à dixième égaux, submoniliformes . . . . . *transfuga*. . . . 42.

— Antennes à articles sixième à dixième beaucoup plus longs et augmentant graduellement de longueur vers le sommet . . . . . *ischiodontoides* . 43.

33. Sillon marginal assez étroit, nullement élargi en arrière. . . . . 34.

— Sillon marginal graduellement et distinctement élargi en arrière. . . . . *exul*. . . . . 39.

34. Élytres à pubescence unicolore ne formant pas de dessins distincts. . . . . 35.

— Élytres à pubescence de deux couleurs formant deux bandes transverses blanchâtres. *Batesii* . . . . . 40.

35. Élytres et pronotum à rugosités toujours distinctes, mais plus ou moins fortes. Aspect mat, au moins sur le pronotum. . . . . 36.

— Élytres et pronotum sans rugosités. Aspect très-brillant. . . . . *Javeti*. . . . . 37.

36. Antennes assez longues, à articles huitième à onzième notablement plus longs que larges. 37.

— Antennes très-courtes, à articles huitième à ouzième pas plus longs que larges . . . . . *brevicornis* . . . 35.

37. Épistome plus de deux fois moins large à la base qu'à son bord antérieur. Triangle des propleures avec son bord externe deux fois au moins aussi long que le postérieur. . . 38.

— Épistome à peine une fois moins large à la base qu'au sommet. Triangle des propleures variable. . . . . 45.

38. Dessus du corps noir. . . . . 41.

— Dessus du corps d'un brun foncé ou d'un brun rouge. . . . . 39.

39. Prosternum à ponctuation forte et éparse. . . *ambiguus* . . . . 50.

— Prosternum à ponctuation fine et assez serrée. 40.

40. Base de l'épistome à peu près aussi large que l'espace compris entre elle et l'œil. . . . . *novitius*. . . . . 49.

— Base de l'épistome deux fois aussi étroite que l'espace compris entre elle et l'œil. . . . . *Marseuli* . . . . 48.

41. Front caréné longitudinalement dans son milieu. . . . . 42.

— Front non caréné dans son milieu. . . . . 44.

42. Prosternum couvert de gros points ocellés. . . *lugubris*. . . . . 31.

— Prosternum à ponctuation non ocellée. . . . 43.

43. Bord interne des lames des hanches postérieures oblique en dehors, mais droit. . . *elongatus* . . . . 32.

— Bord interne des lames des hanches postérieures oblique en dehors, mais fortement sinué près de l'angle. . . . . *exilis* . . . . . 34.

44. Antennes à troisième article égal aux deux suivants réunis. . . . . *frater*. . . . . 29.

— Antennes à troisième article à peu près de la longueur du quatrième. . . . . *propinquus* . . . 30.

45. Triangle des propleures avec son bord externe deux fois au moins aussi long que le postérieur . . . . . 46.

— Triangle des propleures avec son bord externe à peine moitié plus long que le postérieur. 50.

46. Corps noir en dessus. . . . . 48.

— Corps en entier d'un brun assez clair. . . . . 47.

47. Mésopleures ponctuées seulement à la base et en dehors. . . . . *sejunctus* . . . . 46.

— Mésopleures entièrement ponctuées. . . . . *salsus*. . . . . 47.

48. Élytres à peine striées dans leur moitié postérieure, où les intervalles sont plans. . . . 49.

— Élytres striées dans toute leur étendue ; les intervalles convexes . . . . . *striatus*. . . . . 38.

49. Tarses postérieurs à premier article sensiblement moins long que tous les suivants réunis . . . . . *maronita*. . . . 33.

— Tarses postérieurs à premier article subégal aux suivants réunis. . . . . *cylindricollis* . . 36.

50. Antennes filiformes, nullement épaissies au sommet. . . . . 51.

— Antennes filiformes, très-distinctement épaissies au sommet. . . . . *crassicornis*. . . 52.

51. Pronotum marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale bien distincte. . . . . *Schaumii* . . . . 45.

— Pronotum sans trace de ligne enfoncée au milieu de sa base. . . . . *Chevrolati*. . . . 51.

a. *Sutures prosternales très-légères, nullement sillonnées. Tarses postérieurs à premier article plus court que tous les autres ensemble.*

1. D. BARNABITA Villa.

(Pl. 8, fig. 3.)

Supra niger, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi densiore et valde distinctiore vestitus ; fronte æquali ; antennis basi obscure brunneis dein dilutioribus ; pronoto subquadrato lateribus postice recto antice vix (♀) *vel distincte* (♂) *attenuato ; basi utrinque impressione sat profunda notato ; elytris postice paululum* (♀) *vel fortius* (♂) *attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense subtiliter transversim subrugulose punctatis ; pedibus obscure brunneis ; tarsis apice saltem ferrugineis.*

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Eucnemis barnabita Villa, Coleopt. spec. nov. in hoc altero supplemento commemoratæ, p. 62 (1836).

Eucnemis Heydeni Bach., Stettin Entom. Zeit., p. 247 (1856).

(*Eucnemis currax* von Heyd. in litt.)

(*Eucnemis rugulosus* Dej., Cat., édit. 3e, p. 96.)

Dromæolus barnabita Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 198.—Jacquelin Duval, Gen. Col. d'Eur., III, pl. 27, fig. 135.

Corps oblong, assez allongé, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué vers le sommet, en entier d'un noir profond mat, couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence grisâtre, plus forte et plus apparente à la base des élytres et du pronotum, ainsi que le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez forte et serrée ; épistome assez notablement rétréci à sa base, mais nullement comprimé en carène ; carène interoculaire bisinueuse, mais entière, allant d'un œil à l'autre et passant très-visiblement sur la base de l'épistome. Antennes nullement dentées, d'un brun foncé à la base, un peu plus claires ensuite, avec l'extrémité de leur dernier article ferrugineuse ; à premier article subcylindrique, de la longueur des trois suivants réunis ; le second petit, très-notablement plus court que le quatrième ; le troisième un peu plus long que le quatrième ; les suivants sensiblement plus longs que larges, subégaux ; le dernier oblong, au moins une fois et demie aussi long que le précédent. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, presque carré, droit sur les côtés en arrière et très-légèrement atténué tout à fait au sommet, plus sensiblement rétréci à partir du milieu de sa longueur chez le mâle ; ce dernier à angles postérieurs plus prolongés en arrière, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, marqué au milieu de sa base d'une petite dépression longitudinale, et de chaque côté de celle-ci d'une assez forte impression subovalaire légèrement oblique en dedans ; couvert d'une ponctuation serrée, principalement sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres à peine (♀) ou plus sensiblement (♂) atténuées en arrière, arrondies ensemble tout à fait au sommet, marquées de stries longitudinales bien distinctes, à intervalles assez finement et densément ponctués transversalement, un peu rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué. Sutures prosternales fermées contre l'angle antérieur du prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, assez étroit, non élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre, avec leurs articulations plus claires. Tarses ferrugineux, les postérieurs à premier article un peu plus court que les autres ensemble.

Jusqu'ici cette espèce est restée fort rare dans les collections, et, en dehors d'une douzaine d'exemplaires pris anciennement à Francfort-sur-le-Mein par feu M. le sénateur de Heyden, je n'en connais actuellement qu'un nombre très-restreint.

D'après M. de Heyden, qui l'a élevé, cet insecte vivrait dans le hêtre et paraîtrait vers le milieu de juin; de plus, il a constaté chez lui la faculté du saut.

Dernièrement, mon ami M. Rey m'a communiqué un exemplaire trouvé par lui, au mois d'août, en battant un fagotier à charbonnières, près Lyon.

L'exemplaire ♀ que je possède provient de la collection Dejean; le ♂ m'a été généreusement donné par M. de Heyden.

aa. *Sutures prosternales simples ou finement sillonnées dans leur longueur moyenne, fermées antérieurement contre l'angle du prosternum. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les autres ensemble* (*fuliginosus* à *semigriseus*).

Les espèces de ce groupe peuvent encore se subdiviser de la manière suivante :

b. *Carène interoculaire bisinueuse, mais entière, allant d'un œil à l'autre et passant très-visiblement sur la base de l'épistome* (*fuliginosus* à *australasiæ*).

c. *Épistome plus ou moins fortement comprimé à la base, mais offrant toujours une carène longitudinale tranchante* (*fuliginosus* à *insignis*).

2. D. FULIGINOSUS.

(Pl. 8, fig. 4.)

Supra niger, pube subtili, grisco-brunnea sat dense tectus, sed in elytrorum basi et in pronoti lateribus basique pube densiore et grisco-flavescente vestitus; antennis brunneis, articulis secundo et undecimo ferrugineis, articulo primo quatuor sequentibus æquali, secundo quarto minore, tertio quarto vix longiore; pronoto latitudinis longitudine, lateribus postice subrecto, antice attenuato; elytris postice leviter attenuatis, subtiliter distincte striatis, interstitiis dense, transversim, subrugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué vers le sommet, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence d'un brun un peu grisâtre, plus forte, plus apparente et d'un gris jaunâtre formant une large bande sur la base des élytres, une bande bi-arquée sur celle du pronotum, et de plus recouvrant le front et le vertex ainsi que les bords latéraux du pronotum. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée, légèrement rugueuse; front très-légèrement déprimé dans son milieu, tout à fait en avant, où il offre une petite ligne élevée longitudinale disparaissant quelquefois en entier. Épistome très-fortement comprimé à sa base en une carène longitudinale. Antennes brunes, à premier, second et dernier articles ferrugineux; le premier aussi long que les quatre suivants réunis; le second petit, très-notablement plus court que le quatrième; ce dernier seulement un peu plus petit que le troisième; cinquième à dixième un peu plus longs que larges, subégaux; dernier plus allongé. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, à peu près droit sur les côtés en arrière, légèrement arrondi au-dessus du milieu et atténué en avant, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, marqué au-dessus de ce dernier d'une petite gibbosité bien visible; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et un peu rugueuse, plus dense sur les côtés. Élytres très légère-

ment atténuées en arrière et obtuses à l'extrémité; marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes; leurs intervalles finement et densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, revêtu en entier d'une fine pubescence déprimée d'un gris jaunâtre. Sutures prosternales fermées contre l'angle antérieur du prosternum. Sillon marginal du propectus profond, nullement élargi en arrière. Pattes brunes, avec les articulations et les tarses ferrugineux; ces derniers à premier article de la longueur des quatre suivants réunis.

Au premier abord, le faciès de cette espèce rappelle un peu celui de la précédente, bien qu'elle en diffère essentiellement par ses sutures prosternales distinctes, sa pubescence plus notable, son pronotum plus atténué en avant, etc.

Les deux exemplaires que je possède proviennent de Cayenne.

3. D. MURINUS.

Supra niger, pube subtili grisco-flavescente, in elytrorum pronotique basi densiore, vestitus; antennis nigro-brunneis, articulo primo tribus sequentibus æquali, tertio quarto multum longiore, quarto-nono subtransversis, latitudine brevioribus, decimo longiore, undecimo elongato; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice vix attenuato; dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense rugosis; pedibus brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, peu convexe en dessus, très-légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat, assez densément couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, plus apparente sur le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez serrée et assez notable, non rugueuse; front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes d'un brun ferrugineux, à premier article noirâtre, de la longueur des trois suivants réunis; deuxième assez petit, ferrugineux, notablement plus petit que le quatrième; troisième notablement plus grand que le suivant; quatrième à

neuvième subégaux, un peu transverses, moins longs que larges; dixième sensiblement plus long que large; dernier encore beaucoup plus long et atténué au bout. Épistome bien moins comprimé à la base, mais offrant toujours sa carène médiane basilaire. Pronotum presque aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement tout à fait en avant, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, offrant au-dessus de lui une petite carène longitudinale extrêmement courte; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et un peu rugueuse, sur les côtés en arrière. Élytres légèrement atténuées postérieurement, distinctement striées surtout à la base, leurs intervalles notablement et densément ponctués rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Prosternum assez densément et assez notablement ponctué. Métasternum un peu moins fortement, mais très-légèrement rugueux. Sillon marginal du propectus profond, nullement élargi en arrière. Abdomen plus finement et plus densément ponctué, très-légèrement rugueux transversalement. Pattes d'un brun foncé, avec les articulations et les tarses ferrugineux; ces derniers à premier article aussi longs que les suivants réunis.

Cette espèce offre tout à fait le faciès de la précédente et, par conséquent, peut facilement être confondue avec elle, quoique ses caractères distinctifs soient assez nombreux et tranchés. La ponctuation du dessus du corps est plus forte et plus rugueuse; le premier article de l'antenne est sensiblement plus court; les articles quatrième à neuvième sont également notablement plus transverses; le pronotum est un peu plus court et moins rétréci en avant.

Je n'en possède qu'un exemplaire provenant de Bogota.

4. D. DILUTIPES.

Præcedenti affinis, sed multo minor; antennis totis ferrugineis, articulis quarto-decimo latitudine longioribus; pronoto latitudine longiore cum carina longitudinali media basali longiore, pedibusque totis ferrugineis, facile dignoscendus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps oblong, peu convexe supérieurement, très-légèrement atténué

dans son tiers postérieur, noir en entier, assez densément couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence d'un gris un peu jaunâtre, plus apparente sur le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation serrée, assez notable et un peu rugueuse en arrière; front sans trace de dépression sensible dans son milieu en avant, ni de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses en entier; à premier article très-allongé, subégal aux quatre suivants réunis; second très-petit, notablement moins allongé que le quatrième; le troisième peu allongé, subégal au quatrième; les suivants plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; le dernier allongé, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, atténué dans sa moitié antérieure, peu convexe, offrant, au-dessus du lobe médian basilaire, qui est court et enfoncé, une sorte de gibbosité un peu acuminée en arrière, puis marqué d'une carène longitudinale qui n'atteint pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; distinctement striées, surtout à la base; leurs intervalles assez notablement et densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps entièrement noir; prosternum densément et assez notablement ponctué; abdomen plus finement et très-densément ponctué un peu rugueux. Pattes en entier d'un ferrugineux testacé. Tarses testacés à l'extrémité.

On peut facilement reconnaître cet insecte à sa petite taille, sa forme plus allongée, son pronotum plus long, ainsi qu'à la couleur ferrugineux clair de ses antennes et de ses pattes. De plus, les articles intermédiaires des antennes sont très-différents de ceux du *murinus*.

L'unique exemplaire que j'ai vu fait partie de la collection de M. Sallé et a été pris par lui à Toxpam (Mexique), au mois de juin.

5. D. FERRUGINIPES.

(Pl. 9, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili flavescente grisea vestitus; capite distincte, dense rugoseque punctato; fronte antice in medio vix foveolata; antennis ferrugineis, articulo primo nigro-piceo, tertio quarto paululum

longiore; pronoto latitudine vix breviore, a basi ad apicem sensim leviter attenuato, densius rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, striis distinctis, interstitiis densius transversim rugulose punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong, faiblement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, assez courte et serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse; front légèrement déprimé à son bord antérieur, sans ligne élevée distincte au-dessus de ce bord. Épistome moins comprimé à sa base, où il est plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, mais offrant une carène longitudinale médiane très-distincte. Antennes d'un beau ferrugineux clair; à premier article noirâtre; le second plus petit que le quatrième; le troisième sensiblement plus long que le quatrième; les suivants à peine plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; dernier notablement plus long que le précédent. Pronotum à peine moins long que large, faiblement mais presque graduellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs non obliques en dehors; offrant une petite ligne très-légère et à peine distincte au milieu de sa base; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez distinctes, leurs intervalles à ponctuation assez fine, mais très-serrée et rugueuse transversalement. Pattes ferrugineuses en entier. Tarses de même couleur.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa ponctuation plus serrée et surtout plus rugueuse (ce qui lui donne un aspect mat); par le premier article de l'antenne noirâtre, etc. Elle offre une certaine analogie de faciès avec quelques espèces de la division suivante; mais la carène de la base de l'épistome ne permet pas de l'en rapprocher.

Cet insecte a été découvert dans l'île de Waigiou par M. Wallace.

6. D. DIGNOSCENDUS.

Præcedenti valde affinis, minus dense sed fortius punctatus; pronoto lateribus parallelo, antice non attenuato, antennarum articulo secundo quarto æquali, etc., elytrorum interstitiis minus dense rugulosis, distinctus.

Long. 5 mill.

Bien que très-voisin du précédent, le *D. dignoscendus* m'en paraît distinct par les caractères suivants : sa ponctuation générale est plus grossière; celle des intervalles des élytres est sensiblement moins serrée; le pronotum est tout à fait parallèle sur les côtés et largement arrondi, seulement aux angles antérieurs; le second article de l'antenne est égal au quatrième; l'épistome est sensiblement plus étroit à la base ; la ponctuation du dessous du corps est sensiblement plus forte et moins serrée, et la couleur des tarses est plus claire.

Cette espèce a été trouvée à Melbourne par M. le comte de Castelnau, qui a bien voulu m'en donner un exemplaire.

7. D. AMPEDOIDES Motsch.

(Pl. 8, fig. 5.)

Supra niger, pube subtili grisco-brunnea, elytrorum pronotique basi et lateribus densiore, vestitus; antennis nigris, articulo primo tribus sequentibus æquali, secundo quarto subæquali vel vix breviore, tertio quarto subæquali, quinto latitudinis longitudine, sexto-decimo paululum sensim longioribus; pronoto latitudinis longitudine, antice magis attenuato, fortius punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis,

interstitiis subtiliter dense punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 à 7 mill.

Eucnemis ampedoides Motsch., Essai Catal. Ins. Ceylan, p. 21.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, notablement atténué en arrière chez les mâles, un peu moins chez les femelles; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence d'un brun grisâtre, plus cendrée et plus apparente à la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez serrée, non rugueuse. Épistome comprimé en carène à la base. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, offrant quelquefois, au milieu de sa dépression, une petite ligne élevée longitudinale tout à fait obsolète. Antennes noires, à premier article un peu plus long que les trois suivants réunis; le second subégal en longueur au quatrième, ou à peine plus court; le troisième presque subégal au suivant; le quatrième pas plus long que large; les suivants augmentant très-légèrement de longueur vers l'extrémité; le dernier plus long que le précédent, notablement atténué au sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, assez notablement atténué en avant à partir de son tiers basilaire (♂) ou seulement à partir du milieu ou même des deux tiers de sa longueur (♀), avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, offrant au-dessus de ce dernier une petite ligne longitudinale extrêmement fine, très-courte et très-obsolète; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Élytres notablement atténuées de la base à l'extrémité, marquées de stries longitudinales bien distinctes, leurs intervalles assez finement mais densément ponctués et même un peu ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation bien distincte et serrée, plus fine sur l'abdomen; revêtu d'une fine pubescence très-courte, un peu grisâtre. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes noirâtres. Tarses ferrugineux, à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

L'*ampedoides* se distingue très-facilement du *murinus* par son épistome plus étroitement comprimé à la base, la forme plus atténuée en avant de son pronotum, la ponctuation plus forte et moins rugueuse de ce dernier,

le quatrième article des antennes subégal au troisième, et enfin par ses élytres notablement plus atténuées en arrière. Il diffère aussi du *dilutipes* par ses pattes noires, dont les tarses seuls sont ferrugineux.

Cet insecte m'a été communiqué par M. le docteur Schaum et M. Sallé, comme provenant de Ceylan, et j'ai dû à l'obligeance de M. de Motschulsky d'avoir vu son type même, qui vient des montagnes de Numa-Ellia et Patannas.

8. D. PUNCTIPENNIS.

(Pl. 8, fig. 6.)

Supra niger, pube subtili obscure grisea, in elytrorum pronotique basi densiore et magis grisea, vestitus; fronte antice linea longitudinali elevata brevi distincte notata; antennis nigro-brunneis, articulo secundo ferrugineo et quarto valde breviore, tertio quarto multum longiore; pronoto latitudine paulo breviore, antice paululum attenuato, crebre rugoseque punctato; elytris postice parum attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis, transversim vix rugulosis; pedibus nigro-brunneis; genibus tarsisque sanguineis.

Long. 8 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, peu atténué vers le sommet, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une très-fine pubescence d'un brun grisâtre, plus cendrée et beaucoup plus apparente à la base des élytres et du pronotum et un peu le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation serrée, un peu rugueuse. Épistome comprimé en carène à la base. Front nullement déprimé en avant, mais offrant dans son milieu, en avant, une ligne élevée longitudinale très-bien marquée, assez courte, ne dépassant pas en arrière le milieu de l'œil. Antennes à premier article d'un noir de poix; le second ferrugineux, notablement plus petit que le quatrième; les suivants d'un brun noirâtre; le troisième notablement plus long que le quatrième; les suivants plus longs que larges, devenant graduellement un peu plus longs vers le sommet; le dernier atténué au bout. Pronotum à peine moins long que large,

légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, rétréci seulement à partir de sa moitié antérieure, mais bien plus fortement dans son tiers antérieur; offrant, au milieu de sa base, une impression longitudinale assez notable et très-marquée, avec une petite fossette ronde de chaque côté; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres peu atténuées en arrière, plus sensiblement dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez légères, mais pourtant distinctes; surtout vers le milieu leurs intervalles assez finement et densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué; sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes noirâtres, avec les articulations et les tarses ferrugineux. Tarses postérieurs à premier article plus longs que tous les autres ensemble.

Sans parler de la forme bien moins atténuée en arrière, il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par le troisième article de ses antennes plus long, la ponctuation plus dense et plus rugueuse, la carène frontale, etc.

L'unique exemplaire que je possède a été pris à Ternate par M. Wallace.

9. D. CONGENER.

(Pl. 8, fig. 7.)

Supra niger, pube subtili obscure grisea, in elytrorum pronotique basi dilutiore densioreque, vestitus; fronte antice in medio subimpressa, linea longitudinali brevi obsolete notata; antennarum articulo primo nigro-piceo sequentibus ferrugineis, articulo tertio quarto subæquali; pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum attenuato, dense punctato; elytris postice vix attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter dense punctatis, transversim vix rugulosis; pedibus nigro-piceis; tibiis anticis tarsisque ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps suboblong, légèrement convexe supérieurement, très-peu atténué

vers le sommet, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une très-fine pubescence grisâtre, plus cendrée et beaucoup plus apparente à la base des élytres et du pronotum, ainsi que sur les côtés de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front offrant, dans son milieu en avant, une dépression transverse assez marquée, au milieu de laquelle se trouve une petite ligne élevée longitudinale, presque obsolète, très-fine et très-courte. Antennes à premier article d'un noir de poix, les suivants d'un ferrugineux obscur, devenant graduellement plus clairs vers l'extrémité ; le second article sensiblement moins long que le quatrième ; le troisième presque subégal au quatrième ; les suivants un peu plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité, le dernier atténué au sommet. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, droit dans ses deux tiers postérieurs, atténué notablement dans son tiers antérieur; assez notablement relevé tout à fait au milieu de sa base, en carène obtuse sur laquelle se trouve une petite ligne enfoncée longitudinale bien distincte; couvert d'une ponctuation dense, non rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez légères, mais bien distinctes; leurs intervalles assez finement, mais densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre, avec les tibias antérieurs, les articulations et les tarses ferrugineux; ces derniers, du moins les postérieurs, à premier article subégal aux trois suivants réunis.

La forme, peu atténuée en avant et en arrière, fait facilement distinguer cet insecte des *D. ampedoides* et *punctipennis*, dont il se sépare d'ailleurs par bien d'autres caractères, tels que la couleur des pattes et des antennes, qui ne permet pas de le confondre avec le premier, et le troisième article de l'antenne subégal au quatrième, qui l'éloigne du second.

Le seul individu connu jusqu'ici a été rapporté de Sarawak par M. Wallace et fait actuellement partie de ma collection.

10. D. TIBIALIS.

(Pl. 8, fig. 8.)

Supra niger, pube subtili obscure grisea sparsim, in elytrorum disco basique et in pronoti basi, grisea et densiore, vestitus; fronte antice linea longitudinali media subtili notata; antennis ferrugineis, articulo primo nigro, tertio quarto vix longiore; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato, crebre rugoseque punctato; elytris postice parum attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; pedibus nigro-brunneis; tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, peu atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence très-fine et peu serrée, grisâtre, plus cendrée et beaucoup plus apparente à la base des élytres et du pronotum, ainsi que sur le disque des élytres, dans leur moitié postérieure. Tête à ponctuation assez serrée, à peine rugueuse; front offrant dans son milieu, en avant, une ligne élevée longitudinale assez légère, dépassant le milieu des yeux en arrière. Antennes à premier article un peu plus long que les trois suivants réunis, noirâtre; les suivants ferrugineux; le second petit, plus court que le quatrième; le troisième un peu plus long seulement que le quatrième; les suivants sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier atténué au bout. Pronotum au moins aussi long que large, atténué en avant dans son tiers antérieur seulement, droit sur les côtés en arrière, offrant, au milieu de sa base, une dépression longitudinale assez marquée se prolongeant en avant jusqu'au milieu de sa longueur; couvert d'une ponctuation très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales bien distinctes; leurs intervalles très-densément ponctués et fortement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix; sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes noirâtres, avec les tibias et les tarses ferrugineux.

Sans parler de la taille, qui est de beaucoup supérieure à celle de la précédente, cette espèce s'en distingue bien facilement par la ponctuation de son pronotum bien plus rugueuse, par la tache formée par sa pubescence sur le disque de ses élytres, et enfin par ses tibias entièrement ferrugineux.

Elle a été prise par M. Wallace dans l'île d'Arou.

11. D. LITIGIOSUS.

Supra niger, subnitidus, pube subtili grisea, in capite, pronoti elytrorumque basi, densiore et subargentea, vestitus; fronte antice carina longitudinali valde distincta, postice in vertice evanescente, notata; antennis nigro-piceis, articulo secundo quarto subæquali, quarto tertio breviore; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense subtiliter punctatis; pedibus nigro-rufescentibus; tarsis apice ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, un peu atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une pubescence très-fine, déprimée et médiocrement serrée, grisâtre ; plus dense, beaucoup plus apparente et d'un gris argenté sur la tête, le pourtour du pronotum, la base des élytres et le commencement de la suture. Tête à ponctuation assez notable, à peine rugueuse; carène longitudinale de la base de l'épistome distinctement prolongée au delà du tiers de sa longueur. Front marqué dans son milieu, en avant, d'une carène longitudinale assez forte, qui se prolonge en arrière presque jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux. Antennes noires en entier, à premier article de la longueur des trois suivants réunis ; le second subégal en longueur au quatrième ; le troisième sensiblement plus long que le quatrième ; ce dernier assez petit, seulement un peu plus long que large ; les suivants plus allongés, augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; le dernier allongé, sensiblement plus long que le précédent. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, très-légèrement mais subgra-

duellement atténué de la base au sommet, non sinué sur les côtés; sans trace de dépression longitudinale dans son milieu; marqué à la base, de chaque côté du lobe, d'une petite fossette peu profonde; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée et non rugueuse. Élytres assez atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales distinctes, assez fines; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des tarses seule ferrugineuse; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Le faciès de cet insecte offre une certaine analogie avec les *D. tibialis* et *bellus*, bien qu'il en soit très-distinct par de nombreux caractères. Il s'éloigne du premier par la couleur noire de ses antennes et de ses pattes, par sa carène frontale très-notable, son pronotum non rugueux, etc., et du second également par sa carène frontale, son épistome plus longuement caréné et les dessins formés par sa pubescence.

Je dois à la générosité de M. de Heyden l'unique exemplaire de sa collection, qui était indiqué comme provenant du Brésil.

12. D. BELLUS.

(Pl. 8, fig. 9, ♂.)

Supra niger, pube subtili grisco-brunnea in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris, sutura et apice, argentea et multum densiore, vestitus; fronte sine carina longitudinali; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto vix longiore; pronoto latitudine paululum breviore, a basi ad apicem leviter sensim attenuato; elytris postice leviter attenuatis, leviter, sed distincte, basi præsertim, striatis; interstitiis dense, subtiliter, transversim subrugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis vel brunneo-ferrugineis; tarsis, apice saltem, ferrugineis.

Long. 4 1/5 à 6 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atté-

nué en arrière, d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence déprimée, d'un brun grisâtre obscur, mais bien plus apparente, plus serrée et d'un gris argenté, sur la tête, le pourtour du pronotum, la base des élytres et leurs côtés depuis les épaules jusqu'à la moitié de leur longueur, la suture de la base jusqu'aux deux tiers postérieurs et l'extrémité. Tête à ponctuation serrée, légèrement rugueuse; front sans trace de ligne élevée longitudinale au milieu; épistome caréniforme, seulement tout à fait à la base. Antennes d'un brun plus ou moins noirâtre; à premier article de la longueur des trois suivants réunis; le deuxième notablement plus court (♂) ou seulement un peu plus (♀) que le quatrième; le troisième à peine plus long que le quatrième; cinquième à dixième plus longs que larges (♂) ou plus courts (♀), augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier atténué au sommet, sensiblement plus long que le précédent. Pronotum un peu moins long que large, un peu convexe, légèrement et graduellement atténué de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, avec son lobe médian postérieur court et un peu enfoncé; sans ligne longitudinale distincte au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation serrée, principalement sur les côtés, et légèrement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies de la base au sommet; marquées de stries longitudinales fines, mais assez distinctes, surtout à la base; leurs intervalles assez finement et densément ponctués transversalement, un peu ruguleux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée, grisâtre, très-courte. Pattes d'un brun plus ou moins obscur. Tarses plus clairs, ferrugineux vers le sommet.

A la suite de la description du *litigiosus*, j'ai déjà indiqué les principales différences qui le font reconnaître très-facilement du *bellus*; il ne me reste donc plus qu'à le distinguer du *D. insignis*, puisque les autres espèces, dont la pubescence forme des dessins plus ou moins analogues à ceux de notre insecte, rentrent dans la division à épistome non caréniforme à la base. Sans parler de la taille très-notablement inférieure, l'absence de carène longitudinale sur le front et la brièveté de la carène de l'épistome ne permettent point de le confondre avec le suivant.

Il a été rapporté par M. Bates, d'Ega, dans les Hautes-Amazones.

13. D. INSIGNIS.

(Pl. 9, fig. 1.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-brunnea, in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris, sutura apiceque, grisco flavescente et multum densiore, vestitus; fronte antice carina subtili longitudinali in medio notata; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto paulo longiore; pronoto latitudinis longitudine, postice lateribus vix sinuato, antice tantum attenuato; elytris postice tantum leviter attenuatis, basi tantum distincte striatis, striis dein omnino obsoletis vel deletis, dense subtiliter punctatis, medio late brunneis, basi, lateribus apiceque nigricantibus; pedibus nigro-brunneis; tarsis apice ferrugineis.

Long. 7 à 9 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière dans sa moitié postérieure, d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine et courte pubescence déprimée, d'un gris brunâtre, devenant beaucoup plus serrée, bien plus apparente et d'un gris clair un peu jaunâtre sur la tête, le pourtour du pronotum, la base des élytres, les épaules jusqu'à la moitié de la longueur de ces dernières, la suture et l'extrémité. Tête à ponctuation assez serrée, très-peu rugueuse. Front offrant dans son milieu, en avant, une fine ligne élevée longitudinale bien distincte, ne se prolongeant pas tout à fait jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux et marqué, de plus, d'une petite fossette assez légère de chaque côté de cette dernière. Antennes assez robustes, faiblement comprimées, d'un noir brun; premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second seulement un peu plus court que le quatrième, le troisième un peu plus long que le quatrième, qui est assez petit; les suivants un peu plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, à peine sinué sur les côtés en arrière, légèrement arrondi un peu au-dessus du milieu et distinctement atténué dans son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé; marqué, au-dessus de

ce dernier, d'une ligne longitudinale obsolète et très-courte; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée, principalement sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres à peine rétrécies en arrière, un peu plus vers l'extrémité; marquées de stries longitudinales fines, distinctes seulement tout à fait à la base et devenant entièrement obsolètes ensuite; très-finement ponctuées, surtout en arrière; d'un brun un peu rougeâtre, avec la base, les côtés et le tiers apical d'un noir de poix. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée, très-courte et jaunâtre. Pattes d'un noir brun. Tarses ferrugineux au sommet, les postérieurs à premier article au moins aussi long que les suivants réunis.

Cette jolie espèce se fait trop remarquer par sa grande taille et les dessins formés par sa pubescence pour qu'il soit utile d'énoncer ici ses caractères différentiels.

J'en ai eu sous les yeux trois exemplaires : l'un faisant partie de la collection de M. de La Ferté, où il est indiqué comme provenant du Para, l'autre appartenant à M. Chevrolat et le troisième à la collection de M le comte de Mniszech, où il était inscrit comme du Brésil.

cc. *Épistome plus ou moins fortement rétréci à sa base, mais jamais comprimé de manière à former une carène prolongée plus ou moins sur sa surface* (*Sallei* à *australasiæ*).

14. D. SALLEI.

(Pl. 9, fig. 2.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisco-brunnea, in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris et apice, griseo flavescente et multum densiore vestitus; capite sat fortiter dense punctato; fronte antice non impressa, neque carinata; antennis basi nigris, apice ferrugineis, articulo tertio quarto majore; pronoto latitudine paululum breviore, subparallelo,

antice tantum leviter attenuato ; elytris postice leviter attenuatis, sat distincte, basi præsertim, striatis, interstitiis sat dense punctatis ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis anticis ferrugineis, aliis cum articulo primo infuscato.

Long. 6 1/2 mill.)

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine pubescence, assez courte et déprimée, d'un gris brunâtre, devenant beaucoup plus serrée, bien plus apparente et d'un gris jaunâtre sur la tête, le pourtour du pronotum, les épaules, la base et le quart apical des élytres. Tête à ponctuation assez forte et assez dense ; front sans trace d'impression et sans carène longitudinale dans son milieu en avant. Antennes peu robustes, mais nullement amincies vers le sommet ; noires, un peu roussâtres vers le sommet ; le second article subégal au quatrième, le troisième près de deux fois plus grand que le quatrième, qui est assez court ; les suivants devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, à côtés subparallèles ; atténué tout à fait en avant, avec son lobe postérieur court et enfoncé ; sans trace de ligne longitudinale au-dessus de lui ; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, surtout sur les côtés, où elle devient rugueuse. Élytres légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur ; marquées de stries longitudinales fines, mais distinctes, surtout à la base ; leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée, d'un gris jaunâtre, assez serrée ; assez finement et densément ponctué. Pattes noirâtres, avec les jambes un peu rougeâtres. Tarses antérieurs ferrugineux en entier, les autres à premier article seul rembruni.

J'ai placé cette espèce au commencement de cette division pour la rapprocher, autant que possible, des *D. bellus* et *insignis* de la division précédente, pensant ainsi établir assez bien le passage entre ces derniers, dont elle offre à peu près la même disposition de pubescence, et l'espèce suivante, avec laquelle elle présente encore bien plus d'analogie. Elle se distingue, au premier coup d'œil, du *variegatus* par l'absence de bande suturale, la ponctuation de la tête plus forte, celle du pronotum et des élytres moins serrée, etc.

Ce charmant insecte est l'une des plus jolies découvertes que M. Sallé ait faites au Mexique; aussi suis-je heureux de pouvoir le lui dédier.

L'exemplaire unique qui a servi à cette description fait partie de sa collection.

15. D. VARIEGATUS.

(Pl. 9, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili nigro-brunnea in capite, pronoti margine basique, elytrorum basi, humeris, sutura, tertiaque parte postica, dilute grisco-flavescente et multum densiore vestitus; fronte antice obsolete impressa, longitudinaliter non carinata; antennis nigro-piceis, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudinis longitudine, subparallelo, apice summo leviter attenuato, densius subtiliter punctato, ruguloso; elytris postice distincte attenuatis, obsolete striatis, interstitiis dense subrugulose punctatis, nigris; pedibus nigro-brunneis; tarsis apice saltem ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, sensiblement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte et déprimée, d'un brun noirâtre, devenant beaucoup plus serrée, bien plus apparente et d'un gris clair très-légèrement jaunâtre sur la tête, le pourtour du pronotum, les épaules, la base des élytres, la suture et le tiers apical de ces dernières. Tête à ponctuation médiocre, dense, légèrement rugueuse. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant. Antennes assez robustes, d'un noir de poix, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second assez petit, notablement plus court que le quatrième; le troisième notablement plus grand que le quatrième; cinquième à dixième notablement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs et s'amincissant vers le sommet ; dernier allongé et presque terminé en pointe. Pronotum à peine moins long que large, assez convexe, à côtés à peine sinués au-dessus de la base, très-légèrement atténué tout à fait en avant, avec son

lobe postérieur court et enfoncé ; sans trace de ligne longitudinale au-dessus de lui ; couvert d'une ponctuation assez fine, mais très-dense, principalement sur les côtés, où elle devient légèrement rugueuse. Élytres sensiblement atténuées en arrière ; marquées de stries longitudinales très-fines, visibles à la base, puis ensuite plus ou moins obsolètes ; leurs intervalles finement et densément ponctués rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, entièrement revêtu d'une fine pubescence couchée d'un gris jaunâtre, assez serrée ; finement et densément ponctué. Pattes d'un brun noir. Tarses ferrugineux, au moins au sommet ; à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

C'est encore à M. Bates, l'intrépide chasseur des Amazones, que l'on doit cette jolie espèce prise par lui à Ega.

16. D. TRISTIS.

(Pl. 9, fig. 4.)

Supra niger, nitidulus, pube subtili brunneo-grisea, pronoti elytrorumque basi dilute grisea, densiore et valde distinctiore, vestitus ; fronte antice vix depressa, carinula longitudinali, brevi, obsoleta, notata ; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto dimidio longiore ; pronoto latitudinis longitudine, postice lateribus subrecto, antice dein tantum attenuato, dense et minus subtiliter punctato subrugoso ; elytris in media parte postica attenuatis, distincte striatis, interstitiis basi subconvexis, dense subtiliter punctatis ; pedibus obscure brunneis, tibiis dilutioribus ; tarsis apice saltem ferrugineis.

Long. 6 à 8 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir assez luisant, couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence déprimée, d'un gris brunâtre, plus dense, bien plus apparente et d'un gris bien plus clair et à peine jaunâtre le long des épaules, à la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, serrée et un

peu rugueuse. Front offrant dans son milieu, en avant, une petite dépression extrêmement légère, au milieu de laquelle se trouve un vestige de carène longitudinale très-courte. Antennes d'un brun noirâtre, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second plus petit que le quatrième, le troisième moitié plus long que le quatrième, qui est assez court; les suivants bien plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; dernier un peu plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, assez convexe, presque droit sur les côtés en arrière et très-légèrement atténué ensuite en avant, avec son lobe postérieur court et enfoncé; sans ligne longitudinale distincte au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée principalement sur les côtés, où elle devient légèrement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière, à partir de leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales fines, mais bien distinctes; leurs intervalles légèrement convexes, finement et densément ponctués très-légèrement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué. Pattes d'un brun obscur; jambes plus claires. Tarses ferrugineux en entier ou seulement au sommet.

Les dessins formés par la pubescence sont tellement différents de ceux de l'espèce précédente, qu'on distingue notre *D. tristis* à première vue. Il se rapprocherait plutôt du suivant, avec lequel cependant il ne peut être confondu à cause de sa couleur plus brillante, de son pronotum moins rétréci en avant, de ses élytres moins atténuées et enfin de la ponctuation du dessus de son corps, qui est un peu plus fine et un peu plus serrée.

Deux individus de cette espèce ont été trouvés à Izabal par M. Sallé, qui a bien voulu m'en céder un exemplaire.

17. D. CINERASCENS.

(Pl. 9, fig. 5.)

Supra nigro-piceus, pube subtili obscure grisea sat dense, in pronoti elytrorumque basi, dilutius densiusque restitus; fronte media antice carina subtili brevi, longitudinali notata; antennis nigro-brunneis, articulo

tertio quarto dimidio longiore; pronoto latitudinis longitudine, a basi ad apicem sensim leviter attenuato, dense subrugulose punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense, transversim rugulose punctatis; pedibus brunneis; tarsis apice saltem ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 7 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, assez sensiblement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une assez fine pubescence déprimée, d'un gris obscur, assez serrée, plus claire, plus apparente et plus dense sur la base des élytres et du pronotum, et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Front offrant, dans son milieu en avant, une petite carène longitudinale médiane assez courte et très-fine. Antennes d'un noir brun; à troisième article moitié plus long que le quatrième qui est assez petit. Pronotum aussi long que large, assez fortement convexe, légèrement et graduellement rétréci de la base au sommet, avec son lobe médian postérieur très-court et enfoncé, sans ligne longitudinale distincte au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation assez forte, dense, principalement sur les côtés où elle devient légèrement rugueuse. Élytres assez notablement rétrécies en arrière et un peu aiguës au sommet; marquées de stries longitudinales bien distinctes, avec leurs intervalles densément et transversalement ponctués ruguleux. Dessous du corps d'un noir de poix, densément ponctué. Pattes d'un brun plus ou moins obscur, avec leurs tarses ferrugineux, au moins vers le sommet.

Les deux exemplaires du *cinerascens* que j'ai vus, proviennent de Teapa et font partie de la collection de M. Chevrolat.

18. D. IGNOTUS.

Cinerascenti *valde affinis: fronte antice non carinata, cum vertice longitudinaliter in basi media elevata; pronoto latitudine paulo breviore, postice distincte ampliato, lateribus sinuato, distinctus.*

Long. 5 1/2 mill.

Très-voisin du *cinerascens*, mais cependant bien distinct par les

caractères suivants : taille plus petite, front offrant dans son milieu en avant une petite dépression bien distincte, mais sans trace de carène longitudinale au milieu de celle-ci; marqué en arrière sur le vertex, d'une ligne longitudinale élevée lisse bien visible. Pronotum un peu moins long que large, assez convexe, assez notablement dilaté en dehors, de chaque côté en arrière; à peu près graduellement rétréci de la base au sommet, et légèrement mais distinctement sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs; à ponctuation non rugueuse. Élytres assez profondément striées.

La forme de son pronotum le distingue très-facilement du *D. tristis.*

Un exemplaire de Rio-Janeiro.

J'ai dû à l'obligeance de M. Stål la communication de cet insecte qui ait actuellement partie de la collection du Musée de Stockolm.

19. D. FASTIDIOSUS.

(Pl. 9, fig. 6, ♀; pl. 10, fig. 1, ♂.)

Supra nigro-piceus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; fronte subæquali (♂), antice depressa (♀); antennis ferrugineis, articulo tertio quarto longiore; pronoto longitudine paulo breviore, lateribus postice recto (♂) vel subsinuato (♀) et basi ad apicem sensim attenuato, supra basim impressione obsoleta notato (♂) vel linea impressa brevi (♀); elytris postice distincte (♀) vel fortius (♂) attenuatis, subtilissime et obsolete (♂) vel basi distinctius (♀) striatis, sat dense, transversim subrugulose punctatis; sulco marginali postice distincte (♂) vel vix (♀) ampliato.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, sensiblement mais graduellement atténué en arrière (♂) ou un peu moins (♀); en entier d'un noir de poix: couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, plus apparente à la base du pronotum, et seulement un peu plus visible à celle des élytres. Tête à ponctuation assez

serrée, à peine rugueuse sur les côtés seulement. Front sans trace de ligne élevée ni de fossette dans son milieu en avant (♂), ou légèrement déprimé en avant (♀). Antennes ferrugineuses en entier, à premier article de la longueur des trois suivants réunis; le second subégal au quatrième; le troisième près de moitié plus long que ce dernier; cinquième à dixième à peine aussi longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, nullement épaissis et non dentés (♀), ou très-légèrement épaissis vers le sommet, à articles quatrième à dixième faiblement dentés (♂); dernier notablement plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, médiocrement convexe, droit sur les côtés en arrière, légèrement et subgraduellement atténué de la base au sommet, à peu près droit sur les côtés au-dessus des angles postérieurs (♀), ou plus graduellement et surtout plus notablement atténué en avant, très-légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs (♂); avec son lobe médian postérieur court et enfoncé, offrant une petite impression obsolète au-dessus de la base (♂), ou une petite ligne enfoncée longitudinale très-légère (♀); couvert d'une ponctuation assez dense, principalement sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière (♀) ou plus notablement (♂); très-finement et très-obsolètement striées (♂) ou un peu plus visiblement à la base (♀); à ponctuation médiocrement serrée, mais transversalement un peu rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, assez densément ponctué, couvert d'une pubescence un peu jaunâtre, assez serrée. Sillon marginal du propectus notablement élargi en arrière (♂), ou moins notablement (♀). Pattes entièrement ferrugineuses.

Cette espèce se distingue à première vue de ses voisines par ses antennes et ses pattes entièrement ferrugineuses, son sillon marginal sensiblement élargi en arrière chez le mâle, etc.

Deux exemplaires pris ensemble au Brésil, l'un mâle, l'autre femelle, m'ont d'abord mis dans un certain embarras, à cause de quelques caractères particuliers qui me semblaient séparer la femelle de l'espèce présente. L'absence de tout autre exemplaire femelle ne me permettait pas d'ailleurs de trancher la question par comparaison. Cependant, ne trouvant chez le mâle rien qui le distingue du *D. fastidiosus*, il m'a paru difficile de supposer que, sur deux individus pris ensemble, l'un soit la femelle d'une espèce et l'autre le mâle d'une autre espèce, et j'ai préféré, jusqu'à nouvel ordre, considérer la femelle comme appartenant au *D. fastidiosus*. C'est cet exemplaire qui a servi de type à ma description pour ce qui regarde les caractères propres à la femelle.

Deux individus de cette espèce étaient indiqués, dans la collection de M. de La Ferté, comme du Brésil, les autres m'ont été communiqués par M. Deyrolle comme provenant de Cayenne.

20. D. OPACUS.

(Pl. 9, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, opacus, pube subtili grisea vestitus; capite crebre rugoseque punctato; fronte antice non impressa; antennis nigro-brunneis, articulo primo nigro, tertio quarto distincte longiore; pronoto latitudine paululum breviore, antice attenuato, angulis posticis distincte extus obliquis, densius rugose punctato; elytris sat profunde striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis testaceo-ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps suboblong, faiblement convexe supérieurement, peu atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre peu serrée, un peu plus apparente tout à fait à la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et surtout très-rugueuse. Front n'offrant point de dépression bien distincte en avant, mais marqué, au milieu en avant, d'une petite ligne très-courte, tout à fait obsolète. Antennes à premier article noir, les suivants d'un brun noirâtre, le second un peu plus petit que le quatrième; le troisième sensiblement plus long que le quatrième; les suivants un peu plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur et s'amincissant vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, légèrement convexe, rétréci en avant dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs fortement obliques en dehors et saillants, acuminés au bout; marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal bien distinct, n'atteignant pas la moitié de sa longueur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez profondes, bien distinctes dans toute leur étendue; leurs intervalles à ponc-

tuation assez fine et très-serrée, transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, assez densément ponctué rugueux, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses d'un testacé ferrugineux.

Les caractères bien tranchés du *D. opacus* empêchent de le confondre avec les espèces précédentes, dont il est bien distinct par son aspect mat, sa ponctuation plus forte et bien plus densément rugueuse, ses antennes amincies à l'extrémité, les angles postérieurs du pronotum dirigés en dehors, le sillon marginal non élargi, etc.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description a été trouvé par M. Wallace à Toundano, au nord de Célèbes.

21. D. AMICUS.

(Pl. 9, fig. 9.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea leviter vestitus; capite leviter sat dense punctato; fronte antice in medio non impressa, linea brevi notata; antennis nigris, ad apicem brunneis, articulo tertio quarto subæquali; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato, lateribus postice recto, sat dense non rugose punctato; elytris distincte striatis, interstitiis sat dense leviter punctatis, vix rugulosis; pedibus nigris; tarsis ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps suboblong, faiblement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte, d'un gris un peu jaunâtre, peu serrée. Tête moins notablement, mais densément et rugueusement ponctuée. Front n'offrant point de fossette distincte en avant, mais marqué, dans son milieu en avant, d'une petite ligne élevée, très-courte mais distincte. Antennes noires, devenant d'un brun ferrugineux vers le sommet, fortement amincies vers l'extrémité; le premier article aussi long que les trois suivants réunis; le second petit, sensiblement plus court que le qua-

trième; le troisième et le quatrième subégaux; les suivants graduellement plus allongés; le dernier atténué au bout. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement à partir de son tiers antérieur, avec les angles postérieurs à peine obliques en dehors; marqué dans son milieu en arrière, d'une trace très-vague de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation médiocre, très-serrée et nullement rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez profondes; leurs intervalles à ponctuation assez fine et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps noir, marqué d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse; revêtu d'une pubescence peu serrée, d'un gris un peu jaunâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes noires, avec les tarses testacé-ferrugineux.

On reconnaîtra facilement le *D. amicus* à son pronotum atténué seulement en avant, à partir de son tiers antérieur, aussi long que large, non rugueux, etc.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux a été pris à Céram par M. Wallace, et fait maintenant partie de ma collection.

22. D. INDICUS.

(Pl. 10, fig. 2.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti basi lateribusque, elytrorum basi densius, vestitus; capite leviter, sat dense, parum rugose punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, articulo primo nigro-picco, tertio quarto vix longiore, quinto-septimo subtransversis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, supra basim linea media longitudinali notato; elytris postice leviter attenuatis, leviter striatis, striis extus obsoletis; interstitiis leviter, sat dense, vix rugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tibiis obscure ferrugineis; tarsis ferrugineis apice dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps suboblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement

atténué en arrière un peu avant le sommet, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, plus serrée et plus apparente sur la base des élytres et du pronotum et sur les côtés de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre mais serrée et légèrement rugueuse sur le vertex. Front nullement déprimé en avant, sans trace de ligne élevée au milieu de son bord antérieur. Antennes sensiblement amincies vers le sommet; ferrugineuses, sauf le premier article qui est noirâtre; le deuxième et le troisième à peu près subégaux chacun au quatrième; quatrième à sixième subtransverses, bien moins longs que larges; les suivants à peu près aussi longs que larges et augmentant graduellement de longueur, vers le sommet; le dernier très-allongé, égal en longueur aux deux précédents réunis. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, légèrement atténué en avant dans son tiers antérieur, ses angles postérieurs non divergents; offrant au milieu de sa base un petit sillon longitudinal bien distinct, n'atteignant pas le milieu; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales assez fines, un peu obsolètes sur les côtés, avec leurs intervalles finement et assez densément ponctués, à peine rugueux transversalement. Dessous du corps marqué d'une ponctuation médiocre, non rugueuse; revêtu d'une pubescence un peu jaunâtre. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Pattes d'un brun obscur, avec les tibias d'un brun ferrugineux. Tarses ferrugineux, un peu testacés au sommet.

Voisin du précédent, cet insecte s'en distingue cependant par ses antennes ferrugineuses à partir du deuxième article, avec leurs articles quatrième à septième bien moins longs que larges, subtransverses; par l'absence de tout rudiment de carène longitudinale sur le bord antérieur du front; par sa ligne enfoncée bien distincte à la base du pronotum, et par les stries de ses élytres effacées en dehors.

L'individu que je possède a été pris à Singapour par M. Wallace.

23. D. AUSTRALASIÆ.

(Pl. 10, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili griseo-flavescente, in elytrorum pro-

notique basi densiore, vestitus ; capite dense punctato ; fronte antice carina longitudinali media notata ; antennis nigro-brunneis, articulo tertio quarto paulo longiore ; pronoto latitudinis fere longitudine, laterибus postice subsinuato, antice tantum attenuato ; supra basim longitudinaliter, distincte lateque sulcato ; elytris apice leviter attenuatis, subtiliter, distincte striatis ; interstitiis dense transversimque rugulose punctatis ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis obscure ferrugineis, apice dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué seulement vers l'extrémité, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, plus apparente sur la base des élytres et du pronotum, et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, serrée et un peu rugueuse. Front déprimé dans son milieu en avant, et offrant à cet endroit une petite ligne élevée longitudinale atteignant le milieu des yeux en arrière et bien marquée. Antennes d'un noir brun, à troisième article plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum à peu près aussi long que large, faiblement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, où il est un peu élargi à ses angles ; peu atténué tout à fait au sommet, avec son lobe médian postérieur court et enfoncé ; marqué au-dessus de ce dernier d'un sillon longitudinal médian, assez large et atteignant à peine au milieu ; un peu plus étroit et lisse en arrière à la base où ses bords forment un léger bourrelet ; offrant de plus, de chaque côté en avant du milieu, une très-petite impression transverse très-légère ; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée et devenant ruguleuse seulement sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées au sommet, marquées de stries longitudinales bien distinctes, avec leurs intervalles densément ponctués et un peu ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Pattes d'un noir brun. Tarses d'un ferrugineux foncé, plus clair à l'extrémité.

Le *D. australasiæ* s'éloigne du précédent, par la ligne élevée de son front, ses antennes entièrement noires, le sillon médian de la base du pronotum élargi en avant et très-distinct, et en outre par la couleur plus foncée de ses pattes.

Le seul exemplaire que je possède vient de la collection de M. de La Ferté où il était indiqué comme de Moreton-Bay. Les deux autres individus que j'ai vus, inscrits comme de la Nouvelle-Zélande dans la collection Melly, appartiennent aujourd'hui au Musée de Genève.

bb. *Front transversalement élevé de chaque côté au-dessus de la base des antennes en une carène arquée plus ou moins étendue, mais séparée de l'opposée sur la base de l'épistome, au moins par un petit sinus* (*angustus* à *semigriseus*, p. 238).

24. D. ANGUSTUS.

(Pl. 10, fig. 4.)

Supra brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus ; capite dense sat fortiter punctato, inter oculos carina longitudinali media, postice verticem attingente, notato ; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto paululum longiore ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, supra basim linea media subtili ad medium evanescente longitudinaliter notato, dense punctato ; elytris basi ad apicem sensim sat fortiter attenuatis, subtiliter striatis, striis extus obsoletis ; interstitiis subtiliter, sat dense, transversim vix rugulose punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, assez notablement et graduellement rétréci en arrière, d'un brun ferrugineux ; couvert en dessus d'une fine pubescence serrée, d'un jaune flave. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse ; front marqué d'une carène longitudinale, commençant vers le milieu des yeux et prolongée en arrière sur le vertex. Épistome environ quatre fois plus rétréci à la base qu'à son bord antérieur. Antennes un peu plus courtes que la moitié de la lon-

gueur du corps ; ferrugineuses; le premier article de la longueur des trois suivants réunis; le second assez petit, sensiblement plus court que le quatrième ; le troisième presqu'aussi long que les deux suivants réunis; cinquième à dixième sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité; le dernier un peu plus grand seulement que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu convexe, très-légèrement atténué dans son tiers antérieur; marqué, au milieu de sa base, d'une petite ligne élevée longitudinale très-fine, allant jusqu'au milieu, sans trace aucune d'impression de chaque côté en avant du milieu; couvert d'une ponctuation médiocre très-serrée, légèrement rugueuse sur les côtés seulement. Élytres graduellement et assez notablement rétrécies en arrière, marquées de stries longitudinales très-fines et un peu effacées en dehors, avec leurs intervalles très-finement et moins densément ponctués, à peine ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun plus foncé, également revêtu d'une pubescence assez serrée, d'un jaune flave. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses ainsi que les tarses.

Cet insecte est trop facile à reconnaître à sa forme étroite, à sa couleur brun foncé et à sa pubescence flave, serrée et uniforme, pour qu'il soit utile d'énoncer ici ses autres caractères distinctifs.

Il a été trouvé à Sarawak par M. Wallace.

25. D. PRADIERI.

Supra brunneus, pube flavescente dense vestitus ; capite mediocriter punctato, carina longitudinali nulla notato ; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto multum longiore ; pronoto latitudinis longitudine, lateribus, antice tantum, leviter attenuato, ante angulos posticos subsinuato, supra basim linea longitudinali nulla notato ; elytris in dimidia parte postica attenuatis, obsolete striatis, subtiliter, parum dense punctulatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong allongé, légèrement convexe supérieurement, assez sensiblement et graduellement rétréci dans sa moitié postérieure ; d'un brun

un peu ferrugineux, comme chez l'*angustus*, et également recouvert d'une pubescence flave, un peu soyeuse et serrée, telle qu'on l'observe chez un grand nombre de *Fornax*. Tête à ponctuation assez serrée, médiocre et un peu rugueuse en arrière. Épistome peu rétréci à la base où il est deux fois seulement moins large qu'à son bord antérieur. Front avec son bord antérieur non relevé en carène transverse au milieu, mais très-légèrement relevé au-dessus des cavités antennaires en carène ne dépassant pas en dedans le bord interne de la cavité antennaire, et n'offrant en outre aucune trace de carène longitudinale médiane, pas même en arrière sur le vertex. Antennes notablement plus courtes que la moitié du corps, ferrugineuses, non atténuées vers l'extrémité, filiformes; le premier article plus long que les trois suivants réunis; le deuxième assez petit, plus court que le quatrième; le troisième assez long, à peu près subégal aux deux suivants réunis; les suivants un peu plus longs que larges, puis graduellement plus longs que larges vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large, subsinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, les côtés subparallèles, légèrement rétréci seulement tout à fait en avant, un peu avant l'angle antérieur, très-légèrement convexe en avant, déprimé à la base, sans trace de ligne longitudinale médiane au-dessus de celle-ci, et n'offrant aucune impression de chaque côté au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation un peu plus fine que chez l'*angustus*, mais assez serrée et à peine rugueuse sur les côtés seulement. Élytres rétrécies dans leur moitié postérieure; marquées de quelques stries obsolètes un peu plus visibles à la base, la juxta-suturale seule bien marquée; finement et assez densément ponctuées, très-obsolètement rugueuses transversalement sur les côtés. Dessous du corps d'un brun un peu ferrugineux. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière. Prosternum très-finement et peu densément ponctué; à sillon marginal non élargi. Métasternum un peu plus notablement ponctué que le prosternum. Abdomen finement mais densément ponctué. Pattes ferrugineuses en entier.

Le *Pradieri* se rapproche de l'espèce précédente par sa couleur foncière et surtout sa pubescence serrée; mais il est facile à distinguer par ses antennes sensiblement plus courtes, l'absence de carène longitudinale sur le vertex, l'épistome moins rétréci à la base, le pronotum proportionnellement plus allongé, etc.

On ne connait jusqu'ici qu'un seul individu de cette espèce trouvé au Gabon et dont je dois la communication à l'obligeance de mon ami le général Pradier auquel je suis heureux de le dédier.

26. D. MODESTUS.

(Pl. 10, fig. 5.)

Supra niger, pube subtili grisea leviter vestitus; carina interoculari intus vix obliqua medioque parum sejuncta; fronte longitudinaliter carinata; clypeo basi sat fortiter coarctato; antennis ferrugineis, articulo primo nigro, secundo tertio et tertio quarto subæquali; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice attenuato, basi non carinato, non rugose punctato; elytris postice attenuatis, basi tantum obsolete substriatis, mediocriter dense punctatis, non rugosis; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre peu serrée, plus apparente sur la base des élytres et du pronotum, ainsi que sur les côtés de ce dernier. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Carène interoculaire, à peine oblique en avant, assez étroitement séparée au milieu sur la base de l'épistome; front marqué, dans son milieu, d'une petite carène longitudinale partant de son bord antérieur et se prolongeant en arrière jusqu'au milieu des yeux. Épistome assez notablement rétréci à la base, où il est plus de deux fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Antennes ferrugineuses, à premier article noir aussi long que les trois suivants réunis; le second assez notable, subégal au troisième qui n'est pas lui-même plus grand que le quatrième; quatrième à dixième bien moins longs que larges, mais augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier allongé, presqu'égal aux deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, médiocrement convexe, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement arrondi un peu au-dessus du milieu, puis atténué tout à fait au sommet, avec son lobe médian postérieur très-court et déclive, sans trace de ligne enfoncée longitudinale au-dessus de la base; couvert d'une ponctuation assez légère, peu dense sur le disque, un peu plus

serrée sur les côtés, non rugueuse. Élytres peu atténuées en arrière, à partir du milieu ; offrant seulement quelques traces de stries légères, tout à fait à la base ; à ponctuation peu serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses ainsi que les tarses.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente à cause de sa couleur foncière noire, de son épistome plus rétréci à la base, de ses antennes à deuxième, troisième et quatrième articles subégaux, et de l'absence presque totale de stries sur les élytres.

Cet insecte inscrit, dans la collection de M. de La Ferté, sous le nom que je lui ai conservé, était indiqué comme venant de Sainte-Catherine.

27. D. Funckii.

(Pl. 10, fig. 6.)

Supra niger, pube subtili grisea leviter vestitus ; carina interoculari intus leviter obliqua medio vix sejuncta ; clypeo basi fortius coarctato ; antennis totis ferrugineis, articulo secundo quarto subæquali, tertio quarto longiore ; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim distincte attenuato ; elytris a basi ad apicem attenuatis, obsolete basi substriatis, interstitiis sat fortiter et dense, subrugulose punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 3 1/2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe supérieurement, notablement et graduellement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre, peu serrée, plus apparente à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocrement serrée, non rugueuse. Carène interoculaire légèrement oblique en avant, très-étroitement séparée de l'opposée sur la base de l'épistome. Front nullement caréné longitudinalement. Épistome très-fortement rétréci à sa base, quatre fois plus étroit environ qu'à son bord antérieur. Antennes

ferrugineuses en entier; le premier article un peu plus long que les deux suivants réunis; le second subégal au quatrième; le troisième sensiblement plus allongé que le quatrième; les suivants un peu plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, assez convexe, oblique sur les côtés en arrière et par suite graduellement et notablement atténué de la base au sommet, avec son lobe médian postérieur court, assez enfoncé, sans trace de ligne longitudinale au-dessus de la base; couvert d'une ponctuation assez dense, principalement sur les côtés, mais non rugueuse. Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière; très-finement et obsolètement striées, leurs intervalles notablement et densément ponctués rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, assez notablement et densément ponctué. Pattes et tarses ferrugineux.

Cette espèce se reconnaît facilement à son corps plus notablement atténué en avant et en arrière, à ses carènes frontales transverses très-étroitement séparées à la base de l'épistome, à la structure de ses antennes ainsi qu'à leur couleur plus vive, etc.

Elle était inscrite, sous le nom que je lui ai conservé, dans la collection de M. de La Ferté, comme provenant de Cumana.

28. D. SEMIGRISEUS.

(Pl. 10, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, in capite, pronoto, elytrorum basi griseo-flavescente et multum densiore, vestitus; capite fortiter, dense, rugulose punctato; fronte longitudinaliter carinata; antennis nigris, vel apice obscure ferrugineis, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine multum longiore, lateribus parallelo, recto, antice non attenuato, basi media linea longitudinali ante medium evanescente distincte notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice vix attenuatis, stria suturali tantum notatis, leviter dense punctatis, paululum rugulosis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 6 à 9 mill.

Corps très-allongé, un peu subcylindrique, médiocrement convexe supé-

rieurement, à peine atténué tout à fait en arrière, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine pubescence grisâtre, bien plus serrée, plus jaunâtre et très-apparente sur la tête, le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez forte, dense et rugueuse, de manière à masquer en entier la couleur foncière. Front marqué dans son milieu, d'une carène longitudinale assez notable qui se prolonge en arrière sur le vertex ; carènes interoculaires extrêmement rapprochées l'une de l'autre, mais cependant très-légèrement séparées sur la base de l'épistome. Antennes noirâtres ou quelquefois un peu ferrugineuses vers l'extrémité, à premier article de la longueur des deux suivants réunis ; le second un peu plus petit que le quatrième ; le troisième sensiblement plus long que le suivant ; cinquième à dixième notablement plus longs que larges et augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum beaucoup plus long que large, droit sur les côtés qui sont subparallèles, nullement rétréci en avant ; avec son bord antérieur seulement un peu arrondi aux angles en avant ; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne enfoncée longitudinale assez notable, n'atteignant pas le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation forte, très-dense et fortement rugueuse transversalement. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur seulement ; n'offrant qu'une strie juxta-suturale ; finement et densément ponctuées transversalement, très-légèrement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix, assez densément revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes noirâtres avec les tibias plus clairs. Tarses ferrugineux.

La forme très-allongée et cylindrique du *semigriseus*, ainsi que l'épaisse pubescence qui recouvre sa tête, son pronotum et la base de ses élytres, le distinguent de tous les précédents. Il ressemblerait plutôt à quelques espèces de la division suivante, quoiqu'il s'en éloigne par un grand nombre de caractères.

Cet insecte paraît assez répandu, puisqu'il se trouve à Singapour, à Dorey (Nouvelle-Guinée) et dans l'île de Mysol. Tous les individus que je possède ont été récoltés par M. Wallace.

aaa. *Sutures prosternales très-étroitement sillonnées dans toute leur longueur, visiblement ouvertes antérieurement, où leur bord externe s'éloigne un peu de l'angle du prosternum pour rejoindre l'angle du pronotum* (*frater* à *crassicornis*).

d. *Carène interoculaire distinctement séparée sur la base de l'épistome* (*frater* à *Batesii*, p. 257).

29. D. FRATER.

(Pl. 10, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoto elytrorumque basi distinctiore, vestitus; capite fortiter, dense, rugulose punctato; fronte æquali; antennis nigris, apice ferrugineis, articulis tertio et quarto subæqualibus, ultimo præcedenti multum longiore; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subparallelo, antice tantum utrinque distincte subrotundato, sat fortiter dense ruguloseque punctato, basi media linea longitudinali impressa medium attingente notato; elytris postice vix attenuatis, obsolete striatis, interstitiis leviter, sat dense punctatis, rugulosis; pedibus piceis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué tout à fait en arrière, en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, plus apparente et plus serrée sur la base des élytres, la tête et le pronotum. Tête à ponctuation assez forte, dense et un peu rugueuse. Épistome assez rétréci à la base qui est au moins trois fois plus étroite que le bord antérieur. Front sans trace de carène longitudinale; carènes interoculaires largement séparées l'une de l'autre sur la base de l'épistome. Antennes noi-

râtres, à dernier article un peu ferrugineux: le premier de la longueur des trois suivants réunis; le second sensiblement plus petit que le quatrième; le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis; quatrième à dixième à peu près aussi longs que larges, augmentant très-peu de longueur vers le sommet; le dernier atténué au bout, notablement plus long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, un peu moins cependant que chez le *semigriseus*, droit sur les côtés en arrière, qui sont subparallèles, mais cependant très-légèrement dilaté arrondi en avant vers le tiers antérieur, puis atténué seulement un peu avant l'angle antérieur; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué, au-dessus de ce dernier, d'une ligne longitudinale enfoncée qui atteint le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, très-dense et très-rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, obsolètement striées; leurs intervalles finement et très-densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, légèrement et densément ponctué, même sur le prosternum. Lames des hanches postérieures assez aiguëment angulées en dedans. Pattes d'un brun noirâtre; tarses d'un ferrugineux obscur.

Quoique cette espèce rentre dans une autre division que la précédente, son faciès rappelle tellement celui du *semigriseus*, qu'on pourrait les confondre à première vue. Cependant, sans parler de la forme plus courte et légèrement dilatée en avant de son pronotum, on la reconnaîtra toujours facilement à l'absence de carène longitudinale sur le front, à la ligne enfoncée du pronotum atteignant le milieu, aux stries de ses élytres obsolètes et néanmoins visibles, etc.

Le *D. frater* a été trouvé par M. Bates à Santarem, dans les Hautes-Amazones.

30. D. PROPINQUUS.

Supra niger, pube subtili flavescente grisea, in pronoti elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis nigris, articulis tertio et quarto subæqualibus, ultimo præcedenti æquali; pronoto latitudine multum longiore, antice non attenuato, lateribus subsinuato, dein antice leviter dilatato; basi media linea longitudinali medium non attingente notato; fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, obso-

latissime striatis, subtiliter, sat dense punctatis, lateribus tantum, leviter rugulosis ; pedibus nigris ; tarsis apice ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement atténué en arrière dans son quart postérieur; noir en entier, mat, avec les élytres seulement un peu brillantes; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée, un peu plus apparente et plus dense sur la base des élytres et du pronotum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, où il est trois fois plus étroit environ qu'à son bord antérieur. Front déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, mais seulement très-obsolètement déprimé longitudinalement dans son milieu; carènes interoculaires largement séparées l'une de l'autre sur la base de l'épistome. Antennes noires en entier, très-légèrement subcomprimées; le premier article de la longueur des trois suivants réunis; le second notablement plus court que le quatrième; le troisième à peu près de la longueur de ce dernier; cinquième à dixième sensiblement plus longs que larges, et devenant graduellement plus longs vers le sommet; le onzième de la longueur du précédent, nullement atténué au bout. Pronotum notablement plus long que large, à côtés presque parallèles, à peine atténué contre l'angle antérieur, mais très-légèrement comprimé de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, puis légèrement dilaté-arrondi tout à fait en avant; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'une ligne longitudinale enfoncée n'atteignant pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation forte, serrée et surtout très-rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière; marquées à la base de stries longitudinales distinctes qui deviennent ensuite très-obsolètes ou s'effacent même sur le disque; avec une strie juxta-suturale extrêmement fine, partant de l'extrémité et ne dépassant pas en avant le tiers antérieur; marquées d'une ponctuation fine, assez serrée et non rugueuse, excepté sur les côtés au-dessous des épaules. Dessous du corps noir, à ponctuation assez serrée et fine, un peu plus notable sur le prosternum. Lames des hanches postérieures dilatées, arrondies en dedans, ne formant point d'angle aigu. Pattes noirâtres, avec l'extrémité des tarses ferrugineuse.

Le *D. propinquus* est l'une des plus grandes espèces du genre, et se

fait remarquer par un ensemble de caractères bien tranchés qui ne permettent de le confondre avec un aucun autre. Il s'éloigne du précédent par les troisième et quatrième articles de ses antennes presque subégaux, et des suivants par l'absence de carène frontale.

L'exemplaire unique que je possède m'a été donné par M. Henri Deyrolle qui l'avait reçu du Benguela.

31. D. LUGUBRIS.

(Pl. 10, fig. 9.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi distinctiore, vestitus; capite fortiter, dense ruguloseque punctato; fronte carina longitudinali media notata; antennis nigro-brunneis, apice ferrugineis, articulo ultimo præcedenti vix æquali; pronoto latitudine multum longiore, lateribus postice recto, utrinque antice leviter dilatato, fortiter, dense ruguloseque punctato, in basi media sulco longitudinali profundo antice evanescente notato; elytris postice vix attenuatis, profunde striatis, interstitiis convexis, sat dense punctatis, transversim rugulosis; pedibus nigro-brunneis, tibiis (anticis saltem) ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, à peine convexe en dessus, à peine atténué tout à fait en arrière; en entier d'un noir mat; couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, un peu plus apparente et un peu jaunâtre sur la base des élytres, sur celle du pronotum, et sur les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base qui est près de trois fois plus étroite que le bord antérieur. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une impression transverse très-distincte, puis d'une carène longitudinale partant du milieu de l'impression et se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes d'un noir brunâtre devenant un peu ferrugineuses vers l'extrémité; le premier article presque aussi long que les trois suivants réunis; le second sensiblement plus court que le quatrième; le troisième de la longueur

des deux suivants; le quatrième à peu près aussi long que large; les suivants plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; le dernier à peine aussi long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, droit en arrière sur les côtés qui sont subparallèles jusqu'au tiers antérieur, puis légèrement dilaté-arrondi et atténué seulement un peu avant les angles antérieurs; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, offrant de chaque côté une petite fossette très-légère, et au milieu une dépression longitudinale très-profonde, surtout à la base, puis graduellement atténuée en avant et disparaissant vers le tiers antérieur; marqué, dans le fond de cette dépression, d'une ligne longitudinale lisse, bien distincte, effacée un peu avant le milieu; couvert d'une ponctuation forte, serrée et fortement rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, assez notablement et densément ponctués transversalement, rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix à ponctuation médiocre et assez serrée, plus notable et presque confluente sur le prosternum. Lames des hanches postérieures dilatées arrondies en dedans. Pattes d'un brun noirâtre; tibias ferrugineux, surtout les antérieurs. Tarses ferrugineux.

Le *lugubris* ne peut se confondre avec le précédent à cause de son pronotum, distinctement dilaté arrondi en avant, de la ponctuation de ce dernier bien plus forte et plus rugueuse, des élytres assez profondément striées, de la carène frontale, etc.

Le seul exemplaire que je possède m'a été communiqué par M. Blackwell et provient de Victoria (Australie).

32. D. ELONGATUS.

(Pl. 11, fig. 1.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoto elytrorumque basi distinctiore, vestitus; capite sat fortiter et sat dense punctato; clypeo basi sat angustato; fronte carina longitudinali media notata; antennis nigro-piceis, articulo ultimo præcedente multum longiore; pronoto latitudine longiore, lateribus postice recto, parallelo, apice tantum attenuato,

leviter sat dense punctato, transversim ruguloso, basi media linea longitudinali sat profunda ante medium evanescente notato ; elytris postice leviter attenuatis, non striatis vel basi obsolete, sat dense punctatis ; pedibus obscure nigro-brunneis ; tarsis apice ferrugineis.

Long. 8 à 9 mill.

Corps allongé, subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement atténué en arrière dans son tiers postérieur ; en entier d'un noir de poix nullement mat ; couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, plus apparente sur la base des élytres, sur celle du pronotum et sur les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable et serrée. Épistome comme chez le *lugubris*. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression transverse et d'une carène longitudinale qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes d'un noir de poix, ferrugineuses tout à fait à l'extrémité ; le premier article de la longueur des trois suivants réunis ; le second plus petit que le quatrième ; le troisième presqu'aussi long que les deux suivants réunis ; quatrième à dixième plus longs que larges et devenant graduellement plus longs vers le sommet ; le dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum distinctement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, parallèle, très-légèrement rétréci, seulement contre l'angle antérieur ; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, offrant de chaque côté une petite fossette légère ; marqué en dessus de ce dernier d'une dépression longitudinale, large à la base puis se rétrécissant en avant et ne dépassant guère le milieu ; offrant, au fond de cette dépression, une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, effacée avant le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation médiocre assez dense, principalement sur les côtés, transversalement un peu rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, marquées d'une strie juxta-suturale distincte, partant du quart antérieur seulement, présentant rarement quelques vestiges de stries à leur base ; finement et assez densément ponctuées, transversalement un peu rugueuses, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué ; prosternum à ponctuation aussi fine ; lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans. Pattes noirâtres. Tarses ferrugineux à l'extrémité.

L'*elongatus* se distingue du précédent par son pronotum beaucoup

moins long, sa ponctuation générale bien plus légère et moins rugueuse, le dernier article de l'antenne plus long que le précédent, etc.

On le trouve à la Nouvelle-Grenade. Il était inscrit dans la collection La Ferté sous le nom que j'ai conservé. J'en possède un exemplaire venant de Cayenne.

33. D. MARONITA.

Supra niger, pube subtili grisea parum dense vestitus ; capite mediocriter, parum dense, non rugose punctato ; clypeo basi lato ; fronte non carinata ; antennis ferrugineis, articulo ultimo præcedente multum longiore ; pronoto latitudinis longitudine, lateribus postice subparallelis, antice subrotundatis, sat dense non rugose punctato, basi media linea longitudinali ante medium evanescente notato ; elytris postice attenuatis, obsolete striatis, sat dense, non rugose punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis articulo primo sequentibus paulo breviore.

Long. 8 à 9 mill.

Corps allongé, peu convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière dans son quart postérieur; d'un noir profond ; couvert supérieurement d'une pubescence grisâtre, assez fine et peu serrée. Tête à ponctuation bien moins forte que chez le précédent, et surtout moins serrée et non rugueuse. Épistome très-peu rétréci à la base, où il est à peu près moitié plus étroit qu'à son bord antérieur qui est assez fortement arqué dans son milieu en avant. Front non caréné, ou, tout au plus, offrant en arrière sur le vertex un vestige de petite ligne longitudinale élevée ; marqué seulement, au milieu en avant, de deux petites impressions assez légères. Antennes ferrugineuses, ne dépassant guère les angles postérieurs du pronotum ; le premier article aussi long que les trois suivants réunis ; le second un peu plus court que le quatrième ; le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis ; les suivants à peu près aussi longs que larges, les derniers plus longs; le onzième plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum au moins aussi long que large, presque carré, avec ses côtés subparallèles, largement arrondis tout à fait en avant ; avec son lobe médian extrêmement court ; fortement impressionné

longitudinalement au-dessus de ce dernier, et offrant, au fond de la dépression, une ligne enfoncée très-légère qui se prolonge en avant jusqu'au delà du milieu ; sans impression de chaque côté sur le disque ; couvert d'une ponctuation assez serrée, non rugueuse au milieu, à peine sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, terminées un peu en pointe à l'extrémité ; marquées à la base de quelques vestiges de stries qui deviennent plus ou moins obsolètes en arrière, avec une strie juxta-suturale bien distincte partant de l'extrémité et n'atteignant en avant que le tiers antérieur ; couvertes d'une ponctuation assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ; assez finement et densément ponctué, moins finement et moins densément sur le prosternum. Pattes ferrugineuses ainsi que les tarses ; ces derniers à premier article un peu plus court que les suivants réunis.

Cette espèce présente des caractères remarquables qui ne permettent de la confondre avec aucune autre. En effet, le premier article de ses tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis l'éloigne de presque toutes, et elle se distingue de la précédente par sa forme moins parallèle, par la base de son épistome beaucoup plus large, par l'absence de carène frontale et surtout par sa ponctuation générale bien moins rugueuse.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce, qui paraît encore très-rare dans les collections. L'un m'a été donné par M. Peyron qui l'avait pris dans le Taurus sur le ciste, l'autre m'a été communiqué par M. Reiche.

34. D. EXILIS.

(Pl. 11, fig. 2.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoto elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus ; capite sat fortiter, dense punctato ; clypeo basi angustato ; fronte carina longitudinali media notata ; antennis nigro-piceis, apice tantum brunneo-ferrugineis ; pronoto latitudine longiore, lateribus postice recto, subparallelo, antice attenuato, sat dense punctato non rugoso ; basi media linea longitudinali impressa, ante medium evanescente, notato ; elytris in dimidia parte postica sensim attenuatis, non

striatis, sat dense punctatis; coxis posticis intus sinuatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis apice ferrugineis.

Long. 7 à 8 mill.

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, assez légèrement atténué en arrière, noir en entier, couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, un peu plus apparente sur la base des élytres et du pronotum, et sur les bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Front offrant, dans son milieu en avant, une dépression transverse assez légère et, en outre, une carène longitudinale qui s'étend jusque sur le vertex. Épistome notablement rétréci à la base, où il est quatre fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Antennes grêles, d'un noir de poix, avec l'extrémité du dernier article ferrugineuse; le premier article un peu plus long seulement que les deux suivants réunis; le second un peu plus petit que le quatrième; le troisième légèrement moins long que les deux suivants réunis; cinquième à dixième notablement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité; le dernier près de moitié plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, légèrement rétréci tout à fait au sommet; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, offrant de chaque côté une très-petite fossette; sensiblement déprimé au-dessus de ce dernier et marqué, dans le fond de la dépression, d'une ligne longitudinale enfoncée, bien distincte, effacée un peu avant le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée, non rugueuse, ou à peine sur les côtés. Élytres assez légèrement, mais graduellement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure, ne présentant qu'une strie juxta-suturale bien distincte, partant environ de leur quart antérieur et atteignant l'extrémité; assez finement et assez densément ponctuées transversalement, un peu rugueuses à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué, moins densément et un peu plus notablement sur le prosternum. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, avec leur bord interne fortement sinué en dedans. Pattes d'un noirâtre foncé. Tarses ferrugineux à l'extrémité.

Au premier abord le *D. exilis* rappelle par son faciès l'espèce précédente, ainsi que les *D. elongatus* et *cylindricus*. On ne peut le confondre avec le *D. maronita* à cause de son épistome notablement resserré à la

base, de ses tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis, etc. Il s'éloigne de l'*elongatus* par sa forme plus atténuée en arrière, sa carène frontale plus forte en avant, son pronotum un peu plus rétréci en avant, et surtout par le bord interne de ses hanches postérieures bien distinctement sinué. On le distinguera encore plus facilement du *D. cylindricollis* par son pronotum bien moins rétréci en avant, la couleur noirâtre de ses pattes et aussi la sinuosité du bord interne de ses hanches postérieures.

Je n'ai eu sous les yeux que deux individus du *D. exilis*, pris à Sumatra par M. le comte de Castelnau, qui a bien voulu m'en donner un.

35. D. BREVICORNIS.

(Pl. 11, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; clypeo basi fortiter angustato; fronte æquali; antennis ferrugineis, brevioribus, sat crassis, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine longiore, lateribus postice leviter sinuato, antice tantum attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali impressa post medium evanescente notato; elytris postice tantum leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense ruguloseque punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement, très-légèrement atténué tout à fait à l'extrémité; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence, courte et grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, où il est quatre fois plus étroit que le bord antérieur. Front sans trace de carène longitudinale. Antennes très-courtes, n'atteignant pas l'angle postérieur du pronotum; ferrugineuses, avec le premier article un peu rembruni à la base; le second subégal au quatrième; le troisième notablement plus long que le suivant; les quatrième à dixième subégaux entre eux

et sensiblement moins longs que larges; le dernier à peine plus long que les précédents, atténué à l'extrémité. Pronotum plus long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière, au-dessus des angles postérieurs, mais cependant à côtés subparallèles atténués seulement tout à fait en avant ; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte dépassant un peu le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation forte, serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers apical ; légèrement mais distinctement striées, leurs intervalles distinctement et assez densément ponctués, transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix ; à ponctuation fine et serrée, plus forte et moins serrée sur le prosternum. Lames des hanches postérieures subdilatées, arrondies en dedans. Pattes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des cuisses et des tibias ferrugineuse, ainsi que les tarses.

Le *P. brevicornis* se distingue des espèces précédentes par la structure de ses antennes, et de la suivante par son pronotum beaucoup plus rugueux, ainsi que ses élytres, dont les stries sont distinctes.

L'unique exemplaire que je possède a été pris à Sarawak par M. Wallace.

36. D. CYLINDRICOLLIS Say.

(Pl. 11, fig. 4.)

Supra nigro-piceus, pube subtili nigro-flavescente, in capite, pronoti elytrorumque basi distinctiore, vestitus ; capite mediocriter, sat dense punctato ; clypeo basi parum angustato ; fronte æquali ; antennis brunneo-ferrugineis, basi infuscatis ; pronoto latitudine longiore, lateribus postice vix subsinuato, a basi ad apicem paululum attenuato, leviter sat dense punctato ; basi media sulco longitudinali ante medium evanescente notata ; elytris postice leviter, sensim attenuatis, obsolete vel indistincte striatis, interstitiis vix convexis sat dense punctatis ; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis ; tarsis ferrugineis.

Long. 7 à 8 1/2 mill.

Eucnemis cylindricollis Say, Trans. Amer. Philos. Soc., VI, 188.

Fornax cylindricollis Leconte, Proceed. Acad. Nat. Soc. of Philad., VI, 47. — Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, 417. — Leconte, List of the Coleop. of North Amer., 44.

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, assez légèrement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, un peu plus apparente sur la tête, le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, à peine rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, où il est environ moitié moins large qu'à son bord antérieur. Front obsolètement impressionné dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes d'un brun noirâtre à la base, plus ou moins ferrugineuses vers le sommet; le premier article de la longueur des deux suivants réunis; le second aussi long que le quatrième; le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis, lesquels sont à peine plus longs que larges; les suivants s'élargissant graduellement jusqu'au huitième, puis s'amincissant jusqu'à l'extrémité, avec les trois derniers articles notablement plus longs que larges et le dernier atténué au sommet. Pronotum notablement plus long que large, à peine visiblement sinué sur les côtés en arrière, très-légèrement atténué de la base au sommet; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette; offrant au milieu de sa base une dépression longitudinale assez profonde, large en arrière, s'atténuant ensuite et ne dépassant pas le milieu en avant; marqué dans son fond d'une ligne longitudinale enfoncée, lisse, bien distincte, effacée en avant avant le milieu; couvert d'une ponctuation médiocre et assez serrée, principalement sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres légèrement et graduellement atténuées en arrière, très-légèrement ou même obsolètement striées; les intervalles à peine convexes, à ponctuation médiocre et assez serrée, non ou à peine rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, très-légèrement et densément ponctué, un peu plus notablement sur le prosternum. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses un peu rembrunies. Tarses ferrugineux.

Il est bien facile de distinguer cette espèce de la précédente par la structure de ses antennes, son épistome moins rétréci à la base, etc. Elle offre beaucoup plus d'analogie de faciès avec le *striatus*, bien qu'elle en soit en réalité tout aussi séparée par son épistome moins rétréci à la base, son pronotum plus graduellement atténué en avant, les stries de ses

élytres beaucoup plus obsolètes, les intervalles bien moins convexes et plus finement ponctués.

Elle se trouve à Delaware, en Géorgie, et paraît assez répandue dans les collections.

Les exemplaires que je possède faisaient partie de la collection de feu le docteur Schaum, et ceux qui m'ont été communiqués appartiennent à MM. von Bruck et Dohrn.

37. D. JAVETI.

(Pl. 11, fig. 5.)

Supra niger, nitidus, pube subtili sparsim vestitus; capite leviter sparsim punctato; fronte æquali; clypeo basi fortiter angustato; antennis nigro-piceis; pronoto latitudine multum longiore, a basi ad apicem sat fortiter attenuato, subtilius disco sparsim punctato, basi media sulco longitudinali sat profundo, ante medium evanescente, notato; elytris a basi ad apicem sensim attenuatis, non striatis, stria juxta-suturali tantum notatis; pedibus obscure-brunneis; tarsorum articulis apice ferrugineis.

Long. 10 à 12 mill.

Corps étroit, très-allongé, légèrement et longitudinalement déprimé en dessus, sur la base du pronotum et des élytres, assez légèrement et graduellement atténué en arrière; en entier d'un noir brillant, à reflets très-légèrement irisés sur le pronotum; couvert en dessus d'une fine pubescence, courte, grisâtre et épaisse. Tête à ponctuation fine et peu serrée, non rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, où il est près de quatre fois plus étroit que son bord antérieur. Front nullement impressionné dans son milieu en avant. Antennes en entier d'un noir de poix, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, le deuxième subégal au quatrième, le troisième moins long que les deux suivants réunis, le quatrième pas plus long que large, le cinquième sensiblement plus long que large, les suivants près de deux fois plus longs

que larges et devenant graduellement plus longs vers le sommet; dernier sensiblement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum très-notablement plus long que large, subgraduellement rétréci de la base au sommet, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par un petit point enfoncé peu marqué; offrant au-dessus de ce dernier une dépression assez notable, large à la base, puis rétrécie en avant et s'effaçant avant le milieu; marqué, en outre, dans le fond de cette dépression, d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui disparaît aussi avant le milieu; couvert d'une ponctuation très-fine et très-éparse, au milieu sur le disque, un peu plus dense et plus notable sur les côtés. Élytres très-légèrement subdéprimées longitudinalement, dans leur milieu, assez légèrement et graduellement atténuées en arrière, nullement striées, marquées seulement d'une strie juxta-suturale bien distincte, partant environ de leur quart antérieur et atteignant l'extrémité, assez finement et peu densément ponctuées. Dessous du corps d'un noir de poix, très-finement et assez densément ponctué, pas plus notablement, mais un peu moins densément sur le prosternum. Pattes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des articles des tarses ferrugineuse.

Le *D. Javeti*, l'une des espèces les plus remarquables du genre, se distingue facilement de toutes les autres par sa grande taille, son aspect très-brillant, sa ponctuation très-fine et très-peu serrée, etc.

Je n'ai vu que trois individus de cette espèce, qui venaient du Brésil. L'un est dans la collection de M. Dohrn; l'autre était dans celle de M. Javet, qui a bien voulu me le donner, quoiqu'il fût unique, et le dernier fait partie de la collection du Musée de Stockholm, où il est indiqué comme provenant de Rio-Janeiro.

38. D. STRIATUS Leconte.

(Pl. 11, fig. 6.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; capite mediocriter, parum dense punctato; fronte æquali; clypeo basi leviter angustato; antennis ferrugineis; pronoto latitudine longiore, subparallelo, lateribus postice recto, dein apice attenuato, mediocriter, dense punctato; basi

media sulco longitudinali profundo ad medium evanescente notato ; elytris postice leviter, sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis convexis, sat dense et transversim rugulose punctatis, sulco marginali non dilatato ; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis ; tarsis ferrugineis.

Long. 5 1/2 à 7 mill.

Fornax striatus Leconte, Proceed. Acad. Nat. Soc. of Philad., VI, 47. — Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, 417 (Amer. Philos. Transact., X). — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44.

(*Dirhagus timidus* Dej., Cat.)

Corps allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine pubescence, courte, grisâtre, assez serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non ou très-obsolètement rugueuse sur les côtés. Front nullement impressionné dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, environ moitié moins large qu'à son bord antérieur. Antennes assez grêles, filiformes, ferrugineuses; le premier article environ de la longueur des deux suivants réunis, le second subégal au quatrième, le troisième aussi longs que les deux suivants réunis, les quatrième et cinquième à peine plus longs que larges, les suivants devenant graduellement un peu plus longs vers le sommet, le dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle dans sa moitié basilaire et rétréci tout à fait au sommet, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette offrant, au-dessus de ce dernier, une forte dépression longitudinale, large à la base, puis s'atténuant en avant et effacée à peu près au milieu; de plus, marquée, dans le fond de cette dépression, d'une ligne longitudinale dépassant très-légèrement le milieu en avant; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée, principalement sur les côtés, où elle est rugueuse. Élytres très-légèrement, mais subgraduellement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales assez profondes et bien distinctes; leurs intervalles notablement convexes, surtout à la base, médiocrement et densément ponctués, transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix,

finement et assez densément ponctué. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Tarses également ferrugineux.

Il me paraît inutile de distinguer cette espèce de la précédente, car son faciès seul empêchera toujours de la confondre avec elle. Elle se rapprocherait bien davantage, par le faciès, du *cylindricollis;* mais ce n'est là, ainsi que nous l'avons dit à propos de ce dernier, qu'une ressemblance sans importance, à côté des autres caractères qui séparent ces deux espèces.

Le *D. striatus* paraît assez répandu. Je l'ai vu dans les collections du comte de Mniszech, de M. Leconte et de M. von Bruck. Grâce à l'obligeance extrême de M. Leconte, j'ai pu constater l'identité de l'espèce avec le type lui-même qu'il a bien voulu me donner.

Le *D. striatus* se trouve en Géorgie et en Pensylvanie,

39. D. EXUL.

(Pl. 11, fig. 7.)

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; clypeo basi leviter angustato; fronte antice leviter biimpressa; antennis ferrugineis, basi infuscatis, antice sensim paulo dilatatis; pronoto latitudine vix longiore, lateribus postice recto, antice paululum rotundato et attenuato, sat fortiter, dense, subrugulose punctato, basi media, linea longitudinali lævi, post medium evanescente notato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis paululum convexis, dense, transversim rugulose punctatis; sulco marginali postice dilatato; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps oblong allongé, médiocrement convexe supérieurement, assez légèrement atténué en arrière dans sa moitié postérieure; en entier d'un noir de poix mat; couvert en dessus d'une fine pubescence courte et gri-

sâtre. Tête à ponctuation médiocre et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Épistome peu rétréci à la base, environ deux fois moins large qu'à son bord antérieur. Front légèrement bi-impressionné dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, rembrunies à la base: à premier article à peu près de la longueur des deux suivants réunis, le second subégal au quatrième, le troisième aussi long que les deux suivants réunis, qui sont subégaux entre eux et pas plus longs que larges; les suivants sensiblement élargis, notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; le dernier allongé, atténué au bout. Pronotum à peine plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, atténué arrondi dans ses deux cinquièmes antérieurs environ, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une très-petite fossette légèrement déprimée longitudinalement au-dessus de ce dernier; marqué dans le fond de la dépression d'une ligne longitudinale enfoncée dépassant sensiblement le milieu en avant et offrant une petite fossette de chaque côté un peu au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez forte, dense et un peu rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; marquées de stries longitudinales bien distinctes; leurs intervalles légèrement convexes, assez fortement et densément ponctués, transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et densément ponctué un peu rugueux, bien plus notablement sur le prosternum, qui n'est nullement rugueux. Sillon marginal du propectus très-notablement élargi en arrière. Triangle des propleures très-allongé, avec son bord externe plus de deux fois plus long que le postérieur. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

Le *D. caul* est facile à distinguer du *strialus*, non-seulement par la forme élargie en arrière de son sillon antennaire, mais aussi par sa forme générale moins allongée, la ponctuation de son pronotum plus forte et plus rugueuse, la dépression de la base du pronotum bien moins forte et la structure de ses antennes.

Je dois à la générosité de M. C.-A. Dorhn l'unique exemplaire connu de cette espèce, dont on ignore encore la patrie.

40. D. Batesii.

(Pl. 11, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, pube subtili nigro-picea, in capite, pronoti basi lateribusque, elytrorum basi humerisque flavescente, valde distinctiore et antice utrinque fasciam intus obliquam et post medium fasciam transversalem arcuatam formante, tectus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte antice leviter impressa, depressione longitudinali media, notata ; antennis nigro-piceis, medio subinflatis ; pronoto latitudine, paululum longiore, lateribus recto, apice tantum leviter attenuato, dense ruguloseque punctato ; elytris postice paulo attenuatis, leviter striatis ; interstitiis subtiliter, crebre, subrugulose punctatis ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 7 1/2 mill.

Corps oblong, allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière, en entier d'un noir de poix, couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte, serrée, d'un gris noirâtre; revêtu, en outre, d'une pubescence d'un gris flave, plus serrée, plus apparente et tranchant avec la couleur foncière de manière à faire tache sur la tête, le pourtour et quelquefois le milieu du pronotum, sur la base des élytres et le dessous de l'écusson, sur les épaules, où elle forme de chaque côté une bande assez courte, oblique en dedans, partant de la base de ces dernières, et enfin sur le tiers postérieur, où elle présente une large bande transverse un peu arquée en avant. Tête à ponctuation assez forte et serrée, assez notablement rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, où il est près de quatre fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front assez légèrement impressionné dans son milieu en avant, marqué en outre d'une dépression longitudinale médiane très-légère, prolongée jusque sur le vertex. Antennes noires, d'un brun obscur tout à fait vers le sommet; comprimées, sensiblement épaissies dans leur milieu, obtusément dentées intérieurement, à partir du sixième article; le premier subégal aux trois suivants réunis, le second assez petit, moins long que le

quatrième; le troisième bien moins long que les deux suivants réunis; quatrième à neuvième à peine aussi longs que larges, le dixième plus étroit et bien plus allongé, le onzième encore plus allongé que le précédent et atténué au bout. Pronotum à peine plus long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, atténué seulement contre son angle antérieur; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de celui-ci d'une ligne enfoncée longitudinale médiane, assez large à la base et effacée avant le milieu; couvert d'une ponctuation très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, marquées de stries longitudinales très-fines; leurs intervalles un peu convexes, surtout en arrière, très-finement, densément et un peu ruguleusement ponctués. Dessous du corps d'un noir profond, densément revêtu d'une pubescence grisâtre, finement et densément ponctué, plus notablement sur le prosternum. Triangle des propleures médiocrement allongé, avec son bord externe n'étant pas moitié plus long que le postérieur. Pattes d'un brun foncé. Tarses un peu plus clairs, ferrugineux au sommet.

Les divers dessins formés par la pubescence font si facilement reconnaître cette espèce qu'il me paraît inutile d'énoncer ici ses autres caractères distinctifs.

Cet insecte est une des plus jolies découvertes de M. Bates, à Ega, dans les Hautes-Amazones. Il est donc bien juste qu'il lui soit dédié.

dd. *Carène interoculaire entière* (*Bohemanni* à *fornaxoides*, p. 263).

41. D. BOHEMANNI.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, supra nigro-piceus; pube subtili flavescente grisea, elytrorum basi distinctiore, vestitus; capite fortiter densius rugoseque punctato; clypeo et fronte ut in transfuga; pronoto latitudine longiore, lateribus subparallelo, antice tantum atte-

nuato, densius rugoseque punctato ; elytris postice sensim leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis subtiliter, sat dense rugulose punctatis ; sulco marginali postice minus ampliato ; abdomine postice acuminato ; pedibus ferrugineis.

Long. 7 mill.

Dirhagus cylindricollis Bohemann, Insecta Cafraria, I, 376.

Corps allongé, un peu subcylindrique, très-légèrement atténué seulement tout à fait en arrière, légèrement convexe ; en entier d'un noir de poix mat ; couvert en dessus d'une très-fine pubescence assez courte, d'un gris un peu jaunâtre, peu serrée, mais un peu plus apparente à la base des élytres. Tête à ponctuation forte, très-serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, mais au moins moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Front marqué, au milieu en avant, d'une petite impression très-légère. Pronotum plus long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, atténué-arrondi seulement tout à fait en avant, avec son lobe médian postérieur très-court et enfoncé ; marqué au-dessus de lui d'une petite ligne enfoncée longitudinale ne dépassant pas le milieu ; sans trace distincte d'impression de chaque côté au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement et graduellement atténuées dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales fines, mais distinctes ; leurs intervalles assez finement et densément ponctués-rugueux transversalement, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, assez notablement et très-densément ponctué sur le prosternum, plus finement sur le métasternum et surtout sur l'abdomen. Sillon marginal du propectus légèrement élargi en arrière ; bord externe du triangle des propleures plus de deux fois plus long que le postérieur. Abdomen à dernier segment terminé en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses de même.

Grâce à l'obligeance de M. le professeur Stâl, j'ai sous les yeux le type même du *Bohemanni*, ce qui me permet de donner ici une description détaillée de cet insecte.

L'espèce dont il se rapproche le plus est notre *D. transfuga*, avec lequel cependant il est impossible de le confondre, à cause de sa forme

générale plus allongée, de son pronotum beaucoup plus long, plus parallèle et marqué d'une ponctuation bien plus forte et plus rugueuse, et enfin du dernier segment de son abdomen terminé en pointe.

Son faciès paraît le rapprocher plutôt du *frater* de la division précédente; mais ses sillons marginaux ouverts en avant, ainsi que sa carène interoculaire entière rendent ce rapprochement impossible.

L'espèce qui nous occupe vient de la Cafrerie, d'où elle a été rapportée par M. Wahlberg. M. Bohemann l'a décrite dans ses Insecta Cafraria (I, p. 376) sous le nom de *Dirhagus cylindricollis*. Malheureusement ce nom ayant été déjà employé antérieurement par M. Say pour désigner un *Dromæolus*, j'ai dû le changer, et j'ai appelé l'insecte *Bohemanni*, en souvenir de notre savant et bien regretté collègue.

42. D. TRANSFUGA.

(Pl. 11, fig. 9.)

Subparallelus, supra nigro-piceus, pube subtili flavescente-grisea, pronoti elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; clypeo basi minus angustato; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis, basi infuscatis, articulis quartodecimo subæqualibus, moniliformibus; pronoto longitudinis vix latitudine, lateribus subsinuato, antice attenuato, sat dense ruguloseque punctato; elytris postice paululum attenuatis, distincte striatis; interstitiis subtiliter, sat dense ruguloseque punctatis; sulco marginali postice ampliato; abdomine apice rotundato; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong-allongé, subparallèle, médiocrement convexe supérieurement, très-légèrement atténué tout à fait en arrière; en entier d'un noir de poix mat, couvert en dessus d'une fine pubescence assez courte, d'un gris jaunâtre, un peu plus apparente à la base des élytres et du prono-

tum et le long des bords latéraux de ce dernier. Tête à ponctuation assez notable et serrée, un peu rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, à peine moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Front légèrement impressionné dans son milieu en avant, offrant une trace obsolète de ligne longitudinale. Antennes courtes, n'atteignant pas la moitié du corps; ferrugineuses, avec les trois premiers articles fortement rembrunis; dilatées en fuseau allongé à partir du sixième article; le premier à peu près de la longueur des deux suivants réunis, le second aussi long que le quatrième, le troisième subégal aux deux suivants réunis; quatrième à dixième égaux en longueur, sensiblement moins longs que larges, moniliformes; le dernier environ deux fois aussi long que le précédent, sensiblement atténué à l'extrémité, presque conique. Pronotum à peine aussi long que large, légèrement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, légèrement atténué dans son tiers antérieur; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'une ligne enfoncée longitudinale médiane très-légère, ne dépassant pas le milieu; offrant, en outre, de chaque côté au-dessus du milieu, une petite impression très-légère; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait en arrière, marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distincte; leurs intervalles assez finement, mais densément ponctués-rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué, plus notablement sur le prosternum, mais non rugueux. Sillon marginal du propectus très-notablement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures n'étant pas deux fois plus long que le postérieur. Dernier segment ventral de l'abdomen arrrondi en arrière. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux.

Le *D. transfuga* se distingue de toutes les autres espèces du genre par les articles quatrième à dixième de ses antennes égaux et moniliformes, par sa carène frontale entière et par son sillon marginal élargi en arrière.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce : l'un indiqué du Brésil, dans la collection de M. de La Ferté, l'autre communiqué par M. Chevrolat et venant de la province de Saint-Paul.

43. D. ISCHIODONTOIDES Chevr.

Oblongus, antice posticeque attenuatus, supra niger, opacus, pube subtili grisea vestitus ; capite sat fortiter, dense punctato ; clypeo basi sat fortiter angustato ; fronte media antice non impressa ; antennis ferrugineis, basi nigris, filiformibus, articulis quarto-decimo sensim longioribus ; pronoto longitudinis fere latitudine, basi ad apicem sensim sat fortiter attenuato, dense subrugulosoque punctato ; elytris postice valde attenuatis, sat profunde striatis ; interstitiis leviter convexis, sat dense punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 7 mill.

Dromæolus ischiodontoides Chevr., Coléoptères de Cuba (Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 592).

Corps oblong, assez rétréci en avant, mais plus notablement en arrière, n'offrant pas la forme parallèle des précédents, très-peu convexe supérieurement, d'un noir mat, couvert en dessus d'une très-fine pubescence grisâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez forte et serrée, à peine rugueuse en arrière. Front nullement impressionné dans son milieu en avant, sans ligne longitudinale enfoncée distincte. Épistome bien plus notablement rétréci à la base que chez le précédent. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni ; au moins de la longueur de la moitié du corps ; filiformes ; le premier article de la longueur des trois suivants réunis, le second assez petit, caché en partie par le premier ; le troisième allongé, sensiblement plus long que le suivant ; quatrième et cinquième assez courts, mais chacun plus long que le second ; sixième à dixième plus longs, augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; le dernier allongé, sensiblement plus long que le précédent. Pronotum à peu près aussi long que large, fortement et subgraduellement atténué en avant, nullement sinué sur les côtés en arrière, très-légèrement convexe, avec son lobe médian postérieur très-court et enfoncé ; sans trace de ligne longitudinale enfoncée au-dessus de lui ; couvert d'une ponctuation assez

notable, très-serrée et rugueuse. Élytres notablement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure ; marquées de stries longitudinales assez profondes ; leurs intervalles légèrement convexes, densément ponctués et à peine rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, bien distinctement et assez densément ponctué. Sillon marginal non élargi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux un peu plus clair.

Le *D. ischiodontoides* est bien facile à distinguer du précédent, non-seulement par sa forme atténuée en avant et en arrière et par conséquent nullement parallèle, mais aussi par la structure toute différente de ses antennes, par la base de l'épistome bien plus étroite, etc.

Cette espèce, trouvée à Cuba par M. Gundlach, m'a été obligeamment communiquée par M. Chevrolat.

44. D. FORNAXOIDES.

(Pl. 12, fig. 1.)

Oblongo-ovalis, postice fortiter, sensim attenuatus, supra dilute brunneus, pube aureo-flava dense vestitus ; capite mediocriter, dense rugoloseque punctato ; clypeo basi sat angustato ; fronte antice leviter impressa ; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto valde majore, articulo apicali obtuso ; pronoto longitudinis paululum breviore, lateribus postice recto, dein antice fortiter attenuato, medio longitudinaliter sulcato foveolisque quatuor notato, sat leviter dense subrugulose punctato ; elytris a basi ad apicem attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter, dense, subrugulose punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps ovale-oblong, assez notablement convexe supérieurement, notablement et subgraduellement atténué en arrière, en entier d'un brun clair, couvert en dessus d'une pubescence assez fine, très-serrée, d'un flave doré. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, environ trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant, sans ligne longitudinale enfoncée distincte. Antennes n'égalant pas en longueur

la moitié de l'insecte, à peine renflées vers l'extrémité, ferrugineuses, à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le deuxième un peu plus court seulement que le quatrième, le troisième notablement plus grand que le suivant; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, le dernier obtus au bout. Pronotum un peu moins long que large, notablement convexe, droit sur les côtés en arrière, puis fortement atténué-arrondi en avant à partir du milieu; marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal assez profond, partant de la base et atteignant presque le bord antérieur; offrant de chaque côté, au-dessus de la base, une fossette assez notable et une autre également bien distincte au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez fine, très-serrée et rugueuse transversalement. Élytres notablement et subgraduellement atténuées en arrière; marquées de stries longitudinales toutes assez profondes, avec leurs intervalles finement, mais très-densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, très-finement et densément ponctué. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe n'égalant pas le double du bord postérieur. Pattes et tarses ferrugineux.

On reconnaîtra cette espèce au premier coup d'œil à son faciès, qui rappelle tout à fait celui des *Fornax*. De plus la forme de son pronotum, avec ses quatre fossettes et sa ligne longitudinale, la forme atténuée en arrière de ses élytres, ses antennes, etc., la distinguent aussi des espèces précédentes.

L'exemplaire unique que je possède a été pris à Sumatra par M. Wallace.

ddd. *Carène interoculaire distinctement séparée sur la base de l'épistome. Dessus du corps d'un brun rougeâtre clair, très-rarement noir; mais alors front marqué dans toute sa longueur d'une ligne élevée distincte, et de plus antennes distinctement épaissies au sommet* (*Schaumii* à *crassicornis*, p. 273).

45. D. SCHAUMII.

(Pl. 12, fig. 2.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite

sat fortiter, dense rugoseque punctato ; clypeo basi paulum angustato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus æquali, articulo ultimo apice attenuato ; pronoto latitudine paulo longiore, lateribus postice leviter subsinuato, ante medium leviter sensim attenuato, sat dense, lateribus densius, punctato rugoso, basi media linea longitudinali impressa notato ; elytris postice sensim leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis subtiliter, parum dense, subrugulose punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, en entier d'un brun roux assez clair, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez courte et assez dense. Tête à ponctuation forte, dense et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, n'étant pas une fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front sans trace d'impression dans son milieu en avant, ni de ligne enfoncée longitudinale bien distincte. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement renflées vers le sommet, n'égalant pas la moitié de la longueur de l'insecte; à premier article subégal aux trois suivants réunis, le deuxième un peu plus court que le quatrième, le troisième à peu près aussi long que les trois suivants réunis, le quatrième et le cinquième à peu près aussi longs que larges, les suivants plus longs et augmentant graduellement de longueur vers le sommet; dernier très-allongé, à peu près égal aux deux précédents réunis, notablement atténué à l'extrémité. Pronotum un peu plus long que large à la base, légèrement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, très-faiblement atténué dans sa moitié basilaire, puis un peu plus notablement et graduellement jusqu'au sommet; avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué au-dessus de ce dernier d'une ligne enfoncée longitudinale bien distincte, effacée un peu au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez serrée, plus dense sur les côtés et fortement rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes; leurs intervalles assez finement et peu densément ponctués, un peu ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun rouge, finement et assez densément ponctué, moins densément et plus notablement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement

élargi en arrière. Triangle des propleures avec son bord externe moins de moitié plus long que le postérieur. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

La forme allongée-cylindrique de cette espèce, ainsi que sa taille bien plus considérable, la forme de son pronotum, ses impressions, etc., la distinguent au premier coup d'œil de la précédente.

Son faciès rappelle davantage celui des espèces suivantes, dont elle s'éloigne cependant, soit par le bord postérieur beaucoup plus long du triangle des propleures, soit par la base beaucoup plus large de son épistome.

Cet insecte m'avait été donné par feu M. le docteur Schaum comme provenant du Brésil.

46. D. SEJUNCTUS.

(Pl. 12, fig. 3.)

Supra rufescente-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite mediocriter, sat dense punctato ; clypeo basi paulum angustato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto longiore, ultimo apice attenuato ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, ante medium leviter attenuato rotundato, subtiliter, sat dense, in lateribus densius rugoseque punctato, basi media linea longitudinali, in medio obsoleta et medium non superante, notato ; elytris apice summo vix attenuatis, leviter distincte striatis ; interstitiis subtiliter parum dense punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, un peu subcylindrique, médiocrement convexe supérieurement, à peine atténué en arrière, en entier d'un brun un peu rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez courte et assez dense. Tête à ponctuation assez fine, moins serrée et surtout bien moins rugueuse que chez le *Schaumii*. Épistome peu rétréci à la base, à peine

une fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front égal, non impressionné au milieu en avant, sans ligne longitudinale distincte. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement élargies vers le sommet; à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le second un peu plus court que le quatrième, le troisième sensiblement plus long que le suivant; cinquième à dixième plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet; dernier moitié plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu moins long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi à partir du milieu, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette distincte, et offrant au-dessus de ce dernier, tout à fait à la base, un commencement de ligne longitudinale devenant obsolète, puis marqué plus distinctement un peu avant le milieu et ne le dépassant pas; couvert d'une ponctuation assez légère, médiocrement serrée, plus dense sur les côtés, non rugueuse en dessus, mais seulement sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur seulement; marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes, surtout sur leur disque; intervalles finement et peu densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, assez finement et densément ponctué, non rugueux, un peu moins finement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Triangle des propleures ayant le bord externe deux fois plus long que le postérieur. Mésopleures n'offrant que quelques points à la base. Pattes et tarses ferrugineux.

On le distingue du précédent par sa ponctuation moins forte et bien moins rugueuse sur la tête et le pronotum, et par la ligne longitudinale enfoncée de la base de ce dernier, qui est moins régulière et devient presque obsolète dans le milieu de sa longueur.

Le seul exemplaire que l'on connaisse m'a été généreusement donné par M. l'abbé de Marseul, qui l'a pris lui-même à Canandaigua.

47. D. SALSUS.

Præcedenti valde affinis, sed capite densius fortiusque punctato-rugoso,

clypeo basi latiore, pronoto basi lateribus subsinuato, fortius rugosiusque punctato, mesopleuris omnino sat fortiter punctatis, differre videtur.

Long. 9 1/2 mill.

Cette espèce est tellement voisine de la précédente que j'ai hésité longtemps à l'en séparer; aussi n'est-il utile que de mentionner ici ses caractères différentiels. Sa pubescence est plus soyeuse et d'un doré rougeâtre. Sa tête est plus fortement, plus densément et plus rugueusement ponctuée. Son épistome est sensiblement plus large à la base, puisque son bord antérieur n'est pas deux fois plus large que cette dernière. Son front est très-légèrement impressionné dans son milieu en avant. Son pronotum est à peine moins long que large, très-légèrement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, à ponctuation un peu plus forte, mais surtout plus serrée et plus rugueuse; plus fortement déprimé à la base de chaque côté du milieu, avec un petit sillon longitudinal médian non interrompu atteignant le milieu en avant. Les intervalles des stries des élytres sont distinctement rugueux transversalement. Enfin les mésopleures sont entièrement couvertes de gros points enfoncés.

J'en ai vu deux exemplaires parfaitement semblables, provenant de la Louisiane, qui m'ont été communiqués par M. Sallé.

48. D. MARSEULI.

(Pl. 12, fig. 4.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; clypeo basi valde angustato; fronte æquali; antennis rufo-ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus æquali, ultimo attenuato; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice leviter, subsensim attenuato, leviter, sat dense, lateribus densius rugoseque punctato; basi media æquali; elytris postice

sensim paululum attenuatis, leviter striatis ; interstitiis subtiliter, parum dense, subrugulose punctatis ; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement convexe supérieurement, à peine atténué en arrière, en entier d'un brun rouge clair; couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez courte et assez dense. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et légèrement rugueuse, surtout sur les côtés en arrière. Épistome notablement rétréci à la base, près de quatre fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front égal, sans dépressions ni lignes enfoncées distinctes. Antennes d'un brun rouge, filiformes, nullement dilatées vers le sommet, un peu moins longues que la moitié du corps ; à premier article égal aux deux suivants réunis, le second à peu près aussi long que le quatrième, le troisième égal aux deux suivants réunis; cinquième à dixième près de deux fois plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet ; dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière, très-faiblement et presque subgraduellement atténué en avant, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette très-légère, sans trace de ligne longitudinale au-dessus de lui; couvert d'une ponctuation assez légère, médiocrement serrée, plus dense sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Élytres très-faiblement et presque graduellement atténuées de la base au sommet; marquées de stries longitudinales très-fines, mais distinctes, leurs intervalles finement et peu densément ponctués, un peu ruguleux seulement sur les côtés. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, plus foncé qu'en dessus, finement et densément ponctué, un peu moins densément sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures presque deux fois aussi long que le postérieur. Pattes d'un brun rouge clair.

Malgré sa taille plus petite, cette espèce présente de nombreux rapports avec la précédente, dont elle se distingue cependant facilement par la base de l'épistome bien plus étroite, l'absence de ligne enfoncée sur le pronotum, la forme plus régulièrement atténuée en arrière des élytres, etc.

Je suis heureux de pouvoir dédier cette espèce à M. l'abbé de Marseul, qui l'a prise, ainsi que le *D. sejunctus*, à Canandaigua, et qui a bien voulu me donner son unique exemplaire.

49. D. NOVITIUS.

Supra obscure-brunneus, pube flavescente dense vestitus ; capite mediocriter, dense punctato ; clypeo basi sat angustato ; fronte antice transversim depressa ; antennis rufo-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus vix breviore, ultimo attenuato ; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus postice sinuato, in parte tertia antica tantum antice attenuato, sat dense, lateribus rugose, punctato ; elytris postice sensim sat attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter vix rugulose punctatis ; pedibus rufo-brunneis.

Long. 9 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, convexe supérieurement, sensiblement atténué en arrière, d'un brun foncé unicolore, couvert en dessus d'une pubescence jaune assez courte et serrée. Tête à ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus seulement de deux fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front distinctement déprimé dans son milieu entre les yeux, sans trace de ligne enfoncée longitudinale. Antennes d'un brun rougeâtre, filiformes, plutôt très-légèrement atténuées vers le sommet, sensiblement moins longues que la moitié du corps ; à premier article égal aux deux suivants réunis, le deuxième à peu près subégal au quatrième, le troisième un peu plus court seulement que les deux suivants réunis ; cinquième au dixième près de deux fois plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet ; dernier notablement plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement convexe, distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, plus notablement ensuite ; marqué au milieu de sa base de deux petites fossettes bien distinctes ; sans trace de ligne élevée longitudinale ; couvert d'une ponctuation assez fine et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Élytres assez notablement et graduellement atténuées en arrière, de la base à l'extrémité ; marquées de stries longitudinales fines, mais bien distinctes ; avec leurs intervalles finement et assez densément ponctués,

non ou à peine rugueux. Dessous du corps d'un brun foncé, couvert d'une ponctuation fine et dense, surtout sur l'abdomen, moins fine et moins dense sur le prosternum. Sillon marginal du propectus à peine visiblement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures plus de deux fois aussi long que le postérieur. Pattes d'un brun rougeâtre.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente, par sa couleur beaucoup plus foncée, son épistome bien moins notablement rétréci à la base, son pronotum légèrement sinué sur les côtés et moins graduellement atténué de la base au sommet, le triangle des propleures plus allongé, etc. Elle s'éloigne également de l'*ambiguus* par sa couleur unicolore plus foncée, sa forme bien plus atténuée en arrière, la ponctuation du dessus du corps bien moins rugueuse, l'épistome moins rétréci à la base, et l'absence d'espaces lisses placés en lignes longitudinales sur le front et le vertex.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description provient de la Louisiane et m'a été obligeamment communiqué par M. Sallé.

50. D. AMBIGUUS.

(Pl. 12, fig. 6.)

Supra rufo-brunneus, capite infuscato, sed pronoto antice magis rufo ; pube subtili flavescente parum dense vestitus ; capite fortiter, densius subvarioloso punctato ; clypeo basi valde angustato ; fronte antice distincte depressa ; antennis elongatis, ferrugineis, articulo tertio quarto longiore ; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus postice sinuato, ante medium dilatato, dein attenuato, sat fortiter, densius rugose punctato, basi media carina brevi obsolete notato ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense transversim rugulosis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, convexe supérieurement, très-légèrement atténué seulement tout à fait en arrière, d'un brun rougeâtre supérieure-

ment, avec la tête plus foncée et le bord antérieur du pronotum plus rouge; couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation forte, confluente, un peu varioleuse et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, à peu près trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front offrant en avant, dans son milieu, une impression bien marquée, qui se prolonge sur l'épistome, et présente dans son milieu quelques petits espaces lisses placés longitudinalement, formant une sorte de ligne élevée longitudinale. Antennes grêles, cylindriques, graduellement atténuées vers l'extrémité, notablement plus longues que la tête et le pronotum, d'un brun rougeâtre; à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le second très-petit, deux fois plus court que le quatrième; le troisième sensiblement plus long que le suivant; quatrième à dixième très-notablement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet; dernier un peu plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu plus long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière, un peu dilaté-arrondi au-dessus du milieu et sensiblement atténué tout à fait au sommet; marqué au-dessus de sa base d'une petite carène longitudinale obsolète, effacée bien avant le milieu; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et très-rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, très-distinctement striées, leurs intervalles convexes, légèrement et densément rugueux transversalement. Dessous du corps noir, avec l'abdomen rougeâtre, à ponctuation généralement plus forte et moins dense surtout sur le prosternum, où les points sont très-espacés. Sillon marginal du propectus large, nullement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures pas même moitié plus long que le postérieur. Pattes d'un brun ferrugineux clair.

Je n'ai qu'un seul individu de cette espèce provenant de la Nouvelle-Grenade et inscrit dans la collection de M. de La Ferté sous le nom que je lui ai conservé.

51. D. CHEVROLATI Guérin-Méneville.

(Pl. 12, fig. 7.)

Supra dilute rufo-brunneus, pube subtili flavescente aurea sat dense vestitus; capite mediocriter, dense varioloseque punctato; clypeo basi vix

angustato ; fronte antice paululum depressa ; antennis dilute rufo-brunneis ; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice sinuato, ante medium paululum dilatato, dein attenuato, sat fortiter, dense, rugose punctato ; elytris postice vix attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense granulatis ; pedibus dilute flavo-brunneis.

Long. 7 1/2 mill.

Fornax Chevrolati Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 185.

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe, à peine atténué en arrière, en entier d'un brun rouge très-clair, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un jaune doré. Tête à ponctuation très-large, médiocre, assez serrée, varioleuse et un peu rugueuse. Front offrant en avant, dans son milieu, une impression assez marquée, qui se prolonge sur l'épistome ; sans traces de sillon, ni de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base. Antennes assez grêles, d'un ferrugineux clair, à articles quatrième à dixième notablement plus longs que larges. Pronotum un peu moins long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière, légèrement dilaté-arrondi au-dessus du milieu et atténué tout à fait au sommet, sans apparence de carène au-dessus de sa base, mais offrant de chaque côté, vers le milieu, une petite impression très-obsolète; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, distinctement striées, leurs intervalles peu convexes, assez légèrement, mais densément rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux clair. Pattes d'un brun flave.

La forme, la coloration, ainsi que les divers caractères du *Chevrolati* sont tellement tranchés, qu'il me paraît inutile d'indiquer ici les points qui le distinguent de l'espèce précédente.

Le seul exemplaire que j'aie vu provient du Brésil et m'a été obligeamment communiqué par M. Chevrolat.

52. D. CRASSICORNIS.

(Pl. 12, fig. 5.)

Subcylindricus, postice sat fortiter attenuatus ; nigro-piceus, pube sub-

tili flavescente grisea sat dense, in pronoto elytrorumque basi densius, vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte media linea longitudinali elevata notata ; clypeo basi paululum attenuato ; antennis ferrugineis, articulo secundo quarto æquali, tertio duobus sequentibus æquali, ultimo præcedenti æquali ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus vix subsinuato, antice tantum attenuato, basi utrinque leviter foveolato, basi media linea longitudinali impressa notato, fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris postice sensim attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter, dense ruguloseque punctatis ; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, assez fortement et graduellement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, en entier d'un noir de poix ; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, assez courte et assez dense, un peu plus apparente sur le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez forte, dense et rugueuse. Front marqué dans son milieu, en avant, d'une petite fossette bien distincte et d'une ligne élevée longitudinale se prolongeant en arrière sur le vertex. Épistome peu resserré à la base, environ moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Antennes ferrugineuses, sensiblement épaissies vers le sommet ; à premier article de la longueur des trois suivants réunis, subégal en longueur au quatrième, le troisième à peu près aussi long que les trois suivants réunis ; cinquième à dixième notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; le dernier subégal au précédent, très-légèrement en massue. Pronotum presque aussi long que large, légèrement convexe, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, légèrement atténué seulement tout à fait en avant ; marqué à sa base, de chaque côté du lobe postérieur, d'une petite fossette oblique en dehors, et, de plus, au-dessus de la base, d'une petite ligne longitudinale n'atteignant pas tout à fait le milieu ; couvert d'une ponctuation assez forte, presque confluente et rugueuse. Élytres graduellement atténuées en arrière, marquées de stries assez fines, mais distinctes ; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, transversalement un peu rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre, assez finement et assez densément ponctué, bien plus fortement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Bord externe du triangle des

propleures moins de moitié plus long que le postérieur. Pattes ferrugineuses ; tarses plus clairs.

La couleur noire, la ponctuation très-serrée et très-forte, et surtout la structure des antennes, éloignent cette espèce de toutes les précédentes.

Le seul exemplaire que l'on connaisse a été trouvé à Singapour par M. Wallace.

Genre 20. **Phanerochræus.**

(φανερὸς, remarquable ; χροιὰ, peau.)

Corps oblong, peu allongé, légèrement convexe, supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu fortement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée un peu rugueuse, large et un peu arrondie en arrière. Antennes sensiblement épaissies, subcomprimées vers le sommet, de la longueur de la tête et du prothorax seulement ; à premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur des deux suivants réunis ; deuxième très-petit et étroit, caché en partie par le premier ; troisième assez grand, épais, élargi vers le sommet ; quatrième à dixième épais, pas plus longs que larges ; dernier un peu plus grand que le précédent. Pronotum moins long que large, atténué en s'arrondissant au sommet, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian subtronqué, assez large et très-court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Bord interne du sillon marginal n'atteignant qu'au quart intérieur de la suture prosternale ; sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, assez large, mais plus étroit que le triangle des propleures, profond, lisse dans son fond, ouvert postérieurement. Triangle des propleures peu allongé, son bord externe un peu plus long que le postérieur. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées en dedans et médiocrement rétrécies en dehors, à partir du sommet de l'angle. Pattes assez grêles. Jambes insensiblement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles plus larges,

tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

J'ai dû établir ce genre sur une espèce unique, provenant des Amazones, dont les caractères remarquables ne m'ont pas permis de la rapporter à aucune des coupes génériques précédentes.

P. DIMIDIATIPENNIS.

(Pl. 12, fig. 8.)

Supra nigro-piceus, elytrorum basi rufo-ferruginea, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite parum dense, distincte punctato; fronte carina longitudinali media notata; antennis nigro-piceis, basi dilutioribus; pronoto latitudinis fere longitudine, pulvinato, lateribus postice supra angulos posticos leviter sinuatis, antice attenuato, mediocriter densius, rugose punctato; scutello triangulari convexo; elytris postice vix attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter sat dense punctatis; subtus fusco-ferrugineus; abdomine pedibusque dilute ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps oblong, peu allongé, faiblement convexe, très-légèrement atténué en arrière, d'un noir de poix supérieurement, avec le premier tiers basilaire des élytres d'un rouge ferrugineux; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, un peu dorée sur les côtés du pronotum et en dessous; médiocrement serrée. Front sans impression en avant, offrant dans son milieu antérieur une carène longitudinale bien distincte, plus légère en arrière sur le vertex. Antennes d'un noir de poix, plus claires à la base. Pronotum presque aussi long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, sensiblement atténué en avant à partir du milieu de sa longueur; marqué à la base de chaque côté du lobe postérieur d'une impression transverse bien distincte, et de plus au-dessus de ce dernier d'une petite carène très-courte, à peine visible; couvert d'une ponctuation fine, assez dense, plus

serrée et plus rugueuse sur les côtés. Écusson triangulaire et convexe. Élytres subparallèles, atténuées seulement en arrière, distinctement striées, les stries internes marquées de quelques gros points tout à fait à l'extrémité, tandis que chez les externes ces mêmes points se prolongent plus en avant; intervalles assez légèrement, mais assez densément ponctués. Dessous du corps brun, avec le métasternum d'un ferrugineux foncé et l'abdomen plus clair. Pattes d'un ferrugineux beaucoup plus clair.

Cette remarquable espèce a été découverte à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

Genre 21. **Anabolus.**

Corps allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement. Tête convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome peu fortement rétréci à sa base, avec son bord antérieur arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une large surface déprimée, un peu arrondie en arrière et fortement rugueuse. Antennes assez épaisses, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; à premier article assez épais, de longueur médiocre; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième aussi petit, transverse; quatrième sensiblement plus long et surtout plus épaissi, également transverse, ainsi que les suivants, qui sont presque subégaux. Pronotum très-notablement plus long que large, avec ses angles postérieurs notablement prolongés en arrière et aigus. Bord interne du sillon marginal n'atteignant pas le sommet de la suture prosternale. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, un peu plus étroit que la base du triangle des propleures, légèrement rétréci tout à fait en arrière, assez profond, lisse dans son fond et ouvert postérieurement. Triangle des propleures avec son bord externe plus de deux fois plus long que le postérieur. Lames des hanches postérieures distinctement, mais moins notablement dilatées en dedans et rétrécies en dehors. Pattes assez robustes. Cuisses légèrement renflées. Jambes assez élargies vers le sommet. Tarses subfiliformes, assez courts, à pénultième article non excavé-échancré. Ongles simples.

Sans faire mention ici de l'aspect tout différent que présente ce genre,

on ne peut le confondre avec aucun des précédents, dont il se distingue essentiellement par la structure de ses antennes, la forme du triangle des propleures, etc. On n'en connaît jusqu'ici qu'une espèce.

A. MIRUS.

Elongatus, subcylindricus, postice parum attenuatus, supra castaneus; capite thoracisque disco infuscatis, capite rugoso, fronte media antice leviter depressa; antennis ferrugineis; pronoto latitudine multum longiore, lateribus recto, fortiter denseque punctato rugoso; scutello subquadrato, antice deflexo; elytris postice leviter attenuatis, distincte striato-punctatis, interstitiis sat fortiter rugoseque punctatis; subtus castaneus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, châtain, la tête et le pronotum plus foncés, les élytres et le bord antérieur du pronotum plus clairs; couvert en dessus d'une pubescence fauve assez serrée. Tête fortement et densément rugueuse; front légèrement déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes à premier article assez épais, fortement et presque régulièrement ridé transversalement sur un de ses côtés, ferrugineuses. Pronotum très-notablement plus long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, si ce n'est tout à fait contre le bord antérieur, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian sur un plan inférieur, très-nettement séparé du reste du pronotum; offrant au-dessus de ce dernier un petit sillon longitudinal très-distinct en arrière et s'effaçant vers le tiers antérieur; à ponctuation rugueuse, assez forte et serrée, surtout sur les côtés. Écusson en carré un peu plus long que large, avec ses angles postérieurs arrondis; infléchi en avant et relevé sur les côtés en arrière. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure environ, notablement striées-ponctuées, les intervalles couverts d'une ponctuation rugueuse assez notable. Dessous du corps un peu plus foncé que les élytres. Prosternum marqué de gros points ocellés peu denses, non rugueux. Abdomen marqué de points bien plus serrés et rugueux. Der-

nier segment abdominal rétréci en arrière et tronqué au bout. Pattes d'un châtain assez clair.

Cette intéressante espèce vient de la Nouvelle-Hollande. Elle m'a été communiquée par M. von Bruck.

Genre 22. **Entomosatopus.**

(ἔντομος, insecte; ἄτοπος, étrange.)

Corps oblong, peu convexe supérieurement. Tête convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome large, très-peu rétréci à sa base, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant, vu en dessus ne paraissant pas rebordé. Mandibules offrant extérieurement une surface assez étroite, allongée et fortement rugueuse. Antennes comprimées, dentées en scie, à deuxième et troisième article très-petits, n'égalant pas ensemble la longueur du quatrième, dépassant les angles postérieurs du pronotum; ce dernier un peu moins long que large, avec ses angles postérieurs légèrement prolongés en arrière, peu aigus. Bord interne du sillon marginal n'atteignant pas le sommet de la suture prosternale. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, plus de quatre fois plus étroit que la base du triangle des propleures, très-profond, lisse dans son fond et ouvert postérieurement. Triangle des propleures avec son bord externe subégal au postérieur. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans. Pattes médiocres. Cuisses légèrement renflées. Jambes assez élargies vers le sommet. Tarses filiformes, allongés, à pénultième article très-légèrement excavé-échancré, les postérieurs à premier article un peu plus long seulement que les trois suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre se distingue très-facilement du genre *Anabolus*, par la structure de ses antennes, la forme de son sillon marginal, etc.

E. CURTUS.

Oblongus, postice leviter, apice fortius, attenuatus, supra obscure cas-

taneus ; capite rugoso, subtiliter denseque punctato ; fronte antice non depressa ; antennis dilute ferrugineis ; pronoto latitudine paulo breviore, antice fortius attenuato, sat fortiter denseque punctato rugoso ; scutello latitudine vix breviore ; elytris apice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis ; subtus dilute castaneus ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 7 à 7 1/2 mill.

Corps oblong, très-légèrement atténué en arrière, plus brusquement rétréci tout à fait à l'extrémité ; d'un châtain foncé en dessus, avec le dessous un peu plus clair ; couvert en entier d'une pubescence un peu couchée, dorée, assez serrée. Tête assez fortement rugueuse, finement et densément ponctuée ; front nullement déprimé, sans trace de carène longitudinale distincte. Antennes d'un ferrugineux plus clair, comprimées, dépassant de trois articles les angles postérieurs du pronotum ; à premier article assez épais, plus foncé que le reste de l'antenne, simplement rugueux, deux fois aussi long que les deux suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, moitié plus court que le troisième ; quatrième triangulaire, subégal au suivant, celui-ci un peu plus prolongé en dedans ; les suivants fortement dentés en scie, à dents graduellement plus aiguës ; le dernier allongé, étroit, aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, d'un quart plus étroit en avant qu'en arrière, graduellement atténué de la base au sommet et très-légèrement renflé de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, médiocrement convexe ; à ponctuation assez serrée, plus forte que celle de la tête, assez rugueuse ; avec son lobe médian très-court ; marqué, de chaque côté de ce dernier, d'une large dépression assez notable. Écusson plutôt moins long que large. Élytres presque parallèles, atténuées seulement à l'extrémité ; fortement striées, à stries lisses, même en arrière ; les intervalles couverts d'une ponctuation serrée, rugueuse et notable. Dessous du corps d'un châtain plus clair. Prosternum à ponctuation aussi forte que celle du pronotum, assez serrée, non rugueuse. Abdomen à ponctuation plus fine, plus serrée et légèrement rugueuse ; à dernier segment rétréci en arrière et terminé en pointe peu aiguë. Pattes d'un ferrugineux clair.

Les deux individus sur lesquels j'ai fait cette description m'ont été donnés par M. H. Deyrolle et proviennent de Benguela.

Genre 23. **Diæretus.**

(διαίρετος, divisé.)

Corps allongé, subparallèle, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur sinueux, distinctement rebordé en avant Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée un peu rugueuse, large et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires assez grand, légèrement sécuriforme. Antennes sensiblement épaissies, subcomprimées, atténuées vers le sommet, de la longueur de la tête et du prothorax ; à premier article épais, subcylindrique, presque aussi long que les trois suivants réunis ; deuxième petit et assez étroit, caché en partie par le premier ; troisième allongé, aussi long que les deux suivants réunis ; quatrième à dixième pas plus longs que larges, submoniliformes ; dernier conique, deux fois aussi long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, à peine atténué tout à fait au sommet, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian subtronqué, assez large et très-court, ses angles postérieurs assez fortememt prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus assez étroit en avant, s'élargissant graduellement et devenant presque superficiel en arrière, plus étroit que le triangle des propleures, lisse dans son fond ouvert postérieurement ; très-distinctement séparé en dehors du bord externe tranchant du pronotum par un espace assez étroit un peu en relief et ponctué. Triangle des propleures très-allongé, son bord externe étant au moins deux fois aussi long que le postérieur. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées en dedans et très-notablement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Pattes médiocres. Jambes antérieures légèrement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles sensiblement dilatés, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous ; les

postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre est extrêmement remarquable par la structure de son sillon marginal, ainsi que par la forme de ses antennes, etc., caractères qui ne permettent pas de le confondre avec aucun des genres voisins.

D. PARALLELOCOLLIS.

(Pl. 12, fig. 9.)

Supra dilute ferrugineus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat leviter, parum dense punctato; fronte antice vix impressa; antennis ferrugineis; pronoto latitudine multo longiore, subparallelo, subtiliter sat dense punctato; elytris postice vix attenuatis, leviter striatis, interstitiis sat dense, pronoto fortius, punctatis; subtus ferrugineus; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, subparallèle, légèrement convexe supérieurement, atténué en arrière dans son tiers postérieur, d'un rouge ferrugineux clair; couvert en dessus d'une fine pubescence dorée, assez serrée. Tête à ponctuation assez légère et peu dense. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant, sans trace de carène. Antennes ferrugineuses. Pronotum notablement plus long que large, parallèle sur les côtés, atténué seulement tout près des angles antérieurs, offrant, au milieu de sa base, une ligne enfoncée longitudinale très-légère et même obsolète, qui disparaît entièrement vers le milieu de sa longueur; couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée, surtout sur les côtés. Élytres à peine atténuées en arrière, très-légèrement striées; leurs intervalles plans, médiocrement, mais assez densément ponctués et très-légèrement rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rembruni. Pattes d'un ferrugineux clair, ainsi que les tarses.

Le *D. parallelocollis* a été pris à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. H.-W. Bates.

Genre 24. **Bermillus.**

Corps ovale-oblong, assez notablement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez fortement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, allongée, assez étroite et non dilatée en arrière. Antennes courtes et épaisses chez le mâle, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; plus allongées chez la femelle et dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier distinctement moins long que large, notablement convexe, fortement atténué en avant, notablement bisinué à la base, avec son lobe médian très-large et très-court et ses angles postérieurs peu prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, très-large, très-profond, nullement rétréci vers les angles postérieurs, où il n'est pas limité en dedans par une ligne élevée faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Bord postérieur de ce triangle un peu plus court que le bord interne. Prosternum non déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale droite et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures distinctement dilatées dans leur tiers interne, puis rétrécies en dehors, où elles ne sont guère qu'une fois plus étroites qu'intérieurement. Pattes assez courtes, épaisses. Jambes sensiblement élargies vers le sommet. Tarses courts et larges, à quatrième article fortement excavé-échancré en dessus, les postérieurs à premier article un peu plus long seulement que les deux suivants réunis. Ongles légèrement dentés en dedans.

La forme générale de ce genre, ainsi que les caractères qu'il nous présente, sont des plus remarquables et ne nous permettent de le confondre avec aucun des précédents. Je l'ai mis à la fin de cette division comme faisant assez bien le passage aux *Phænocerus* et *Lacus*, qui suivent.

Il se fait surtout remarquer par sa forme épaisse, ses antennes courtes chez le mâle et à articles intermédiaires très-courts et très-larges; ses pattes épaisses, avec des tarses très-larges, les lames de ses hanches postérieures proportionnellement moins rétrécies en dehors, etc.

On en connaît jusqu'ici qu'une espèce.

B. DISPAR.

Ater, vel obscure rufo-brunneus, opacus, fortiter denseque rugosus ; oblongo-ovatus ; antennis rufo-brunneis vel obscure ferrugineis, crassis, brevibus, articulis quarto-decimo transversis (♂), *vel gracilioribus, articulis quarto-decimo longioribus* (♀) ; *pronoto latitudine breviore, antice sensim, sat fortiter attenuato ; elytris postice sat fortiter* (♀), *vel minus* (♂), *attenuatis, profunde striatis, interstitiis convexis ; subtus nigro vel obscure rufo-brunneus, rugosus ; pedibus crassis fusco-ferrugineis.*

Long. 8 à 9 mill.

Corps ovale-oblong, faiblement (♂), ou plus sensiblement atténué en arrière (♀), d'un noir mat ou d'un brun rougeâtre ; couvert d'une fine pubescence dorée peu serrée, très-fugace. Tête très-grossièrement et très-densément rugueuse. Front sans trace de ligne longitudinale élevée. Épistome notablement rétréci à la base, près de moitié plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun noirâtre ou d'un ferrugineux très-foncé, courtes, épaisses et ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum chez les mâles ; à premier article épais, un peu cylindrique, légèrement arqué en dehors, sensiblement plus long que les deux suivants réunis ; deuxième assez petit, caché en partie par le premier, vu en dedans sensiblement plus court que le quatrième ; troisième assez grand, plus long que le suivant ; quatrième à dixième courts, bien moins longs que larges, un peu moniliformes, un peu plus développés à leur côté interne ; dernier de la longueur des deux précédents réunis, plus ou moins conique ; plus longues chez la femelle et dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum ; à premier article assez allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis ; deuxième notablement plus court que le quatrième ; le troisième assez allongé, mais n'égalant pas en longueur les deux suivants réunis ; quatrième plus petit, mais au moins aussi long que large ; les suivants plus longs, augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; dernier en oblong allongé. Pronotum sensiblement moins long que large, à peu près droit sur les côtés dans son quart postérieur environ, puis assez brusquement et assez notablement atténué en avant à partir de ce point ; transversalement déprimé au milieu de sa

base, mais sans trace de fossettes distinctes ; marqué chez les uns d'une ligne lisse longitudinale partant du milieu de la base et ne dépassant guère le milieu en avant ; disparaissant chez les autres et remplacé par un petit sillon basilaire très-court ; grossièrement et densément rugueux. Écusson presque carré. Élytres atténuées dans leur tiers postérieur seulement (♂), ou presque à partir de la base (♀), très-profondément striées, avec leurs intervalles convexes et très-fortement rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou rougeâtre, densément ponctué-rugueux. Saillie intercoxale large, à peine atténuée en arrière, arrondie à l'extrémité. Pattes rougeâtres, ainsi que les tarses.

Cet insecte se trouve à Malacca. M. de Castelnau m'en a communiqué deux exemplaires mâles et M. de Mniszech un exemplaire femelle.

DD. *Sillon marginal du propectus ne se continuant pas directement ni surtout parallèlement sur la tête, mais toujours rétréci par le bord interne de l'œil* (genres *Phænocerus* à *Melanocoleus*).

E. *Épimères métathoraciques invisibles* (genres *Phænocerus* à *Scython*).

Genre 25. **Phænocerus.**

(φαίνω, je parais ; κέρας, corne.)

Corps ovale-oblong, très-légèrement déprimé supérieurement. Tête médiocre, très-légèrement convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur assez régulièrement arqué en avant, non sinueux. Mandibules simples, assez étroites et allongées, offrant extérieurement une surface déprimée un peu rugueuse, assez étroite. Antennes assez notablement épaissies, subcomprimées et dilatées vers le sommet, à peine de la longueur de la tête et du prothorax ; à premier article très-épais, subcylindrique, caréné à son bord antérieur, de la longueur au moins des deux suivants réunis ; deuxième petit, assez étroit, caché en partie par le premier ; troisième allongé, légèrement plus long que les

deux suivants réunis; quatrième à huitième devenant graduellement plus épais, noueux et submoniliformes; neuvième et dixième sensiblement plus grands et comprimés; le dernier plus étroit et plus allongé, à peu près conique; ces trois derniers articles formant une massue distincte. Pronotum très-notablement moins long que large, assez fortement et presque graduellement atténué de la base au sommet; assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian assez large, très-court et légèrement sinué, ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus directement continué jusqu'au sommet des angles postérieurs, étant bordé en arrière intérieurement par une ligne élevée continuant le bord externe du triangle des propleures; d'une largeur médiocre, très-profond et lisse dans son fond. Triangle des propleures assez large, son bord externe étant un peu plus long que le postérieur. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet. Tarses subfiliformes; les antérieurs plus courts, à articles légèrement dilatés; tous à pénultième article simple, nullement excavé-échancré; les postérieurs à premier article sensiblement plus court que tous les suivants réunis. Ongles simples.

J'ai établi ce genre sur une espèce extrêmement curieuse, qui se fait remarquer principalement par la structure toute particulière de ses antennes et par le quatrième article de ses tarses nullement excavé-échancré.

P. SUBCLAVATUS.

(Pl. 13, fig. 1.)

Supra ferrugineo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense punctato; clypeo transversim impresso; fronte antice depressione parum profunda notata; antennis ferrugineis subclavatis; pronoto latitudine multum breviore, antice sensim attenuato; parum dense, lateribus densius, punctato; elytris postice paululum attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense punctatis; subtus ferrugineo-brunneis; pedibus ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, subdéprimé supérieurement, très-légèrement atté-

nué en arrière, d'un brun ferrugineux; couvert en dessus d'une fine pubescence dorée assez serrée. Tête à ponctuation assez forte et assez serrée; marquée sur l'épistome en avant d'une impression transverse assez profonde, et offrant de plus sur le front, en avant, une petite impression médiane assez légère, mais bien distincte. Antennes ferrugineuses. Pronotum très-notablement moins long que large, assez fortement et presque graduellement atténué de la base au sommet, très-légèrement déprimé à la base, couvert d'une ponctuation assez notable, peu serrée sur son disque, plus dense sur les côtés. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur, assez fortement striées; leurs intervalles plans, assez légèrement et assez densément pontués. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, couvert d'une ponctuation peu serrée sur le métasternum, plus serrée et plus grosse sur le triangle des propleures, assez fine et moins serrée sur l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux clair.

Cette jolie espèce vient de Tasmanie.

Genre 26. **Lacus.**

Corps ovale-oblong, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord presque régulièrement arqué en avant. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, large et un peu arquée en arrière. Antennes assez courtes, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum, épaisses surtout dans leur milieu, un peu atténuées vers l'extrémité. Pronotum notablement moins long que large, assez convexe, atténué en avant, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-large, court; ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillons marginaux du propectus très-larges, assez profonds, à peine atténués vers les angles postérieurs, distinctement limités, en dedans en arrière, par une ligne élevée faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Bord postérieur du triangle des propleures sensiblement plus long que le bord interne. Prosternum nullement déprimé en avant des hanches; avec sa saillie prosternale droite et tout à fait sur le même

plan. Lames des hanches postérieures fortement et anguleusement dilatées dans leur tiers interne environ, fortement rétrécies en dehors, où elles sont au moins quatre fois plus étroites qu'intérieurement. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis. Ongles à peine épaissis à la base, ce qui les fait paraître très-légèrement dentés en dedans.

L'espèce, unique jusqu'ici, sur laquelle j'ai basé ce genre offre des caractères qui ne permettent point de la placer dans aucune des coupes génériques voisines, dont elle diffère essentiellement par la structure de ses antennes et de ses tarses, la forme du triangle de ses propleures, etc.

L. LATICORNIS.

(Pl. 13, fig. 2.)

Supra rufo-ferrugineus ; pube subtili aurea sat dense vestitus ; capite dense rugoseque punctato ; fronte antice leviter impressa ; antennis crassis, submoniliformibus ; pronoto latitudine breviore, convexo, supra angulos posticos leviter dilatato, dein antice attenuato, basi media bifoveolato et utrinque uni-impresso, dein in medio longitudinaliter impresso et utrinque transversim depresso, dense rugoseque punctato ; elytris postice leviter attenuatis, striatis, interstitiis dense rugulose punctatis ; subtus rufo-ferrugineus ; pedibus concoloribus.

Long. 8 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, légèrement atténué en arrière, convexe supérieurement ; en entier d'un rouge ferrugineux, sauf l'extrémité des mandibules qui est noire ; densément couvert d'une fine pubescence dorée. Épistome très-légèrement relevé longitudinalement dans son milieu. Tête à ponctuation plus forte, serrée et légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé transversalement dans son milieu en avant, sans carène

Suite des Annonces entomologiques.

23° *Monographie de la famille des Cicindélides*, par M. J. Thomson; 1 vol. in-4° avec 11 planches. Avec planches coloriées, prix : 30 fr ; avec planches noires, prix : 24 fr.

24° *Archives entomologiques*, par M. J. Thomson; 2 vol. in-8°, avec planches coloriées, prix : 75 fr.; avec planches noires, prix : 60 fr.

25° *Arcana Naturæ*, par M. J. Thomson ; 1 vol. grand in-folio, avec planches noires, prix : 60 fr.

26° *Histoire des Insectes du Pin maritime*, par M. Édouard Perris (Extrait des Annales de la Société entomologique de France); 1 vol. in-8°, avec 12 planches noires. Prix : 25 fr.

27° *Essai d'une classification de la famille des Cérambycides*, par M. J. Thomson; 1 vol. grand in-8°, avec 3 planches noires. Prix : 30 fr.

28° *Faune des Papillons de France*, par M. Berce, 1er vol. in-12. Prix : avec planches coloriées, 8 fr.; avec planches noires, 5 fr.

29° *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (Clythrides)*, par M. Th. Lacordaire; 2e vol. in-8° : au lieu de 12 fr., prix : 10 fr.

30° *Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe*, pouvant être employé comme étiquette pour le classement des collections. Prix : 1 fr. 50.

31° *Énumération des Carabiques et Hydrocanthares du Caucase*, par MM. le baron de Chaudoir et Hochhuth ; 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr.

32° *Études sur la famille des Vespides*, par M. H.-F. de Saussure; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix 36 fr.

33° *Monographie des Guêpes solitaires de la tribu des Euménides*, par M. H.-F. de Saussure; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix : 36 fr.

34° *Monographie des Guêpes sociales ou de la tribu des Vespides*, par M. H.-F. de Saussure ; in-8°, avec planches coloriées. 11 cahiers à 6 fr. l'un. prix : 66 fr.

Occasion. A vendre à l'amiable la collection complète du *Berliner Entomologische Zeitschrift* (1857 à 1871 inclus : 15 volumes brochés). — S'adresser au Trésorier de la Société.

ANNONCES D'OUVRAGES ENTOMOLOGIQUES.

M. le Trésorier informe ses collègues qu'il peut disposer encore, pour les Membres de la Société, de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1839 à 1842 inclus, au prix réduit de 12 fr. chaque volume ; 2e, 3e et 4e séries, années 1843 à 1866 (1853, 1854 et 1855 exceptées), au prix de 21 fr.

2° *Catalogue de la Bibliothèque* (1838-1866) dressé par M. HENRY DE BONVOULOIR. Prix : 1 fr.

3° *Tables générales alphabétiques et analytiques divisées par ordres d'animaux de toutes les matières contenues dans les trois premières séries des Annales de la Société entomologique de France* (1838-1868), *suivies de la Table des auteurs de ces matières*, par M. AUG.-SIM. PARIS. Prix de l'ouvrage complet : 24 fr. chez le Trésorier, ajoutez 2 fr pour le recevoir *franco* dans les départements.

4° *Révision de la tribu des Hypérides* et en particulier des genres *Hypera*, *Limobius* et *Coniatus*, renfermant la description de plusieurs genres nouveaux et de 88 espèces nouvelles, par M. G. CAPIOMONT (extrait des Annales de la Société entomologique de France) ; 1 vol. in-8°, avec 6 planches noires. Prix 10 fr.; ajouter 50 c. pour l'envoi franco par la poste.

5° *Physis. Recueil d'histoire naturelle*, par M. J. THOMSON ; grand in-8°, avec planches. — 1er volume, prix..... 8 f. » } 18 f. 15
2e volume, prix..... 10 15 }

6° *Faune gallo-rhénane* ou *Species des Insectes qui habitent la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Prusse rhénane, le Nassau et le Valais*, avec tableaux synoptiques et planches gravées, ouvrage in-8°, par ALBERT FAUVEL.

Prix de la livraison (la 1re et la 2e sont en vente) :

Pour les souscripteurs..... 3 fr.
Pour les non souscripteurs ..... 4 fr.

(Ajouter 50 cent. pour l'envoi de chaque livraison *franco* par la poste).

On souscrit chez le Trésorier de la Société, 50, r. Saint-Placide (Faub. St-Germ.).

7° *Faune des Coléoptères d'Allemagne*, par J. STURM ; 23 volumes, Nuremberg 1805-1857), avec 424 planches coloriées ou noires.

L'ouvrage complet, planches coloriées, prix..... 150 fr.
dº dº planches noires, prix..... 80 fr.

Nota. Les personnes qui ne voudraient pas acheter le tout pourront obtenir les volumes séparés des familles ou genres aux conditions ci-après, savoir :

Vol. III-XIX, avec planches coloriées, par volume, prix.... 6 f. »
dº avec planches noires, par volume, prix..... 3 50

Vol. I-II-XX-XXIII, planches coloriées, par volume, prix.. 8 »
dº planches noires, par volume, prix.... 4 »

On peut se contenter de ces dernières, dont l'exécution est irréprochable.

(*Suite des Annonces aux 2e et 3e pages de la couverture.*)

Paris. — Imp. FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME DIXIÈME

—

Partie supplémentaire.

FAMILLE DES EUCNÉMIDES

(2e Cahier.)

Avis. Afin de répondre au désir de nos collègues, nous publions immédiatement un second cahier du mémoire sur les *Eucnémides*, qui sera divisé en trois ou quatre cahiers au lieu des deux annoncés primitivement.

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

M. LUCIEN BUQUET,

rue Saint-Placide, 52 (Faub. Saint-Germain).

—

15 JUILLET 1872.

Annonces d'ouvrages entomologiques (suite).

10° *Coleopterologische Hefte,* nouvelle revue entomologique publiée par M. de Harold. Ouvrage in-8° paraissant par cahiers du prix de 3 fr. chacun. Ajouter 25 c. par cahier pour l'envoi *franco* par la poste. (Les huit premiers cahiers sont en vente.)

11° *Étude monographique sur les Staphylins européens de la tribu des* Tachyporini *Erichson* (Extrait des Annales de la Société entomologique de France), par M. L. pandellé. Prix : 3 fr.; ajouter 25 c. pour la recevoir franco par la poste.

12° *Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe,* par M. H. Lucas ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 sujets peints d'après nature. Prix : 25 fr.

13° *Histoire naturelle des Lépidoptères exotiques,* par M. H. Lucas ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 dessins peints d'après nature. Prix : 25 fr.

14° *La chasse aux Coléoptères,* par M. Leprieur. Brochure in-8° de 112 pages, prix *franco* pour la France : 2 fr. 25.

15° *Revision der Tenebrioniden der alten Welt* (avec des tableaux synoptiques et des diagnoses en latin), von Dr C. Kraatz; 1 vol. in-8°, Berlin, 1864. Prix : 9 fr.

16° *Catalogue des Coléoptères de France et Matériaux pour servir à la faune de France,* par M. le Dr A. Grenier ; 1er cahier, prix : 5 fr.; 2e cahier, prix : 2 fr.

17° *Traduction en français,* par M. Stierlin, du travail de M. Herrich-Schæffer sur le genre *Timarcha* (extrait de la Fauna Insectorum Germanica) ; une feuille in-4° autographiée, avec planche noire. Prix : 1 fr.

18° *Monographie des Otiorhynchus,* par M. Stierlin. Prix : 6 fr. 50.

19° *Revue iconographique des Tettigonides,* par M. V. Signoret; avec planches coloriées. Prix : 15 fr.

20° *Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie,* par M. de Marseul ; nouvelle édition, 1863, 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

21° *Catalogus Coleopterorum Europæ et confinium* (1866), par M. de Marseul. Prix : 1 fr. 50

22° *Essai monographique sur la famille des Histérides,* par M. de Marseul (extrait des Annales de la Société entomologique de France); un fort volume, avec 25 planches noires. Prix : 50 fr. — *Supplément* au même ouvrage : 1 vol. in-8°, avec 13 planches noires. Prix : 20 fr.

23° *Essai monographique sur les Clérites,* par M. le marquis Max. Spinola ; 2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées. Prix : 60 fr.

24° *Monographie de la famille des Cicindélides,* par M. J. Thomson; 1 vol. in-4° avec 11 planches. Avec planches coloriées, prix : 30 fr ; avec planches noires, prix : 24 fr.

(*Suite des Annonces à la 3e page de la couverture.*)

interoculaire, avec une apparence de ligne longitudinale sur le vertex. Antennes d'un rouge ferrugineux clair, assez courtes, épaisses ; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dehors, aussi long que les trois suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, bien plus petit que le quatrième ; troisième assez grand, notablement plus long que le suivant ; quatrième à neuvième moins longs que larges, distinctement moniliformes ; dixième plus long que large, légèrement atténué en avant ; dernier un peu conique, à peine plus long que le précédent. Pronotum avec son bord antérieur un peu rembruni, sensiblement moins long que large, très-légèrement dilaté de chaque côté, tout à fait à la base, au-dessus des angles postérieurs, puis assez atténué en avant, dans sa moitié antérieure ; marqué au milieu de sa base de deux fossettes distinctes, assez rapprochées, et d'une dépression oblique en dehors de chaque côté de celles-ci ; offrant de plus sur son disque trois fossettes, les deux externes transverses et la médiane oblongue ; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Écusson triangulaire, un peu relevé longitudinalement. Élytres atténuées seulement dans leur moitié postérieure, assez profondément striées ; leurs intervalles distinctement, mais moins densément et plus finement ponctués que le pronotum, un peu rugueux. Saillie prosternale assez fortement atténuée en arrière, où elle est subacuminée. Bord postérieur du triangle des propleures notablement arqué en avant. Dessous du corps assez finement et assez densément ponctué, plus fortement sur le prosternum. Abdomen à dernier segment tronqué.

Cette jolie espèce a été prise à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

Genre 27. **Cyrtostethus.**

(κυρτὸς, convexe ; στῆθος, poitrine.)

Corps oblong et légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome peu rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Mandibules allongées, très-inégalement bifides, offrant une surface déprimée étroite et rugueuse, non arquées en arrière. An-

tennes filiformes, allongées, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum. Pronotum aussi long que large, à peine sinué sur les côtés au-dessous du milieu, mais assez notablement et presque graduellement atténué en avant, fortement bisinué à la base ; avec son lobe médian large, très-court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus bien marqué, très-légèrement rétréci tout à fait vers les angles postérieurs, limité en dedans, en arrière, par une ligne élevée faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Prosternum légèrement convexe en avant des hanches. Saillie prosternale assez brusquement relevée à la base des hanches et sur un plan plus élevé que le prosternum, légèrement et subgraduellement rétréci en arrière, où elle se termine en pointe. Triangle des propleures à bord postérieur très-notablement plus court que le bord interne. Lames des hanches postérieures fortement et anguleusement dilatées en dedans ; dans leur tiers interne, très-fortement rétrécies en dehors où elles sont au moins quatre fois plus étroites qu'en dedans. Pattes non épaissies, mais jambes légèrement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis. Ongles simples, à peine épaissis à la base.

Il est facile de distinguer ce genre du précédent par son prosternum relevé en arrière entre les hanches, par ses tarses postérieurs à pénultième article moins long que les suivants réunis, par la forme du triangle des propleures, la structure de ses antennes, etc.

Il ne renferme jusqu'ici qu'une seule espèce.

C. THROSCOIDES.

(Pl. 13, fig. 3.)

Supra plus minusve obscure-brunneus, pube flavescente vestitus ; capite dense rugoso-punctato : fronte antice vix depressa : antennis dilutioribus, filiformibus, articulis quarto-septimo latitudine longioribus, octavo, nono et decimo paulo longioribus, undecimo angustiore, duobus præce-

dentibus æquali ; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem distincte, subsensim attenuato, basi media depresso, dense punctato, non rugoso ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense, leviter, rugulose punctatis ; subtus plus minusve obscure brunneus ; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps oblong, un peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement ; d'un brun plus ou moins obscur, pouvant devenir souvent beaucoup plus foncé sur le pronotum et la partie postérieure ; couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front très-légèrement ou même quelquefois obsolétement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes ferrugineuses, à premier article assez épais, subcylindrique, un peu arqué en dehors, de la longueur environ des trois suivants réunis ; deuxième assez petit, sensiblement moins long que le quatrième ; troisième subégal au suivant ; quatrième à septième sensiblement plus longs que larges, augmentant à peine de longueur vers le sommet ; huitième à dixième sensiblement plus longs ; dernier plus étroit, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum à peu près aussi long que large, assez notablement et subgraduellement atténué de la base au sommet ; marqué au milieu de sa base d'une dépression transverse assez notable et offrant, au-dessus de celle-ci, une petite ligne longitudinale lisse, assez courte, plus ou moins fine, et disparaissant même quelquefois entièrement ; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Écusson à peu près aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, tronqué en arrière et nullement relevé dans son milieu. Élytres légèrement atténuées en arrière, bien distinctement striées, avec leurs intervalles finement et densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation distincte et serrée, beaucoup plus forte et bien moins serrée sur le prosternum. Pattes d'un rouge ferrugineux.

Au premier abord, le faciès de cet insecte rappelle un peu celui de certains *Throscus*.

Il se trouve à Sarawak, d'où il a été rapporté par M. Wallace.

Genre 28. **Ceratus.**

Corps oblong, assez convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-peu rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, arquée en arrière. Antennes de longueur médiocre, filiformes, nullement dentées en scie intérieurement ; premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur environ des trois suivants réunis ; deuxième assez petit, subconique ; troisième petit, à peine plus long que le précédent ; ces trois articles moins longs ensemble que le suivant ; celui-ci allongé, un peu plus long que le sixième ; cinquième à dixième subégaux, moitié plus longs que larges ; dernier un peu plus allongé. Pronotum aussi long ou un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant, assez fortement bisinué à la base ; avec son lobe médian très-large, extrêmement court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillons marginaux du propectus un peu atténués vers les angles postérieurs, où ils sont faiblement limités en dedans par une légère ligne défléchie faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Prosternum nullement déprimé et plus ou moins convexe en avant des hanches. Saillie prosternale horizontale et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures fortement et assez anguleusement dilatées en dedans, fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous. Ongles notablement épaissis dans leurs deux tiers basilaires, puis ensuite brusquement rétrécis.

Nous retrouvons, dans les deux espèces qui suivent, la même modification dans la structure antennaire que nous avons déjà observée dans la division précédente chez les *Diacerus*. Ce caractère, tout à fait exceptionnel dans la famille, nous a empêché de grouper les deux insectes en question dans un genre déjà connu, et nous avons dû créer pour eux une coupe générique nouvelle.

1. C. INSOLITUS.

(Pl. 16, fig. 3.)

Oblongus, postice paululum attenuatus, brunneo-ferrugineus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugulosoque punctato; fronte integra; clypeo basi fortius coarctato; pronoto longitudinis latitudine, in parte media antice attenuato, lateribus postice recte, dense rugulosoque punctato; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter, sat dense punctatis, non rugulosis; subtus brunneo-ferrugineus; abdomine pedibusque dilutioribus; tarsis ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, légèrement atténué tout à fait en arrière, en entier d'un brun ferrugineux ; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, un peu rugueuse. Front sans carène interoculaire distincte. Épistome n'offrant point de carène longitudinale distincte, rétréci à la base, avec son bord antérieur sinué. Antennes ferrugineuses. Pronotum court, à peu près aussi long que large, atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière ; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions assez légères ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Écusson tronqué en arrière. Élytres allongées, très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, légèrement striées ; leurs intervalles très-finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun ferrugineux. Abdomen plus clair. Pattes de la couleur de ce dernier avec les tarses plus clairs.

La coloration de cette espèce la fait facilement reconnaître au premier coup d'œil.

Elle provient de Java, où elle a été prise par M. Wallace.

2. C. SODALIS.

(Pl. 16, fig. 4.)

Oblongo-ovatus, postice sat attenuatus, nigro-piceus, nitidus, pube subtili griseo-flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter, dense, subrugulose punctato ; fronte integra ; clypeo parum coarctato ; pronoto longitudinis fere latitudine, antice sat fortiter attenuato, lateribus postice recto, sat leviter, dense nec rugulose punctato ; elytris postice sat fortiter attenuatis, stria juxta-suturali tantum distincte notatis, leviter, sat dense punctatis, non rugulosis ; subtus nigro-piceus ; pedibus piceis ; tarsis apice ferrugineis ; tibiis dilutioribus.

Long. 9 mill.

Corps ovale-oblong, assez notablement atténué en arrière dans sa moitié postérieure ; d'un noir très-légèrement bleuâtre, assez brillant ; couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et un peu rugueuse. Front sans carène interoculaire et sans carène longitudinale. Épistome avec son bord antérieur arqué. Antennes brun foncé. Écusson arrondi en arrière. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière ; offrant, au-dessus de l'écusson, une saillie obtuse assez bien limitée et de chaque côté de celle-ci une petite impression et une légère trace de ligne enfoncée longitudinale qui disparaît au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure ; n'offrant qu'une strie juxta-suturale bien distincte, finement et assez densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes de la même couleur, avec les tibias plus clairs. Derniers articles des tarses ferrugineux.

Cette espèce a été prise à Makassar par M. Wallace.

Genre 29. **Fornax** de Cast.

De Castelnau, Silberm. Rev. Entom., III, 172 (1835). — Lacord., Gen. des Col., IV (1857). — *Dirhagus* Melsh., Proceed. Ac. Nat. Sc. Philad., II, 150 (1846). — *Isarthrus* Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 48. — *Onychodon* Newm., The Entom. Mag., V, 384.

Corps de forme variable, mais en général oblong, plus ou moins allongé ou subcylindrique, plus ou moins convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement ou même quelquefois à peine convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome en général assez peu rétréci à la base, mais pourtant quelquefois assez notablement, avec son bord antérieur plus ou moins sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée plus ou moins large, rugueuse et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires médiocre, subcomprimé, subsécuriforme. Antennes plus ou moins allongées, filiformes ou dentées en scie intérieurement, quelquefois un peu, mais le plus souvent non comprimées ; à premier article assez épais, subcylindrique, légèrement arqué en dehors, de la longueur des deux ou trois suivants réunis ; deuxième de longueur variable ; troisième plus de deux fois plus long que le deuxième ou deux fois seulement ; quatrième égal au suivant ou même plus petit ; les autres sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum de forme variable, droit ou sinué sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant, avec ses angles postérieurs presque toujours aigus, rarement mousses. Sillon marginal du propectus de forme et de largeur variables, mais toujours bien plus étroit que la base du triangle des propleures, prolongé en arrière jusqu'au sommet de l'angle postérieur du prothorax, ou très-rarement terminé, au-dessus de la base de cet angle (*debilis, guinensis*), par le prolongement du bord postérieur du triangle des propleures. Prosternum nullement déprimé, tout à fait en avant, et plus ou moins convexe en avant des hanches ; avec sa saillie prosternale plus ou moins horizontale et à peu près sur le même plan, très-rarement distinctement relevée, tout à fait à l'extrémité. Bord postérieur du triangle

des propleures presque toujours notablement plus court que le bord externe, ou au plus, mais rarement, subégal à ce dernier. Lames des hanches postérieures toujours assez fortement et plus ou moins anguleusement dilatées en dedans, souvent très-notablement rétrécies en dehors. Épipleures des élytres plus ou moins grandes, mais ne recouvrant jamais en entier les épisternums du métathorax. Pattes de longueur médiocre. Jambes non ou à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous. Les postérieurs à premier article environ aussi long que tous les suivants réunis. Ongles presque toujours épaissis à la base; très-rarement simples.

Le genre *Fornax* est de beaucoup le plus nombreux de la famille des Eucnémides. Bien que les espèces qui le composent soient en général assez faciles à reconnaître, quelquefois même très-distinctes au premier coup d'œil, il n'en est pas moins vrai que la détermination devient assez longue lorsqu'il faut chercher au milieu d'un si grand nombre d'espèces. Pour éviter cet inconvénient et rendre l'étude plus facile, j'avais essayé, dans le principe, de diviser les espèces en un grand nombre de groupes ; mais des communications importantes m'ont ensuite forcé de renoncer à mon premier projet. En effet, la conformité de structure est des plus grandes chez ces insectes, et, en outre, on rencontre certains caractères opposés chez des espèces trop voisines pour les faire rentrer dans deux divisions différentes.

Je n'ai donc pu arriver à caractériser d'une manière convenable que trois groupes, sans établir la moindre subdivision tranchée dans le troisième, qui est malheureusement de beaucoup le plus nombreux, puisqu'à lui seul il comprend environ cinquante espèces. Cependant, avec le tableau ci-joint on pourra toujours arriver facilement à la détermination des espèces, d'autant plus que, pour éviter toute erreur, j'ai souvent mis la même espèce à deux places différentes.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE FORNAX.

1. Sillon marginal du propectus brusquement terminé au-dessus des angles postérieurs du prothorax. . . . . 2.

— Sillon marginal du propectus se prolongeant jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs. . 3.

2. Carène interoculaire bien marquée et entière. *debilis*. . . . . 1.

— Carène interoculaire nulle. . . . . *guineensis*. . . 3.

3. Antennes à deuxième article toujours deux fois plus court que le quatrième et même davantage. . . . . 34.

— Antennes à deuxième article un peu plus court, subégal ou même un peu plus long que le quatrième . . . . . 4.

4. Antennes à articles quatrième et cinquième pris ensemble plus longs que le sixième, le plus souvent notablement. . . . . 6.

— Antennes à articles quatrième et cinquième pris ensemble pas plus longs que le sixième. 5.

5. Corps d'un brun noirâtre. . . . . *Westermanni*. . 26.

— Corps d'un ferrugineux très-clair. . . . . *parvulus*. . . . 30.

6. Élytres n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte (1) . . . . . 7.

— Élytres légèrement mais distinctement striées. 12.

7. Pronotum et élytres à ponctuation fine, assez dense et non ou à peine rugueuse. . . . . 8.

— Pronotum et élytres à ponctuation forte, dense et rugueuse. . . . . *subquadratus* . . 8.

8. Élytres et pronotum marqués de taches blanches formées par la pubescence. . . . . *pictus*. . . . . 6.

— Élytres et pronotum sans taches blanches formées par la pubescence. . . . . 9.

9. Saillie prosternale avec une petite carène longitudinale médiane tout à fait à l'extrémité. *ater*. . . . . 3.

(1) Très-rarement avec quelques vestiges de stries chez certains individus ; mais alors les élytres avec des taches formées par la pubescence (*pictus*); ou avec le sillon marginal du propectus distinctement élargi en arrière (*concolor*).

— Saillie prosternale sans carène longitudinale médiane à l'extrémité. . . . . 10.

10. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en arrière. . . . . *concolor*. . . . . 5.

— Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière . . . . . 11.

11. Pronotum atténué seulement tout à fait en avant, distinctement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, marqué au milieu de sa base d'une petite ligne enfoncée bien distincte. . . . . *thoracicus*. . . . 7.

— Pronotum assez notablement et presque graduellement atténué de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, sans ligne longitudinale bien distincte au milieu de sa base . . . . . *morosus*. . . . . 4.

12. Corps entièrement noir ou d'un noir brun (1). 13.

— Corps d'un brunâtre plus ou moins foncé ou même clair. . . . . 18.

13. Pronotum très-finement ponctué. Carène interoculaire interrompue le plus souvent (2). . 14.

— Pronotum assez fortement ponctué. Carène interoculaire entière. . . . . *puncticollis*. . . 11.

14. Carène interoculaire assez largement séparée au milieu. . . . . 15.

— Carène interoculaire à peine visiblement séparée au milieu. . . . . *australis* . . . . 9.

15. Dernier segment abdominal non comprimé, mais seulement atténué à l'extrémité. . . . 16.

— Dernier segment abdominal fortement com-

(1) Le *F. subacuminatus* seul varie au brun, aussi l'ai-je mis dans les deux divisions.

(2) Chez certains individus de l'*australis*, la carène est entière, mais la ponctuation du pronotum est bien plus fine que celle du *puncticollis*.

primé de chaque côté en arrière, relevé et terminé en pointe. . . . . 17.

16. Antennes à premier article noir. . . . . *substriatus*. . . 10.
— Antennes à premier article ferrugineux. . . . *seponendus*. . . 16.
17. Front sans carène longitudinale. . . . . *subacuminatus*. 28.
— Front avec une carène longitudinale . . . . . *tenuis* . . . . . 29.
18. Antennes à quatrième article subégal au suivant . . . . . 19.
— Antennes à quatrième article notablement plus petit que le suivant. . . . . 22.
19. Pronotum fortement comprimé sur les côtés en avant . . . . . *elegantulus*. . . 14.
— Pronotum non comprimé sur les côtés en avant. . . . . 20.
20. Corps d'un fauve clair. . . . . *fulvus* . . . . . 13.
— Corps d'un brun plus ou moins foncé. . . . . 21.
21. Élytres très-notablement et graduellement atténuées de la base au sommet. . . . . *Dohrni*. . . . . 15.
— Élytres très-légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure seulement. . . *badius* . . . . . 23.
22. Corps assez court, large, nullement cylindrique . . . . . *latus*. . . . . 12.
— Corps allongé, cylindrique. . . . . 23.
23. Pronotum offrant à sa base un sillon longitudinal médian bien distinct, dépassant le milieu de sa longueur. . . . . *Clarkii*. . . . . 17.
— Pronotum sans sillon longitudinal médian. . 24.
24. Dernier segment abdominal comprimé vers l'extrémité et brusquement terminé en pointe (1). . . . . 25.

(1) Dans cette division, le dernier segment est fortement comprimé et déprimé de chaque côté, et, par conséquent, relevé au milieu en arrière en une carène longitudinale un peu obtuse, se prolongeant postérieurement d'une manière assez notable en formant une pointe brusque et bien saillante.

— Dernier segment abdominal non comprimé, plus ou moins fortement convexe et atténué seulement à l'extrémité (1). . . . . 29.

25. Quatrième article de l'antenne à peine aussi long que large, moniliforme . . . . . *sinuatus* . . . . 18.

— Quatrième article de l'antenne sensiblement plus long que large, nullement moniliforme. . . . . 26.

26. Abdomen terminé par une pointe allongée, parallèle, étroite à sa base. . . . . *salax*. . . . . 21.

— Abdomen terminé par une pointe plus courte et à base plus large. . . . . 27.

27. Épistome assez rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil . . . . . 28.

— Épistome peu rétréci à la base, presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. *subacuminatus*. 28.

28. Tête sans carène longitudinale dans son milieu. . . . . *Fairmairei*. . . 27.

— Tête avec une carène longitudinale fine, mais distincte . . . . . *striatulus* . . . 20.

29. Bord externe du triangle des propleures nullement limité par une carène. . . . . *virginum*. . . . 19.

— Bord externe du triangle des propleures fortement limité par une carène bien distincte. 30.

30. Carène interoculaire peu marquée, nullement prolongée sur la base de l'épistome, qui est presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . 31.

— Carène interoculaire très-marquée, visiblement

(1) Ici le dernier segment peut être plus ou moins convexe, mais ne forme pas de carène, même obtuse ; ses côtés ne sont pas fortement déprimés, s'atténuent graduellement jusqu'à l'extrémité et se terminent quelquefois (*striatulus*) en une petite pointe, nullement brusque et peu saillante. Pour rendre toute confusion impossible, j'ai mis cette dernière espèce dans les deux divisions.

prolongée sur la base de l'épistome, qui est deux fois moins large environ que l'espace compris entre lui et l'œil . . . . . 32.

31. Bord postérieur du triangle des propleures presque deux fois moins long que celui de l'externe. Corps brun foncé. . . . . *badius* . . . . . 23.

— Bord postérieur du triangle des propleures un peu moins long seulement que l'externe. Corps d'un fauve ferrugineux. . . . . *additus*. . . . . 25.

32. Carènes interoculaires réunies l'une à l'autre sur la base de l'épistome par une petite carène transverse. . . . . 33.

— Carènes interoculaires séparées sur la base de l'épistome sans carène transverse les reliant l'une à l'autre. . . . . *meridianus*. . . 24.

33. Front marqué d'une carène longitudinale distincte. . . . . *Lacerda* . . . . 22.

34. Dessus du corps unicolore. . . . . 35.

— Dessus du corps de couleurs variées. . . . . 36.

35. Dessus du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé . . . . . 45.

— Dessus du corps d'un beau ferrugineux. . . . *superbus*. . . . 31.

36. Élytres unicolores. . . . . 37.

— Élytres marquées de taches bien distinctes. . 42.

37. Dessous du corps noir. Pronotum ferrugineux, marqué de noir au milieu et sur les côtés. *notabilis*. . . . 79.

— Dessous du corps jamais noir. Pronotum unicolore . . . . . 38.

38. Élytres à stries profondes très-lisses. . . . . 39.

— Élytres à stries superficielles larges et ponctuées comme le reste. . . . . 40.

39. Pronotum brusquement atténué seulement dans son quart antérieur. . . . . *ruficollis*. . . . 80.

— Pronotum presque graduellement atténué de la base au sommet. . . . . *sericeus*. . . . 81.

40. Dernier segment abdominal échancré ou simplement tronqué au sommet. Antennes noires, à premier et deuxième article ferrugineux . . . . . 41.

— Dernier segment abdominal arrondi au bout. Antennes entièrement ferrugineuses . . . . *arrogans*. . . . 35.

41. Dernier segment abdominal échancré à l'extrémité . . . . . *venustus*. . . . 33.

— Dernier segment abdominal tronqué à l'extrémité . . . . . *spectabilis* . . . 34.

42. Élytres très-fortement rétrécies en arrière; dernier segment abdominal fortement échancré en demi-cercle. . . . . *mirabilis*. . . . 32.

— Élytres très-légèrement rétrécies en arrière; dernier segment abdominal non échancré au sommet . . . . . 43.

43. Élytres marquées de grandes taches oblongues d'un rouge sanguin. . . . . 44.

— Élytres d'un brun rouge avec les côtés noirs. . *Mniszechii*. . . 68.

44. Tête maculée de rouge dans son milieu. . . . *sanguineosignatus*. 77.

— Tête entièrement noire. . . . . *variipennis*. . . 78.

45. Carène interoculaire entière. . . . . 46.

— Carène interoculaire nulle ou plus ou moins interrompue au milieu. . . . . 52.

46. Dernier segment abdominal fortement échancré à l'extrémité. . . . . 47.

— Dernier segment abdominal non échancré à l'extrémité . . . . . 48.

47. Bord externe du triangle des propleures au moins deux fois plus long que le postérieur . . . . . *incisus*. . . . . 36.

— Bord externe du triangle des propleures bien moins de deux fois plus long que le postérieur . . . . . *admirabilis* . . . . 37.

48. Pronotum parallèle sur les côtés ou rétréci seulement dans sa moitié antérieure. . . . 49.
— Pronotum très-fortement et graduellement rétréci de la base au sommet. . . . . *pisciformis*. . . 70.
49. Front marqué d'une carène longitudinale très-notable. . . . . *lineatus* . . . . 69.
— Front sans trace de carène longitudinale. . . 50.
50. Antennes filiformes, nullement dentées. . . . 51.
— Antennes comprimées, fortement dentées, surtout les articles troisième à sixième. . . . . *senilis*. . . . . 84.
51. Épipleures des élytres nullement sillonnées en avant. . . . . *calceatus*. . . . 71.
— Épipleures des élytres fortement sillonnées en avant. . . . . *opifex* . . . . . 83.
52. Épipleures des élytres non sillonnées ou à peine à la base. . . . . 53.
— Épipleures des élytres sillonnées dans toute leur étendue . . . . . 88.
53. Carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome . . . . . 54.
— Carène interoculaire visible sur la base de l'épistome . . . . . 85.
54. Ongles des tarses notablement épaissis à la base, très-rarement, faiblement, mais alors épistome caréné longitudinalement au milieu. . . . . 55.
— Ongles des tarses nullement épaissis à la base; épistome sans trace de carène longitudinale médiane . . . . . *costulatus* . . . 72.
55. Mésopleures ponctuées dans toute leur étendue. . . . . 57.
— Mésopleures ponctuées seulement en dehors et en arrière . . . . . 56.
— Mésopleures offrant des points très-fins et très-écartés sur toute leur étendue. . . . . 58.

56. Tête, pronotum et base des élytres couverts d'une pubescence grise qui tranche avec celle du reste du corps. . . . . *Nietneri*, var. . 39.

— Tête, pronotum et base des élytres à pubescence semblable à celle du reste du corps. *umbrinus*. . . . 38.

57. Angles postérieurs du pronotum plus ou moins acuminés . . . . . 59.

— Angles postérieurs du pronotum arrondis. . . 58.

58. Bord latéral du pronotum non sinué au-dessus de l'angle postérieur. . . . . *molestus*. . . . 49.

— Bord latéral du pronotum bien distinctement sinué au-dessus de l'angle postérieur. . . . *subdentatus* . . 51.

59. Antennes dentées. . . . . 60.

— Antennes non dentées. . . . . 62.

60. Antennes dépassant à peine le pronotum. . . *orchesides* . . . 50.

— Antennes dépassant très-notablement le pronotum . . . . . 61.

61. Base de l'épistome deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Pronotum peu densément ponctué. . . . . *tarsalis*. . . . . 74.

— Base de l'épistome aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Pronotum peu densément ponctué. . . . . *tumidicollis*, ♂. 75.

— Base de l'épistome aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Pronotum très-densément ponctué. . . . . *africanus* . . . 76.

62. Stries des élytres très-superficielles, ponctuées comme le reste. . . . . 63.

— Stries des élytres bien distinctement marquées. . . . . 64.

63. Saillie prosternale notablement et graduellement atténuée en arrière, subarrondie tout à fait au bout. . . . . *collega*. . . . . 42.

— Saillie prosternale parallèle, nullement atténuée

en arrière, mais tronquée à l'extrémité et terminée par une sorte de grosse dent médiane obtuse et très-courte. . . . . *sternalis*. . . . 43.

64. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base de la saillie prosternale. . . . . 65.

— Saillie prosternale impressionnée à la base de la saillie prosternale . . . . . 69.

65. Prosternum sur le même plan que la saillie prosternale. . . . . 66.

— Prosternum bombé, mais sur un plan inférieur à la saillie prosternale. . *tumidicollis*, var. *cribriceps*. 75.

66. Dernier segment abdominal nullement tronqué. . . . . 67.

— Dernier segment abdominal très-notablement tronqué. . . . . 68.

67. Élytres non terminées en pointe en arrière, nullement déhiscentes à l'extrémité. . . . *macrocerus*. . . 59.

— Élytres terminées en pointe en arrière, distinctement déhiscentes tout à fait à l'extrémité . . . . . *Nietneri*, ♂. . . 39.

68. Corps d'un noir de poix mat. Élytres déhiscentes tout à fait à l'extrémité. . . . . *Nietneri*, ♀ . . 39.

— Corps d'un brun rougeâtre assez luisant. Élytres nullement déhiscentes à l'extrémité. . *stupefactus*. . . 44.

69. Saillie prosternale fortement relevée à l'extrémité . . . . . *filicornis*. . . . 61.

— Saillie prosternale nullement relevée à l'extrémité . . . . . 70.

70. Pronotum au moins aussi long que large. . . *intermedius* . . 60.

— Pronotum moins long que large. . . . . 71.

71. Tête et pronotum nullement rugueux. . . . . 72.

— Tête et pronotum fortement rugueux. . . . . *madagascariensis*. 52.

72. Pronotum à ponctuation très-serrée. . . . . *tumidicollis*, var. *distinguendus*. 75.

— Pronotum à ponctuation médiocrement serrée. 73.

73. Pronotum offrant un peu en avant du milieu, sur son disque, deux fossettes légèrement transverses et bien distinctes. . . . . *tumidicollis* . . 75.

— Pronotum sans trace de fossettes en avant du milieu . . . . . 74.

74. Pronotum un peu gibbeux, notablement et brusquement rétréci dans sa moitié antérieure . . . . . *tumidicollis*, var. *parens*. 75.

— Pronotum nullement gibbeux à côtés parallèles, atténué seulement contre le bord antérieur. . . . . *tumidicollis*, var. *minor*. 75.

75. Bord latéral du pronotum dédoublé en avant (1). . . . . 76.

— Bord latéral du pronotum non dédoublé en avant (1). . . . . 84.

76. Pronotum rugueux, c'est-à-dire présentant tous les intervalles des points convexes, surtout sur le disque. . . . . 77.

— Pronotum non rugueux, avec les intervalles des points plans, surtout sur le disque. . . 80.

77. Saillie prosternale à côtés parallèles, arrondie au sommet. . . . . *infrequens* . . . 45.

— Saillie prosternale plus ou moins atténuée vers l'extrémité et terminée plus ou moins en fer de lance . . . . . 78.

78. Dernier segment abdominal subgraduellement atténué en arrière. . . . . 79.

— Dernier segment abdominal brusquement et anguleusement rétréci en arrière dans sa moitié postérieure. . . . . *ventralis*. . . . 55.

(1) Par dédoublement du bord latéral du pronotum, nous entendons désigner la ligne externe qui, se portant en dedans, devient visible en dessus en même temps que la ligne interne dont elle n'est séparée que par quelques points lorsqu'on regarde l'insecte en dessus d'avant en arrière.

79. Intervalles des stries des élytres convexes dans toute leur étendue. . . . . *madagascariensis*. 52.
— Intervalles des stries des élytres très-légèrement convexes à la base seulement. . . . . *affinis* . . . . . 56.
80. Saillie prosternale à côtés graduellement rétrécis en arrière. . . . . *grandis* . . . . 46.
— Saillie prosternale à côtés parallèles dans leur moitié basilaire. . . . . 81.
81. Saillie prosternale arrondie au sommet en arrière . . . . . *perfidus* . . . . 57.
— Saillie prosternale terminée en pointe en arrière . . . . . 82.
82. Prosternum plus ou moins impressionné entre les hanches. . . . . 83.
— Prosternum plan ou à peine impressionné entre les hanches. . . . . *consentaneus*. . 47.
83. Élytres parallèles dans leur moitié basilaire. . *confusus*. . . . 54.
— Élytres fortement et graduellement atténuées de la base à l'extrémité. . . . . *Petitii* . . . . . 53.
84. Épistome marqué d'une carène longitudinale médiane . . . . . *dissimilis* . . . 48.
— Épistome sans carène longitudinale médiane. *pilosellus*. . . . 58.
85. Antennes à troisième article plus court que le suivant. . . . . *meyolensis* . . 49.
— Antennes à troisième article plus long que le suivant. . . . . 86.
86. Abdomen tronqué en arrière. Saillie prosternale arrondie au bout. . . . . 87.
— Abdomen terminé en pointe en arrière. Saillie prosternale acuminée au bout. . . . . *planus*. . . . . 73.
87. Antennes à quatrième article seulement un peu plus petit que le troisième. . . . . *collega*. . . . . 42.
— Antennes à quatrième article deux fois plus petit que le troisième. . . . . *novator*. . . . . 41.

88. Sillon marginal distinctement élargi en avant. 89.

— Sillon marginal parallèle, non élargi en avant. 93.

89. Carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome . . . . . 90.

— Carène interoculaire très-distincte sur la base de l'épistome. . . . . *fraudulentus*. . 82.

90. Épipleures des élytres sillonnées seulement à la base. . . . . *repulsus* . . . . 66.

— Épipleures des élytres sillonnées dans toute leur étendue . . . . . 91.

91. Pronotum fortement gibbeux dans son milieu. *gibbosus* . . . . 65.

— Pronotum nullement gibbeux dans son milieu. 92.

92. Pronotum droit sur les côtés, brusquement atténué dans son quart antérieur. . . . . *ruficollis*. . . . 80.

— Pronotum subgraduellement atténué en avant. *sericeus*. . . . . 81.

93. Élytres à stries larges, lisses, avec une série de points beaucoup plus gros en arrière et sur les côtés. . . . . *variepunctatus*. 64.

— Élytres simples. . . . . 94.

94. Mésopleures ponctuées seulement en arrière et en dehors. . . . . *luridus*. . . . . 67.

— Mésopleures entièrement ponctuées. . . . . 95.

95. Pronotum finement ponctué, non rugueux. . *mendax* . . . . 62.

— Pronotum moins finement ponctué ; rugueux vu d'arrière en avant. . . . . *obrutus*. . . . . 63.

I. *Sillon marginal du propectus brusquement terminé en arrière bien au-dessus des angles postérieurs du prothorax par une ligne élevée continuant le bord postérieur du triangle des propleures.*

(Cette division ne contient jusqu'ici que les deux espèces suivantes.)

1. F. DEBILIS.

(Pl. 16, fig. 2.)

Elongatus, postice sat attenuatus, supra obscure brunneus, pube subtili fulva vestitus; capite sat fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte cum carina interoculari integra, medioque carina longitudinali notata. Antennis dilute ferrugineis; pronoto latitudinis fere longitudine, antice attenuato; scutello latitudine longiore, lateribus recto; elytris postice attenuatis, leviter striatis; interstitiis sat dense basi rugulose punctatis; lobo prosternali postice sensim attenuato, acuminato; subtus obscure rufo-brunneus, abdomine paulo dilutiore; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement; d'un brun un peu foncé; couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et à peine rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire, un peu arquée en avant et entière; de plus marqué dans son milieu d'une carène longitudinale faisant suite à celle de l'épistome et s'étendant jusque sur le vertex en arrière. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes; à deuxième article petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand (les suivants manquent dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux). Pronotum à peu près aussi long que large, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, très-faiblement rétréci en avant, un

peu plus distinctement à partir de son quart antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés ; marqué, au milieu de sa base, d'une petite fossette allongée, avec un point de chaque côté ; couvert d'une ponctuation assez notable et très-serrée, devenant rugueuse sur les côtés. Écusson plus long que large, droit sur les côtés, arrondi en arrière. Élytres allongées, très-légèrement atténuées en arrière dans leur première moitié, plus notablement ensuite ; légèrement striées. Leurs intervalles finement et assez densément ponctués, à peine rugueux, à la base seulement. Dessous du corps d'un brun roussâtre foncé, un peu plus clair sur l'abdomen ; à ponctuation assez fine et assez serrée, plus notable sur le prosternum. Saillie prosternale nullement déprimée dans son milieu, graduellement atténuée en arrière, acuminée au bout. Dernier segment abdominal subgraduellement atténué en arrière et arrondi au bout. Pattes d'un ferrugineux clair, ainsi que les tarses.

Les jambes antérieures sont visiblement dilatées dans l'exemplaire que je possède. Il est possible que ce caractère ne soit que sexuel.

Cette espèce faisait partie de la collection de M. de La Ferté, où elle était indiquée comme provenant de Colombie.

2. F. GUINEENSIS.

Elongatus, postice sat attenuatus, obscure brunneus, pube fulva sat dense vestitus ; capite sat fortiter rugose punctato ; fronte antice integra, carina longitudinali nulla notata ; antennis dilute ferrugineis ; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato ; scutello latitudinis longitudine, postice attenuato ; elytris in dimidia parte postica sat attenuatis, obsolete striatis ; interstitiis leviter, sat dense, basi tantum rugulose punctatis ; lobo prosternali postice rotundato ; subtus obscure rufo-brunneus ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Même forme et même couleur que le *debilis*. Tête un peu plus fortement et sur tout plus rugueusement ponctuée. Front sans aucune trace

de carène interoculaire sur la base de l'épistome, très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans aucune trace de carène longitudinale. Épistome également sans carène longitudinale. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes; à deuxième article assez court, caché en partie par le premier, un peu moins long seulement que le quatrième; le troisième subégal aux deux suivants réunis; le quatrième subégal au suivant; les autres sensiblement plus longs, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum aussi long que large, sensiblement atténué en avant à partir de son tiers antérieur seulement, à peine sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, qui sont acuminés; sans trace de fossette allongée au milieu de la base, marqué seulement de deux points enfoncés; à ponctuation assez notable et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Écusson à peu près aussi long que large, atténué-arrondi en arrière. Élytres assez allongées, à peine atténuées en arrière dans leur moitié basilaire, plus notablement ensuite; très-obsolétement striées, les stries internes seules bien distinctes; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, un peu rugueux transversalement à la base. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé; à ponctuation assez fine et assez serrée, plus notable et moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale déprimée dans son milieu, peu atténuée en arrière et arrondie au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord interne légèrement sinué. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière, très-légèrement acuminé tout à fait à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair.

La structure toute particulière du sillon marginal, ainsi que la forme et la couleur, rapprochent beaucoup cette espèce de la précédente, dont elle se distingue cependant par un grand nombre de caractères, tels que l'absence de carène interoculaire, la forme plus longue et moins atténuée en avant du pronotum, la saillie prosternale arrondie en arrière, et enfin les tibias antérieurs nullement dilatés.

L'exemplaire unique que je décris se trouve en Guinée. Il fait partie de la collection du Musée de Stockholm et m'a été obligeamment communiqué par M. Stål.

II. *Sillon marginal du propectus se prolongeant en arrière jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs du prothorax.*

(Cette division comprend tout le reste des espèces du genre *Fornax*.)

a. *Antennes à deuxième article à peine plus court, subégal ou même un peu plus long que le quatrième.*

(Dans ce groupe nous faisons rentrer toutes les espèces depuis le *F. ater* jusqu'au *F. parvulus* inclusivement.)

3. F. ATER.

(Pl. 13, fig. 4.)

Oblongo-ovatus, postice plus minusve leviter attenuatus, supra nigro-piceus, pube subtili grisea vestitus ; capite sat subtiliter punctato ; fronte cum carina interoculari integra ; antennis rufo-brunneis ; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat leviter attenuato, lateribus postice recto, distincte sat dense punctato ; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte sat dense punctatis ; lobo prosternali carina longitudinali postice notato ; subtus piceus, vel obscure rufo-brunneus ; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis, tarsis ferrugineis.

Var. *Magis elongatus, antennis ferrugineis longioribus ; pronoto antice magis attenuato ; elytris postice magis attenuatis.* (Pl. 13, fig. 5.)

Long. 4 à 6 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, assez large, légèrement atténué en arrière, peu convexe ; en entier d'un noir de poix brillant ; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre. Tête à ponctuation assez fine, médiocrement serrée, non rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire sensiblement arquée en avant, dans son milieu, et entière ; sans trace de carène longitudinale. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes dépassant à peine en arrière les angles postérieurs du

prothorax; d'un brun plus ou moins rougeâtre et quelquefois même ferrugineuses; à quatrième article subégal au second, un peu transverse, sensiblement moins long que le suivant; ces deux réunis sensiblement plus longs que le sixième; les suivants allongés, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, notablement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; marqué, au milieu de sa base, de deux points enfoncés distincts, sans trace de ligne médiane, même tout à fait à la base; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, un peu moins au milieu de la base, nullement rugueuse. Écusson à peine plus long que large, un peu atténué en arrière. Élytres assez larges à la base, légèrement et presque graduellement atténuées en arrière; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation assez légère, mais assez serrée, non rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, devenant un peu rougeâtre sur le prosternum et l'extrémité de l'abdomen; à ponctuation fine et assez serrée, un peu plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, nullement élargi en arrière. Saillie prosternale peu atténuée dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite, offrant vers l'extrémité une petite carène longitudinale médiane bien distincte. Dernier segment abdominal largement arrondi au bout. Pattes d'un brun rougeâtre ou même ferrugineuses.

Var. Corps un peu plus allongé; antennes un peu plus longues, entièrement ferrugineuses; pronotum un peu plus atténué en avant, et élytres un peu plus rétrécies en arrière. (Pl. 13, fig. 5.)

Cette espèce est une des plus répandues de ce genre. Elle a été prise par M. Wallace dans la Nouvelle-Guinée, à Batchian, Morty, Kaioa, Waigiou, Dorey, Ceram, Ternate, Gilolo.

4. F. MOROSUS.

(Pl. 13, fig. 6.)

Elongatus, postice fortius sensim attenuatus, nigro-piceus, nitidus, pube subtili grisea vestitus; capite sat subtiliter punctato; fronte cum carina interoculari medio discisa, vel rarius integra; antennis basi rufo-

brunneis vel ferrugineis ; pronoto longitudinis latitudine, antice sat fortiter sensim attenuato, lateribus postice recto, leviter sat dense punctato ; elytris postice fortius sensim attenuatis, stria juxta-suturali tantum notatis, distincte dense punctatis ; sulco marginali postice nullo modo ampliato ; lobo prosternali carina longitudinali media nulla notato ; subtus nigro-piceus, pedibus rufo-brunneis, tarsis ferrugineis.

Var. a. *Pronoto antice fortius et sensim attenuato.* (Pl. 13, fig. 7.)

Var. b. *Nigro-brunneus ; capite, pronoti margine, lateribusque rufo-brunneis ; antennis pedibusque ferrugineis.*

Var. c. *Carina interoculari integra ; pronoto basi fortius biarcuato ; antennis pedibusque ferrugineis.*

Long. 6 à 7 1/2 mill.

Corps oblong, assez allongé, notablement rétréci en arrière, peu convexe ; d'un noir de poix brillant ; couvert en dessus d'une fine et assez courte pubescence d'un gris un peu jaunâtre, à peine plus dense à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation assez fine et assez serrée, nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire distinctement interrompue au milieu, sur la base de l'épistome, ou très-rarement entière. Ce dernier assez notablement rétréci à la base ; sans trace de carène longitudinale. Antennes dépassant à peine les angles postérieurs du prothorax ; ferrugineuses ou quelquefois un peu rembrunies à la base ; à quatrième article à peu près aussi long que large, près de moitié plus court que le cinquième ; ces deux articles réunis notablement plus longs que le sixième ; les suivants allongés et augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, droit sur les côtés en arrière ; assez notablement et presque subgraduellement atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, son bord postérieur plus ou moins sinueux, son lobe médian assez peu prolongé en arrière ; marqué, au milieu de ce dernier, de deux points enfoncés distincts, et, entre ces deux points, d'une petite ligne longitudinale, très-courte et très-légère, quelquefois même obsolète ; couvert d'une ponctuation assez fine, assez dense et non rugueuse, ou quelquefois à peine sur les côtés. Élytres très-fortement et graduellement rétrécies en arrière, légèrement, mais densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix, devenant quelquefois plus

ou moins légèrement rougeâtre sur le bord antérieur du prosternum, le triangle des propleures et l'extrémité de l'abdomen. Sillon marginal du propectus très-profond dans toute son étendue, nullement élargi en arrière. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière, sans carène longitudinale médiane à l'extrémité. Dernier segment abdominal fortement atténué en arrière et plus ou moins acuminé à l'extrémité. Pattes d'un brun rougeâtre, tarses ferrugineux.

Var. *a*. Pronotum plus fortement et plus graduellement atténué en avant. (Pl. 13, fig. 7.)

Var. *b*. Dessus du corps d'un brun noirâtre; avec la tête, les bords antérieurs et latéraux du pronotum rougeâtres, les antennes et les pattes ferrugineuses.

Var. *c*. Dessus du corps également d'un brun noirâtre; carène interoculaire entière; pronotum avec son bord postérieur plus fortement sinueux que dans le type.

Les exemplaires avec lesquels j'ai fait cette variété m'ont embarrassé longtemps, et j'ai même hésité à les considérer comme devant former une espèce distincte. En effet, la carène interoculaire entière paraît devoir les exclure du *morosus* type, chez lequel elle est séparée au milieu; mais l'on trouve déjà dans la variété *a* des individus dont la carène est moins largement interrompue; quant au caractère tiré du bord postérieur du pronotum plus sinueux, il ne faut pas y attribuer trop de valeur, car je le vois déjà s'atténuer d'une manière notable chez un individu à carène entière. Comme d'autre part tous les caractères sont entièrement conformes à ceux du type, j'ai cru préférable de considérer ces différences comme de simples variations spécifiques.

Le *F. morosus*, malgré ses nombreuses variations, sera toujours facile à distinguer du précédent à sa forme bien plus atténuée en arrière, à son pronotum plus graduellement rétréci en avant, et de plus, à l'absence de carène longitudinale médiane à l'extrémité de la saillie prosternale.

L'espèce paraît assez répandue, car j'en possède des exemplaires trouvés par M. Wallace à Ceram, Dorey, Amboine, Sarawak, Tondey. J'en ai même un de Ceylan.

5. F. CONCOLOR Blanchard.

(Pl. 13, fig. 8.)

Oblongo-elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus; clypeo, prothoracis margine antica angulisque posticis, elytrorum basi lateribusque postice rufo-brunneis; fronte cum carina interoculari integra; clypeo-basi sat fortiter coarctato; antennis ferrugineis; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter attenuato lateribusque postice recto, sat dense punctato, basi media fortiter biimpresso; elytris postice attenuatis, leviter sat dense punctatis; sulco marginali postice distincte ampliato; lobo prosternali in medio postice longitudinaliter non carinato; subtus rufo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 mill.

Eucnemis concolor Blanch., Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur l'*Astrolabe* et la *Zélée*, 1853, IV, 92, pl. 6, fig. 14.

Corps oblong assez allongé, assez atténué en arrière; d'un noir de poix mat, avec l'épistome, le bord antérieur et les angles postérieurs du pronotum, la base des élytres et leurs côtés, surtout en arrière, rougeâtres; couvert d'une pubescence grisâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez fine et médiocrement serrée, non rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire fortement angulée, au milieu en avant, et entière; sans carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses en entier, dépassant un peu plus les angles postérieurs du prothorax; à quatrième article un peu plus long que large, sensiblement plus long que le cinquième; ces deux réunis notablement plus longs que le sixième; les suivants devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés, son bord postérieur notablement sinueux et son lobe médian assez prolongé en arrière; marqué, au milieu de la base, de deux fossettes verticales assez notables;

couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, non rugueuse. Élytres assez atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; marquées d'une strie juxta-suturale distincte, et quelquefois offrant à la base quelques vestiges de stries obsolètes; assez finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps rougeâtre, un peu rembruni sur le métasternum. Sillon marginal du propectus assez profond en avant, un peu moins en arrière, où il est très-distinctement élargi. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière, sans carène longitudinale dans son milieu vers l'extrémité. Dernier segment abdominal notablement atténué en arrière, mais à peine acuminé au bout. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce paraît, au premier abord, tellement voisine de la variété *c* de la précédente, qu'on est tenté de l'y rapporter; mais l'examen de ses caractères ne tarde pas à convaincre du contraire. Ici, en effet, la forme du pronotum est moins atténuée en avant, ses deux impressions basilaires sont plus notables et plus verticales, ses élytres sont moins atténuées en arrière, et les sillons marginaux du propectus sont distinctement élargis en arrière; enfin sa carène interoculaire est entière et fortement angulée au milieu en avant.

L'exemplaire sur lequel M. Blanchard a fait sa description fait partie actuellement de la collection du Musée de Paris. Elle est indiquée de Banda (île Ternate). J'en possède un second individu pris par M. Wallace également à Ternate.

6. F. PICTUS.

(Pl. 13, fig. 9.)

Elongato-oblongus, postice fortiter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea sat dense tectus, sed cum capite, pronoti basi late, scutello elytrorumque vitta transversali, in sutura plus minusve sejuncta, pube albida multum densius tectis; fronte cum carina interoculari, medio late sejuncta, carinaque longitudinali notata; clypeo basi sat fortiter coarctato; antennis ferrugineis, pube albida dense tectis; pronoto latitudine paululum breviore, antice plus minusve fortiter attenuato, lateribus postice recto, sat dense punctato, basi obsolete biimpresso; elytris a basi ad apicem sensim fortiter attenuatis, leviter sat dense punctatis; subtus nigro-piceus, vel in prosterno et abdomine obscure rufo-brunneus; prepectoris

sulco margi nali postice nullo modo ampliato ; femoribus plus minusve infuscatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, très-fortement atténué en arrière ; d'un noir pas très-brillant, rarement avec la suture un peu rougeâtre ; couvert d'une pubescence grise, fine et serrée, bien plus dense et plus blanchâtre et tranchant assez avec le reste pour faire tache sur la tête, la base du pronotum, l'écusson et un peu au-dessous du milieu des élytres, formant une bande transverse assez étroite, plus ou moins largement interrompue sur la suture. Tête à ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire largement interrompue au milieu, marqué de plus, dans son milieu, d'une petite carène longitudinale bien distincte se prolongeant en avant sur l'épistome. Ce dernier assez notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, recouvertes d'une pubescence blanchâtre très-serrée ; à quatrième article à peine plus court que le suivant ; ces deux réunis notablement plus longs que le sixième ; les suivants graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement rétréci de la base au sommet, ou seulement dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec son bord postérieur assez notablement sinueux ; marqué, au milieu de la base, de deux impressions très-légères entièrement cachées par la pubescence blanchâtre, et au milieu de celles-ci d'une petite ligne enfoncée longitudinale, très-légère ; couvert d'une ponctuation fine, assez peu serrée. Élytres très-fortement et graduellement atténuées de la base au sommet ; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte ou à peine, avec quelques vestiges de stries obsolètes à la base ; assez finement et assez densement ponctuées non rugueuses. Dessous du corps entièrement noirâtre, avec le prosternum et l'abdomen un peu rougeâtres. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale à peu près graduellement rétrécie en arrière, sans carène longitudinale médiane vers l'extrémité. Dernier segment abdominal assez atténué en arrière, très-peu acuminé au bout. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses un peu rembrunies. Tarses ferrugineux.

Le *D. pictus* est trop remarquable par les taches blanchâtres, formées par sa pubescence, pour qu'il soit besoin de le distinguer des autres espèces du genre.

Il a été pris par M. Wallace à Dorey, à Waigiou et à Morty.

7. F. THORACICUS.

(Pl. 14, fig. 1.)

Elongato-oblongus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea parum dense, pronoti elytrorumque basi densius, vestitus; fronte cum carina interoculari, medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi fortiter coarctato; antennis rufo brunneis, basi nigro-infuscatis; pronoto latitudinis fere longitudine, antice tantum leviter attenuato, utrinque ante angulos posticos distincte sinuato, basi media linea longitudinali brevi impressa notato, sat dense punctato; elytris postice leviter attenuatis; stria juxta-suturali tantum notatis; leviter sat dense punctatis, basi rugulosis; subtus nigro-piceus; sulco marginali postice non ampliato; lobo prosternali medio longitudinaliter non carinato; pedibus rufo-brunneis, femoribus infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué, en arrière, d'un noir peu brillant; couvert d'une pubescence peu serrée, un peu grisâtre, plus serrée sur la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse, ou à peine tout à fait en avant. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire largement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes d'un brun rougeâtre, à premier article d'un noir de poix; le quatrième sensiblement plus court que le cinquième; ces deux réunis notablement plus longs que le suivant, les autres graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum aussi long que large, à peine rétréci tout à fait en avant, bien distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; son bord postérieur assez notablement sinueux, marqué au milieu d'un petit sillon longitudinal assez court, mais bien distinct; couvert d'une ponctuation assez légère et assez dense. Élytres assez légèrement rétrécies en arrière, dans leur moitié postérieure; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte; assez finement, mais assez densément ponctuées, surtout à la base, où elles sont un peu rugueuses. Dessous du corps d'un noir de

poix, assez notablement et non rugueusement ponctué. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale graduellement et assez notablement rétrécie en arrière, dans sa moitié postérieure ; sans carène longitudinale médiane. Dernier segment abdominal assez rétréci en arrière, mais non acuminé. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les cuisses plus foncées. Tarses ferrugineux.

Cette espèce est remarquable par la forme de son pronotum aussi long que large, atténué seulement tout à fait au sommet et bien distinctement sinué au-dessus des angles postérieurs.

Elle a été découverte à Batchian par M. Wallace.

8. F. SUBQUADRATUS.

(Pl. 14, fig. 2.)

Elongato-oblongus, sat leviter attenuatus, nigro-brunneus opacus, pube flavescente sat dense vestitus ; fronte antice longitudinaliter carinata, et carina interoculari, medio anguste sejuncta, notata ; clypeo basi fortiter coarctato ; antennis ferrugineis, basi infuscatis ; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum attenuato, lateribus subdilatato, ante angulos posticos vix sinuato, basi media linea longitudinali impressa, ante medium evanescente notato, dense rugoseque punctato ; elytris postice leviter attenuatis, stria juxta-suturali tantum notatis, fortiter dense rugoseque punctatis ; subtus nigro-piceus opacus ; propectoris sulco marginali postice non ampliato ; pedibus rufescentibus, femoribus infuscatis ; tarsis ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière, d'un noir de poix mat un peu brunâtre ; couvert d'une pubescence serrée, jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, serrée et à peine rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire moins largement interrompue au milieu ; marqué de plus, dans son milieu en avant, d'une carène longitudinale médiocre assez courte, ne se prolongeant pas en arrière jusqu'au vertex. Épistome notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni ; les suivants comme chez le précédent. Prono-

tum au moins aussi long que large, s'élargissant vers les deux tiers antérieurs et à peine rétréci tout à fait en avant, ce qui le rend très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, avec son bord postérieur moins sinueux que chez le précédent; marqué, au milieu de sa base, d'un petit sillon longitudinal bien distinct et assez court, n'atteignant pas tout à fait le milieu de la longueur en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, très serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière, plus sensiblement dans leur moitié postérieure; marquées seulement d'une strie juxta-suturale distincte; notablement et densément ponctuées, notablement rugueuses transversalement. Dessous du corps d'un noir mat, assez fortement, surtout sur le prosternum, et un peu rugueusement ponctué. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière; sans carène longitudinale médiane à l'extrémité. Dernier segment abdominal assez rétréci en arrière, mais non acuminé. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les cuisses noirâtres. Tarses ferrugineux.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa ponctuation bien plus notable et surtout plus rugueuse, par la couleur jaunâtre de sa pubescence, par son pronotum moins rétréci en avant, moins sinué de chaque côté de sa base, etc.

Le *F. subquadratus* a été pris à Singapour par M. Wallace.

9. F. AUSTRALIS.

(Pl. 14, fig. 3.)

Elongato-oblongus, postice sat fortiter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi distinctiore, vestitus; fronte antice transversim carinata, carina medio plus minusve sejuncta vel sub integra; clypeo basi fortiter coarctato; antennis totis ferrugineis, vel basi plus minusve infuscatis; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sat fortiter sensim attenuato, lateribus recto, basi media linea impressa non distincte notato, leviter, parum dense, non rugose punctato; elytris sensim, sat fortiter, postice attenuatis, distincte striatis; interstitiis convexis,

parum dense, rugulose punctatis; subtus nigro-piceus vel rufo-brunneus; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 à 4 mill.

Corps oblong, assez allongé, notablement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une très-fine et courte pubescence grisâtre, un peu plus apparente à la base des élytres et du pronotum. Tête à ponctuation assez fine et assez peu serrée. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire très-étroitement et quelquefois même à peine interrompue au milieu; assez convexe dans son milieu, mais sans trace de carène longitudinale bien distincte. Épistome très-notablement rétréci à la base. Antennes ferrugineuses entièrement ou avec le premier article plus ou moins rembruni et même noir. Longueur relative des articles comme chez les espèces précédentes. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement et plus ou moins graduellement atténué en avant, droit sur les côtés en arrière, assez convexe, sans ligne enfoncée distincte au milieu de sa base ou n'en offrant qu'un vestige seulement; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée, plus dense sur les côtés et non rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées en arrière; marquées de stries longitudinales assez fines, mais bien distinctes; leurs intervalles un peu convexes, finement et peu densément ponctués, mais transversalement rugueux, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre; à ponctuation assez légère et non rugueuse. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière, sans carène longitudinale médiane. Dernier segment abdominal comme chez le précédent. Pattes entièrement d'un ferrugineux rougeâtre ou avec les cuisses plus foncées. Tarses ferrugineux.

Le *D. australis* commence la série des espèces à stries distinctes sur les élytres, et par ce caractère se distingue déjà facilement du précédent, avec lequel il ne peut être confondu en aucune manière, soit à cause de sa forme, soit à cause de sa ponctuation. Il est plus voisin du *D. substriatus*, dont il se distingue cependant aisément par sa taille plus petite, son pronotum plus atténué en avant, ses élytres plus rétrécies en arrière et la ponctuation des intervalles des stries moins dense et rugueuse.

Cet insecte a été rapporté par M. Wallace, qui l'a pris dans les îles Batchian, Waigiou et Dorey.

10. F. SUBSTRIATUS.

(Pl. 14, fig. 4.)

Oblongus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili grisea, pronoti elytrorumque basi paulo distinctiore, vestitus; fronte antice transversim carinata, carina medio distincte sejuncta; clypeo basi sat coarctato; antennis rufo-ferrugineis, articulo primo nigro; pronoto latitudine vix breviore, antice tantum leviter attenuato, lateribus postice recto, basi media linea impressa brevi obsolete notato; leviter dense punctato non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, distincte leviter striatis; interstitiis dense, non rugulose punctatis; subtus obscure nigro-brunneus; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus paulo infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence grisâtre, un peu plus dense à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation fine et assez dense, nullement rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire distinctement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale. Épistome assez notablement rétréci à la base. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article d'un noir de poix; le reste comme chez les précédents. Pronotum à peine moins long que large, légèrement atténué en avant, dans son tiers antérieur environ, droit sur les côtés en arrière; marqué, au milieu de sa base, d'une petite ligne enfoncée longitudinale, obsolète et très-courte; couvert d'une ponctuation fine, dense principalement sur les côtés et non rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure seulement; marquées de stries longitudinales fines et légères, moins distinctes vers l'extrémité; leurs intervalles densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre; assez finement et assez densément ponctué non rugueux. Sillon marginal du propectus à peine un peu plus large en arrière. Saillie prosternale et dernier segment abdominal comme chez le

précédent. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre, les cuisses un peu plus foncées. Tarses ferrugineux.

L'unique exemplaire que j'ai sous les yeux a été trouvé à Batchian par M. Wallace.

11. F. PUNCTICOLLIS.

(Pl. 14, fig. 5.)

Oblongus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube subtili griseo-flavescente vestitus ; fronte cum carina interoculari integra, et antice carina longitudinali media postice evanescente notata ; clypeo basi sat coarctato ; antennis rufo-ferrugineis ; pronoto latitudine vix breviore, antice leviter attenuato ; basi media linea longitudinali brevi notato, sat fortiter dense punctato, non rugoso ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis sat dense, basi rugulose punctatis ; subtus rufo-brunneus ; pedibus rufo-ferrugineis ; tarsis ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière ; d'un noir de poix mat ; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence d'un gris un peu jaunâtre, un peu plus dense à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front séparé de l'épistome par une carène interoculaire entière, légèrement arquée en avant, offrant de plus une carène longitudinale médiane partant du milieu de cette dernière et se prolongeant en arrière jusqu'au milieu du vertex. Épistome peu notablement rétréci à sa base. Antennes en entier d'un ferrugineux rougeâtre, comme chez les espèces précédentes. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtes en arrière, marqué au milieu de sa base d'une petite impression longitudinale très-courte, couvert d'une ponctuation assez forte et très-serrée, mais non rugueuse. Élytres peu atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, marquées de stries distinctes ; leurs intervalles assez notablement et assez densément ponctués, légèrement rugueux transversalement, surtout à la base. Dessous du corps d'un brun

rougeâtre. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale comme chez le précédent. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Sans parler de sa taille sensiblement plus grande, cette espèce se distingue facilement de la précédente par la ponctuation de sa tête plus forte et plus dense, sa carène interoculaire entière, la carène longitudinale de son front plus marquée et la ponctuation de son pronotum bien plus notable et plus serrée.

Se trouve à Célèbes.

12. F. LATUS.

(Pl. 14, fig. 6.)

Oblongo-ovatus, ferrugineo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; fronte antice transversim carinata, carina medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi sat lato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto multum breviore; pronoto latitudine distincte breviore, antice leviter attenuato, punctis subocellatis sat densis, punctisque minoribus minus dense tecto, transversim ruguloso, basi linea impressa nulla notato; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte striatis, striis leviter punctatis non rugosis; subtus ferrugineo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps ovale-oblong, légèrement atténué en arrière; d'un brun ferrugineux; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation assez notable, dense et un peu rugueuse. Front transversalement élevé de chaque côté, au-dessus de la base des antennes, en une carène s'arrêtant tout à fait à la base de l'épistome, et ne formant plus de carène interoculaire proprement dite; sans carène longitudinale distincte. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes entièrement ferrugineuses, sensiblement plus longues que chez le *substriatus*; à quatrième article notablement plus court que le cinquième; les suivants proportionnellement plus allongés. Pronotum sen-

siblement moins long que large, légèrement atténué en avant, plus notablement dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière; marqué seulement à la base de deux petites fossettes peu profondes; sans trace de ligne longitudinale; couvert de points assez notables, un peu ocellés et assez serrés, et en outre, entre ceux-ci, de points plus petits, distinctement ruguleux transversalement. Élytres légèrement, mais presque graduellement atténuées en arrière, à stries assez marquées; leurs intervalles finement et peu densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un brun ferrugineux. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses.

La forme élargie de cette espèce et sa couleur brun ferrugineux la rendent facile à reconnaître. Elle se fait remarquer en outre par son épistome large à la base, la ponctuation toute particulière de son pronotum et son dernier segment largement arrondi à l'extrémité.

M. Wallace l'a trouvée dans l'île Arou.

13. F. FULVUS Motschulsky.

(Pl. 14, fig. 7.)

Elongatus, postice attenuatus, fulvo-ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter dense punctato; fronte ante oculos transversim carinata, carina medio distincte sejuncta; clypeo basi sat coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto subæquali; pronoto latitudine paulo breviore, a basi ad apicem subsensim attenuato, sat fortiter dense rugoseque punctato, basi media leviter bipunctato; elytris postice sat attenuatis, leviter striatis, interstiis sat dense punctatis, transversim rugulosis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 à 7 mill.

Fornax fulvus Motsch., Essai d'un Catal. des Ins. de l'île de Ceylan, 23 (Bull. de Moscou, 1861, p. 117).

Corps allongé, assez atténué en arrière; d'un ferrugineux un peu fauve;

couvert d'une fine pubescence jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation assez notable, serrée et à peine rugueuse, tout à fait en avant. Front transversalement élevé, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, en une carène qui s'étend un peu sur l'épistome, formant ainsi une carène interoculaire distinctement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base, distinctement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, assez longues, à quatrième article un peu plus long que large, subégal au suivant; les autres graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement et subgraduellement rétréci de la base au sommet, à peine comprimé sur les côtés en avant et légèrement convexe, assez peu déflechi à la base et marqué, au milieu de celle-ci, de deux points enfoncés assez légers; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres assez notablement et subgraduellement atténuées de la base au sommet, légèrement et finement striées; leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Sillon marginal du propectus à peine un peu plus large en arrière. Saillie prosternale non ou à peine visiblement relevée entre les hanches et non infléchie ensuite en arrière; offrant, dans son milieu en arrière, une petite carène longitudinale très-fine. Dernier segment abdominal subgraduellement rétréci en arrière, terminé en pointe très-obtuse. Pattes ferrugineuses.

La forme allongée, la couleur plus claire, ainsi que la ponctuation distinguent facilement cette espèce de la précédente.

Le *D. fulvus* se trouve à Ceylan. J'ai dû à l'obligeance de M. Motschulsky la communication de son type. Le docteur Schaum m'en avait donné un exemplaire de la même localité, pris dans les montagnes.

14. F. ELEGANTULUS.

(Pl. 14, fig. 8.)

Elongatus, angustatus, fulvo-ferrugineus, postice fortiter attenuatus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato; fronte ante oculos utrinque transversim carinata, carina late sejuncta;

clypeo basi minus coarctato ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto æquali ; pronoto latitudine paulo breviore, basi utrinque sat fortiter dilatato, dein sensim attenuato, antice lateribus compresso, leviter parum dense punctato, non rugoso, basi media punctis nullis notato ; elytris postice sensim fortiter attenuatis, leviter striatis, interstitiis parum dense, leviter punctatis ; subtus ferrugineus ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps très-étroit, allongé, assez notablement atténué en arrière ; d'un ferrugineux un peu fauve ; couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée, à peine rugueuse. Front transversalement élevé, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, en une carène assez largement séparée de l'opposée, ne dépassant pas la base de l'épistome ; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome presque aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, assez longues, à quatrième article notablement plus long que large, égal au suivant ; les autres graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez large et même un peu renflé tout à fait à la base, puis fortement et assez brusquement rétréci, à partir de ce point, et assez notablement comprimé sur les côtes en avant, assez convexe dans son milieu, tout à fait en avant, et paraissant légèrement et graduellement déprimé en arrière, sans points enfoncés au milieu de sa base, mais défléchi transversalement d'une manière plus sensible que cela ne s'observe chez les autres espèces ; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres très-notablement et graduellement atténuées de la base au sommet, légèrement et finement striées ; intervalles très-finement et peu densément ponctués, non ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu fauve. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale distinctement relevée entre les hanches, puis infléchie ensuite en arrière ; sans trace de petite carène longitudinale dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal subgraduellement et fortement rétréci en arrière, terminé en pointe assez aiguë. Pattes aussi d'un ferrugineux fauve.

La forme toute particulière de son pronotum, dilaté sur les côtés en arrière et fortement comprimé en avant, fait reconnaître aisément cette espèce. De plus la ponctuation de son pronotum est beaucoup plus

notable, plus dense et rugueuse; son lobe prosternal n'est pas relevé entre les hanches et est marqué d'une petite carène longitudinale très-légère.

Elle se trouve à Ceylan.

15. F. Dohrni.

(Pl. 14, fig. 9.)

Elongatus, sat angustatus, postice fortiter attenuatus, rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter dense punctato; fronte ante oculos utrinque transversim carinata, carina late sejuncta; clypeo basi mediocriter coarctato; antennis ferrugineis articulo quarto quinto æquali; pronoto latitudine paululum breviore, a basi ad apicem sat fortiter subsensim attenuato, basi media obsolete bipunctato, leviter parum dense punctato; elytris fortiter, sensim, postice attenuatis, leviter striatis; interstitiis leviter, parum dense punctatis; subtus rufo-brunneus; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps allongé, très-étroit, fortement atténué en arrière; d'un brun noirâtre, devenant un peu rougeâtre dans la moitié postérieure des élytres; assez densément couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front transversalement élevé, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, en une carène ne dépassant pas la base de l'épistome, et par conséquent largement séparée de l'opposée. Épistome à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, assez longues, à quatrième article subégal au suivant. Pronotum un peu moins long que large, notablement et graduellement atténué de la base au sommet, très-légèrement comprimé sur les côtés en avant; marqué au milieu de la base de deux points enfoncés obsolètes; couvert d'une ponctuation fine, pas trop serrée et non rugueuse. Élytres fortement et graduellement atténuées de la base au sommet, très-légèrement striées, leurs intervalles assez finement et assez peu densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Sillon marginal du propectus à peine élargi en arrière. Saillie

prosternale nullement élevée entre les hanches, graduellement atténuée en arrière, sans trace de carène longitudinale. Dernier segment abdominal subgraduellement et assez fortement rétréci, terminé en une pointe un peu obtuse. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Cette espèce se distingue facilement des deux précédentes par sa coloration d'un brun noirâtre, avec les élytres rougeâtres en arrière. Son pronotum se rapproche de la forme de celui du *fulvus*, mais il est plus notablement atténué en avant et très-légèrement ponctué, comme chez l'*elegantulus*, dont il est bien distinct par la forme. Enfin sa saillie prosternale n'est nullement relevée entre les hanches et n'offre aucun vestige de carène longitudinale.

Je dois à la générosité de M. Dohrn l'unique exemplaire connu de cette espèce, qui malheureusement n'a aucune indication précise de patrie.

16. F. SEPONENDUS.

Oblongus, sat elongatus, postice vix attenuatus, obscure nigro-brunneus sutura rufescente, pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio sejuncta, in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata; clypeo basi sat coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto æquali; pronoto latitudine paululum longiore, ad apicem tantum attenuato, lateribus basi recto, basi media obsolete bipunctato, leviter dense punctato, non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis leviter, parum dense punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, légèrement atténué tout à fait en arrière, d'un brun noirâtre, avec la suture distinctement rougeâtre; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant nullement sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale. Épistome assez rétréci à la base, près de moitié plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article à peine plus long que large, subégal au cinquième; les articles huitième à

dixième un peu plus longs que larges; dernier près de deux fois plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, à peine atténué en avant, rétréci seulement d'une manière distincte dans son quart antérieur, droit sur les côtés; marqué au milieu de la base de deux points enfoncés distincts et d'un vestige de ligne très courte entre ceux-ci; couvert d'une ponctuation fine, mais serrée et non rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées dans toute leur étendue; les intervalles finement et peu densément ponctués, très-légèrement rugueux, seulement tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Saillie prosternale à peine relevée entre les hanches, atténuée graduellement en arrière; sans carène longitudinale médiane. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière, terminé en pointe mousse, mais nullement comprimé. Pattes ferrugineuses.

La forme et la taille de cette espèce sont tellement différentes de celles de la précédente, qu'il me paraît bien inutile de l'en distinguer. Elle ressemble davantage, comme faciès, au *F. planus* de la division suivante; mais, sans parler de la structure des antennes, qui ne permet pas de les rapprocher, la ponctuation de la tête est beaucoup plus dense et rugueuse, le front n'a pas de carène interoculaire, etc.

Le seul exemplaire que je possède a été trouvé à Myzol par M. Wallace.

17. F. Clarkii.

(Pl. 15, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio sejuncta, in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata; clypeo basi parum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto minore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, basi media linea longitudinali, usque ad medium producta distincte notato, sat dense, fortiter, rugoseque punctato; elytris subcylindricis in tertia parte postica leviter attenuatis, distincte striatis; insterstitiis sat dense, transversim rugose punctatis;

subtus rufo-brunneus ; abdominis segmento ultimo postice acuminato ; pedibus rufo-brunneis, tarsis dilutioribus.

Long. 9 1/2 mill.

Corps allongé, assez cylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, assez notablement convexe supérieurement, d'un brun rouge, couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation forte, serrée et fortement rugueuse. Front à carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant pas sur la base de l'épistome ; sans carène longitudinale médiane distincte. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article sensiblement plus petit que le suivant. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement, mais un peu brusquement rétréci dans son tiers antérieur seulement, avec ses angles postérieurs acuminés ; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale assez notable, dépassant sensiblement le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse, ou plutôt un peu granuleuse. Élytres subparallèles, un peu cylindriques, seulement dans leur tiers postérieur ; légèrement, mais bien distinctement striées ; leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, fortement ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun foncé un peu rougeâtre ; à ponctuation fine, serrée et à peine rugueuse, plus fine, moins serrée et nullement rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale élevée entre les hanches, puis assez brusquement défléchie ensuite en arrière, sans carène longitudinale médiane, légèrement atténuée en arrière. Lames des hanches postérieures avec leur bord externe deux fois plus étroit seulement que la partie interne la plus large. Dernier segment abdominal assez notablement et presque graduellement atténué en arrière, subacuminé à l'extrémité. Pattes ferrugineuses ; tarses plus clairs.

Sa forme cylindrique, ainsi que sa taille et sa couleur d'un brun rouge, font facilement distinguer cette espèce des précédentes. Elle se fait remarquer en outre par son épistome peu rétréci à la base, par la ponctuation un peu granuleuse et la ligne enfoncée de son pronotum, qui se prolonge jusque au-delà du milieu.

Le seul exemplaire que je possède faisait partie de la collection de M. Clark, qui l'avait reçu de Tejuca.

18. F. SINUATUS.

(Pl. 15, fig. 2.)

Supra elongatus, obscure rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter dense rugoseque punctato ; fronte cum carina interoculari medio sejuncta, in clypei basi nulla, longitudinaliter medio sat fortiter carinata ; clypeo basi fortius coarctato ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto minore submoniliformi ; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice tantum leviter attenuato, basi media biimpresso, in medio longitudinaliter linea elevata obsolete notato, mediocriter, sat dense, lateribus tantum, vix rugose punctato ; elytris postice ad apicem sat leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis sat dense et transversim rugulose punctatis ; subtus nigro-brunneus ; propleurarum triangulo extus carinato ; abdominis segmento ultimo apice distincte producto ; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 10 mill.

Corps allongé, assez atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre très-foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez dense. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front à carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant pas sur la base de l'épistome, mais se coudant assez brusquement pour suivre le bord externe de ce dernier ; marqué, dans son milieu, d'une carène longitudinale partant du vertex et n'atteignant pas la base de l'épistome en avant. Épistome notablement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, à peine aussi long que large, moniliforme ; les suivants graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum très-légèrement moins long que large, à côtes presque subparalleles, atténué seulement en avant à partir du tiers antérieur, pas distinctement sinué au-dessus des angles postérieurs ; marqué, au milieu de sa base, de deux petits points enfoncés assez legers, et, entre ceux-ci, d'un vestige peu distinct de ligne élevée longitudinale qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur, mais se trouve

interrompue assez souvent dans le cours de son étendue; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée, non rugueuse au milieu et très-légèrement sur les côtés. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; leurs intervalles assez finement et densément ponctués, ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation fine, assez serrée, non rugueuse, un peu moins fine et un peu plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale nullement élevée entre les hanches et non défléchie ensuite en arrière, sans carène longitudinale distincte. Lames des hanches postérieures avec leur bord externe très-étroit, plus de quatre fois plus que la partie interne la plus large; de plus, l'angle formé par la dilatation interne est bien plus aigu que chez le *Clarkii*. Dernier segment abdominal atténué en arrière, puis comprimé tout à fait à l'extrémité et brusquement terminé en pointe, qui dépasse sensiblement l'extrémité des élytres. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

Cette espèce n'offre qu'une certaine analogie de forme avec la précédente, car elle s'en éloigne par un très-grand nombre de caractères. Son épistome est deux fois plus rétréci à la base, son front est caréné longitudinalement, son pronotum est assez fortement rugueux, les lames des hanches postérieures sont bien plus rétrécies en dehors, etc.

Le *F. sinuatus* se trouve à Cayenne.

19. F. VIRGINUM.

Elongatus, postice sat attenuatus, rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite, fronte et clypeo ut in precedenti; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto valde minore, non moniliformi; pronoto latitudine breviore, antice attenuato, linea longitudinali media nulla notato, subtiliter densius punctato, lateribus tantum vix ruguloso; elytris postice sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis parum dense, sed subtilius punctatis; subtus rufo-brunneus; propleurarum triangulo extus carina nulla notato; abdominis segmento ultimo apice tantum subacuminato; pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez atténué en arrière, peu convexe supérieure-

ment, d'un brun rouge, couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front comme chez le précédent ; épistome de même. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, un peu plus long que large et nullement moniliforme. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, offrant à peine quelque vestige de deux points enfoncés à la base, sans trace de ligne longitudinale distincte ; couvert d'une ponctuation plus fine et plus serrée que chez le *sinuatus*, mais à peine rugueuse, sur les côtés seulement. Élytres assez atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; leurs intervalles très-finement et peu densément ponctués, à peine rugueux seulement tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rouge luisant, à ponctuation très-fine, assez serrée, moins fine, mais notablement plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en avant, n'étant plus limité en dedans par la carène du bord externe du triangle des propleures, qui est effacée. Saillie prosternale et lames des hanches postérieures comme chez le *sinuatus*. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière, terminé en une pointe peu saillante et obtuse. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

Notre *F. virginum* se distingue des espèces voisines par l'absence de carène au bord externe du triangle des propleures. On ne peut pas, d'ailleurs, le confondre avec le précédent, à cause de la ponctuation plus fine de son pronotum, de l'absence de ligne élevée médiane, du dernier segment abdominal non prolongé en longue pointe en arrière, etc.

L'exemplaire que je décris a été trouvé à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

20. F. STRIATULUS.

(Pl. 15, fig. 3.)

Præcedenti valde affinis, sed carina interoculari medio integra, pronoto fortius punctato, propleurarum triangulo extus distincte carinato, abdominis segmento ultimo postice fortius producto, bene distinctus.

Long. 9 1/2 mill.

Extrêmement voisin de l'espèce précédente, mais cependant bien dis-

tinct par les caractères suivants : Front séparé distinctement de l'épistome par une carène interoculaire entière ; ponctuation du pronotum sensiblement plus forte et très-serrée ; ce dernier offrant un vestige de dépression longitudinale au-dessus du milieu de sa base ; intervalles des stries des élytres plus rugueusement ponctués. Sillon marginal du propectus limité, en dehors en arrière, par la carène du bord externe du triangle des propleures. Dernier segment abdominal prolongé en pointe postérieurement, dépassant un peu l'extrémité des élytres.

M. Bates a pris cette espèce à Ega, dans les Hautes-Amazones. M. le docteur Gemminger m'en a communiqué un exemplaire du Musée de Munich, indiqué comme du Brésil.

21. F. SALAX.

(Pl. 15, fig. 4.)

Sat elongatus, nigro vel rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, in medio longitudinaliter carinata ; clypeo basi sat coarctato ; antennis obscure rufo-brunneis vel ferrugineis, articulo quarto quinto multo breviore, non moniliformi ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice paululum attenuato, basi media leviter biimpresso, mediocriter sat dense punctato non rugoso ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense transversim rugulose punctatis ; subtus nigro-brunneus vel ferrugineus ; propleurarum triangulo extus carinato ; abdominis segmento ultimo apice fortiter prolongato ; pedibus tarsisque ferrugineis vel obscure rufo-brunneis.

Long. 10 à 12 mill.

Corps assez allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur, couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front à carène interoculaire interrompue au milieu, ne se prolongeant nullement sur la base de l'épistome ; marqué en outre au milieu d'une carène longitudinale partant du vertex et n'atteignant pas la base

de l'épistome en avant. Ce dernier près de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun obscur ou ferrugineuses, à quatrième article sensiblement moins long que le cinquième, un peu plus long que large, nullement moniliforme. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu atténué en avant dans sa moitié antérieure; marqué au milieu de la base de deux points enfoncés assez légers; sans trace de sillon longitudinal; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, distinctement striées, leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou bien rougeâtre, à ponctuation très-fine et serrée, nullement rugueuse, à peine moins fine, mais un peu plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement ou à peine élargi en arrière, limité en dedans par la carène externe du triangle des propleures. Saillie prosternale nullement élevée entre les hanches et non défléchie ensuite en arrière, légèrement déprimée dans son milieu, sans trace de carène longitudinale médiane. Lames des hanches postérieures avec leur bord externe très-étroit, comme chez le *sinuatus*. Dernier segment abdominal assez fortement comprimé sur les côtés en arrière, relevé dans son milieu en une carène obtuse qui se prolonge postérieurement et forme une pointe qui dépasse notablement l'extrémité des élytres. Pattes ferrugineuses ou d'un brun obscur. Tarses de même.

Le *D. salax* offre quelque ressemblance avec l'espèce précédente pour la forme et pour le faciès, mais il est cependant bien facile de l'en distinguer. Sa carène interoculaire frontale est largement interrompue et son abdomen se termine en une pointe bien plus notable que chez le *D. striatulus*.

Il se trouve à Saint-Paul et à Cayenne. M. le comte de Mniszech m'en a communiqué un individu de cette dernière localité.

22. F. Lacerda.

(Pl. 15, fig. 5.)

Sat elongatus, nigro-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari, in

medio clypei subtiliore, vix distincta, carina longitudinali nulla notato ; clypeo basi sat coarctato ; antennis rufo-ferrugineis, articulo quarto quinto multum breviore ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice leviter sinuato, antice leviter attenuato, angulis posticis intus recurvis, basi media non distincte impresso, mediocriter sat dense punctato ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense rugulose punctatis ; subtus obscure rufo-brunneus ; abdominis segmento ultimo apice tantum acuminato, non producto ; pedibus rufo-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps assez allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant un peu rougeâtre sur les élytres, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et un peu rugueuse. Front avec sa carène interoculaire paraissant assez largement interrompue sur la base de l'épistome, mais offrant cependant en cet endroit une petite carène transverse beaucoup plus fine reliant les deux parties opposées de la carène interoculaire ; sans trace bien distincte de carène longitudinale médiane. Épistome assez rétréci à la base, près de moitié plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à quatrième article notablement plus court que le cinquième, un peu plus long que large et nullement moniliforme. Pronotum moins long que large, très-légèrement, mais distinctement sinué sur les côtés en arrière, légèrement rétréci en avant, dans sa moitié antérieure seulement, avec ses angles postérieurs un peu rentrants ; légèrement déprimé au milieu de sa base, sans impression bien distincte ; couvert d'une ponctuation peu notable, serrée et nullement rugueuse sur son disque. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, à épaules saillantes, distinctement striées ; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, très-légèrement ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé, presque noirâtre, à ponctuation fine et assez serrée, non rugueuse. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale non relevée entre les hanches et nullement déprimé dans son milieu. Lames des hanches postérieures comme chez le *salax*. Dernier segment abdominal fortement, mais subgraduellement rétréci en arrière, non comprimé et non prolongé en arrière en longue pointe obtuse. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses un peu plus clairs.

Le *F. Lacerda* se reconnaît facilement du précédent à son front dépourvu de carène longitudinale, à son pronotum légèrement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont distinctement rentrants; aux épaules des élytres légèrement saillantes, et de plus à son dernier segment abdominal rétréci, mais non prolongé en longue pointe en arrière.

Cette espèce m'a été envoyée de Bahia par mon ami M. de Lacerda, auquel je suis heureux de la dédier.

23. F. BADIUS Melsheimer.

(Pl. 15, fig. 6.)

Sat elongatus, obscure rufo-brunneus vel ferrugineus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, sat dense, plus minusve rugose punctato; fronte cum carina interoculari medio late et distincte sejuncta, longitudinaliter non vel perquam obsolete carinata; clypeo basi mediocriter coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto breviore; pronoto latitudinis fere longitudine, antice tantum, vel in parte media, leviter attenuato, lateribus postice recto; angulis posticis rectis basi media obsolete biimpresso, interdum linea longitudinali lævi plus minusve distincta notato, sat dense plus minusve subrugose punctato; elytris postice subsensim, sat leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense vix subrugulose punctatis; subtus rufo-brunneus vel ferrugineus; sulco marginali postice non ampliato; propleurarum margine postica externa duplo breviore; abdominis segmento ultimo apice tantum acuminato; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis.

Long. 8 à 11 mill.

Dirhagus badius Melsh., Proced. Acad. Nat. Sc. of Philadel., 1846, II, 150.

Fornax badius Leconte, Revis. of the Elateridæ of the Unit. States, 416 (Amer. Phil. Trans., X, 1853).

— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 1866, 44.

Corps assez allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre foncé, quelquefois même un peu noirâtre, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée et plus ou moins rugueuse. Front avec sa carène interoculaire largement interrompue au milieu sur la base de l'épistome, sans carène longitudinale bien distincte dans son milieu, ou tout au plus avec un léger vestige peu distinct. Épistome légèrement rétréci à la base seulement, un peu plus étroit en cet endroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre obscur ou ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, notablement plus long que large. Pronotum plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine visiblement sinué; rétréci en avant, seulement tout à fait au sommet chez les uns, ou dans leur moitié antérieure chez les autres, avec ses angles postérieurs droits, nullement rentrants en dedans; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés et, chez quelques-uns, d'une petite ligne longitudinale médiane, lisse, très légère et ne dépassant jamais la moitié antérieure; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et plus ou moins légèrement rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres assez légèrement et presque subgraduellement atténuées en arrière, distinctement striées; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non ou à peine ruguleux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé ou même ferrugineux, à ponctuation assez fine et assez serrée, non rugueuse, un peu plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Triangle des propleures avec son bord postérieur environ deux fois plus court que son bord externe. Saillie prosternale très-légèrement impressionnée dans son milieu, puis à peine déprimée en arrière des hanches. Lames des hanches postérieures comme chez les précédents. Dernier segment abdominal plus ou moins graduellement rétréci en arrière et subacuminé à l'extrémité, mais jamais terminé en arrière par une longue pointe saillante. Pattes d'un brun rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses de même.

Cet insecte diffère du précédent par sa taille beaucoup plus grande, par l'absence de la petite carène transverse du milieu de l'épistome qui relie ensemble les deux bouts de la carène interoculaire, par son pronotum plus long avec ses angles postérieurs non rentrants, les épaules non saillantes, la saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu et en arrière des hanches, et enfin par le bord postérieur du triangle des propleures, qui est beaucoup plus court.

Cette espèce paraît assez répandue dans les collections. Elle se trouve

en Géorgie, dans le Tennessée et à la Nouvelle-Orléans. M. Sallé l'a prise sous des écorces, dans cette dernière localité, au mois de mai.

M. Leconte, dans sa Révision des Élatérides des États-Unis (p. 150), publiée en 1853, rapporte avec doute le *rufipes* de Melsheimer à cette espèce, et, dans son Catalogue des Coléoptères de l'Amérique du Nord, publié en 1866 (p. 44), place l'espèce de Melsheimer à la suite du *Fornax badius* comme en étant distincte.

Une note manuscrite du docteur Horn, que me communique à l'instant M. Leconte, vient lever tous les doutes, car le *rufipes* Melsh. ne rentre pas dans le genre *Fornax*.

24. F. MERIDIANUS.

(Pl. 15, fig. 7.)

Sat elongatus, rufo-brunneus, in capite pronotoque valde infuscatus, pube flavescente vestitus ; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato ; fronte cum carina interoculari medio anguste sejuncta, longitudinaliter non carinata ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto breviore ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice vix subsinuato, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, basi media transversim leviter depresso, sat leviter, parum dense non rugose punctato ; elytris basi ad apicem sat attenuatis, leviter striatis, interstitiis sat dense, non rugulose punctatis ; subtus rufobrunneus ; sulco marginali postice distincte ampliato ; propleurarum margine postica, externa multum breviore ; abdominis segmento ultimo apice obtuse acuminato ; pedibus ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un brun rouge, avec la tête et le pronotum sensiblement plus foncés; couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation moins notable et moins serrée que chez le *badius* et nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire notable, passant très-visiblement sur la base de l'épistome, mais étroitement interrompue au milieu, sans

carène longitudinale médiane. Épistome assez notablement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus court que le cinquième, un peu plus long que large. Pronotum à peine moins long que large, à peine visiblement sinué sur les côtés en arrière, légèrement et subgraduellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs droits, transversalement déprimé à sa base, mais sans impression bien distincte; couvert d'une ponctuation assez légère, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées de la base au sommet; légèrement striées; leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non ruguleux transversalement ou à peine tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rouge, à ponctuation très-fine et serrée, non rugueuse, pas plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures près de deux fois plus court que le bord externe. Saillie prosternale peu distinctement déprimée dans son milieu et non relevée entre les hanches. Lames des hanches postérieures comme chez les précédents. Dernier segment abdominal fortement et graduellement rétréci en arrière et nullement prolongé en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se reconnaît facilement à la coloration beaucoup plus foncée de sa tête et de son pronotum. Elle diffère en outre de la précédente par la ponctuation non rugueuse et plus fine de sa tête et de son pronotum, sa carène interoculaire bien plus avancée sur l'épistome, son sillon marginal élargi en arrière, etc.

On la trouve à Cayenne.

25. F. ADDITUS.

Elongatus, fulvo-ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi parum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto multo breviore; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem leviter attenuato, basi media distincte biimpresso, carinaque præscutellari brevi notato, sat fortiter, dense, rugulose punctato; elytris postice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis; subtus rufo-ferrugineus; sulco mar-

ginali postice non ampliato ; propleurarum margine postica externa vix breviore ; abdominis segmento ultimo apice obtuse acuminato ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un ferrugineux fauve assez mat, couvert d'une pubescence jaunâtre dense. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire peu saillante, ne passant pas sur la base de l'épistome et largement interrompue au milieu ; sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, où il est presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus petit que le cinquième, sensiblement plus long que large. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez légèrement, mais subgraduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs droits en arrière ; offrant, au milieu de sa base, deux points enfoncés bien distincts, et entre ceux-ci une petite carène préscutellaire assez légère, mais cependant distincte, qui n'atteint pas le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation notable, serrée et légèrement rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur seulement, distinctement striées ; leurs intervalles finement et assez peu densément ponctués, non rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rouge, à ponctuation fine et non rugueuse, plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures un peu plus court seulement que le bord externe. Saillie prosternale visiblement impressionnée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal fortement et graduellement rétréci en arrière, nullement prolongé en longue pointe à l'extrémité. Pattes ferrugineuses.

Sans parler de la couleur uniforme, plus claire et plus mate, qui distingue à première vue cette espèce de la précédente, elle présente un grand nombre d'autres caractères différentiels. La base de son épistome est bien plus large et sa carène interoculaire beaucoup plus largement interrompue ; la ponctuation de sa tête et de son pronotum est beaucoup plus notable et plus rugueuse, et le bord postérieur du triangle de ses propleures est bien plus long.

L'exemplaire unique que j'ai sous les yeux vient de la Nouvelle-Hollande et fait partie de la collection du Musée de Stockholm.

26. F. WESTERMANNI.

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, pube flavescente dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari medio sat late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi paululum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto subæquali, conjunctis sexto non longioribus; pronoto latitudine breviore, in parte media antica leviter attenuato, basi media leviter biimpresso, carina nulla notato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis subtiliter, sat dense, transversim subrugulose punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; sulco marginali postice leviter ampliato; propleuram margine postica externa vix breviore; abdominis segmento ultimo apice subcompresso, sed non longe prolongato; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong allongé, peu atténué en arrière, médiocrement convexe, d'un brun obscur presque noir, couvert en dessus d'une pubescence jaune assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire assez largement interrompue au milieu, passant à peine sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale distincte. Épistome seulement un peu plus étroit à la base que la partie comprise entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article un peu rougeâtre, le quatrième un peu plus court que le second, pas plus long que large; le cinquième à peine plus long que le quatrième, ces deux réunis égalant à peine la longueur du sixième; le septième plutôt un peu plus court que le précédent; les suivants graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure seulement; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés assez légers, mais sans trace de carène préscutellaire; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse sur le disque. Élytres légèrement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure, assez notablement striées; leurs intervalles assez finement, mais assez densément ponctués et légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre

foncé, très-finement ponctué non rugueux, plus notablement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus légèrement élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures un peu plus court seulement que le bord externe. Saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal assez notablement rétréci en arrière, très-légèrement comprimé au bout et terminé en pointe courte et obtuse qui dépasse à peine les élytres. Pattes ferrugineuses.

Sa couleur presque noire et sa taille plus de deux fois plus grande font reconnaître cet insecte à première vue. Il offre une structure d'antennes qui le distingue de tous les précédents.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire provenant du Brésil et faisant partie actuellement du Musée de Stockholm.

27. F. Fairmairei.

Oblongo-elongatus, fulvo-brunneus, pube flavescente dense tectus; capite sat fortiter, dense, plus minusve rugose punctato ; fronte cum carina interoculari, medio sat late sejuncta, longitudinaliter non carinata ; clypeo basi sat coarctato ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto valde breviore, conjunctis sexto multum longioribus ; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter subsensim attenuato, basi media obsolete biimpresso, subtiliter, parum dense, non rugose punctato ; elytris postice, leviter, subsensim attenuatis, distincte striatis ; interstitiis subtiliter, sat dense, transversim subrugulose punctatis; subtus rufo-brunneus; sulco marginali postice vix ampliato ; propleurarum margine postica externa multum breviore ; abdominis segmento ultimo apice sat fortiter compresso, distincte producto ; pedibus ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière, légèrement convexe, d'un brun fauve clair, densément recouvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, mais plus ou moins rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant à peine sur la base de l'épistome et assez largement interrompue au milieu ; sans trace de carène longitudinale. Épistome notablement plus étroit à la base que l'espace compris

entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article notablement plus court que le cinquième, sensiblement plus long que large; ces deux réunis beaucoup plus longs que le sixième; celui-ci subégal au suivant; du septième au dixième graduellement plus longs. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure ou presque graduellement à partir de la base; marqué au milieu de celle-ci de deux points enfoncés extrêmement légers et sans trace de carène préscutellaire; couvert d'une ponctuation très-fine, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez légèrement, mais subgraduellement atténuées en arrière; bien distinctement striées; leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, assez finement ponctué non rugueux, à peine plus notablement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-légèrement élargi en arrière. Bord postérieur du triangle des propleures assez notablement plus court que l'externe. Saillie prosternale non distinctement déprimée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal notablement rétréci en arrière, assez fortement comprimé vers l'extrémité et terminé par une pointe assez courte, mais bien distincte, qui dépasse sensiblement les élytres. Pattes ferrugineuses.

Facile à distinguer du précédent par sa couleur bien plus claire, ses antennes à quatrième article bien plus petit que le cinquième, par la ponctuation très-fine et nullement rugueuse de son pronotum, etc.

Je possède un exemplaire de cette espèce, qui m'a été donné par mon ami M. Fairmaire comme provenant de Java. Depuis j'en ai vu un second faisant partie de la collection du Musée de Stockholm, où il est indiqué comme venant de Rio-Janeiro. Il est bien certain qu'il y a ici erreur de localité.

28. F. SUBACUMINATUS.

(Pl. 15, fig. 8.)

Elongatus, nigro vel obscure rufo-brunneus; pube subtili grisea paulo flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense, rugose punctato; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata: clypeo basi parum coarctato; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto

paulo breviore ; prónoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, basi media obsolete biimpresso, sat dense, non rugose punctato ; elytris basi ad apicem sensim fortius attenuatis, leviter striatis, interstitiis sat dense punctatis, paululum rugulosis ; subtus nigro vel rufo-brunneus ; sulco marginali postice vix ampliato ; abdominis segmento ultimo apice fortiter compresso, dein prolongato.

Long. 6 1/2 à 10 mill.

Corps allongé, très-fortement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois rougeâtre ; couvert en dessus d'une fine pubescence grise un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire largement interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article quelquefois un peu rembruni, à quatrième article un peu plus court que le cinquième, ces deux réunis bien plus longs que le sixième. Pronotum moins long que large, atténué légèrement seulement tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière ; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions très-légères ; couvert d'une ponctuation assez légère, assez serrée et nullement rugueuse. Élytres très-fortement et graduellement atténuées en arrière, comme subtronquées tout à fait à l'extrémité ; légèrement striées, leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non ou à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou un peu rougeâtre, très-finement ponctué, un peu moins sur le prosternum, non rugueux. Sillon marginal du propectus à peine élargi en arrière, Saillie prosternale à peine déprimée dans son milieu en arrière. Dernier segment abdominal fortement comprimé de chaque côté en arrière, fortement convexe et terminé en pointe dans son milieu, ne touchant aux élytres que sur les côtés, de sorte qu'il est distinctement ouvert en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses ferrugineux.

Le *D. subacuminatus* est facile à reconnaître à sa forme bien plus fortement atténuée en arrière, à son épistome moins rétréci à la base, et surtout à la forme de son dernier segment abbominal.

Il a été pris par M. Wallace à Dorey et à Céram.

29. F. TENUIS.

(Pl. 15, fig. 9.)

Elongatus, nigro-piceus ; pube subtili grisea paulo flavescente vestitus ; capite sat mediocriter, sat dense, non rugose punctato ; fronte cum carina interoculari medio late sejuncta, carinaque longitudinali notata ; antennis ferrugineis cum articulo primo infuscato, quarto quinto breviore, conjunctis sexto brevioribus ; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus postice recto, antice tantum paululum attenuato, basi obsolete biimpresso, sat dense non rugose punctato ; elytris basi ad apicem sensim fortiter attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter sat dense punctatis, vix subrugulosis ; subtus nigro-piceus ; sulco marginali abdominisque segmento ultimo ut in precedenti ; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 à 5 1/2 mill.

Corps allongé, fortement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un noir de poix assez mat, couvert en dessus d'une pubescence grise un peu jaunâtre, plus serrée et plus apparente à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front à carène interoculaire largement interrompue au milieu, marqué en outre d'une carène longitudinale médiane bien distincte, prolongée en arrière sur le vertex. Épistome peu rétréci à la base, où il est aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, très-légèrement renflées vers le sommet, à premier article fortement rembruni, le quatrième plus court que le cinquième, ces deux réunis bien plus longs que le sixième. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement atténué seulement tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière ; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions très-légères ; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Élytres très-fortement et subgraduellement atténuées en arrière, comme subtronquées tout à fait à l'extrémité ; très-légèrement striées ; leurs intervalles finement et assez peu densement ponctués, non ou à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, très-finement ponctué, un peu moins sur le prosternum, non rugueux.

Sillon marginal du propectus non ou à peine élargi en arrière. Saillie prosternale comme chez le précédent, ainsi que le dernier segment abdominal. Pattes d'un brun noirâtre, avec les jambes un peu ferrugineuses. Tarses ferrugineux.

Cet insecte se distingue facilement du précédent par la carène longitudinale de son front.

Il provient de Céram, où il a été découvert par M. Wallace.

30. F. PARVULUS.

(Pl. 16, fig. 1.)

Elongato-oblongus, supra fulvo-ferrugineus, pube flavescente vestitus ; capite mediocriter, sat dense, rugulose punctato ; fronte cum carina interoculari medio anguste sejuncta, non longitudinaliter carinata ; clypeo basi parum coarctato ; antennis ferrugineis, articulo quarto quinto subæquali, conjunctis sexto non longioribus ; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice leviter attenuato, basi media transversim depresso ; sat dense, paulum rugose punctato ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense ruguloseque punctatis ; subtus rufo-ferrugineus ; sulco marginali postice leviter ampliato ; abdominis segmento ultimo apice late rotundato ; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux fauve, couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et légèrement rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, n'offrant point de carène longitudinale médiane, mais avec sa carène interoculaire passant visiblement sur la base de l'épistome et étroitement interrompue au milieu. Épistome peu rétréci à la base, où il est au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à quatrième article petit, pas plus long que large; le cinquième subégal, pas plus longs les deux ensemble que le sixième. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement

rétréci en avant, transversalement déprimé à sa base; sans impressions distinctes; couvert d'une ponctuation médiocre assez serrée et très-légèrement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; leurs intervalles à ponctuation assez fine et peu dense, légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus forte et peu serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale légèrement relevée entre les hanches et légèrement défléchie ensuite. Dernier segment abdominal largement arrondi au bout.

Cet insecte se distingue très-aisément des précédents par la structure toute particulière de ses antennes, dont les articles quatrième et cinquième ne sont pas plus longs, pris ensemble, que le sixième, et en outre par son dernier segment abdominal largement arrondi en arrière.

L'unique exemplaire que je possède vient de la collection de feu M. Clark, qui l'avait reçu de Victoria (Australie).

aa. *Antennes à deuxième article toujours sensiblement plus court que le quatrième.*

(Cette division comprend tout le reste des espèces du genre *Fornax*.)

31. F. SUPERBUS.

(Pl. 16, fig. 5.)

Elongato-oblongus, postice fortiter sensim attenuatus, supra læte fulvo-ferrugineus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; fronte subconvexa, antice depressa, cum carina interoculari paulo distincta, medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi lato; antennarum articulis, primo, secundo tertioque basi ferrugineis, aliis nigris; pronoto latitudine parum breviore, antice attenuato, angulis posticis apice subobtusis, basi media biimpresso, in medio linea longitudinaliter impressa notato, subtiliter dense punctato;

elytris postice sensim sat fortiter attenuatis, distincte striatis, apice non dentatis, interstitiis convexis, subtiliter dense punctulatis ; subtus fulvo-ferrugineus ; abdominis segmento ultimo postice truncato ; pedibus fulvo-ferrugineis.

Var. *Antennis totis ferrugineis.*

Long. 12 à 16 mill.

Corps oblong allongé, assez fortement et graduellement atténué en arrière, à peine convexe supérieurement, d'un beau ferrugineux un peu fauve, assez luisant, couvert d'une pubescence jaune serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre ou plutôt assez fine, assez serrée et nullement rugueuse ou à peine, tout à fait en avant, contre le bord antérieur de l'épistome. Front assez notablement convexe, légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale médiane, avec sa carène interoculaire très-légère, ne passant nullement sur la base de l'épistome, largement interrompue au milieu. Épistome notablement plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes avec les deux premiers articles et la base du troisième d'un beau rouge ferrugineux, les suivants d'un noir de poix, filiformes; à troisième article notablement plus long que le suivant, les autres augmentant très-légèrement de longueur. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci en avant dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs un peu mousses tout à fait à l'extrémité; marqué à la base de deux impressions bien distinctes et offrant dans son milieu une ligne enfoncée longitudinale effacée en avant et en arrière; couvert d'une ponctuation fine, serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, nullement convexes dans leur milieu, légèrement striées; leurs intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation très-serrée et nullement rugueuse; terminées en pointe à l'extrémité et très-légèrement déhiscentes tout à fait en arrière. Dessous du corps d'un beau ferrugineux fauve, à ponctuation très-fine, serrée, pas plus forte, mais un peu moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale très-légèrement convexe, nullement impressionnée à la base, légèrement atténuée en arrière, puis plus brusquement rétrécie à partir du bord postérieur des hanches et terminée en pointe. Épipleures des élytres assez larges, s'atténuant en arrière à partir du milieu des épisternums métathoraciques,

sensiblement plus larges que ces dernières, limitées en dehors par une ligne assez fine, mais distincte, nullement sillonnées. Lames des hanches postérieures très-fortement angulées en arrière, leur angle étant prolongé en pointe en arrière. Dernier segment abdominal échancré en demi-cercle à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux fauve. Ongles épaissis à la base.

Var. Antennes entièrement ferrugineuses.

Cet insecte ne ressemble qu'au suivant, car sa coloration et son faciès sont tellement différents de ceux des autres *Fornax*, que toute confusion est impossible.

Le comte de Castelnau m'en a communiqué un exemplaire pris par lui dans la presqu'île des Malais, et j'en ai vu un second individu dans la belle collection du comte de Mniszech.

Je possède la variété à antennes entièrement ferrugineuses, qui provient de Java, et je l'ai vue aussi de cette même localité au Musée de Bruxelles.

32. F. MIRABILIS.

(Pl. 16, fig. 6.)

Supra late ferrugineo-rufus, cum pronoti macula antica semi-circulari, scutello, elytrorum basi vittaque transversali medio sinuata, maculisque duabus oblongis subapicalibus nigris; pube subtili flavescente dense vestitus; capite mediocriter sat dense punctato; fronte sat convexa, antice medio subdepressa, cum carina interoculari vix distincta, medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi lato; antennis nigris, articulis primo et secundo ferrugineis; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat attenuato, angulis posticis suboblusis, basi media biimpresso, mediocriter sat dense punctato, non rugoso; elytris postice sensim fortiter attenuatis, subobsolete striatis, interstitiis basi tantum convexis, leviter sat dense punctatis; subtus dilute ferrugineo-rufus; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Corps oblong allongé, fortement et graduellement atténué en arrière, à peine convexe en dessus, d'un beau rouge ferrugineux brillant, marqué

au milieu, contre le bord antérieur du pronotum, d'une tache semi-circulaire peu étendue, avec son écusson, le milieu de la base des élytres, la large bande transverse échancrée au milieu et séparée par la suture qui se trouve un peu au-dessus du milieu, et la tache anté-apicale de chaque élytre, noirs; couvert d'une pubescence fine, serrée, d'un jaune flave. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Front assez notablement convexe, légèrement déprimé dans son milieu en avant, avec sa carène interoculaire à peine marquée, ne passant point sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale médiane. Épistome un peu plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, avec les deux premiers articles d'un rouge ferrugineux; troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs un peu mousses à l'extrémité; marqué à la base de deux petites impressions bien distinctes, sans trace de ligne enfoncée longitudinale; couvert d'une ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres notablement et graduellement rétrécies en arrière, terminées en pointe à l'extrémité, où elles sont déhiscentes, à peine convexes, obsolétement striées, avec leurs intervalles un peu convexes, surtout à la base; couverts d'une ponctuation un peu plus fine seulement que celle du pronotum, assez serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux très-clair, un peu testacé; avec les lames des hanches postérieures presque entièrement noires, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus notable sur le prosternum. Sillon marginal nullement élargi en arrière. Saillie prosternale convexe, nullement impressionnée à la base, brusquement rétrécie en arrière à partir du bord postérieur des hanches, terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres atténuées en arrière, surtout à partir du milieu des épisternums métathoraciques, pas plus larges que ces dernières, limitées en dehors par une ligne assez fine, mais distincte; non sillonnées. Lames des hanches postérieures fortement angulées en arrière, leur angle se prolongeant en pointe assez notable en arrière. Dernier segment ventral de l'abdomen échancré en demi-cercle à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles épaissis à la base.

Très-facile à distinguer des autres espèces par son système de coloration tout spécial.

Ce joli insecte a été pris à Sarawak par M. Wallace.

33. F. VENUSTUS.

(Pl. 16, fig. 7.)

Supra dilute rufo-ferrugineus, cum elytris nigris; pube subtili, in capite pronotoque flava sed in elytris grisea, sat dense vestitus; capite leviter dense punctato; fronte antice transversim in medio subdepressa; cum carina interoculari vix distincta, medio late sejuncta, longitudinaliter non carinata; clypeo basi lato; antennis nigris, articulis primo secundoque dilute ferrugineis; pronoto latitudine vix breviore, antice tantum leviter attenuato, lateribus recto, angulis posticis subacuminatis, basi media biimpresso, leviter dense punctato, non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, apice longe spinosis, leviter subobsolete striatis; interstitiis basi tantum convexis, leviter dense punctatis; subtus dilute rufo-ferrugineus; lobo prosternali postice sensim attenuato, apice longe acuminato; abdominis segmento ultimo apice arcuatim exciso; pedibus dilute rufo-ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps oblong allongé, assez notablement rétréci en arrière dans sa moitié postérieure, légèrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux clair un peu orangé, avec les élytres d'un noir brillant, couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence jaune assez serrée, d'un gris obscur et moins serrée sur les élytres. Tête à ponctuation fine, serrée et nullement rugueuse. Épistome très-peu rétréci à la base, un peu plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Front assez convexe, légèrement deprimé dans son milieu en avant; sa carène interoculaire très-peu marquée, ne passant pas sur la base de l'épistome, très-largement interrompue au milieu; sans trace de carène longitudinale médiane. Antennes noires, avec les deux premiers articles ferrugineux; troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement rétréci tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué à la base de deux petites impressions distinctes; offrant quelquefois un vestige peu distinct de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation fine, dense et non

rugueuse. Écusson en entier de la couleur du pronotum ou noir dans sa moitié postérieure. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, terminées chacune en pointe assez longue, assez déhiscentes et dépassant notablement le dernier segment abdominal; légèrement convexes, très-finement et obsolètement striées, avec leurs intervalles un peu convexes seulement à la base et le long de la suture; marquées d'une ponctuation très-fine, serrée, non rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux très-clair, un peu orangé ou même un peu testacé sur le propectus; à ponctuation fine et serrée, un peu plus marquée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Saillie prosternale nullement impressionnée, mais plus ou moins graduellement rétrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres presque graduellement, mais assez faiblement rétrécies en arrière, pas plus larges ou même un peu plus étroites que les épisternums métathoraciques; limitées en dehors par une ligne assez fine; pas d'stinctement sillonnées. Lames des hanches postérieures fortement angulées en arrière, leur angle prolongé en pointe courte en arrière. Dernier segment abdominal échancré en demi-cercle à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles épaissis à la base.

La couleur noire de ses élytres fait distinguer aisément cette espèce de la précédente.

Elle a été découverte à Batchian par M. Wallace.

34. F. SPECTABILIS.

(Pl. 16, fig. 8.)

Præcedenti statura et colore affinis, sed clypeo basi fortius coarctato, leviter sed distincte longitudinaliter antice carinato, pronoti angulis posticis obtusis, elytris apice vix obtuse spinosis, minus dehiscentibus, abdominis segmentum ultimum non superantibus, abdomine apice recte truncato, facile dignoscendus.

Long. 12 mill.

Corps oblong allongé, assez notablement rétréci en arrière dans sa

moitié postérieure, légèrement convexe supérieurement, ferrugineux clair un peu orange, avec les élytres d'un noir assez brillant; couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence jaune assez serrée, grise et un peu moins serrée sur les élytres. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Épistome assez peu rétréci à la base, pas plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; très-faiblement caréné longitudinalement dans son milieu en avant. Front assez convexe, non déprimé dans son milieu en avant, avec sa carène interoculaire largement interrompue au milieu, ne passant pas sur la base de l'épistome; sans carène longitudinale médiane. Antennes noires, avec les deux premiers articles d'un ferrugineux clair. Pronotum à peine moins long que large, très-faiblement rétréci tout à fait en avant, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs obtus; marqué à la base de deux impressions distinctes, sans trace de ligne longitudinale enfoncée; couvert d'une ponctuation assez fine, assez dense et non rugueuse. Écusson d'un brun rougeâtre. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, terminées, chacune à l'extrémité, en pointe bien plus courte, plus obtuse et bien moins déhiscentes que chez le précédent, ne dépassant pas le dernier segment abdominal; faiblement convexes, finement et même obsolétement striées, avec leurs intervalles légèrement convexes, seulement tout à fait à la base; marquées d'une ponctuation fine et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux orangé plus clair que le dessus, à ponctuation fine et serrée, un peu plus marquée sur le prosternum. Sillon marginal nullement élargi en arrière. Saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu, assez brusquement rétrécie tout à fait en arrière, bien moins acuminée à l'extrémité. Épipleures et hanches comme chez le précédent. Dernier segment abdominal nullement échancré en demi-cercle, tronqué droit à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles épaissis à la base.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente par sa forme et sa couleur, mais s'en distingue cependant par son épistome un peu plus rétréci à la base et légèrement caréné dans son milieu en avant, par son pronotum à angles postérieurs obtus, sa saillie prosternale un peu déprimée et rétrécie seulement tout à fait au bout et moins acuminée, par ses élytres bien moins épineuses à l'extrémité, moins déhiscentes et ne dépassant pas le dernier segment abdominal, enfin par ce dernier segment tronqué droit à l'extrémité.

M. Wallace a rapporté cet insecte de Sarawak.

35. F. ARROGANS.

(Pl. 16, fig. 9.)

Præcedenti statura et colore similis ; capite sat subtiliter dense punctato ; fronte cum carina interoculari integra, longitudinaliter leviter carinata ; clypeo basi fortius coarctato ; antennis totis ferrugineis ; pronoto longitudinis fere latitudine, antice subsensim leviter attenuato, lateribus recto, angulis posticis acuminatis, basi media longitudinaliter impresso, sat leviter dense punctato ; elytris postice sat attenuatis, leviter distincte striatis, postice non spinosis, interstitiis sat leviter dense punctatis. Subtus ut in præcedente ; lobo prosternali non depresso, ad apicem sensim attenuato ; abdominis segmento ultimo apice rotundato ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 13 mill.

Forme, couleur et pubescence du précédent, mais avec les antennes entièrement ferrugineuses. Tête à ponctuation assez fine et serrée, nullement rugueuse. Front très-légèrement déprimé au milieu en avant, avec sa carène interoculaire bien distincte et entière, offrant de plus une petite carène longitudinale médiane très-légère, prolongée en arrière sur le vertex. Épistome notablement rétréci à la base, environ quatre fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes à troisième article sensiblement plus long que le quatrième. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement mais un peu graduellement rétréci en avant, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs fortement acuminés; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée qui atteint le milieu environ; couvert d'une ponctuation un peu moins fine, mais plus serrée que celle du précédent, non rugueuse. Élytres nullement déhiscentes à l'extrémité, avec leur angle apical interne seulement très-légèrement denté; ne couvrant pas entièrement l'extrémité de l'abdomen; finement mais distinctement striées; leurs intervalles non convexes, même à la base; finement et densément ponctués, nullement rugueux. Couleur et ponctuation du dessous du corps comme chez le précédent. Sillon marginal du propectus de même. Saillie prosternale non déprimée dans son milieu, fortement et graduellement atténuée en arrière, acuminée au

bout. Hanches comme chez le précédent. Dernier segment abdominal nullement tronqué en arrière, mais graduellement atténué et arrondi au bout. Pattes comme chez le précédent. Ongles des tarses nullement épaissis à la base.

L'*arrogans* peut paraître, au premier abord, assez voisin de l'espèce précédente; mais son épistome fortement retréci à la base, sa carène interoculaire entière, ses antennes complétement ferrugineuses et son abdomen arrondi au bout rendent impossible toute confusion.

Cette espèce vient d'Amboine, où elle a été prise par M. Wallace.

36. F. INCISUS.

(Pl. 17, fig. 1.)

Supra nigro vel rufo-brunneus, pube subtili grisea parum flavescente vestitus; capite mediocriter sat dense punctato; fronte carina interoculari integra, longitudinaliter distincte, vel plus minusve obsolete carinata; clypeo basi parum coarctato; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, antice leviter attenuato, angulis posticis subobtusis, basi linea longitudinali media plus minusve distincta notato, leviter sat dense punctato; elytris basi ad apicem sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter denseque punctatis, basi vix rugulosis; subtus nigro vel rufo-brunneus; sulco marginali postice ampliato; propleurarum triangulo cum linea externa basali duplo majore; lobo prosternali basi subimpresso, postice sensim attenuato; abdominis segmento ultimo apice fortiter inciso; pedibus ferrugineis.

Long. 7 1/2 à 12 mill.

Corps oblong allongé, assez légèrement et plus ou moins subgraduellement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois un peu rougeâtre; couvert d'une fine pubescence grise un peu jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation médiocre et assez serrée, rugueuse sur l'épistome seulement. Front avec sa carène interoculaire très-saillante et entière; marqué en outre, dans son milieu, d'une trace de carène longitudinale plus ou moins distincte, quelquefois même tout à fait oblitérée. Épistome peu rétréci à la base, un peu moins large

seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, assez légèrement rétréci en avant à partir du milieu; avec ses angles postérieurs le plus souvent un peu mousses à l'extrémité; offrant au milieu de la base un petit sillon longitudinal dépassant le milieu, bien marqué chez les uns, mais moins distinct et quelquefois même nul chez les autres; offrant en outre de chaque côté de la base une petite impression plus ou moins obsolète; couvert d'une ponctuation assez légère, assez peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement atténuées de la base au sommet, avec leur angle apical interne plutôt mousse et nullement déhiscent; assez notablement striées; leurs intervalles légèrement convexes, finement et assez peu densément ponctués, non ou très-légèrement ruguleux, surtout à la base. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus marquée sur le propectus. Sillon marginal du propectus peu profond, distinctement élargi en arrière. Bord extrême du triangle des propleures deux fois environ aussi long que le bord postérieur. Saillie prosternale très-légèrement impressionnée à la base, graduellement rétrécie jusqu'à l'extrémité, où elle est subacuminée. Épipleures des élytres subgraduellement et légèrement rétrécies en arrière, sensiblement plus larges que les épisternums métathoraciques, vers le milieu de leur longueur; limitées en dehors par une petite ligne élevée distincte: non sillonnées. Lames des hanches postérieures assez fortement angulées en arrière, leur angle assez aigu, mais non prolongé en longue pointe. Dernier segment abdominal fortement échancré en demi-cercle tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles distinctement épaissis à la base.

Cette espèce m'a été communiquée par M. le comte de Castelnau. Elle vient de Singapour et de la presqu'île des Malais.

37. F. ADNEXUS.

(Pl. 17, fig. 2.)

Supra nigro vel rufo-brunneus, pube subtili ferrugineâ grisea vestitus; capite mediocriter, dense punctato; fronte cum carina interoculari integra medio parum elevata longitudinaliter carinata; elytris basi parum

coarctato ; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, angulis posticis subacuminatis, lateribus postice recto, basi media cum linea longitudinali brevi, obsoleta vel nulla, leviter dense punctato ; elytris basi ad apicem sensim sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter dense punctatis, non rugosis ; subtus nigro vel rufo-brunneus ; abdominis segmento ultimo apice fortiter inciso ; pedibus ferrugineis.

Long. 9 à 11/4 mill.

Corps oblong allongé, notablement et graduellement atténué en arrière, peu convexe, d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur ou seulement rougeâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris un peu jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation médiocre, serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire assez saillante, entière, offrant vers le milieu un vestige plus ou moins distinct de carène longitudinale. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement et presque subgraduellement atténué de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité ; offrant quelquefois au milieu de sa base un petit commencement de ligne longitudinale plus ou moins obsolète; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée, nullement rugueuse. Élytres notablement et graduellement atténuées de la base au sommet, légèrement acuminées chacune à l'extrémité, mais à peine déhiscentes tout à fait au bout, peu convexes, distinctement striées; leurs intervalles légèrement convexes, finement et assez densément ponctués non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ou même presque rougeâtre, à ponctuation fine et serrée, plus forte et plus écartée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus assez profond, non ou à peine visiblement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures n'étant pas deux fois plus long que le postérieur. Saillie prosternale assez notablement et graduellement atténuée en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures comme chez l'*incisus*. Lames des hanches postérieures assez fortement angulées en arrière, mais avec leur angle mousse ou même presque arrondi. Dernier segment abdominal fortement échancré en demi-cercle, tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles des tarses épaissis à la base.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, s'en distingue néanmoins

par son pronotum plus notablement et plus graduellement atténué en avant, par ses élytres plus graduellement atténuées en arrière, par son sillon marginal bien plus profond et à peine visiblement plus large en arrière, par le bord postérieur du triangle des propleures plus long que chez le précédent, et enfin par l'angle postérieur des lames des hanches postérieures bien moins saillant.

Son habitat paraît assez étendu, car elle a été prise, par M. Wallace, à Sarawak, Tondey, Waigiou et dans la Nouvelle-Guinée.

J'ai sous les yeux un exemplaire unique venant de Céram, en tout parfaitement semblable à l'insecte que je viens de décrire, si ce n'est qu'il a le troisième article de l'antenne à peine plus long que le quatrième. N'ayant pu trouver d'autres différences, après un examen minutieux, j'ai pensé que ce caractère était plutôt sexuel que spécifique.

38. F. UMBRINUS Motschulsky.

(Pl. 17, fig. 4.)

Præcedenti valde affinis, sed pube in capite, pronoto elytrisque concolore, pronoto a parte basali quarta tantum antice attenuato, postice minus depresso lineaque longitudinali impressa longiore, elytris in parte tertia postica tantum leviter attenuatis, pone humeros distincte compressis facile dignoscendus.

Long. 6 mill.

Fornax umbrinus de Motsch., Extrait d'un Catal. des Ins. de l'île de Ceylan, 22 (Extrait du Bull. de Moscou, 1861).

Cette espèce est extrêmement voisine de certaines variétés de la précédente, mais je l'en crois néanmoins bien distincte par les caractères suivants :

Taille un peu plus petite; forme bien moins atténuée en arrière, ne se rétrécissant qu'à partir du tiers postérieur des élytres; couleur d'un brun noir, avec le bord antérieur et les angles postérieurs du pronotum, ainsi

que la base des élytres d'un brun rouge; pubescence d'un gris un peu jaunâtre, de même couleur sur la tête, le pronotum et les élytres; troisième article des antennes subégal au quatrième; pronotum non graduellement rétréci de la base au sommet, mais ne s'atténuant qu'à partir de son quart basilaire, moins déprimé en arrière, offrant un sillon médian plus marqué et qui s'etend jusqu'au bord antérieur; élytres non ou à peine atténuées en arrière dans leurs deux tiers postérieurs, distinctement comprimées de chaque côté au-dessous des épaules; saillie prosternale distinctement relevée à la base des hanches, puis ensuite distinctement déprimée dans son milieu entre celles-ci, et très-légèrement relevée vers l'extrémité; mésopleures marqués de points très-fins et très-écartés sur toute leur étendue; dernier segment abdominal tronqué.

J'ai fait cette description sur le type même qui m'a été obligeamment communiqué par M. de Motschulsky. Cet insecte a été pris à Ceylan, dans les montagnes de Numa-Ellia.

39. F. NIETNERI Redtenbacher.

(Pl. 17, fig. 3.)

Supra nigro-piceus, vel varius obscure brunneus, pube subtili grisea paulo flavescente, in capite, pronoto elytrorumque basi densa, obscuriore et minus densa in elytrorum disco, vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi nulla; clypeo basi lato; antennis ferrugineis, filiformibus, articulo tertio quarto multo minore; pronoto latitudinis fere longitudine, a basi ad apicem sensim, sat fortiter attenuato; angulis posticis acuminatis; basi media sulco plus minusve obsoleto notato, sat fortiter, dense rugulosoque punctato; elytris postice sensim fortiter attenuatis, distincte striatis; interstitiis subtiliter, parum dense punctulatis; subtus nigro vel rufo-brunneus; abdominis segmento ultimo postice truncato (♀) vel rotundato (♂); pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 9 à 13 mill.

Fornax Nietneri Redtenbacher, Reise Novar., II, 91.

Corps oblong allongé, fortement et graduellement atténué en arrière,

subdéprimé supérieurement, d'un noir de poix assez luisant ou quelquefois d'un brun obscur, souvent avec le bord antérieur du pronotum et la base des élytres d'un brun rouge; couvert sur la tête, le pronotum et la base des élytres d'une fine pubescence très serrée, d'un gris plus ou moins jaunâtre, bien moins serrée et devenant souvent d'un roux foncé sur le reste des élytres. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front à carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome, sans carène longitudinale. Épistome très-peu retréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, à troisième article sensiblement plus court que le quatrième ou rarement subégal, les suivants augmentant graduellement de longueur vers le sommet, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier aussi long que large, subgraduellement et assez notablement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, droit sur les côtés en arrière; marqué au milieu de la base d'un petit sillon longitudinal plus ou moins distinct, qui atteint à peu près le milieu, et de chaque côté de ce dernier d'une petite impression assez marquée; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres fortement et graduellement retrécies de la base au sommet, prolongées en pointe à l'extrémité, où elles sont très-peu déhiscentes; distinctement striées; leurs intervalles légèrement convexes, surtout à la base et près de la suture; marquées d'une ponctuation très-fine, peu serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, devenant quelquefois un peu rougeâtre; marqué d'une ponctuation très-fine, serrée et non rugueuse, un peu plus notable et plus ou moins serrée sur le propectus. Sillon marginal du propectus profond, nullement élargi en arrière; bord externe du triangle des propleures un peu plus long seulement que le postérieur. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base, notablement rétrécie en arrière des hanches et terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres assez larges à la base, notablement et graduellement rétrécies en arrière, un peu plus larges vers leur milieu que les épisternums métathoraciques, limitées en dehors par une petite ligne élevée très-fine, non sillonnées. Mésopleures plus ou moins finement ponctuées. Lames des hanches postérieures assez notablement angulées en arrière, avec leur angle mousse et plus ou moins arrondi. Dernier segment abdominal arrondi au bout (♂) ou tronqué (♀). Pattes d'un ferrugineux rougeâtre; tarses ferrugineux.

Var. Antennes à troisième article subégal au suivant; mésopleures finement ponctuées.

Chez le plus grand nombre, l'abdomen est brusquement arrondi au bout et rarement un peu en pointe au milieu en arrière; chez d'autres le dernier segment abdominal est tronqué au bout. J'ai considéré ce caractère comme sexuel.

Le *Nietneri* est facile à distinguer du précédent par sa couleur noire, avec la tête, le pronotum et la base des élytres couverts d'une pubescence grise, tranchant avec celle des élytres; par sa carène interoculaire nulle sur la base de l'épistome, par ses élytres déhiscentes tout à fait au bout, etc.

Cette espèce provient de Ceylan. Elle m'a été communiquée par MM. Dorhn et Sallé, et M. le comte Ferrari m'a envoyé le type de Redtenbacher.

40. F. MYSOLENSIS.

(Pl. 17, fig. 5.)

Elongatus, supra nigro-piceus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite leviter sat dense punctato; fronte cum carina interoculari, medio, in clypei basi distincte discisa, non longitudinaliter carinata; clypeo basi sat lato; antennis ferrugineis filiformibus, articulo tertio quarto breviore: pronoto latitudinis longitudine, a basi ad apicem sensim fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis, in basi media sulco nullo notato, leviter parum dense punctato; elytris a basi ad apicem sensim fortius attenuatis, apice obtusis, non dehiscentibus, obsolete striatis, interstitiis leviter parum dense punctatis; subtus nigro-piceus, postice obscure rufo-brunneus; abdominis segmento ultimo apice truncato, cum angulis posticis dentatis; pedibus ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps étroit, allongé, fortement et graduellement atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un noir de poix, avec le bord antérieur et les côtés du pronotum très-étroitement rougeâtres; couvert d'une pubescence peu serrée, uniforme, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation fine, médiocrement serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant distinctement de chaque côté sur la base de l'épistome, mais bien distinctement interrompue au milieu, sans carène longitudinale distincte.

Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses en entier, filiformes, assez longues, à troisième article sensiblement plus court que le suivant, les articles augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum au moins aussi long que large, subgraduellement et assez notablement rétréci de la base au sommet, à peu près droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs très-aigus à l'extrémité; marqué au milieu de la base de deux petites impressions très-légères, sans trace de ligne enfoncée médiane; couvert d'une ponctuation légère, assez fine et peu serrée, non rugueuse. Élytres très-fortement et graduellement rétrécies de la base au sommet, subarrondies chacune à l'extrémité et nullement déhiscentes; très-légèrement striées, les stries externes obsolètes; leurs intervalles à peine convexes tout à fait à la base, assez finement et peu densément ponctués, à peine ruguleux transversalement à la base. Dessous du corps d'un noir de poix, devenant un peu rougeâtre sur l'abdomen; à ponctuation assez fine, à peine plus marquée sur le propectus. Sillon marginal du propectus profond, non élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures à peine plus long que le postérieur. Saillie prosternale non relevée à la base des hanches, très-légèrement déprimée dans son milieu entre celles-ci et ensuite assez notablement rétrécie et acuminée au bout. Épipleures des élytres larges et peu atténuées en arrière, au moins deux fois aussi larges dans leur milieu que les épisternums métathoraciques; limitées en dehors par une ligne élevée très-marquée, nullement sillonnées. Lames des hanches postérieures assez notablement angulées en arrière, leur angle distinctement arrondi au bout. Dernier segment abdominal fortement tronqué en arrière, avec ses angles postérieurs prolongés en une petite pointe. Pattes ferrugineuses.

Se distingue du précédent par sa taille plus petite, sa forme bien plus étroite et surtout bien plus rétrécie en arrière, le troisième article de ses antennes sensiblement plus court que le suivant, ses élytres nullement déhiscentes tout à fait au bout, etc.

L'exemplaire que je possède a été pris à Myzol par M. Wallace.

41. F. NOVATOR.

Oblongus, supra nigro-piceus, pube subtili flavescente vestitus; capite mediocriter sat dense punctato; fronte cum carina interoculari, medio in

clypei basi anguste sejuncta, non longitudinaliter carinata; clypeo basi, fortiter coarctato; antennis ferrugineis filiformibus, articulo tertio quarto multum longiore; pronoto latitudine vix breviore, in parte media tantum leviter attenuato; basi media linea impressa subobsoleta notato; elytris postice sat fortiter sensim attenuatis, apice obtusis, non dehiscentibus, leviter striatis; interstitiis mediocriter sat dense punctatis; subtus nigro-piceus, in abdomine obscure rufo-brunneus; lobo prosternali apice subrotundato, abdominis segmento ultimo apice truncato; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, assez notablement et un peu graduellement atténué en arrière, d'un noir de poix assez brillant, avec le bord antérieur de la tête et le bord antérieur du pronotum couvert d'une pubescence jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre et assez serrée, à peine rugueuse tout à fait en avant. Front avec sa carène interoculaire passant distinctement sur la base de l'épistome et assez étroitement interrompue au milieu, sans carène longitudinale distincte. Épistome assez notablement rétréci à la base, au moins deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à troisième article notablement plus grand que le quatrième. Pronotum à peine moins long que large, très-légèrement atténué en avant, dans sa moitié antérieure seulement, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué, au milieu de la base, de deux petites impressions légères et, entre celles-ci, d'une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère, atteignant à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, subarrondies chacune à l'extrémité, non déhiscentes, très-légèrement striées, les stries externes obsolètes: leurs intervalles non convexes, assez finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, devenant un peu rougeâtre sur l'abdomen; à ponctuation assez serrée, de grosseur médiocre, un peu plus notable sur le propectus. Sillon marginal du propectus profond, non élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures sensiblement plus long que le postérieur. Saillie prosternale peu fortement, mais graduellement atténuée en arrière, subarrondie à l'extrémité, légèrement déprimée longitudinalement dans son milieu. Épipleures des elytres comme chez le précédent. Mésopleures couvertes de

points assez notables, mais peu serrés. Lames des hanches postérieures assez notablement anguleées en arrière, avec leur angle postérieur subacuminé. Dernier segment abdominal tronqué à l'extrémité, avec ses angles postérieurs nullement prolongés en pointe. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Distinct du *mysolensis* par son épistome bien plus rétréci à la base, par le troisième article de l'antenne notablement plus long que le quatrième, par son pronotum bien moins atténué en avant, etc.

Cet insecte a été rapporté de Malacca par M. Wallace.

42. F. COLLEGA.

(Pl. 17, fig. 6.)

Præcedenti affinis, sed carina interoculari in clypei basi minus prolongata medioque latius sejuncta, clypeo basi minus coarctato, coxarum posticarum laminis cum angulis posticis obtusis, subrotundatis, facile dignoscendus.

Long. 8 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un noir de poix, avec la tête d'un brun rougeâtre, couvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre sur la tête, le pronotum et la base des élytres, plus obscure et moins serrée sur le reste des élytres. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et à peine rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant un peu sur la base de l'épistome, mais assez largement interrompue au milieu. Épistome assez rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes filiformes, ferrugineuses en entier; troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum à peine moins long que large, légèrement rétréci en avant dans son tiers antérieur, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité; marqué au milieu de sa base de deux petites impressions très-légères et, entre celles-ci, d'un commencement de ligne longitudinale très-courte et obso-

lète; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Élytres assez fortement et graduellement rétrécies en arrière dans leur moitié postérieure; subarrondies chacune au sommet et nullement déhiscentes à l'extrémité; très-finement striées, les stries obsolètes en dehors, leurs intervalles assez finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez fine et assez serrée, un peu plus notable sur le propectus. Sillon marginal du propectus, triangle des propleures, saillie prosternale, épipleures des élytres, mésopleures et abdomen comme chez le précédent, mais avec les lames des hanches postérieures à angle postérieur mousse, subarrondi. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Facile à distinguer du précédent par sa carène interoculaire avançant bien moins sur l'épistome, et par conséquent beaucoup plus largement interrompue au milieu; par l'épistome bien moins rétréci à la base, etc.

M. Wallace a trouvé cet insecte à Sumatra.

43. F. STERNALIS.

(Pl. 17, fig. 7.)

A præcedenti, clypeo basi latiore, antennis longioribus cum articulo tertio quarto subæquali, lobo prosternali postice non attenuato sed parallelo, apice truncato, in dente brevi et obtusa terminata, coxarum posticarum laminis postice intus magis obtuse angulatis, subtus colore rufo-brunnea facile dignoscendus.

Long. 9 mill.

Même forme que le précédent. Dessus du corps d'un noir de poix, devenant un peu rougeâtre sur les élytres; couvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre uniforme. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire ne passant pas sur la base de l'épistome, très-largement interrompue au milieu; sans carène longitudinale bien distincte. Épistome moins rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes filiformes, notablement plus longues que chez le précédent, en entier d'un ferrugi-

neux clair, à troisième article subégal au quatrième, les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum de même forme que le précédent, seulement très-obsolètement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; mêmes impressions et même ponctuation. Élytres comme chez le *collega*. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation fine, un peu plus notable sur le propectus. Sillon marginal du propectus et triangle des propleures comme chez le précédent. Saillie prosternale non impressionnée, nullement rétrécie en arrière, parallèle, brusquement tronquée à l'extrémité, avec une large dent très-courte et obtuse au milieu de la troncature. Mésopleures et épipleures des élytres comme celles du précédent. Lames des hanches postérieures à angle postérieur interne plus largement arrondi. Dernier segment abdominal également tronqué à l'extrémité. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce est, sans contredit, assez voisine de la précédente, mais s'en distingue cependant bien facilement. Son épistome est sensiblement moins rétréci à la base, ses antennes sont notablement plus longues, avec leurs articles troisième et quatrième subégaux; la saillie prosternale est toute différente, les lames des hanches postérieures ont leurs angles postérieurs plus arrondis, et le dessous du corps est d'un brun rougeâtre.

Je n'en possède qu'un exemplaire, rapporté de Batchian par M. Wallace.

44. F. STUPEFACTUS.

Oblongo-ovatus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente, sat dense vestitus; capite sat mediocriter, denseque punctato, punctisque subtilioribus notato; fronte æquali, clypeo basi lato; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto distincte longiore; pronoto latitudine breviore, leviter sensim, dein antice fortius attenuato, basi linea media obsoleta notato; mediocriter sat dense punctato punctisque subtilioribus notato; non rugoso; elytris ponc medium distincte inflatis, dein postice attenuatis; leviter striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; lobo prosternali a basi ad apicem sensim attenuato; abdominis segmento ultimo apice truncato; pedibus ferrugineis.

Long. 16 mill.

Corps ovale oblong, d'un brun rougeâtre assez foncé, mais un peu bril-

lant, couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête marquée de points de grosseur médiocre, entremêlés de points plus petits, assez serrés; non rugueuse. Front sans carène sur la base de l'épistome et dans sa longueur, assez déprimé en avant. Épistome large à la base, près de deux fois plus que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes de longueur médiocre, ferrugineuses, à premier article un peu rougeâtre, le troisième notablement plus long que le quatrième, les suivants devenant graduellement plus longs. Pronotum moins long que large, légèrement et graduellement atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, puis assez brusquement et bien plus notablement rétréci ensuite, à peine visiblement sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs; marqué de deux points enfoncés au milieu de la base et, entre ceux-ci, d'un commencement de petite ligne longitudinale très-courte; couvert de points serrés, de grosseur médiocre, et, entre ceux-ci, de points beaucoup plus fins et également serrés; nullement rugueux. Élytres légèrement renflées en arrière un peu au-dessous du milieu, et atténuées ensuite jusqu'au sommet; nullement terminées en pointe ni déhiscentes à l'extrémité, mais leur angle apical interne acuminé; peu notablement striées, avec leurs intervalles assez convexes à la base et en dedans, finement et assez densément ponctués, à peine rugueux transversalement, tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, un peu plus foncé sur le métapectus, à ponctuation très-fine et très-serrée, plus serrée sur le propectus. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe sensiblement plus long que le postérieur. Saillie prosternale nullement déprimée dans son milieu, mais graduellement atténuée en arrière, légèrement acuminée à l'extrémité. Mésopleures couvertes d'une ponctuation assez fine, mais assez serrée. Épipleures des élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, moins larges dans le milieu de leur longueur que les épisternums. Lames des hanches postérieures assez angulées en arrière, avec leur angle postérieur interne très-largement arrondi. Dernier segment addominal tronqué en arrière. Pattes ferrugineuses.

A proprement parler, cet insecte ne ressemble beaucoup à aucun *Fornax*, mais celui dont il se rapproche le plus comme forme est encore le *grandis*. Ses caractères, également, paraissent l'éloigner des autres espèces. Ainsi, son abdomen est tronqué, comme cela a lieu chez les précédents, mais sa forme est tout autre; sa carène interoculaire a disparu presque en entier et les lames de ses hanches postérieures sont plus arrondies en arrière.

Je l'ai placé à la fin des espèces à abdomen tronqué, pour faire le passage aux suivantes, qu'il rappelle un peu par sa forme.

Je n'ai vu qu'un exemplaire de cet insecte, dans la collection du Musée de Stockholm.

Il provient de Java.

45. F. INFREQUENS.

(Pl. 18, fig. 1.)

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte æquali ; clypeo basi lato ; antennis ferrugineis cum articulo primo nigro-brunneo, non dentatis ; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, antice leviter attenuato, fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris postice tantum leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat leviter transversim rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali subparalello apice rotundato ; pedibus ferrugineis.

Long. 18 mill.

Corps oblong, légèrement allongé, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, avec la tête et le pronotum d'un brun noirâtre, devenant rougeâtre foncé sur les élytres ; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome très-large à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article d'un brun noirâtre ; subcylindriques, nullement dentées, dépassant un peu seulement les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs acuminés ; marqué à la base d'une légère trace de sillon longitudinal ; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et transversalement rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées dans leur tiers postérieur seulement, bien distinctement striées, leurs intervalles assez densément ponctués et transversalement rugueux. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation très-fine et

serrée, bien plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, subparallèle, à peine visiblement élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe seulement un peu plus long que le postérieur. Saillie prosternale assez notablement et brusquement relevée à sa base, entre les hanches; subparallèle, à peine atténuée en arrière et arrondie au bout. Mésopleures distinctement et assez densément ponctuées à leur base et le long de leur bord externe. Épipleures des élytres graduellement rétrécies en arrière, moins larges au milieu de leur longueur que les épisternums, non sillonnées. Lames des hanches postérieures bien moins angulées en arrière, avec leur angle arrondi. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cet insecte diffère trop du précédent pour qu'il soit utile d'indiquer ses caractères distinctifs.

L'exemplaire que je possède vient du Mexique. M. le comte de Mniszech en possède aussi un du même pays.

46. F. GRANDIS de Castelnau.

(Pl. 18, fig. 2.)

Oblongus, supra nigro-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter sat rugose punctato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato, non dentatis ; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, angulis posticis extus paululum productis, antice tantum attenuato, in disco mediocriter sat dense non rugose, lateribus densius rugosoque punctato, in medio biimpresso ; elytris in dimidia parte postica sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat leviter, basi transversim rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali a basi ad apicem sensim attenuato ; pedibus ferrugineis.

Galba grandis de Cast., Hist. nat. Ins., I, 1840, 226.

Fornax grandis Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 182.

Long. 16 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence

jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome comme chez le précédent. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni, nullement dentées, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum; ce dernier notablement moins long que large, atténué en avant dans son tiers antérieur seulement, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors et acuminés; marqué au milieu de sa base d'une petite élévation longitudinale très-obsolète et offrant de chaque côté, en avant du milieu, une impression très-légère; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, mais non rugueuse sur son disque, plus notable et rugueuse sur les côtés. Élytres proportionnellement plus courtes que celles du précédent, assez légèrement et subgraduellement atténuées dans leur moitié postérieure; distinctement striées; leurs intervalles très-faiblement convexes, assez finement et transversalement ruguleux seulement à la base. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation très-fine, un peu plus marquée sur le propectus. Sillon marginal du propectus très-profond, nullement élargi en arrière. Triangle des propleures à bord externe subégal au postérieur. Saillie prosternale non relevée à la base des hanches, légèrement et graduellement rétrécie en arrière jusqu'à l'extrémité, qui est presque acuminée. Mésopleures, épipleures des élytres, lames des hanches postérieures et abdomen comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses.

Le *F. grandis* se distingue facilement par son pronotum nullement rugueux sur le disque, à angles postérieurs très-légèrement dirigés en dehors, à ses deux impressions placées au-dessus du milieu, à ses élytres proportionnellement plus courtes, et à sa saillie prosternale graduellement atténuée en arrière.

L'unique exemplaire que je possède a été trouvé au Brésil.

47. F. CONSENTANEUS.

(Pl. 18, fig. 3.)

Oblongo-elongatus; supra nigro vel obscure rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato

fronte æquali in medio subobsolete depresso; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, apice tantum, vel in dimidia parte antica sat attenuato, angulis posticis, plus minusve, acuminatis, mediocriter dense, non rugose, lateribus densius ruguloseque, punctato; elytris longioribus a basi ad apicem leviter subsensim attenuatis, leviter strialis, interstitiis paululum convexis, subtiliter punctatis, transversim, plus minusve, rugulosis; subtus nigro vel rufo-brunneus; lobo prosternali postice non sensim attenuato, sed apice subito acuminato; mesopleuris punctis raris postice notatis; pedibus ferrugineis, unguiculis valde dentatis.

Long. 16 à 18 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois un peu rougeâtre; couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale, mais avec un vestige obsolète de dépression longitudinale disparaissant quelquefois. Épistome large à la base comme chez les précédents. Antennes ferrugineuses en entier ou avec leur premier article un peu plus foncé, filiformes, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci seulement tout à fait en avant ou à partir de sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs plus ou moins acuminés, sans fossette ni sillon à la base, mais offrant au contraire une petite élévation médiane très-obsolète, avec son bord latéral distinctement dédoublé en avant; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée, un peu plus dense sur les côtés, où elle devient transversalement ruguleuse, n'offrant point de chaque côté en avant d'impression sensible, mais présentant quelquefois un petit espace lisse. Élytres assez légèrement et subgraduellement atténuées de la base au sommet, proportionnellement plus longues que chez le *grandis*, légèrement striées, leurs intervalles très-légèrement convexes, couverts d'une ponctuation fine, médiocrement serrée, nullement ou quelquefois assez légèrement ruguleux. Dessous du corps d'un brun noirâtre plus ou moins rougeâtre, à ponctuation fine, assez serrée, plus notable sur le propectus. Saillie prosternale peu rétrécie en arrière, puis assez brusquement terminée un peu en fer de lance, nullement déprimée à la base ou assez légèrement. Mésopleures presque entièrement lisses, n'offrant que quelques points le

long du bord postérieur. Le reste comme chez le *grandis*. Pattes ferrugineuses ou un peu rembrunies. Ongles fortement dentés à la base.

On peut aisément reconnaître cette espèce à sa forme plus allongée, à ses élytres proportionnellement plus longues que celles du *F. grandis*, à ses mésopleures presque lisses et à la forme différente de sa saillie prosternale.

Elle se trouve en Colombie.

48. F. DISSIMILIS.

Oblongus, postice leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter denseque punctato, non rugoso; fronte media antice carina longitudinali, in clypeum prolongata, notata clypeo basi minus lato; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine multo breviore, a basi ad apicem sat fortiter attenuato, sat dense punctato, non, vel lateribus tantum, rugoso; elytris postice attenuatis, distincte striatis; interstitiis vix convexis, subtiliter punctatis, non rugosis; subtus obscure rufo-brunneus; lobo prosternali postice subrotundato, apice vix obtuse dentato; mesopleuris postice sat dense punctatis; pedibus ferrugineis; unguiculis basi vix dentatis.

Long. 17 mill.

Corps oblong, peu atténué en arrière, légèrement convexe, d'un brun rougeâtre foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et non rugueuse. Front marqué dans son milieu en avant d'une carène longitudinale qui se prolonge jusqu'au bord antérieur de l'épistome. Ce dernier notablement moins large à la base que chez les espèces précédentes, seulement un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, à premier article rembruni; filiformes, dépassant les angles postérieurs du pronotum de ses trois derniers articles environ. Pronotum assez notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, déprimé simplement au milieu de sa base, sans impression ni ligne enfoncée ou élevée distincte, avec son bord latéral nullement dédoublé; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et

nullement rugueuse, sauf tout à fait sur les côtés. Élytres un peu moins atténuées en arrière que chez le *consentaneus* et moins graduellement ; distinctement striées, leurs intervalles très-faiblement convexes, très-finement ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Saillie prosternale à peine déprimée à la base, à peine rétrécie en arrière et subarrondie au bout, mais terminée cependant en pointe obtuse. Mésopleures distinctement ponctuées, lisses seulement tout à fait en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses à peine visiblement épaissis à la base.

On ne peut confondre cette espèce avec aucune des précédentes, à cause de sa carène longitudinale sur l'épistome, de ce dernier plus rétréci à la base, et des angles des tarses à peine dentés à la base.

L'unique exemplaire que je possède vient de la Nova-Friburgo.

49. F. MOLESTUS.

(Pl. 18, fig. 4.)

Oblongus postice vix attenuatus, supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis ; articulis 3°-9° dentatis ; pronoto latitudine breviore, utrinque, basi tantum, recto, dein usque ad apicem sensim fortiterque attenuato, angulis posticis obtusis, supra basin depressione longitudinali media, ante medium evanescente, notato, distincte, dense ruguloseque punctato ; elytris post medium leviter ampliatis, dein postice attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis subconvexis, sat dense punctulatis, transversim leviter rugulosis ; subtus rufo-brunneus ; lobo prosternali postice sat fortiter deflexo, apice subrotundato ; mesopleuris parum dense subtiliter punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis distincte dentatis.

Long. 13 mill.

Corps oblong, assez allongé, à peine atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front à peine déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome large à la base, près de deux fois autant que l'espace compris

entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses en entier, distinctement dentées à partir du troisième article, les neuvième et dixième un peu plus allongés que les précédents et à peine dentés; le dernier filiforme, plus allongé, ne dépassant les angles postérieurs du pronotum que des deux derniers articles environ. Pronotum assez notablement moins long que large, avec ses bords latéraux nullement atténués mais droits tout à fait à la base, puis assez brusquement, graduellement et fortement atténués en avant, avec ses angles postérieurs à peine dirigés un peu en dehors et mousses à leur extrémité; marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal peu profond, terminé avant le milieu, et de plus, de chaque côté de celui-ci, d'un petit point enfoncé bien distinct; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement renflées en arrière au-dessous du milieu et atténuées dans leur tiers postérieur; assez profondément striées, leurs intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, mais assez serrée et distinctement ruguleuse. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, avec sa saillie prosternale non impressionnée à la base, mais défléchie d'une manière notable en arrière des hanches et atténuée-arrondie à l'extrémité. Mésopleures assez finement et peu densément, mais entièrement ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord interne plus fortement sinué à la base. Pattes ferrugineuses. Ongles fortement épaissis à la base.

L'espèce que nous venons de décrire s'éloigne des précédentes par la forme de son pronotum beaucoup plus atténuée en avant, celle de ses élytres, bien moins atténuée en arrière, par ses antennes à articles troisième à neuvième distinctement dentés, sa saillie prosternale fortement défléchie en arrière, ses mésopleures entièrement ponctuées, etc.

L'exemplaire que je possède est indiqué de l'Amérique du Nord.

50. F. ORCHESIDES Newmann.

(Pl. 18, fig. 5.)

Oblongus, postice leviter attenuatus, supra nigro-brunneus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite fortiter, dense, non rugose punctato; fronte antice sat fortiter depressa; antennis ferrugineis, basi infuscatis, articulis 3°-9° distincte dentatis; pronoto latitudine breviore, utrinque

supra basin obsolete subcompresso, dein obsolete rotundato et antice sat attenuato, angulis posticis acuminatis, in basi media sulco longitudinali, post medium evanescente, notato ; sat fortiter et dense punctato, lateribus ruguloso ; elytris postice leviter attenuatis, sat profunde striatis ; interstitiis convexis, sat dense punctatis, rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali postice deflexo, apice obtuso ; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Onychodon orchesides Newm., The Ent. Mag., V, 384.

Fornax orchesides Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, 416 (Amer Philos. Transac., X).

— — Leconte List of the Coleopt. of North Amer., 44 (1866).

Corps oblong, un peu allongé, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et non rugueuse. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome aussi large que chez le précédent. Antennes ferrugineuses, dépassant de deux articles environ les angles postérieurs du pronotum, à premier article d'un brun rougeâtre, assez notablement dentées à partir du troisième article ; les neuvième et dixième un peu plus allongés que les précédents et à peine dentés, le dernier plus allongé. Pronotum sensiblement moins long que large, très-légèrement comprimé sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement atténué, arrondi ensuite et notablement rétréci en avant dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés ; marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal bien distinct, terminé un peu au-dessus du milieu, et, de plus, de chaque côté de ce sillon, d'un petit point enfoncé bien distinct ; marqué, de plus, sur son disque, de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une impression transverse très-légère ; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée, rugueuse seulement sur les côtés. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez fortement striées ; leurs intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation assez fine et serrée, plus marquée sur le propectus. Saillie prosternale

très-légèrement impressionnée à la base, assez défléchie en arrière des hanches, atténuée et obtuse à l'extrémité. Mésopleures et lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses.

Le *F. orchesides* se rapproche beaucoup du précédent. Il s'en distingue cependant par la ponctuation de la tête un peu plus forte et non rugueuse, son front bien plus déprimé dans son milieu en avant, par son pronotum bien moins fortement atténué en avant et pas du tout graduellement comme chez le *molestus*; par ses angles postérieurs très-acuminés; son sillon médian plus marqué et sa ponctuation bien moins rugueuse; enfin par ses élytres non renflées vers le milieu et la couleur générale beaucoup plus foncée.

Je dois à la générosité de M. Leconte un exemplaire de cette espèce, pris à Treuton-Falls (État de New-York).

51. F. SUBDENTATUS.

(Pl. 18, fig. 6.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte antice perquam obsolete impressa ; antennis ferrugineis, perquam leviter dentatis ; pronoto latitudine distincte breviore, lateribus postice distincte sinuato, dein antice sat fortiter attenuato, angulis posticis extus distincte productis, apice obtusis, basi media sulco longitudinali antice evanescente, dein in disco post medium depressionibus duabus parvulis subtransversis, notato, sat fortiter, dense rugulosoque punctato ; elytris in parte media postica leviter subsensim attenuatis ; distincte striatis, interstitiis parum convexis, sat leviter, transversim rugulosis ; subtus rufo-ferrugineus ; lobo prosternali postice non deflexo ; mesopleuris extus sparsim posticeque densius punctatis ; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 16 mill.

Corps oblong, assez allongé, atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubes-

cence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée, rugueuse. Front très-obsolètement déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome un peu plus large que celui de l'*orchesides*, près de deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses en entier, à peine visiblement dentées, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier, près d'un tiers moins long que large, paraissant assez notablement et presque subgraduellement atténué en avant. Lorsqu'on regarde l'insecte en dessus, il est subcomprimé de chaque côté dans sa partie supérieure, un peu au-dessus des angles postérieurs, ce qui le rend très-légèrement sinué; puis il est très-légèrement arrondi et atténué notablement en avant; si l'on examine son bord inférieur, on verra qu'il est bien distinctement sinué au-dessus de l'angle postérieur et subgraduellement rétréci en avant à partir de ce point; avec ses angles postérieurs notablement dirigés en dehors et mousses à l'extrémité. Il est marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal distinct qui dépasse le milieu et devient un peu obsolète en avant, et de chaque côté de ce dernier d'un point enfoncé bien distinct; il offre en outre de chaque côté, au-dessus du milieu, une petite impression un peu transverse, légère, mais distincte; enfin il est couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres à peine atténuées dans leur moitié basilaire, plus notablement ensuite; bien distinctement striées, leurs intervalles à peine convexes, couverts d'une ponctuation fine et assez serrée, légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation fine et serrée, un peu plus notable sur le propectus. Saillie prosternale légèrement impressionnée au milieu de sa base, très-légèrement atténuée en arrière, puis subarrondie à l'extrémité. Mésopleures très-légèrement et éparsement ponctuées, plus distinctement et plus densément le long de leurs bords postérieurs et externes seulement. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Bien facile à reconnaître du précédent à la forme plus atténuée en avant de son pronotum; aux angles postérieurs de ce dernier fortement divergents et mousses à l'extrémité; à sa ponctuation plus rugueuse; enfin à ses mésopleures ponctuées en arrière et en dehors seulement, et à ses antennes bien moins dentées.

Le seul exemplaire que je possède faisait partie de la collection du docteur Schaum et provient de Colombie.

52. F. MADAGASCARIENSIS de Castelnau.

(Pl. 18, fig. 7.)

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, pube subtili grisco-flavescente, dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, non dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, angulis posticis rectis, acuminatis; basi media, carina brevi præscutellari, sulco longitudinali ante medium evanescente, punctis duobus, et in disco, ante medium, foveolis duabus, notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris basi ad apicem subsensim, leviter attenuatis, profunde striatis, interstitiis convexis, sat leviter, transversim rugulosis; subtus nigro-brunneus; lobo prosternali basi impresso, postice non deflexo; mesopleuris rarius vel sat dense punctatis; pedibus plus minusve rufo-ferrugineis.

Long. 16 mill.

Fornax madagascariensis de Cast., Silb. Rev. ent., III, 173.
— — Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 182.
— — Coquerel, Ann. Soc. ent. Fr., 1856, 511; 1858, Bull., CLXII.

Corps oblong, allongé, atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre devenant quelquefois un peu rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome aussi large à la base que celui du *subdentatus*. Antennes ferrugineuses, à premier article plus foncé; nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, distinctement, mais peu rétréci dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés à leur extrémité, nullement prolongés en dehors; marqué au milieu de sa base d'une petite carène préscutellaire très-légère et très-courte, puis d'un sillon longitudinal assez léger lui faisant suite et effacé avant le milieu; de plus, de chaque côté de la carène, avec un petit

point enfoncé, bien marqué ; enfin offrant de chaque côté sur son disque, un peu en avant du milieu, une petite dépression plus ou moins légère, mais distincte ; couvert d'une ponctuation assez forte, dense et rugueuse. Élytres graduellement et assez légèrement atténuées de la base au sommet, assez fortement striées, leurs intervalles très-convexes, couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation fine, plus notable et plus serrée sur le prosternum. Saillie prosternale plus ou moins notablement impressionnée à la base, peu rétrécie en arrière dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite et acuminée à l'extrémité. Mésopleures n'offrant que quelques points épars, ou assez densément ponctuées dans toute leur étendue. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre obscur.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente, à cause de son pronotum bien moins atténué en avant, les angles postérieurs de ce dernier non divergents et acuminés, les intervalles des stries des élytres beaucoup plus convexes, etc.

On trouve cette espèce à Madagascar.

J'en possède deux exemplaires rapportés de ce pays par M. Goudot, et j'en ai vu un autre dans la collection de M. le comte de Mniszech.

53. F. PETITII Guérin-Méneville.

Sat elongatus, rufo-brunneus, pube subtili grisco-flavescente sat dense vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte æquali ; antennis ferrugineis, filiformibus ; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, a basi ad apicem sat fortiter, subsensim attenuato, basi media punctis duobus tantum notato, mediocriter, sat dense, parum rugose (in medio præsertim), punctato ; elytris a basi ad apicem sat fortiter subsensim attenuatis, distincte tantum striatis, interstitiis parum convexis, sat leviter rugulosis ; subtus obscure rufo-brunneus cum propectore dilutiore ; lobo prosternali basi leviter impresso ; mesopleuris, postice tantum, punctatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 13 mill.

Fornax Petitii Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 183.

Corps assez allongé, assez notablement atténué en arrière, légèrement

convexe, d'un brun rougeâtre, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et assez rugueuse. Front à peine déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome assez large à la base, mais n'égalant pas deux fois la largeur de l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes entièrement ferrugineuses, filiformes, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier assez notablement moins long que large, presque subgraduellement et assez notablement rétréci de la base au sommet, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés distincts; un peu convexe à la place de la carène préscutellaire, sans sillon longitudinal distinct; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et peu rugueuse, surtout sur le disque. Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière, distinctement striées, leurs intervalles très-légèrement convexes, assez finement et assez densément ponctués, légèrement rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, plus clair sur le prosternum. Saillie prosternale à peine impressionnée au milieu de sa base, très-peu atténuée en arrière dans ses deux tiers basilaires, plus notablement ensuite et terminée en pointe mousse. Mésopleures ponctuées seulement le long de leur bord postérieur. Pattes ferrugineuses.

Se distingue bien facilement du précédent par son pronotum bien plus rétréci en avant, ses élytres plus atténuées en arrière, avec leurs stries moins enfoncées et leurs intervalles moins convexes; l'absence de sillon longitudinal sur le pronotum, etc.

Grâce à l'obligeance de M. Guérin, qui a bien voulu me communiquer cet insecte, j'ai pu faire cette description sur son type même.

Cet insecte habite le Mexique.

54. F. CONFUSUS.

(Pl. 18, fig. 8.)

Supra nigro vel rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente sat dense vestitus; capite minus fortiter, sat dense, minus rugose, punctato: fronte longitudinaliter leviter impressa; antennis ferrugineis, filiformibus, non dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, vel leviter

constricto, antice sat fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis ; basi media sulco nullo notato, margine postica non elevata, leviter sat dense, medio minus dense, vix rugulose punctato ; elytris in dimidia parte postica tantum attenuatis, parum profunde striatis, interstitiis subplanis, leviter, parum dense rugulosis ; subtus nigro-brunneus ; lobo prosternali basi impresso ; mesopleuris postice tantum leviter punctatis ; pedibus ferrugineis, femoribus, plus minusve, infuscatis.

Long. 13 à 15 mill.

Corps oblong-allongé, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre ou rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, médiocrement serrée et un peu rugueuse. Front visiblement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale, mais offrant au contraire une trace de sillon longitudinal. Épistome assez large à la base, mais n'égalant pas cependant deux fois la largeur de l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux clair, nullement dentées, dépassant peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier d'un tiers moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou légèrement comprimé de chaque côté vers le milieu, ce qui le fait paraître un peu sinué, mais assez notablement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité ; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à sa base, ni d'impression un peu au-dessus du milieu, avec son bord postérieur non relevé en bourrelet ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et légèrement ruguleuse, plus dense et plus rugueuse sur les côtés. Élytres peu notablement atténuées dans leur moitié postérieure, légèrement, mais distinctement striées, leurs intervalles non convexes, couverts d'une ponctuation très-légère et peu serrée, indistinctement ruguleuse transversalement, tout à fait à la base. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à la base, rétrécie seulement à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre foncé, à ponctuation fine et médiocrement serrée, un peu plus marquée et moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à la base, rétrécie seulement à l'extrémité, où elle est terminée en pointe obtuse. Mésopleures légèrement ponctuées seulement le long de leur bord postérieur. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

Bien que cette espèce soit extrêmement voisine du *Petitii*, je l'en crois

néanmoins distincte. En effet, ici la ponctuation de la tête est un peu moins rugueuse; le front est marqué dans son milieu d'un petit sillon longitudinal très-léger; le pronotum est un peu moins rétréci en avant, moins rugueux, et les élytres ne sont atténuées en arrière que dans leur moitié postérieure.

Cet insecte se trouve au Mexique.

55. F. VENTRALIS.

(Pl. 18, fig. 9.)

Oblongus, sat elongatus, rufo-ferrugineus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, ante angulos posticos leviter constricto, antice sat fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi cum margine postica subelevata, sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis mediocriter, parum dense rugulosis, subtus dilute rufo-ferrugineus; abdominis segmento ultimo apice obtuse dentato; pedibus ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux un peu rougeâtre, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome comme chez le précédent. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes, nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier moins long que large, légèrement comprimé en arrière, au-dessus des angles postérieurs, ce qui le fait paraître légèrement sinué; assez rétréci en avant, surtout dans sa moitié antérieure; avec ses angles postérieurs acuminés; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à la base, mais une légère élévation médiane; avec son bord postérieur très-légèrement relevé en bourrelet; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et rugueuse. Élytres assez

notablement et presque graduellement rétrécies de la base au sommet, distinctement striées; leurs intervalles plans, couverts d'une ponctuation assez légère, assez serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, devenant clair sur l'abdomen. Saillie prosternale impressionnée à la base, nullement rétrécie dans sa moitié basilaire, puis atténuée notablement vers l'extrémité et subacuminée tout à fait au sommet. Mésopleures offrant seulement contre leur bord postérieur quelques points épars. Dernier segment ventral de l'abdomen graduellement atténué en arrière dans ses deux tiers basilaires, puis brusquement et fortement rétréci, terminé en pointe obtuse. Pattes ferrugineuses.

Se distingue facilement du précédent par sa couleur beaucoup plus claire, son pronotum un peu comprimé sur les côtés, son bord postérieur relevé un peu en bourrelet, l'absence de sillon longitudinal sur le front, ses élytres plus atténuées à la base, sa saillie prosternale plus acuminée et la forme toute différente de son dernier segment abdominal.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce provenant de Colombie. L'un fait partie de la collection de M. le comte de Castelnau, l'autre de celle de M. le comte de Mniszech.

56. F. AFFINIS.

(Pl. 19, fig. 1.)

Oblongus, paulo elongatus, plus minusve nigro-brunneus, pube subtili, grisco-flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense, rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, non dentatis: pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice sat fortiter, vel mediocriter attenuato, margine externa antice duplicata, angulis posticis acuminatis, basi media, punctis duobus impressis distincte notato, fortiter, dense, rugoseque punctato; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat fortiter denseque rugulosis; subtus nigro-brunneus; abdominis segmento ultimo postice sensim attenuato, apice subrotundato, non dentato; pedibus ferrugineis.

Long. 8 à 15 mill.

Corps oblong, un peu allongé, assez atténué en arrière, légèrement

convexe supérieurement, d'un brun plus ou moins foncé et même noirâtre, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement ou très-obsolétement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome large à la base, au moins deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins rétréci dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à la base, mais marqué de chaque côté du milieu de celle-ci d'un point enfoncé très-distinct; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et fortement rugueuse. Élytres assez notablement et subgraduellement rétrécies dans leur moitié postérieure, distinctement striées, leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez légère, assez serrée et notablement ruguleuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation assez fine et serrée, plus notable sur le prosternum. Saillie prosternale impressionnée à la base, rétrécie seulement vers l'extrémité et plus ou moins subarrondie au sommet. Mésopleures offrant dans leur moitié postérieure des points assez serrés. Dernier segment abdominal graduellement atténué en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, bien que ressemblant beaucoup à la précédente par sa forme générale, est cependant bien reconnaissable à sa couleur plus foncée, sa ponctuation plus forte, plus rugueuse, ses élytres bien moins atténuées en arrière. De plus, les deux points enfoncés de la base du pronotum, qui manquent chez le *ventralis*, sont ici bien distincts, et la forme de l'abdomen est également toute différente. On ne peut davantage le confondre avec le *confusus*, à cause de la ponctuation bien plus rugueuse de son pronotum.

Il paraît assez répandu au Mexique.

M. Sallé me l'a communiqué d'Orizaba, de Toxpam et de Cordova. Il l'a pris lui-même dans cette dernière localité, au mois de juillet, sous une écorce.

57. F. PERFIDUS.

Præcedenti similis, sed corpore postice latiore, clypei basi paulo angus-

liore, pronoto lateribus subsinuato, minus fortiter et non rugose punctato, bene distinctus.

Long. 14 mill.

Tellement voisin du précédent, que j'ai hésité longtemps à le considérer comme différent.

Il me paraît s'en distinguer cependant par sa forme générale plus large et moins atténuée en arrière, par son épistome un peu plus rétréci à la base, par les côtés de son pronotum très-légèrement sinués au-dessus des angles postérieurs qui sont peu dirigés en dehors, par la ponctuation de ce dernier plus fine, serrée, avec les intervalles des points non élevés sur le disque, par conséquent nullement rugueux ; par les élytres atténuées seulement dans leur tiers postérieur, la saillie prosternale non atténuée en arrière dans les deux tiers basilaires et arrondie au bout.

L'unique exemplaire que je possède vient du Brésil.

58. F. PILOSELLUS.

(Pl. 19, fig. 3.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, pube subtili, grisco-flavescente vestitus ; capite fortiter, dense, rugoseque punctato ; fronte antice vix depressa ; antennis ferrugineis, filiformibus, sat elongatis, sed elytrorum dimidium non attingentibus ; pronoto latitudine paulum breviore, lateribus postice obsolete compresso, antice subsensim, sat fortiter attenuato, margine externa antice non duplicata, angulis posticis acuminatis, basi media obsolete subelevata, depressione longitudinali subobsoleta notato, sat fortiter, dense, rugoseque punctato ; elytris basi ad apicem sat fortiter sensimque attenuatis, distincte striatis, interstitiis transversim, sat dense rugulosis ; subtus rufo-brunneus ; lobo prosternali postice parum attenuato, apice rotundato ; mesopleuris, postice tantum, punctatis ; pedibus ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps oblong allongé, assez fortement atténué en arrière, légèrement

convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre assez obscur, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front à peine déprimé au milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome large à la base, n'égalant pas cependant deux fois la largeur qui le sépare de l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, assez longues, mais n'atteignant pas la moitié de la longueur des élytres, avec leurs quatre derniers articles allongés, mais sensiblement plus courts chacun que l'article basilaire. Pronotum d'un tiers moins long que large, très-légèrement comprimé sur les côtés en arrière, subgraduellement et assez rétréci au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, avec son bord latéral nullement dédoublé en avant; n'offrant pas de sillon longitudinal distinct, mais avec une trace légère de dépression longitudinale et une petite élévation à la base, mais sans points enfoncés distincts; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Élytres un peu graduellement rétrécies en arrière, cependant plus notablement dans leur moitié postérieure; distinctement striées, leurs intervalles à peine convexes, couverts d'une ponctuation assez fine et assez serrée, rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, ponctué comme chez les précédents. Sillon marginal du propectus proportionnellement un peu plus large. Saillie prosternale un peu impressionnée à la base, légèrement relevée entre les hanches, peu atténuée en arrière dans son tiers postérieur, légèrement arrondie à l'extrémité. Mésopleures ponctuées seulement le long de leur bord postérieur. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce est facile à distinguer des deux précédentes par sa forme plus étroite, plus rétrécie en avant et en arrière; par ses antennes proportionnellement plus longues et par le bord latéral de son pronotum nullement dédoublé en avant.

Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette espèce. Il faisait partie de la collection La Ferté et était indiqué du Brésil.

59. F. MACROCERUS.

(Pl. 19, fig. 4.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, elongatis, elytrorum dimidium attingentibus; pronoto lati-

tudine breviore, lateribus postice recto, antice plus minusve sensim leviter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media sulco longitudinali, parum profundo, post medium evanescente, fovcolisque duabus notato, leviter, dense, rugose punctato; elytris postice sat fortiter, plus minusve sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter punctulatis, transversim subrugulosis; subtus nigro-brunneus; lobo prosternali a basi ad apicem sensim attenuato, apice acuminato; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong, allongé, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, rugueuse et serrée. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome seulement un peu plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, très-longues, atteignant à peu près la moitié de la longueur des élytres, avec leurs quatre derniers articles allongés, aussi longs chacun que l'article basilaire. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu notablement et presque graduellement atténué au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés au bout, offrant au milieu de sa base un léger sillon longitudinal assez large, quelquefois presque obsolète, s'étendant jusqu'au delà du milieu, puis offrant de chaque côté de ce dernier, à la base, une petite fossette oblongue, à ponctuation assez fine, mais serrée et rugueuse, un peu plus forte sur les côtés. Élytres plus ou moins graduellement atténuées en arrière, bien distinctement striées, leurs intervalles à peine ou légèrement convexes, marqués d'une ponctuation fine assez serrée et très-légèrement ruguleuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre finement ponctué, plus notablement sur le prosternum. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base, légèrement et subgraduellement rétrécie de la base au sommet, acuminée à l'extrémité. Mésopleures entièrement recouvertes d'une ponctuation bien distincte, assez serrée. Métasternum marqué dans son milieu d'un petit espace lisse longitudinal, à peine caréné. Pattes ferrugineuses.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente, si l'on examine les antennes qui sont notablement plus longues, l'épistome qui est plus rétréci à la base, le pronotum moins atténué en avant et avec un sillon médian et surtout deux impressions basilaires bien distinctes, la saillie

prosternale graduellement rétrécie en arrière et acuminée et les mésopleures entièrement ponctuées.

Les deux exemplaires que je possède viennent de Madagascar.

60. F. INTERMEDIUS.

(Pl. 19, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, rufo-brunneus, in elytris dilutior, pube subtili flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali; antennis ferrugineis, filiformibus, sat elongatis, dimidium elytrorum non attingentibus; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media carina brevi, ante medium evanescente, notato, distincte sat dense granuloso; elytris subcylindricis in dimidia parte postica subsensim attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis mediocriter, sat dense, granulatis, subtus rufo-ferrugineus; lobo prosternali angustato, postice longe producto et attenuato, apice acuminato; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 11 mill.

Corps allongé, subparallèle et subcylindrique, atténué tout à fait en arrière, convexe supérieurement, d'un brun rouge foncé sur la tête et le pronotum, plus clair sur les élytres; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée, rugueuse. Front convexe, sans trace de carène longitudinale. Épistome assez large à la base, n'étant pas deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, n'atteignant pas la moitié de la longueur des élytres, avec leurs quatre derniers articles sensiblement moins longs chacun que le basilaire. Pronotum au moins aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement rétréci en avant dans ses deux tiers basilaires, plus notablement ensuite, avec ses angles postérieurs acuminés au bout, offrant au milieu de sa base une carène préscutellaire bien marquée, qui n'atteint pas le milieu en avant, avec une petite fossette légère de chaque côté de celle-ci; couvert de granulosités serrées et rugueuses. Élytres subcylindriques, atténuées en arrière, seulement dans leur moitié

postérieure ; profondément striées, avec leurs intervalles convexes, couverts de granulosités assez serrées et un peu rugueuses transversalement à la base. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, assez finement et assez densément ponctué, à ponctuation plus marquée sur le prosternum, mais bien moins serrée. Saillie prosternale étroite, légèrement impressionnée au milieu de sa base, légèrement rétrécie dans sa moitié basilaire, puis graduellement atténuée jusqu'au sommet, où elle est acuminée. Mésopleures entièrement ponctuées. Métasternum offrant dans son milieu une petite ligne lisse longitudinale. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil du *macrocerus* par sa forme bien plus étroite et cylindrique, par sa granulation et la forme de sa saillie prosternale.

Je dois à la générosité de M. Dorhn l'unique exemplaire que je possède. Il n'a pas, malheureusement, d'indication de patrie.

61. F. FILICORNIS.

(Pl. 19, fig. 6.)

Supra nigro-brunneus vel obscurior, pube subtili flavescente vestitus : capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali (♀) *vel antice bifoveolata* (♂). *Antennis ferrugineis, parum elongatis* (♀), *vel longioribus, elytrorum dimidium attingentibus* (♂); *pronoto latitudine breviore, lateribus postice distincte sinuato* (♀) *vel basi vix distincte* (♂), *antice sat fortiter* (♀), *vel mediocriter* (♂) *attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media sulco nullo notato, sat fortiter, dense ruguloseque punctato ; elytris postice sat attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis mediocriter, sat dense punctulatis, transversim subrugulosis; subtus rufo-brunneus ; lobo prosternali, apice recto, acuminato* (♀) *vel ante apicem elevato* (♂); *mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.*

Long. 11 à 12 mill.

Corps assez allongé, un peu subcylindrique, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, un peu rougeâtre obscur sur les élytres, couvert d'une pubescence jaunâtre. Tête à

ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front marqué de chaque côté, en avant, d'une petite fossette oblique et un peu transverse, n'offrant aucune trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, filiformes, assez longues, atteignant le milieu des élytres, les quatre derniers articles aussi longs que le basilaire. Pronotum sensiblement moins long que large, très-légèrement renflé sur les côtés, tout à fait au-dessus des angles postérieurs, ce qui le rend un peu sinué à la base, à peine atténué en avant dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors et acuminés au bout, sans trace de sillon ni carène longitudinale au milieu de sa base, mais seulement un peu relevé; à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres nullement atténuées en arrière dans leur moitié antérieure, légèrement et subgraduellement ensuite; assez fortement striées, leurs intervalles un peu convexes, marquées d'une ponctuation médiocre assez serrée et légèrement ruguleuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus forte sur le prosternum. Saillie prosternale fortement impressionnée au milieu de sa base, légèrement atténuée en arrière, puis brusquement et notablement relevée un peu avant le sommet. Épipleures non sillonnées. Mésopleures entièrement ponctuées. Pattes ferrugineuses.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description est un mâle. La femelle se reconnaît facilement à sa forme moins allongée et moins parallèle, plus atténuée en arrière; à l'absence de fossettes sur le front, à ses antennes moins longues, à son pronotum moins rétréci en avant et plus sinué en arrière, enfin à la saillie prosternale non relevée en arrière.

J'en possède un individu mâle; la femelle que j'ai décrite fait partie de la collection de M. Chevrolat.

Cette espèce se trouve à Madagascar.

62. F. MENDAX.

(Pl. 19, fig. 7.)

Elongato-oblongus, nigro-brunneus, pube subtili grisco-flavescente, sat dense vestitus; capite sat fortiter, parum dense, subrugose punctato; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, antice sat attenuato, angulis posticis acuminatis, basi

media sulco nullo notato, sat subtiliter, parum dense, lateribus densius, punctato; elytris postice attenuatis, interstitiis leviter, parum dense punctulatis; lobo prosternali postice fortiter sensim attenuato, apice acuminato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 14 mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, médiocrement serrée et à peine rugueuse. Front obsolétement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale; antennes ferrugineuses nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum ; à deuxième article très-petit, troisième plus grand que le suivant, quatrième à dixième subégaux, à peine plus grands vers le sommet. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité; n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à sa base, ni d'impression de chaque côté au-dessus du milieu, couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et légèrement rugueuse seulement sur les côtés. Élytres assez légèrement et subgraduellement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; striées distinctement; leurs intervalles couverts d'une ponctuation très-légère et peu serrée, obsolétement ruguleuse transversalement à la base. Dessous du corps d'un brun foncé, à ponctuation assez fine et assez serrée, bien plus forte sur le prosternum. Saillie prosternale distinctement impressionnée à la base, fortement et graduellement rétrécie en arrière, subacuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres distinctement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures ponctuées en entier. Pattes d'un ferrugineux rougâtre, avec les cuisses un peu rembrunies.

Au premier abord, cette espèce ressemble assez au *confusus*, mais les épipleures de ses élytres, notablement sillonnées, l'en éloignent tellement que j'ai préféré la ranger à côté de celles qui présentent ce même caractère. De plus, elle s'en distingue encore par la forme fortement et graduellement atténuée en arrière de sa saillie prosternale, la ponctuation de son prosternum notablement plus forte, ses mésopleures entièrement ponctuées, et le bord postérieur des hanches postérieures bien moins oblique en arrière.

Elle diffère également de la précédente par les épipleures de ses élytres, par sa forme bien moins allongée, ses antennes plus courtes, etc.

L'individu unique que j'ai vu m'a été communiqué par M. Sallé, qui l'a pris au Mexique.

63. F. OBRUTUS Guérin-Méneville.

(Pl. 19, fig. 8.)

Oblongus obscure brunneus, pube subtili flavescente, sat dense vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte subæquali; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, antice tantum leviter attenuato, angulis posticis apice subobtusis, basi media sulco nullo notato, sat leviter, parum dense ruguloseque punctato; elytris, postice tantum, attenuatis, distincte striatis, interstitiis paululum convexis, leviter, sat dense rugulosis; lobo prosternali plano, postice non attenuato, apice rotundato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Fornax obrutus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 183.

Corps oblong, peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun foncé, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes d'un ferrugineux clair, nullement dentées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier moins long que large, droit sur les côtés en arrière, peu notablement rétréci tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs un peu mousses à l'extrémité, n'offrant aucune trace de sillon longitudinal à la base, ni d'impression de chaque côté au-dessus du milieu, couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et légèrement rugueuse, plus dense et plus rugueuse sur les côtés. Élytres assez atténuées seulement dans leur tiers postérieur, distinctement striées, leurs intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et rugueuse

transversalement. Dessous du corps d'un brun foncé; à ponctuation fine et assez serrée, très-notable et assez serrée sur le prosternum. Saillie prosternale nullement impressionnée à la base, à peine visiblement rétrécie vers l'extrémité où elle est subarrondie. Épipleures des élytres sillonnées. Mésopleures entièrement ponctuées. Pattes ferrugineuses.

Se distingue du précédent par son pronotum moins atténué en avant, ses élytres moins rétrécies en arrière et la forme toute différente de sa saillie prosternale.

Le type de M. Guérin appartient à M. Chevrolat, qui a bien voulu me le communiquer. Il provient d'Orizaba.

64. F. VARIEPUNCTATUS.

(Pl. 19, fig. 9.)

Oblongo-ovatus, nigro-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte subæquali; antennis ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine multo breviore, antice tantum, attenuato, angulis posticis acutis, basi media, sat fortiter biimpresso, dense ruguloseque punctato; elytris, postice tantum, attenuatis, late striatis, striis latis, sublævibus, punctis subtilissimis notatis, extus posticeque, sat fortiter punctatis, interstitiis sat fortiter rugulosis; sulco marginali antice non ampliato; lobo prosternali subparallelo, apice rotundato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; subtus nigro-brunneus, dense rugoseque punctatus, in prosterno fortius non rugose et sparsim punctatus; pedibus ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps ovale oblong, peu atténué en arrière, assez fortement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, mais offrant un tout petit espace lisse sans carène longitudinale distincte. Épistome assez peu rétréci à la base, un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, nullement dentées, dépassant un peu les angles

postérieurs du pronotum. Ce dernier notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-peu rétréci seulement tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés très-marqués, sans trace d'impression de chaque côté au-dessus du milieu, assez fortement et densément rugueux. Élytres peu notablement atténuées en arrière dans leur tiers postérieur, peu profondément, mais largement striées, les stries lisses, avec une rangée longitudinale de points très-fins, devenant bien plus gros sur les stries tout à fait externes, et, à l'extrémité, leurs intervalles plans sont couverts d'une ponctuation assez fine, mais serrée et très-rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse, beaucoup plus forte, éparse et non rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-large dans toute son étendue, mais pas sensiblement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement impressionnée dans son milieu à la base, subparallele et à peu près arrondie à l'extrémité. Épipleures des élytres sillonnées. Mésopleures entièrement et densément ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe fortement sinué ainsi que l'interne, qui est légèrement oblique en arrière; très-obtusément angulées. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Sans parler de la taille beaucoup plus petite et de la forme large de cette espèce, elle se distingue très-facilement de la précédente par la conformation toute spéciale des stries de ses élytres et par les deux points enfoncés de la base du pronotum.

Cet insecte provient de Cayenne.

65. F. GIBBOSUS.

Sat elongatus, nigro brunneus, pube flavescente dense vestitus; capite fortiter denseque rugoso, fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis, dimidio corporis paulo brevioribus, leviter dentatis; pronoto latitudine breviore antice tantum attenuato fortiterque convexo, in medio utrinque gibboso, basi utrinque fortiter depresso, in medio elevato, sulco longitudinali, post medium evanescente, distincte notato, fortiter denseque rugoso; elytris postice leviter attenuatis, striatis, interstitiis vix convexis, subrugosis; sulco marginali antice ampliato, lobo prosternali, basi

ad apicem sensim attenuato; elytrorum epipleuris fortiter sulcatis, mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 13 mill.

Corps assez allongé, assez atténué en arrière, notablement convexe en dessus, d'un brun noir très-foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête fortement et densément ponctuée, rugueuse; épistome faiblement rétréci à la base, bien plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé au milieu en avant, sans sillon ni carène longitudinale. Antennes assez longues, atteignant presque la moitié du corps; ferrugineuses en entier, légèrement, mais distinctement dentées, à deuxième article très-petit, le troisième notablement plus long que le suivant, quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum moins long que large, nullement rétréci en avant dans ses deux tiers basilaires, puis assez brusquement atténué ensuite jusqu'au sommet, très-fortement et brusquement convexe dans ses deux tiers antérieurs, fortement gibbeux en dehors, de chaque côté, vers le milieu, de sorte que, vu en dessus, il paraît distinctement sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs qui sont acuminés; fortement déprimé de chaque côté du milieu de sa base qui est assez notablement relevée; marqué, à partir de ce point, d'un petit sillon longitudinal qui se prolonge en avant, au delà du milieu; très-densément et fortement rugueux. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez distinctement striées, les intervalles à points convexes, légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre et même aussi un peu rougeâtre, à ponctuation assez fine, assez notable et très-serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-large et visiblement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement déprimée à la base, graduellement atténuée de la base au sommet où elle se termine en pointe. Épipleures des élytres bien distinctement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures entièrement ponctuées, plus densément à la base. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe oblique, mais nullement sinué, l'interne fortement sinué, puis notablement angulé. Pattes ferrugineuses.

Se distingue à première vue du précédent par sa taille bien plus grande, son pronotum bien plus convexe, plus gibbeux; ses antennes notablement plus longues, les stries de ses élytres simples, etc.

L'exemplaire sur lequel j'ai décrit cette espèce a été trouvé au Brésil. Il m'a été obligeamment communiqué par feu M. de Gautard.

66. F. REPULSUS Chevrolat.

Oblongo-elongatus, obscure brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter denseque rugoso; fronte leviter impressa; antennis ferrugineis leviter dentatis; pronoto latitudine breviore minus convexo, non gibboso, antice sulco longitudinali nullo notato, postice carina præscutellari, plus minusve interrupta, notato, angulis posticis acuminatis, fortiter denseque rugoso; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter convexis, dense rugoseque punctatis; sulco marginali antice ampliato; lobo prosternali basi subparallelo, dimidia parte postica attenuato, apice acuminato; elytrorum epipleuris basi sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 13 mill.

Fornax repulsus Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 591.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un brun très-foncé, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête fortement et densément ponctuée rugueuse ; épistome faiblement rétréci à la base, bien plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, n'offrant aucune trace de sillon longitudinal. Antennes assez courtes, dépassant légèrement les angles postérieurs du pronotum; ferrugineuses, un peu rembrunies à la base, distinctement dentées; à deuxième article très-petit, le troisième grand, sensiblement plus long que le suivant ; quatrième à dixième devenant graduellement un peu plus petits vers le sommet, dernier de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum moins long que large, à peine sinué sur les côtés, au-dessus des angles postérieurs, puis subgraduellement et assez atténué en avant, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité ; le milieu de sa base est assez convexe de chaque côté, marqué d'un point enfoncé bien distinct, de plus, offre dans sa moitié basilaire une petite carène prescutellaire plus ou moins interrompue et est densément et fortement rugueuse sur toute sa surface. Élytres sensiblement atténuées dans leur moitié postérieure, assez légèrement, mais distinctement striées, les intervalles légèrement convexes, ruguleux transversale-

ment. Dessous du corps d'un brun très-foncé, légèrement et assez densément ponctué, avec quelques gros points épars sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement déprimée au milieu de sa base, nullement atténuée dans sa moitié basilaire, plus fortement ensuite et terminée en pointe postérieurement. Épipleures des élytres distinctement sillonnées à la base; mésopleures entièrement couvertes d'une ponctuation serrée et égale. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne très-légèrement sinué, puis assez notablement angulées. Pattes ferrugineuses.

Très-facile à distinguer du précédent par ses antennes bien plus courtes, son pronotum bien moins convexe et non gibbeux, sa saillie prosternale non graduellement atténuée en arrière, les épipleures de ses élytres sillonnées à la base seulement, son prosternum éparsement ponctué, ses mésopleures plus également et plus densément ponctuées, etc.

Il nous rappelle tout à fait par son faciès, certaines espèces de la division précédente et surtout l'*affinis* et le *sericatus*. Il suffit, pour l'en distinguer, de comparer son sillon antennaire sensiblement élargi en avant avec celui des *F. affinis* et *sericatus*, qui est parallèle. De plus, la ponctuation de son prosternum est éparse au lieu d'être très-serrée, sa saillie prosternale est beaucoup plus acuminée en arrière, ses mésopleures sont entièrement ponctuées et les épipleures de ses élytres sont sillonnées.

Cet insecte, qui se trouve à Cuba, m'a été obligeamment communiqué par M. Chevrolat.

67. F. LURIDUS (Dej.) Chevrolat.

(Pl. 20, fig. 1.)

Supra brunneo-ferrugineus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi distincta; antennis ferrugineis, filiformibus, longioribus; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem attenuato, angulis posticis apice obtusiusculis; dense rugulosque punctato; elytris postice attenuatis sat fortiter striatis, interstitiis subconvexis, leviter, sat dense, transversim rugulosis, sulco marginali antice non ampliato; lobo prosternali, basi fortiter impresso, postice attenuato, apice subacuminato; subtus fusco-ferrugineus; elytrorum epipleuris sul-

catis ; mesopleuris omnino punctatis ; sat dense, paulo rugulose, in prosterno fortiter denseque, punctatus ; pedibus ferrugineis.

Long. 8 à 10 mill.

Fornax luridus Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 592.
— — Dej., Cat., éd. 3e, p. 591.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un brun un peu ferrugineux et assez clair, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant très-distinctement sur la base de l'épistome, mais assez largement interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale. Épistome assez peu rétréci à la base, un peu plus large seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, nullement dentées, dépassant notablement les angles postérieurs du pronotum et atteignant presque le milieu des élytres. Pronotum sensiblment moins long que large, assez notablement et graduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs un peu obtus, sans impression sensible de chaque côté au-dessus du milieu, notablement et très-densément rugueux. Élytres assez légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rougeâtre, assez finement et assez densément ponctué; ponctuation bien plus notable et plus serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus large, mais nullement élargi en avant. Saillie prosternale fortement impressionnée au milieu de la base, puis relevée entre les hanches, presque graduellement atténuée en arrière, acuminée au bout. Épipleures des élytres très-notablement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures densément ponctuées le long du bord postérieur et de l'externe, bien moins densément en arrière. Lames des hanches postérieures à bord postérieur légèrement sinué et peu oblique en arrière; très-notablement angulées. Pattes ferrugineuses.

Ne peut être confondu avec le précédent, à cause de sa carène interoculaire visible sur la base de l'épistome, sa couleur plus claire, son pronotum plus atténué en avant, la ponctuation inégale de ses mésopleures, la longueur plus grande de ses antennes, et enfin son sillon marginal non élargi en avant.

Elle était inscrite dans la collection Dejean, sous le nom de *luridus*, comme provenant de l'Amérique du Nord.

M. Chevrolat m'en a communiqué deux individus provenant de Cuba.

68. F. MNISZECHII.

Supra sanguineo-brunneus, capite, pronoti media parte antica, elytrorumque lateribus late, nigris; pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato; fronte antice vix convexa; antennis ferrugineis, elongatis, corporis longitudine subæqualibus, vix obsolete subdentatis; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, angulis posticis apice obtusiusculis, sat fortiter punctato; elytris postice attenuatis, fortiter striatis, interstitiis convexis, sat dense, leviter granulosis; lobo prosternali, basi impresso, postice attenuato, subacuminato: subtus fusco-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, à peine atténué en avant, légèrement en arrière, peu convexe supérieurement, d'un brun rouge sanguin en dessus, avec la tête, la moitié antérieure du pronotum (sauf une ligne le long du bord antérieur) et les côtés des élytres noirs; couvert en dessus d'une pubescence assez notable, serrée et jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front non élevé à son bord antérieur, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, presque aussi longues que le corps, filiformes, à articles très-allongés, quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur, à peine visiblement dentés. Pronotum sensiblement moins long que large, à peine atténué en avant dans sa moitié basilaire, un peu plus ensuite, mais bien moins notablement que chez le *luridus;* avec ses angles postérieurs un peu obtus, tout à fait à l'extrémité, sans impression visible de chaque côté au milieu de son disque; marqué seulement à la base, au milieu, de deux petites fossettes bien distinctes; assez notablement et assez densément ponctué; bien moins rugueux que le *luridus.* Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, profondément striées, avec leurs intervalles convexes

assez légèrement et assez densément granuleux. Dessous du corps d'un brun un peu sanguin, à ponctuation assez forte et moins serrée que chez le *luridus* sur le pronotum. Le reste à ponctuation aussi fine que chez ce dernier, mais un peu moins serrée. Saillie prosternale légèrement impressionnée au milieu de la base, un peu atténuée en arrière, subacuminée à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne peu sinué et à peine oblique en arrière, très-fortement angulées ensuite. Pattes ferrugineuses.

La coloration toute particulière de cette espèce la distingue très-facilement des espèces auprès desquelles elle doit être placée. De plus, la longueur de ses antennes ne permet pas davantage de la confondre avec le *luridus*, et l'absence de ligne élevée sur le front la distingue du suivant.

Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette espèce, indiquée du Brésil, dans la collection du comte de Mniszech.

69. F. LINEATUS.

(Pl. 20, fig. 2.)

Elongatus, cylindricus, rufo-brunneus, capite nigro, pronoto (margine antica excepta) et elytrorum margine externa, obscurioribus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari integra, medioque longitudinaliter carinata; antennis ferrugineis, filiformibus, elytrorum dimidium attingentibus; pronoto latitudine multum longiore, lateribus recto, parallelo, apice tantum attenuato, angulis posticis subacuminatis, basi media, punctis duobus lineaque longitudinali sat fortiter impressa, ante medium deleta, notato, leviter, densius rugoseque punctato; elytris in media parte postica attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter, dense ruguloseque punctulatis; subtus rufo-ferrugineus; lobo prosternali basi distincte impresso; elytrorum epipleuris perquam leviter, basi vix distincte, sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis; unguiculis simplicibus.

Long. 11 mill.

Corps allongé, cylindrique, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe; d'un brun rougeâtre en dessus, avec la tête noirâtre, le prono-

tum (excepté son bord antérieur qui est rougeâtre) et les côtés des élytres d'un brun rougeâtre très-foncé ; couvert d'une fine pubescence peu serrée, jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire très-saillante, entière, peu arquée en avant dans son milieu, et de plus offrant une carène longitudinale médiane qui s'étend du vertex à la carène interoculaire. Épistome assez fortement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, très-longues, dépassant notablement la moitié de la longueur du corps. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, parallèle, atténué seulement tout à fait au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés ; offrant au milieu de sa base deux points enfoncés bien distincts, entre lesquels est une ligne enfoncée longitudinale très-marquée, qui n'atteint pas tout à fait le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation assez fine, mais serrée et fortement rugueuse transversalement. Élytres subcylindriques, atténuées seulement dans leur moitié postérieure, distinctement striées ; leurs intervalles légèrement convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, très-serrée et notablement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, avec la moitié externe des triangles des propleures et la base des lames des hanches postérieures noirâtres ; très-finement, densément et un peu rugueusement ponctué, bien plus fortement, un peu moins densément, mais non rugueusement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus pas distinctement élargi en avant. Saillie prosternale assez notablement impressionnée au milieu de la base, assez relevée entre les hanches, à peu près graduellement atténuée en arrière et un peu acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres à peine visiblement sillonnées tout à fait à la base. Mésopleures entièrement et assez notablement ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe graduellement atténué de dedans en dehors, leur bord postérieur interne à peine sinué, oblique en arrière et assez notablement angulé ensuite. Dernier segment abdominal prolongé en pointe obtuse en arrière. Pattes ferrugineuses. Ongles simples.

Les nombreux caractères distinctifs de cette espèce ne permettent pas de la confondre avec aucune des précédentes. Sa forme allongée cylindrique, sa carène interoculaire entière, son épistome très-notablement rétréci à la base, ses ongles simples suffisent pour la distinguer parfaitement.

Cet insecte remarquable a été pris dans la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

70. F. PISCIFORMIS.

(Pl. 20, fig. 3.)

Oblongus, ferrugineo-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter denseque punctato; fronte cum carina interoculari integra, antice producta et carina longitudinali media notata; antennis ferrugineis filiformibus, elytrorum dimidium fere attingentibus; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, a basi ad apicem sensim, sat fortiter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media linea longitudinali brevi notato, sat fortiter, dense, non rugose, lateribus densius rugoseque, punctato; elytris, in media parte postica præsertim, sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter, parum dense punctatis, transversim rugosis; subtus rufo-brunneus; lobo prosternali basi distincte impresso; elytrorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis, unguiculis simplicibus.

Long. 10 mill.

Corps oblong assez allongé, assez notablement atténué en avant et en arrière, peu convexe supérieurement; d'un ferrugineux brunâtre; densément couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, médiocrement serrée et nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire très-saillante, entière et assez notablement arquée en avant au milieu; assez légèrement déprimé dans son milieu en avant et marqué d'une carène longitudinale médiane, moins notable que celle du *lineatus*, mais cependant distincte. Épistome assez rétréci à sa base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, atteignant presque la moitié de la longueur des élytres. Pronotum d'un quart moins long que large, droit sur les côtés en arrière, notablement et graduellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés au bout; offrant au milieu de sa base une fossette assez large, d'où part une petite ligne longitudinale qui n'atteint pas le milieu; à ponctuation assez notable, serrée, non rugueuse, plus

dense sur les côtés, où elle devient légèrement rugueuse. Élytres assez notablement et presque graduellement atténuées en arrière, surtout dans leur moitié postérieure ; bien distinctement striées ; leurs intervalles non convexes, marqués d'une ponctuation assez fine, peu serrée et très-légèrement rugueuse transversalement, à la base seulement et sur les côtés. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, très-finement et densément ponctué, plus notablement et moins finement sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en avant. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à la base, à peine atténuée en arrière, arrondie au bout ou un peu en fer de lance obtus à l'extrémité. Épipleures des élytres nullement sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de gros points peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe assez fortement et brusquement rétréci dans leur moitié externe ; leur bord interne légèrement sinué ; angulées ensuite. Dernier segment abdominal arrondi au bout. Pattes ferrugineuses.

La forme de cette espèce, rétrécie en avant et en arrière, ne peut être confondue avec la forme cylindrique de la précédente.

Je n'en ai vu que deux exemplaires : l'un dans la collection du docteur Schaum et indiqué du Brésil ; l'autre appartient au Musée de Stockholm et vient de Rio-Janeiro.

71. F. CALCEATUS Say.

(Pl. 20, fig. 4.)

Oblongus, nigro-piceus, pube subtili flavescente vestitus ; capite sat fortiter, medio sat dense punctato, non rugoso ; fronte cum carina interoculari integra, non longitudinaliter carinata ; antennis ferrugineis, filiformibus, demidium elytrorum fere attingentibus, articulo tertio quarto æquali. Pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus recto, a basi ad apicem leviter subsensim attenuato, angulis posticis subacuminatis, basi media, linea longitudinali impressa brevi obsolete notato, sat fortiter, mediocriter dense, lateribus tantum subrugulose, punctato ; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat fortiter, sat dense ruguloseque punctatis, subtus nigro-piceus ; lobo prosternali basi non impresso ; ely-

trorum epipleuris non sulcatis ; mesopleuris fere omnino punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis simplicibus.

Long. 6 mill.

Eucnemis calceatus Say, The complete writings of Thom. Say, of the entomology of North America, edited by J. Leconte, t. II, p. 629.

Isarthrus spretus Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad. t. VI, p. 48.

Fornax spretus Leconte, Revis. of the Elateridæ of the United States, p. 417 (from the Amer. Philos. Trans., t. X, 1853). — Leconte, List of the Coleoptera of North America, pars I, p. 44.

Corps oblong, peu atténué en arrière, peu convexe supérieurement ; d'un noir de poix ; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, médiocrement serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière, à peine arquée en avant vers son milieu ; sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome assez rétréci à la base, mais n'étant pas deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, atteignant à peine la moitié des élytres en arrière, à troisième article subégal en longueur au quatrième. Pronotum à peu près aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement et subgraduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs acuminés ; offrant à la base deux points enfoncés obsolètes, et, entre ceux-ci, une trace très-légère de petite ligne longitudinale disparaissant bien avant le milieu ; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée, non rugueuse ou seulement un peu sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière, dans leur tiers postérieur seulement ; distinctement striées ; leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse, un peu plus forte et à peine rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus nullement élargi en avant. Saillie prosternale nullement impressionnée au milieu de la base, graduellement rétrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres nullement sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de points assez notables peu serrés. Lames des hanches

postérieures avec leur bord postérieur externe plus graduellement rétréci de dedans en dehors, le bord interne à peine sinué en dedans, assez angulées ensuite. Pattes ferrugineuses, à tibias antérieurs très-légèrement dilatés au sommet. Ongles simples.

Il est impossible de confondre cet insecte avec les précédents, dont il s'éloigne par la taille infiniment plus petite, la couleur d'un noir de poix, la forme bien moins atténuée en arrière, la ponctuation non rugueuse du pronotum, la saillie prosternale nullement impressionnée à la base.

Je possède un exemplaire de cette espèce, que je dois à la générosité de M. J. Leconte. Elle vient du Missouri. On la trouve également au lac Supérieur (New-York).

M. Leconte (Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphie, 1866, p. 387) dit que l'*Eucnemis calceatus* Say est bien un *Fornax*, mais appartient au sous-genre *Dromæolus* Ksw., qui serait synonyme du genre *Isarthrus* Leconte (Proc. of nat. Sc. of Philad., VI, p. 48).

M. Leconte a parfaitement raison de dire que cet insecte est un *Fornax*; mais on ne peut le faire rentrer dans le genre *Dromæolus* Ksw., à cause de son sillon antennaire qui ne se continue pas parallèlement sur la tête, mais est distinctement rétréci par la partie interne des yeux. Pour moi, par conséquent, le genre *Isarthrus* Leconte ne peut pas être synonyme du genre *Dromæolus* Ksw., mais bien du genre *Fornax*. Du reste M. Leconte paraît aujourd'hui se rallier à cette opinion, puisque, dans sa liste des Coléoptères de l'Amérique du Nord, p. 44, il le place à la fin des *Fornax*, sans indiquer de sous-genre, et lui réunit comme synonyme son *Isarthrus spretus*.

72. F. COSTULATUS.

(Pl. 20, fig. 5.)

Oblongo-elongatus, nigro-piceus vel rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite mediocriter, dense, vix rugose punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata; clypeo basi fortiter constricto; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto duplo majore, articulis 4-10 *latitudine paululum longioribus, perquam obtuse vix dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus*

leviter subsinuato, subparallelo, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media linea nulla notato, sat leviter, dense punctato, non rugoso; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis convexis, subcostulatis, leviter sat dense punctatis; subtus nigro vel rufo-brunneus; lobo prosternali basi non impresso; elytrorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 7 à 9 mill.

Corps oblong assez allongé, très-légèrement atténué en arrière, très-peu convexe supérieurement; d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et très-légèrement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire bien marquée, mais ne passsant nullement sur la base de l'épistome, sans trace de carène longitudinale dans son milieu. Épistome très-notablement rétréci à la base, un peu plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, subfiliformes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum; à troisième article environ deux fois plus long que le suivant; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, très-obtusément et à peine visiblement dentés en dedans. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs et très-légèrement atténué seulement tout à fait au sommet; avec ses angles postérieurs acuminés, offrant à la base deux petits points enfoncés assez légers, mais distincts, sans trace de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation assez fine et serrée, nullement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, très-légèrement striées; leurs intervalles un peu convexes, couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou même un peu rougeâtre, à ponctuation fine et serrée, nullement rugueuse, un peu moins fine et moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale sans impression distincte, graduellement rétrécie en arrière, terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de points assez gros. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne à peine sinué, un peu oblique en arrière; obtusément anguleés ensuite. Pattes ferrugineuses. Tibias antérieurs à peine dilatés au sommet. Ongles simples.

Très-facile à distinguer du précédent par ses antennes notablement plus

courtes, à troisième article égal au second, ainsi que par sa carène interoculaire interrompue au milieu et ne passant pas sur la base de l'épistome.

J'ai vu deux individus de cette espèce : l'un a été pris à Céram par M. Wallace ; l'autre appartient à M. Chevrolat, qui l'a reçu de Java.

73. F. PLANUS.

(Pl. 20, fig. 6.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite mediocriter, parum dense, non rugose punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi producta, medio interrupta, non longitudinaliter carinata; clypeo basi minus constricto; antennis ferrugineis, articulo tertio quarto majore sed non duplo, 4-10 latitudine multum longioribus, non dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus vix sinuato, subparallelo, antice tantum leviter attenuato, basi media linea nulla notato, leviter sat dense punctato, non rugoso; elytris postice attenuatis, obsolete substriatis; interstitiis planis, leviter sat dense, non rugose punctatis; subtus rufo-brunneus; lobo prosternali, elytrorum epipleuris et mesopleuris ut in precedenti; pedibus ferrugineis; unguiculis simplicibus.

Long. 8 mill.

Même forme que le précédent, mais avec les élytres proportionnellement un peu moins longues ; d'un brun noirâtre ; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée, nullement rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant visiblement de chaque côté sur la base de l'épistome, mais distinctement interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale médiane. Épistome bien moins rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, subfiliformes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum ; à troisième article notablement, mais pas deux fois plus long que le quatrième ; articles quatrième à dixième une fois environ plus longs que larges, non dentés. Pronotum au moins aussi long que large, à peine sinué sur les côtés

au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement atténué tout à fait au sommet; avec ses angles postérieurs acuminés; offrant à la base deux points enfoncés peu marqués, sans trace de ligne longitudinale; couvert d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée, non rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, offrant une strie juxta-suturale distincte et quelques vestiges de stries latérales; leurs intervalles, nullement convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et nullement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, à ponctuation fine et serrée, moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale sans impression bien distincte, graduellement rétrécie en arrière, terminée en pointe à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures couvertes de gros points un peu épars. Lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses. Ongles simples.

Très-voisine de l'espèce précédente pour la forme et la couleur, mais cependant facile à reconnaître à la ponctuation de sa tête bien moins serrée et nullement rugueuse, à la carène interoculaire passant distinctement sur l'épistome qui est notablement plus large, au troisième article des antennes moins long, à ses élytres non distinctement striées, aux intervalles nullement convexes, etc.

M. Wallace a rapporté cette espèce de Waigiou.

74. F. TARSALIS.

(Pl. 20, fig. 7.)

Supra obscure rufo-brunneus, pube subtili grisea, parum flavescente vestitus; capite sat leviter sparsim punctato; fronte cum carina interoculari in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata, in medio antice sat fortiter depressa; clypeo basi fortiter constricto; antennis ferrugineis, compressis, sat fortiter dentatis, corporis tertiam partem posticam attingentibus; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, leviter parum dense punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter convexis, parum dense punctatis, transversim rugulosis; subtus nigro-

brunneus ; sulco marginali antice non ampliato ; lobo prosternali basi leviter impresso ; elytrorum epipleuris non distincte sulcatis ; mesopleuris subtiliter sed omnino punctatis ; abdominis segmento ultimo apice perquam obtuse dentato ; pedibus ferrugineis ; unguiculis dentatis.

Long. 14 mill.

Corps oblong assez allongé, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement ; d'un brun rougeâtre très-foncé noir sur la tête ; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez légère, écartée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire ne passant pas sur la base de l'épistome, nullement caréné longitudinalement, mais bien distinctement déprimé au milieu en avant. Épistome notablement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, un peu comprimées, assez fortement dentées, atteignant aux deux tiers de la longueur du corps ; leurs articles quatrième à onzième augmentant graduellement de longueur. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement rétréci en avant, à partir du milieu de sa longueur ; avec ses angles postérieurs acuminés au bout ; marqué au milieu de la base de deux fossettes bien distinctes, entre lesquelles se trouve un commencement de petite carène préscutellaire très-courte ; à ponctuation assez légère, un peu écartée et nullement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées, leurs intervalles très-légèrement convexes, marqués d'une ponctuation assez fine, peu serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation fine et assez serrée, non rugueuse, plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus profond, large, nullement élargi en avant. Saillie prosternale légèrement impressionnée à la base, avec ses bords latéraux relevés en bourrelet, assez graduellement rétrécie en arrière, un peu obtuse tout à fait à l'extrémité. Épipleures des élytres peu distinctement sillonnées. Mésopleures légèrement et peu densément, mais entièrement ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne à peine sinué, très-obtusément angulées en arrière. Abdomen terminé en arrière en une grosse pointe tout à fait obtuse au bout. Pattes ferrugineuses. Ongles des tarses notablement épaissis à la base.

La taille et le faciès de cette espèce sont tellement différents de ceux des espèces précédentes qu'il nous paraît inutile d'indiquer ici ses caractères distinctifs.

Le seul exemplaire que j'aie vu vient de Bangkock et m'a été envoyé par M. le comte de Castelnau.

75. F. TUMIDICOLLIS Redtenbacher.

(Pl. 20, fig. 8.)

Elongato-oblongus, nigro vel rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente vestitus ; capite sat leviter, plus minusve sparsim punctato ; fronte in medio antice distincte impressa, cum carina interoculari in clypei basi nulla, non longitudinaliter carinata ; clypeo basi lato ; antennis ferrugineis elongatis ; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto, antice non attenuato, angulis posticis plus minusve acuminatis, rarius subobtusis, basi media linea impressa longitudinali antice plus minusve producta, basi utringue foveolis duabus et antice utringue foveola subtransversa notato, leviter parum dense punctato ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis ; interstitiis subtiliter parum dense punctatis ; subtus nigro vel rufo-brunneus ; sulco marginali antice ampliato elytrorum epipleuris non sulcatis ; mesopleuris omnino punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis basi dentatis.

Var. *a.* F. parens.—*Subcylindricus, postice minus attenuatus ; pronoto medio gibboso sine linea longitudinali, foveolis basalibus duabus tantum notato ; elytris postice subrotundatis.*

Var. *b.* F. minor. (Pl. 21, fig. 1.) — *Multo minor, pronoto antice vix attenuato, lateribus recto, linea longitudinali basi distincta, cum foveolis duabus basalibus ; antennis in mare longioribus.*

Var. *c.* F. distinguendus. (Pl. 20, fig. 9.)— *Pronoto linea longitudinali tantum notato, multum densius punctato.*

Var. *d.* F. cribriceps.—*Capite fortius et multo densius punctato ; pro-*

noto paulo, sed prosterno multo densius punctato ; linea longitudinali media fovcolisque duabus basalibus tantum notato.

Long. 11 à 15 mill.

Fornax tumidicollis Redt., Reise Novara, t. II, p. 91.

Corps oblong assez allongé, un peu subcylindrique, assez peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement; d'un brun plus ou moins rougeâtre ou même quelquefois d'un noir de poix; couvert d'une fine pubescence d'un gris un peu jaunâtre, assez dense. Tête à ponctuation de grosseur médiocre ou même assez fine, plus ou moins écartée et nullement rugueuse, mais un peu seulement en avant sur l'épistome. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène interoculaire sur la base de l'épistome et sans carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre ou tout à fait ferrugineuses, dentées, dépassant plus ou moins le milieu des élytres, comprimées légèrement en arrière chez les mâles, sensiblement plus courtes chez les femelles. Pronotum d'un tiers moins long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement atténué en avant, assez notablement et plus ou moins brusquement rétréci à partir du milieu de sa longueur environ, avec ses angles postérieurs plus ou moins acuminés, quelquefois même un peu mousses au sommet; marqué au milieu de sa base de deux petites fossettes un peu obliques en dehors, et, entre celles-ci, d'un sillon longitudinal plus ou moins léger, mais distinct, n'atteignant pas le milieu en avant chez les uns et prolongé jusqu'au bord antérieur chez les autres ; offrant de chaque côté, un peu au-dessous et en dehors de la fossette basilaire, une petite fossette moins distincte, mais cependant presque toujours visible ; enfin ayant de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, une impression subtransverse bien marquée; couvert d'une ponctuation assez fine et plus ou moins écartée, mais nullement rugueuse. Élytres plus ou moins légèrement atténuées, dans leur moitié postérieure seulement ; terminées en pointe à l'extrémité, distinctement striées; leurs intervalles légèrement convexes, finement et peu densément ponctués, nullement rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, avec l'abdomen plus clair ou d'un noir de poix, avec le bord des segments

abdominaux et des lames des hanches postérieures rougeâtres, à ponctuation fine, assez serrée et non rugueuse, beaucoup plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus assez peu profond, mais assez notablement élargi en avant. Saillie prosternale à peine visiblement impressionnée à la base, graduellement rétrécie jusqu'à l'extrémité, où elle est plus ou moins acuminée. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de points peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leurs bords postérieurs anguleusement arrondis en arrière. Dernier segment abdominal assez fortement et subgraduellement atténué en arrière, un peu mousse tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles notablement épaissis à la base, dentés.

Cette espèce m'a été communiquée, de Siam, par M. de Castelnau. Elle a été prise à Malacca et à Makassar par M. Wallace. J'en ai vu un exemplaire provenant de Mindanao dans la collection du comte de Mniszech, et je la possède de Java. Du reste l'exemplaire unique qui a servi à la description de M. Redtenbacher et qui m'a été très-obligeamment communiqué par le Musée de Vienne, provient également de cette dernière localité.

L'étude attentive d'un assez grand nombre d'individus m'a montré jusqu'à quel point cette espèce pouvait varier et m'a fait revenir sur ma première opinion. En effet, j'ai hésité bien longtemps pour savoir si je devais attribuer la valeur d'espèce à telle ou telle variation; et maintenant encore ce n'est presque qu'avec doute que je réunis les formes qui suivent au *F. tumidicollis*. Je trouve cependant préférable de les inscrire aujourd'hui comme de simples variétés, quitte à élucider plus tard la question, si je suis à même d'étudier un plus grand nombre d'exemplaires.

Var. *a*. F. PARENS. — Long. 15 mill.

Corps plus cylindrique, moins atténué en arrière; pronotum sensiblement plus court, près d'un tiers moins long que large, notablement plus convexe dans son milieu et un peu gibbeux, nullement rétréci en avant dans sa moitié basilaire, mais plutôt légèrement renflé de chaque côté vers le milieu, puis brusquement atténué en avant, n'offrant au milieu de la base que deux gros points enfoncés, sans autres fossettes ni au-dessus de la base, ni au-dessus du milieu et sans ligne longitudinale. Élytres cylindriques, un peu renflées vers le tiers postérieur, bien moins atté-

nuées en arrière, très-notablement arrondies de dehors en dedans vers l'extrémité, avec leur angle interne terminé en pointe, tandis que dans le type du *tumidicollis* elles sont presque graduellement atténuées en arrière vers l'extrémité, qui se termine en pointe.

Je n'ai vu qu'un individu de cette variété. Il a été rapporté de Gilolo par M. Wallace.

Cet exemplaire, au premier abord assez différent, offre cependant de bien grandes analogies avec le *tumidicollis* typique. Nous voyons, en effet, chez ce dernier, la forme du pronotum varier considérablement et devenir plus ou moins atténuée en avant; mais nous ne pouvons cependant constater ni cette espèce de renflement au-dessus du milieu, ni une convexité aussi gibbeuse. Quant à la terminaison des élytres, elle est bien différente chez les individus les plus typiques, tandis que chez d'autres elle se rapproche davantage de la variété présente, mais sans arriver toutefois à être arrondie en dehors comme elle.

Var. *b*. F. MINOR. (Pl. 21, fig. 1.) — Long. 9 mill.

Taille notablement plus petite. Front très-légèrement mais distinctement sillonné longitudinalement dans son milieu. Pronotum plus parallèle sur les côtés, à peine atténué seulement contre le bord antérieur, avec son sillon médian à peine visible à la base; les deux fossettes tout à fait basilaires seules visibles, les autres entièrement effacées. Antennes du mâle proportionnellement plus longues, dépassant les deux tiers postérieurs en arrière.

Un seul individu, rapporté de Makassar par M. Wallace.

Comme nous l'avons dit, à propos de la variété précédente, le pronotum varie beaucoup de forme dans le *tumidicollis* type, mais jamais nous ne le voyons arriver à être aussi peu atténué en avant. Le sillon longitudinal du front que nous remarquons ici n'existe pas en général, quoique nous en voyons déjà un vestige chez certains individus.

Var. *c*. F. DISTINGUENDUS. (Pl. 20, fig. 9.) — Long. 16 mill.

Même forme que le type. Tête densément ponctuée. Pronotum assez

notablement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, offrant, au milieu de sa base, sa ligne longitudinale bien distincte, effacée vers le milieu ; marqué seulement de deux fossettes basilaires médianes ; beaucoup plus densément ponctué ; sillon marginal du propectus entièrement ponctué.

J'ai vu deux individus de cette variété : un de Siam, appartenant à M. Dorhn, et l'autre de Juthia, à M. le comte de Castelnau.

Comme on le voit par la description qui précède, cette variété est principalement basée sur la densité de la ponctuation du pronotum et sur celle du sillon marginal. Ce caractère n'est pas sans valeur, puisque nous n'avons vu dans aucun individu la ponctuation du pronotum arriver à une pareille densité, ni le sillon marginal entièrement ponctué ; mais je ne crois pas ces différences assez importantes pour bien caractériser une espèce, d'autant plus que dans le type la ponctuation du pronotum varie déjà d'épaisseur et que le sillon marginal est quelquefois ponctué à la base et au sommet.

Var. *d.* F. CRIBRICEPS. — Long. 11 mill.

Même forme à peu près que le type ; mais tête à ponctuation plus forte, bien plus serrée, les points presque contigus, les intervalles des points un peu relevés en arrière sur le vertex et tout à fait en avant, ce qui leur donne un aspect un peu rugueux. Pronotum assez notablement atténué en avant dans sa moitié antérieure, avec sa ligne longitudinale médiane distincte tout à fait à la base et peu notable ensuite ; n'offrant que les deux fossettes médianes tout à fait basilaires ; ponctuation un peu plus forte et plus serrée ; prosternum assez convexe en avant de la saillie prosternale. Dessous du corps à ponctuation assez fine et peu serrée, assez forte et très-serrée sur le prosternum.

Un seul exemplaire de Bangkock (collection Castelnau).

Cette variété est celle de toutes qui s'éloigne le plus du type du *tumidicollis*, à cause de la ponctuation de sa tête, de son pronotum et même de son prosternum.

On constate déjà, chez certains individus du type, des variations dans la densité de la ponctuation de la tête, mais elle n'arrive jamais à être aussi serrée ; celle du pronotum est également sensiblement plus dense

ici que chez le type, mais moins cependant que dans la variété précédente. Quant à la ponctuation du prosternum, elle est aussi plus serrée que chez tous les individus que j'ai vus.

Malgré toutes ces différences, je ne puis me décider à régarder cet insecte comme une espèce distincte, car alors, pour être conséquent avec soi-même, il faudrait faire aussi une espèce du *distinguendus*, et il n'y aurait pas de raison pour ne pas considérer toutes les variétés comme autant d'espèces différentes.

76. F. AFRICANUS.

(Pl. 21, fig. 2.)

Oblongo-elongatus, rufo-brunneus, cum capite pronotoque obscurioribus, pube subtili flavescente vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte media longitudinaliter obsolete lineata ; antennis ferrugineis, dentatis ; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus postice recto, antice tantum attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media biimpresso sulcoque longitudinali brevi notato, fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris in dimidia parte postica leviter sensim attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense et rugose punctatis ; subtus ferrugineo-brunneus ; sulco marginali antice ampliato ; elytrorum epipleuris non sulcatis ; mesopleuris sat fortiter, dense et omnino punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis basi dentatis.

Long. 10 mill.

Corps oblong allongé, très-peu atténué en arrière, médiocrement convexe supérieurement ; d'un brun rougeâtre, plus obscur sur la tête et le pronotum ; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé en avant, offrant dans son milieu une trace un peu obsolète de sillon longitudinal. Épistome médiocrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, très-légèrement comprimées, n'atteignant pas tout à fait la moitié des élytres en arrière, légèrement, mais distinctement dentées. Pronotum un peu moins long que large, droit

sur les côtés en arrière et nullement atténué en avant, rétréci seulement dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité ; marqué à la base de deux points enfoncés bien distincts, et de plus, entre ceux-ci, mais un peu au-dessus, offrant un petit commencement de sillon longitudinal médian assez court, mais distinct, sans impression distincte de chaque côté au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres nullement atténuées en arrière dans leur moitié antérieure, très-légèrement et subgraduellement atténuées ensuite, avec leur angle postérieur non terminé en pointe ; assez notablement striées ; leurs intervalles à peine convexes, assez densément et assez fortement ponctués rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée et un peu rugueuse, beaucoup plus notable sur le prosternum et très-serrée, mais non rugueuse. Sillon marginal du propectus peu profond, notablement élargi en avant, ponctué, non limité en dedans par une carène. Saillie prosternale peu impressionnée à la base, rétrécie subgraduellement en arrière. Épipleures des élytres nullement sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes d'une ponctuation assez notable et serrée. Lames des hanches postérieures avec leur angle postérieur largement arrondi en arrière. Dernier segment abdominal assez notablement et graduellement atténué en arrière, dans sa moitié postérieure, mais arrondi tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses ; ongles dentés.

La ponctuation forte, très-dense et rugueuse de la tête, du pronotum et même des élytres empêche de confondre cette espèce avec la précédente.

Je n'en possède qu'un exemplaire, indiqué dans la collection de M. de La Ferté comme provenant du Sénégal.

77. F. SANGUINEO-SIGNATUS Guérin-Méneville.

(Pl. 21, fig. 3.)

Oblongus, cylindricus, nigro-brunneus, cum capite medio late, pronoti vitta utrinque longitudinali lata, elytrorum maculis utrinque duabus, prima ante medium subovali, secunda in parte tertia postica oblongo elongata, rufo-sanguineis, pube subtili flavescente vestitus ; capite fortiter,

dense rugoseque punctato ; fronte media longitudinaliter sulcata ; antennis ferrugineis, leviter dentatis ; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus recto, subparallelo, antice tantum attenuato ; angulis posticis acuminatis, basi media biimpresso, linea longitudinali post medium plus minusve evanescente notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, sat fortiter striatis ; interstitiis dense rugoseque punctatis ; subtus rufo-brunneus ; sulco marginali antice vix ampliato ; elytrorum epipleuris non sulcatis ; mesopleuris subtiliter, mediocriter dense et omnino punctatis ; pedibus ferrugineis ; unguiculis basi dentatis.

Long. 13 mill.

Fornax sanguineo-signatus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 184.

Corps allongé cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, assez convexe supérieurement; d'un brun noirâtre, avec tout le milieu de la tête, une large bande longitudinale partant de chaque côté de la base du pronotum, entre sa ligne médiane et son bord externe, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur, deux grandes taches sur chaque élytre, l'une placée au-dessus du milieu et plus ou moins ovalaire, l'autre oblongue allongée, partant du tiers postérieur et atteignant presque le bord postérieur, d'un rouge sanguin; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front légèrement déprimé en avant, marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal bien distinct qui s'étend en arrière jusque sur le vertex. Épistome pas plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, légèrement comprimées, n'atteignant pas la moitié des élytres en arrière, très-légèrement, mais un peu dentées. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, qui sont parallèles, plutôt très-légèrement renflé un peu au-dessus du milieu et à peine rétréci tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs acuminés; marqué à la base de deux points enfoncés assez distincts et d'un petit sillon longitudinal médian ne dépassant pas le milieu en avant ; sans impression distincte de chaque côté au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres subcylindriques, légèrement rétrécies seulement dans leur tiers postérieur, assez notablement striées, leurs intervalles à peine convexes, assez légèrement, mais densément et

rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, assez foncé, à ponctuation assez fine et assez serrée, à peine ou notablement plus forte et moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus profond, mais à peine visiblement élargi en avant. Saillie prosternale assez légèrement impressionnée au milieu de sa base, graduellement rétrécie en arrière. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée. Lames des hanches postérieures avec leur angle postérieur moins arrondi. Dernier segment abdominal assez comprimé sur les côtés dans sa moitié postérieure et relevé dans son milieu, puis terminé par une sorte de pointe tronquée au bout. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Cette espèce est une des plus remarquables du genre par sa coloration toute spéciale.

M. Guérin-Méneville l'a décrite de Colombie. J'en possède deux exemplaires pris par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

78. F. VARIIPENNIS.

(Pl. 21, fig. 4.)

Oblongo-elongatus, nigro-brunneus, cum pronoti utrinque vitta longitudinali lata, antice plus minusve attenuata, intus subarcuata, elytrorum maculis utrinque duabus, prima ante medium subovali lata, secunda post medium elongato-oblonga, marginem posticam non attingente, rufo-sanguineis; pube subtili flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte longitudinaliter non sulcata; antennis ferrugineis, dimidia parte corporis longioribus, basi sat fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, antice, plus minusve sensim, sat attenuato; angulis posticis apice paulo obtusis, sat fortiter, sat dense punctato, medio non rugoso; elytris postice sat attenuatis, profunde striatis; interstitiis convexis, sat dense rugoseque punctatis; subtus ferrugineus, vel in prosterno mesosternoque plus minusve infuscatus; sulco marginali antice leviter ampliato; elytrorum epipleuris basi sulcatis; mesopleuris subtiliter sed omnino punctatis; pedibus ferrugineis; unguiculis basi dentatis.

Long. 10 à 13 mill.

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe

supérieurement; d'un brun noirâtre, marqué de chaque côté du pronotum d'une bande longitudinale partant de la base et atteignant le bord antérieur ou terminée un peu avant, de largeur variable, mais en général très-large, quelquefois cependant assez rétrécie en avant en dehors, avec son bord interne plus ou moins arqué en dedans, d'un rouge sanguin; offrant sur chaque élytre deux grandes taches de cette même couleur, l'une placée au-dessus du milieu et séparée de l'opposée seulement par la suture, assez grande et plus ou moins ovalaire, l'autre vers le tiers postérieur de l'élytre, oblongue plus allongée, séparée seulement de l'opposée par la suture et n'atteignant pas l'extrémité; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé en avant, n'offrant point de sillon longitudinal médian distinct. Épistome pas plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, légèrement comprimées, plus longues que celles de l'espèce précédente, dépassant sensiblement la moitié des élytres en arrière et bien plus notablement dentées, surtout à la base. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, mais légèrement et subgraduellement rétréci en avant dans ses deux tiers antérieurs ou même jusqu'à partir de la base, avec ses angles postérieurs un peu mousses tout à fait à l'extrémité; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal extrêmement court et d'une fossette assez légère de chaque côté de celui-ci; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée, mais pas rugueuse sur son disque. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez notablement striées, leurs intervalles un peu convexes, assez finement, mais densément et ruguleusement ponctués. Dessous du corps ferrugineux, avec le métasternum et quelquefois aussi le prosternum plus ou moins rembrunis; à ponctuation fine et serrée, plus notable et bien moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-légèrement, mais distinctement élargi en avant. Saillie prosternale assez notablement impressionnée à sa base, graduellement rétrécie en arrière à partir de la base ou plus souvent à partir de sa moitié postérieure. Épipleures des élytres légèrement sillonnées à la base; mésopleures entièrement et finement ponctuées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur plus ou moins angulé arrondi. Dernier segment abdominal plus ou moins graduellement atténué en arrière dans sa moitié postérieure, mais nullement relevé au milieu et non prolongé en dent obtuse. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Si la coloration du dessus du corps rappelle un peu, au premier abord,

celle de l'espèce précédente, la forme du corps toute différente, nullement cylindrique, bien moins convexe, et le pronotum bien plus atténué en avant rendent toute confusion impossible. Ici, en outre, la tête est entièrement noire, les antennes sont plus longues et plus dentées, les épipleures des élytres sont distinctement sillonnées à la base, etc.

M. Chevrolat m'a communiqué un individu de cette espèce trouvé à Teapa. J'en possède un de la Nouvelle-Fribourg et un autre du Brésil.

79. F. NOTABILIS.

Oblongo-elongatus, nigro-piceus; cum clypei margine antica, macula frontis postica, pronoti utrinque vitta longitudinali lata, ferrugineis, pube flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte postice, longitudinaliter, leviter sulcato; antennis nigris, dimidio corporis paulo brevioribus, leviter dentatis; pronoto latitudine breviore, antice sat attenuato, basi media, linea longitudinali impressa, punctisque duobus notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris in dimidia parte postica sat attenuatis, sat fortiter striatis; interstitiis subtiliter, sat dense rugosis; subtus nigro-piceus; lobo prosternali apice suberecto; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué dans sa moitié postérieure, peu convexe supérieurement, recouvert d'une pubescence assez serrée d'un gris jaunâtre. Tête ferrugineuse, avec le bord antérieur de l'épistome et une petite tache sur le milieu du vertex en arrière noirâtres, à ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse. Front marqué dans son milieu en arrière d'un sillon longitudinal très-léger. Antennes noires en entier, très-légèrement dentées, à peine de la longueur de la moitié du corps. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié basilaire, plus notablement rétréci ensuite en avant, avec ses côtés nullement sinués et ses angles postérieurs fortement acuminés en arrière, ferrugineux, avec une bande longitudinale médiane assez large et ses

bords latéraux noirs ; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés bien distincts, et, entre ceux-ci, d'une petite ligne longitudinale assez légère, ne dépassant pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres en entier d'un noir de poix, assez notablement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez notablement striées; leurs intervalles à peine convexes, assez légèrement, mais densément ruguleux. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez fine et serrée, plus notable et moins dense sur le prosternum. Saillie prosternale légèrement impressionnée longitudinalement dans son milieu, presque graduellement rétrécie dans sa moitié postérieure, fortement relevée à son extrémité. Lames des hanches postérieures à bord postérieur assez angulé. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux.

Cette espèce se distingue du *F. variipennis* par ses antennes notablement plus courtes et noires, ses élytres unicolores et le dessous du corps entièrement noir; du *sanguineo-signatus* également par sa couleur, mais aussi par son pronotum notablement rétréci en avant et ses élytres beaucoup plus atténuées postérieurement.

L'unique exemplaire qui m'a été communiqué par M. Sallé vient du Mexique.

80. F. RUFICOLLIS de Castelnau.

(Pl. 21, fig. 5.)

Elongatus, cylindricus, pube flavescente vestitus ; capite nigro, fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte non sulcata ; clypeo basi lato ; antennis ferrugineis, elongatis, dimidio corporis paululum brevioribus ; pronoto rufo-sanguineo, latitudine multo breviore, lateribus subparallelo, antice tantum, leviter attenuato, angulis posticis acuminatis, basi media utrinque leviter, extus oblique impresso, sat fortiter dense granuloso ; elytris rufo-brunneis, cylindricis, in tertia parte postica tantum leviter attenuatis, sat profunde striatis ; interstitiis convexis, sat dense granulosis ; subtus rufo-ferrugineus ; sulco marginali antice sat fortiter ampliato ; lobo prosternali basi fortiter impresso ; elytrorum epipleuris distincte sulcatis ; mesopleuris leviter sparsimque, postice densius punctatis ; abdominis seg-

mento ultimo apice producto ; femoribus rufo-ferrugineis ; tibiis tarsisque ferrugineis ; unguiculis basi dentatis.

Long. 15 mill.

Fornax ruficollis de Cast., Silber., Rev. Ent., III, 172 (1835).
— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 184.

Corps allongé, cylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, médiocrement convexe supérieurement; d'un noir mat sur la tête, d'un rouge sanguin sur le pronotum et d'un brun rougeâtre sur les élytres ; couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement convexe, sans trace de sillon longitudinal dans son milieu ; marqué seulement en avant d'un tout petit espace lisse. Épistome notablement plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un rouge ferrugineux, filiformes, assez longues, mais n'atteignant pas la moitié du corps. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés, à peine comprimé, parallèle, rétréci seulement tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité ; marqué à la base, de chaque côté, d'une impression oblique en dehors, assez légère, sans trace de points ni de ligne enfoncée au milieu de la base, qui est assez convexe, et sans impressions au-dessus du milieu ; couvert d'une granulation assez forte et très-serrée. Élytres cylindriques, très-légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur, notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, densément granuleux. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux, couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et à peine rugueuse, beaucoup plus forte et serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus assez profond, lisse et notablement élargi en avant. Saillie prosternale notablement impressionnée au milieu de la base, à peu près graduellement rétrécie jusqu'à l'extrémité. Épipleures des élytres distinctement sillonnées dans toute leur longueur. Mésopleures marquées de quelques points assez épars, peu profonds, plus serrés et plus notables le long du bord postérieur et en dehors. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur assez notablement angulé. Dernier segment abdominal assez notablement comprimé sur les côtés dans sa moitié postérieure, où il est fortement relevé au milieu, revêtu de granulations bien distinctes et assez serrées ; prolongé à l'ex-

trémité en une sorte de grosse pointe obtuse au bout. Cuisses d'un ferrugineux rougeâtre. Jambes et tarses ferrugineux. Ongles notablement dentés en dedans.

La forme allongée cylindrique de cette espèce, ainsi que sa coloration, la font distinguer au premier coup d'œil des précédentes.

Elle a été trouvée à Cayenne.

81. F. SERICEUS.

(Pl. 19, fig. 2.)

Elongatus, vix subcylindricus, postice leviter attenuatus, rufo-ferrugineus, cum elytris obscurioribus rufo-brunneis, pube flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media obsoletissime vix sulcata; clypeo basi minus lato; antennis ferrugineis, dimidio corporis paulo longioribus; pronoto latitudine distincte breviore; lateribus postice subsinuato, antice fortius attenuato, angulis posticis obtusis, basi media foveolis duabus, extus obliquis, sulcoque medio longitudinali, antice minus distincto, notato; sat dense rugoseque punctato minus granuloso; elytris postice magis attenuatis, profunde striatis, interstitiis sat dense rugoseque punctatis; subtus rufo-brunneus, abdomine rufo-ferrugineo; sulco marginali antice minus ampliato; lobo prosternali, elytrorum epipleuris, coxarum posticarum laminis, abdominisque segmento ultimo ut in precedenti; pedibus ferrugineis; unguiculis dentatis.

Long. 14 mill.

Corps allongé, un peu subcylindrique, mais assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux rougeâtre sur la tête et le pronotum, d'un brun rougeâtre, notablement plus foncé sur les élytres; couvert d'une fine pubescence serrée et jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front nullement déprimé en avant, avec une trace tout à fait obsolète de sillon longitudinal. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux clair, filiformes, nullement dentées, atteignant au moins la moitié de la longueur des élytres; les cinq derniers

articles très-longs, chacun subégal à l'article basilaire. Pronotum assez notablement moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière et assez notablement atténué en avant, surtout dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs un peu obtus à l'extrémité; marqué au milieu, dans toute sa longueur, d'une trace légère de sillon longitudinal, plus marqué à la base; offrant au milieu de cette dernière, de chaque côté du sillon, une petite fossette oblique en dehors; sans fossettes distinctes vers le milieu de son disque; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et notablement rugueuse, plus forte et plus dense sur les côtés. Élytres assez légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez notablement striées; leurs intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, mais assez dense et rugeuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux un peu rougeâtre; à ponctuation assez fine, assez serrée et légèrement rugueuse, notablement plus forte et serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, lisse, à peine élargi en avant. Saillie prosternale, épipleures des élytres, mésopleures et lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Dernier segment abdominal de même, mais avec la pointe postérieure plus courte. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés en dedans.

Cette espèce, bien qu'assez voisine de la précédente, s'en distingue facilement par sa forme moins régulièrement cylindrique, un peu plus atténuée en arrière, par son épistome plus large à la base, par ses antennes plus longues, par la couleur plus foncée de son pronotum, qui est bien plus atténué en avant, et offre une trace de sillon longitudinal médian, par sa ponctuation bien moins granuleuse et ses angles postérieurs obtus, par ses élytres sensiblement plus rétrécies en arrière et enfin par ses sillons marginaux bien moins élargis en avant.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui était indiqué du Brésil dans la collection du docteur Schaum.

82. F. FRAUDULENTUS.

(Pl. 21, fig. 6.)

Sat elongatus, paulo subcylindricus, perquam obscure nigro-brunneus, pube griseo flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato;

fronte cum carina interoculari in clypei basi producta, medio distincte interrupta; antennis ferrugineis, dimidio corporis vix æqualibus, filiformibus; pronoto latitudine breviore, lateribus subparallelo, antice tantum attenuato, angulis posticis subacuminatis, fortiter, dense rugoseque punctato, basi media punctis duobus impressis, linea elevata longitudinali, usque ad medium distincta, dein obsoleta et interrupta notato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis sat dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus; sulco marginali antice distincte ampliato; lobo prosternali basi impresso, dein sensim attenuato; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris postice sat dense punctatis; abdominis segmento ultimo apice producto; pedibus ferrugineis; unguiculis dentatis.

Long. 11 mill.

Corps assez allongé, un peu subcylindrique, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement; noir à peine brunâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front avec sa carène interoculaire passant assez notablement sur la base de l'épistome; mais bien distinctement interrompue au milieu, sans trace de carène ni de sillon longitudinal. Épistome large à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, à peine de la longueur de la moitié du corps, les articles augmentant graduellement de longueur, le dernier seul aussi long que le premier. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, qui sont subparallèles; à peine rétréci seulement tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs subacuminés à l'extrémité; marqué dans son milieu basilaire d'une fine ligne élevée longitudinale peu distincte, interrompue après le milieu, n'en offrant plus ensuite que quelques vestiges et ayant en outre à la base de chaque côté une petite impression bien distincte; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées, leurs intervalles légèrement convexes, assez finement et assez densément ponctués, rugeux transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre avec quelques reflets rougeâtres, couvert d'une ponctuation fine, médiocrement serrée et à peine visiblement rugueuse, plus forte, assez serrée et non rugueuse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus distinctement élargi en avant. Saillie prosternale notablement impressionnée au milieu de sa base, graduellement rétrécie en arrière. Épipleures des

élytres distinctement sillonnées dans toute leur longueur. Mésopleures couvertes postérieurement d'une ponctuation assez serrée. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne plus notablement sinué que chez le précédent, mais plus angulé ensuite. Dernier segment abdominal un peu comprimé de chaque côté tout à fait au bout et prolongé en arrière en pointe mousse. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Ne peut être confondu avec les précédents à cause de sa couleur noirâtre, de sa carène interoculaire visible sur la base de l'épistome, de ses antennes moins longues, des mésopleures bien plus ponctuées, etc.

L'exemplaire unique que je possède vient de Cayenne.

83. F. OPIFEX Guérin-Méneville.

(Pl. 21, fig. 7.)

Sat elongatus, subcylindricus, rufo-brunneus, pube subtili griseo-flavescente vestitus; capite fortius, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari integra; antennis ferrugineis, filiformibus, in medi compressis, paulo brevioribus; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus parallelo, antice non attenuato, angulis posticis paulo acuminatis, sat fortiter, dense ruguloseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat leviter striatis, interstitiis vix subconvexis, parum dense, transversim subrugulose punctatis; subtus rufo-brunneus; sulco marginali antice ampliato; lobo prosternali basi impresso; elytrorum epipleuris sulcatis; mesopleuris postice punctatis; abdominis segmento ultimo apice producto; pedibus ferrugineis; unguiculis dentatis.

Long. 10 mill.

Fornax opifex Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 184.

Dirhagus opifex Dej., Cat., 3e édit., 96.

Corps assez allongé, légèrement subcylindrique, peu atténué en arrière, peu convexe supérieurement; d'un brun rougeâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, serrée et rugueuse. Front sans impression, avec sa carène interoculaire entière, à

peine sinuée tout à fait au milieu, sans trace de ligne élevée ni de sillon longitudinal. Épistome peu rétréci à la base, à peine plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, n'égalant pas tout à fait la longueur de la moitié du corps. Pronotum à peu près aussi long que large, droit sur les côtés, qui sont parallèles, et rétréci seulement tout à fait contre le bord antérieur; avec ses angles postérieurs un peu acuminés à l'extrémité; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale lisse, très-courte et effacée avant le milieu, et, de chaque côté de celle-ci, à la base, offrant un petit point enfoncé peu marqué; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse. Élytres très-peu atténuées dans leur moitié postérieure seulement, distinctement striées, leurs intervalles à peine convexes, assez finement et peu densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre assez brillant, couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et très-peu rugueuse, à peine plus notable sur le prosternum. Sillon marginal du propectus profond et lisse, très-légèrement élargi en avant. Saillie prosternale assez fortement impressionnée à la base, relevée entre les hanches, assez graduellement atténuée en arrière. Épipleures des élytres distinctement sillonnées dans toute leur étendue. Mésopleures assez notablement ponctuées dans leur moitié supérieure seulement. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne assez notablement sinué, et angulées-arrondies ensuite. Dernier segment abdominal comme chez le *fraudulentus*. Pattes ferrugineuses. Ongles dentés à la base.

Assez voisine de la précédente, cette espèce est néanmoins facile à reconnaître à sa carène interoculaire entière, à la ponctuation plus forte de sa tête, à la forme plus allongée de son pronotum et au bord postérieur des lames de ses hanches postérieures, qui est bien plus obtusément angulé et même presque arrondi.

Le *F. opifex* Guérin-Mén. a été trouvé à Cayenne.

84. F. SENILIS.

(Pl. 21, fig. 8.)

Oblongo-elongatus; nigro vel varius obscure rufo-brunneus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite fortiter, sat dense rugoseque punctato;

fronte cum carina interoculari integrâ ; antennis ferrugineis, compressis, fortiter dentatis, articulis posticis longioribus et minus dentatis. Pronoto latitudine paululum breviore, lateribus subparallelo, recto, antice tantum sat fortiter attenuato, basi utrinque late fortiterque depresso ; medio longitudinaliter sulcato ; sulco marginem anticam fere attingente ; fortiter et in medio parum dense, non rugose, lateribus densius et rugose, punctato ; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis ; interstitiis convexis, parum dense rugoseque punctatis ; subtus rufo-brunneus ; sulco marginali antice ampliato ; lobo prosternali basi impresso ; elytrorum epipleuris sulcatis ; mesopleuris omnino subtiliter sparsim punctatis ; abdominis segmento ultimo apice producto ; pedibus ferrugineis.

Long. 13 à 17 mill.

Corps oblong allongé, assez atténué en arrière et fortement convexe supérieurement ; d'un brun noir ou quelquefois un peu rougeâtre ; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et plus ou moins rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière, légèrement arquée en arrière, dans son milieu, où elle offre un commencement très-court de ligne lisse longitudinale, sans autre vestige de carène ou de sillon longitudinal. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, un peu comprimées, bien plus courtes que la moitié du corps, très-fortement dentées, surtout à la base ; les articles, à partir du quatrième, devenant graduellement plus longs vers le sommet et aussi moins notablement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement rétréci en avant dans ses trois cinquièmes basilaires, puis assez brusquement et assez notablement rétréci en avant, très-fortement convexe au milieu, très-fortement et très-largement déprimé de chaque côté à la base, qui est relevée au milieu, d'où part un sillon longitudinal assez profond, bien distinct dans toute son étendue, terminé seulement un peu avant le bord antérieur et distinctement élargi vers le milieu de sa longueur ; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée au milieu, non rugueuse, plus dense et rugueuse sur les côtés. Élytres assez atténuées dans leur moitié postérieure seulement, assez notablement striées, leurs intervalles assez convexes, assez légèrement et assez densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre, couvert d'une ponctuation fine, peu serrée, non ou à peine rugueuse, à peine plus marquée et plus

éparse sur le prosternum. Sillon marginal du propectus très-profond, lisse, notablement élargi en avant. Saillie prosternale plus ou moins impressionnée au milieu de la base, subgraduellement atténuée en arrière. Épipleures des élytres notablement sillonnées dans toute leur longueur. Mésopleures entièrement couvertes de points assez petits et peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur à peine oblique, bien moins que chez les précédents, et plus fortement angulées. Dernier segment abdominal un peu comprimé tout à fait au bout et relevé au milieu, mais à peine prolongé à l'extrémité. Pattes ferrugineuses ou d'un rouge ferrugineux. Ongles dentés à la base.

Il est impossible de ne pas reconnaître cette espèce, au premier coup d'œil, à la forme presque gibbeuse de son pronotum, à ses antennes très-fortement dentées, et à sa carène interoculaire entière.

Elle a été trouvée à Cayenne.

Genre 30. **Cladus.**

Corps oblong, épais, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome un peu rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur plus ou moins sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une large surface déprimée, rugueuse et arrondie en arrière (1). Antennes de longueur médiocre, filiformes, assez épaisses à la base, diminuant graduellement de grosseur vers le sommet, avec leurs articles 3 à 5 seulement légèrement dentés ; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dedans, de la longueur environ des deux suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, notablement plus long que le quatrième ; les suivants sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement un peu plus longs vers l'extrémité. Pronotum presque aussi long que large, assez convexe,

(1) J'ai pu constater dans ce genre une singularité des plus grandes, unique même dans la famille : Les parties buccales paraissaient terminées par de longues tiges étroites et rameuses. Malheureusement les quelques exemplaires que j'ai eus à ma disposition n'avaient plus que des fragments de ces parties, ce qui m'empêche de pouvoir dire si ce sont des palpes ou des appendices des mâchoires.

droit sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian large, très-court, ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus assez large, très-profond, subparallèle, non atténué vers les angles postérieurs, obsolétement limité en dedans, tout à fait en arrière, par une légère ligne défléchie faisant suite au bord externe du triangle des propleures. Prosternum largement et un peu transversalement excavé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale très-notablement relevée entre les hanches, et non défléchie ensuite. Bord postérieur du triangle des propleures un peu moins long seulement que l'externe. Lames des hanches postérieures fortement et plus ou moins anguleusement dilatées en dedans postérieurement; fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes non ou à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article au moins aussi long que tous les suivants réunis. Ongles épaissis à la base, ce qui les fait paraître légèrement dentés en dedans.

Le faciès des deux insectes qui compose ce genre rappelle un peu celui du *Fornax scutilis*. Il est cependant bien distinct du genre précédent par son prosternum très-fortement excavé en avant et sa saillie prosternale très-notablement élevée ensuite en arrière; de plus, les mâchoires, d'ordinaire entièrement cachées, sont remarquables ici par un développement très-considérable et une structure des plus remarquables.

1. C. MAXILLARIS.

(Pl. 21, fig. 9.)

Supra nigro piceus, pube subtili grisco-flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte cum carina interoculari integra; antice medio depressa; antennis ferrugineis, articulo primo infuscato; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus postice recto, sat leviter in parte tertia antica attenuato, dense rugoseque punctato; basi valde depressa, foveolis duabus profundis et linea media longitudinali notato; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter, parum dense punctatis; prosterno medio fortiter excavato; lobo prosternali fortius

elevato, a basi ad apicem distincte carinato; leviter sparsim punctato; subtus niger, vel nigro-brunneus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 16 mill.

Corps oblong, assez épais, assez atténué en arrière, assez convexe supérieurement, d'un noir de poix, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière légèrement arquée en avant; assez distinctement déprimé transversalement dans son milieu en avant; épistome peu notablement rétréci à la base, où il est à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes à premier article d'un brun noir; les suivants ferrugineux. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué dans son tiers antérieur, notablement convexe dans ses deux tiers antérieurs, puis assez fortement déprimé en arrière, à la base, de chaque côté, où se trouve une fossette assez profonde, assez grande et arrondie en avant; marqué entre celles-ci d'une ligne enfoncée longitudinale très-légère, disparaissant en avant; de plus, offrant de chaque côté, sur le milieu du disque, une petite impression transverse peu distincte, couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse. Élytres assez légèrement et subgraduellement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées, leurs intervalles finement et assez densément ponctués, non rugueux, si ce n'est tout à fait à la base. Dessous du corps d'un brun noir ou tout à fait noir, à ponctuation très-fine et serrée, fine et peu serrée sur le prosternum. Saillie prosternale distinctement carénée longitudinalement dans son milieu depuis la base jusqu'au sommet. Épipleures des élytres non sillonnées. Mésopleures entièrement couvertes de petits points peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne légèrement sinué, assez peu oblique en arrière et plus ou moins anguleusement dilatées, très-fortement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal plus ou moins graduellement rétréci en arrière, avec son extrémité postérieure plus ou moins obtuse. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat un exemplaire de cette espèce indiqué de Teapa et je la possède de Cayenne.

Il est probable que l'une de ces deux localités est erronnée.

2. C. ASSIMILIS.

Præcedenti valde affinis, sed pronoto in parte media attenuato, basi cum foveolis subobsoletis, prosterno minus excavato, lobo prosternali, postice tantum, leviter carinato, multo fortius punctato, facile dignoscendus.

Long. 17 mill.

Cette espèce est tellement voisine de la précédente qu'il n'est pas utile d'en donner ici une description détaillée. Je vais me borner à mentionner ses caractères différentiels.

Pronotum rétréci dans sa moitié antérieure, et fortement déprimé en arrière presqu'à partir du milieu, avec les deux grandes fossettes basilaires plus larges et surtout bien plus vagues. Prosternum moins profondément excavé, surtout à la base de la saillie prosternale. Cette dernière non carénée à la base, mais seulement au sommet, couverte d'une ponctuation beaucoup plus forte et un peu plus éparse.

Elle a été trouvée par M. Bates à Ega, dans les Hautes Amazones.

Genre 31. **Eucalosoma** de Castelnau.

(εὔκαλος, tranquille; σῶμα, corps.)

De Castelnau, Hist. nat. des Coléopt., I, 223. — Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 186. — (*Rhigmaphorus* Dej., Cat., 3e éd., 95.)

Corps oblong, légèrement renflé en arrière et peu atténué tout à fait au bout, très-peu convexe en dessus. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome assez peu rétréci à la base, où il est au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil; avec son bord antérieur arqué en avant et à peine sinué au milieu.

Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires médiocre, mais assez renflé, subovalaire, tronqué au bout, ou même un peu sécuriforme. Antennes assez fortement comprimées, nullement atténuées vers le sommet, égalant la moitié de la longueur du corps environ, à premier article de la longueur des deux suivants réunis; second extrêmement court; le troisième assez long, une fois et demie plus long que le quatrième; le cinquième un peu plus long; les suivants augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; articles 3 à 5 très-légèrement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, plus ou moins rétréci en avant, avec ses angles postérieurs acuminés. Sillon marginal du propectus assez large, mais bien plus étroit que la base du triangle des propleures, prolongé en arrière jusqu'au sommet de l'angle postérieur du prothorax. Prosternum nullement déprimé dans son milieu, avec sa saillie prosternale tout à fait sur le même plan, non relevée à l'extrémité. Bord postérieur du triangle des propleures notablement moins long que son bord externe. Épipleures des élytres ne recouvrant pas les épisternums métathoraciques, mais larges, subparallèles, très-légèrement atténuées en arrière dans leur quart postérieur seulement, deux fois plus larges au milieu de leur longueur que les épisternums métathoraciques. Lames des hanches postérieures fortement rétrécies en dehors, mais cependant avec leur bord externe beaucoup plus large que les épisternums métathoraciques. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous. Les postérieurs à premier article aussi long à peu près que tous les suivants réunis. Ongles fortememt épaissis à la base, ce qui les rend dentés.

Comme l'a fort bien remarqué M. Lacordaire dans son Genera (t. IV, p. 111), le genre *Eucalosoma,* au premier abord si remarquable par sa forme renflée en arrière, ainsi que par sa coloration toute particulière, qui le distingue de tous les Eucnémides connus jusqu'ici, offre cependant les plus grandes analogies de structure avec les *Fornax*. Malgré cela, je crois le genre bien distinct, non-seulement par sa forme et sa coloration, mais aussi par les épipleures de ses élytres parallèles dans leur plus grande étendue et bien plus larges; le bord externe des lames des hanches postérieures également sensiblement plus large, et enfin par ses antennes plus notablement comprimées que chez les *Fornax*.

On en connaît, jusqu'ici, deux espèces seulement.

1. E. VERSICOLOR de Castelnau.

(Pl. 17, fig. 8.)

Oblongus postice distincte ampliatus, dein apice attenuatus, niger, opacus, cum pronoti margine antica lateribusque, utringue vitta longitudinali extus leviter obliqua marginem anticam nec posticam attingente, elytrorum vitta humerali longitudinali in quarta parte postica tantum deleta, flavo-testaceis; capite subtiliter, sat dense punctato, non rugoso; fronte media leviter impressa; antennis nigris, articulis duobus apicalibus flavo-testaceis; pronoto latitudine multo breviore, antice leviter attenuato, subtiliter sat dense punctato; elytris postice ampliatis, dein attenuatis, apice tantum paulo dehiscentibus, leviter, sat distincte striatis, interstitiis subtiliter sat dense punctatis, basi vix rugulosis; subtus niger, opacus, prosterno elytrorum epipleuris, coxis intermediis posticisque et femoribus flavo-testaceis; tibiis tarsisque nigris.

Long. 8 à 14 mill.

Eucalosoma versicolor de Castelnau, Hist. nat. Coléopt., I, 223, (1840).

— — Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, t. V, 186, fig. 36-38.

Corps oblong, bien distinctement renflé en arrière et légèrement atténué tout à fait à l'extrémité, à peine convexe, d'un noir mat en dessus, avec les bords latéraux et antérieur du pronotum, une bande longitudinale partant de chaque côté un peu au-dessus de la base de ce dernier, légèrement arquée, sensiblement oblique en dehors et en avant, et atteignant le bord antérieur, enfin avec une bande longitudinale assez large partant du milieu de la base de chaque élytre, un peu arquée en dehors, subgraduellement renflée postérieurement et terminée en arrière un peu avant l'extrémité, d'un jaune testacé; assez densément couvert d'une pubescence d'un gris noirâtre devenant d'un jaune testacé sur les parties de cette

dernière couleur. Tête à ponctuation assez fine, peu serrée et non rugueuse, plus forte sur l'épistome. Front obsolétement convexe, transversalement entre les antennes, un peu déprimé au milieu en avant, sans carène longitudinale visible. Antennes assez notablement comprimées, non dentées ou à peine, entièrement noires, sauf les deux derniers articles qui sont testacés. Pronotum notablement moins long que large, à peine atténué en avant dans ses deux tiers basilaires, plus sensiblement ensuite; non sinué sur les côtés en arrière, mais avec son bord latéral obliquement coupé en dedans tout à fait à l'extrémité; assez notablement déprimé de chaque côté du milieu de la base qui est légèrement convexe, et d'où part une ligne enfoncée longitudinale plus ou moins distincte atteignant le milieu chez les uns et prolongée presque jusqu'au bord antérieur chez les autres; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée, non rugueuse. Élytres notablement renflées dans leur tiers postérieur, puis atténuées ensuite en arrière; légèrement mais distinctement striées; leurs intervalles non ou à peine convexes, finement et assez densément ponctués, à peine rugueux à la base; très-légèrement déhiscentes tout à fait à l'extrémité. Dessous du corps d'un noir mat, avec tout le prosternum, les épipleures des élytres, les hanches intermédiaires et postérieures d'un jaune testacé. Couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée, un peu plus marquée sur le prosternum. Saillie prosternale non ou à peine impressionnée au milieu de sa base, assez atténuée dans sa moitié postérieure, plus ou moins obtuse au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne peu oblique en arrière; assez notablement, mais un peu obtusément angulées ensuite. Dernier segment abdominal largement arrondi à l'extrémité. Cuisses d'un jaune testacé. Jambes et tarses noirs.

Cette espèce se trouve au Brésil.

2. E. BILINEATUS (Dej.).

(Pl. 17, fig. 9.)

Præcedenti valde affinis : sed elytris postice paulo magis ampliatis, antennis totis nigris, pronoti, margine laterali tantum, et utrinque vitta intus antice obliqua basin nec marginem anticam attingente flavo-testa-

ceis, propleurarum triangulo, coxarumque posticarum basi nigris, et elytrorum epipleuris cum carina externa distincta, facile dignoscendus.

Long. 14 mill.

Rhigmaphorus bilineatus Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Même forme que le précédent, mais un peu plus renflé en arrière à partir du milieu de sa longueur. Couleur foncière d'un noir opaque, avec les bords latéraux du pronotum à partir de leur cinquième basilaire environ jusqu'à leur bord antérieur, assez étroitement en arrière, mais plus largement en avant, de plus avec une bande longitudinale de chaque côté de ce dernier, partant un peu au-dessus de la base et n'atteignant pas le bord antérieur, mais notablement oblique en dedans, en avant, enfin, avec la même bande longitudinale des élytres que celle de l'espèce précédente, d'un jaune testacé. Tête semblable à celle du précédent. Antennes entièrement noires. Pronotum un peu plus notablement et plus graduellement atténué en avant. Dessous du corps d'un noir mat, avec le prosternum (en exceptant le triangle des propleures qui est noir), les épipleures des élytres, les hanches intermédiaires, les lames des hanches postérieures (sauf la base), et les cuisses d'un flave testacé. Les épipleures des élytres sont limitées en dehors par une petite carène partant de l'épaule, non interrompue, tandis que dans le précédent elles ne sont nullement limitées en dehors par une carène.

Je me suis borné à mentionner ici les différents caractères distinctifs de cette espèce, qui est trop voisine de la précédente pour qu'il soit utile d'en donner une plus longue description.

Elle provient également du Brésil.

Genre 32. **Piestocera** Perty.

(πιεστός, comprimé; κέρας, corne.)

Perty, Delect. Anim. Art., 1830, 23.

Corps allongé, subparallèle, un peu subcylindrique. Tête médiocre, légè-

ment convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur sensiblement arqué en avant dans son milieu et assez sinué de chaque côté. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une large surface un peu déprimée et rugueuse, un peu quadrangulaire, fortement angulée en dehors. Antennes longues, atteignant aux deux tiers postérieurs du corps, fortement comprimées, larges; à premier article assez court, subcylindrique, arqué en dedans, de la longueur des deux suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième de longueur médiocre, s'élargissant graduellement vers le sommet; le suivant subégal à ce dernier, mais beaucoup plus large et à peine rétréci à la base; les autres de même forme, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité; le dernier notablement plus long et plus étroit, sensiblement atténué dans sa moitié apicale. Pronotum assez court, fortement et largement bisinué à la base, avec son lobe médian subacuminé en arrière, ses angles postérieurs assez prolongés en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus large, profond, parallèle, nullement atténué vers les angles postérieurs, où il est limité par une ligne élevée très-légère qui s'oblitère en arrière, faisant suite au bord externe des propleures. Prosternum légèrement déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale un peu relevée. Lames des hanches postérieures très-obliques, fortement et anguleusement dilatées en dedans, mais très-notablement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article fortement excavé en dessus; les postérieurs à premier article de la longueur, environ, de tous les suivants réunis.

De même que le précédent, le genre *Pterstocera*, tout en se faisant reconnaître immédiatement par son faciès particulier, est encore assez voisin des genres précédents. Il est bien distinct des *Fornax* par ses antennes très-longues, très-fortement comprimées et très-larges, et des *Eucalosoma* par les épipleures de ses élytres notablement atténuées en arrière et plus étroites.

P. DIRCÆOIDES Perty.

Elongatus subcylindricus, postice non attenuatus, niger; capite thoracoque pube aureo-sericea densa, elytris pube grisea, minus densa tectis; capite, leviter, sat dense, rugose punctato; fronte media antice depressa; pronoto latitudine multum breviore, antice attenuato, medio longitudina-

liter sulcato, lateribus depressione longitudinali notato, basi utringue late depresso ; elytris non striatis, interstitiis obsolete elevatis, leviter dense rugulosis ; subtus niger, prosterno brunneo pube aureo-sericea tecto ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis apice testaceis.

Long. 14 mill.

Perty, Delect. Anim. Artic., 1830, 23.

Corps allongé, subcylindrique, arrondi seulement tout à fait au sommet, en entier d'un noir mat, avec la tête et le pronotum très-densément recouverts d'une pubescence soyeuse d'un beau jaune d'or, qui tranche très-notablement avec la pubescence des élytres, qui est très-fine, peu apparente et grisâtre. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et légèrement rugueuse ; front visiblement déprimé en avant entre les yeux. Antennes en entier d'un noir profond. Pronotum assez court, bien moins long que large, fortement convexe, un peu gibbeux au milieu, droit sur les côtés en arrière et sensiblement atténué dans sa moitié antérieure ; longitudinalement sillonné dans son milieu, de la base au sommet ; de plus, marqué de chaque côté, en dehors, derrière le bord externe de l'œil, d'une dépression longitudinale partant du bord antérieur et ne dépassant guère le milieu en arrière ; de plus, de chaque côté, à la base, fortement et largement déprimé ; très-densément rugueux. Élytres subparallèles, à peine atténuées tout à fait au sommet où elles sont subarrondies ; n'offrant point de stries distinctes, sauf la juxta-suturale ; marquées dans toute leur étendue de petites côtes longitudinales tout à fait obsolètes, très-finement et très-densément granuleuses. Épipleures des élytres distinctement sillonnées en avant. Saillie prosternale rétrécie en arrière, à partir du bord postérieur des hanches, acuminée au bout, mais nullement relevée. Dessous du corps noir, avec le prosternum un peu brunâtre, recouvert d'une pubescence dorée très-serrée, qui tranche un peu avec celle du reste du corps, qui est d'un gris jaunâtre ou même jaunâtre sur l'abdomen ; assez finement et assez densément ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre ; les postérieures noirâtres ; quatrième article des tarses testacé.

Cette espèce est extrêmement rare dans les collections. L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description est le type de Perty, qui fait partie du Musée de Munich et m'a été très-obligeamment communiqué par M. le docteur Gemminger. Il en existe un second exemplaire dans la belle collection du comte de Mniszech.

Genre 33. **Galbodema** de Castelnau.

(*galba*; δέμας, corps.)

Castel., Silb. Rev., III, 1836, 175. — Lac., Gen. Coléopt., IV, 107.

Corps allongé, assez épais, convexe, assez peu rétréci en arrière, cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins faiblement rétréci à sa base, très-légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur assez sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, un peu arquée en arrière. Antennes peu allongées, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum et très-fortement pectinées à partir du troisième article; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dedans, aussi long que les trois suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier, troisième assez grand, aussi long que le quatrième, fortement prolongé en dedans en un rameau au moins deux fois aussi long que lui, les suivants subégaux et également prolongés en dedans. Pronotum moins long que large, assez convexe, assez atténué dans sa moitié antérieure; assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian large, assez court, ses angles postérieurs subacuminés. Sillon marginal du propectus extrêmement large et fortement excavé, égalant la moitié de la largeur du prosternum; le triangle des propleures se trouvant, par suite, extrêmement petit, avec son bord interne n'arrivant guère en avant qu'au milieu de la longueur des sutures prosternales qui se dédoublent et s'excavent visiblement à partir de ce point; son bord postérieur deux fois aussi long au moins que son bord interne. Prosternum à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale droite et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures assez fortement et obtusément angulées en dedans, fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles légère-

ment épaissis à la base, ce qui les fait paraître légèrement dentés en dedans.

Ce genre nous offre des caractères les plus remarquables, qui empêchent de le confondre avec aucun autre. Le développement très-grand de ses sillons antennaires et, par suite, le rétrécissement très-notable du triangle des propleures, le distinguent de tous les précédents.

M. de Castelnau a créé ce genre sur une espèce de la Nouvelle-Hollande.

G. Mannerheimii de Castelnau.

(Pl. 22, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum, leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, pube subtili, griseo-flavescente vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte postice carina longitudinali obsoletissime notata; antennis longe pectinatis; pronoto latitudine multo breviore, post-angulos posticos obsolete subsinuato, basi media carina præscutellari post medium evanescenti notato, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis convexis, sat dense granulosis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus ferrugineis.

Var. ruficeps. — *Capite pronotoque, rufo-ferrugineis; carina præscutellari, basi tantum distincta; mesopleuris fortius punctatis.*

Long. 19 mill.

Galbodema Mannerheimii de Cast., Silberm., Rev. Ent., III, 176.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 189.

Corps allongé, cylindrique, peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un brun rougâtre foncé, assez densément couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front non déprimé dans son milieu en avant, avec un très-léger vestige de carène longitudinale en arrière. Antennes à premier article

d'un brun rougeâtre, les suivants ferrugineux, très-fortement pectinés à partir du troisième article. Pronotum notablement moins long que large, à peine visiblement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, assez notablement atténué en avant dans sa moitié antérieure, offrant une dépression oblique assez légère de chaque côté à la base, marquée, un peu au-dessus du milieu de celle-ci, d'une petite carène préscutellaire distincte, dépassant légèrement le milieu en avant ; couvert d'une ponctuation forte, serrée et rugeuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur environ, assez fortement striées, leurs intervalles distinctement convexes, assez densément granuleux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, finement et assez densément ponctué, non rugueusement ; à ponctuation beaucoup plus notable et peu serrée sur le prosternum. Saillie prosternale bien distinctement déprimée au milieu de la base, fortement et graduellement retrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres très-distinctement sillonnées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne fortement sinué ou plutôt un peu échancré, à peine oblique en arrière, anguleusement arrondi ensuite, et fortement rétréci en dehors. Pattes ferrugineuses.

L'exemplaire que je possède de cette remarquable espèce provient de la Nouvelle-Hollande.

M. de Mniszech en a un autre de Van-Diemen.

Var. RUFICEPS. — Long. 12 mill.

Malgré sa taille bien plus petite, l'exemplaire que j'ai sous les yeux est tellement identique avec le *G. Mannerheimii* que je préfère le considérer simplement comme une variété de ce dernier. En effet, il s'en éloigne uniquement par sa couleur plus claire, d'un ferrugineux rougeâtre sur la tête et le pronotum, par l'absence de carène préscutellaire lisse, par la ponctuation en général un peu plus forte, surtout celle des mésopleures.

Cette variété m'a été envoyée par M. de Castelnau comme provenant des environs de la rivière Murray dans l'intérieur de l'Australie.

Genre 34. **Euryaulacus.**

(εὐρὺς, large ; αὖλαξ, sillon.)

Corps oblong allongé, assez convexe. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, plus ou moins arrondie en arrière. Antennes assez longues, comprimées et fortement pectinées à partir du troisième article ; à premier article assez épais, subcylindrique, arqué en dedans, aussi long que les trois suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier ; troisième assez grand, subégal en longueur au quatrième, prolongé en dedans en un rameau plus ou moins long ; quatrième avec son rameau notablement plus long ; les suivants subégaux et également prolongés en dedans. Pronotum aussi long que large, assez convexe, plus ou moins atténué en avant, assez bisinué à la base, avec son lobe médian large, assez court, ses angles postérieurs prolongés en arrière, plus ou moins acuminés au sommet. Sillons marginaux du propectus profonds et assez larges, mais deux fois plus étroits que le bord postérieur du triangle des propleures ; ce dernier plus long que large et à bord externe atteignant à une faible distance du sommet des sutures prosternales, qui n'offrent qu'un tout petit triangle excavé au bout. Prosternum nullement ou à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale droite et tout à fait sur le même plan. Lames des hanches postérieures peu fortement et anguleusement dilatées en dedans, peu notablement rétrécies en dehors, leur bord externe étant seulement un peu moins large que le milieu de leur base. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé échancré en dessus, et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Angles légèrement épaissis à la base, ce qui les fait paraître légèrement dentés en dedans.

On ne peut confondre ce genre avec aucun des précédents, à cause des

lames des hanches postérieures bien moins dilatées en arrière et bien moins rétrécies en dehors, et de ses antennes très-fortement pectinées.

Deux espèces seulement rentrent dans ce genre.

1. E. CARBONARIUS

(Pl. 22, fig. 2.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, nigro-piceus, pube obscure grisea vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte subæquali; antennis nigris, articulis 3-10 intus fortiter pectinatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subparallelo, medio subsinuato, prope marginem anticam tantum attenuato, basi media sulco longitudinali postmedium evanescente, profunde biimpresso, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis leviter sat dense rugulosis; subtus nigro-piceus; pedibus nigris; genibus rufescentibus; tarsis anticis dilute ferrugineis, intermediis posticisque articulo primo rufo-brunneo, aliis ferrugineis.

Long. 13 mill.

Corps oblong, un peu allongé, subcylindrique, assez peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un noir de poix mat; couvert d'une très-fine pubescence d'un gris obscur. Tête à ponctuation forte, serrée et assez fortement rugueuse. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes en entier d'un noir de poix, robustes, atteignant juste les angles postérieurs du pronotum, très-fortement pectinées en dedans à partir du troisième article. Pronotum au moins aussi long que large, à côtés subparallèles, légèrement sinués vers le milieu, paraissant légèrement dilatés ensuite, et atténués seulement tout à fait à l'extrémité, près du bord antérieur; marqué à la base de deux impressions peu larges, un peu obliques et profondes, offrant de plus, au milieu de cette dernière, un sillon longitudinal assez profond se prolongeant bien au delà du milieu, mais n'atteignant pas le bord antérieur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et

rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez notablement striées, leurs intervalles à peine convexes, finement et assez densément ponctués, légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps noir, très-finement et assez densément ponctué, beaucoup plus fortement et assez densément sur le prosternum. Épipleures des élytres assez notablement sillonnées dans leur partie antérieure. Saillie prosternale à peine obsolétement déprimée à la base, graduellement et assez notablement rétrécie en arrière, obtuse tout à fait à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne très-obsolétement sinué, à peine oblique en arrière, très-obtusément angulé ensuite et peu notablement rétréci en dehors. Pattes noires, avec l'extrémité des cuisses, et des jambes et la base de ces dernières rougeâtres. Tarses antérieurs en entier d'un ferrugineux clair, les intermédiaires et les postérieurs à premier article d'un ferrugineux rougeâtre, les suivants ferrugineux.

Cette belle espèce m'a été obligeamment communiquée par M. Chevrolat, qui l'a reçue de Cayenne.

2. E. LUCTUOSUS.

(Pl. 22, fig. 3.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, nigro-piceus, pube obscure griseo-albida (in capite pronotoque densiore) vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media longitudinaliter depressa; antennis longioribus nigris, articulo secundo et ultimi apice rufo-ferrugineis, 3-10 *intus fortiter pectinatis; pronoto longitudinis vix latitudine antice sat attenuato, basi media sulco longitudinali marginem anticam attingente distincte notato; profunde biimpresso et sat fortiter dense rugoseque punctato; elytris postice parum attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat leviter, dense rugulosis; subtus nigro-piceus, femoribus nigris basi apiceque rufis; tibiis anticis rufo-ferrugineis aliisque obscure brunneis cum genibus rufis; tarsis dilute ferrugineis.*

Long. 9 mill.

Corps oblong allongé, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un noir de poix

mat; couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence d'un gris blanchâtre, dense, très-apparente, un peu moins sur les élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, mais légèrement déprimé longitudinalement au milieu dans presque toute sa longueur. Antennes plus grêles, dépassant très-notablement les angles postérieurs du pronotum, en entier d'un noir de poix avec le deuxième article et l'extrémité du onzième d'un ferrugineux rougeâtre, très-fortement pectinées en dedans à partir du troisième article. Pronotum d'un noir mat, avec son bord antérieur étroitement rougeâtre, à peu près aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, marqué à la base de deux impressions très-profondes, obliques en dehors, et au milieu de celles-ci, sur la partie médiane élevée, d'un sillon longitudinal assez profond, atteignant bien distinctement le bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées tout à fait en arrière, assez notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, assez finement et assez densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le bord antérieur du prosternum, les sutures prosternales et le bord externe du triangle des propleures très-finement et assez densément ponctués, plus fortement et très-densément sur le prosternum. Épipleures des élytres notablement sillonnées dans toute leur longueur. Saillie prosternale non déprimée à la base, graduellement et notablement rétrécie en arrière, subacuminée à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne à peine sinué et à peine oblique en arrière, un peu arrondi ensuite et peu notablement rétrécies en dehors. Cuisses noires, avec leur base et leur extrémité rougeâtres. Jambes antérieures rougeâtres, les autres d'un brun noirâtre, rougeâtres seulement à la base et à l'extrémité. Tarses ferrugineux clairs.

Sa taille beaucoup plus petite, ses antennes plus longues, son pronotum beaucoup plus atténué en avant et la pubescence blanchâtre de sa tête et de son pronotum font reconnaître très-facilement cette espèce.

Le seul exemplaire que je possède faisait partie de la collection de M. de La Ferté et provient de Minas-Geraes.

Terris del. Picart sc.

Métamorphoses du Farsus unicolor et du Melasis buprestoïdes.

Imp. Hauste 3, r. Mignon, Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

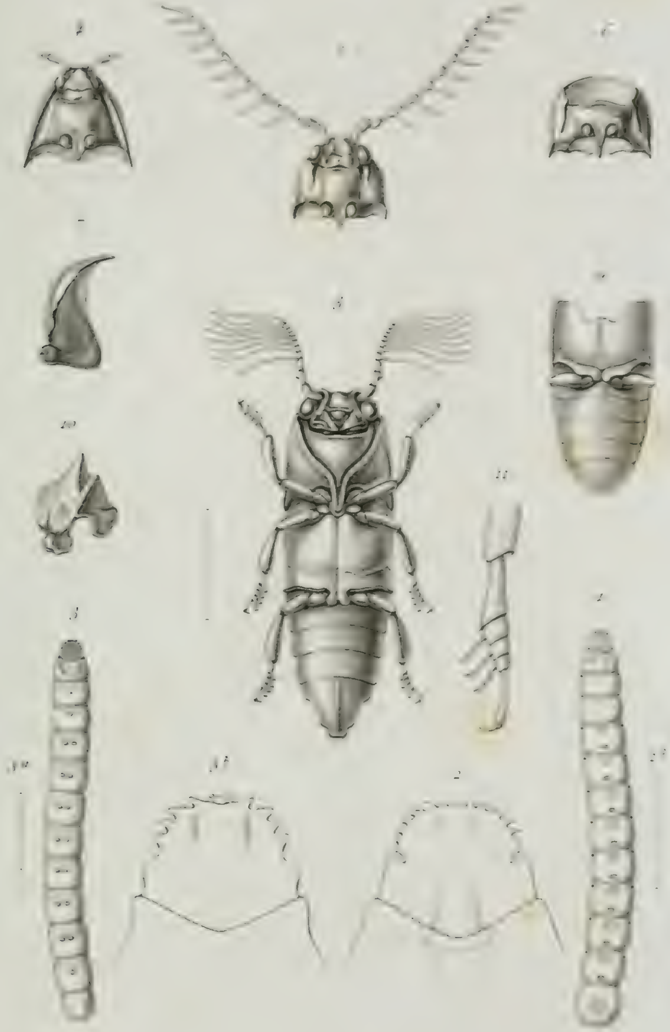

Perris et Poujade del. *Picart sc.*

Larves de l'Eucnemis capucinus, Ahr.
et du Xylobius humeralis, Duf.
Détails divers.

Imp. Houiste, 3, r. Mignon Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

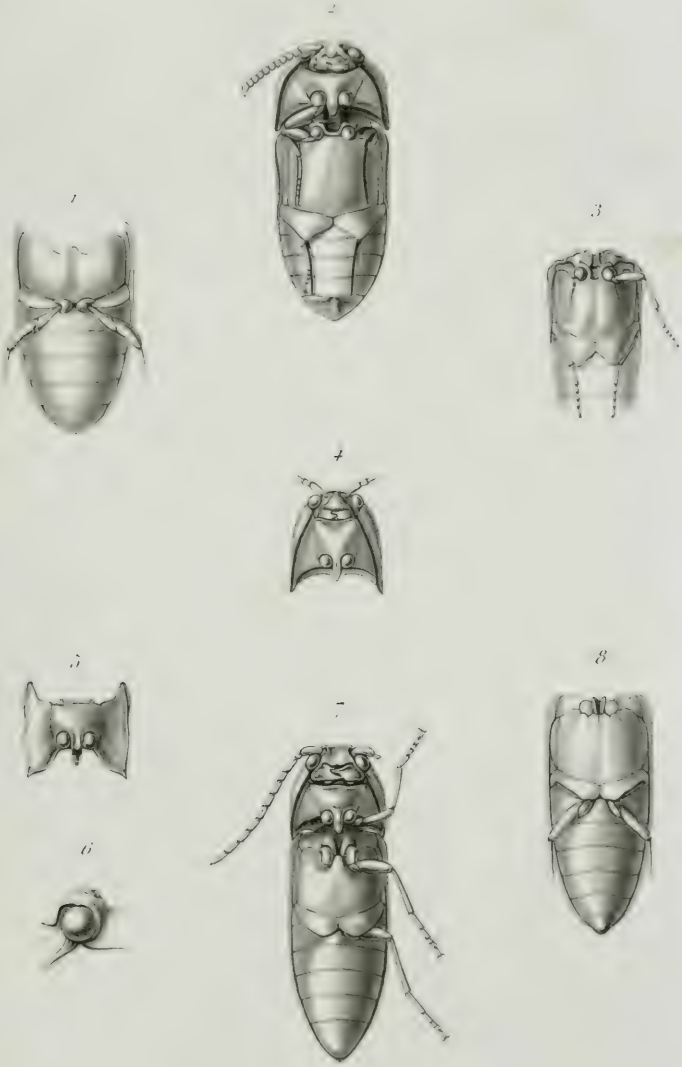

Poujade del. *Picart sc.*

Détails divers.

Imp. Hourste, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

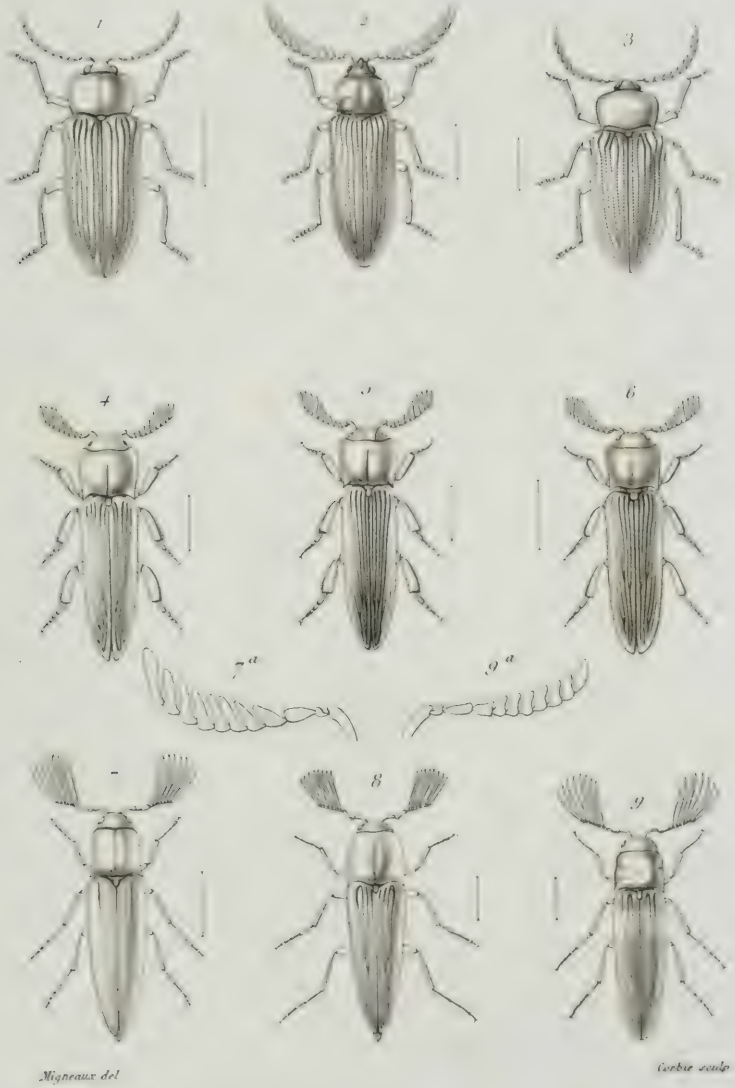

Migneaux del. *Corbie sculp.*

1. *Cerophytum elateroides*, Latr.
2. „ *Cayennense*.
3. „ *fuscicorne*.
4. *Melasis buprestoides*, Lin.
5. *Melasis pectinicornis*, Melsh.
6. „ *rufipalpis*, Cheev.
7. *Tharops melasoides*, Cast.
8. „ *obscuricornis*.
9. *Tharops nigriceps*, Mann.

Imp. Houlbrit, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Mayneaux del. Corbié sculp.

1. *Tharops obliqua, Say.*
2. *" ruficornis, Say.*
3. *" nubila.*
4. *Gastraulacus bisulcatus, Late.*
5. *Temnillus Leprieuri, Guérin.*
6. *Euryostus Reichei.*
7. *Arisus Wicardi, Cast.*
8. *" orientalis, Cast.*
9. *Idiotarsus vestitus.*

Imp. Monnoyer & Mignon, Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Mignaux del. *Corbié sculp.*

1. *Idiotarsus concretus.*
2. *" tricarinatus.*
3. *Poecilochrus vittatus.*
4. *Eucnemis capucina, Ahr.*
5. *Stethon pectorosus, Le Conte.*
6. *Thambus agilis.*
7. *" inexspectus.*
8. *" pusillus.*
9. *Thambus Friwaldskyi.*

Imp. Hauréte, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Thambus Deyrollei*.
2. " *diversus*.
3. *Deltometopus fuscipes*.
4. " *fulvicornis*.
5. *Deltometopus amœnicornis, Say.* ♀.
6. " *alacer*.
7. " *fovéolatus, Guérin.* ♀.
8. " *amœnicornis, Say.* ♂.
9. *Deltometopus fovéolatus, Guérin.* ♂.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris

1. *Diacerus antennatus.*
2. " *grisescens.*
3. *Dromæolus barnabita*, Villa.
4. " *fuliginosus.*
5. *Dromæolus ampedoides*, Motsch.
6. " *punctipennis*
7. " *congener.*
8. " *tibialis*

9. *Dromæolus bellus*

Imp. Hauicte, S. r. Mugon, Paris.

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

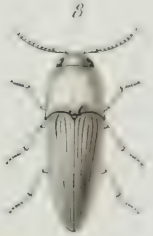

Magneaux del. Picart sculp.

1. *Dromœolus insignis.*
2. „ *Sallei.*
3. „ *variegatus.*
4. „ *tristis.*
5. *Dromœolus cinerascens*
6. „ *fastidiosus*, ♀.
7. „ *ferruginipes*
8. „ *opacus.*
9. *Dromœolus amicus.*

Imp. Hauste, 5 r. Vignon, Paris.

UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Migneaux del. *Picart sc.*

1. *Dromæolus fastidiosus*, ♂.
2. " *indicus*.
3. " *australasiæ*.
4. " *angustus*.
5. *Dromæolus modestus*.
6. " *Funckii*.
7. " *semigriseus*.
8. " *frater*.
9. *Dromæolus lugubris*.

Imp. Houste, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Dromœolus elongatus.*
2. „ *exilis.*
3. „ *brevicornis.*
4. „ *cylindricollis, Say.*
5. *Dromœolus Javeti.*
6. „ *striatus.*
7. „ *exul.*
8. „ *Batesii.*
9. *Dromœolus transfuga.*

Imp. Houlette, 5, r. Mignon, Paris

Mignaux del. *Picart sc.*

1. *Dromœolus fornaxoides.*
2. „ *Schaumii.*
3. „ *sejunctus.*
4. „ *Marseuli.*
5. *Dromœolus crassicornis.*
6. „ *ambiguus.*
7. „ *Chevrolati,* Guérin.
8. *Phanerochrœus dimidiatipennis.*
9. *Diœretus parallelocollis.*

Imp. Houzeau, S.r Mignon Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Phœnocerus subclavatus.*
2. *Lacus laticornis.*
3. *Cyrtosthetus throscoides.*
4. *Fornax ater.*
5. *Fornax ater var.*
6. „ *morosus*
7. „ *morosus, var.*
8. „ *concolor, Blanch.*
9. *Fornax pictus.*

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Fornax thoracicus.*
2. „ *subquadratus.*
3. *australis.*
4. „ *substriatus.*
5. *Fornax puncticollis.*
6. „ *latus.*
7. „ *fulvus.* Motsch.
8. „ *elegantulus.*
9. *Fornax Dorhnii.*

Imp. Houste, 5, r. Mignon, Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Fornax Clarkii.*
2. „ *sinuatus.*
3. „ *striatulus.*
4. *salax.*
5. *Fornax Lacerda.*
6. „ *badius*, Melsh.
7. „ *meridianus.*
8. „ *subacuminatus.*
9. *Fornax tenuis.*

Imp. Houste, 5, r. Mignon, Paris.

1. *Fornax parvulus.*
2. *" debilis.*
3. *Ceratus insolitus.*
4. *" sodalis.*
5. *Fornax superbus*
6. *" mirabilis.*
7. *" venustus.*
8. *" spectabilis.*
9. *Fornax arrogans.*

Imp. Houzte. 5, r. Mignon, Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Fornax incisus.*
2. „ *adnexus.*
3. „ *Nietneri*, Redt.
4. „ *umbrinus*, Motsch.
5. *Fornax Mysolensis.*
6. „ *collega.*
7. „ *sternalis.*
8. *Eucalosoma versicolor*, de Cast
9. *Eucalosoma bilineatus.*

Imp. Hennuyer, 5, r. Mignon, Paris

1. *Fornax infrequens.*
2. „ *grandis*, de Cast.
3. „ *consentaneus.*
4. „ *molestus.*
5. *Fornax orchesides*, Le Conte.
6. „ *subdentatus.*
7. „ *Madagascariensis*, de Cast.
8. „ *confusus.*
9. *Fornax ventralis.*

Imp. Houiste, 5 r. Mignon, Paris

Mignaux del

1. *Fornax affinis.*
2. „ *sericeus.*
3. „ *pilosellus.*
4. „ *macrocerus.*
5. *Fornax intermedius.*
6. „ *filicornis.*
7. „ *mendax.*
8. „ *obrutus*, Guérin.

9. *Fornax variepunctatus.*

Imp. Bonaerte, 3, r. Mignon, Paris.

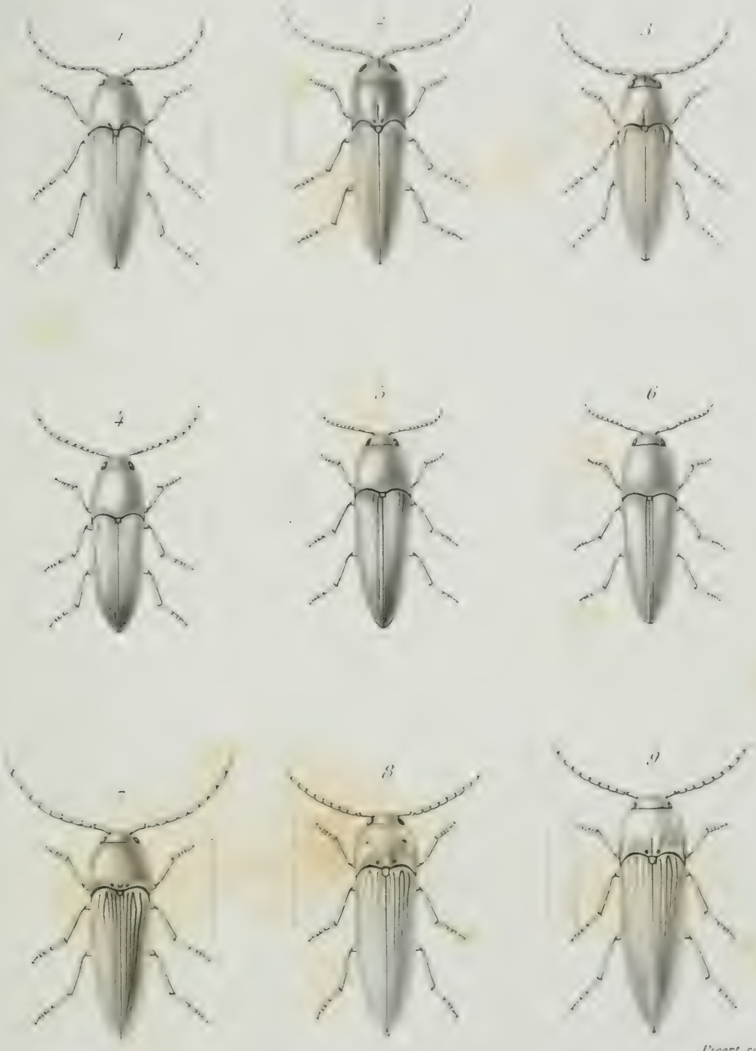

Migneaux del. · *Picart sc.*

1. *Fornax luridus, Chevr.*
2. " *lineatus.*
3. " *pisciformis.*
4. " *calceatus, Say.*
5. *Fornax costulatus.*
6. " *planus.*
7. " *tarsalis.*
8. " *tumidicollis, Redt.*
9. *Fornax tumidicollis, var. distinguendus.*

Imp. Houiste, 5. r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Formax tumidicollis, var. minor.*
2. " *africanus.*
3. " *sanguineosignatus, Guérin.*
4. " *variipennis.*
5. *Formax ruficollis, de Cast.*
6. " *fraudulentus.*
7. " *opifex, Guérin.*
8. " *senilis.*
9. *Cladus maxillaris.*

Imp. Monnoyer, 5 r. Mignon, Paris.

UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Galbodema Mannerheimii*, Cast.
2. *Euryaulacus carbonarius*.
3. " *luctuosus*.
4. *Hodoceras Malaisiensis*.
5. *Dicladus bipectinatus*.
6. *Tachycnemis nigra*.
7. *Dromaeocnemis sinuaticollis*.
8. *Plesiofornax ligniperda*.
9. *Plesiofornax sublucidus*.

Imp. Monrocq, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URCANA

1. *Plesiofornax Otti.*
2. " *gravis.*
3. " *megacerus.*
4. " *confœderatus.*
5. *Plesiofornax mandibularis.*
6. " *unguicularis.*
7. *Microtrigonus quadrifoveolatus.*
8. " *compressicornis.*
9. *Microtrigonus semipartitus.*

Imp. Bouiste, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Mégneaux del. Vicart sculp.

1. *Eucalodemas sanguinicolle.*
2. " *notaticolle.*
3. *Microtrigonus univittatus.*
4. *Eucalodemas Brasilianum.*
5. *Eucalodemas antiquum.*
6. *Scython coloratus.* ♀.
7. " *id.* ♂.
8. " *marginicollis.*
9. *Scython apicalis.*

Imp. Hauste, 5, r. Mignon, Paris

UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Scython bicolor*, Cast.
2. " *nigripennis*.
3. " *maculicollis*.
4. " *ultimus*.
5. *Melanocoleus grossus*.
6. *Diomus singularis*.
7. *Balistica picipes*. Motsch.
8. *Macraulacus excavatus*.
9. *Entomophtalmus interruptus*.

Imp. Hauvette, 5, r. Mignon, Paris

LIBRARY
...ICITY OF ILLINOIS

Mignaux del.

1. *Microrhagus clypeatus*, Hampe.
2. „ *derelictus*.
3. „ *imperfectus*, Le Conte.
4. „ *pyrenæus*.
5. *Microrhagus neglectus*.
6. „ *triangularis*, Say.
7. „ *amazonicus*.
8. „ *Emyi*, Rouget.
9. *Microrhagus fragilis*.

Imp. Housste, 5, r. Mignon, Paris.

Migneaux del *Picart sculp*

1. *Microrhagus Goudoti*, ♂.
2. „ *inconsultus*, ♂.
3. „ *lateralis*.
4. „ *rugosipennis*.
5. *Microrhagus Langsbergi*.
6. „ *basalis*.
7. „ *picturatus*.
8. „ *unicus*.
9. *Microrhagus asiaticus*.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

1. *Microrhagus longicornis*, É. Hampe.
2. " *striolatus*.
3. " *flabellatus*.
4. " *angustulus*.
5. *Microrhagus rarus*.
6. " *odiosus*.
7. " *dilutus*.
8. " *terminatus*.

9. *Microrhagus* [illegible]

Imp. Hourtz & r. Mignon, Paris

UNIVERSITY OF ILLINOIS

Suite des Annonces entomologiques.

25° *Archives entomologiques*, par M. J. Thomson; 2 vol. in-8°, avec planches coloriées, prix : 75 fr.; avec planches noires, prix : 60 fr.

26° *Arcana Naturæ*, par M. J. Thomson; 1 vol. grand in-folio, avec planches noires, prix : 60 fr.

27° *Histoire des Insectes du Pin maritime*, par M. Édouard Perris (Extrait des Annales de la Société entomologique de France); 1 vol. in-8°, avec 12 planches noires. Prix : 25 fr.

28° *Essai d'une classification de la famille des Cérambycides*, par M. J. Thomson; 1 vol. grand in-8°, avec 3 planches noires. Prix : 30 fr.

29° *Faune des Papillons de France*, par M. Berce, 1er vol. in-12. Prix : avec planches coloriées, 8 fr.; avec planches noires, 5 fr.

30° *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (Clythrides)*, par M. Th. Lacordaire; 2e vol. in-8°; au lieu de 12 fr., prix : 10 fr.

31° *Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe*, pouvant être employé comme étiquette pour le classement des collections. Prix : 1 fr. 50.

32° *Énumération des Carabiques et Hydrocanthares du Caucase*, par MM. le baron de Chaudoir et Hochhuth; 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr.

33° *Études sur la famille des Vespides*, par M. H.-F. de Saussure; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix 36 fr.

34° *Monographie des Guêpes solitaires de la tribu des Euménides*, par M. H.-F. de Saussure; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix : 36 fr.

35° *Monographie des Guêpes sociales ou de la tribu des Vespides*, par M. H.-F. de Saussure; in-8°, avec planches coloriées. 11 cahiers à 6 fr. l'un, prix : 66 fr.

L'Archiviste de la Société prie instamment MM. les Sociétaires auxquels des volumes ont été prêtés de vouloir bien (art. 36 du règlement) les faire déposer aussitôt que possible rue Hautefeuille, 30, à la Bibliothèque.

M. Fallou saisit cette occasion pour rappeler à ses collègues qui voudraient consulter des ouvrages, qu'il sera à leur disposition les vendredis qui suivent chaque séance, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

ANNONCES D'OUVRAGES ENTOMOLOGIQUES.

M. le Trésorier informe ses collègues qu'il peut disposer encore, pour les Membres de la Société, de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1839 à 1842 inclus, au prix réduit de 12 fr. chaque volume ; 2e, 3e et 4e séries, années 1843 à 1866 (1853, 1854 et 1855 exceptées), au prix de 24 fr.

2° *Catalogue de la Bibliothèque* **(1832-1866)** dressé par M. HENRY DE BONVOULOIR. Prix : 1 fr.

3° *Tables générales alphabétiques et analytiques divisées par ordres d'animaux de toutes les matières contenues dans les trois premières séries des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, *suivies de la Table des auteurs de ces matières*, par M. AUG.-SIM. PARIS. Prix de l'ouvrage complet : 24 fr. chez le Trésorier, ajoutez 2 fr pour le recevoir *franco* dans les départements.

4° *Physis. Recueil d'histoire naturelle*, par M. J. THOMSON ; grand in-8°, avec planches. — 1er volume, prix..... 8 f. » } 18 f. 15
2e volume, prix..... 10 15 }

5° *Faune gallo-rhénane* ou *Species des Insectes qui habitent la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Prusse rhénane, le Nassau et le Valais*, avec tableaux synoptiques et planches gravées, ouvrage in-8°, par ALBERT FAUVEL.

Prix de la livraison (la 1re et la 2e sont en vente) :

Pour les souscripteurs..... 3 fr.
Pour les non souscripteurs ..... 4 fr.

(Ajouter 50 cent. pour l'envoi de chaque livraison *franco* par la poste).

On souscrit chez le Trésorier de la Société, 52, r. Saint-Placide (Faub. St-Germ.).

6° *Faune des Coléoptères d'Allemagne*, par J. STURM ; 23 volumes, Nuremberg 1805-1857), avec 424 planches coloriées ou noires.

L'ouvrage complet, planches coloriées, prix..... 150 fr.
dº dº planches noires, prix..... 80 fr.

Nota. Les personnes qui ne voudraient pas acheter le tout pourront obtenir les volumes séparés des familles ou genres aux conditions ci-après, savoir :

Vol. III-XIX, avec planches coloriées, par volume, prix.... 6 f. »
dº avec planches noires, par volume, prix..... 3 50

Vol. I-II-XX-XXIII, planches coloriées, par volume, prix.. 8 »
dº planches noires, par volume, prix.... 4 »

On peut se contenter de ces dernières, dont l'exécution est irréprochable.

7° *Otiorhynchiden* S. STR. VON G. SEIDLITZ ; brochure in-8°. Prix : 5 fr.

8° *Revision der Europäischen Meligethes-Arten*, von EDMUND REITTER, Oekonomie-Bamte in Paskau. Prix : 7 fr. 50.

9° *Entomologische Reise nach dem süblichen spanien, der sierra Guadarrama und sierra Morena, Portugal und den Cantabrischen Gebirgen beschrieben* von LUCAS VON HEYDEN. Prix : 8 fr. 75.

(*Suite des Annonces aux 2e et 3e pages de la couverture.*)

Paris. — Imp. FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. 22.